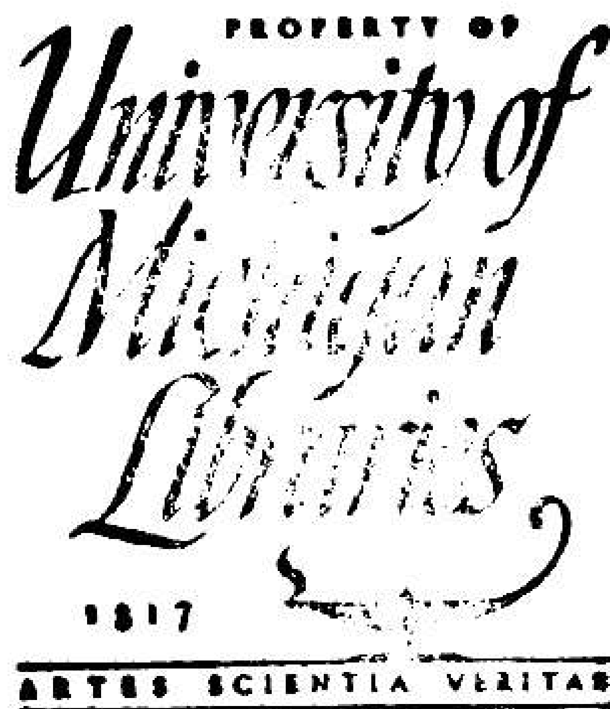

PROPERTY OF
University of
Michigan
Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS


PROPERTY OF
University of
Michigan
Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS


PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

LE MARÉCHAL
DE BASSOMPIERRE

PAUL-M. BONDOIS

LE MARÉCHAL DE BASSOMPIERRE

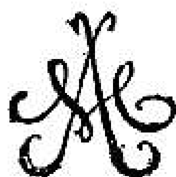
(1579-1646)

Son nom porte sa gloire, et qui dit Bassompierre
Dit le plus haut mérite, où l'on puisse monter !...

CLAUDE DE MALLEVILLE.

Il estoit devenu bien turlupin.

TALLEMANT DES RÉAUX.



ALBIN MICHEL, ÉDITEUR
PARIS — 22, RUE HUYGHENS 22, — PARIS

AVERTISSEMENT

La personnalité du maréchal de Bassompierre, — définitivement dégagée de la légende qui l'entourait, lors de la publication par M. de Chantérac du texte autographe de son *Journal*, source capitale pour l'étude des règnes d'Henri IV et de son fils, malheureusement pleine d'erreurs d'interprétations, de dates et de faits, — peut être précisée grâce à de nombreux documents inédits et textes nouveaux, qui permettent de faire ressortir les traits singuliers de cette pittoresque figure. Ce Lorrain, malgré l'opinion d'admirateurs partiaux, ne fut pas un homme de génie, un héros chevaleresque ou même une intelligence et une valeur de premier ordre, mais il incarna assez bien, et avec des originalités curieuses à noter, l'idéal du courtisan, aux temps du Béarnais et du grand Cardinal ; ce pourquoi, il était légitime de tracer son portrait véridique. Pour y parvenir, il fallait, avant tout, suivre le récit fort détaillé que le maréchal a donné de son aventureuse existence, en extraire les faits significatifs et contrôler par les dires des contemporains et des actes authentiques les affirmations d'un homme, toujours trop porté à s'admirer et à exagérer son rôle. Ce travail, nous n'avons pu l'accomplir que grâce à l'obligeance de savants, d'archivistes et de

bibliothécaires, qui nous ont donné d'utiles renseignements. Nous tenons à adresser nos meilleurs remerciements à ceux qui nous ont ainsi aidé : MM. Auvray, Brunel, Despras, Duvernoy, Espinas, Gébelin, Hallynck, Lavollée, Lecacheux, Magne, Martin-Chabot, Pannier, Perrier, Philippe, Sauvage et mademoiselle Solente. Que tous reçoivent l'assurance de notre gratitude pour nous avoir permis d'ajouter à notre documentation plus d'un détail précis.

Je tiens enfin à remercier vivement madame la marquise de Chantérac, qui a bien voulu m'autoriser à reproduire le beau portrait du maréchal par Van Dyck, œuvre qui est en sa possession, maintenant que la famille directe de Bassompierre est éteinte.

P.-M. B.

LIVRE PREMIER

LE COMPAGNON D'HENRI IV

Un roi doibt recevoir, pour ses familiers,
Ou amis, non tous ceux qui en auront envie
Mais ceux qu'il connaitra d'une meilleure vie
Dignes d'estre receus en ce rang les premiers

Vincent DE LA FAYE.
(Étrennes au roy Louis XIII ; *Bibl. nat.*, ms nouv. acq. franç. 1772, f. 13.)

LES DÉBUTS D'UN COURTISAN

Une joyeuse animation régnait dans le village d'Haroué en Lorraine (1), en ce jour de Pâques fleuries de l'an de grâce 1579. Cette allégresse n'était due ni aux carillons de la fête, ni à la venue du printemps. Au nouveau château (2) — qui dressait ses tourelles à poivrières au-dessus des maisons basses aux toits rouges, tapies au long des coteaux, des vignes, et des eaux vertes du ruisseau du Madon, — un heureux événement bouleversait vassaux et serviteurs, se pressant dans les antichambres et les cours.

A quatre heures du matin, noble dame Louise de

(1) Haroué ou Harouel, suivant la vieille graphie des XVI[e] et XVII[e] siècles, en Meurthe-et-Moselle, arrondissement de Nancy. Fief tributaire de la châtellenie d'Ormes, il appartenait à la maison de Bassompierre depuis le XV[e] siècle. DURIVAL aîné, *Description de la Lorraine*, t. II, 1779, in-4, p. 115. H. LEPAGE, *Dictionnaire topographique de la Meurthe*, 1867, in-8, v° Haroué. *Annales de l'Est*, année 1904, p. 307. A la fin du XVIII[e] siècle, le village, appartenant aux Beauvau, fut nommé Craon.

(2) *Bibl. nat.*, Dossiers Bleus 62, doss. 1481, f. 18. E. BADEL, *A travers la Lorraine*, 1889, in-8, p. 20, 25, 49. H. LEPAGE, *Le château d'Haroué*, dans *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, t. XI, 1862, in-8, p. 47. E. OLRY, *Répertoire archéologique du canton d'Haroué*, dans *Mém. de la Soc. d'archéologie lorraine*, 1866, in-8, p. 122. Le château, maltraité pendant la guerre de Trente Ans, fut reconstruit par Boffrand au XVIII[e] siècle. Il subsiste du castel où naquit notre héros, deux tourelles, une vieille tour, un début de chemin de ronde et enfin une chapelle de « structure bizarre. »

Radeval, légitime épouse du maître de céans, très honoré seigneur Christophe de Betstein, chevalier, baron de Betstein (ou Bassompierre) de Haroué, de Rémonville, d'Ormes et de Baudricourt, grand-maître d'hôtel, chef des finances de Lorraine, et colonel de quinze cents reîtres au service du roi de France, venait de mettre au monde un nouvel héritier. Et c'était un garçon, fort bien portant : double cause de joie pour le chef de la grande maison féodale.

Mais, parmi ceux, qui félicitaient l'heureux père, qui se serait douté de la destinée du bébé, né en ce jour ? Car cet enfant devait avoir une aventureuse existence de soldat et de diplomate, illustrant à jamais le nom de la famille, grâce à son esprit, à sa bravoure et au mérite littéraire de ses curieux *Mémoires*, un caractère hardi, servi par une fière prestance, une beauté virile, une énergie sans scrupules, qui lui valut, dans un siècle de galanteries célèbres (1), d'innombrables victoires amoureuses et une renommée légendaire (2) parmi les grands séducteurs, les Nemours, les Bussy, les Lauzun, les Guiche, les Medina-Cœli et les Buckingham !

La maison, qu'il devait rendre fameuse, était de bonne et vieille noblesse, et tenait haut rang en Lorraine : elle était alliée à la famille ducale (3).

(1) E. MAGNE, *Madame de La Suze*, 1908, in-16, p. 7.

(2) « On nommait Bassompierre, dit TALLEMANT DES RÉAUX (*Historiettes*, éd. Monmerqué, t. III, p. 338) ceux qui excelloient en bonne mine, en propreté et en bonne humeur. » Cf. François DE SOUCY, *La conduite des courtisans*, 1646, in-4, dédicace à Bassompierre.

(3) Aussi, le mardi suivant, le souverain du pays, Charles III, assista au baptême du petit garçon, auquel sa marraine, la belle Diane de Dammartin, marquise d'Havré, donna le pimpant et joli prénom de François. L. DAVILLÉ, *Les prétentions de Charles III, duc de Lorraine, à la couronne de France*, 1900, in-8, p. 9. Sur la famille de Bassompierre, outre les renseignements fournis par le maréchal au début du *Journal*, ainsi que ceux donnés par M. de Chantérac dans son édition, grâce aux mémoires de l'abbé Lyonnois et aux « observations sur le genuit de la maison de

Christophe de Bassompierre, entre autres, avait joué un rôle fort actif dans sa patrie. Par suite des événements et sous l'influence de sa femme, originaire de Normandie (1), il s'était résolument tourné vers la France ; il avait été mêlé à la vie du grand royaume voisin : tout en restant fidèle officier lorrain, il trouva facilement à employer son épée pendant les guerres civiles. Avec d'autres grands chefs militaires allemands, le rhingrave Jean-Philippe, et Pierre-Ernest de Mansfeld, il figura comme colonel de reîtres dans l'armée royale, puis servit avec gloire dans les rangs des catholiques.

Henri III, pour reconnaître ses bons services (2), lui vendit le 6 octobre 1575, à condition de rachat perpétuel, les seigneuries normandes de Saint-Sauveur-le-Vicomte, Saint-Sauveur-Lendelin et Néhou (3). Cette transaction devait être particulièrement agréable à la jeune femme du capitaine lorrain : l'acquisition de ces belles terres rattachait sa nouvelle famille à la province chérie de son enfance. Mais Bassompierre se brouilla avec le souverain et se vit retirer le bénéfice accordé : il réclama, et obtint gain de cause en 1582 ; la question de ces domaines, d'ailleurs, devait causer encore beaucoup d'ennuis à ses héritiers (4).

Bassompierre », voir le P. Anselme, *Histoire généalogique des grands officiers de la Couronne*, t. VII, p. 465-469. Le P. Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, t. III, p. 144. Tallemant, *Op. cit.*, t. III, p. 130. *Journal d'archéologie lorraine*, 1867, in-8, p. 99. *Notice généalogique* de M. de Woëlmont, 1925, in-8.

(1) Voir l'épithalame d'Amadis Jamyn à propos de leur mariage : *Œuvres poétiques d'Amadis Jamyn*, 1575, in-4, f. 265 v°.

(2) *Mémoires de Claude Haton*, éd. Bourquelot, 1857, in-4, p. 849.

(3) Toutes ces localités sont situées dans le département de la Manche. Cf. à ce sujet, *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XVIII, p. 6. *Bibl. nat.*, Pièces originales, t. 210, doss. 4731, f. 37-54. *Journal* de Bassompierre, t. IV, p. 392.

(4) Sur Christophe de Bassompierre, *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 1481, f. 97 ; Cinq-Cent Colbert 471, f. 91, 147, 148, 334, 421 ; Lorraine 131, f. 132 ; Pièces originales, t. 210, dossier 4731, f. 14-26 ; Cangé 62, f. 222. Dom A. Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. III, 1728,

Christophe devint désormais l'adversaire d'Henri, dont il blâmait les compromissions avec les protestants. Partisan du duc de Guise, il organisa la Ligue en Lorraine (1), et ce fut dans un de ses châteaux, affirme Tallemant (2), que cette « union » fut jurée. Il joua, dès lors, un rôle très actif, combattant ou négociant, car il avait, semble-t-il, de très réelles qualités de souplesse et de décision et il savait diriger les ambassades les plus difficiles (3). C'est lui qui traita, au nom du duc, à Joinville et à Nemours, et il tenta ensuite de rappocher le roi et M. de Guise en 1586. Il était même aux côtés du souverain avec ses reîtres, quand le changeant Valois se retourna contre les huguenots, ses alliés de la veille (4).

Cette collaboration ne pouvait durer et la lutte reprit entre le suzerain et son vassal ; aussi le duc de Lorraine, Charles III, eut des conférences avec le duc rebelle, dans le château même de M. de Bassompierre (5). Le brave colonel des reîtres échappa, plus tard, aux meurtres de Blois ; il se sauva « la barbe demi-faite (6) » jusqu'à Chartres, dont il souleva la population, puis, combattant aux côtés de son suzerain, il prit Verdun.

in-fol., col. 53. Le Paulmier, *Ambroise Paré*, 1885, in-8, p. 70. L. Anquez, *Henri IV et l'Allemagne*, 1887, in-8, p. 64. M. Deloche, *Les Richelieu, le père du cardinal*, 1923, in-8, p. 238.

(1) P. de L'Estoile, *Mémoires-journaux*, éd. Brunet, t. II, p. 228. Mis de Beauvais-Nangis, *Histoire des favoris*, 1611, in-16, p. 141. *Lettres de Catherine de Médicis*, éd. Baguenault de Puchesse, t. VII, 1899, in-4, p. 199, Fr. v. Bezold, *Briefe des Pfalzgraben Johann-Casimir*, t. I, p. 396. Dom Calmet, *Op. cit.*, p. 70. L. Davillé, *Op. cit.*, p. 25-34.

(2) *Historiettes*, *éd. cit.*, t. III, p. 332. Davillé, *Op. cit.*, p. 72.

(3) *Arch. des Aff. Etrang.*, France ; Mém. et doc., t. 208 et 209.

(4) *Mémoires de Michel de La Huguerye*, éd. de Ruble, t. III, 1880, in-8, p. 385. *Lettres de Catherine de Médicis*, t. VIII, p. 323, et IX, p. 203. A. Tuetey, *Les Allemands en France*, t. I, 1888, in-8, p. 86. J. de Croze, *Les Valois et Philippe II*, t. VI, 1886, in-16, p. 405-408.

(5) *Revue Historique*, t. XLI, 1889, in-8, p. 258.

(6) *Nouveaux mémoires de Bassompierre*, 1803, in-16, p. 148.

Lors de la lutte contre le roi de Navarre, le futur Henri IV, tacticien habile et adversaire redoutable, il fut blessé à Ivry. Il représenta le duc de Lorraine dans les longues négociations, qui suivirent et où il fut en fréquentes relations avec l'habile émissaire du Béarnais, le cardinal Pierre de Gondi. Il parvint à conclure avec Nicolas de Harlay-Sancy le traité de Saint-Germain, confirmé à Folembray, en mai 1596. C'était la fin de la Ligue (1).

Dès lors, M. de Bassompierre, revenu dans sa patrie, se consacra au service de son duc, dont il dirigeait les finances (2). Il arrondissait ses domaines et ses revenus, grâce à des rentes à Dombasle, des dîmes à Tressange et à Betstein, et au « gaignage » de Ludelange (3). Henri IV lui vendit la seigneurie de Vaucouleurs (4), il avait acquis une fortune considérable, qui lui permettait de faire des avances de fonds importants à son suzerain (5).

Telle fut la vie ardente et pleine du père du futur maréchal. Soldat estimé, diplomate habile dans l'art des

(1) *Arch. des Aff. Étrang.*, Espagne, Corr. pol., t. 331, f. 137. *Bibl. nat.*, ms. franç. 7176, f. 51 *Lettres d'Henri IV*, éd. Berger de Xivrey, t. III, p. 116, 778 et IV, p. 195. Prince Galitzin, *Lettres inédites d'Henri IV*, 1860, in-8, p. 388. H. Lepage, *Lettres et instructions de Charles III, duc de Lorraine*, dans *Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine*, t. IX, 1864, in-8, p. 181. G. Hérelle, *La Réforme et la Ligue en Champagne*, t. II, 1892, in-8, p. 275-563. Davillé, *Op. cit.*, p. 177, 236, 259. R. de Bouillé, *Histoire des ducs de Guise*, t. IV, p. 66. A. Digot, *Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine*, t. IV, 1855, in-8, p. 291. *Documents d'histoire*, 1911, in-8, p. 489. *Annales de l'Est*, 1901, p. 73 et 1909, p. 462.

(2) *Bibl. nat.*, ms. franç. 19680, f. 11.

(3) *Bibl. nat.*, Pièces originales 210, doss. cit., n°s 35 et s. *Documents relatifs à l'histoire des Vosges*, t. VIII, 1884, in-8, p. 160. *Revue des autographes*, mai 1909, n° 214.

(4) *Arch. nat.*, K. 187, liasse 3, n° 6. *Lettres d'Henri IV*, *éd. cit.*, t. VIII, p. 621.

(5) *Bibl. nat.*, ms. Lorraine 131, f. 132 ; Pièces originales 210, doss. cit., n°s 30 à 36.

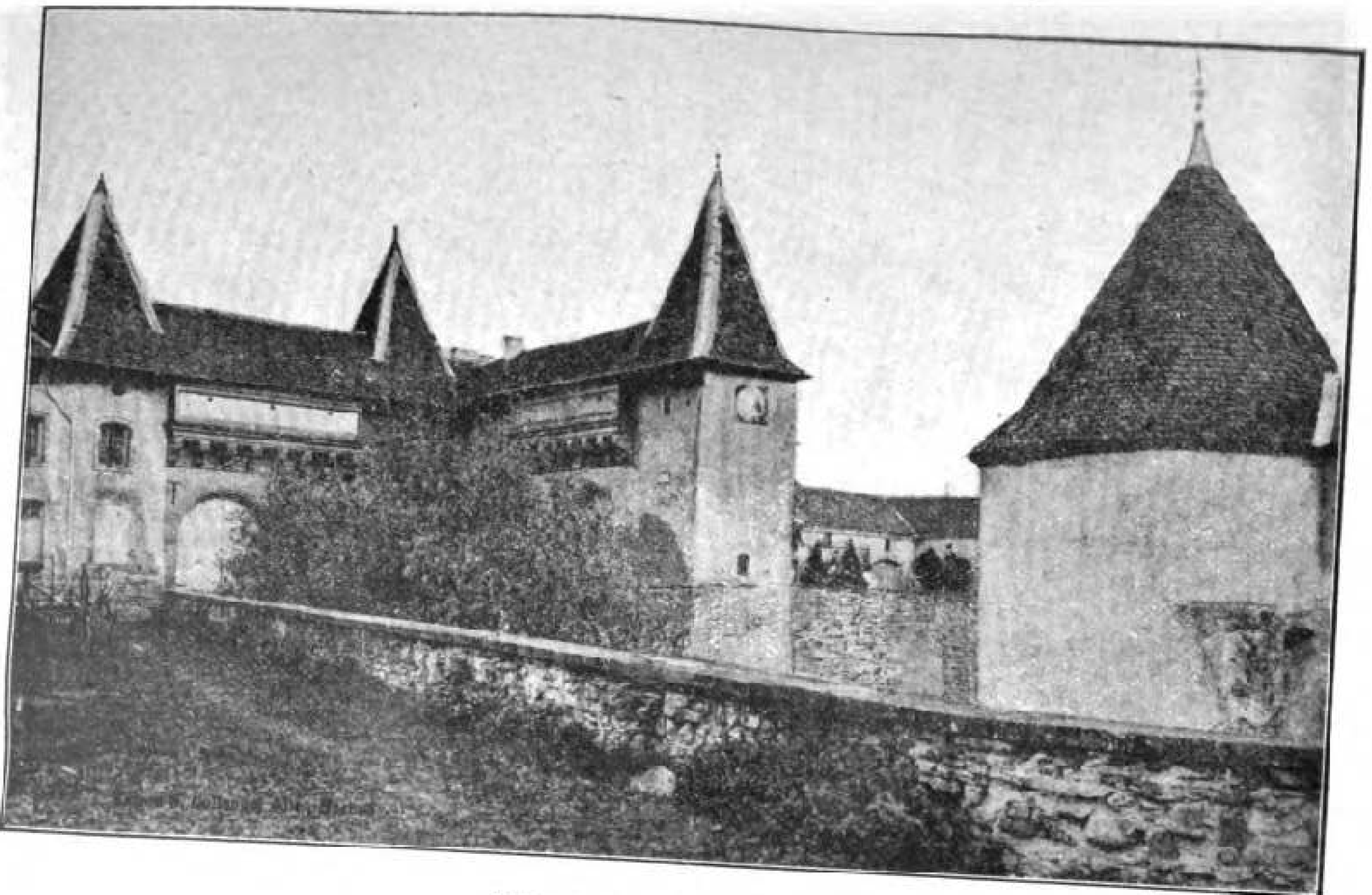
intrigues et des négociations les plus ardues, il était bon avec les siens, aimait les femmes, assure Tallemant (1) et se plaisait à goguenarder. Plus d'un trait de son caractère devait se retrouver dans son fils.

Celui-ci grandissait au château d'Haroué, au milieu de ces agitations, près de sa sœur aînée, Diane, et de ses jeunes frères, Jean et Georges-African (2). La demeure était vaste et confortable, garnie de meubles précieux, de belles orfèvreries, de riches vaisselles ; des tentures de Damas et des pavillons de taffetas de Chine ornaient les hautes salles. Les tapisseries y représentaient, aux yeux émerveillés des enfants, les aventures de la jeunesse de Paris, l'histoire de Josué ou la légende de Narcisse ; parfois, la bande joyeuse s'égarait jusqu'aux lointaines cuisines, où s'alignaient de grandes bassinoires, de superbes landiers, et de vastes coquemarts de cuivre rouge (3)... D'autres fois, groupés autour d'une vieille servante bavarde, ils écoutaient, sans se lasser, le beau

(1) *Historiettes, éd. cit.*, t. III, p. 333.

(2) Le P ANSELME, *Op. cit.*, p. 467. Cf. *Bibl. nat.*, ms. franç. 25233, 26265 et nouv. acq. franç. 9653. Sur notre héros, voir : *Bibl. nat.*, Dossiers Bleus 62, doss. 1484, f. 11 v°. Cabinet d'Hozier 29, doss. 683, n° 2 ; *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 1 et s. (introd. de M. de Chantérac) ; le P. ANSELME, *Op. cit.*, t. VII, p. 464, t. IX, p. 142 ; L. MORÉRI, *Grand Dictionnaire historique*, t. II, 1769, in-fol. p. 167, Ch.-M. DE FELETZ, *Jugements historiques et littéraires*, 1849, in-8, p. 78 ; *Nouvelle biographie Didot*, t. IV, 1869, in-8, col. 708 ; *Biographie Michaud*, t. V, 1811, in-8, p. 505 ; Chevalier DE COURCELLES, *Dictionnaire des généraux français*, t. I, 1820, in-8, p. 371 et s. ; PINARD, *Chronologie historique militaire*, t. II, 1780, in-4, p. 456 ; E. BADEL, *Les gloires militaires d'Haroué*, 1896, in-8 ; le même, *Les monuments d'Haroué*, 1897, in-8 ; le même, *Les gloires militaires de la Lorraine, François de Bassompierre*, 1896, in-8.

(3) *Inventaire des biens, provenant de la succession d'African de Bassompierre, marquis de Hémoville*, publ. p. A. Gaspard dans *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, t. IX, 1867, in-8, p. 300 et s. Cf. sur d'autres objets ayant appartenu aux Bassompierre, *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, mars 1896, p. 155 ; *Mémoires des antiquités de la Côte-d'Or*, t. IX, 1872, in-4, p. CXVI ; *Bulletin monumental*, 1888, in-8, p. 5.



(Photo Collonge)

LE CHATEAU DE BASSOMPIERRE
à Haroué.

conte de la fée d'Ogerweiler, qui dut quitter son amant, le vaillant comte Jean de Wisse, parce qu'elle s'était laissé surprendre avec lui. Mais elle lui avait fait don de trois présents : une cuiller, une bague et un gobelet, mystérieux objets dont l'un était resté en possession des Bassompierre, descendant de ce mortel fortuné (1).

Parfois, des visites importantes troublaient les jeux. Le duc de Guise, Henri le Balafré, vint résider au château pour y conclure un traité avec les colonels des lansquenets et des reîtres (2). Des réfugiés français s'arrêtèrent un soir sous le toit hospitalier ; c'étaient Jean de La Haye, sieur de Chanteloup, Henri de Silly, comte de La Roche-Guyon, et un indélicat trésorier, Benoît Milon, sieur de Videville (3). Enfin, le bourg fut brûlé par les reîtres en 1587, et toute la famille dut se réfugier à Nancy (4).

L'enfant apprenait alors à lire. Il avait pour précepteur un prêtre normand, Nicolas Cirée, probablement attaché à la personne de sa mère. D'esprit vif, désireux d'apprendre, François fut un excellent écolier. Aussi ses parents résolurent de lui donner une instruction plus étendue que celle des jeunes nobles, qui se contentaient, en général, de quelques notions de mathématique et d'art militaire, et apprenaient, avant tout, à monter à cheval, à chanter et à danser (5).

En 1588, commencèrent pour les petits Bassompierre, les études sérieuses. Un précepteur, Gravet, un maître

(1) *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 6. TALLEMANT, *Op. cit.*, t. III, p. 331. Les frères GRIMM, *Traditions allemandes*, trad. Theil, 1838, in-8, p. 104.

(2) *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 39. DAVILLÉ, *Op. cit.*, p. 81.

(3) P. DE L'ESTOILE, *Op. cit.*, t. I, p. 141, 201 ; t. II, 149. DELOCHE, *Op. cit.*, p. 140.

(4) *Bibl. nat.*, ms. Cinq-Cent Colbert 10, f. 213. *Revue historique*, t. XII, p. 258.

(5) L. MEILLET, *Discours politiques sur Corneille Tacite*, 1679, in-8, p. 399. A. FRANKLIN, *Dictionnaire historique des arts et métiers de Paris*, 1906, in-4, p. 3.

d'écriture, Clinchamp, et un luthier, La Motte, leur enseignèrent les premiers éléments. Tout ce travail laissait encore des loisirs aux gamins. François en profitait pour se faire conter l'histoire de sa famille, si bien que, plus tard, parvenu au déclin, il put écrire, grâce à son extraordinaire mémoire, une notice généalogique fort exacte sur les maisons de Ravensberg et de Ravenstein, origines de sa lignée, et où il fit défiler tous les souvenirs des grands ancêtres, serviteurs de l'Empire et des ducs de Lorraine, colonels de reîtres, baillis de Vosges, prévôts de Mayence, abbesses d'Épinal et coadjutrices et « secrètes » de Remiremont ; plus qu'aucun autre, il sut l'énumération complète et exacte des fiefs riches et innombrables : Rosières-aux-Salines, Pulligny, Accraigne, Rémoncourt, Chicourt, Rémoville, Le Châtelet, Baudricourt, Ville-sur-Iton, Ormes, aux bois remplis de « coulons » et Mandres-sur-Vaires (1) !

Les enfants durent quitter la maison natale pour poursuivre leur instruction. Par suite des relations de leur père avec l'Allemagne, Jean et François allèrent faire leur « troisième » à Fribourg-en-Brisgau. Là, leur précepteur, Gravet, par un geste regrettable, tua leur maître de danse ; les deux collégiens durent revenir à Haroué, puis s'en allèrent suivre les cours de « seconde » et de « première » à Pont-à-Mousson (2). Leur travail ne les empêchait pas d'ailleurs de prendre part aux fêtes de la

(1) Rosières, Meurthe, arrondissement Nancy, canton Saint-Nicolas-du-Port. — Pulligny et Accraigne, id., canton Vézelise. — Rémoncourt, Vosges, arrond. Mirecourt, canton Vittel. — Chicourt, Meurthe, arrond. Château-Salins, canton Delme. — Rémoville, et Le Châtelet, Vosges, arrond. Neufchâteau, canton Châtenoy. — Baudricourt et Ville-sur-Iton, id., arrond. Mirecourt, canton Dompaire. — Ormes, Meurthe, arrond. Nancy, canton Haroué. — Mandres, Vosges, arrond. Neufchâteau, canton Bulgnéville. — Voir sur ces possessions, *Recueil de documents sur l'histoire de la Lorraine*, t. IV, p. 39, 59.

(2) N. Henry, *Histoire de Pont-à-Mousson*, 1839, in-8, p. 22 et s.

cour de Lorraine, à Nancy, et à de petits tournois, où ils combattaient de jeunes seigneurs de leur âge, Charles de Savigny, vicomte d'Estoges, Claude et René d'Anglure d'Amblix et Bertrand de Vignolles-La-Hire.

Leur père les confia à un nouveau gouverneur, Georges de Springuesfeld. Celui-ci les mena tout droit recevoir l'enseignement des Jésuites à l'alme université d'Ingolstadt (1) où ils s'adonnèrent à l'étude de la rhétorique, de la logique, de la physique et de la « sphère. » Puis, ils traversèrent le vaste champ des connaissances philosophiques, non sans prendre part aux grandes chasses ducales. François, tout particulièrement zélé, ajouta à ses connaissances les « institutes », les « cas de conscience », les aphorismes d'Hippocrate, l'éthique et la politique d'Aristote ; il exagérait, prolongeant tard ses veilles studieuses. Springuesfeld devait l'arracher de force aux bouquins, pour le mener aux divertissements de nature à empêcher l'anémie corporelle et cérébrale.

Ce ne fut pas du temps perdu. Le futur maréchal acquit une culture qu'aurait pu envier plus d'un licencié. Toute sa vie, il s'intéressa à l'étude et dans la longue prison, où se termina sa brillante carrière, il eut au moins la consolation de lire, d'apprendre encore et d'écrire (2). Il savait convenablement le latin, parlait couramment l'italien et l'espagnol ; ainsi pouvait-il s'exprimer en cinq langues, puisque, par suite de son origine lorraine et normande, il avait appris dès l'enfance tous les secrets de l'allemand et du français : cette facilité le servit plus tard dans ses ambassades (3).

(1) Le P. Ch.-H. Vandikne, *Histoire de l'Université d'Ingolstadt*, t. II, 1887, in-8, p. 133.

(2) La culture du maréchal se prouve par la variété de son curieux répertoire. Voir à ce sujet, l'appendice de cet ouvrage.

(3) Notamment en Suisse. — Bassompierre, par contre, ne savait pas l'anglais, ce qui ne l'empêcha pas d'être envoyé deux fois en mission en Grande-Bretagne.

Cette culture exceptionnelle fit que le Lorrain s'intéressa à plus d'une question, dédaignée alors par la noblesse ignorante. Il aima à étudier des problèmes philosophiques, moraux, religieux, en plus de questions littéraires, historiques, scientifiques et techniques, et, lecteur acharné, réunit une très belle bibliothèque (1). Amateur de poésie et ne dédaignant point de taquiner les Muses, sans grand succès d'ailleurs (2), il fut un des hôtes zélés de l'Hôtel de Rambouillet à ses débuts (3), et protégea des poètes, François de Rosset, Honorat Laugier de Porchères et Claude de Malleville (4). Les faméliques écrivassiers, — bien qu'il ne pût se montrer généreux à leur égard, à cause de l'état de ses finances, follement dépensées, — le hantèrent et le célébrèrent. Le sieur du Souhait (5), l'auteur d'une tragédie, Paul Chevalier (6), Gillet de La Tessonnerie (7), Billaine (8), Demoreaux (9), François de Soucy (10), Vanini (11), lui dédièrent leurs œuvres. Des épistoliers, Gombauld, Maynard, Rangouze (12), lui adressèrent de belles missives, et des versificateurs, l'hétéroclite Louis de Neufger-

(1) Voir l'appendice. Quoique bon catholique, il étudia quelque peu les questions obscures, auxquelles s'essayaient les astrologues, les initiés et les écrivains hermétiques, ce qui le fit passer pour libertin. Sa famille était très croyante ; quelques membres, Normands, étaient protestants (*France protestante*, 2e éd., t. I, p. 950 et III, p. 1092).

(2) F. Lachèvre, *Bibliographie des recueils de poésie du XVIIe siècle*, t. II, p. 91.

(3) E. Magne, *La fin troublée de Tallemant des Réaux*, 1922, in-18, p. 46.

(4) Chantérac, Introd. au *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. xxv. Rosset lui dédia ses *Lettres amoureuses* et sa traduction des *Jours caniculaires*.

(5) *Les sages destinées de Chloris*, 1609, in-16.

(6) *Philis*, 1609, in-16. — (7) *L'art de régner*, 1648, in-16. — (8) *Le sommaire armorial*, 1638, in-4. — (9) *Péristandre*, 1632, in-8. — (10) *La conduite du Courtisan*, 1646, in-4. — (11) *De admirantis Naturae, reginae mortalium, arcanis*, 1616, in-8.

(12) *Lettres de Gombaud*, 1647, p. 63 ; *de Maynard*, 1673, in-4, p. 3 ; *de Rangouze*, 1645, in-8 et 1650, in-8, p. 93.

main (1), l'aimable Auvray (2), le bon biberon d'Assoucy (3), le goinfre Saint-Amant (4) et le fidèle ami et serviteur Malleville (5) l'ont chanté.

Les parents des jeunes gens avaient résolu, pour compléter leur éducation, de les faire voyager. Mais leur père mourut d'une apoplexie à Nancy, le 22 avril 1596 (6). François dut, avec son frère, revenir auprès de sa mère pour assister aux funérailles et s'occuper du règlement de l'important héritage, avant de partir, toujours avec son frère, pour l'Italie, centre des élégances et de la « politesse (7). » Un mentor les accompagnait, pour éviter les imprudences et les folies d'enfants, lancés librement dans la vie, au sortir des disciplines scolaires. C'était le sieur de Mallaville, vieux gentilhomme expérimenté ; Springuesfeld était aussi de la partie, ainsi qu'un ami du père disparu, M. d'Arandel. Toute cette bande traversa l'Alsace, la Bavière, le Tyrol, passa à Trente, à Vérone, à Mantoue. A Florence, le grand-duc Ferdinand Ier, qui avait épousé la fille du duc de Lorraine, Christine, les reçut à merveille. Il leur fit visiter ses maisons de plaisance et ses beaux jardins de Pratolino et de Lambrogiano. C'est là que François vit pour la première fois celle, dont il devait être si longtemps le fidèle serviteur, la princesse Marie de Médicis (8). Mais

(1) *Œuvres de L. de Neufgermain*, 2e partie, p. 156. TALLEMANT, *Op. cit.*, t. III, p. 211. VOITURE, *Œuvres*, éd. Ubicini, t. II, p. 407. CH. AMÉLINEAU, *Notes d'histoire*, s. d., in-16, *passim*. E. MAGNE, *Le plaisant abbé de Boisrobert*, 1909, p. 110. E. MAGNE, *Voiture et les origines de l'hôtel de Rambouillet*, 1911, in-16, p. 114. — (2) *Autres œuvres du sr Auvray*, 1631, in-8, p. 10, 13, 18. — (3) *Poésies et lettres de M. Dassoucy*, 1653, in-12, p. 40. — (4) *Œuvres de Saint-Amant*, éd. Livet, t. II, 1856, in-16, p. 434.

(5) *Œuvres de Malleville*, 1649, in-8, *passim*.

(6) TALLEMANT, *Op. cit.*, t. III, p. 346.

(7) L. BATIFFOL, *Vie intime d'une reine de France*, s. d., in-8, p. 453.

(8) F. HAYEM, *Le maréchal d'Ancre et Léonora Galigaï*, 1910, in-8. p. 35.

qui aurait pu prédire à la nièce du souverain toscan un tel avenir, et voir en elle l'exigeante épouse d'un grand souverain et l'incapable régente du royaume de France ?

Le merveilleux voyage continua, et les splendeurs de Rome défilèrent. A Naples, le vice-roi espagnol, Enrico de Gusman, comte d'Olivarès, les accueillit chaleureusement : il avait connu Christophe de Bassompierre, qu'il considérait comme le plus noble caractère qu'il eût encore rencontré ; il traita ses enfants comme s'ils avaient été ses fils. Il leur fit donner des leçons d'équitation par les maîtres des académies napolitaines, Giovanni-Baptisto Pignatelli (1), Horatio Pintaso et Cesare Mirabello ; il ordonna à ses médecins et à ses serviteurs de veiller avec soin sur eux, lors d'une terrible petite vérole, dont ils furent atteints.

Ils quittèrent ensuite cette cour hospitalière, rejoignirent Florence, où ils résidèrent six mois (2), prenant part aux divertissements de l'entourage du grand-duc : « calcio » (3), « palio » (4), comédies et fêtes. Ils poursuivirent leur éducation d'écuyers sous la direction des toscans Rustico Picardini et Lorenzino ; ils apprirent les secrets de l'escrime avec « messer » Agostino ; les ingénieurs Giulio Parigi et Bernardo de La Girandole leur donnèrent quelques préceptes de l'art des sièges et des fortifications. Profitant de ses leçons, François devenait un cavalier accompli, apprécié de tous.

Mais cette vie idéale ne pouvait continuer ; les Lorrains allèrent passer la fête de Noël à Notre-Dame-de-Lorette (5) et eurent l'honneur de loger à la Santa-Casa. Ils

(1) Vallet de Vériville, *Histoire de l'Instruction publique*, 1849, in-8, p. 262.

(2) Hayem, *Op. cit.*, p. 67.

(3) Ballon.

(4) Course, dont l'enjeu est un ruban de soie, *palio*.

(5) Ce pèlerinage célèbre était situé dans une petite ville des Marches, près d'Ancône. Plus de 200.000 fidèles venaient, chaque

y rencontrèrent toute une troupe de jeunes Français écervelés, avides de combats et d'aventures. C'étaient Claude et René d'Anglure, Henri de Balsac, sieur de Clermont d'Entragues (1) et le baron de Crapados. L'un d'eux proposa d'aller bouter les Turcs hors de Hongrie, mais peu avaient la bourse assez garnie pour entreprendre un si beau dessein. Avec ce naturel changeant, caractéristique de la race gauloise, ce projet fut écarté et l'on décida de faire des offres de services au pape Clément VIII, qui voulait reprendre le Ferrarais à l'entreprenant César d'Este. Bassompierre fut chargé d'exposer cette offre de loyal concours au cardinal Pietro Aldobrandini, qui reçut assez froidement les gentilshommes déconfits, malgré les beaux discours de leur orateur. A la veillée, les jeunes gens exhalèrent leur irritation ; le frère du futur maréchal, Jean, proposa alors de s'adresser à la maison d'Este, qui était alliée aux familles, royale de France et ducales de Parme et de Lorraine. Tous approuvèrent, enchantés de jouer un vilain tour au représentant du Saint-Siège. Notre Lorrain, sans s'indigner contre ce projet assez sacrilège pour des épées catholiques, voyait plus tard dans cette singulière virevolte « une preuve de l'esprit volage des Français » et il ajoutait avec philosophie : « La fortune est maîtresse des actions des hommes, puisqu'avec l'intention de porter nos premières armes contre les infidèles, nous fûmes amenés à les porter contre le Pape (2). »

année, à la « Casa », maison de la Vierge, apportée en Italie par les anges.

(1) C'est la première fois que Bassompierre rencontra un membre de cette famille, qui devait jouer un si grand rôle dans sa vie.

(2) *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 53. Bassompierre, bon catholique cependant, faillit marcher contre le pape encore une fois, lorsqu'il offrit ses services, en 1607, à Venise : E. Rott, *Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie*, 1882, in-8, p. 370. J. Nouaillac, *Villeroy, secrétaire d'État et ministre*, in-8, p. 340.

César d'Este accueillit avec bienveillance ces enthousiastes partisans : mais ce prince n'avait pas d'argent — nerf de la guerre — dans ses coffres. Il trouva mille prétextes pour différer l'entrée en campagne ; les prêtres de son pays le traitaient en excommunié, et cet Italien croyant ne songea plus qu'à négocier par l'entremise de sa sœur, la duchesse d'Urbin, Lucrèce. Les volontaires, encore déçus, n'eurent plus qu'à s'en aller, ce qu'ils firent.

Les Bassompierre, renonçant provisoirement aux aventures, rengainèrent poignards, flamberges et casques et reprirent leurs voyages interrompus. Ils virent Padoue la savante, Venise la charmante, Mantoue, où ils évoquèrent l'ombre de Virgile, Pavie, illuminée encore du souvenir du roi-chevalier, et Gênes, la perle magnifique de la Méditerranée. Là, une brouille malencontreuse sépara les deux compagnons, jusqu'alors unis par une fraternelle amitié.

Les deux fils de Christophe avaient dix-neuf et dix-huit ans. Élégants cavaliers, brûlant des feux de leur adolescence fraîche éclose, ils étaient très sensibles aux jolies rencontres, si faciles à faire sur les routes italiennes. A Gênes, ils succombèrent tous deux aux charmes de la fille du consul des Tudesques, une belle nommée Philippine (1). Cette jouvencelle coquette se plut probablement à exciter la passion et la jalousie réciproque des voyageurs, et elle réussit : les frères se querellèrent, si bien qu'ils furent même quelques jours sans se parler.

(1) Bassompierre ne désigne pas autrement cette belle : malgré sa réputation et bien qu'il fasse allusion à ses bonnes fortunes dans son journal, il se montre, en général, discret et courtois. Il n'a jamais désigné nettement que mademoiselle d'Entragues : il avait de bonnes raisons pour ne pas être chevaleresque en cette occasion. Lottin de Laval, *Les galanteries du maréchal de Bassompierre*, 1839, 4 vol. in-8, a écrit un roman inexact, insipide et mal présenté.

Ce petit fait mérite d'être signalé, car il est, d'après notre héros lui-même, le premier anneau d'une chaîne qui ne devait pas s'interrompre même pendant les années de Bastille et dont la longueur pourrait rendre jaloux le don Juan de Molière et celui de Byron.

A Milan, nouveaux spectacles, nouvelles fêtes. Les lacs italiens charmèrent les regards des jeunes voyageurs, et ce fut enfin le départ de ce lieu enchanté. François ne devait le revoir que plus de vingt ans après, en conquérant, monté sur son cheval de bataille et à la tête de ses mercenaires suisses. Il regagna, cependant, la demeure paternelle, non sans s'être attardé à Nancy, où séjournait la cour ducale.

Cependant, en bonne Normande, madame de Bassompierre désirait que ses fils entrassent au service du roi de France. Leur tuteur, l'Allemand Peter-Ernst von Mansfeld, s'y refusait. François dut aller le voir à Luxembourg, pour essayer de l'amadouer. Il fut convenu que le jeune homme irait auprès d'Henri IV ; il devait y rester peu de temps, puis se rendre, avec son frère, en Espagne. Les deux nouveaux paladins ne devaient s'engager dans l'un ou l'autre parti qu'après avoir fait le double voyage ; de plus, ils ne devaient faire de choix définitif qu'après consultations de leurs parents et amis.

Ce fut en bel équipage, dans de lourdes voitures de voyage, escortées de cavaliers caracolants, que toute la famille quitta le château d'Haroué, le 5 octobre 1598. Leur mère et leurs deux sœurs, Henriette et Catherine, accompagnaient les jeunes gens. Cette caravane parvint une semaine plus tard à Paris, défilant par les rues étroites et boueuses au milieu de la curiosité des badauds ; la famille s'installa rue Saint-Thomas-du-Louvre, à l'hôtel de Montlor, près du palais royal.

Malheureusement, le bon roi Henri n'était pas dans la capitale ; malade, il se reposait au château de Mon-

ceaux-en-Brie, à deux lieues de Meaux (1). Madame de Bassompierre ne connaissait personne à la cour du Béarnais ; elle s'adressa à un ami de son mari, Gaspard de Schomberg (2), qui lui conseilla d'attendre le retour du souverain. Les nouveaux arrivés, pour prendre patience, allèrent voir la sœur du roi, Catherine, duchesse de Bar. Cette grande dame, séduite par la bonne mine du jouvenceau François, voulait lui faire épouser la fille du vicomte René de Rohan, la jeune et belle Catherine. Mais le coquebin frais émoulu n'avait pas d'inclination pour le mariage. Il entendait bien jouir à pleines dents de la vie avant de se ranger, et ce sage projet fut écarté.

Cependant, le capitaine lorrain disparu avait laissé de bons souvenirs en France, même parmi ses adversaires. Les courtisans les plus huppés offrirent leurs services à sa veuve et les jeunes hommes virent ainsi les galants renommés : le bel Entraguet, Charles d'Entragues, un des survivants du fameux duel des mignons (3) ; Jacques de Harlay-Champvallon, célèbre par la passion qu'il inspira à la première femme de Henri IV, la très inflammable reine Margot (4) ; le maréchal Charles de Cossé-Brissac ; Timoléon d'Epinay-Saint-Luc, qui devait devenir le mari d'Henriette de Bassompierre (5) et surtout Antoine,

(1) Ce beau château, séjour favori de Catherine de Médicis, fut donné par Henri IV à la belle Gabrielle : il n'en reste rien. R. de Beauchamp, *Louis XIII d'après sa correspondance avec Richelieu*, 1902, in-4, p. 34. Poirson, *Histoire de Henri IV*, t. IV, p. 645. Th. Lhuillier, *Le château de Monceaux*, 1885, in-8.

(2) *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 380. Cf. *Bibl. nat.*, ms. Cinq-Cent Colbert, t. 10, f. 27, 212, 247.

(3) Voir à ce propos les livres de M. Moulon sur le duc d'Épernon.

(4) *Mémoires de Marguerite de Valois*, éd. Lalanne, 1868, in-16, p. 202. *Nouveaux mémoires de Bassompierre*, *éd. cit.*, p. 1. Sur la reine Margot, voir Merki, Saint-Poncy et *Revue du XVIe siècle*, t. I, p. 158, 355, t. XI, p. 2 et 193.

(5) Ce seigneur passait pour débauché. *Bibl. nat.*, ms. franç. 12637, f. 22.

comte de Gramont, fils de la belle Corisandre d'Andouins, une des favorites du roi. C'est alors aussi que François connut le grand écuyer, le beau Roger de Saint-Lary et de Termes, duc de Bellegarde, à la fois l'ami du souverain et son rival auprès des dames (1), esprit méchant et caractère malfaisant, mais roi incontesté de l'élégance.

François de Bassompierre fut bien accueilli de tous ces plumets. A un dîner, qui groupait ces joyeux compagnons, il fut décidé d'organiser un ballet (2), qu'on irait danser à Monceaux pour distraire le royal malade. Il semblait difficile d'y admettre le Lorrain, qui n'avait pas encore été présenté au Béarnais, et notre héros exposa lui-même, avec modestie, cette objection. Alors, l'entreprenant Claude de Lorraine, prince de Joinville (3), trouva un moyen de tout arranger. « Nous arriverons de bonne heure ; vous ferez la révérence au roi, et le soir nous danserons. » Et Bassompierre n'eut plus qu'à apprendre les figures. Quel rêve pour un jeune provincial, débarqué de la veille, que d'être présenté ainsi à la cour, avec l'élite de la jeunesse, Charles, bâtard de Valois,

(1) C'est probablement lui l'auteur du roman à clef sur les aventures d'Henri IV, *Les amours du grand Alcandre*. Voir : P. Paris, *Bulletin du Bibliophile*, juin 1852, p. 812. Hauser, *Sources de l'histoire de France : XVIe siècle*, t. IV, 1915, in-8, p. 55.

(2) Danse figurée, où se représente une action, avec dialogue, chant, chœurs, pas et figures de danses (pavanes, branles). Ce goût, venu d'Italie, devint une fureur. P. Lacroix, *Ballets et mascarades de cour sous Henri IV et Louis XIII*, t. I, 1868, in-18, p. v et s. P.-L. Jacob, *Catalogue de la bibliothèque de M. de Soleinne*, t. III, 1844, in-8, p. 79, 88. G. Bapst, *Essai sur l'histoire du théâtre*, 1893, in-4, p. 212. Fournel, *Les contemporains de Molière*, t. II, 1863, in-16, p. 178-222. L. Batiffol, *La vie intime d'une reine de France*, p. 129. J. Barclay, *Argenis*, trad. Marcassus, 1638, in-8, p. 451.

(3) C'est le futur duc de Chevreuse, le second mari de la belle et intrigante Marie de Rohan. Voir sur eux les historiettes de Tallemant (t. I, p. 157), les livres de Cousin et Batiffol et P.-M. Bondois, *Madame de Chevreuse en Angleterre*, 1925, in-8.

comte d'Angoulême (1), Charles-Emmanuel de Lorraine-Guise, M. de Bellegarde, Antoine de Gramont, César-Auguste de Saint-Lary, baron de Termes, Annibal de Schomberg, Bertrand de Rastignac !... Le sujet choisi fut assez scabreux et prouve la grossièreté foncière, qui régnait dans l'entourage d'Henri IV, et l'étrange camaraderie que le roi permettait aux jeunes gens, qui le servaient (2). Les jeunes compères, en effet, représentèrent des barbiers, parce que le Béarnais avait dû avoir recours à leurs bons offices pour une opération, sur laquelle il aurait été de bon goût de ne pas insister.

Le programme fixé ne put être exécuté complètement. Le roi, prévenu de leur arrivée, fit en sorte de les arrêter à Meaux, où tous les danseurs s'habillèrent, pour ne parvenir au château que le soir. Le Lorrain ne fut donc pas présenté avant le ballet (3). Lorsque les masques furent retirés, après la fin du divertissement, Henri, avec cette bonhomie un peu feinte, qui lui gagnait les cœurs, demanda où était Bassompierre. Le jeune homme lui embrassa les genoux, mais l'autre le releva, et, gagné par sa bonne grâce, lui fit force caresses. Le nouveau venu, qui n'avait eu affaire jusqu'alors qu'à de petits princes entichés de leur mince pouvoir, fut surpris de voir tant de bonté en un si grand souverain. Le Vert-Galant le prit par la main sans façon et le mena faire la révérence à sa belle maîtresse, la blonde Gabrielle d'Es-

(1) C'est le duc d'Angoulême, le fils de Charles IX et de Marie Touchet. Ce personnage, un des grands ennemis de Bassompierre, pourri de vices, et intelligent d'ailleurs, joua un triste rôle sous Henri IV, comme il sera dit au cours de cette étude.

(2) Sur la rudesse grossière des mœurs de la Cour, HAYEM, *op. cit.*, p. 35 ; MICHELET, *Histoire de France*, nouv. éd., t. XIII, 1876, in-16, p. 65.

(3) *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 64. M.-J. BALLIEU, *Henriette d'Entragues*, 1887, in-8, p. 26.

trées, duchesse de Beaufort, la reine de la fête (1). L'étranger était adopté...

(1) Sur cette femme, et en sens contraire : DESCLOZEAUX (*Revue historique*, 1886, p. 51) et JANMART DE BROUILLANT, *La liberté de la presse au XVII[e] siècle*, 1888, in-8, p. 214.

A LA COUR DU VERT-GALANT

Bassompierre devint donc un des gentilshommes les plus brillants de la cour du Vert-Galant. Son esprit et sa verve plurent au joyeux souverain et il fut bientôt un de ses familiers les plus fidèles avec « M. le Grand », Bellegarde, Henri, comte du Lude, Jean de Termes, marquis de Castelnau, François de Paule de Clermont, marquis de Montglat (1).

C'était un joli cavalier que notre Lorrain : corps souple et délié, traits fins, regards vifs, beaux cheveux bouclés et fière barbiche (2). Ainsi paré des dons de la Nature, quoi d'étonnant à ce qu'il charmât les belles, et d'autant plus qu'il ne s'embarrassait pas de vains scrupules, jouissait d'un aplomb phénoménal et d'une promptitude de décision fort utile aux intrigues des ruelles et des cours (3) ? Tout en restant civil et galant, il se permettait des vivacités de langage, qui ne détonnaient pas à

(1) Miss PARDOE, *The life of Marie de Médicis*, t. I, 1852, in-8, p. 59. MICHELET, *Loc. cit.* L. BATIFFOL, *Op. cit.*, p. 77.

(2) Sur la mode des moustaches, FOURNIER, *Variétés historiques*, t. III, p. 244. Voir à la fin de cet ouvrage l'appendice sur les portraits de Bassompierre.

(3) Madame THIROUX D'ARCONVILLE, *Vie de Marie de Médicis*, t. I, 1774, in-16, p. 14.

une époque encore peu polie (1). Il se plaisait aux reparties goguenardes, si bien qu'on a pu l'accuser d'aimer mieux perdre un ami qu'un bon mot (2). Habile, « il faisait toujours quelque affaire (3) », se pliait aux désirs de chacun et flattait tout le monde, sans exagérer : ainsi, ce Gascon de l'Est savait mériter les faveurs des dames et gagner les amitiés des hommes (4). Véritable type du courtisan, il devait, au cours des années, acquérir une souplesse, qui ne se brisa que devant la volonté supérieure d'un Richelieu. Dès les premières heures, il sut fort bien manœuvrer sur le terrain glissant de la cour.

C'était un étrange milieu (5). Le roi, tout à son amour pour la belle Gabrielle, parlait d'épouser cette jolie et incapable fille. Mais le sévère Sully empêchait, par sa sagesse, bien des folies. Henri, lassé des mercuriales du ministre, accueillit donc volontiers un jeune et nouveau compagnon, vif et prêt à toutes les escapades. Bassompierre accepta, de son côté, et sans se faire prier, cette vie gaillarde et de belle humeur. Il fut de ces seigneurs désœuvrés, qui ne songeaient qu'aux bals, ballets, combats de barrières et courses de bagues, ainsi qu'aux intrigues à la « soldade », où se mêlaient les subtilités de l'amour, les plaisirs des sens et les combinaisons de la politique (6). Il devint très vite le type même du

(1) Sur ses grossièretés débitées aux dames et à la reine, voir *Bibl. nat.*, ms. franç. 4259, f. 9, 10. Cf. le *Maurin des Maures* d'AICARD.

(2) TALLEMANT, *Op. cit.*, t. III, p. 334.

(3) *Id.*

(4) Sa moquerie lui attirait des désagréments. Le poète Sigogne lui « rabattit le caquet. » Par contre, il remit à sa place le méchant railleur de La Rochefoucauld. TALLEMANT, *Op. cit.*, t. I, p. 193 ; t. III, p. 339, 346.

(5) R. DALLINGTON, *The view of Fraunce* (1598), trad. Émérique, 1892, in-16, p. 75. S. RATEL, *La Cour de la reine Marguerite*, dans *Revue du XVI° siècle*, t. XI, 1924, in-8, p. 7.

(6) HANOTAUX, *Histoire de Richelieu*, t. I, p. 317.

coquebin de l'époque, qui alliait des raffinements déconcertants à un fonds de grossièreté révoltante (1), dansant, jouant, se battant, faisant l'amour ; superbe et blagueur, il traitait tout à la légère, même les questions les plus graves, soucieux avant tout de se donner cet air « galant » que madame de Rambouillet allait, ensuite, définitivement épurer et mettre à la mode, et qui cachait mal un profond mépris des femmes, sous des politesses momentanées (2). Il devint l'ami particulier de ceux, qui lui ressemblaient le plus : le duc de Guise, fils aîné du Balafré, qu'il avait déjà rencontré en Lorraine, César-Auguste de Saint-Lary, baron de Termes, Charles de Créqui, son fidèle compagnon d'armes, et le général des galères, Charles de Gondi (3).

Ces joyeux camarades étaient de toutes les fêtes : baptêmes, mariages, bals, comédies, chasses... Mais de brusques querelles, conséquences des intrigues ou résultant de prétextes ridicules, troublaient parfois leurs plaisirs. Tous aimaient à « gaber » et à se moquer les uns des autres (4). Parfois, la plaisanterie devenait sérieuse. A la foire Saint-Germain (5) de 1599, une violente dispute s'éleva entre M. de Joinville-Chevreuse et les deux frères, Termes et Bellegarde. Le Lorrain prit parti pour ces derniers ; un duel semblait inévitable, mais le roi accommoda le différend.

Ces incidents n'interrompaient pas la vie mondaine du nouveau courtisan ; le cercle de ses connaissances s'a-

(1) Tallemant l'accuse d'avoir gardé quelque chose de grossier et de peu dénoué.

(2) Voir la manière dont il se conduisit envers madame de La Suze (TALLEMANT, *Op. cit.*, t. III, p. 338). Madame de Motteville le trouva charmant à sa sortie de la Bastille.

(3) TALLEMANT, *Loc. cit.*, *Œuvres de Malherbe*, t. IV, p. 206.

(4) TALLEMANT, *Loc. cit.*

(5) Sur la foire Saint-Germain, voir les travaux de MM. Fromageot et Charrière.



(Ph Braun)

François de Bassompierre,
d'après la peinture originale d'A. Van Dyck.
(Collection de Mme la Marquise de Chantérac.)

grandissait. Un singulier gentilhomme, le duc Henry de Joyeuse, comte du Bouchage, le conduisit chez une dame dont la célébrité commençait à passer : c'était la savante Claude-Catherine de Clermont, veuve du maréchal de Retz, Albert de Gondi, l'auteur de la Saint-Barthélemy (1). Son introducteur, fort gaillard, fit le mondain toute la journée et, au soir, François l'accompagna jusqu'à sa demeure. Tandis qu'il rentrait chez lui dormir d'un bon sommeil, Joyeuse s'en allait tout droit au couvent des Capucins et s'y enfermait. Le grand seigneur avait disparu, il n'y avait plus que le frère Ange (2). Personne ne fut plus surpris que notre joyeux héros, en apprenant le lendemain la rapide transformation de son compagnon de la journée précédente.

Pour remplir les longs moments inoccupés de cette existence désordonnée, Bassompierre passait des heures aux jeux de cartes. Il y était habile, et y avait, en général, beaucoup de chance ; si bien que quelques mauvaises langues prétendaient qu'il savait tirer parti de son talent au *reversis*, à la *prime*, au *piquet* et à l'*écarté* (3). En tout cas, il a noté, dans ses Mémoires, plus d'une partie sensationnelle, et ses gains lui constituaient de bons revenus, qui lui permirent, en partie, d'entretenir le train considérable de sa maison (4).

Henri IV, qui n'aimait pas les gaspilleurs, et redoutait fort les quémandeurs, recourait aussi à la chance du jeu : il ne fut pas scandalisé par les mœurs du Lor-

(1) Ed. Frémy, *L'Académie des derniers Valois*, 1887, in-8, p. 153.

(2) Il sortit à nouveau du couvent, y rentra et après une vie scandaleuse, y mourut saintement en 1608.

(3) Sur le jeu, E. Fournier, *Variétés historiques et littéraires*, t. IV, 1856, in-16, p. 17. Louis XIII interdit les brelans en 1629 : Delamare, *Traité de la police*, t. I, 1725, in-fol., p. 459. R. Allier, *La cabale des dévots*, 1906, in-16, p. 119.

(4) Sur la magnificence de Bassompierre, généreux pour les siens, jusqu'au moment où il fut ruiné, voir Tallemant, *Op. cit.*, p. 334. *Œuvres de Malleville*, p. 185.

rain (1). Celui-ci, habilement, savait se laisser gagner parfois quand il jouait avec le souverain, et le Béarnais était tout heureux d'essayer de s'approprier les belles portugaises et autres pièces d'or, qui se trouvaient dans l'escarcelle de François. C'est ainsi que celui-ci eut l'honneur de figurer fort souvent au jeu du roi et de la duchesse de Beaufort ; c'est là que s'établit entre les trois partenaires une grande familiarité, pleine de franchise.

Un beau soir — un mardi de mars 1599, — Bassompierre déclara qu'il s'attardait en France, et qu'il aurait dû déjà, s'il avait suivi le programme fixé par sa famille, gagner l'Espagne. Mais il ajouta, non sans flatterie, qu'il avait été si charmé qu'il ne demandait qu'à devenir bon serviteur d'Henri et à consacrer désormais toutes ses forces à sa nouvelle patrie (2). Le Béarnais l'embrassa et, avec son habituelle exubérance méridionale, lui certifia qu'il ne pouvait trouver meilleur maître (3), tout prêt à assurer sa fortune. Et pour lui prouver immédiatement sa faveur, il lui confia la charge charmante de conduire à Paris Gabrielle d'Estrées. « Vous jouerez ensemble par les chemins », dit-il et cet ordre fut volontiers exécuté par le jeune plumet, qui ne demandait qu'à être le chevalier de la favorite (4).

Il ne devait pas rester longtemps dans cet office de sigisbée. La duchesse, après avoir entendu l'office des Ténèbres au Petit-Saint-Antoine, était rentrée à l'Arsenal, où elle logeait en compagnie de mademoiselle de

(1) Sur l'avarice d'Henri IV, E. Frémy, *Op. cit.*, p. 163. Hayem, *Op. cit.*, p. 40.

(2) Nous n'avons pas retrouvé les lettres de « naturalité » de Bassompierre, qui resta d'ailleurs en rapport avec la Lorraine et l'Allemagne. Voir lettre de lui au duc de Clèves : *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 3082, f. 123.

(3) Les faits devaient démentir ces belles promesses.

(4) Bassompierre servit souvent d'intermédiaire entre Henri IV et ses amies. Tallemant, *Op. cit.*, t. IV, p. 45.

Guise (1). Elle y fut prise de convulsions et de coliques, et accoucha d'un enfant mort. Elle-même trépassa le Vendredi-Saint, à six heures du matin. Bassompierre se rendit auprès de celle qui lui avait été confiée par son royal amant. Il la vit, la veille de sa mort, « tellement changée qu'elle n'était plus reconnaissable », toute sa merveilleuse beauté évanouie, le corps gonflé et décomposé. A l'annonce de l'irrémédiable, il galopa, avec le maréchal Alphonse d'Ornano, au devant du roi. Il rencontra le malheureux, accourant à bride abattue, près de Villejuif ; à sa vue, Henri comprit, et, théâtral, se mit à gémir. Les gentilshommes le forcèrent à s'arrêter à l'abbaye de La Saussaie (2). Le Béarnais s'étendit sur un lit, sanglotant, puis il retourna à Fontainebleau. Bassompierre voulait se retirer, mais le désespéré se plut à garder près lui, plus d'une semaine, le témoin des derniers instants de sa maîtresse (3).

Avec un caractère comme celui du roi, exagéré encore par l'approche de la sénilité, le chagrin se dissipait aisément. C'était pluie d'avril, que sèche le moindre rayon de soleil. L'astre, qui allait réchauffer le cœur meurtri de l'inconstant, était éclatant de jeunesse et d'esprit, sinon de réelle beauté. C'était Henriette d'Entragues, la « reine du beau plaisir », que devaient chanter les poètes complaisants, Bertaut et Desportes. Aventurière

(1) La future princesse de Conti.

(2) Les religieuses de cette abbaye avaient le privilège de recevoir, à chaque changement de règne, les matrices d'argent des sceaux du souverain défunt.

(3) MERKI, *La marquise de Verneuil et la mort d'Henri IV*, 1912, in-8, p. 45. Sur « l'empoisonnement » de Gabrielle, *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 1031, f. 205. DREUX DU RADIER, *Mémoire sur les reines de France*, t. IV, 1764, in-16, p. 270. MICHELET, *Op. cit.*, p. 29. ZELLER, *Henri IV et Marie de Médicis*, 2e éd., 1877, in-8, p. 20, 22. L. JANMART DE BROUILLANT, *La liberté de la presse au XVIIe siècle : Histoire de Pierre Marteau*, 1888, in-8, p. 275. E. SAULNIER, *Le mariage d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées*, dans *Revue Historique*, 1911, p. 276.

effrontée et sans scrupules, la nouvelle conquête du Vert-Galant voulait arriver à tout prix à la fortune. Fille de la maîtresse de Charles IX, Marie Touchet, dame de Belleville (la mère de Charles de Valois, comte d'Auvergne), et d'un triste sire, pourvu de tous les vices, François de Balzac, sieur d'Entragues, de Marcoussis et de Bois-Malesherbes (1), elle suivait volontiers les directives de père et mère qui ne cherchaient qu'à la placer, ainsi que sa sœur, Marie-Charlotte (2) — au plus offrant (3).

Le château de Malesherbes, dans le Loiret, où résidait cette jolie nichée, digne des pinceaux d'un Laclos, avait été transformé par eux en un lieu de plaisir (4) où venaient voltiger les plus brillants papillons de la cour. Une grotte favorable et de beaux chênes servaient de berceaux aux amours. Certains des jeunes amis du souverain amenèrent le « veuf » inconsolable en ce lieu facile. L'inflammable Henri succomba aux charmes de l'adroite coquette, et Bassompierre, plus excusable parce que plus jeune, subit l'attrait de Marie, la jeune sœur de la nouvelle favorite.

Habilement, les parents de l'heureuse triomphatrice feignirent d'être scandalisés par la passion du Béarnais. Le demi-frère de cette donzelle, Charles de Valois, fin et matois, mais coquin éhonté, subit l'influence de cette séquelle et le prit de très haut. Il alla relancer l'amoureux déconfit, l'accusa de porter le déshonneur dans la famille devant Bassompierre et un autre témoin fort

(1) Gouverneur de l'Orléanais. Voir sur la famille : le P. Anselme, *Op. cit.*, t. II, p. 439. *Nouveaux mémoires de Bassompierre*, p. 101 et s. Ballieu, *Op. cit.*, p. 3 et s.

(2) C'est elle qui devait s'efforcer d'empoisonner plus tard la vie de Bassompierre. Dreux du Radier, *Op. cit.*, t. IV, p. 295. Tallemant, *Op. cit.*, t. III, p. 335. Cf. *Bibl. nat.*, mss. fr. 4873 et 19783.

(3) Cf. A. Franklin, *La cour de France et l'assassinat du maréchal d'Ancre*, 1913, in-12.

(4) De La Tour, *Notice sur le château de Malesherbes*, 1862, in-8, p. 5, 8, 10. Ballieu, *Op. cit.*, p. 30.

gêné, Georges Aux-Epaules, sieur de Sainte-Marie-du-Mont (1). Le roi, ennuyé, dut se défendre et répondit piteusement aux récriminations du drôle, puis il s'enfuit à Orléans, où notre Lorrain, pour oublier tous ces pénibles incidents, ne songea plus qu'à conter fleurette aux jolies filles de la maréchale de La Châtre.

Les Entragues, continuant leur comédie, séquestrèrent la rouée à Marcoussis. Alors Henri profita d'un voyage à Blois pour aller, avec son Bassompierre, saluer celle qui souffrait pour lui ; mais il n'arrivait pas à ses fins.

Il essaya d'oublier dans les bras accueillants d'une courtisane, la Claude (2). En vain ; les gentilshommes qui l'entouraient contribuaient à entretenir ses souvenirs et ses désirs amoureux. Bellegarde et Joinville en vinrent aux mains pour les beaux yeux de la mijaurée. Ce fut une bataille générale. M. le Grand, l'élégant marquis de Rambouillet, Charles d'Angennes et Jean de La Rivière furent blessés dans la mêlée. Bassompierre dut aller prévenir le roi. Celui-ci, qui était couché, s'habilla, et, furieux, alla trouver les combattants ; il les gronda fort, et voulut faire instruire l'affaire par des commissaires au Parlement. Le Lorrain, qui avait été témoin du scandale, dut déposer devant ces magistrats. Le connétable Henri de Montmorency put heureusement apaiser la querelle (3).

Le Béarnais résolut alors de voyager, pour oublier tous ces ennuis. A Chenonceaux, il devint amoureux d'une fille de la reine Louise de Lorraine, veuve d'Henri III, Marie Babou de La Bourdaisière. Mais il ne pouvait effacer le souvenir de mademoiselle d'Entragues. Il revint à Malesherbes et la futée céda à celui qu'elle

(1) Merki, *Op. cit.*, p. 53. Ballieu, *Op. cit.*, p. 33.
(2) Et non la Glandée. *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 75. Dreux du Radier, *Op. cit.*, p. 150, 188.
(3) Ballieu, *Op. cit.*, p. 51.

nommait drôlement « le capitaine Bon vouloir ». Le roi la ramena à Paris et elle devint sa maîtresse officielle.

Bassompierre, qui accompagna l'imprudent monarque dans ces pérégrinations, avait cependant de sérieux soucis au sujet de l'héritage paternel. Le colonel, en effet, avait beaucoup prêté d'argent et les opérations, qui avaient été faites par lui, à cet égard, n'avaient malheureusement pas été toutes régulières. Son héritier était inquiété entre autres, au sujet de la caution, fournie au duc de Lorraine pour permettre à ce seigneur impécunieux de marier sa fille Christine (1). Ce lui fut un bon motif de se rendre en son pays natal et de « conter fleurette à une jolie cousine, » Yolande de Bourbonne. Mais il n'oublia pas la parole donnée et revint auprès du Béarnais reprendre sa vie de jeune courtisan, passant les jours aux festins, aux ballets, aux chasses, aux joutes à cheval, sans oublier les longues et rémunératrices séances de brelans, où se regonflait une bourse, parfois bien aplatie.

Les amours continuaient aussi. Bassompierre fut alors le passionné serviteur de mademoiselle de La Raverie, tandis que le roi, dégoûté de son exigeante et impérieuse Henriette, offrait son cœur à Isabelle Potier, dame de Boinville, et à mademoiselle Quélin (2). Puis, cédant aux bons conseils, et vraiment las des situations fausses, Henri accepta d'épouser la princesse Marie de Médicis, que Bassompierre avait rencontrée lors de son voyage outre-monts, chez son oncle, le grand-duc de Toscane (3). Le roi partit pour Lyon à la rencontre de son

(1) *Bibl. nat.* mss. Lorraine 131, f. 132 ; nouv. acq. franç. 1468, f. 137. *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 78. Deloche, *Op. cit.*, p. 131.

(2) Dreux du Radier, *Op. cit.*, t. VI, p. 190.

(3) *Discours véritable de ce qui s'est passé au voyage de la Reine*, 1600, in-8. A. Parent, *Discours sur le mariage du Roi*, 1601, in-8

épouse, et son jeune compagnon fit partie de son escorte.

L'armée royale, commandée par François de Bonne, duc de Lesdiguières, profita de l'occasion pour faire une démonstration contre l'incertain duc de Savoie, Charles-Emmanuel, en ce juillet 1600 ; Bassompierre ne manqua pas de figurer parmi les combattants, aux côtés de son cousin, Charles de Créqui (1), et assista à la prise de Montmélian (2). François, cédant à son courage, faillit périr dans les fossés, mais son chef le fit chercher et il fut sauvé.

La campagne continua : Chambéry, Miolans, Conflans (3) capitulèrent. Pour prendre cette dernière ville, Lesdiguières proposa d'installer ses batteries sur un rocher, qui semblait inaccessible. Tout le monde croyait ce projet irréalisable. Le général assura qu'il réussirait, s'il pouvait gagner quarante écus, au jeu, à Bassompierre, pour récompenser les soldats de leur effort. Et, en effet, les pièces furent hissées au lieu dit, et la place capitula.

Cette guerre de montagnes était fertile en prodiges (4). Bassompierre aurait tenu à en suivre tous les détails, mais Henri IV le força à quitter l'armée, provisoirement, pour galoper avec lui jusqu'à la Côte-Saint-André, près de Grenoble, où venait d'arriver mademoiselle d'Entragues. La randonnée était rude, et, à l'arrivée, notre

A. v. Reumont, *Gesch. Toscanas*, 1876, in-8. Batiffol, *Vie intime d'une reine de France*, s. d., in-8.

(1) Par leur commune arrière-grand'mère, Mahaut de Ville. *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 81.

(2) *Discours véritable de ce qui s'est passé en la guerre de Savoye et la prise de Montmélian*, 1601, in-8. La Popelinière, *Histoire de la conquête de la Bresse et de la Savoie*, 1601, in-8. De Courcelles, *Op. cit.*, t. I, p. 371. Pinard, *Op. cit.*, t. II, p. 456. *Nouveaux Mémoires de Bassompierre*, p. 164.

(3) Actuellement dans le département de la Savoie.

(4) Voir les travaux de Dufayard, Rott, Baux et Fazy.

Lorrain ne pensait qu'à prendre un repos bien gagné. Les deux amants se disputèrent, à leur habitude, au sujet de la fameuse promesse de mariage que le roi, imprudent, avait signée (1) et dont il ne tenait, à bon droit, semble-t-il, aucun compte, puisqu'il avait réussi, non sans peine, à se la faire rendre (2). La dédaigneuse Henriette ne l'entendait pas ainsi, et ne se gêna pas pour fort mal parler de celle, qui allait devenir la reine de France, et n'était, d'après elle, qu'une « grosse banquière (3). »

Furieux de cet accueil au verjus, le Béarnais résolut de repartir immédiatement pour l'armée, dans la nuit, sans laisser souffler son compagnon ni ses chevaux. Bassompierre, désireux avant tout de dormir, ne fit pas seller l'étalon du roi, se déclara du parti de la duchesse, négocia entre les disputeurs et finit, après bien des allées et venues, par accorder « deux personnes, qui en avaient d'ailleurs fort envie (4). » Henri ne parla plus de départ et notre cavalier fourbu put se délasser à son aise dans un bon lit.

Le roi, emmenant avec lui la belle réconciliée, traversa tout le pays ; il passa à Aix, à Annecy, à Beaufort, à Moutiers (5). Pour François, c'était une promenade : un beau jour, il poussa jusqu'à Genève ; il y entrevit la noire silhouette de Théodore de Bèze, et, si cette grave apparition le frappa, il est fort douteux que le chef de la république calviniste ait fait attention à cet enfariné

(1) *Bibl. nat.*, mss. Dupuy 89, f. 146. Duc de Sully, *Œconomies royales*, éd. Michaud, 1837, t. II, in-8, p. 220. Poirson, *Op. cit.*, t. II, p. 545. Ballieu, *Op. cit.*, p. 37, 38. Dreux du Radier, *Op. cit.*, t. IV, p. 280. Merki, *Op. cit.*, p. 56. P. de L'Estoile, *Op. cit.*, t. II, p. 209. *Lettres d'Henri IV*, éd. cit., t. V, p. 26. Janmart de Brouillant, *op. cit.*, p. 291, 296.

(2) Dreux du Radier, *Op. cit.*, p. 280. Zeller, *Op. cit.*, p. 218

(3) Zeller, *Op. cit.*, p. 31. Ballieu, *Op. cit.*, p. 61.

(4) Merki, *Op. cit.*, p. 74. Ballieu, *Op. cit.*, p. 44.

(5) En Savoie.

plumet, tout parfumé de poudre de Chypre (1) et dont la jolie jeunesse semblait se déguiser sous l'appareil guerrier du soldat en campagne.

La guerre se termina glorieusement pour les armées françaises (2), par la médiation du cardinal Pietro Aldobrandini, envoyé par le pape. Le roi pensa alors à sa femme : il galopa jusqu'à Lyon et surprit la reine par son arrivée imprévue (3): A Paris, selon la forte expression de Sully, les « fainéantises et baguenauderies de cour » recommencèrent de plus belle. La nouvelle reine arriva enfin dans la capitale, et la vie se fit plus régulière. Le souverain ne trouva alors rien de mieux que de présenter sa maîtresse à sa femme légitime et de forcer l'altière Henriette à s'incliner bien bas devant la Florentine, — spectacle indigne et qui prouve l'inconscience totale du Béarnais, puisqu'il se plaisait à la fois à humilier la reine et à mépriser son amante (4).

Au milieu de ces folies, Bassompierre s'en donnait à cœur joie, malgré quelques ennuis. Il était fort riche ; ses gains au jeu ne lui rapportaient pas moins de cinquante mille écus par an, si bien que mademoiselle de Guise lui demanda de ne plus jouer contre son frère, car ses exercices devenaient vraiment ruineux pour le budget de la maison ducale (5). Le jeune homme aurait bien voulu satisfaire au désir d'une princesse, qui ne lui était pas indifférente ; mais il avait des frais très lourds, et la succession de son père, fort embrouillée, ne lui permettait pas d'utiliser tous ses revenus. Il dut donc renoncer au plaisir de tranquilliser la belle suppliante. Bien plus, il fut obligé de retourner en Lorraine, pour régler quel-

(1) Fournier, *Variétés historiques*, t. VII, p. 253.
(2) La Popelinière, *Op. cit.*, *passim.*
(3) Hatem, *Loc. cit.*
(4) Merki, *Op. cit.*, p. 90. Zeller, *Op. cit.*, p. 100.
(5) Tallemant, *Op. cit.*, t. III, p. 337. Cf. à ce propos, un mot fort risqué de ce Guise, *id.*, t. I, p. 84.

ques-unes des questions relatives à l'héritage. Il passa quelque temps à la cour de Nancy, et se lia avec un des conseillers du duc, Jean Voillot, premier secrétaire, avec lequel il conserva toujours de très bonnes et amicales relations (1). De retour auprès d'Henri IV, il fut de nouveau fort cajolé par le roi, qui le retenait dans le désir très net de lui gagner son argent au jeu. Le Vert-Galant s'était vite lassé de sa femme. Vaniteuse, inintelligente, autoritaire et bigote, celle-ci n'avait rien fait pour essayer de se rendre maîtresse d'un cœur, déjà trop porté par lui-même à l'inconstance (2). Il était retourné à son Henriette, dont il aimait l'esprit caustique. La péronnelle, abusant de la situation, se montrait de plus en plus exigeante : elle voulait se faire donner cent mille écus, soi-disant pour se marier. La question fut débattue, en un conseil, où Bassompierre assista. Le chancelier Pompone de Bellièvre approuva fort cette combinaison. Sully, économe, grogna qu'il était très bien de vouloir offrir cette formidable somme, mais qu'il était malaisé de la trouver. « Sire, reprit le Chancelier, je suis d'avis que vous preniez deux cent mille écus et que vous les donniez à cette demoiselle pour se marier, et trois cent mille, si à moins il ne se peut. » Et, ajoute le philosophe Bassompierre, qui savait, par expérience, le danger que constituaient les filles de la maison d'Entragues, le roi se repentit depuis de n'avoir pas suivi ce conseil (3).

François, cependant, quitta ensuite la cour ; il passa quelques jours au siège d'Ostende (4) et accompagna le duc de Biron, Charles de Gontaut, pendant une ambas-

(1) *Bibl. nat.*, Pièces originales, t. 210, doss. 4731, n° 67.
(2) Voir les livres de Madame d'Arconville, Miss Pardoë, Zeller, Batiffol, Franklin, Ballieu
(3) Ballieu, *Op. cit.*, p. 57.
(4) Le P. Anselme, *Op. cit.*, t. VII, p. 464.

sade extraordinaire en Angleterre (1). Ce fut un agréable souvenir, bien qu'il n'apprît pas la langue, encore assez rauque ; il apprécia le caractère grave et flegmatique des voisins d'Outre-Manche, et conserva de bonnes relations avec les chefs des grandes maisons, si bien qu'il fut chargé plus tard, en 1626, de négocier avec le roi Charles Ier dans des circonstances particulièrement délicates et pour des questions d'ordre tout à fait personnel.

De retour à Paris, le jeune homme reprit ses activités diverses : il tenait à connaître tous les secrets, toutes les petites intrigues, qui se nouaient autour du Vert-Galant et de sa compagne ; il évitait soigneusement de s'en mêler et d'y être sérieusement compromis. Ainsi, une de ses amies, la sœur de la belle Gabrielle, Julienne-Hippolyte d'Estrées, duchesse de Villars (2) lui raconta le bon tour, qu'elle avait joué à madame de Verneuil, en remettant au roi des lettres fort significatives de sa maîtresse au beau Joinville. Ce fut une brouillerie ; mais Henriette sut tout arranger : un scribe, qu'elle paya, avoua avoir fait des faux, et elle reprit toute son influence sur l'esprit faible du Béarnais.

D'autres aventures, plus graves, tournaient au tragique. Bassompierre assista à l'arrestation de l'ingrat Biron. Guidé par une folle ambition, et par un ignoble personnage, Jean de La Fin de Beauvais, qui révéla ensuite toute l'affaire, Biron avait trahi son pays et son roi ; il s'était vendu aux Espagnols et aux Savoyards (3).

(1) *Memoirs of the embasy of the Marshal de Bassompierre in England*, 1626, transl. by W. Croker, 1819, in-8, p. IX.

(2) Cette dame passe pour avoir accordé ses faveurs à François. *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 6529, f. 17. Tallemant, *Op. cit.*, p. 216.

(3) Zeller, *Op. cit.*, p. 165. Poirson, *Op. cit.*, t. II, p. 556. Merki, *Op. cit.*, p. 74. M. Philippson, *Heinrich IV u. Philippe III*, t. I, 1870, in-8, p. 196. Ballieu, *Op. cit.*, p. 74. Cf. *Nouveaux mémoires de Bassompierre*, p. 166, 178-182.

Le Lorrain était dans le coin d'une des grandes fenêtres de la galerie, avec des familiers du souverain, le bizarre Hercule de Rohan, duc de Montbazon, et Robert de Harlay-Montglat. Le bouillant maréchal, portant haut la tête, malgré ses mensonges et le déshonneur, qui rejaillissait déjà sur lui, dut rendre son épée au capitaine des gardes, Louis de l'Hospital, marquis de Vitry. « Quel traitement, s'écria-t-il, à un homme, qui a servi comme moi ! » Bassompierre n'assista pas au dénouement ; il connut seulement la suite des procédures et nota plus tard jusqu'aux moindres détails de l'exécution du 31 juillet 1603, où faillit le cœur de ce grand coupable « qui fut plus transporté, en cette action, que l'on n'eût cru. » Cette mort jeta la consternation parmi les courtisans, et notre Lorrain, « comme tout le monde », alla jeter de l'eau bénite sur la tombe du misérable, en l'église Saint-Paul.

L'EXPÉDITION DE HONGRIE

Le jeune homme, qui atteignait ses vingt-deux ans, n'avait encore assisté qu'à de petites campagnes de sièges. Il désirait faire son véritable apprentissage de soldat. S'il n'a pas eu — quoi qu'il ait dit — de réelles qualités de tacticien, et si tous les principes qu'il a énoncés, dans son *journal*, ou ses écrits techniques, se ramènent en définitive à ceux du général Boum, qui ne voyait dans la guerre que « l'art de couper et d'envelopper, comme pour la galette », il faut reconnaître qu'il avait des qualités de bravoure et de décision ; il comprenait que le métier des armes était le seul permis à un noble déraciné comme lui (1). Il songea à partir pour la Hongrie, où se continuait, autour de Bude, l'éternelle lutte des Chrétiens et des Turcs ; mais il refusa de prendre le commandement d'un régiment bavarois, et préféra servir en simple volontaire. Il gagna Neubourg, où il fut bien reçu par le duc Guillaume. A Vienne, il retrouva quelques camarades : le prince de Joinville, M. de Quinterot, le rhingrave Frédéric, comte de Salm,

(1) Tallemant prétend qu'il n'était pas brave et « savait la guerre comme un homme, qui n'en avait jamais ouï parler. » Il y a là de l'exagération.

venus, comme lui, tenter la fortune des armes (1). Malheureusement pour François, le commandement de l'armée impériale était entre les mains de Christophe Hermann de Rosswurm (2), qui avait servi sous le père de Bassompierre. A la suite d'actions indignes, cet officier avait passé en conseil de guerre, et avait été condamné à mort ; il n'avait échappé que par la protection de Louis de L'Hospital, marquis de Vitry. Il avait pu, depuis, grâce à de réelles qualités militaires, parvenir aux plus hautes charges, mais il avait conservé la haine du nom de son ancien chef. Un tel soudard ne pouvait bien accueillir celui qu'il considérait comme son ennemi. Aussi Bassompierre, quand il le sut à la tête de l'expédition, pensa à partir pour la Transylvanie.

Le conseiller Petzen, qu'il rencontra dans un dîner, où tout le monde s'était fort grisé (3), lui conseilla de se garder soigneusement de ce méchant homme. Il lui promit de lui procurer de tels appuis, qu'il pourrait figurer sans danger parmi les soldats chrétiens. Un des amis de ce juriste, le colonel Siegfried Kolowitz fit *bunderschaft*, c'est-à-dire serment d'éternelle amitié avec le volontaire, qui acheva de gagner le cœur de tous, en offrant un bon souper. Le Lorrain se sentit d'autant plus réconforté qu'il pouvait faire intervenir en sa faveur certains grands chefs, Georges-Frédéric de Hohenlohe, son frère Louis-Casimir, et le colonel de Moersberg.

Aussi gagna-t-il sans plus tarder l'armée ; il rencontra

(1) *La rencontre merveilleuse de Piédaigrette avec Me Guillaume*, dans FOURNIER, *Variétés historiques*, t. III, 1856, in-16, p. 171.

(2) J.-A. FESSLER, *Geschichte von Ungarn*, 1887, in-8, p. 56. Nicolaï ISVANTFI *Historiarum de rebus Ungaricis libri XXXIV*, 1758, in-fol., p. 691. A. LEFAURE, *Les Magyars pendant la domination ottomane en Hongrie*, t. I, 1902, in-8, p. 225.

(3) Bassompierre, bon buveur, pouvait, dit-on, vider sa botte pleine de vin ! C'est de la légende. Mais il n'en reste pas moins que ses capacités stomacales le servirent beaucoup dans ses ambassades en Suisse. Cf. à ce propos, *Bibl. nat.*, Latin 14261, f. 6.

en route force seigneurs italiens qui s'y rendaient : Germanico Strafoldo, Alessandro Rodolfo, et de jeunes volontaires, les marquis Martinengo Stragado, et les deux frères Frangipani, Mario et Pompeo ; ce dernier devait acquérir l'immortalité en inventant la frangipane et fut, depuis cette première rencontre, un bon ami du futur maréchal (1). Tous ces étrangers décidèrent de continuer ensemble l'expédition ; ils sentaient le besoin de s'unir dans un pays peu hospitalier. De petites misères les tourmentaient : la nuit, les moustiques du Danube les piquaient jusqu'au sang, et le lendemain, leurs visages ressemblaient à des outres enflées et rougeoyantes !

Heureusement, le gouverneur de Komorn, Johann Molard (2), leur offrit de merveilleux esturgeons, qui leur firent oublier leurs peines. Puis, à Gran (3), le maréchal de camp général de l'empereur, Michel-Adolf d'Altheim et un grand seigneur magyar, Étienne Illesházy, leur offrirent de pantagruéliques agapes, qui leur réjouirent le cœur outre mesure. « Nous nous ivrasmes tellement, écrivait plus tard Bassompierre, que nous perdîmes tous connaissance. » On dut les porter comme des cadavres dans leurs bateaux...

Ces joyeusetés-là ne les empêchèrent pas de rejoindre les combattants. Ferdinand Kolowitz, sur la recommandation de son frère Siegfried, fut très aimable : il assura à Bassompierre qu'il pouvait voir sans danger le général en chef, car un autre subordonné de son père, Jean de Tilly, avait plaidé en sa faveur. L'entrevue, qui suivit en effet, ne fut guère cordiale, mais il n'y eut pas d'esclandre.

(1) Tallemant, *Op. cit.*, t. I, p. 175-184 ; t. III, p. 199 ; t. IV, p 533. E. Magne, *Le plaisant abbé de Boisrobert*, 1909, in-16, p. 75. N. Delamare, *Traité de la police*, t. IV, p. 838.

(2) Fessler, *Op. cit.*, p. 57.

(3) Bassompierre nomme cette ville à la française « Strigonie. » Les Hongrois lui donnent comme nom Esztergom.

Voici donc Bassompierre s'initiant aux charmes secrets de la vie militaire et de la guerre, sur les bords du beau Danube bleu (1). Les Turcs ne tardèrent pas à tailler des croupières aux chevaliers chrétiens ; ils voulaient reprendre Pest et Gran, et ravitailler Bude. Le jour de la Saint-Michel, le 29 septembre, les soldats de Kolowitz firent une reconnaissance, hors des retranchements. Ils furent bientôt entourés de cavaliers ottomans. Bassompierre, étourdi, s'avançait vers l'ennemi, dont il ne connaissait pas les costumes. Un cavalier hongrois, quelque peu lettré, vit sa méprise et, en fuyant lui cria : « Heu, Domine, adsunt Turcæ (2) ! » Le jeune imprudent put profiter du bon conseil, en remerciant les Jésuites d'Ingolstadt de l'avoir autrefois bien fouetté, pour lui apprendre le latin.

Rosswurm fit occuper, sur ces entrefaites, la grande île d'Odon (3). Durant la guerre de guérillas qui suivit, les volontaires commettaient force imprudences : le général en chef dut leur imposer une tactique nouvelle et habile pour se retirer sans pertes (4).

Dans une de ces escarmouches, où chaque parti rivalisait de cruautés (5), notre Lorrain chargea, avec les arquebusiers de Casimir et de Frédéric de Hohenlohe. Malheureusement, si officiers et volontaires se précipitèrent avec presque trop d'ardeur sur les janissaires, leurs troupes se dérobèrent, « faisant la caracole et montrant le flanc à l'ennemi. » La débandade finit par s'arrêter. A une seconde charge, les Ottomans furent jetés au bord du fleuve et massacrés : plus de sept mille pé-

(1) Le P. Anselme, *Op. cit.*, p. 464. De Courcelles, *Dict. cit.*, p. 371. Pinard, *Chronolog. cit.*, p. 456.

(2) Attention ! Monsieur, ce sont les Turcs.

(3) Le P. Anselme, *Op. cit.*, p. 464.

(4) *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 113-115.

(5) Vicomte de La Jonquière, *Histoire de l'empire ottoman*, t. I, 1914, in-16, p. 223.

rirent et un grand nombre de cavaliers se noyèrent dans le Danube (1). Bassompierre était monté sur un fougueux alezan, qu'il avait acheté à Paris, au fameux Geronimo Gondi ; cet animal blessé et rendu furieux par la douleur, s'enleva d'un brusque galop, jusque dans les rangs des escadrons ottomans. Son cavalier put sauter à terre à vingt pas de l'ennemi : les Turcs n'osèrent se précipiter pour venir le tuer et s'emparer de ses belles armes dorées. Joinville vint alors au secours de son ami et alla immédiatement le présenter au général en chef. Rosswurm, assis sur un monceau de cadavres, félicita le hardi partisan. « M. de Betstein, lui dit-il, m'a voulu faire indignement mourir ; je veux oublier cet outrage, par l'obligation que je vous dois, et veux être votre ami et votre serviteur (2). » La réconciliation se scella naturellement en un plantureux festin. Le verre en main, l'amitié fut conclue : elle fut d'ailleurs gardée fidèlement par le soudard, jusqu'à sa fin tragique (3).

La bonne entente n'existait pas au camp, cependant : ainsi, les soldats hongrois firent échouer une expédition décidée par le général. Le violent Allemand accabla de reproches les colonels magyars : Kálowitz, Nádashy, Tursi. Pour montrer que leurs soldats n'étaient pas des poltrons, ceux-ci s'offrirent à édifier un fort sur la rive du fleuve, occupée par les Turcs, ce qui aurait pu empêcher vraiment le ravitaillement de Bude. Ce hardi projet fut exécuté en une nuit. Mais cette redoute ne pouvait résister longtemps à une sérieuse attaque. Les ennemis

(1) N. DE MONTREUX, s[r] du MONT-SACRÉ, *Histoire universelle des guerres du Turc*, 1608, in-fol., t. II, p. 932. M. BAUDIER, *Inventaire de l'Histoire des Turcs*, 1631, in-4, p. 605.

(2) FESSLER, ISTVANFUS et LEFAURE, *Loc. cit.*

(3) Mis en disgrâce, par suite du triomphe de la faction italienne des généraux Georges Basta et Belgiojoso, Rosswurm tua le frère de ce dernier ; poursuivi et condamné, il fut décapité le 29 décembre 1604.

4

firent voguer leur flotte de cinquante-deux caïques (1) et en même temps, leurs cavaliers galopèrent pour assiéger le fort : ils faisaient, avec leurs yatagans, de terribles moulinets « ce qui faisait scintiller d'infinis miroirs à la lueur du soleil qui, ce jour-là (2), fut très clair. » Enfin, pour faciliter la victoire des Infidèles, les pointeurs impériaux, qui avaient trop fêté le dimanche, étaient gais comme des grives, et leur tir, d'une singulière imprécision, se ressentit de leurs libations joyeuses. Le général battu fut fort blâmé, d'autant plus que les Turcs, ayant adroitement disposé leurs batteries, purent bombarder le camp des chrétiens à loisir. Deux fois, des boulets renversèrent les tentes, où le Lorrain jouait à la *prime*, en conversant avec ses amis. Rosswurm, las des attaques, que lui valaient ses insuccès, résolut de marcher sur Bude : le Danube fut franchi sur des ponts de bateaux ; l'ennemi abandonna la ville, tout en conservant le château. L'hiver approchait ; les Ottomans, suivant la coutume, renoncèrent à toute opération militaire à partir de la Saint-Martin, le 11 novembre ; ils abandonnèrent la partie et regagnèrent Belgrade.

Le chef impérial n'eut plus qu'à congédier ses troupes; il dut, pour les payer, faire un important emprunt à Bassompierre, qui avait gagné de grosses sommes au jeu.

François ne suivit pas les volontaires étrangers, lorsqu'ils quittèrent la Hongrie. Il accompagna son nouvel ami au siège de la ville de Hatvan, qui capitula au bout de trois jours (3). Le froid, devenu très rigoureux, empêcha de nouvelles expéditions. Rosswurm emmena son

(1) Chaloupes légères, employées à Constantinople et dans l'Archipel.

(2) Le 12 octobre.

(3) Fessler, *Op. cit.*, p. 56. Istvanfus, *Op. cit.*, p. 492. Lefaure, *Op. cit.*, p. 256.

compagnon à Vienne, non sans s'être arrêté à Komorn pour flirter avec la sœur du gouverneur, Anna-Regina de Hollneck ; la belle voulait bien épouser le soudard. Mais celui-ci, explique Bassompierre, était « un vieux matois qui ne s'entendait pas au mariage » : la damoiselle en fut pour ses frais.

Dans la capitale autrichienne, le Lorrain retrouva ses amis et y passa, avec eux, un fort agréable mois de décembre. Il revint ensuite auprès du général, à Prague. Celui-ci le présenta aux gentilshommes et aux dames de la cour, puis il l'emmena chez le burgrave de Carlstein (1), M. de Prestowitz, agréable vieillard, chef d'une nombreuse famille. Rosswurm aimait une des filles de la maison, Sibylle. Quant à l'inflammable François, il donna son cœur à la charmante « panna » Esther, qui comptait dix-huit printemps et était déjà veuve depuis un an ! A son habitude, il agit à la hussarde, et ne tarda pas à nouer une correspondance enflammée avec l'élégante Tchèque.

Malheureusement, son ami l'engagea dans une vilaine affaire. Sans scrupules, pour une somme de deux cents ducats, cette brute avait acheté les deux filles d'un pauvre hôtelier de la ville, afin d'en faire son plaisir. Quand le général et Bassompierre se présentèrent pour l'exécution du scandaleux marché, le père, dégrisé, s'y opposa. Rosswurm recourut à l'argument du poignard. Le Lorrain n'était venu que pour s'offrir une débauche facile ; fort ennuyé de la tournure de l'affaire, il ne demandait qu'à s'en aller. Son ignoble compagnon ne renonçait pas ainsi : il osa porter la main sur une des malheureuses. Alors l'hôtelier se rebiffa sérieusement et les deux drôles durent s'enfuir, sous peine d'être lapidés par les voisins accourus. « Sauve qui peut, cria Rosswurm, ne vous

(1) Près de Prague.

attendez pas à ce que je vous relève si vous tombez. Chacun doit songer à lui ! » François, moins égoïste, lui tendit la main, quand le triste sire tomba, frappé par une pierre mieux lancée que les autres. Ils échappèrent cependant à l'irritation populaire.

De belles réceptions firent oublier ce fâcheux incident. Le Lorrain eut l'honneur de jouer à la paume avec le comte Albert von Waldstein, le futur généralissime, « le Dieu des batailles (1). » L'empereur Rodolphe le reçut « bénignement », lui parlant en espagnol et lui faisant force compliments pour sa famille et son héroïque conduite en Hongrie. Aussi le jeune homme put intervenir auprès de lui, en faveur de son cousin le Rhingrave, qui venait de tuer un adversaire en duel. Bien plus, le souverain lui offrit une charge de colonel. Et Bassompierre, ravi de pouvoir continuer son intrigue avec Esther, accepta. Il organisa « son » régiment en offrant les capitaineries à de bons officiers français, italiens, espagnols et liégeois. Ce travail ne l'empêchait pas, tout en se livrant aux distractions amoureuses, de passer en joyeuses fêtes le carême prenant et de manier les cartes dans de longues séances nocturnes.

Un nouvel ennui troubla ce temps de liesse. Rosswurm et Bassompierre, toujours inséparables, venaient d'assister au mariage du grand écuyer impérial. Quelque peu excités, ils voulurent courir la ville, masqués, avec d'autres joyeux farceurs : Hincko von Waldstein, Guillaume Kursky, les comtes Harald et Czernim, Wolfgang von Mansfeld et Annibal de Schomberg. Or, l'empereur avait défendu cette licence, qui permettait les pires excès aux effrontés. Des sergents, parlant tchèque, signifièrent l'interdit aux gentilshommes, qui, n'entendant pas cette langue, passèrent outre. Les cerbères tendirent des

(1) SCHILLER, *La mort de Wallenstein*, acte III, scène XIII.

chaînes par les rues et parvinrent à arrêter les cavaliers. Bassompierre mit l'épée à la main et frappa un des sbires. Les camarades du policier assaillirent les résistants à coups de hampe de hallebarde. L'affaire allait mal tourner : un chef de justice survint, tendit son bâton, indice de son autorité. La mêlée s'arrêta : devant le représentant de l'empereur, nul ne devait plus bouger, sous peine d'être déclaré coupable de lèse-majesté. Les deux camarades furent conduits chez le commissaire du quartier, qui fit de plates excuses, quand il connut leurs qualités. Rosswurm, furieux, menaça les recors, qui n'avaient fait qu'exécuter leur consigne : tout comme Scapin, il ne digérait pas les coups de bâton, si bien reçus. Plus de cent cinquante sergents allèrent en prison, dans des cachots glacés « dont deux en moururent. » François, que les femmes de ces malheureux vinrent supplier, intervint en vain en leur faveur.

Pour oublier cette affaire pénible, les deux compères retournèrent à Carlstein. Le Lorrain y retrouva l'aimable Esther. « J'étais extrêmement amoureux, écrivit-il plus tard (1) et je ne passai jamais en ma vie dix journées plus agréables, ni ne les employai mieux que celles-là ; ce fut une perpétuelle fête, étant toujours à table, au bal, en schlitte (2) ou à une autre meilleure occupation. »

(1) *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 162.
(2) Traîneau.

Cette excellente vie ne pouvait durer. Le jeune homme fut obligé de retourner en France pour régler ses affaires personnelles. D'ailleurs, tout à fait conquis, il était alors résolu à revenir au plus vite filer le parfait amour en Bohème ! Avec son lieutenant, Charles de Comminges-Guitaut, il galopa à travers la Bavière, l'Alsace. A Saverne, il se donna le malin plaisir de griser les chanoines; ceux-ci se vengèrent : ils firent boire au facétieux capitaine du vin, mêlé d'eau-de-vie. Bassompierre roula par terre, ivre-mort ; il le fallut saigner, serrer ses bras et ses jambes d'étroites jarretières, pour le faire sortir de son anéantissement ; il en perdit si bien le goût des boissons alcooliques qu'il ne voulut pas en entendre parler pendant plus de deux ans. Il se rattrapa depuis !

En Lorraine, ce fut une série de fêtes ; tous ses parents accueillaient à merveille le héros revenu. Il revit la jolie Yolande de Bourbonne, qui venait d'épouser Jacques de Pérusse, comte des Cars, et lui chanta la romance. Il fallut, hélas ! se séparer. Le frère du Lorrain, Jean, venait de mourir au siège d'Ostende et notre héros se rendit auprès de sa mère, à Toul, puis à Haroué : il dut renoncer à sa belle cousine et à la jolie Hongroise. Il représentait seul, désormais, la lignée et eut, à ce titre, à s'occuper de l'épineuse affaire des domaines de Saint-

Sauveur-le-Vicomte et de Néhou, ainsi que de celle de Vaucouleurs. Ces difficultés ne furent définitivement réglées qu'en 1615 (1).

C'était là l'occasion de grosses dépenses, mais le jeu avait repris avec frénésie et alimentait la bourse du courtisan.

A Fontainebleau, le roi avait retrouvé son compagnon avec mille embrassades. Les belles dames furent aussi ravies de revoir le cavalier, que son séjour dans la barbare Allemagne et la lointaine Hongrie n'avaient pas trop encroûté. Et François reprit son intrigue avec Marie de Balzac d'Entragues, la sœur de la maîtresse du roi. C'était une grave imprudence de céder aux charmes délicieux de ce démon : les menées de son entourage étaient de plus en plus dangereuses. Madame de Verneuil avait nettement conspiré contre le roi ; son père et son demi-frère avaient traité, pour elle, avec les éternels ennemis de la couronne, les Espagnols et les Anglais. Le roi, amoureux transi, avait fait grâce : le comte d'Auvergne, seul, fut emprisonné (2).

Tous ces troubles n'empêchaient pas les fêtes et les ballets du Carême prenant (3). Au mardi gras, ce fut une véritable folie. MM. de Nemours et de Sommerive coururent les rues, masqués et menaçant les passants de leurs battes. Bassompierre, Nicolas de Vitry, d'autres

(1) *Arch. de la Manche*, A. 2239, 2371. *Arch. nat.*, E. 10 b, f. 233 v° et E. 11 b, f. 134 ; Q 1 641-645, 649-652. *Bibl. nat.*, Pièces originales 210, doss. 4731, f. 43-55 ; franç. 18170, f. 46 v° ; Cinq-Cent Colbert 90, f. 61, 68 v° ; 91, fr. 191 v°, 202 ; nouv. acq. franç. 238, f. 35 ; Lorraine 131, f. 132.

(2) Cela ne troubla pas cet individu, qui ne songea qu'à faire des provisions de moutarde et de fromage, pour bien passer son temps en prison. *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 2392 et 7162, *passim* ; Lorraine 489, f. 45. POIRSON, *Op. cit.*, t. II, p. 646. BALLIEU, *Op. cit.*, p. 66, 104. MISS PARDOE, *Op. cit.*, p. 61. MERKI, *Op. cit.*, p. 130.

(3) Bassompierre eut alors une querelle, vite apaisée, avec M. de Termes.

encore résolurent de les provoquer. Armés, eux aussi, de bourrelets, ils défilèrent, au grand plaisir des badauds. Rue de la Verrerie, la rencontre se fit entre les deux bandes et les masques provocateurs furent frottés d'importance. Le Lorrain put battre un de ses rivaux auprès de Marie, sous les yeux même de la belle, qui riait à son balcon (1).

Cette passion lui attirait des ennuis d'une autre nature. Le roi n'était pas insensible à la beauté de la sœur de son amie : il devint jaloux du trop heureux Lorrain. « Ah ! disait-il, Entragues nous méprise tous pour idolâtrer Bassompierre (2) ! » M. de Guise, son interlocuteur, offrit de défier l'amoureux triomphant. Le roi permit cette lutte courtoise. La rencontre eut lieu au Louvre, dans la cour sablée. Guise était assisté de son frère, Joinville et de M. de Termes. Bassompierre avait avec lui son beau-frère de Saint-Luc et le comte de Sault. Avec leurs cuirasses argentées, leurs panaches incarnats, leurs houppes blanches, le Lorrain et ses compagnons étaient aussi superbes que leurs adversaires, or et noir, « à cause de la prison de la marquise de Verneuil. » L'épreuve tourna mal (3). François tenait le haut du pavé et dominait Guise. La lance de celui-ci se brisa. Un éclat rejaillit sur le casque du Lorrain, un autre se brisa sur la tassette. Un débris de l'arme glissa jusqu'au ventre, pénétrant à travers les vêtements ; puis la lance se fendit encore et un tronçon s'attacha à la blessure. Se sentant

(1) Bassompierre figura alors dans un tournoi : il portait sur son écu un aigle, fixant le soleil avec la devise : *Yo solo lo meresco* (seul, je puis le regarder). Voir le *Roman des chevaliers de la Thrace*, 1605, in-16. Sur les devises de Bassompierre, voir le P. Bouhours, *Les Entretiens d'Ariste et Eugène*, 1671, in-4, p. 413, 421.

(2) Tallemant prétend qu'elle ne fut pas insensible au roi. (*Historiettes*, t. III, p. 335).

(3) De Courcelles, *Dict. cit.*, p. 371. Miss Pardoe, *Op. cit.*, t. I, p. 336. Hatem, *Op. cit.*, p. 57. Batiffol, *Op. cit.*, p. 167.

atteint, le Lorrain chancela : les assistants accoururent. Bellegarde et Comminges-Guitaut le soutinrent et le portèrent dans la chambre du fils du roi, César de Vendôme. Un des gentilshommes présents, sans trop y penser, arracha de la plaie le fragment de l'arme « fort adroitement. » Les viscères sortirent et tombèrent le long des chausses. Une hémorragie terrible affaiblit le patient : il s'évanouit. Les chirurgiens le pansèrent et le bandèrent, sans grand espoir. Il semblait condamné. Les assistants pleuraient.

Revenu à lui, le blessé conserva son sang-froid ; il se fit transporter dans sa demeure. Le peuple, prévenu de l'accident, suivait en silence le triste cortège. A peine dans la chambre, Bassompierre, épuisé, perdit la vue. Malgré tout, il garda confiance, ne crut jamais qu'il allait mourir et ne tarda pas à reprendre son ton habituel de goguenarde plaisanterie. Au reste, sa robuste santé lui permit de résister à ce coup terrible. Malgré les douleurs causées par de violentes tranchées, il s'endormit d'un bon sommeil ; sa convalescence fut rapide, et bientôt, il ne souffrit plus de sa terrible blessure, que lorsqu'un bon mot le faisait rire trop fort, ce qui repoussait le rouleau de charpie, placé dans la plaie. Il put enfin se lever et sortir. Seule, une faiblesse dans la cuisse droite trahissait l'accident : il revenait de loin, s'il faut l'en croire, et tout était bien qui finissait bien. Et que d'aimables compensations ! Il fut visité de tous ses amis. Mademoiselle de Guise, pour réparer l'acte inconsidéré de son frère, passait près de lui ses après-midi, et c'est alors que naquit, grâce à leur esprit réciproque et à l'affinité de leurs caractères, cette camaraderie, qui devait bientôt devenir une réelle amitié, puis un amour sérieux (1). La sœur de Bassompierre, Henriette d'Épi-

(1) Louise-Marguerite de Lorraine, mariée plus tard à François

nay-Saint-Luc, s'était constituée l'attentive infirmière du glorieux blessé ; elle recevait toutes les dames, accourues pour le voir ; le roi lui-même trouvait le moyen de venir chaque jour près de lui (1).

A peine remis sur pied, notre héros vit de nouveau sa tranquillité, troublée par son amourette avec mademoiselle d'Entragues. Il avait perdu une lettre fort expressive de la jeune femme. Son ennemi, François-Annibal d'Estrées, marquis de Cœuvres, le frère de la belle Gabrielle, la ramassa et la fit lire au Béarnais, qui se laissa entraîner par un nouvel accès de jalousie. L'astucieux intrigant alla ensuite chez le Lorrain, lui reprocha ses mauvais procédés et, se donnant le beau rôle, affirma qu'il avait renvoyé la missive ; en échange de cet acte de généreuse chevalerie, il demanda la conclusion d'une amitié perpétuelle.

Le naïf galant tomba dans le panneau, avec de grands

de Bourbon, prince de Conti, fut une amie fidèle de Marie de Médicis et une ennemie implacable de Richelieu. Elle épousa secrètement Bassompierre et en eut un fils, François de La Tour, mort avant son père. Sa disgrâce entraîna la prison du maréchal. On lui donnait le surnom évidemment prometteur du « Péché. » Elle est l'auteur d'un roman à clef, *Les aventures de la cour du roi de Perse* et peut-être de celui des *Amours du grand Alcandre*. Voir *Bibl. nat.*, ms. franc. 3443, 3466, 4832, 4708, 4709, 4711, 6644, 19181, 19598, 25019, Cinq-Cent Colbert 54, Baluze 196. *Mémoires de Lord Cherbury*, trad. Baillon, 1863, in-8, p. 68. TALLEMANT, *Op. cit.*, t. I, p. 81. *Œuvres de Malherbe*, t. III, p. 97, 102, 120, 476, 526 ; IV, p. 16, 149. DREUX DU RADIER, *Op. cit.*, t. IV, p. 137. *Bulletin du Bibliophile*, 2e série, 1851-1852, in-8, p. 811 et s. HAYEM, *Op. cit.*, p. 64, 101. DRUJON, *Les livres à clef*, t. I et II, *passim*. LOTTIN DE LAVAL, *Op. cit.*, t. I, p. 7. JANMART DE BROUILLANT, *Op. cit.*, *passim*. BATIFFOL, *Op. cit.*, p. 326. E. MAGNE, *Madame de Chatillon*, 1910, in-16, p. 108. Id. *Voiture et les origines de l'hôtel de Rambouillet*, 1911, in-16, p. 121.

(1) Cette blessure l'affaiblit. Ne serait-ce pas à cette « délicatesse », que fait allusion le poème des *Cornes*, daté de 1606 (*Mémoires de L'Estoile*, t. XI, p. 276) :

Ainsi, Monsieur de Bassompierre
A besoin d'un pourpoint d'hiver !

gestes de reconnaissance. Mais il apprit de sa maîtresse la vérité et sut que Cœuvres avait conservé le poulet. Furieux, il se précipita pour aller châtier le drôle. Heureusement, il rencontra deux amis, Henri de Lorraine, duc d'Aiguillon et Charles de Créqui. Ils purent l'arrêter ; le second s'offrit comme négociateur pour obtenir la lettre, cause du conflit. Le marquis dut finalement céder. Henri IV lui-même voulut empêcher toute nouvelle querelle, à la grande fureur de Bassompierre, qui voulait se venger du maraud. Créqui parvint à organiser une rencontre au Pré-aux-Clercs. Cœuvres, qui ne tenait pas du tout à affronter son ennemi l'épée à la main, fit si bien traîner l'affaire que tout se sut ; le roi fit surveiller les gentilshommes belliqueux par ses gardes, et une réconciliation solennelle fut exigée.

Henri IV, pourtant, toujours jaloux et susceptible, interdit au Lorrain de paraître en sa présence, sous prétexte que le jeune homme ne cherchait que le scandale. Peu satisfait de l'attitude de son souverain, Bassompierre accepta allègrement sa disgrâce. Il resta, loin de la cour, à s'amuser à Paris. Ce fut le roi qui céda et qui lui fit bientôt les premières avances.

Pour achever de se remettre, le Lorrain alla aux eaux de Plombières (1). Afin de rendre le voyage moins monotone, il emmena quelques bons camarades, et la bande des violons avignonnais, commandés par La Pierre. Ce fut une jolie saison. Sa sœur de Saint-Luc et son frère African vinrent le retrouver et, au milieu de cette douce vie, entremêlée de tous les plaisirs imaginables, le blessé guérit. Aussi, pour célébrer le retour définitif de sa santé, fila-t-il le parfait amour avec une Bourguignonne, madame de Fuissé.

Il regagna Paris, en septembre 1605 et rompit momen-

(1) J.-D. Haumonté, *Plombières ancien et moderne*, 1905, in-8, p. 55 et 167.

tanément avec mademoiselle d'Entragues ; suivant la tradition familiale, elle lui avait fait signer une promesse de mariage, et elle le pressait vivement de réaliser ce contrat. Bassompierre n'en avait nulle envie, et « se distrayait » avec mademoiselle de Maupeou et la comtesse de Sault, Chrétienne d'Aguerre. Sur ces entrefaites, il alla retrouver son maître à Limoges ; à Artenay, il vit un spectacle pénible. Le chancelier disgracié, Pompone de Bellièvre, qui venait de remettre les sceaux au marquis de Sillery, Nicolas Brûlart, larmoyait et contait à tous ses peines. « Un chancelier sans sceau est un apothicaire sans sucre (1) ! » répétait-il. Bassompierre, ennuyé par ses jérémiades, le quitta précipitamment. A Orléans, il entendit d'autres récriminations ; la reine Marie, toujours désagréable, se plaignait de sa dame d'honneur, Antoinette de Pons, marquise de Guercheville (2). Il eut, pour se distraire, la joie exquise de revoir son amie, mademoiselle de Guise, qui venait d'épouser le prince François de Conti (3), un bien triste sire. Dès le soir de l'arrivée, les parties de cartes reprirent, et Bassompierre, toujours favorisé de son incroyable chance, y gagna cent mille francs pendant le voyage.

De retour dans la capitale, il reprit avec fougue la vie de cour, qui se compliquait un peu pour lui. L'aven-

(1) Le sucre, alors objet de luxe, était un essentiel ingrédient de la pharmacie. Voir P.-M. Bondois, *La rivalité franco-hollandaise du sucre sous Colbert* (Revue d'Histoire économique, 1923), in-8, p. 30. Cf. Miss Pardoe, *Op. cit.*, p. 367. Nouillac, *Op. cit.*, p. 216. *Lettres de Richelieu*, éd. Avenel, t. 1, p. 157.

(2) Dreux du Radier, *Op. cit.*, t. IV, p. 226. Tallemant, *Op. cit.*, t. I, p. 280. La reine appréciait celui qui lui devait être fidèle et qui lui disait des gaillardises : une fois que notre Lorrain se montrait plus généreux que l'avare Béarnais, elle dit : « M. de Bassompierre fait le roi et le roi, M. de Bassompierre ! » Cf. Lottin de Laval, *Op. cit.*, t. I, p. 5.

(3) Contrat de mariage dans *Bibl. nat.*, ms. Clairambault, t. 360, f. 258.

ture avec mademoiselle d'Entragues, au lieu de tourner court, était devenue un fort désagréable procès en violation de promesse de mariage (1) et le cavalier, ennuyé de cette vilaine histoire, ne demanda pas mieux, après avoir figuré dans un beau carrousel, que d'accompagner le roi à Sedan (2), où venait de se soumettre Henri de La Tour, duc de Bouillon, l'éternel comploteur. En arrivant dans cette ville, où l'ex-rebelle reçut le roi avec pompe, les gentilshommes trouvèrent plaisant de demander à un passant s'il y avait dans la cité des filles de joie. Il n'y en avait qu'une et elle allait être pendue ! La grâce de cette malheureuse fut demandée par les cavaliers français. Le roi intervint auprès du duc, mais celui-ci n'accorda la grâce qu'avec peine : il voulait conserver son autorité indépendante et souffrait de paraître céder la moindre parcelle de sa souveraineté (3).

Une nouvelle intrigue faillit alors coûter cher à François. Le roi le chargeait souvent de porter des lettres à ses maîtresses. Or, l'imprudent confia un de ces poulets adressé à une nouvelle déité, Jacqueline de Bueil, comtesse de Moret (4) à madame de Verneuil ! Celle-ci fit sauter le cachet, pour lire la missive. L'infidèle Mercure, bien ennuyé, fit porter le papier au graveur Turpin, pour refaire le cachet brisé ; l'ouvrier, qui travaillait pour le roi, crut avoir affaire à un faussaire et voulut arrêter le laquais, qui s'était chargé du message. Celui-ci s'enfuit, laissant à l'artisan trop consciencieux, manteau, chapeau et lettre. Bassompierre, sans perdre un instant, alla chez la comtesse et lui raconta l'histoire, sans toutefois parler

(1) Voir le chapitre II de cet ouvrage. Cf. BAZIN, *La Cour de Marie de Médicis*, p. 217.

(2) *Copie de la lettre d'un gentilhomme à un sien ami, contenant un narré en bref de l'heureux voyage, faict par le Roy à Sedan*, 1606, in-8.

(3) TALLEMANT, *Op. cit.*, t. VII, p. 290.

(4) DREUX DU RADIER, *Op. cit.*, p. 211. MERKI, *Op. cit.*, p. 191.

du rôle d'Henriette d'Entragues. Il prit la faute sur lui, s'accusant d'avoir rompu le cachet par distraction. La belle dame rit, et alla chercher la pièce à conviction chez l'artisan. Mais celle-ci n'y était plus : Turpin l'avait portée chez le sévère président au Parlement, Antoine Séguier. Il n'y avait plus moyen, semblait-il, d'éviter le scandale.

François s'adressa alors à Anne de Loménie, femme de son ami le secrétaire d'Etat, pour tâcher d'étouffer l'enquête. Cette dame connaissait déjà l'affaire des faux cachets. Bassompierre réédita le petit conte, qui avait réussi auprès de madame de Moret. Madame de Loménie en parla à son mari et le coupable fut chargé d'aller expliquer le cas au roi, à Villers-Cotterets. Tout finit en joyeux éclats de rire. Notre Lorrain, jurant qu'on ne l'y reprendrait plus, revint auprès de mademoiselle d'Entragues, qu'il continuait à voir, malgré le procès.

La jeune fille, en effet, ne partageait pas l'intransigeance des siens ; elle recevait son amant en secret, dans la maison de la rue de la Coutellerie (1) où elle logeait avec sa mère. Le jeune homme gagnait par une petite entrée le troisième étage de la demeure, étage qui n'était pas loué à Marie Touchet, et la donzelle venait le retrouver par un escalier dérobé. En son honneur, il avait garni la chambre de beaux meubles et de flambeaux d'argent, que lui avait vendus l'industrieux banquier Zamet (2) ; pendant ce temps-là, la mère dormait du sommeil du juste et, comme dans la comédie italienne, les barbons étaient bernés (3).

(1) Cette rue (des Couteliers ou Guilori), actuellement détruite et dont l'emplacement s'étendait entre l'avenue Victoria et la rue de Rivoli, avait été élargie en 1564.

(2) Cet Italien ingénieux « seigneur de 18.000.000 écus », surintendant de la maison de la reine, faisait toutes sortes de combinaisons.

(3) Merki, *Op. cit.*, p. 195.

La quiétude coupable des deux amoureux ne devait pas tarder à être troublée : Henri IV et M. de Guise avaient quelque désir de la jolie Marie, dont le bonheur fleurissait le teint et épanouissait la beauté. Avertis par leur jalousie, ils se doutèrent du triomphe du rival et le firent surveiller. Un soir de mai, Bassompierre devait rejoindre sa belle, après avoir dîné chez Bellegarde (1). Une pluie d'orage l'obligea à emprunter un manteau à son hôte sans penser que celui-ci, chevalier du Saint-Esprit, portait sur son vêtement la croix caractéristique de l'Ordre (2). Ce manteau révélateur fut remarqué par les mouchards du roi, qui contèrent à Guise la découverte qu'ils venaient de faire ; le duc fut surpris de la soi-disant bonne fortune de Bellegarde ; un de ses valets lui confirma l'exactitude du fait. Bassompierre, cependant, avait remarqué l'espionnage des drôles : il écrivit à Marie, pour la prévenir, lui conseillant d'être prudente.

Guise, éperdu, accourut dès le matin chez Bassompierre, qui gardait le lit, sous prétexte de maux de dents, et lui raconta l'affaire, lui assurant que les faveurs de mademoiselle d'Entragues étaient réservées au grand-écuyer. Le soi-disant malade affecta de n'en rien croire. « O Dieu ! reprit le bon ami, que les amoureux sont aisés à tromper (3) ! Il est cependant fort vrai que M. de Bel-

(1) Bellegarde et Bassompierre se jouaient des tours : l'élégant grand maître avait l'infirmité d'avoir « la roupie au nez. » (TALLEMANT, *Op. cit.*, t. I, p. 61). Henri IV, choqué, chargea le Lorrain de lui en faire l'observation. François refusa et conseilla au roi de recommander à tous de se moucher en présence du gandin. Le Béarnais fit ainsi. M. Le Grand comprit quel était l'auteur de la rosserie. « Il est vrai, Sire, dit-il, j'ai cette infirmité : mais vous la pouvez souffrir puisque vous supportez les pieds de M. de Bassompierre » « Celui-ci, en effet, ajoute le malicieux auteur des *Historiettes*, avait le pied fin ! » MERKI, *Op. cit.*, p. 140.

(2) Voir la *profession de foi des chevaliers du Saint-Esprit*, orig. avec signatures dans *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 1993.

(3) Bassompierre supportait bien les misères « conjugales ». Une fois, Bautru lui faisait les cornes chez la reine. « Qu'est-ce donc ?

legarde n'est sorti de chez elle qu'à l'aube, et avec tant de négligence qu'il n'a même pas voulu prendre un manteau sans la croix du Saint-Esprit pour se déguiser. » Le valet, appelé en témoignage, confirma ce dire : « Je l'ai reconnu aussi visiblement que je vois maintenant M. de Bassompierre ! » La scène devenait comique. En se retournant pour cacher un peu son visage, de crainte de se trahir, notre amoureux aperçut sur un banc le fatal manteau, avec la croix très visible. Guise pouvait y porter les yeux d'un moment à l'autre, mais il ne faisait attention à rien, tant il était satisfait d'apporter une désagréable nouvelle à son cher camarade. Le Lorrain alors, sans perdre de temps, alla s'asseoir sur le malencontreux insigne, déplorant la légèreté des femmes et refusant obstinément de se lever, sous prétexte de fatigue et de désespoir !

Il fit prévenir la drôlesse, qui s'amusa fort de l'aventure, et trouva plaisant, pour continuer à détourner les soupçons, d'adresser force sourires à M. le Grand. Ce Bellegarde était si fat (1) qu'il répondit évasivement lorsque le roi l'attaqua sur sa nouvelle conquête. Et ainsi ce fut lui, qui porta toute la responsabilité des amours de Bassompierre en cette circonstance. L'affaire, pourtant, tourna mal. Henri IV, furieux de rencontrer une fois de plus devant lui le gentilhomme, prévint Marie Touchet, qui faisait la sévère (2). Un matin, cette mère, peu satisfaite des résultats des intrigues de ses filles, trouva le lit

dit Marie. — C'est Bautru, qui montre tout ce qu'il porte », répliqua le bon Lorrain (Tallemant, *Op. cit.*, t. III, p. 336).

(1) Si vraiment Bellegarde est l'auteur du *grand Alcandre*, il était en effet ridiculement fat : voir le rôle qu'il se serait donné, sous le nom de Cloridon.

(2) Marie Touchet a été immortalisée par Desportes et Jamyn. Elle semble avoir eu une conscience élastique. Cf. *Nouveaux mémoires de Bassompierre*, p. 101. Franklin, *Op. cit.*, p. 22. E. Berthelin, *Étude sur Amadis Jamyn*, 1859, in-8, p. 20.



VUE DE LA BASTILLE, EN 1631,
d'après une gravure contemporaine.
(Bibliothèque Nationale.)

de Marie déserté ; elle alla dans la garde-robe voisine, vit la porte dérobée, restée ouverte par inadvertance, et monta l'escalier secret. La stupéfaction lui avait arraché quelques exclamations. La belle imprudente l'entendit et s'empressa de rejoindre sa chambre, tandis que le galant s'éclipsait ! L'enfant fut bel et bien battue et dut renoncer aux rendez-vous. Une parente de la coupable, Jeanne d'Assy, s'entremit. L'amoureux vit la mère, lui affirma sans rougir qu'il n'avait fait que badiner avec la belle et il fut cru ! Pour ne pas exciter la jalousie du Béarnais, les deux amants ne se parlaient pas en public. Toujours ingénieux, ils trouvaient le moyen de se rencontrer parfois et de rattraper le temps perdu.

Le roi cependant voulait écarter de sa cour le trop beau cavalier : il lui confia une mission d'importance. Il l'envoya en Lorraine, pour assister, en son nom, au mariage du duc de Bar, son beau-frère, avec Marguerite de Gonzague, fille du duc de Mantoue, mère de Marie de Médicis (1).

Avant de partir pour cette première ambassade (2), le galant eut encore une extraordinaire aventure amoureuse (3). Il avait remarqué qu'une accorte lingère, qui demeurait dans une boutique du Petit-Pont, à l'enseigne des *Deux-Anges*, le suivait, quand il galopait par là, d'un regard expressif. Un jour même, en veine de hardiesse,

(1) De Courcelles, *Op. cit.*, p. 371.

(2) Bassompierre a été envoyé en six ambassades : deux en Lorraine, deux en Suisse, une en Espagne, une en Angleterre. Il se piquait d'être diplomate et a écrit à plusieurs reprises sur le sujet.

(3) Cet épisode a frappé l'imagination de Chateaubriand (*Mémoires d'Outre-Tombe*, éd. Crouzet, t. I, s. d., in-8, p. 216). Il a écrit à ce sujet une page délicieuse : « Je n'avais alors de commerce qu'avec une courtisane de 216 ans, jadis éprise d'un maréchal de France, rival du Béarnais et amant de la sœur de la marquise de Verneuil ! Louis XVI, que j'allais voir, ne se doutait pas de ce rapprochement secret avec sa famille ! »

cette enamourée lui dit, comme il passait : « Monsieur, je suis votre humble servante. » Il lui fit dire par son valet qu'il ne demandait qu'à contenter la curiosité qu'elle semblait avoir à son égard et qu'il la priait, en grâce, de lui fixer un rendez-vous ; ce qu'elle fit. La demeure accueillante d'une dame peu scrupuleuse « Madame Noiret » réunit le couple. Prise d'un scrupule un peu tardif, la belle ne voulait plus retourner en ce lieu trop facile. « Mais, ajoutait l'aimable lingère, que ne ferait-on pour un amant et pour un Bassompierre ? » Bref, elle lui demanda de se rendre, un jour fixé, chez une de ses tantes, rue du Bourg-l'Abbé (1).

A l'heure choisie, le beau cavalier, parfumé et adonisé (2), se rendit à la demeure désignée. Il y régnait une étrange confusion, qui lui permit d'entrer aisément. Tout semblait abandonné ; les lits des chambres étaient défaits, et, sur une table, il aperçut un corps nu. Il s'enfuit tout décontenancé, et croisa en partant les sinistres « corbeaux », misérables infirmiers, chargés d'enlever les cadavres des pestiférés. Cette rencontre accéléra sa marche. Il courut d'une traite chez lui, où il but coup sur coup plusieurs verres de vin, « excellent remède, employé en Allemagne contre l'épidémie. » Il dormit là-dessus, et n'éprouva plus aucune crainte pour sa santé. Mais il ne sut jamais ce qu'était devenue la lingère du Petit-Pont et ne s'efforça pas de se renseigner. Il affirmait, pourtant, trente ans plus tard, qu'il regrettait cette maîtresse d'une nuit, et qu'il pensait parfois à elle.

Au reste, cette tragique affaire ne l'empêcha pas de

(1) Entre le boulevard Sébastopol et la rue Saint-Martin.

(2) Bassompierre avait inventé un procédé pour fabriquer l'*esprit d'ambre gris*, qu'il faisait infuser avec du musc dans du bon esprit de vin et cuire au soleil ardent. La poudre rouge, qui se déposait, avait une « odeur excellente, réjouissait le cœur » et s'employait fort bien dans l'*hippocras*. Bibl. de l'*Arsenal*, ms. 5420, f. 130 et *Institut*, Godefroy 194, f. 121.

remplir fort brillamment son ambassade en Lorraine et de paraître au carrousel, qui fut donné lors des noces ducales.

A son retour à Paris, il trouva la cour fort agitée. Il s'agissait du baptême du petit dauphin Louis (1). La question était grave pour Bassompierre : il n'avait plus d'habits neufs, et il était désargenté (2) ; d'autre part, il ne voulait pas paraître en médiocre équipage à une si belle cérémonie. Sa sœur, Henriette de Saint-Luc et d'autres élégantes de la cour, Louise de L'Aubespine-Verderone et mademoiselle de La Patrière le navrèrent, en lui apprenant que tous les couturiers et brodeurs étaient surchargés de besogne et qu'il ne pourrait trouver personne pour l'habiller. Cependant, un tailleur, Tallot, lui proposa d'acheter à un marchand d'Anvers un stock des perles superbes, qui pourraient orner son costume et feraient de lui le roi de la fête. Les dames le pressèrent d'accepter, et lui, qui n'avait que sept cents écus en poche, n'hésita pas à commander un vêtement, qui devait lui revenir à quatorze mille francs ; d'heureux succès au jeu lui permirent de payer. Ce procédé est caractéristique de son insouciance et permet de comprendre comment, avec une très belle fortune, il devait mourir couvert de dettes.

Cependant, la chance le favorisa si bien qu'il put encore acquérir une épée ornée de diamants et qu'il eut de plus cinq à six mille écus en poche, « pour passer son temps », en attendant la cérémonie du 14 novembre (3). Il y parut dans toute la magnificence de son costume,

(1) *Mémoires-journaux de P. de l'Estoile*, t. IV, p. 387. BATIFFOL, *Op. cit.*, p. 99 [A. BAZIN] *La Cour de Marie de Médicis*, 1830 (roman historique), in-8, p. 112. MISS PARDOE, *Op. cit.*, p. 125. A. FRANKLIN, *Op. cit.*, p. 63.

(2) Il ne toucha son rappel de 32.000 l. qu'en décembre. *Bibl. nat.*, ms. franç. 32263, f. 157.

(3) *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 190.

étoilé de pierreries merveilleuses (1) et eut l'honneur de mener au « branle » la jolie enfant du connétable, Charlotte-Marguerite de Montmorency. Il remarqua à peine alors le charme de cette fillette, qui, elle, ne fut pas insensible au prestige de son danseur. Celui-ci songeait toujours à la belle Marie, qu'il voyait régulièrement à Paris ou à Montargis et préférait, au lieu de courtiser une jeune fille, porter ses hommages à des beautés plus faciles — et elles ne manquaient pas à la cour du Vert-Galant ! Il s'amusait fort, paraissant dans d'ingénieux ballets, comme celui des *Échecs ;* parfois, il allait voir l'enfant royal, avec le goguenard Roquelaure, et lui dévoilait tous les secrets des jeux de balle et autres exercices puérils (2).

Cependant, le duc de Lorraine l'invita à se rendre aux États du pays. Bassompierre avait accepté, mais Henri IV qui aimait à tripoter les cartes avec lui (3) s'opposa à son départ. Le jeune homme, furieux de cette tyrannie, songea à s'enfuir à l'anglaise. Le roi, prévenu par de bons petits amis, le fit suivre par des exempts, et le récalcitrant gentilhomme dut rester encore dix jours ; il en fut récompensé, puisqu'il obtint alors le règlement définitif de l'affaire de Saint-Sauveur, qu'il vendit au roi moyennant la somme de 420.000 livres, payables en quatre ans.

(1) Quicherat notait, en 1875, que ce costume revenait à 175.000 francs ! On voit d'ici la valeur pour 1925 (*Histoire du Costume*, 1875, in-8, p. 447). Cet auteur ajoute que le roi, économe, ne dût pas féliciter le ridicule gandin de cette stupide prodigalité. Henri IV, en effet, combattit le luxe, et la vie était assez primitive à sa cour. Les carrosses ne se multiplièrent, entre autres, que sous le règne de Louis XIII. Le maréchal devait être surpris de cette multiplication, après ses douze ans de Bastille. TALLEMANT, *Op. cit.*, t. I, p. 112. BUSSY-RABUTIN, *Histoire amoureuse des Gaules*, t. I, 1856, in-16, p. 244. QUICHERAT, *Op. cit.*, p. 505.

(2) *Journal de Jean Héroard, sur l'enfance de Louis XIII*, éd. E. Soulié et E. de Barthélemy, t. I. 1868, in-8, p. 224, 226, 229.

(3) *Œuvres de Malherbe*, éd. Lalanne, t. III, p. 44.

Il put enfin partir, non sans avoir plaidé la cause de son ami Joinville-Chevreuse, compromis par son intrigue avec une bonne amie du roi galant, la comtesse de Moret (1). Il gagna la Lorraine et parvint jusqu'à Plombières. Ses affaires avec mademoiselles d'Entragues se gâtaient à nouveau ; la mère, redevenue farouche, l'empêcha, au retour, de revoir sa fille. Il en profita pour papillonner à droite et à gauche, se mêlant à toutes les intrigues sans se brûler les ailes (2), apprécié du roi, sollicitant de lui force grâces (3) et se distrayant des ennuis, que lui causait sa belle, en allant visiter ses amis. Il se rapprocha de la spirituelle princesse de Conti, dont le mari était malade (4) et qui lui avait donné, dans la société polie, le surnom héroïque de Lysandre, qu'il garda toute sa vie (5).

La famille d'Entragues s'impatientait, le pressant de remplir les obligations de la fameuse promesse, qu'il avait signée. Il continuait d'ailleurs son intrigue avec Marie, et, pour remplir les interrègnes, « s'embarqua » avec une dame blonde, dont la personnalité ne peut être précisée. Avec Termes et Cramail, il constitua un trio redoutable aux maris, les *Dangereux* (6).

Toutes les maîtresses de maison réclamaient ces plumets pour leurs fêtes. Bassompierre dansa donc force ballets, celui des *Inconstants*, celui de *Maître Guillaume*. Il assista aux fêtes de M. de Vendôme. Le marquis de

(1) Miss PARDOE, *Op. cit.*, p. 409.
(2) *Lettres missives d'Henri IV*, t. VII, in-4, p. 345.
(3) *Id.*, p. 257.
(4) *Œuvres de Malherbe*, t. III, p. 44.
(5) ED. FOURNIER, *Variétés historiques*, t. II, 1856, in-16, p. 365. Dans le roman de la princesse de Conti, *Les aventures de la Cour de Perse*, Bassompierre se nomme Hylas, ainsi que dans *l'Astrée*, de d'Urfé. Malleville l'appelle Daphnis ; il est baptisé Ongolinus par Morisot, et Lysis par d'autres écrivassiers. DRUJON, *Les livres à clef*, t. I, p. 11.
(6) A. BAZIN, *La Cour de Marie de Médicis*, p. 216.

Cœuvres lui donna une comédie, dont toutes les actrices, — ses parentes — étaient blondes.

Cette vie était si dispendieuse que François recourut au roi ; pour faire face aux dépenses, il obtint un lot important de terrains dans la capitale (1).

Les deuils interrompaient parfois les réjouissances : le duc de Montpensier, Henri de Bourbon, mourut (2), suivi bientôt par une dame de la cour, Louise de Simier. Bassompierre profita de la « retraite » forcée, qu'imposèrent à tous ces disparitions, « pour passer extrêmement bien son temps. » Après de très religieuses pâques au couvent des Chartreux, il feignit d'être malade, prétendant avoir le poumon atteint. C'était un bon prétexte pour ne paraître qu'à midi ; il restait à recevoir ses amis et à jouer jusqu'à neuf heures du soir, puis profitait des heures qui lui restaient, loin des importuns, en fort plaisante compagnie.

Le roi, revenu à Paris, voulut faire partie de la joyeuse bande des joueurs : Bassompierre, Créqui, Guise, le général des postes P. d'Alméras, l'intendant des finances, Charles Duret de Chevry, le trésorier des guerres, Guillaume Feydeau. Un usurier portugais, Fernandez, avait été introduit par François auprès des jeunes gens et leur prêtait l'argent nécessaire à leurs prodigalités. Des paris fantastiques eurent lieu au Louvre, chez Zamet ou chez Roquelaure. Bassompierre ne manquait pas un de ces brelans (3).

Par contre, il ne participa pas à la course de bagues, « ce jeu puéril d'écuyers et de sauteurs (4) », qui fut donné en juillet, à l'Arsenal, par la bonne reine Margot,

(1) *Œuvres de Malherbe*, t. III, p. 58.
(2) *Œuvres de Malherbe*, t. III, p. 63.
(3) Des voyages en Normandie pour régler ses affaires, le détournaient parfois de cette vie de plaisirs.
(4) Michelet, *Op. cit.*, p. 123.

parce qu'il s'était engagé à n'y paraître qu'avec cinq de ses amis et que les « tenants » n'étaient que quatre. Il ne fut que spectateur, et assez inquiet. Il craignait, par suite de ses trop nombreuses amourettes, quelque esclandre. La fortune, écrivait-il plus tard (1), l'assista si bien « que sans rien perdre, il put contenter tout le monde. » Il fut placé, par hasard, à côté de sa danseuse d'un soir, mademoiselle de Montmorency et, galant à son habitude, il chercha à plaire, sans, d'ailleurs, avoir de plan bien net.

Il dut cependant quitter de nouveau la cour, pour aller assister aux funérailles du duc de Lorraine, Charles III. Ce court voyage lui permit de se rendre compte de son pouvoir amoureux ; des lettres innombrables lui furent adressées par de belles délaissées. « L'étoile de Vénus était en ascendant sur lui. » Aussi, quand on apprit son retour, quatre dames vinrent l'attendre en voiture au delà de Pantin ! Il apprit alors une nouvelle à la fois agréable pour sa tranquillité et pénible pour son amour-propre : Marie d'Entragues était sur le point d'épouser le comte d'Aché ! D'ailleurs, le mariage n'eut pas lieu.

Cependant Henri IV faisait mander le voyageur en hâte à Fontainebleau. Il voulait l'opposer à un heureux joueur, le portugais Pimentel (2) qui avait une réputation mondiale. Les brelans se succédèrent, furieux. Chaque jour, vingt mille pistoles (3) défilaient sur le tapis et les moindres marques étaient de cinquante écus. Avec un tel système, les pertes ou les gains étaient formidables. Bassompierre s'en tira au mieux ; il gagna dans l'année cinq cent mille francs, qui tintèrent, clairs et joyeux, en ses escarcelles (4).

(1) *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 198.

(2) TALLEMANT, *Op. cit.*, t. VII, p. 400, 403.

(3) On les nommait quinterolles, parce qu'elles allaient aussi vite que les beaux chevaux, ramenés d'Angleterre par Quinterot.

(4) On voit les formidables sommes qui se jouaient.

Après ce glorieux été, — où parfois la belle Marie le revit à Conflans chez un banquier hospitalier, Barthélemi Cenami — les ennuis recommencèrent. L'amoureuse, stylée par sa maman, reparla de la promesse de mariage. L'amant se déroba. Finalement, il y eut grande scène, puis rupture ; mademoiselle d'Entragues rejoignit Marie Touchet. Quant à l'infidèle, se croyant délivré à jamais, il alla retrouver le roi à Monceaux (1) sans s'occuper davantage du scandale menaçant ; il parut dans toutes les fêtes, données pour la réception de Vincent de Gonzague, duc de Mantoue, qu'il accompagna, à son départ, jusqu'à Montargis, et dansa le ballet des *Dieux Marins*. D'autres événements allaient détourner son attention du péril, pourtant proche.

(1) Hayem, *Op. cit.*, p. 40.

UN PROJET DE BEAU MARIAGE

Une fort agréable surprise attendait notre bourreau des cœurs et devait compenser temporairement les ennuis, que lui avait attirés jusqu'alors son penchant pour les femmes (1).

Un jour, le grave connétable Henri de Montmorency, qui lui avait toujours témoigné beaucoup de bienveillance, l'invita à dîner avec ses meilleurs amis, Jean-Louis de Nogaret, duc d'Épernon, Antoine de Roquelaure, Sébastien Zamet, le maître des requêtes La Cave, son secrétaire Nicolas Girard du Tillet, et son médecin Ranchin. A la fin du repas, les valets partis et l'assemblée réduite au petit comité des sûrs compagnons, le vieux gentilhomme se leva et tint un solennel discours qui surprit ses hôtes. Il remercia Dieu de l'évolution de sa vie, qui, malgré ennuis, misères et chagrins, avait été heureuse. Il fondait de grands espoirs sur l'avenir de son fils (2), continuait-il, mais, maintenant, il voulait assu-

(1) Outre mademoiselle d'Entragues et madame de Conti, on peut citer, outre des passades nombreuses, parmi les « aimées » madame de Montbazon, madame de Villars, Francine-Marguerite de Silly-La Rocheguyon, madame de Guéméné, madame de Retz, madame de Gravelle !... TALLEMANT, *Op. cit.*, t. IV, p. 464, t. V, p. 182 ; E. MAGNE, *Madame de Villedieu*, p. 1907, in-16, p. 6.

(2) Henri de Montmorency, qui devait comploter contre Richelieu et mourir sur l'échafaud à Toulouse.

rer le sort de sa fille Charlotte-Marguerite, en lui trouvant un époux digne d'elle (1) et de la famille du premier baron français. « L'estime que je fais, dit-il alors, de la maison, personne, et autres avantages que la naissance a donnés à M. de Bassompierre (2), m'ont convié à lui offrir, à lui qui n'y pense pas, ce que d'autres, de plus grande qualité, recherchent avec soin. » Il se tourna alors vers le jeune homme, confus et rougissant. « Je vous ai toujours aimé comme mon enfant ; je veux vous en donner la preuve par ce mariage. Vous avez un bon naturel, et vous serez honoré d'épouser la fille et petite-fille de connétables. » Il ajouta des promesses de dot somptueuse et parlait déjà du contrat.

François, ému, était tout décontenancé. « Une proposition si inespérée ne lui laissait, dit-il, que l'admiration de sa fortune. Le bien qu'on lui faisait entrevoir était au-dessus de son attente ; il ne pouvait y répondre que par des soumissions infinies : la vie était forcément trop courte pour satisfaire aux obligations qui lui étaient désormais imposées : il ne pouvait donc offrir, en échange d'une offre si inestimable, qu'un cœur volontairement esclave. » Il ne serait pas un mari pour la jeune femme, mais un humble vassal, qui l'adorerait comme une déesse et la respecterait comme une reine. Mais, ajouta-t-il par prudence, mademoiselle de Montmorency va peut-être regretter de quitter la qualité de princesse pour prendre celle de simple dame ? Pour conclure, il se mit à genoux et baisa la main de celui qui voulait être

(1) Il n'était pas difficile de trouver de meilleurs gendres que ceux qu'avait le connétable, le comte d'Auvergne et le duc de Ventadour, tous deux personnages médiocres et douteux.

(2) H. Gourdon de Genouillac, *Le dernier amour de Henri IV*, s. d., in-16, p. 25, J. Nouaillac, *Op. cit.*, p. 486. Philippson, *Op. cit.*, t. III, p. 395. Henrard, *Henri IV et la princesse de Condé*, 1885, in-8, p. 117. Miss Pardoe, *Op. cit.*, p. 7. A. Franklin, *Op. cit.*, p. 113. Vicomte de Noailles, *La mère du grand Condé*, 1924, in-8, *passim*.

à toute force son beau-père. Le duc le releva, l'embrassa tendrement, en l'assurant qu'il avait pressenti son enfant et qu'elle ne demandait qu'à obéir. Tous les assistants complimentèrent l'heureux fiancé. Le projet fut tenu secret provisoirement : le connétable craignait de rencontrer un peu de résistance de la part d'Henri IV. C'était une appréhension justifiée, comme le prouvèrent ensuite les événements.

En attendant, le jeune homme fut présenté à sa belle-sœur, et il put baiser la joue de sa promise, qui rougit à ce contact.

Ce fut la princesse de Conti — singulière coïncidence (1) — qui conduisit le lendemain la mère de Bassompierre dans la nouvelle famille de son fils, et les préparatifs de l'union commencèrent, à la satisfaction de tous (2). Ce mariage était vraiment une chance inespérée pour le petit gentilhomme lorrain et l'avenir à lui réservé paraissait alors prestigieux (3). Hélas ! la coupe est souvent loin des lèvres et le beau rêve entrevu ne devait pas se réaliser.

Le connétable voulait assurer de grandes charges à son futur gendre, et entre autres, celle de colonel-général de la cavalerie, que ne pouvait conserver son titulaire, le comte d'Auvergne, alors en prison. Il donna à sa fille la belle seigneurie de Fère-en-Tardenois (4), puis pressa

(1) Elle devait devenir l'épouse morganatique du maréchal.

(2) TALLEMANT, *Op. cit.*, t. I, p. 170 ; t. III, p. 330. Ce fut Antoine Godefroy, sieur de Bauvillier, fils d'un procureur en la cour des Monnaies, qui soutint les intérêts du jeune homme, lors de la rédaction du contrat. Cet homme, que le maréchal estimait « personne capable et intelligente », trompa son maître, fit ses affaires à ses dépens et contribua à le ruiner.

(3) Il venait d'obtenir un don de 300 pistoles de Henri IV (*Lettres missives*, t. IX, p. 314. SULLY, *Œconomies royales*, p. 268). Cf. encore sur un don de 10.000 écus, P. DE L'ESTOILE, *Op. cit.*, t. IX, p. 42.

(4) Aisne, arrond. de Château-Thierry, chef-lieu de canton.

la cérémonie, qu'il aurait voulu faire à Chantilly, sans prévenir personne de la cour. Roquelaure l'empêcha — et combien à tort ! — en arguant de la colère du Béarnais, déjà mal disposé pour les Montmorency. Cet habile homme s'offrit à négocier avec le souverain, à propos de la charge de premier gentilhomme du roi, qui avait été promise à Bassompierre, pour remplacer le duc de Bouillon, peu assidu et mauvais flatteur, toujours prêt à conspirer. Henri apprit ainsi le projet d'union : comme il y voyait l'occasion de renoncer au don promis, et que cette hypothèse flattait son avarice, il accueillit bien l'affaire et se réconcilia à cette occasion avec le connétable.

Le mariage fut donc retardé, et aussitôt des difficultés surgirent. Le duc de Bouillon, neveu de Montmorency, blâma son oncle et plaida auprès du roi, contre ces épousailles. D'après lui, sa charmante cousine, fort jolie et douée de toutes les qualités du cœur et de l'esprit (1), n'était pas faite pour un simple cavalier d'aventure, mais pour un prince du sang, M. de Condé, par exemple (2). Le Béarnais, toujours mobile, prêta l'oreille à ces récriminations et, comble de malechance pour le Lorrain, se trouva bientôt séduit par la fiancée de Bassompierre. Bellegarde, pour jouer un vilain tour à son camarade, attira l'attention du Vert-Galant sur la fraîche beauté de Charlotte, alors qu'elle répétait le ballet des *Nymphes de Diane*, pour le carnaval de la reine (3).

Le tempérament du roi s'exaspérait vite : la vue des jeunes dames de la cour enflammait son cœur sénile ; il ne savait alors résister à la passion la plus désordonnée et faisait mille extravagances pour celles dont il voulait

(1) Livet, *Précieux et Précieuses*, 3e éd., 1896, in-8, p. 13 et 167.
(2) Henrard, *Op. cit.*, p. 14. Prince d'Aumale, *Histoire des princes de Condé*, t. II, 1885, in-8, p. 256.
(3) Michelet, *Op. cit.*, p. 128, Dreux du Radier, *Op. cit.*, t. IV, p. 306. Livet, *Op. cit.*, p. 106.

conquérir les faveurs (1). Violemment épris de la belle fiancée de son ami, il ne songea plus qu'à empêcher le mariage par tous les moyens. Une attaque de goutte du père de la promise vint favoriser ses desseins ; Bouillon continua sa perfide campagne, et poussa Condé, prince pourtant irrésolu, à faire des propositions nettes. Le sort de Bassompierre fut bientôt réglé sans qu'il le sût, et alors qu'il comptait fermement sur un bonheur prochain.

Henri IV, qui avait dû s'aliter par suite d'une crise de rhumatisme, se faisait veiller, la nuit, par ses compagnons jeunes et fidèles ; il se faisait lire par eux le roman d'Honoré d'Urfé, l'*Astrée*, qui venait de paraître et était fort en vogue (2). Le jour, la foule des courtisans lui rendait visite. Il vit ainsi, une fois, mademoiselle de Montmorency et, sans hésiter, lui demanda si elle était satisfaite du projet d'union dont on parlait. Modestement, elle répondit qu'elle était prête à obéir à son père, et qu'elle était fort heureuse de la décision prise. Mécontent de cette déclaration, qui ne lui laissait aucun espoir, le roi résolut de faire échouer l'affaire et réfléchit aux combinaisons possibles, durant une nuit très douloureuse. Le matin, il fit venir Bassompierre, le fit mettre à genoux sur un coussin près du lit, et lui dit qu'il avait pensé à le marier. Le jeune homme répondit que, sans la maladie du connétable de Montmorency, son futur beau-père, cela serait déjà fait. « Non, dit alors le Vert-Galant, je pense pour vous à mademoiselle d'Aumale (3) ; je réta-

(1) HAYEM, *Op. cit.*, p. 99. BATIFFOL, p. 201, 211, 225. *Mémoires de Fontenay-Mareuil*, éd. Michaud, t. V, 1837, in-8, p. 6.

(2) *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 397. PHILIPPSON, *Op. cit.*, t. II, p. 419. HANOTAUX, *Histoire de Richelieu*, t. I, p. 470. SAINT-MARC-GIRARDIN, *Cours de littérature dramatique*, t. III, p. 107. POIRSON, *Op. cit.*, p. 343. MICHELET, *Op. cit.*, p. 126.

(3) Anne de Lorraine, fille du duc Charles et de Marie d'Elbeuf ; elle épousa Henri de Savoie, duc de Nemours.

blirai pour vous ce duché, en vous y ajoutant la pairie.

— Mais, plaisanta le Lorrain, un peu ému et affectant de rester goguenard, vous me voulez donner deux femmes ? » Le roi fit un grand soupir et, plus franc, reprit : « Je te veux parler en ami; je suis devenu non seulement amoureux, mais furieux et outré de mademoiselle de Montmorency ; si tu l'épouses et qu'elle t'aime, je te haïrai ; si elle m'aime, tu me haïras ! Il vaut mieux que cela ne rompe pas notre bonne intelligence, car je t'aime d'inclination et d'affection. Je suis résolu de la marier à mon neveu Condé (1), et de la tenir près de ma femme. Elle sera la consolation de la vieillesse, où je vais entrer. Je donnerai au prince, qui est jeune et préfère la chasse aux dames (2), cent mille francs par an, pour passer son temps. D'ailleurs, je ne veux d'autre grâce d'elle que son affection et ne prétends à rien davantage (3). »

Bassompierre, suffoqué, ne se départit pas cependant de sa prudence ordinaire ; il considéra que s'entêter à poursuivre le bonheur entrevu constituerait une « impertinence inutile. » Il céda de bonne grâce. « Sire, déclara-t-il, j'ai toujours désiré prouver à Votre Majesté la passion que je lui porte. Il ne se pouvait rencontrer occasion plus haute que celle de quitter sans regrets (!) une alliance illustre, une dame parfaite et bien-aimée, puisque, par cette franche renonciation, je vous plais ! Je m'en désiste donc à jamais, et souhaite que ce nouvel amour vous donne autant de joie que j'aurais d'ennui, si j'en pouvais avoir en vous servant. » Le roi, en-

(1) AUMALE, *Op. cit.*, t. III, p. 254. TALLEMANT, *Op. cit.*, t. I, p. 170. 178 ; t. III, p. 440, 465.

(2) Sur le goût d'Henri IV pour la chasse, SULLY, *Op. cit.*, p. 629.

(3) HENRARD, *Op. cit.*, p. 19. ZELLER, *Op. cit.*, p. 298. Madame THIROUX D'ARCONVILLE, *Op. cit.*, p. 96. AUMALE, *Op. cit.*, p. 256. BALLIEU, *Op. cit.*, p. 184. MISS PARDOE, *Op. cit.*, t. II, p. 15. FRANKLIN, *Op. cit.*, p. 115.

chanté, assura à ce serviteur dont l'obéissance dépassait les bornes, qu'il ferait sa fortune. Le Lorrain était assez fin pour savoir ce que valait la promesse du Béarnais (1). En attendant, il refusa tout projet de nouvelle union. « Vous pouvez me démarier, mais je ne convolerai pas à d'autres noces ! » Et il tint parole.

Il espérait que, le caprice passé, le souverain reviendrait à des sentiments meilleurs. Il n'éprouvait, au reste, qu'un amour modéré, quoique réel, pour la jolie fille du connétable, si bien qu'il prit patience : un galant de son espèce n'est jamais très ardent à s'enchaîner dans les liens du mariage, même avec la plus belle et la plus charmante des fiancées. Mais Henri était bien pris. Il agit sur la jeune fille, qui, probablement surprise de l'attitude tiède de son futur mari, et flattée d'avoir attiré les regards du Béarnais, se soumit aussi. Bassompierre, qui assista à l'entrevue du vieillard amoureux et de la coquette, la vit lever les épaules en passant devant lui, pour lui signifier congé et rupture ; il en fut tout chagrin. Incapable de soutenir son rôle d'indifférent, les yeux embués de larmes, il quitta le jeu, feignant de saigner du nez, le mouchoir cachant le visage bouleversé. Il était si ému que — distraction unique dans sa vie ! — il laissa « son argent à l'abandon » sur le tapis ! Il regagna son hôtel, et resta enfermé deux jours, dans sa chambre, sans voir personne, se tourmentant comme un possédé, ne dormant pas, ne mangeant pas, ne buvant pas ! Son valet, navré, alla chercher son fidèle ami, Charles de Choiseul, marquis de Praslin, qui força sa porte et, dès le soir, l'amena à la cour, où ses camarades le reconnurent à peine, tant il avait changé, le teint brouillé, l'œil morne, l'air abattu...

Cependant, le mariage de M. de Condé et de made-

(1) Sur l'ingratitude d'Henri envers ses serviteurs, voir l'implacable réquisitoire de d'Aubigné.

moiselle de Montmorency était conclu, comme le voulait le roi. Le prince pria même Bassompierre de l'accompagner chez madame d'Angoulême, quand il allait voir la belle ; c'était là de l'impudence : le Lorrain éconduit se défila et ne parut pas. Pour se consoler, il se rapprocha de ses maîtresses, qu'il avait forcément négligées, sans pouvoir se libérer des soucis qu'il voulait fuit. Condé, maintenant, lui demandait d'assister aux fiançailles ! Le gentilhomme furieux dit plaisamment au roi : « N'est-il pas assez grand pour se fiancer sans moi ? » Le Béarnais, taquin, au lieu de prendre son parti, vit là une bonne corvée à infliger à ce trop heureux « don Juan » qu'il commençait à détester. « Je sais bien que vous êtes en colère, lui dit-il, mais je m'assure que vous ne manquerez pas d'y aller, quand vous penserez que celui qui vous en prie est mon neveu (1). » Bref, le fiancé destitué dut assister aux fêtes. Bien plus, le Vert-Galant se donna le malin plaisir de s'appuyer sur lui, et de le maintenir tout près du couple, pendant la cérémonie. Ce fut un supplice, et qui prouve une fois de plus le grossier mauvais goût du Bourbon (2).

Malgré toute sa raison, la victime supporta mal cette scène déplaisante pour son orgueil et sa dignité. Bassompierre rentra chez lui malade, dut s'aliter et prendre médecine ; mais il était dit qu'il n'aurait même pas la liberté du repos ! Un jeune gentilhomme, coquebin sans délicatesse, Urbain de Noë, le vint provoquer pour des vétilles. Le malade, qui trouvait cependant stupide

(1) Zeller, *Op. cit.*, p. 237.

(2) P. Henrard, *Op. cit.*, p. 23. D'Aumale, *Op. cit.*, t. IV, p. 257. Miss Pardoe, *Op. cit*, t. II, p. 18. Tallemant (*Historiettes*, t. I. p. 170) prétend que c'est madame d'Angoulême qui fit rompre le mariage. Les véritables auteurs semblent bien être, comme le dit Bassompierre, le roi, Bouillon, Condé. Le spirituel anecdotier prétend aussi que le fat fit tous ses efforts, pour se faire croire ensuite au mieux avec son ex-fiancée. On ne prête qu'aux riches.



La Princesse de Conty,
d'après une gouache de la collection Gaignières.
(Bibliothèque Nationale.)

l'usage des duels (1), voulut répondre à l'outrecuidant. Il se leva immédiatement, et s'en fut au triste plateau de Bicêtre, par une matinée de brouillard et de neige. L'obscurité gêna cette rencontre, et deux gentilshommes gascons, qui passaient par là, s'entremirent entre les combattants. Cet exercice imprévu épuisa le cavalier, et il fut ramené chez lui en piteux état. Néanmoins, le soir même il était à l'Arsenal, où se dansait un ballet de filles. Il y passa la nuit ! Aussi, quelle rechute ! L'imprudent manqua mourir et ne put ressortir que le jour du mardi gras ! Il avait, heureusement pour lui, un tempérament de fer. Il reprit, sans convalescence réelle, l'existence endiablée, qu'il menait depuis près de dix ans.

Il la reprit même si bien, jurant, dansant, caracolant, courant les rendez-vous, troublant du bruit de ses éperons dorés les paisibles habitants de la ville (2) et se prêtant aux aventures les plus lestes et les plus scabreuses, que sa renommée était universelle et que les commérages lui attribuaient tous les exploits et accidents possibles. Un pauvre écuyer de Marie de Médicis, Camillo Zanconi, fut assassiné dans Paris, ville alors peu sûre, sous les fenêtres de Marie d'Entragues. Un passant vit le cadavre et connaissant la chronique scandaleuse de la cour, crut que c'était le beau Bassompierre qui gisait là, piteusement suicidé pour les beaux yeux de la donzelle. Il prévint les domestiques du Lorrain, qui n'était pas rentré chez lui, pour quelque amourette. Ces rustres allèrent tout pleurant, chercher le cadavre, qu'ils ne songèrent pas à reconnaître, et le portèrent à l'hôtel ! Là, l'erreur fut découverte ; « ce qui causa un assez grand scandale, et bien des moqueries par la ville. »

(1) *Nouveaux mémoires de Bassompierre*, p. 81-88.

(2) *Les afflictions des dames de Paris sur les départs de leurs serviteurs*, 1623, in-16, p. 3.

D'autres futilités détournèrent Bassompierre de ses tristes pensées, si bien qu'il cessa de songer à son rival heureux, parce qu'il était tout occupé d'un habit, qu'il devait porter à un bal superbe, chez la reine Margot. Le roi d'ailleurs se faisait aimable, pour empêcher tout esclandre et lui faire accepter l'affaire. Il lui transmit même de nouvelles propositions matrimoniales, toujours sans succès.

Un jour cependant, raconte L'Estoile (1), le Béarnais, mécontent de voir notre héros perdre au *reversis*, alors qu'il tenait son jeu, se fâcha ; le jeune homme s'excusa sur ses ennuis, qui lui tournaient la tête. « Ventre-saint-Gris, dit le bon Henri, n'y ayez donc point de regrets ! Car si le mariage se fût fait, tu eusses été... » Bassompierre l'interrompit : « Je me serais défendu pour quelque temps, car, d'ici à deux ans, je verrai toute votre séquelle, occupée à se curer les dents sous les voûtes de votre Louvre ! » Le roi ne lui tint pas rigueur de cette vive riposte, et le chargea d'une mission importante en Lorraine, pour forcer le duc Henri II (2) à conclure le mariage du Dauphin et de la princesse Nicole, ce qui aurait amené dans l'avenir la réunion de ce pays à la France (3).

Bassompierre ne partit pas immédiatement. Il trouva moyen de perdre vingt-cinq mille écus au jeu, en attendant les noces de César de Vendôme avec Françoise de Lorraine, duchesse de Mercœur, auxquelles il voulait assister. Il eut le plaisir d'y figurer en bonne place, et

(1) *Op. cit.*, t. XI, p. 241.

(2) Bassompierre avait complimenté ce souverain lors de son avènement, en mai 1608. *Bibl. nat.*, ms. Lorraine 490, f. 100. *Annales de l'Est*, 1911, p. 85.

(3) D'Haussonville, *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, t. I. 1854, in-8, p. 89. V.-A. Digot, *Op. cit.*, t. V, p. 15. Hanotaux, *Op. cit.*, p. 356. R. Parisot, *Histoire de la Lorraine*, t. II. 1922, in-16, p. 32.

d'y voir sa belle amie, la princesse de Conti, toute étincelante dans une robe de gaze noire, rayée d'or (1).

D'un grand galop, il gagna la Lorraine, séjourna au château paternel, puis gagna la cour de Nancy. Là, habilement, il ne pressa pas le mouvement, attendant quelques jours pour exposer sa mission au duc, qui était de naturel timoré, et prit peur, surtout quand il sut que des troupes, réunies en réalité pour l'affaire de la succession du duché de Clèves, se massaient sur les frontières. Bassompierre s'efforça de plaider la cause qu'il devait défendre : il se porta garant de la bonne foi d'Henri IV. Ce fut en vain ! Aussi, pour ne pas laisser le désagréable souverain se buter, il alla faire un petit tour en Allemagne, tout ravi de fouler à nouveau le sol de ces pays gothiques, qu'il n'avait plus revus, depuis l'expédition en Hongrie. Il parcourut l'Alsace et le Grand-duché de Bade ; joyeusement reçu par tous les seigneurs de ces régions, qui le connaissaient, il passa son voyage à banqueter, chasser, jouer et mugueter. Il ne perdait pas non plus son temps, n'oubliant pas qu'il était ambassadeur du bon roi ; il négociait au sujet de Clèves, avec le marquis de Durlach, Georg-Friedrich, assez bien disposé pour les intérêts français, et que le Lorrain chargea de rattacher à la cause du Béarnais les autres princes allemands.

A Nancy, notre actif diplomate n'obtint pas d'aussi bons résultats. Le duc ne voulut pas s'engager, et embarrassa fort son interlocuteur en lui demandant franchement son avis. François, méfiant, refusa de donner aucun conseil. Il fit tout un cours de politique au prince indécis, en lui résumant, les unes après les autres, les réponses, qu'il pouvait faire à la proposition fran-

(1) Lettre de Malherbe à Peiresc, 19 juillet 1609. *Œuvres de Malherbe*, t. II, p. 93.

çaise (1). Henri de Lorraine, après ce beau discours, sembla encore plus hésitant : il refusait de prendre aucune décision. Enfin, il accepta l'offre du Béarnais, mais pria de laisser quelque temps l'affaire secrète, afin de pouvoir gagner l'esprit de certains membres de sa famille, fort opposés à cette alliance. Le jeune envoyé avait le droit d'être content du résultat obtenu (2) : il fut vivement félicité à son retour ; il ne manqua pas, de son côté, d'écrire à ceux qui l'avaient aidé, et s'étaient montrés favorables, entre autres, à son bon ami, le premier secrétaire du petit duché, Jean Voillot (3).

(1) Ce discours (*Journal de Bassompierre*, t. I, p. 238-249) est habile. A-t-il vraiment été prononcé ?

(2) A cette époque, la sœur de Bassompierre, Henriette d'Épinay, avait des difficultés pour l'héritage d'une tante, madame de Chanteloup (*Bibl. de La Rochelle*, ms. 630, f. 23). Cette question devait encore tourmenter le maréchal dans sa prison !...

(3) *Bibl. nat.*, Pièces originales, t. 210, dossier 4731, n° 67. Dans une partie de cette lettre, écrite en italien, Bassompierre plaisante avec Voillot. Certaines allusions y sont de goût douteux : il y parle des parties de *prime*, jouées avec sa mère et sa tante, « veramente bone donne » ; il se recommande aux grands seigneurs de la cour, d'Aroona, Couvonges, don Luis. Notons la plaisanterie de corps de garde : « sio partito da voy tutto sodomito ! »

Henri IV, cependant, était devenu fort nerveux : il voulait réaliser une politique extérieure grandiose, en combattant à outrance la vieille ennemie du royaume, la monarchie espagnole. Sa passion pour la jeune princesse de Condé devenait une folie. Il lui faisait adresser des vers brûlants par François de Malherbe, poète complaisant (1). Il souffrait d'autant plus de cet amour forcené, suivant l'expression même de notre Lorrain, que son neveu ne voulait pas se prêter au rôle scabreux, qui lui avait été réservé et empêchait sa femme de résider à la Cour. La jeune mariée, tout en subissant sans se plaindre les attentions du prince, était cependant flattée d'avoir provoqué une si vive admiration. Elle ne craignait pas de recourir à certaines coquetteries, qui affolèrent son vieux galant (2). Alors le Béarnais se laissa entraîner à des manifestations déplacées : il faisait fouiller le valet, qui portait la correspondance de Bassompierre, dont il se méfiait (3) et bien à tort vraiment, car le jeune homme avait renoncé à la belle Charlotte,

(1) DREUX DU RADIER, *Op. cit.*, t. IV, p. 312. D'AUMALE, *Op. cit.*, t. IV, p. 260.

(2) Elle se fit peindre par Ferdinand Elle et Bassompierre se chargea d'emporter le portrait tout frais, roulé et frotté de beurre, pour empêcher les couleurs de s'effacer. TALLEMANT, *Op. cit.*, t. I, p. 172.

(3) Madame THIROUX D'ARCONVILLE, *Op. cit.*, p. 97.

et ne songeait qu'à se montrer bon serviteur du roi (1).

Un deuil cruel écarta d'ailleurs François de la Cour pour quelque temps. Sa sœur bien-aimée, Henriette de Saint-Luc d'Épinay, mourut dix jours après ses couches fort difficiles (2). Un poète ami, Chevalier, ne crut rien faire de mieux, pour le consoler, que de lui dédier une Épître (3).

D'importants événements forcèrent le compagnon du roi à jouer à nouveau son rôle dans la tragi-comédie perpétuelle qu'était la vie de cour. Le prince de Condé s'enfuit, en enlevant sa femme, estimant qu'il n'y avait pas d'autres moyens d'éviter les entreprises, fort dangereuses pour son honneur, du roi galantin (4). Il l'emmena à Bruxelles, et la plaça sous la protection de l'archiduc Albert, qui gouvernait les Pays-Bas au nom du roi d'Espagne et qui fut ravi de se poser en défenseur de la vertu persécutée.

Henri IV jouait avec ses partenaires accoutumés, quand on lui apprit la nouvelle. « Mon ami, dit-il à Bassompierre, je suis perdu ! Cet homme a conduit sa femme dans un bois ; je ne sais si c'est pour l'emmener hors de France ou la tuer ! » Suffoqué, il dut interrompre son jeu (5). Ses intimes, le marquis de Cœuvres, le comte de Cramail, Alexandre d'Elbène, son gentilhomme ordinaire, Antoine de Loménie, le secrétaire d'État l'entou-

(1) Tout en défendant les intérêts de la faction espagnole : MICHELET, *Op. cit.*, p. 89.

(2) Des chansons du temps incriminent la santé de son mari (TALLEMANT, *Op. cit.*, t. IV, p. 245. *Bibl. nat.*, ms. franç. 12637, f. 22).

(3) *Mémoires-journaux de P. de l'Estoile*, *Op. cit.*, t. X, p. 121. Cf. *Lettres amoureuses de François de Rossel*, f. 7 v°.

(4) Cl.-E. VIRET, *L'enlèvement innocent*, éd. Halphen, 1859, in-12. J. TASCHEREAU, *Revue rétrospective*, t. I, 1853, in-8, p. 283. A. FRANKLIN, *Op. cit.*, p. 116. D'AUMALE, *Op. cit.*, t. IV, p. 264.

(5) *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 255. HENRARD, *Op. cit.*, p. 36. D'AUMALE, *Op. cit.*, t. IV, p. 270. MERKI, *Op. cit.*, p. 233.

raient. Il adoptait tous les conseils, qui étaient donnés. Tantôt, il voulait envoyer le chevalier du guet et ses archers après les fugitifs ; tantôt, c'était un de ses fidèles, qu'il voulait dépêcher, Damien de Montluc-Balagny ou Jean de Nettancourt, sieur de Vaubécourt. Les ministres arrivèrent à la rescousse (1). Le chancelier, Nicolas Brûlart de Sillery, proposa de recourir aux moyens légaux, à la grande fureur du souverain. Le duc de Villeroy était d'avis d'écrire aux ambassadeurs ; le président Pierre Jeannin, lui, se montrait énergique : il déclarait qu'il fallait menacer de guerre les gouvernements des pays, qui accueilleraient le prince et sa compagne. Henri IV voulait avoir aussi l'avis de Sully, qui vint le dernier, accourant du lointain Arsenal. Le vieil huguenot commença par bougonner, répétant qu'on aurait mieux fait de le croire en enfermant Condé à la Bastille. Le Béarnais n'était pas patient : il voulait un conseil ; le duc, embarrassé, promettait de répondre... le lendemain. Cela n'allait pas à l'amoureux déconfit, qui voulait savoir sur l'heure les idées de son grand conseiller. Alors Sully se retira vers une fenêtre, regardant la cour, en tambourinant des charges sur la vitre. « Que faut-il faire ? reprit Henri, après l'avoir laissé réfléchir. — Rien, répliqua l'imperturbable vieillard. — Comment, rien ? — Oui, rien ! Si vous ne faites rien, on les méprisera, personne ne les aidera, et, dans trois mois, poussé par la nécessité, M. le Prince reviendra, à quelques conditions que vous lui imposiez. » Naturellement, le roi ne suivit pas ce bon conseil, et il fit galoper, après la bien-aimée enfuie un de ses gardes, Charles de Choiseul-Praslin. Le négociateur envoyé à l'archiduc Albert, le marquis de Cœuvres, se montra brutal : l'archiduc accorda à Condé la protection, qu'il de-

(1) Sully, *Op. cit.*, p. 308.

mandait. Le souverain n'avait plus qu'à déclarer la guerre, ce qu'il fit.

L'enlèvement de la jeune princesse contribua donc à déclancher l'entreprise qu'Henri IV voulait tenter depuis si longtemps contre l'Espagne. Bassompierre l'écrit textuellement (1). Il ne faut pas s'exagérer à ce propos la valeur de son témoignage (2). Il est plus prudent d'affirmer que cette fuite, qui bouleversa cruellement l'âme dévoyée de passion sénile du Béarnais, contribua un peu aux décisions violentes, prises pour tenter ce « grand dessein », qui est resté si mystérieux et sur la signification profonde duquel se chamaillent encore et en vain les historiens.

Au reste, la politique alors suivie, — inspirée par les grands chefs protestants, dont certains (Lesdiguières, Rohan), étaient à la tête de l'armée — n'était pas seulement la manifestation d'un amour troublé, avide de vengeance ; elle représentait une idée nationale, et correspondait à tout un plan, dès longtemps mûri, ainsi que le prouve la conduite des gouvernants français, lors de la succession des duchés de Clèves et de Juliers (3).

En tout cas, les préparatifs guerriers furent activement poussés. Lesdiguières ne manquait pas de valeur. Créqui, le frère d'armes du Lorrain, était colonel de l'infanterie, et François dirigeait les escadrons des che-

(1) *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 261.

(2) Madame Thiroux d'Arconville prétend qu'incapable de haine et d'attachement, Bassompierre n'a suivi jamais aucune faction à la cour. Le fait est inexact : le Lorrain a subi l'influence de l'entourage de la reine-Marie : il fut de la coterie espagnole, se montra partisan de l'alliance avec cette monarchie, et il prit part à des négociations avec le duc de Savoie. *Nouveaux mémoires de Bassompierre*, p. 183.

(3) Sur le grand dessein, Chr. Pfister, *Les Économies royales de Sully et le grand dessein*, dans *Revue historique*, t. 54 à 56, *passim*. Hanotaux, *Études sur les XVIe et XVIIe siècles*, p. 159. Poirson, *Op. cit.*, t. III, p. 119, t. IV, p. 85. Henrard, *Op. cit.*, p. 121. Féret, *Henri IV et l'Église*, 1875, in-8, p. 343.

vau-légers, des carabins (1) et des gardes (2) ; il sut s'entourer de bons officiers en sous-ordre, et le souverain satisfait le fit conseiller d'État, avec quatre mille écus de pension ; c'était une grande générosité de la part de celui qui voulait voir ses courtisans, selon Fontenay-Mareuil, se contenter de « bonnes paroles et de bon visage. »

Henri se méfiait pourtant des tendances espagnoles du jeune homme, fidèle courtisan de la reine Marie ; il le voulut marier pour le fixer. François n'entendait nullement renoncer à son indépendance. Marie d'Entragues était alors enceinte de ses œuvres et de gros ennuis allaient surgir, par suite de la naissance prochaine de cet enfant de l'amour qui, par un singulier paradoxe, devait être un des plus saints évêques du XVII[e] siècle ! Aussi, en attendant son départ pour la guerre, notre fou, rejetant tout projet matrimonial, s'en donna à cœur joie, faisant la cour à madame de Conti qui venait d'accoucher d'une fille, qui ne vécut pas (3).

Le printemps était revenu, et c'était un beau mois de mai. D'étranges pressentiments oppressaient l'âme du roi. Il se savait menacé par l'active propagande ultramontaine, qui voulait s'opposer à ses projets hostiles, à sa politique espagnole. Des écrits, des factums, et plus encore, des conversations et des discours, habilement répétés, le représentaient comme l'Antechrist, et ces insinuations grossières devaient porter leur fruit.

Bassompierre, bien que comptant au parti de la reine, restait fidèle au Béarnais, auquel le liaient, malgré les désaccords récents, des souvenirs d'amicale con-

(1) Soldats de cavalerie légère, originaires de Calabre.

(2) *Œuvres de Malherbe*, t. III, p. 157. *Mémoires de Fontenay-Mareuil*, p. 13. Bassompierre dépensa 50.000 écus pour s'équiper. Cf. E. FOURNIER, *Variétés historiques*, t. VI, 1856, in-16 : Sommaire traité des revenus et dépenses de la France en 1607 et 1622.

(3) *Œuvres de Malherbe*, t. III, p. 144, 146, 155.

fiance, et ce fut à lui que le souverain, qui commençait à redouter l'humeur atrabilaire de Sully, vieilli et dogmatique, exprima ses angoisses. « Je ne puis me persuader, lui dit-il, que j'aille en Allemagne ; je crois mourir bientôt (1). »

Le 1er mai, il s'appuyait tendrement sur Guise et François, les retenant dans la grande galerie du Louvre et les quittant pour aller voir la reine. « Ne vous en allez point, répéta-t-il, avec cette affectueuse simplicité qui lui gagnait les cœurs, malgré tous ses vilains défauts, je vais revenir. » Les deux seigneurs, en l'attendant, regardèrent par les fenêtres dans la cour du palais. Or, l'arbre de mai, planté au milieu, tomba on ne sait pourquoi et sans qu'il y eût le moindre souffle de vent. Bassompierre, quelque peu superstitieux, hocha la tête. « Voilà un mauvais présage ! Dieu veuille garder le roi qui est le mai du Louvre (2) ! » Le Vert-Galant, qui était revenu derrière eux à pas de loup, l'entendit : « Vous êtes des fous à vous arrêter à ces vains pronostics ! Depuis trente ans, les astrologues annoncent ma mort, et, lorsque je disparaîtrai, on parlera de tous les présages qui auront précédé mon trépas, sans plus se souvenir de ceux des années précédentes. »

Cependant, Marie de Médicis, avec une insistance qui put être plus tard fort mal interprétée (3), voulut se faire

(1) *Mémoires du cardinal de Richelieu*, éd. Soc. de l'Hist. de France, t. I. 1907, in-8, p. 76.

(2) *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 270. *Nouveaux mémoires de Bassompierre*, p. 89. Miss Pardoe, *Op. cit.*, p. 50. P. Matthieu, *Histoire de la mort de Henri IV* (in : *Arch. cur. de l'Hist. de France*, t. XV, p. 331) raconte les faits de façon différente. Devant la chute de l'arbre, le roi aurait dit : « Il n'en sera que ce qui plaira à Dieu ! »

(3) Certains historiens, — dont Michelet, — ont cru à la culpabilité de Marie dans la mort de son mari : les révélations de Jeanne d'Escoman ont servi à formuler cette grave accusation. Les documents manquent et il est impossible de se prononcer. En tous cas,

sacrer, avant le départ du roi pour l'armée. Henri, qui se méfiait des tendances politiques de sa femme, s'était jusque-là refusé à satisfaire ce désir, pour des raisons d'économie, assure Bassompierre, pour des motifs plus graves en réalité. Excédé par les scènes que la désagréable Italienne lui faisait à tout instant, il finit par céder : il avait des faiblesses soudaines, après des entêtements et des violences. Faut-il cependant répéter à ce sujet le mot du Lorrain, qui voit en lui le « meilleur mari du monde (1) ? » Certes non, mais l'humeur acariâtre de sa compagne et le système des algarades avait triomphé de sa résistance, dictée par le bon sens et l'intuition de ce qu'il devait à son pays.

Le sacre eut lieu le 13 mai (2) ; la reine s'y montra dans tout son orgueil, mais la pompeuse cérémonie sembla ennuyer le roi qui resta sombre, et parut frappé du silence, qui régnait dans la basilique de Saint-Denis.

Le lendemain, cependant, il semblait de meilleure humeur. Il taquina François, qu'il venait de rencontrer. « Je viens de l'église des Feuillants ; j'ai vu la chapelle que vous y faites faire ! Vous y avez fait graver : *Quid retribuam Domino pro omnibus, quæ retribuit mihi ?* Et moi, j'ai dit qu'il fallait ajouter : *Calicem salutaris accipiam* (3), parce que vous êtes Allemand ! » M. de Guise, qui était là, éclata de rire et dit : « Vous êtes le plus plaisant homme du monde (4) ! Et notre des-

la mort du roi arriva à un moment très grave pour la maison d'Espagne. Sur les bruits qui coururent, voir *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 1081, f. 207.

(1) Ce qui fait sourire, si on songe à l'infidélité pour ainsi dire systématique du roi. POIRSON, *Op. cit.*, t. IV, p. 170.

(2) *Les cérémonies... du sacre et couronnement de la reine Marie de Médicis*, 1610, in-8.

(3) Que donnerais-je à Dieu, pour tout ce qu'il m'a donné ? — Que je reçoive le calice du salut ! Psaume 115, 3.

(4) Cette anecdote, répétée souvent, a été attribuée à Louis XIII. Mais il faut accepter là les dires de Bassompierre, bien renseigné.

tinée portait que nous fussions l'un à l'autre, car si vous n'eussiez été qu'un médiocre, je vous aurais pris à mon service, à quelque prix que ce fût ! et puisque vous avez été un grand roi, il fallait nécessairement que je fusse à vous ! » Henri accepta sans rougir ce singulier compliment, puis, avec mélancolie, il dit aux deux compagnons : « Vous ne me connaissez pas maintenant, vous autres. Mais je mourrai un de ces jours, et quand vous m'aurez perdu, vous saurez ce que je valais et la différence qu'il y a de moi aux autres hommes ! » François, ému, protesta : « Ne cesserez-vous jamais, Sire, de nous troubler en parlant toujours de votre mort prochaine ? Ces paroles ne sont pas bonnes à dire. Vous vivrez, avec l'aide de Dieu, quantité de longues et heureuses années. Il n'y a point au monde de félicité pareille à la vôtre : vous êtes en la fleur de l'âge, en parfaite santé de corps et d'esprit, plein d'honneur, jouissant du plus florissant royaume, aimé de vos sujets, riche de biens et d'argent, avec de belles maisons, une belle femme, de belles maîtresses, de beaux enfants, qui deviennent grands ! Que vous faut-il de plus ? » Ce raisonnement de bon sens ne rassura pas l'âme troublée de son interlocuteur. « Mon ami, répondit-il à mi-voix, il faut quitter tout cela (1)... » Puis, il s'efforça de parler d'autre chose. Amène, il accorda au jeune homme la permission de faire s'approvisionner ses capitaines au dépôt d'armes de l'Arsenal, et le Lorrain le quitta joyeux, pour aller dîner à l'hôtel de Châlons.

Sa quiétude ne devait pas tarder à être troublée. Il venait de se rendre au logis de Sully, quand il apprit la fatale nouvelle. Le roi venait d'être frappé par le

Cf. *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 273 MATTHIEU, *Op. cit.*, p. 45, *Sorberiana*, 1691, in-16, p. 31.

(1) Mazarin eut un mot semblable, quand il se sentit mourir et se vit sur le point de quitter les merveilleuses richesses de son palais.

poignard d'un « fou mélancolique (1) », François Ravaillac, pauvre *minus habens*, surexcité par l'hypocrite et meurtrière propagande des ultramontains espagnols (2). Atterré, François courut au Louvre, espérant quand même. En route, il rencontra des camarades, qui lui confirmèrent l'exactitude du fait. Avec Bellegarde, il gagna le cabinet, où les témoins du drame avaient porté l'assassiné. Il arriva à temps pour assister aux derniers instants de vie de son maître, qu'exhortait le conseiller d'État, Méry de Vic. Certains assistants voulaient faire panser le roi. Mais il était trop tard. Henri fit un soupir et rendit l'âme. « Ah ! c'en est fait ! il est passé ! » s'écria le médecin Pierre Milon, qui pleurait. Le grand écuyer se mit à genoux, baisant les mains de celui qui ne devait plus jamais tenir l'épée, la plume et le sceptre. Bassompierre, écroulé auprès du lit, sanglotait amèrement, songeant, non sans effroi, à l'avenir obscur.

Il dut bientôt renoncer à se livrer à sa douleur. Surmontant son chagrin, avec Guise et Bellegarde, il alla trouver la reine, qui se lamentait dans une chambre voisine, avec le chancelier et Villeroy près d'elle. Ce dernier donnait des conseils de courage, et voulait faire prendre d'indispensables mesures de précaution. La mort du roi laissait en effet le gouvernement désemparé. Guise alla voir les échevins, pour faire appel à leur loyalisme. Quant au Lorrain, il dut réunir ses chevau-légers, qu'il fit patrouiller dans les rues, pour empêcher les attroupements. Bellegarde, fort bien vu de Marie, fut chargé de veiller à la sûreté de la famille royale.

(1) *Nouveaux mémoires de Bassompierre*, p. 91.

(2) Franklin, *Op. cit.*, p. 125. Nouaillac, *Op. cit.*, p. 518. Voir aussi les ouvrages contemporains de Matthieu, La Fons, du Molar, Pelletier, et les livres récents de Loiseleur, Combes, Lacombe, Robiquet, Merki. De nombreuses oraisons funèbres furent prononcées : *Bibl. nat.*, *Catalogue de l'Histoire de France*, t. I, et Hauser, *Sources de l'Histoire de France*, *XVIe siècle*, t. I, p. 216-219.

Les deux autres amis sortirent ensemble du tragique palais ; François accompagna Guise à l'Hôtel de Ville, puis, pour assurer l'ordre, chevaucha jusqu'au cimetière Saint-Jean et à la rue Saint-Antoine. Là, il rencontra Sully, qui venait tout craintif. Le ministre lui demanda maladroitement d'être fidèle au nouveau roi (1). Le cavalier vit là une bonne occasion de faire la leçon au surintendant, qu'il n'aimait pas, bien que l'estimant. « Monsieur, dit-il d'un air rogue, c'est nous qui faisons faire le serment aux autres, et nous n'avons point besoin d'exhortation à une chose, à quoi nous sommes obligés ! » Son interlocuteur décontenancé par cette rude et imméritée réponse, retourna à l'Arsenal et s'y enferma, renonçant à organiser un gouvernement, qui aurait continué la politique du disparu (2). Au contraire, les adversaires des tendances du roi prenaient la direction des affaires, en particulier le duc d'Épernon, qui a joué dans toutes ces circonstances un rôle un peu net, et tel que l'on ne peut ni ne doit se prononcer sur sa responsabilité. La reine Marie devenait régente, et allait s'efforcer de détruire, avec ses conseillers, la grande œuvre, édifiée avec tant de difficultés par la victime de Ravaillac.

« Pour un si grand changement, il n'y en eut jamais si peu. Nous avons eu un grand roi ; nous aurons une grande reine. » C'est ainsi que Malherbe le flatteur expose la situation. Les événements devaient démentir la flagornerie de ce grand poète, piètre caractère et courtisan éhonté (3).

(1) M. Le Vassor, *Histoire de Louis XIII*, t. I, 1757, in-4, p. 14. Le P. H. Griffet, *Histoire du règne de Louis XIII*, t. I, 1758, in-4, p 8. A. Bazin, *Histoire de France* sous Louis XIII, t. I, 1846, in-16, p. 1. Miss Pardoe, *Op. cit.*, p. 50.

(2) « Le temps des rois est passé et celui des princes est venu », dit mélancoliquement Sully.

(3) Cité par A. Bazin, *Op. cit.*, p. 20.

LIVRE II

LE FIDÈLE DE MARIE DE MÉDICIS

Le royaume ressemble à ces boutiques de droguistes, qui ne sont pas seulement remplies de choses douces et odorantes, mais aussi de poisons et mauvaises senteurs.

SULLY, *Œconomies royales.*
(Éd. Michaud, t. II, p. 427).

LE PROCÈS APRÈS « L'IDYLLE »

Avec la régence de Marie de Médicis, de nouvelles et fort brillantes perspectives s'ouvraient devant Bassompierre. Il avait toujours été un des fidèles de la reine, et celle-ci ne se gênait pas pour lui montrer une grande affection ; les médisants ont prétendu que le beau cavalier brûla d'un réel amour, partagé par la grasse Florentine (1). Il profita donc et sans scrupule de son « avènement » pour obtenir des dons importants : il se permit même, semble-t-il, de vastes ambitions. Malheureusement pour lui, les heureuses années de la régence furent gâtées par les tracas, que lui causa son aventure avec Marie-Charlotte d'Entragues (2).

Cette habile amoureuse était alors dirigée par sa mère, qui fut guidée en cette affaire par le souci assez mesquin mais légitime en partie « d'établir une fille peu ma-

(1) Bassompierre lui débitait d'extraordinaires gauloiseries : c'est ainsi que la reine disant : « Je voudrais avoir un pied à Saint-Germain et un à Paris », il répliqua : « Moi, je voudrais être à Nanterre », c'est-à-dire à mi-chemin. TALLEMANT, *Op. cit.*, t. III, p. 340. Cf. aussi à ce sujet le recueil de Gaignères : *Bibl. nat.*, nouv. acq. franç. 4529, f. 9, 10, etc.

(2) Miss PARDOE, *Op. cit.*, p. 362. TALLEMANT, *Op. cit.*, t. III, p. 348. A. FLOQUET, *Histoire du Parlement de Normandie*, t. IV, 1841, in-8, p. 279-282. BATIFFOL, *Op. cit.*, p. 338. *Les gloires militaires de la Lorraine*, 1897, in-16, p. 5. A. JAL, *Dictionnaire de biographie et d'histoire*, 1887, in-8, p. 534. MERKI, *Op. cit.*, p. 246.

riable », plutôt que par un réel sentiment d'honneur. Elle lui avait fait signer un engagement fort précis (1), pour calmer les colères des siens (2). François, qui semble avoir eu quelque temps une réelle passion pour l'aventurière, avait tout accepté. Mais l'imprudent n'avait pas du tout l'intention d'exécuter la promesse (3), et sa belle, qui ne lui voulait faire aucune peine, même légère, s'était empressée de lui donner une autre lettre, qui annulait l'acte catégorique, signé par contrainte.

Ce fut le don Juan lui-même, qui se compromit publiquement.

Le 17 août 1610, il assista en l'église Saint-Paul, au baptême de l'enfant, que venait de mettre au monde son amie, et dont il était probablement le père (4) ; il engageait ainsi sa foi.

Il ne devait pas tarder à se dédire. Aussitôt la régence proclamée, il leva le masque : il se sentait fort protégé en haut lieu ; la rancunière souveraine ne demandait qu'à être désagréable à la famille de la maîtresse du feu roi. Marie de Balzac exigea de son ami l'accomplisse-

(1) Voici ce texte : Nous, François de Bassompierre, promettons et jurons devant Dieu à Marie-Charlotte de Balsac, ci-présente, de l'épouser et prendre à femme ; en foi de quoi nous avons signé de notre main, le 21e jour de juillet mil six cent dix. BASSOMPIERRE. — Nous, Marie-Charlotte de Balsac, promettons et jurons devant Dieu à François de Bassompierre, ci-présent, de l'épouser et prendre à mari. ENTRAGUES. *Bibl. nat.*, ms. franç. 4873, f. 464 ; fr. 19783. f 5.

(2) Marie Touchet exprimait sa colère en termes balbutiants, qui faisaient rire. Voir Bibl. *Arsenal*, ms. 4123, fol. 333.

(3) *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 291-295, 405. Le récalcitrant avait consulté des avocats célèbres, Jacques Chauvelin, Claude Bouthillier, Antoine Arnauld, qui l'avaient tranquillisé sur son « bon droit. » Au point de vue de la stricte morale, Henri IV et lui-même étaient dans leur tort.

(4) *Bibl. nat.*, ms. franç. 32591, f. 237. JAL, *Op. cit.*, p. 534. Le parrain fut l'évêque de Noyon, Charles de Balsac, oncle de la mère, et la marraine, sa « demi- » belle-mère, la comtesse d'Auvergne, Charlotte de Montmorency.

ment de sa promesse : ses parents, poussés par un ennemi du Lorrain, le comte de Soissons, engagèrent un procès devant l'officialité de Paris, par actes du 23 mars, puis du 13 avril 1611.

Les sommations reçues, le jeune homme fit parler fort rudement à la mère de son amie par son camarade, Henri de Richelieu ; puis il galopa à Fontainebleau pour plaider sa cause auprès de la reine (1). Mais la procédure engagée suivait son cours. Marie et sa mère faisaient bonne mine, « feinte ou véritable » écrit Malherbe le cancanier, et leur adversaire, voyant que, malgré l'aide de la souveraine, l'affaire devenait sérieuse, se retira en Lorraine, offrant à la partie adverse de payer vingt mille livres à la jeune mère, et une rente de quatre mille écus au petit enfant (2).

L'official, après une enquête approfondie (3), se prononça contre le volage, dont la cause paraissait peu défendable : il devait reconnaître la validité de l'engagement et l'exécuter. Il protesta ; l'affaire fut renvoyée en juin au tribunal ecclésiastique de Sens, qui cassa le jugement de son collègue de Paris et s'attribua la connaissance du litige (4). Grâce aux puissantes protections qu'il avait obtenues, le Lorrain vit enfin venir son procès au Conseil du roi, puis, en février 1612, aux requêtes du Palais (5) ; là, Bassompierre fut condamné à payer

(1) Il craignait l'influence du comte de Soissons. *Journal de Bassompierre, Loco cit.*

(2) *Œuvres de Malherbe*, t. III, p. 224.

(3) Pour ce procès, curieux au point de vue de l'histoire des moeurs, voir : *Bibl. nat.*, Fm. fol. 21, n° 913. Le procureur de la jeune fille était Thomas Gallet et celui de Bassompierre Étienne Cordonnier.

(4) L'avocat de Bassompierre essaya en vain de faire renvoyer le procès à Toul ou à Lyon, sous prétexte qu'il était Lorrain.

(5) Il avait protesté contre la présence de parents de mademoiselle d'Entragues dans le tribunal. *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 299

quinze cents livres de pension pour l'entretien de son fils. Son avocat appela comme d'abus contre cette sentence, demandant que la promesse, bel et bien annulée, fut considérée « comme indûment extorquée et par voies illicites, contre l'honnêteté publique et l'autorité des saints décrets. »

L'affaire continua à traîner devant les diverses juridictions, qui compliquaient alors l'invraisemblable administration de la justice. Retors, les conseils du jeune homme lui firent prendre des lettres du grand sceau, pour protester contre l'accusation de « rapt », qui avait été formulée contre lui par Marie Touchet et le « procurateur » du bébé, Barthélemy de Balzac, seigneur de Nazel. La partie adverse, non moins habile, apporta comme pièces probantes les correspondances, échangées entre les amoureux, et qui étaient fort significatives.

François ne répondit pas aux sommations et ne voulut pas se défendre devant les juges, qu'il accusait de partialité : mais cette attitude ne fit que retarder la marche de la procédure. Finalement, le 21 juillet 1612 (1), le conseil renvoya l'épineuse contestation par devant les membres du parlement de Rouen, qui se reconnurent compétents, le 13 janvier suivant (2). Mademoiselle d'Entragues, qui avait moins de confiance dans les jugements des tribunaux civils que dans ceux des cours ecclésiastiques, fit défaut à son tour.

Cependant, François se rendait à Rouen (3), à la tête d'une brillante cavalcade de plus de deux cents de ses amis et serviteurs, qui venaient pour l'aider à gagner

(1) Acte confirmé le 10 novembre 1614.

(2) C'était Soissons, gouverneur de Normandie, qui avait obtenu cette désignation. Les Balsac, s'efforcèrent, cependant, de se dérober aux jugements des juges normands. On sait l'influence que Bassompierre avait dans la province.

(3) *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 299, 355-356.

sa cause. Il était, écrit Malherbe (1) « assuré de vaincre » ; il fit visite à ses juges, à la tête de sa petite armée.

Mademoiselle d'Entragues, résignée maintenant à la lutte, gagnait, elle aussi, avec sa mère et ses parents, la capitale normande ; elle roulait en carrosse, ou circulait par les étroites rues pittoresques, Eau-de-Robec ou de la Grosse-Horloge, suivie de cinquante chevaucheurs, et comme ses moyens de défense pouvaient être assez probants, les opinions sur le résultat final étaient partagées : les femmes trouvaient que le beau cavalier avait raison, tandis que les hommes, sensibles aux beaux et doux yeux de Marie-Charlotte, estimaient que le bon droit était pour elle (2).

Les deux troupes ennemies en arrivèrent à se prendre de querelle, et les officiers, qui commandaient à Rouen (3) et qui avaient reçu des ordres très précis de

(1) *Œuvres de Malherbe*, t. III, p. 315.

(2) L'opinion ne fut pas toujours favorable au séducteur. Le *Pasquil sur plusieurs seigneurs* (1616) disait :

> Que Bassompierre est fort honnête
> Et s'accommode fort au temps
> Aussi le sait bien sa maîtresse......
> Et si, ne lui coûte pas tant !

(*Bibl. nat.*, mss. franç. 12636, f. 242; franç. 12740, f. 30 v°). Dans les *Caquets de l'accouchée*, plus tard, on dit que François n'a qu'à épouser mademoiselle d'Entragues sans prétendre plus haut. (Éd. Fournier, p. 169). Dans les *Cent Vérités de la cour* (Fournier, *Variétés historiques*, t. IV, p. 335), il est railleusement déclaré que « Bassompierre fait l'amour sans dire mot ! » Cf. aussi : *Extrait de l'inventaire, trouvé dans le coffre du chevalier de Guise par mademoiselle d'Entragues, mis en lumière par M. de Bassompierre*, 1615, in-8 (Le P. Lelong, *Bibl. hist. de la France*, n° 20330 ; Fournier, *Op. cit.*). Mademoiselle d'Entragues avait eu recours à des avocats normands. Grâce à la reine, son adversaire eut l'aide de l'habile procureur des États, François de Bertinières.

(3) La reine Marie avait recommandé François au lieutenant du roi à Rouen, le maréchal Guillaume de Fervaques. Cet homme de guerre envoya sa compagnie de chevau-légers, à la rencontre du favori. Mais il fut ensuite partisan de sa belle adversaire, parce

la reine en faveur du Lorrain, firent monter partout la garde par des arquebusiers. Les parlementaires protestèrent contre l'atteinte, qui avait été faite à la liberté du tribunal ; les soldats furent retirés, mais il fut interdit aux deux adversaires de se faire dorénavant accompagner par leurs partisans.

Alors, la jeune femme voulut récuser certains des magistrats, les deux présidents Jacques du Perier d'Anfreville et Nicolas Le Roux de Bourgtheroude, et cinq conseillers.

On put craindre que Bassompierre n'agît de même et n'obtînt un renvoi devant un autre parlement, à Aix ou à Grenoble (1). Mais satisfait de l'active protection royale, il n'agit pas ainsi ; la théorie de mademoiselle d'Entragues ne prévalut pas et l'affaire resta devant le tribunal normand (2).

Les causes purent enfin être plaidées. L'avocat de la demoiselle (3) rappelait le texte de la fameuse promesse, puis il examinait la question canonique de savoir si la bénédiction nuptiale était vraiment la célébration du mariage. Il n'admettait pas la thèse de la défense, qui prétendait que la signature de l'engagement n'avait été donnée que pour sauver momentanément l'honneur de Marie, alors enceinte. C'était, disait-il, « l'aveu même de la turpitude de l'accusé », vraiment « coupable de rapt (4) » et Bassompierre devait d'autant plus exécuter

que, dit Malherbe, « il avait toujours eu de l'inclination pour le sexe ! »

(1) *Œuvres de Malherbe*, t. III, p. 316. *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 3.

(2) *Id.*, p. 319.

(3) *Discours sur le procès de M.-Ch. de Balsac contre le sieur de Bassompierre : Bibl. nat.*, franç. 4873, f. 164-168. Cf. *Mémoires de Richelieu*, éd. Michaud, t. VIII, p. 530.

(4) Il citait, à ce sujet, des procès faits à un maître des comptes de Bretagne, N. de La Jaille et à un conseiller du parlement de Rouen, Jacques Le Seigneur de Vicquemare : FLOQUET, *Op. cit.*

son engagement que « les simples paroles des seigneurs doivent avoir plus de vertus que les serments solennels du menu populaire. » François de Bertinières, l'éloquent défenseur du Lorrain, fut très violent : il traita les prétentions de son adversaire de « honteuses » et le fameux acte d'engagement de « clandestin, bâtard et conçu à la dérobée. » Il étudiait de près les différents problèmes de droit canonique et civil, que soulevait le débat, citant saint Augustin et saint Paul et s'efforçant d'après les meilleures sources, de réfuter les évidences les plus nettes. D'après lui, seul le sacrement donnait au mariage le degré de perfection, ce « nœud » sacré, qui unissait à jamais deux personnes dissemblables en un esprit unique et une même chair (1). Puis, dans un mouvement pathétique, le disert juriste apostrophait la malheureuse : « Si M. de Bassompierre est votre ami, disait-il, quels moyens avez-vous tenus pour y parvenir ? Où en sont les recherches faites au jour et les lumières de la conversation ? Où est l'honnêteté des cérémonies publiques (2) ? Où se remarque le consentement de vos parents ? Où sont les tables nuptiales, portant les conventions, arrêtées entre vous ? Qui les a faites ? Qui les a dictées ? Qui les a résolues ? Qui a été présent aux paroles solennelles, qui ont contraint votre foi à la fermeté de

t. IV, p. 590. En cas de « rapt », la loi était formelle : le coupable devait épouser sa victime. Voir GIBERT, *Consultation canonique sur le sacrement du mariage*, t. II, 1727, in-16, p. 299. La thèse opposée est soutenue par A. ESMEIN, *Le mariage en droit canonique*, t. I, 1891, in-8, p. 250.

(1) *Plaidoier pour M. de Bassompierre contre mademoiselle d'Entragues* : *Bibl. nat.*, ms. franç. 19783, f. 2-52. La reine se fit lire cet « éloquent » mémoire, où fleurissent les scabreuses allusions. Bassompierre, reconnaissant à son avocat dévoué, le fit nommer procureur général du parlement de Rouen ! *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 360. TALLEMANT, *Op. cit.*, t. III, p. 336. FLOQUET, *Op. cit.*, p. 282.

(2) L'avocat oubliait volontairement la présence de son client au baptême de l'enfant de l'amour !

cette union divine, de ce nœud sacré ? Où sont les proclamations de ban pour en assurer l'effet, et en ôter l'empêchement (1) ? En quelle assemblée publique de vos amis avez-vous donné et reçu le serment ? Avec quelle bénédiction et de quel prêtre avez-vous engagé votre volonté ? Où était alors cette couleur, qui embellit le teint, quand une jeune fille ose à peine parler, et voudrait rendre le témoignage de son consentement par le silence ? » Puis l'avocat, tout en rendant hommage à la beauté de sa partie adverse, lui reprochait de s'exagérer la portée d'un acte (2), qui résultait « de l'ardeur immodérée de la jeunesse. » Il affectait enfin une assez singulière pudibonderie, en déclarant qu'il était scandaleux d'étaler toute cette misère à la vue de tous. Il osait parler de morale ! « Le mariage sans sacrement n'est que fornication secrète, flamme impudique, affection vicieuse, mêlée dans le crime et repoussée par les ordonnances (3). »

S'il reconnaissait que les deux amants pouvaient sanctifier leur union irrégulière, il n'admettait pas que l'un d'eux pût forcer l'autre à régler la situation. Le caractère clandestin des relations entraînait donc la nullité complète de la promesse, et l'amour de Bassompierre et de Marie n'était que « concupiscence effrénée, conjonction cachée, consommation à l'écart. » D'ailleurs, la jeune femme déclarait, dans ses lettres, laisser son ami tout à fait libre ; elle prétendait user des mêmes facilités, et

(1) Le défaut de publications de bans entraînait la nullité du mariage. *Mémoires du Clergé*, éd. de 1769, t. V., in-4, col. 1117. Esmein, *Op. cit*, p. 171.

(2) Cependant, d'après les lois canoniques, l'acte écrit constituait bel et bien un engagement strict, mais les juges ne devaient pas admettre les promesses orales. Gibert, *Op. cit.*, t. I, p. 67 ; t. II, p. 43.

(3) Il rejetait même après, la forme du mariage présumé ou rendu par parole de présent ou de futur.

parlait dans ces missives de candidats à sa main, un gentilhomme périgourdin et un noble de Touraine ; plus loin, elle approuvait François de rechercher mademoiselle de Montmorency et le prévenait que sa mère, nullement scandalisée, admettait leurs relations ! Ces révélations, toutes honteuses d'impudeur et d'immodestie, détruisaient un engagement, pris par le jeune homme, dans un moment tragique où il craignait que son amie, devant la colère des siens, « ne se fît déplaisir. » En terminant, Bertinières rejetait toute la faute sur Marie Touchet, qui avait tout toléré et qui n'était pas qualifiée pour protester !

Le procès devait dès lors tourner à l'avantage de Bassompierre. Mais Marie fit défaut, puis traîna les choses en longueur (1). Sa mère se désista de l'accusation de rapt et les d'Entragues surent intéresser à leur cause leur oncle, l'archevêque d'Aix, Paul Hurault de l'Hospital (2), et l'évêque de Beauvais, René Potier (3), qui avait une réelle affection pour la jeune femme.

Sans porter préjudice aux appellations comme d'abus des officiaux de Paris et de Sens, l'archevêque, qui déclarait ne pas vouloir régler la question civile, prétendit s'ériger en juge dans l'affaire du sacrement du mariage au point de vue canonique (4). Il profita de l'absence de notre héros pour le condamner par défaut. Bassompierre

(1) *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 357.

(2) Le maréchal traite cet ennemi, pourtant respectable par sa robe, de « safranier, personne ruinée, fripon ! » *Lettres de Richelieu*, éd. Avenel, t. I, 1853, in-4, p. 103.

(3) Godefroy Hermant, dans son histoire manuscrite de Beauvais (*Bibl. nat.*, ms. franç. 8582, f. 1916) défend cet évêque contre les reproches de Bassompierre. (*Journal de Bassompierre*, t. II, p. 403.)

(4) L'évêque de Beauvais s'était adressé à Rome, au nom de mademoiselle d'Entragues : il avait obtenu pour juges l'évêque de Senlis, le cardinal François de La Rochefoucauld, l'évêque de Laon, Benjamin de Brichanteau-Nangis, l'évêque de Dax, Jacques de Sault. Mais Hurault feignit de comprendre quil s'agissait de lui en jouant sur la forme, identique en latin, d'Aix et de Dax (*Aquensis*).

fit tout casser à Nancy et à Paris, et le parlement de Rouen fit opposition, défendant à Hurault de continuer sa procédure. Ce fut en vain (1) ; l'archevêque ordonna au jeune homme d'épouser sa nièce en face de l'Église dans les quinze jours, sous peine d'excommunication, interdisant toute autre union, et cassant les arrêts contraires, comme « opposés aux saints décrets, aux bonnes mœurs, aux constitutions canoniques et aux ordonnances royales ! »

La belle Marie triomphait : elle fit sommer l'infidèle par huissier pour prendre date et célébrer le mariage ! Les bans furent publiés à Saint-Germain-l'Auxerrois le 3 avril 1615 (2) et l'enfant de l'amour, Louis, fut reconnu à nouveau sous le nom de Bassompierre le 12 mai.

Cependant François pressait la procédure à Rouen. La Cour défendit à nouveau à l'archevêque de se mêler du procès. Il était bien temps (3) ! Alors, madame et mademoiselle d'Entragues se dérobèrent à leur tour. Bassompierre résolut d'aller jusqu'au bout de toutes les chicanes ; il fit déclarer par son secrétaire, Louis de Launet, qu'il s'opposait à l'attribution de son nom au jeune fils de son amie, sur les registres de l'église Saint-Paul. C'était une tactique pour forcer ses adversaires à se démasquer. La jeune femme, habilement conseillée, ne répondit pas ; elle venait de trouver un nouveau défenseur : son père, le sinistre et triste sire, demandait à intervenir au procès. Puis, les agents du Clergé, protes-

(1) Plac. impr. dans *Bibl. nat.*, Cinq-Cent Colbert 153, f. 240. Le pape, sur l'intervention du nonce et d'évêques favorables au Lorrain, annula la procédure.

(2) Jal, *Loc. cit.* Malgré les décisions postérieures, ces actes ne furent pas cancellés, ni donc annulés sur les registres paroissiaux. L'arrêt rendu par l'archevêque d'Aix fut lu à Paris, à Saint-Germain-l'Auxerrois et à Saint-Paul, et affiché aux portes des églises et aux carrefours.

(3) *Bibl. nat.*, Cinq-Cent Colbert 153, f. 238.

tant au nom des droits de l'Église, s'élevèrent contre l'attribution de la cause au Parlement. Cette requête fut repoussée. Mais les juges durent examiner les demandes de Barthélemi de Balsac, curateur de l'enfant abandonné par le père ; ils en acceptèrent le bien-fondé. Les hommes d'affaires de ce tuteur, le procureur Abraham Mauroy et l'avocat Guillaume Gros, maîtres chicanoux de « premier ordre », suscitèrent force retards. Les parlementaires de Rouen, très bien disposés pour Bassompierre (1), rendirent enfin le 4 septembre 1615, un arrêt tout à fait favorable (2). Ils cassaient les actes des officiaux et ceux de l'archevêque d'Aix, comme attentatoires aux droits du roi, interdisant à mademoiselle d'Entragues de s'aider de la fameuse promesse, qui était annulée et lui défendait de porter le nom de Bassompierre (3) ; enfin, les actes, transcrits sur les registres des paroisses de Saint-Paul et de Saint-Germain-l'Auxerrois devaient être cancellés (4). Par un remords, les juges, un peu effarouchés par la sentence rendue sur l'ordre royal, ajoutèrent quelques articles, où ils laissaient entrevoir qu'ils n'approuvaient pas absolument la conduite du gentilhomme, dont ils avaient pris le parti. Le Lorrain fut condamné à payer une pension de quinze cents livres pour l'entretien de l'enfant, que l'arrêt rendait à jamais bâtard ; il devait donner une somme égale pour les œuvres pies de la ville, tandis que mademoiselle d'Entragues n'était tenue qu'à la modeste contribution de deux cents écus.

(1) Marie de Médicis, qui faisait suivre le procès de près par Michel de Marillac, avait écrit aux principaux parlementaires en faveur de Bassompierre : *Bibl. nat.*, ms. Cinq-Cent Colbert 86, f. 149, 150, 151, 152, 155 v°, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163 !... Quelle idée avait-on alors de la justice ! !

(2) *Bibl. nat.*, Cinq-Cent Colbert 153, f. 246 ; Dupuy 493, f. 422 et 677, f. 103. *Bibl. de Carpentras*, 1777, f. 519. Floquet, *Loc. cit.*

(3) La jeune femme, tout en signant Entragues, porta toujours le nom de Bassompierre. Voir plus bas.

(4) Ils ne le furent d'ailleurs pas.

Marie avait donc perdu son procès : peu de sympathies l'accueillirent quand elle revint à Paris. Elle rencontra un jour le terrible railleur Guillaume de Bautru, comte de Serrant ; et lui montrant son fils, bel enfant dont elle était fière, lui demanda ce qu'il pensait de la mine du petit garçon. « N'est-il pas joli ? dit-elle. — Oui, mais je le trouve tout abâtardi depuis votre voyage à Rouen », répondit-il (1).

L'affaire, cependant, n'était pas réglée au point de vue canonique. Bassompierre, qui avait eu quelques raisons pour se croire assez mal vu à Rome (2), attendit plusieurs années, puis, en 1619, agit pour faire définitivement annuler la sentence de l'archevêque d'Aix. Il obtint alors du pape Paul V la nomination de deux nouveaux juges, l'évêque de Senlis, le cardinal François de La Rochefoucauld et l'évêque de Paris, le cardinal Henri de Gondi ; les deux grands ecclésiastiques lui furent favorables : ils s'empressèrent d'entamer la nouvelle procédure, contre laquelle les procureurs de mademoiselle d'Entragues s'élevèrent, essayant de la retarder par tous les moyens possibles ; ces recours, qui allèrent jusqu'à l'appel du Saint-Siège, n'empêchèrent pas les deux évêques de casser définitivement, le 17 août 1620 et le 29 janvier 1621, les sentences de l'official de Paris et de Paul Hurault, rendues dix et six ans plus tôt (3). La

(1) TALLEMANT, *Op. cit.*, t. III, p. 336. Ennuyé par cette affaire, François en tira de bonnes leçons : il déclare dans son *répertoire* manuscrit qu'il ne faut jamais faire de promesses de mariage ! Et comme on lui vantait un jour la vertu *féminine*, il répondit fort gaillardement qu'il était difficile de garder un *trésor*, dont tous les hommes avaient la clef ! (*Chevræana*, t. I, 1697, in-16, p. 346). Il avait une piètre idée du beau sexe ! Cf. à ce propos son historiette par Tallemant, qui fourmille de boutades, et le répertoire de Gaignières (*Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 4529).

(2) Peut-être à cause de ses rapports avec l'athée Vanini et autres libertins cotés, comme Cramail, Saint-Luc, etc.

(3) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 408-409. Dès 1618, Louis XIII avait prié son ambassadeur, Denis de Marquemont, d'intervenir à

fameuse promesse était déclarée nulle, faite contre l'autorité des conciles et des ordonnances, l'excommunication de Bassompierre était levée et le récalcitrant amoureux absous entièrement ; il était de nouveau interdit à Marie de porter le nom de celui, qui l'avait rendue mère, et les deux adversaires pouvaient dorénavant se remarier sans craindre aucune accusation de bigamie (1).

Malgré cette décision péremptoire, la condamnée prit toujours dans les actes, qu'elle fit rédiger, le nom de madame de Bassompierre. Bien des preuves de cette usurpation illégale subsistent et Tallemant l'a notée avec son exactitude ordinaire. L'ancien amant ne paraît pas avoir souffert de cette attitude, au fond assez déplaisante pour lui. « J'aime autant, dit-il un jour, puisqu'elle veut prendre un nom de guerre, qu'elle prenne celui-là qu'un autre (2). » La belle, qui passait par là, entendit la réflexion de François et le traita fort lestement d'imbécile. « Il ne tint qu'à vous, repartit l'incorrigible, que je ne le fusse devenu ! (3) »

Rome pour Bassompierre, Bibl. *Amiens*, ms. 491[1], f. 185. Voir aussi sur la décision du pape, lettre de Bassompierre à Tillières : *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq franç. 3538, f. 3.

(1) Le fait est à noter : François n'a pas épousé morganatiquement la princesse de Conti, avant cette date. Voir sur le dernier acte de cette vilaine comédie : *Summaria causæ conjunctionis pro Maria-Carola Entraguea contra Franciscum Bassompetrium*, par Sébastien Ralliard, 1619, plac. dans *Bibl. nat.*, Fm 511, n° 11603. Il s'agit de savoir si le juge désigné était l'archevêque d'Aix ou l'évêque de Dax.

(2) Reçu de Marie-Charlotte de Balsac, veuve de François de Bassompierre, maréchal de France, colonel des Suisses, 2 déc. 1651. dans *Bibl. nat.*, Pièces originales 210, doss. 4731, n° 68. Cf. *Reims*, Tarbé 14, n° 84 (1668). Cf. actes cités par Jal et Chantérac (1632, 1652, 1653, 1655). Cf. *Segraisiana*, p. 90. Elle signait d'ailleurs Entragues. Jal voit en cette attitude « quelque chose de fier, pour maintenir ses droits de légitime épouse. »

(3) TALLEMANT, *Loc. cit.* « On faisait observer qu'elle ne s'appelait pas la maréchale de Bassompierre (ce qui est faux). — Je crois bien, aurait répliqué le Lorrain, je ne lui ai pas donné le bâton, depuis ce temps ! »

Marie, cependant, s'était installée dans un hôtel de la place Royale (1), centre de la vie élégante, et menait une existence fort libre ; elle eût des amis, qui la consolèrent de la trahison de son premier amour. Les chansons de l'époque célébrèrent ses charmes et insinuèrent fort nettement que sa conduite n'était pas des plus régulières (2). Bassompierre entendit plus d'une fois sur sa route des refrains précis, et cela jusqu'à travers les murs de sa prison. Il ne s'en souciait guère ; qui sait s'il n'a pas répété, avec de joyeux compères, ces scandaleuses élucubrations :

La Bassompierre par la ville
Passe pour la plus habile
D'avoir par ses yeux si beaux
Attrapé le jeune Phélypeaux (3) ?

ou encore :

Dans la Place Royale,
Il y a une cigale
Qui chante nuit et jour ;
Dit que la Bassompierre,
N'est venue sur la terre,
Que pour faire l'amour (4) !

(1) Place des Vosges. *Bibl. nat.* Pièces originales 210, doss. 4731, n° 69. *Cf.* E. Magne, *Scarron et son milieu*, 2e éd., 1924, in-16, p. 95.

(2) Voir des textes significatifs dans les chansonniers de la *Bibl. nat.*, ms. franç. 12491, f. 134, 138 ; franç. 12636, f. 406.

(3) Louis Phélypeaux, marquis de La Vrillière, probablement. *Bibl. nat.*, ms. franç. 12491, f. 138.

(4) *Bibl. nat.*, ms. franç. 12722, f. 277 ; franç. 12725, fr. 39 ; franç. 12636, p. 283 ; nouv. acq. franç. 465, f. 143 (avec musique). Sur la « venalita » de l'ex-amie du Lorrain, voir : L. de Steffani, *La nunziatura di Francia del cardinale G. Bentivoglio*, t. II, 1865, in-16, p. 198. Cette dame était entourée de serviteurs douteux : deux de ses gardes-chasses détroussaient les gens ; Éd. Fournier, *Variétés historiques*, t. IX, p. 269. Abbé Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, t. XI, p. 20. Devenue vieille, Marie-Charlotte « se fit ermite » ; elle fit des donations pieuses aux religieuses de Sainte-Claire, rue Saint-Paul, à Paris (*Arch. nat.*, Y 176, f. 170 v°) et à l'Hôtel-Dieu (*Id.*, Y 193, f. 211).

Des rimailleurs chantèrent cependant cette belle, de réputation si douteuse. Scarron (1) lui dédia quelques pièces ainsi que l'extravagant poète hétéroclite de Monsieur, Neufgermain (2). Le pauvre fol célébrait qui voulait donner quelques ducats, et prétendait assez malencontreusement que l'ex-bonne amie du Lorrain était digne de Tamerlan, d'Amphion, de Roland et de Thésée !

En réalité, le seul mérite de cette effrontée, qui avait reçu de si déplorables exemples, c'est d'avoir eu comme fils l'un des plus saints évêques du grand siècle. Ce garçon, dont le maréchal paya régulièrement la pension, sans vouloir s'en occuper, cependant, fut, dès l'enfance, sérieux et courtois ; instruit probablement par les tristes spectacles, il se réfugia dans la consolation de la plus haute morale. Il entra dans les ordres, devint abbé de Saint-Volusien de Foix (3) et de Saint-Georges de Boscherville (4), puis évêque de Saintes et aumônier de Monsieur, et se distingua par ses vertus et sa conscience. C'était en même temps un esprit distingué ; il parut dans le monde et fut l'ami de madame de Sévigné (5). Il joua un rôle fort digne lors de la Fronde et de la querelle janséniste et contribua à la paix de l'Église, « si bien que les regrets furent unanimes lorsque mourut, le 1er juillet 1676, l'aimable Corybon »,

L'honneur de la prélature,
Qui parlait comme Caton,
Et badinait comme Voiture (6) !

(1) *Les Adieux au Marais*, dans *Œuvres*, éd. Bastien, t. VII, in-8, p. 16.

(2) *La seconde partie du livre intitulé les rencontres du sieur de Neufgermain*, 1637, in-4, p. 156.

(3) Diocèse de Pamiers.

(4) Diocèse de Rouen. Cf. *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç 7074, f. 81. *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 399.

(5) Tallemant, *Op. cit.*, t. VII, p. 496.

(6) *Bibl. nat.*, ms. franç. 12640, f. 115. Sa mère lui fit don de

Le scandale qui aurait pu compromettre si gravement Bassompierre avait donc avorté, par les hautes protections qu'il avait su acquérir. Malgré l'animosité de certains prélats, il put même rester en grâce auprès du Saint-Siège, et empêcha qu'on ne mit en doute son orthodoxie (1).

Au reste, c'était justice ; il était sincèrement catholique, et tout en vivant au milieu des libertins, ne voulut jamais laisser le doute effleurer sa pensée. Cependant, il allait, pendant qu'il luttait encore avec mademoiselle d'Entragues, subir à cet égard une épreuve assez rude.

Son neveu, le jeune abbé de Redon, Arthur d'Épinay de Saint-Luc, introduisit auprès de lui un singulier personnage. C'était un abbé italien de grande culture et d'esprit hardi, Jules-César Vanini, dit Lucilio (2). Il avait eu déjà d'extraordinaires aventures, qui n'avaient pas été sans entacher sa réputation. Mais il savait plaire et flatter et il sut gagner l'esprit du Lorrain, qui sembla avoir même fait de lui son aumônier. C'était vraiment là

ses livres en 1635 (*Arch. nat.*, Y 175, f. 449, et Y 193, h. 160 v°). Il fut seul héritier de son père. Cf. encore *Arch. nat.*, X¹ᵃ 5813, f. 108 v° et Y 171, f. 89 v°. Voir lettres de lui dans *Bibl. nat.* mss. franç. 17362, f. 378 ; 20728, f. 18 ; Mél. Colbert, t. 120 *bis*, f. 824 ; 121 *bis*, f. 738 ; 161, f. 383 ; 163, f. 197 ; 166, f. 141. *Lettres de Chapelain*, t. II, p. 67, 815. *Lettres panégyriques de Rangouze*, n° 7. *Mémoires du P. Rapin*, éd. Aubineau, t. III, p. 328, 371, 432. *Mémoires de Godefroi Hermant*, éd. A. Gazier, t. IV, p. 36, 203, 510, 586, 632. *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, 1872, p. 92. A. Feillet, *La misère sous la Fronde*, p. 484. Cf. aussi *Bibl. nat.*, Dupuy 727, f. 73-76.

(1) Lettre non datée à un légat : *Bibl. nat.* ms. franç. 2420, f. 73.

(2) Sur Vanini, J.-M. Schramm, *De vita athæi Vanini*, 1709, in-8. Arpe, *Apologia pro J.-Cæsare Vanini*, 1712, in-16. D. Durand, *La vie et les sentiments de L. Vanini*, 1717, in-16. Le P. Garasse, *La doctrine curieuse des esprits de ce temps*, 1614, in-8. Olearius. *De vita J.-C. Vanini*, 1708, in-4. A. Baudouin, *Histoire critique de Jules-César Vanini*, dans *Revue des Pyrénées*, t. XV, 1903, in-8, p. 110 et s.

installer le loup dans la bergerie : il y avait déjà beau temps que l'Italien n'était plus croyant ; il s'était, au cours de recherches fort longues en astrologie, laissé gagner par les étranges et pernicieuses doctrines d'illuminés rêveurs et libertins, comme Pomponace, Cardan, Charron, Machiavel, et avait alors conçu toute une philosophie matérialiste et athée ; il faisait de la nature la seule déité et déduisait de cette conception un système nouveau, qui devait déplaire aux bonnes âmes de ses contemporains (1).

Il parla de tout cela à François, qui l'écouta avec intérêt sans se laisser persuader ; l'abbé lui indiqua beaucoup de livres d'écrivains mystérieux et hermétiques ; le gentilhomme y prit goût et en acquit un grand nombre pour sa bibliothèque (2). Bien plus, l'Italien n'hésita pas à lui dédier son grand ouvrage : *De admirandis Naturae reginæ deæque mortalium arcanis*, qui parut en 1616 (3).

La publication de cet ouvrage, où l'auteur exposait sans fard sa doctrine antichrétienne, est une des mystifications les plus spirituelles, qui furent jamais faites à la censure : deux théologiens éminents et probablement impressionnés par la longue dédicace au fidèle serviteur de la régente, donnèrent leur visa à cet écrit révolutionnaire, sans y trouver rien de contraire à la foi catholique. Mais le livre, une fois imprimé, fut lu par des

(1) E. Lavisse, *Histoire de France*, t. VI, 2e partie (par Mariéjol), 1905, in-8, p. 204. J.-R. Charbonnel, *La pensée italienne au XVIe siècle et le courant libertin*, 1919, in-8.

(2) Voir l'appendice.

(3) *Lutetiae*, 1616, in-16. Vanini, intelligent et curieux, observateur, mais dévoré du désir de scandale chercha toujours un protecteur argenté et généreux et pour le trouver, recourait aux pires flatteries. Sa dédicace à Bassompierre est invraisemblable de flagornerie : il célèbre la beauté, les connaissances, « l'orthodoxie » du soldat ! Des vers latins du docteur Grégoire Certain égalent le Lorrain à Mécène.

docteurs de Sorbonne, plus perspicaces. Le scandale fut grand, et l'ouvrage fut condamné. Bassompierre, alors accablé d'ennuis par suite d'importants changements à la Cour, n'intervint pas ; et peut-être ne voulut-il pas se compromettre quand il vit l'affaire prendre une vilaine tournure hérétique (1). Vanini disparut ; il changea de nom. Toujours poussé par ce démon intérieur, qui lui faisait rechercher l'action et le scandale, il acheva de se compromettre par de nouvelles impiétés à Toulouse, où il s'était réfugié sous le nom de Pompeïo Usiglio. Il fut condamné au supplice du feu et périt avec courage, le 9 février 1619, en répétant : « Andiamo allegremente a morire da filosofo ! »

Son ancien patron ne pensait guère alors à son compromettant aumônier et le nom de l'inquiétant personnage n'apparaît jamais sous sa plume.

(1) Le neveu de Bassompierre, l'abbé de Redon, devenu évêque de Marseille, fit rechercher les exemplaires des *Histoires tragiques* de François de Rosset, qui contenaient le récit de la vie de Vanini, pour les détruire.

Cependant, à la mort d'Henri IV, les préoccupations personnelles de Bassompierre étaient passées au second plan. Un monde nouveau s'organisait : le poignard du fou avait porté un coup fatal à l'œuvre du grand roi. Dès le matin du 15 mai, tandis que se préparaient les longues et lentes cérémonies des obsèques, qui devaient durer des mois, les dispositions prises pour la régence par le Parlement avaient été ratifiées au Conseil (1).

Marie de Médicis n'était pas préparée à la tâche qui lui incombait (2). Elle n'avait ni l'intelligence ni l'énergie nécessaires pour imposer son autorité aux grands seigneurs ; les tendances séparatistes et les appétits, contenus par la volonté et l'économie du disparu, se réveillaient plus âpres d'avoir été comprimés et dominés par le fanatique désir de profiter des réserves, accumulées par une sage administration dans les caves de la Bastille. Bien plus, la reine, de tendance espagnole et ultramontaine, était bien résolue à rompre avec la politique nationale du Béarnais. Nature faible, cœur sec, âme étroite, elle n'était guidée que par la recherche du luxe et de la jouissance immédiate, ce qu'on appelait à la Cour, pour parler comme Bassompierre, sa magnificence et sa géné-

(1) *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 279.
(2) Batiffol, *op. cit.*, p. 41, 42.

rosité (1) ; la régente subissait aisément l'impulsion des pires influences : son règne fut l'époque des plus mauvais favoris, sortis on ne sait d'où, et guidés seulement par l'arrivisme et la soif du pouvoir et de l'argent (2). Elle subit surtout l'influence de sa sœur de lait, l'habile et bizarre Léonora Galigaï (3) et du mari de celle-ci, le peu recommandable Cóncino Concini.

Bassompierre, au milieu de nouvelles intrigues, se sentait à l'aise. Le souvenir de l'amitié du roi le suivait, sans le compromettre, et la souveraine lui avait été toujours favorable. Elle le traitait avec familiarité, et il semble qu'il osa lui lancer quelques œillades assassines. La grasse et paresseuse Florentine, qui ne craignait pas de se montrer parfois vêtue de voiles fort révélateurs, ne dut pas être insensible à son hommage : elle aimait à avoir des adorateurs, parmi lesquels la chronique scandaleuse ne voyait pas que des sigisbées : elle fit accorder les honneurs du Louvre au Lorrain (4). Celui-ci, plus que jamais, figurait parmi l'élite des élégants. Il faisait partie du groupe des « dix-sept seigneurs » où se pavanaient les rois de la mode : Guise, Créqui, Saint-Géran, La Curée, François de La Rochefoucauld, Cramail, Pont de Courlay et Henri du Plessis de Richelieu (5).

Il appartenait aussi au cercle des intimes de la reine,

(1) *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 301. L. Batiffol, *Op. cit.*, p. 54.

(2) *Mémoires de M. de Beauvais-Nangis sur l'histoire des favoris*, 1665, in-18, p. 77. Hanotaux, *Op. cit.*, t. II, p. 53-56.

(3) *Nouveaux mémoires de Bassompierre*, p. 210. Franklin, *Op. cit.*, p. 34-81. Hayem, *Op. cit.*, *passim*.

(4) *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç., 32, f. 389.

(5) Il avait autrefois joué avec le père de celui-ci, le fameux grand-prévôt d'Henri III, sur lequel M. Deloche a écrit un bon livre. Tallemant, *Op. cit.*, t. II, p. 1. Sur les dix-sept seigneurs, *Mémoires de Richelieu*, *Op. cit.*, t. II, p. 71. Tallemant, *Op. cit.*, t. III, p. 339. *Journaux-mémoires de L'Estoile*, éd. cit., t. IV, p. 31. Bazin, *La Cour de Marie de Médicis*, p. 155. Griffet, *op. cit.*, p. 157. Hanotaux, *Op. cit.*, t. I, p. 280. Deloche, *Op. cit.*, p. 292.

qui se réunissait le soir de huit à dix heures, dans les salons du Louvre, pour jouer à la *prime* ; là brillaient la princesse de Conti, fort bien vue de Marie « qu'elle gouvernait plus que jamais (1) » et sa mère, madame de Guise ; puis la maréchale de La Châtre, Jeanne Chabod et madame de Ragny, avec la foule des jeunes gentilshommes les plus dévoués et les plus turbulents, MM. de Guise, de Joinville, l'archevêque de Reims, le chevalier de Guise, M. le Grand, MM. de Créqui, de Gramont, de La Rochefoucauld, de Saint-Luc, de Termes, de Schomberg, de Rambouillet, « tous fort considérables par l'esprit et la condition (2). »

Bassompierre jouait là un rôle de premier plan : sa hardiesse, qui allait jusqu'à l'insolence, ne déplaisait pas aux dames, et sa fatuité était tolérée, parce que les nombreux succès, qu'il avait remportés, lui avaient permis de lutter avec le Vert-Galant et le beau Bellegarde. Sa merveilleuse souplesse lui permettait de glisser sans trop de heurts au milieu des coteries. Il subissait, ouvertement, l'influence de la princesse de Conti, qui intriguait à corps perdu, quand elle n'était pas malade (3) et dans un sens déterminé, mais, s'il « hispagnolisait » à propos, pour se mettre bien avec la reine, d'autre part, son grand bon sens et sa prudence naturelle lui faisaient éviter de rompre avec les autres partis (4).

Bassompierre avait cependant rempli tous les devoirs, qui incombaient à un courtisan zélé. Il avait assisté à l'autopsie de Henri IV ; la triste scène resta gravée dans

(1) *Œuvres de Malherbe*, t. III, p. 184.
(2) *Mémoires de François de Fontenay-Mareuil*, éd. Michaud, t. V, 1837, in-8, p. 35. BATIFFOL, *Op. cit.*, p. 130, 336. HANOTAUX, *Op. cit.*, t. II, p. 58.
(3) *Œuvres de Malherbe*, t. III, p. 213.
(4) B. ZELLER, *La minorité de Louis XIII ; Marie de Médicis et Sully*, 1897, in-8, p. 190. BAZIN, *Op. cit.*, p. 43. BATIFFOL, *Op. cit.*, p. 326.

sa mémoire. Il note la double blessure, et la translation, au collège de La Flèche, des entrailles et du cœur de l'assassiné dans une caisse plombée, remise aux Jésuites. Le corps, embaumé, resta exposé dans la chambre de l'effigie, tandis que les messes se succédaient ; et les seigneurs, dont notre Lorrain, vêtus de deuil, le gardèrent à tour de rôle jusqu'au départ pour Saint-Denis.

Cependant, le « grand dessein » croulait. L'armée réunie fut licenciée. Bassompierre n'hésita pas à contribuer à la destruction des projets du roi disparu. Il se fit attribuer une bonne pension de 4.000 écus et se chargea d'occuper le duché de Juliers, en attendant le règlement définitif de la succession. Les Hollandais s'opposèrent à ce projet, et François se vit ainsi frustré du rôle important, qu'il avait espéré jouer (1).

Cependant, les tracas que lui causait son procès l'aidèrent à partir gaiement pour le sacre (2). Et il en profita pour pousser jusqu'en Lorraine. Il ne revint en France que sur la demande expresse de la reine et, à sa prière, il assista le favori Concini, dans sa querelle avec Bellegarde. Lors de cette affaire (3), il amena de nombreux amis, et l'Italien, reconnaissant, se plaisait à jouer aux cartes avec lui (4). Marie continuait son œuvre de des-

(1) *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 282. *Arch. Mediceo* (à Florence) filza 4626. *Relations des ambassadeurs vénitiens*, 12 août 1610. B. Zeller, *Op. cit.*, p. 243 Cf. aussi *Nouveaux mémoires de Bassompierre*, p. 186.

(2) *Le sacre et le couronnement du roi de France*, 1610, in-8. C. de Rémond, abbé de La Frénaie, *Les cérémonies observées au sacre de Louis XIII*, 1610, in-8. R. du Bray, *Discours panégyrique sur le règne de Louis XIII*, 1610, in-8. N. Dupescher, *Consolation à la France sur le sacre du roi*, 1610, in-8. A. Valladier, *Parénèse royale sur les cérémonies du sacre*, 1611, in-8. P. Moreau, sieur de La Chaume, *Salutation en forme de chant triomphal*, 1610, in-8.

(3) *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 284. Bazin, *Op. cit.*, p. 77. Hayem, *Op. cit.*, p. 127. Zeller, *Op. cit.*, p. 184.

(4) *Œuvres de Malherbe*, t. III, p. 221.

truction. Les fidèles de Henri IV, dont Sully (1), furent disgraciés, et des créatures de la reine furent nommées dans toutes les charges.

A la Cour, le temps n'était plus où le Vert-Galant imposait sa discipline, malgré son humeur fantaisiste et parfois bohème. La vie de plaisirs et d'intrigues provoquait de perpétuelles querelles. M. de Conti se disputa avec son frère consanguin, le comte de Soissons, parce que leurs deux carrosses s'étaient heurtés. M. de Guise, chargé de mettre le holà, s'y prit maladroitement. Soissons cria plus fort que jamais et sut intéresser son neveu Condé à sa cause. L'affaire devenait grave (2) ; la reine prit des mesures de précaution, qui exaspérèrent les partisans des deux clans : elle fit si bien qu'elle resta isolée au Louvre, sans autorité. Guise, désireux d'apaiser le conflit, s'adressa alors à François : il connaissait son goût pour la diplomatie et l'envoya à Condé. Le négociateur, tout gonflé de son importance, soupa avec le prince qui, heureusement, se montra conciliant et demanda conseil à celui, dont il avait pris la fiancée. Bassompierre se défendit de vouloir guider un seigneur aussi habile, puis il lui exposa ses idées « franchement, mais avec soumission et respect. » D'après lui, Condé pouvait aider à l'accommodement, car Guise n'avait guère eu de responsabilité dans toute la querelle, et ce n'était pas lui qui devait faire les premiers pas. Ce raisonnement frappa l'interlocuteur : il agit dans le sens indiqué et la « paix » fut signée entre ces irritables désœuvrés. Soissons ne pardonna pas au Lorrain le rôle, qu'il venait de jouer, et soutint dès lors contre lui les revendications de made-

(1) Les pensions de Sully avaient été augmentées, mais la reine n'avait pu s'attacher le fidèle serviteur du roi. *Nouveaux mémoires de Bassompierre*, p. 64. Madame Thiroux d'Arconville, *Histoire de Marie de Médicis*, t. I, p. 236.

(2) *Mémoires du maréchal d'Estrées*, éd. Michaud, t. VI, p. 384. Zeller, *Op. cit.*, p. 189-191.

moiselle d'Entragues, ce qui n'empêcha pas notre homme de continuer à bien s'amuser, dépensant largement ses écus, grâce au jeu, qui alimentait sa caisse, et au fructueux échange, qu'il venait de faire avec son frère, Georges-African, en abandonnant des rentes sur le domaine lorrain contre des revenus des gabelles de Rouen (1).

Son train était magnifique ; aussi la reine lui confiait des « missions de luxe. » En avril 1611, il hébergea à Fontainebleau l'ambassadeur espagnol, le marquis Antonio Spinola, duc de Los Balbases. Puis, auditeur attentif, il écoutait la princesse de Conti lire une intéressante lettre de l'érudit Nicolas-Claude Fabri de Peresc, qui racontait la tragique histoire du prêtre sorcier Louis Gaufridi (2) ; il apprenait sans regret l'échec de la tentative du duc de La Force, qu'il n'aimait pas et qui avait voulu maladroitement soutenir la révolte des Morisques en Espagne (3).

Tout souriait alors à la politique de la régente. Les protestants ne suivaient pas les tendances séparatistes de Rohan et de Sully et soutenaient le gouvernement (4). L'un des jeunes seigneurs huguenots, Henri de Schomberg, comte de Nanteuil, grand ami de Bassompierre, se compromit à cette occasion ; il fut exilé. Mais il aimait : notre Lorrain, fidèle dans ses affections, le cacha dans son appartement pour lui permettre de continuer son intrigue. Il était d'autant plus indulgent pour les amoureux qu'il commençait alors une grande passion, son amour avec madame de Conti (5), sur laquelle son journal montre une imprécision des plus modestes.

(1) *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 22650, f. 62.
(2) *Œuvres de Malherbe*, t. III, p. 218, 226.
(3) *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 297. Griffet, *Op. cit.*, p. 38.
(4) Griffet, *Op. cit.*, p. 59.
(5) *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 298.

Cependant, il n'était pas que de douces heures : les ennuis de son procès, où intervenait contre lui le comte de Soissons, le poursuivaient. La reine, qui le protégeait, essayait de le consoler de ses déboires : elle lui fit donner une importante pension sur les deniers, provenant des recettes générales de tous les impôts pour le paiement des rentes amorties (1). Aussi, la poche à nouveau garnie, il fit le magnifique et offrit à la généreuse donatrice des ballets dominicaux, où figurèrent à ses côtés ses amis Chevreuse et Vendôme, et qui furent dansés dans les appartements de mesdames de Conti, de Guise, de Guercheville et des duchesses de Vendôme et de Mercœur.

En cette époque de fêtes, la régente Marie achevait son œuvre, en détruisant par des alliances avec la couronne d'Espagne toute la politique de son défunt mari ; le roi Louis était marié à l'infante Anne, et le prince Philippe devait épouser Élisabeth de France (2). Bassompierre, sans prévoir les graves conséquences de ces unions, ne vit là qu'occasion de folles réjouissances. Aussi félicita-t-il de tout son cœur la reine. Des fêtes merveilleuses furent préparées. Un carrousel, comme on n'en avait encore jamais vu, fut donné à cette occasion, les 5, 6 et 7 avril sur la place Royale (3). Le camp

(1) *Bibl. nat.*, Cinq-Cent. Colbert 91, f. 95 v° ; le brevet est daté du 22 janvier 1612

(2) Outre l'ouvrage de Perrens sur les mariages espagnols, voir Mme THIROUX D'ARCONVILLE, *Op. cit.*, t. I, p. 380. *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 300. J. BAUDOIN, *L'entrée du duc de Pastrana, ambassadeur extraordinaire d'Espagne, pour le mariage d'Élisabeth de France, sœur du roi et de Philippe-Dominique-Victor, fils aîné d'Espagne*, 1612, in-8.

(3) Place des Vosges. Outre le récit de Bassompierre, voir H. LAUGIER DE PORCHÈRES, *Le camp de la place Royale*, 1612, in-4. François DE ROSSET, *Le roman des Chevaliers de la gloire*, 1612, in-4. (Cf. LACHÈVRE, *Bibliographie des recueils collectifs de poésie du XVIIe siècle*, t. I, p. 303). Marc VULSON DE LA COLOMBIÈRE, *Le vrai théâtre d'honneur de la chevalerie*, 1648, in-8. *Le cartel*

entouré de barrières, gardées par les mousquetaires, les Suisses, les gardes du corps, les piquiers et les archers de la Prévôté, était dominé d'échafauds de bois, où se pressaient les belles spectatrices. Au milieu, un bâtiment à quatre tours, avec un portail à pilastres, et orné de niches où se dressaient de symboliques statues, représentait le palais de la Félicité. C'est dans ce noble cadre, et après de joyeuses journées, qui avaient commencé dès mars et avaient duré sans interruption pendant le carême, que se déroulèrent les « aventures des chevaliers de la gloire. »

Les entrées se succédèrent pendant trois jours, au milieu des musiques bruyantes que faisaient retentir les joueurs de cornemuse, de hautbois et d'attabale. Parfois, de jolis vers, dus aux talents de Malherbe, de Lingendes ou de Colomby, rompaient la monotonie des figures. Bassompierre — un des tenants du cartel — n'était plus, en cette cérémonie, que l'amoureux Lysandre (1) ; il s'y couvrit de gloire. Il portait le beau costume des chevaliers, tout de satin incarnat, brodé d'or et d'argent, avec des bas de chausses de même teinte, une coiffure en couronne, ornée d'émeraudes et de feuilles de laurier, surmontée de plumes blanches et incarnates, qui ondulaient au léger vent d'avril. Il arborait sa langoureuse devise, qui plaisait aux dames : *Da l'ardore l'ardire* (2). Le Lor-

présenté par les chevaliers de la gloire, 1612, in-8. *Le carrousel des pompes, faites en faveur du mariage du roi Louis XIII et d'Anne, infante d'Espagne, les 5-7 avril 1612, en la Place Royale*. 1612, in-8. *Mercure Français*, 1610-1612, p. 612 et s. *Œuvres de Malherbe*, t. III, p. 213. Cl. MALINGRE, *Histoire de Louis XIII*, t. I, 1646, in-12, p. 53. A. BAZIN, *La Cour de Marie de Médicis*, 1830, in-8, p. 30. Le même, *Histoire de France sous Louis XIII*, 2e éd., t. I, 1846, in-16, p. 116. HANOTAUX, *Op. cit.*, t. I, p. 169. LAVISSE, *Op. cit.*, t. VI, 2 (Mariéjol), p. 155.

(1) Ce nom lui avait été déjà donné par la princesse de Conti ; il lui resta.

(2) Le p. BOUHOURS, *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, 1671, in-16, p. 143. TALLEMANT, *Op. cit.*, t. IV, p. 322.

rain et ses compagnons, — Guise-Almidor, Chevreuse-Alpée, La Châtaigneraie-Argante, et Nevers-Léontide — « entrèrent au pas dans la lice, sur leurs chevaux richement caparaçonnés, puis exécutèrent avec ensemble courbettes, grouppades et caprioles, en avant, en arrière, par le côté, à la même place ou en achevant la croix. » Ce fut un succès, et mérité. Cette entrée n'avait pas coûté moins de 5.000 écus ! Puis défilèrent les troupes des chevaliers du Soleil et du Lys ; les « Amadis », le chef couvert de bourguignottes orfévrées et brillantes d'escarboucles et de diamants, précédèrent la magicienne Urgande, qui déclama des strophes de Maynard, et le vaillant « Perseus », Henri de Montmorency. Des courses et des joutes eurent lieu, et se terminèrent à la nuit, tandis qu'éclataient salves d'artillerie et mousquetades. Plus tard, des feux d'artifice furent tirés du château de la Félicité, et sur quelques places de la ville, illuminées de lanternes et de feux de joie. Les badauds bèèrent aux belles fusées, qui ne furent pas sans causer quelques incendies.

Le lendemain, la fête reprit ; les dames applaudirent aux « caracoles » des chevaliers de la Fidélité, puis de M. de Longueville, en satin tanné doublé d'incarnat, et la tête cachée par un heaume d'écailles, timbré d'un phénix ; les rois de l'Air (les Vents) suivirent, précédant les nymphes de Diane : c'étaient les plus jeunes courtisans, Saint-Luc, Créqui, Ornano, et d'autres encore, qui portaient avec modestie et non sans grâce des travestissements de dryades, de napées, de naïades et d'oréades. Les « conquérants » César, Auguste, Vespasien, Paul-Émile et leurs émules, terminèrent le défilé.

Les joutes reprirent ensuite. « Lysandre, écrit Rosset, courut avec toute la grâce et la disposition que l'on peut imaginer en un cavalier accompli. » Mais ce ne fut pas

lui, qui remporta la bague offerte par Madame : les vainqueurs des différentes épreuves furent Argante (M. de La Châtaigneraie), Lucidamor (Saint-André), Roseléon (Vendôme) et Zaïde (Rouillac).

Enfin, pour offrir une distraction au peuple, le troisième et dernier jour, les brillants cavaliers cavalcadèrent par les rues jusqu'au Pont-Neuf, terminant ainsi la glorieuse mascarade, car il n'est pas de fête, si belle soit-elle, qui ne doive finir.

François fut ensuite chargé de reconduire les envoyés espagnols, le marquis Spinola, le comte de Bucquoy, Charles de Longueval et don Rodrigo Calderon ; il leur offrit un festin pantagruélique, et ces solennités fastueuses lui avaient acquis une telle réputation qu'il fut encore un des seigneurs chargés d'accueillir le nouvel ambassadeur castillan, Rodrigo de Silva, duc de Pastrana (1).

Ces occupations diverses ne le faisaient pas renoncer aux intrigues amoureuses, au contraire. Plus que jamais, il prétendait être avant tout un « fidèle de Vénus. » Fatigué par les obligations de la Cour, il feignit de faire un petit voyage en Lorraine, se cacha à Paris, et dans une petite maison des environs « passa divinement le temps. » Il n'est pas besoin d'être bien perspicace, pour comprendre ce que veut dire le joyeux drille. Il se rendit enfin chez lui, mais n'y resta pas longtemps. Il fut rappelé auprès de la reine par la mort de son ennemi, le comte de Soissons, contre lequel il était parti en guerre, soutenant les revendications de son lieutenant, le maréchal de Fervaques.

Il trouva du changement à Paris. Les trois ministres, Villeroy, Brûlart, Jeannin, que les uns traitaient de bar-

(1) F. Fassardi, *Le grand bal de la royne Marguerite, en faveur du duc de Pastrana*, 1612, in-12. Cf. *Revue du XVIe siècle*, t. XI, 1924, p. 13.

bons (1) et les autres d'argus, étaient tombés en disgrâce. La régente, Marie, était alors gouvernée par Concini, marquis d'Ancre, allié avec les grands les plus insatiables : Condé, Nevers, Maine et Bouillon. Guise, Épernon et Chevreuse étaient au contraire « fort reculés » ; Bellegarde avait même dû se retirer dans son gouvernement de Bourgogne.

Le jeune Lorrain sut fort bien manœuvrer sur ce terrain peu sûr. Le marquis d'Ancre était son intime ami et trouvait François « le plus goguenard et le plus bio (2) ». Grâce à la protection du vénal Italien, il espéra devenir chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, lors de la promotion des derniers jours de l'année. Mais les exigences de Concini dépassèrent la mesure. Bassompierre ne reçut que l'ordre de l'Accolade, c'est-à-dire qu'il fut fait chevalier suivant les coutumes médiévales (3).

(1) Fl. de Ruau, *Tableau de la Régence*, p. 353. E.-T. Perrens, *L'Église et l'État sous Henri IV*, t. I, 1872, in-8, p. 372.
(2) *Bibl. nat.*, ms. latin 14277, f. 32. Hayem, *Op. cit.*, p. 10, 167.
(3) *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 313. *Œuvres de Malherbe*, t. III, p. 264. Hayem, *loc. cit.*

Cependant, les Guise ne pardonnaient pas à certains de leurs partisans d'avoir passé dans le camp ennemi du favori : ces trahisons se payaient cher, en ce temps-là. L'un des Lorrains, le chevalier François-Alexandre de Guise tua froidement, en pleine rue Saint-Honoré, et à midi, un de ces déserteurs, le vieux baron de Lux, Edme de Malain (1). Bien qu'un tel acte n'eût rien d'extraordinaire, ce fut un scandale. La régente fut courroucée : elle commençait à comprendre la gravité de l'insubordination des grands. « Vous voyez, Bassompierre, dit-elle, de quelle façon on s'adresse à moi et quel brave procédé de tuer un vieillard sans défense, et sans crier gare ! » Quant à Concini, quoique visé par cet attentat, il fit preuve de son adresse habituelle : il ménagea les deux partis, déplora la mort du « malheureux », tout en se portant garant de la bravoure et de la « franchise » de l'assassin.

La reine, toujours irritée, fit réunir le Conseil, cependant que les amis de Guise, accentuant l'attitude de révolte et d'indépendance, se groupaient autour des Lor-

(1) Hanotaux, *Op. cit.*, t. II, p. 77. *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 313. *Nouveaux Mémoires de Bassompierre*, p. 234. Tallemant, *Op. cit*, t. I, p. 368. *Œuvres de Malherbe*, t. III, p. 269. *Mercure français*, 1612, p. 47.

rains en leur hôtel. Heureusement, le duc Charles avait plus de prudence que les autres membres de la famille et ne demandait qu'à vivre en bons termes avec les gouvernants. Il accueillit avec déférence l'envoyé officiel, qui lui interdisait l'entrée du Louvre. Ses amis furent moins obéissants. Certains, dont le comte François de La Rochefoucauld (1), esprit brouillon et chagrin, firent des difficultés pour se disperser.

Marie de Médicis résolut de frapper ces récalcitrants. D'abord satisfaite de la soumission du duc, elle tira gaiement la galette des rois avec ses convives habituelles, mesdames de Vendôme, d'Ancre et de Guercheville. Seule, la princesse de Conti, qui avait essayé de plaider en vain pour son frère le chevalier, alors en fuite, n'assista pas au joyeux repas, non plus que la mère, madame de Guise, qui avait osé le prendre de fort haut avec la souveraine.

Le bouc émissaire de toute cette histoire fut La Rochefoucauld ; il reçut l'ordre de quitter la Cour (2). Cette disgrâce frappa vivement Guise, qui, pour pouvoir agir en faveur de son ami, se rapprocha du duc d'Épernon et du prince de Condé ; il fit même des avances au marquis d'Ancre. Bassompierre fut aussi prié d'intervenir pour l'exilé ; puis, soudain, le duc le pria de ne rien faire, parce qu'il comptait, bien à tort, sur l'action du prince.

La nouvelle cabale, que menait celui-ci, comptait encore MM. de Nevers, de Bouillon et de Mayenne. Ses membres crurent avoir gagné à leur cause l'esprit mobile de Marie : ils voulurent frapper un grand coup. Nevers demanda pour Condé la capitainerie du Château-Trompette, qui dominait Bordeaux et constituait un lieu de refuge de premier ordre. La reine comprit la gravité de

(1) *Nouveaux Mémoires de Bassompierre*, p. 241. E. Magne, *Le vrai visage de La Rochefoucauld*, 1923, in-16, p. 18.
(2) M. Le Vassor, *Histoire de Louis XIII*, t. I, p. 74.

la demande ; elle refusa de s'engager. François, alors auprès d'elle, lui apprit que M. de Guise continuait à s'efforcer de faire revenir La Rochefoucauld. « Ah ! Bassompierre, s'écria-t-elle en pleurant, les méchants m'ont fait quitter les princes de Lorraine et les mépriser ; ils m'ont fait abandonner les ministres et puis, me voyant sans assistance, ils veulent ruiner mon autorité ! » Son confident (1) lui conseilla de se rapprocher de ceux qu'on avait écartés d'elle et s'offrit pour servir d'intermédiaire en cette réconciliation (2).

Il vit, sur ces entrefaites, M. de Guise, et lui parla du pauvre La Rochefoucauld, qui allait périr d'ennui en sa terre d'Onzain, près de Blois. « Par Dieu ! dit le duc, il reviendra sans avoir d'obligation à la reine, qui a montré là une dureté de cœur, qui a gelé le mien, bien que je fusse vraiment passionné pour son service : elle m'eût obligé rien qu'avec une parole, mais elle m'a vraiment trop négligé. J'ai changé de maître, — qui ne m'agrée pas tant qu'elle, certes ! — mais que je n'abandonnerai pas, puisqu'elle m'a forcé de le prendre. C'est M. le Prince, avec tous les siens, et je suis sûr que vous m'approuverez, puisque vous êtes aussi de cette cabale ! » Là, Bassompierre l'interrompit : il ne faisait partie d'aucun groupe, tout en étant, ajoutait-il avec sa prudence coutumière, très humble serviteur de tous. « Je ne serai jamais que du parti du roi et de la régente, ajoutait-il. Je veux être toujours paroissien de celui, qui est le curé. Vous êtes mal conseillé. Comment ! Vous étiez vous-même votre cabale, coq de paroisse et indépendant de qui que ce soit, et maintenant, vous prenez un maître et vous vous donnez à qui vous traitera plus tard avec indi-

(1) Bassompierre, au mieux avec Marie, lui avait alors envoyé un chirurgien pour la saigner. *Œuvres de Malherbe*, t. III, p. 467.
(2) *Nouveaux Mémoires de Bassompierre*, p. 242-253. GRIFFET, *Op. cit.*, p. 66.



François de Bassompierre,
d'après la gravure de M. Lasne.
(Bibliothèque Nationale.)

gnité, alors que vous n'avez eu à subir de celle dont vous vous plaignez que des froideurs et des refus mérités (1) ! » Son interlocuteur refusa toujours de céder : il voulait obtenir de la reine qu'elle fît les premiers pas. « Je me tiendrai sur mes pieds de derrière, disait-il de façon pittoresque, et me ferai acheter chèrement ! »

Marie, cependant, voulait à toute force se rapprocher du duc : elle offrit de belles conditions. Elle donnait cent mille écus au chef de la maison, la lieutenance de Provence au chevalier, les revenus de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à la princesse de Conti, et enfin, elle permettait à La Rochefoucauld de revenir près d'elle. François accepta de reprendre la négociation « s'estimant si bien garni par toutes ces promesses qu'il devait faire emplette » et, en effet, il réussit.

Il voulut aussi faire une tentative auprès du duc d'Épernon. La reine ne demandait pas mieux, mais croyait qu'il lui était impossible de se concilier ce vieil et exigeant brouillon. Bassompierre fut aussi chargé d'une démarche auprès des ministres disgraciés. Il se rendit d'abord chez la duchesse douairière de Guise et là, dévoila ses desseins à la princesse de Conti, « la plus habile, la plus adroite, et la plus secrète de toutes les dames ». Cette fine et rusée intrigante approuva le plan et contribua à sa réussite. Bien d'autres aidèrent notre héros : Zamet, Péronne, Praslin, la reine Margot, le président Antoine Séguier. M. d'Épernon céda à tant d'instances et ne voulut pas « chicaner (2). » Il accepta la réconciliation offerte et se soumit noblement. Bassompierre continua alors ses négociations, et s'efforça de gagner Guise, sans se montrer, en restant au second plan et en faisant agir le bon Zamet. Le président Jeannin,

(1) *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 321. *Nouveaux mémoires de Bassompierre*, p. 254.
(2) *Nouveaux Mémoires de Bassompierre*, p. 258-262.

habilement flatté, accepta de reprendre une part active aux affaires. Il semblait plus difficile d'obtenir le double consentement de Villeroy et du chancelier Brûlart, qui étaient en fort mauvais termes. Jeannin s'entremit, et réussit. Les « trois barbons », finalement, acceptèrent de servir la reine avec zèle et affection (1).

Bassompierre avait réussi dans la partie la plus difficile de sa mission. Le lendemain, après un repos bien gagné, il envoya Zamet au duc de Guise, qui se montra d'abord « extravagant », puis consentit à tout : le soir même, il venait faire sa soumission au Louvre. M. d'Épernon, que le Lorrain alla voir, récrimina encore quelque peu, puis, affectant soudain un beau rôle loyaliste, il déclara que la reine était la maîtresse, que ses fidèles devaient tout souffrir de sa part, et ne songer qu'à travailler pour elle : il se prétendait même récompensé rien que par le fait de servir. Cette élégante générosité lui fut un prétexte pour donner des conseils aigres-doux : il demandait à Marie d'avoir une conduite plus ferme, et lui recommandait de savoir distinguer ses véritables amis parmi ceux, qui l'entouraient.

Bassompierre put donc apporter de bonnes nouvelles à la souveraine, qui l'attendait avec impatience. Pour tenir l'affaire secrète, elle l'entraîna près d'une fenêtre, où tous deux feignirent de regarder un joyau de prix. Elle consentit à recevoir ses nouveaux alliés. En sortant de cet entretien, elle témoigna son contentement à la princesse de Conti, qui bavardait avec François : « Voici, dit-elle en son jargon singulier, mi-italien, mi-français, la plus pénible journée de ma vie, et *mi pare* que c'est une comédie, où il y a eu *molto* intrigue, et, à la fin, c'est toute paix et réjouissance ! » Son interlocutrice exprima sa joie de voir les siens donner satisfaction à la régente.

(1) *Nouveaux Mémoires*, p. 264-267.

« Pourquoi ne nommez-vous pas Bassompierre, ajouta gracieusement celle-ci, qui a tant travaillé à cette négociation, et si bien que je ne saurais jamais trop le reconnaître ! » Et elle promit de nommer cet intelligent diplomate premier gentilhomme de la chambre, même si elle était obligée d'acheter la charge de ses propres deniers.

François s'était, en effet, révélé très habile : il n'avait même pas utilisé toutes les promesses, que la régente l'avait chargé de faire en son nom, « agissant comme ces valets bons ménagers, qui rapportent au fond du sac une partie de l'argent, qui leur a été confié pour la défense. » La reine, « la plus généreuse et libérale des princesses », voulut tenir sa parole. Les Guisards triomphaient donc sur toute la ligne. Concini lui-même affirmait, sans grande sincérité d'ailleurs, qu'il était de leur coterie (1).

Si Marie de Médicis accueillait aimablement d'Epernon, qui était venu la voir, malgré l'heure tardive et sa maladie, elle faisait une figure renfrognée à son favori et à M. du Maine. Ceux-ci s'étaient adressés à Bassompierre, que tout le monde savait bien renseigné « pour avoir servi judicieusement. » Le Lorrain, sans ambages, leur annonça le retour en faveur de leurs ennemis (2). Au théâtre, la reine ne fit asseoir que ses nouveaux amis. Le marquis d'Ancre constata le changement avec quelque philosophie : « *Por Dio*, Moussu, dit ce jargonneur à François, je me *ride* moy *delle chose deste* monde ! La reine a soin d'un siège pour Zamet, et n'en a point pour nous ! Fiez-vous à l'*amore dei principi !* »

Cette petite révolution entraîna la réorganisation du gouvernement (3). Les trois ministres triomphèrent, et

(1) *Œuvres de Malherbe*, t. III, p. 462.
(2) *Nouveaux Mémoires de Bassompierre*, p. 268-274
(3) Bazin, *Op. cit.*, p. 139. Miss Pardoe, *Op. cit.*, p. 300-306.

Condé fut évincé : c'était un piètre individu, d'intelligence médiocre (1). Il nota le revirement avec amertume : « Savez-vous ? dit-il à Bassompierre, La reine s'est enfermée avec les trois barbons et je n'ai pu pénétrer jusqu'à elle ! » Notre héros, qui avait gardé une juste rancœur à l'égard de son ancien rival, se plut à l'inquiéter ; il lui confirma la disgrâce de sa cabale. Alors le prince incrimina Ancre et M. du Maine. « Ces coquins-là ont tout gâté ! » Bassompierre, retournant le fer dans la plaie, répliqua que c'était l'imprudente demande de la capitainerie du Château-Trompette, qui avait déterminé la crise. M. le Prince en convint, mais, avec sa lâcheté coutumière, il rejeta la faute sur M. de Bouillon, qui l'avait poussé à faire cette demande, puis l'avait trahi en passant au parti des ministres. Soupçonneux, il ne voulut pas tenter le rapprochement avec la reine. De son côté, Concini s'y prit fort mal, en discutant violemment avec l'impulsive Florentine (2), si bien que la faction des Guises et des Bourbons resta toute-puissante.

Aussi, quand le jeune baron de Lux, Claude de Malain, fut tué par le chevalier de Guise, dans un duel destiné à venger la mort de son père (3) ce fut à lui qu'allèrent la sympathie de la reine et des courtisans (4).

Bassompierre cependant estimait qu'il en avait assez fait, en réussissant sa négociation compliquée. Il se replongea dans les distractions. Il jouait « à l'entreciel » petite pièce, située au-dessus du cabinet de la reine (5), assistait à la comédie, flirtait de près avec une « beauté grecque » et paraissait avantageusement

(1) Perrens, *Op. cit.*, t. I, p. 377.
(2) *Nouveaux Mémoires de Bassompierre*, p. 276. Hatem, *Op. cit.*, p. 167.
(3) *Mercure français*, t. III, p. 48.
(4) *Œuvres de Malherbe*, t. III, p. 286.
(5) *Bibl. nat.*, Cinq-Cent Colbert 91, f. 50.

dans les ballets, qu'on dansait alors. Dans l'un d'eux, il figura un « chevalier incognu » et y récita avec chaleur de mauvais vers :

> L'honneur, la constance et la foi,
> La courtoisie et la franchise,
> En tous temps ont donné la loi
> A ma généreuse entreprise (1)...

Il figura aussi dans celui de la *Sérénade,* qui fut très luxueux.

Il avait conservé son influence sur la régente : il pouvait intervenir auprès d'elle à toute occasion ; il lui demanda, entre autres, la grâce d'une malheureuse infanticide de Senlis (2). Puis, afin de garder un pied dans les deux camps, il alla visiter le marquis d'Ancre à Amiens. Le favori négligé y faisait le malcontent et montra dorénavant mauvaise volonté au Lorrain.

La reine, cependant, venait de disgracier Cœuvres et Vendôme, dont elle soupçonnait assez justement la fidélité. Cœuvres, fort brouillon, exploita habilement la mauvaise humeur de Concini. Marie se dépita fort, en apprenant l'attitude du mari de sa favorite. « Il fait l'entendu, se plaignit-elle à Bassompierre et ne bouge d'avec une cabale, qui m'est contraire, mais qu'il prenne garde ; si ce n'était sa femme, je l'aurais déjà mis en un lieu, d'où il ne sortirait à sa volonté. » En attendant, la souveraine voulait que l'impudent Italien vînt s'expliquer à la Cour : elle connaissait ses manigances plus qu'elle ne le disait. Précisément, il faillit être compromis dans une grave affaire (3).

(1) *Bibl. Nat.*, ms. franç. 12491, p. 12.
(2) *Journal d'Héroard*, déjà cit., t. II, p. 116. Sur les rapports de Bassompierre avec l'autre enfant royal, Gaston, voir *Œuvres de Malherbe*, t. III, p. 430.
(3) Tallemant, *Op. cit.*, t. IV, p. 321 et s. Hayem, *Op. cit.*, p. 167-170. *Nouveaux Mémoires de Bassompierre*, p. 276. *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 342.

Le résident officiel de la France à Turin, Étienne Gueffier, avait signalé des fuites importantes : des avis, des renseignements étaient envoyés en Piémont par des traîtres. On chercha le coupable et les soupçons se portèrent d'abord sur un « méchant auteur », un poète assez médiocre, ami de Bassompierre, Honorat Laugier de Porchères. Il avait longtemps vécu en Savoie, et l'on crut reconnaître son écriture. La reine chargea de nouveau le Lorrain d'une double mission : il devait lui procurer un autographe de Porchères, et transmettre à Concini l'ultimatum royal. L'Italien se mit en colère, accusa Marie de manquer de parole, et déclara qu'il ne rentrerait à la Cour qu'avec Cœuvres, injustement exilé. Grâce aux raisonnements de Bassompierre, le furieux calma son exaltation et promit de se rendre auprès de sa maîtresse à la date fixée. Le Lorrain revint immédiatement à Paris ; il apportait, avec la soumission de Concini, quelques lignes de Porchères. L'affaire fut alors éclaircie. Le pauvre rimailleur avait été incriminé à tort. Le coupable était découvert : c'était un petit Dauphinois, blond et difforme, Maignat ou Magnas (1) que Bassompierre avait rencontré chez Concini. La reine, dès qu'elle connut les relations de cet individu avec le marquis, sembla disposée à pousser l'affaire. Le Lorrain apprit du secrétaire d'État, Antoine de Loménie, que le prisonnier avait fait d'importantes révélations, dénonçant Concini, sa femme et leur créature, le conseiller d'État, Louis Dolé (2). Il voulut prouver son amitié au favori près de tomber et résolut de le prévenir. A Fontainebleau, il attira dans un coin d'antichambre le marquis et l'avertit de l'affaire. « Qu'est-ce donc que ce Maignat ? », lui demanda-t-il. L'impudent feignit l'ignorance. « Que *vol dir* Maignat ?, bredouilla-t-il. *Che Cosa*

(1) *Nouveaux Mémoires de Bassompierre*, p. 280.
(2) Batiffol, *Op. cit.*, p. 360.

è Maignat ? » Bassompierre, surpris de cette attitude, insista, mais l'autre ne se déconcerta pas. « *Por Dio, Moussu*, je ne *connesce* point Maignat. Je *n'entende* point cela, je ne sais ce que c'est ! ». En vain, l'interlocuteur renseigné donna-t-il des précisions. Concini persista obstinément dans son attitude, au fond peu habile. « *Moi, Moussu*, je ne pense point que M. Dolé *conesca questo* Maignat. Je ne me mêle point de cela. »

Mais, peu après, l'astucieux personnage dut renoncer à jouer ce rôle ; l'affaire devenait de plus en plus sérieuse. Il fit venir le Lorrain près de lui, et se montra plus franc (1). « Ha ! gémit-il, *Moussu Basompier*, mon bon ami, je suis perdu ! Mes ennemis ont gagné le dessus sur l'esprit de la reine pour me ruiner ! » Et, tour à tour, il pleurait ou blasphémait. François le laissa se démener quelque temps, puis il lui parla cordialement : « Il faut, dit-il, ouvrir votre cœur et montrer votre blessure à l'ami que vous avez été chercher, pour lui dire votre mal. Il vous faut prendre une ferme résolution sur les conseils, qui vous peuvent être donnés et choisir le meilleur parti. » Piteux, Concini murmura : « Les ministres veulent me perdre, ainsi que M. Dolé ! » Alors, l'autre s'efforça de le remonter. « Vous avez beaucoup de remèdes contre leur poison ; vous avez les bonnes grâces de la reine, que vous posséderez à nouveau, si vous rentrez en votre devoir et quittez les pratiques, qui lui déplaisent ! Ainsi vous détruirez les forces de vos ennemis, et redoublerez les vôtres. Vous avez aussi, ajouta-t-il, non sans malice, votre innocence, qui parle pour vous ; si elle n'est entière, pratiquez les commissaires, chargés d'instruire le procès de Maignat ; mais surtout, ayez recours à la miséricorde de Sa Majesté, qui vous recevra à bras ouverts, si vous parlez avec sincérité ! »

(1) *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 351. *Nouveaux Mémoires de Bassompierre*, p. 286-291.

Le favori menacé ne croyait plus en son pouvoir. Alors son interlocuteur lui conseilla de s'éloigner et de plaider sa cause par écrit : c'était un moyen, qui ne devait être employé qu'à la dernière extrémité, au cas où la culpabilité serait prouvée sans rémission. Pour lui prouver sa bonne foi, Bassompierre offrait d'accompagner le fugitif et de l'aider à se mettre en sûreté. Le marquis ne savait à quoi se décider ; l'autre le priait d'agir et lui détaillait le plan de la fuite projetée. Cœuvres et Dolé dissuadèrent l'Italien de suivre ce conseil ; ils prêtèrent au conseilleur toutes sortes de mauvaises pensées et notamment le désir de prendre la place de l'exilé volontaire, dès qu'il aurait consenti à se sauver. Alors Concini s'adressa à la reine, qui fut indulgente en effet. Les juges désignés pour instruire le procès de Maignat se laissèrent acheter par Léonora Galigaï et passèrent sous silence ses révélations compromettantes. Seul, le Dauphinois paya pour tous les coupables et fut roué vif.

Le plus joli de l'affaire, c'est que le marquis d'Ancre, au lieu d'être reconnaissant à Bassompierre de la preuve d'amitié, qu'il lui avait donnée, continua à lui montrer quelque froideur. Heureusement pour le Lorrain, il était toujours bien vu de la reine et les ministres lui demandaient d'intervenir dans les questions difficiles, comme celle des fortifications de Quillebœuf (1), le retour de Bellegarde, jusque-là disgrâcié, ou encore, le transfert, par Gilles de Souvré, de la charge de premier gentilhomme de la chambre du roi, qu'il exerçait, à son fils Jean, marquis de Courtenvaux.

Les trois barbons, voyant que Concini avait évité les conséquences de ses intrigues, estimèrent qu'il était prudent de s'unir à lui. On ébaucha un projet de mariage

(1) *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 357. Sur l'importance de cette place, P.-M. Bondois, *La première Fronde à Pont-Audemer*, 1923, in-8, p. 17.

qui devait unir la fille du marquis, Marie, et le petit-fils de Villeroy, Nicolas de Neuville. Ce rapprochement se fit contre Bassompierre, qui ne fut prévenu par aucun de ces ingrats, auxquels il avait rendu de si grands services. Bien plus, les nouveaux alliés ne tardèrent pas à brouiller le généreux Lorrain avec la souveraine.

Villeroy, habilement, le compromit aux yeux de M. de Courtenvaux, au sujet de la charge du gentilhomme de la chambre : Marie, sur ce point, disculpa elle-même François. Le fourbe Concini, cependant sut jouer en dessous de plus mauvais tours encore à son ex-ami (1). Il fit obtenir la lieutenance générale du Poitou, laissée libre par la mort subite de Louis de La Trémouille, marquis de Noirmoutier, au marquis de Rochefort, Louis d'Aloigny, et non au beau-frère de Bassompierre, M. d'Épinay-Saint-Luc, et cela malgré sa promesse. Heureusement pour lui, le Lorrain, qui connaissait bien les mœurs de la Cour, était trop bon psychologue pour se laisser prendre aux hypocrites regrets, que l'impudent osa lui présenter. Furieux d'être démasqué, et, avec l'appui de Léonora, qui n'aimait pas non plus le serviteur fidèle de la reine, il reprocha à Marie de faire trop bonne mine au jeune homme, lui fit croire qu'on commençait à jaser, et que, pour récompenser la souveraine qui se compromettait pour lui, le gentilhomme montait des cabales contre elle et ses amis (2).

Ces racontars étaient absurdes et la régente eut peine à les prendre au sérieux. Un beau jour doré d'automne, elle vit la tristesse de Bassompierre, qui commençait à sentir l'effet des méchants propos, semés contre lui. Elle demanda à la princesse de Conti, restée fidèle au Lorrain, les raisons de cette mélancolie. La jeune femme répondit que son ami avait bien des raisons d'être peu satisfait,

(1) *Nouveaux Mémoires de Bassompierre*, p. 291.
(2) *Œuvres de Malherbe*, t. III, p. 351.

en se voyant sans charge à la Cour, après quatorze ans de loyaux services, malgré les grandes dépenses, qu'il avait dû faire pour soutenir son rôle, et qui avaient ébréché son capital. « Il a raison, dit la reine spontanément, mais qu'il se fie à moi : je pense à lui et ne l'oublierai pas. » Ces bonnes dispositions ne durèrent pas ; les mauvais offices de Léonora portaient leur fruit (1). De plus, des circonstances fortuites prêtèrent quelque apparence aux dires de Concini. Créqui et Bassompierre avaient rejoint la reine à Fontainebleau ; ils voulaient réconcilier leurs amis, Saint-Luc et La Rochefoucauld, qui ne se parlaient plus, parce qu'ils étaient tous deux amoureux de la jolie mademoiselle de Néry ; ils résolurent d'obliger les deux rivaux à s'embrasser. Ceux-ci, n'attachant pas trop d'importance à un simple flirt, ne se montrèrent pas trop difficiles à persuader ; la rencontre dut avoir lieu dans le jardin de Diane, qui s'étendait sous les fenêtres du palais. Le marquis vit, d'une galerie, les quatre seigneurs se promener dans le parc. Il dit à la souveraine : « Voyez, Madame, comme Bassompierre tâche d'animer La Rochefoucauld contre vous ! » Elle regarda et ne laissa pas que d'écouter complaisamment le mauvais conseiller. « Par Dieu ! continua celui-ci, ils font tous quatre une brigue ; il est aisé de le juger par leurs gestes. Autrement, à quoi seraient bonnes ces embrassades entre gens, qui se voient tout le temps ? »

La reine, facilement apeurée, de caractère vindicatif et d'esprit borné, crut toute cette histoire. Elle battit froid au Lorrain, disant à haute voix devant lui que certaines gens se mêlaient de cabales, mais que, si elle arrivait à en découvrir les détails, elle saurait si bien punir que l'exemple servirait à tous. Elle se plaignit de

(1) *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 402. *Œuvres de Malherbe*, t. III, p. 348, 351, 358, 361. BAZIN, *Op. cit.*, t. I, p. 142.

la « trahison » de son fidèle aux dames de son entourage. Madame de Conti, malgré ses préoccupations personnelles, prévint l'ami calomnié, et le duc de Guise prit noblement sa défense : il obtint une entrevue pour le soi-disant coupable. Le jeune homme en profita, parla longuement et hardiment (1). Il affirma avec force qu'il était homme d'honneur, incapable de manquer à la loyauté ; il rappela au souvenir de son interlocutrice les promesses, qu'elle avait faites et n'avait pas tenues. Le reproche frappa Marie. Moitié figue, moitié raisin, elle déclara qu'elle ferait observer de près la conduite du gentilhomme, et saurait ainsi la justice ou l'inanité des soupçons, formés contre lui.

Bassompierre attendit quelques jours, sans chercher à voir l'ingrate femme, puis, perdant patience, il résolut de quitter la Cour et la France : il lui était facile de trouver meilleure situation en Lorraine ou en Allemagne. Il fit demander son congé par l'huissier du cabinet du roi, Jacques de Béziade, sieur de Sauveterre. La souveraine s'aperçut alors qu'elle était allée trop loin ; elle lui donna rendez-vous au Louvre, où elle venait de s'installer à nouveau (2). Le jeune homme s'empressa de venir ; sa royale interlocutrice reconnut son erreur, et François donna toutes les explications nécessaires. Ainsi, « cette brouillerie fut rhabillée » (3), le Lorrain finit joyeusement une année qui s'était déroulée au milieu des intrigues et des « combinaisons », et il parut sans préoccupations dans les ballets, qui furent dansés au Louvre, pendant le mois de janvier (4).

Les preuves de la bonne volonté de la reine ne de-

(1) *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 364-365. *Œuvres de Malherbe*, t. III, p. 296, 348, 360.
(2) *Œuvres de Malherbe*, t. III, p. 360.
(3) *Id.*, p. 361.
(4) *Id.*, p. 371, 376, 381, 383.

vaient pas tarder, cette fois-là. Effrayée de l'union du prince de Condé, des ducs de Nevers et du Maine avec le maréchal-duc de Bouillon, qui continuait à brouiller les cartes, Marie pour se défendre, le cas échéant, venait de lever une armée de 6.000 Suisses. Elle retira le commandement de ces mercenaires à Rohan, dont elle n'était pas sûre. Des compétitions s'élevèrent pour obtenir cette charge importante de colonel-général (1).

Tout naturellement, Marie pensa avoir trouvé l'occasion cherchée de récompenser Bassompierre. Elle proposa cette nomination aux ministres, insistant sur les rapports que le Lorrain avait conservés avec les gouvernants des cantons, et sur la parfaite connaissance qu'il avait de la langue allemande. Villeroy, qui détestait le candidat de la reine, émit des objections. Seul, un prince, suivant lui, pouvait remplir cette fonction considérable. Il cita des exemples nombreux, le Conseil se sépara sans prendre de décision, mais déjà la reine se laissait influencer. Elle rencontra son fidèle et lui dit aimablement : « Bassompierre, je vous eusse donné une belle charge, si vous étiez prince ! — Si je ne le suis, repartit le goguenard, ce n'est pas que je n'eusse envie de l'être ; dans tous les cas, je puis vous assurer qu'il y en a de plus sot que moi. — J'eusse été bien aise que vous le fussiez, car je ne serais pas obligée de chercher un nouveau postulant. — Se peut-il savoir à quoi ? — A en faire un colonel général des Suisses. » Alors, notre homme s'étonna. « Comment ne le pourrais-je être, si vous le voulez ? » Il se vit alors opposer par la reine les objections formulées par Villeroy.

Heureusement pour lui, il rencontra son ami le capitaine helvète, Gaspard Gallati, qu'il mit au courant.

(1) Sur cette charge, L. Mention, *L'Armée sous l'Ancien Régime*, s. d., in-8, p. 156, 162. E. Rott, *Inventaire des documents relatifs à l'histoire de Suisse, conservés à Paris*, t. II à IV, *passim*.

Celui-ci s'offrit, avec le consentement de la reine, à aller demander en hâte aux officiers des cantons une dérogation aux coutumes en faveur du Lorrain : sa mission, facilitée par la bonne réputation du candidat, réussit. Les dernières formalités eurent lieu, et notre héros obtint cette grande charge, qui le plaçait à la tête de la troupe régulière la plus nombreuse des mercenaires de la garde (1). Il toucha tout de suite les beaux émoluments attribués à cette fonction (2) et fit ensuite vérifier les comptes de ses compagnies par son ami Robert Arnauld d'Andilly (3).

Sur ces entrefaites, l'armée des princes révoltés eut un succès à Mézières. La régente fit opérer des levées en Suisse par les colonels Gallati et Fegelin. Bassompierre alla recevoir à Troyes les recrues, et les organisa (4). Ces troupes furent concentrées autour de Provins. Puis, le nouveau chef rejoignit l'armée du maréchal de Praslin à Vitry-le-François. La lutte se prolongea sans grand éclat et la reine, lasse, consentit à traiter avec les rebelles : elle leur accorda, par le traité de Sainte-Menehould, de considérables avantages financiers (5). Les soldats du Lorrain furent alors mis en garnison en Champagne et en Brie.

(1) *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 411. Madame Thiroux d'Arconville, *Op. cit.*, t. I, p. 469, Miss Pardoe, *Op. cit.*, p. 351, M. Le Vassor, *Op. cit.*, t. II, p. 232. Griffet, *Op. cit.*, t. I, p. 74-127. Le P. Daniel, *Histoire de la milice française*, t. III, p. 297. Zurlauben, *Histoire militaire des Suisses*, t. I, p. 101. Chevalier de Courcelles, *Dict. cit.*, p. 371. Anselme, *Histoire chronolog.*, t. VIII, p. 464. Pinard, *Chronologie historique militaire*, t. II, p. 457. Tallemant, *Op. cit.*, t. III, p. 334.

(2) *Bibl. Nat.* Pièces originales 210, doss. 4731, nº 56.

(3) *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1614-1620, publié par A. Halphen, 1857, in-8, p. vi et xx.

(4) Le Vassor, *Op. cit.*, t. I, p. 242.

(5) *Articles de la paix accordés à M. le prince de Condé*, 1614, in-8 *Remerciements à la reine-régente pour la bienvenue de la paix*, 1614, in-8. Prince d'Aumale, *Op. cit.*, t. III, p. 21-23.

Cette existence fort active n'empêchait pas François de continuer ses exploits amoureux. Ses intrigues lui causaient encore, parfois, de désagréables surprises. Un de ses valets se trompa dans les lettres, envoyées par lui à ses conquêtes et la méprise entraîna des brouilleries, qui selon la coutume, s'arrangèrent fort heureusement.

Bassompierre apprit, sur ces entrefaites la mort du chevalier de Guise (1), puis celle du prince de Conti, le frère et le mari de sa belle amie. Il lui porta ses vives condoléances et c'est alors que se resserrèrent les liens qui devaient l'unir à cette intelligente et belle dame toujours favorite de la reine (2), dont elle était, dit Malherbe, « l'anagnoste ordinaire (3). »

Le Lorrain continuait aussi à se montrer serviable à l'égard de ses nombreux amis. Son cousin, le rhingrave Philip-Otto, le pria d'intervenir pour faire arrêter à Paris sa sœur Élisabeth, abbesse de Remiremont, dont la vie irrégulière causait force ennuis à sa famille (4). Cependant les troupes suisses étaient licenciées en partie et les soldats, qui restaient, durent bientôt être consignés à Meaux, par suite de graves maladies contagieuses. Le colonel put alors suivre la reine, qui, avec ses courtisans, fit un voyage d'apparat au long de la Loire et gagna Nantes, où se tinrent les États de Bretagne, pour regagner plus vite la capitale, où devait avoir lieu une réunion des États-Généraux (5).

(1) *Œuvres de Malherbe*, t. III, p. 433, 443, 449, 453 ; t. IV, p. 195-218. F. de Rosset, *Lettres amoureuses de ce temps*, 1618, in-16, f. 317 v° et 340.

(2) *Œuvres de Malherbe*, t. III, p. 390, 418.

(3) C'est-à-dire la lectrice, d'après un mot grec, francisé barbarement. *Id.*, t. III, p. 412.

(4) *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 405.

(5) C. Jourdan, *L'ordre, l'entrée et les cérémonies observées, à l'heureux retour de Louis XIII à Paris*, 1614, in-8. P. de Bernard, *Discours du roi sur son retour à Paris*, 1614, in-8. J.-Ph.

Le 2 octobre, Louis XIII fut déclaré majeur : il laissait la charge du gouvernement à sa mère (1). La Régence était terminée, après quatre ans passés en vaines et basses intrigues, au détriment des finances, qu'avait su rétablir Sully sous le règne du Vert-Galant. Les années qui suivirent virent s'accentuer les dangers d'une politique néfaste.

VARIN, *L'allégresse et réjouissance publique du généreux peuple de Paris à l'heureux retour du roi*, 1614, in-8.

(1) P. DE BERNARD, *Rapport des cérémonies, observées pour la déclaration de la majorité du roy*, 1614, in-8.

L'importance des États, qui se tenaient à Paris, semble avoir d'abord échappé aux membres du gouvernement. Cette assemblée fut réunie en grande pompe et les dames de la Cour, Madame de Conti en tête (1), assistèrent aux cérémonies d'installation. Certains discours des députés déplurent ; la reine fut choquée des doctrines indépendantes qui y étaient exposées (2) et, le 23 février 1615, donna ordre à ses officiers de disperser l'assemblée ; l'affaire finit donc en fiasco (3). Cependant Condé, profitant de ces agitations stériles, développait son parti, tandis que Concini, habile, savait augmenter sa puissance et que de puériles contestations opposaient les alliés de la veille, Guise et Épernon, soudain irréconciliables. Ces préoccupations très vives n'empêchaient pas les fêtes d'hiver. La princesse de Conti, qui mérita le surnom de « Péché », s'en donnait à cœur joie ; elle avait déjà la réputation, que lui fit plus tard un malveillant poète :

Lorsque je la nomme sévère
Je ne sais pas ce que je dis (4).

(1) *Œuvres de Malherbe*, t. III, p. 468.
(2) *Avis, remontrances et requêtes des États-Généraux*, 1614, in-8.
(3) Hanotaux, *Op. cit.*, t. II, p. 7. D'Aumale, *Op. cit.*, t. III, p. 31.
(4) Épigramme du comte d'Étlan ; *Bibl. nat.*, ms. franç. 126..



ENTRÉE DE LOUIS XIII A LA ROCHELLE,
d'après une gravure anonyme.
(*Bibliothèque Nationale.*)

Bassompierre, lui aussi passa de fort bonnes heures à la foire Saint-Germain (1) et dans toutes les amusettes du Carême-Prenant. Il y eut force ballets, chez M. de Condé, et dans la salle même de Bourbon, qui venait d'entendre les graves discours, prononcés par les députés des États. Cette dernière réunion fut particulièrement réussie. François y servit de commissaire. Il y apprit une triste nouvelle : sa mère était très gravement malade. Il voulait partir immédiatement pour Haroué, mais la reine exigea sa présence jusqu'à la fin de la fête. Ses ennemis prétendirent qu'il avait négligé, pour ne pas gâter son plaisir, de galoper à bride abattue vers la mourante. « A un ballet dont il était, raconte Tallemant (2), on vint lui dire sottement, comme il s'habillait, que sa mère était morte. C'était une grande ménagère, à qui il avait bien de l'obligation. Vous vous trompez, dit-il, elle ne sera morte que quand le ballet sera dansé ! » Ce mot cruel ne semble pas avoir été prononcé. Bassompierre resta à la Cour, parce qu'il était en service commandé et sa mère, fort atteinte, n'était pas encore à l'agonie. La joie de revoir son fils lui redonna même quelque force. Le Lorrain put faire un petit tour en Allemagne, avant d'être rappelé brusquement à Paris, à cause de son procès.

Il était alors accablé de soucis ; les tracas judiciaires l'obsédaient ; il avait de lourdes dettes, pas moins de 160.000 livres, et ses intrigues galantes se compli-

f. 337. Sur le rôle politique de la princesse, voir duc DE CHAULNES (et non Marillac), *Relation de la mort du maréchal d'Ancre*, éd. Michaud, t. V., p. 462. ZELLER, *Louis XIII*, *Marie de Médicis, chef du conseil*, 1898, in-8, p. 458. D'AUMALE, *Op. cit.*, p. 13. *Œuvres de Malherbe*, t. III, p. 412, 498, 505, 515. BATIFFOL, *Op. cit.*, p. 326.

(1) La foire Saint-Germain était un théâtre de désordres et un lieu de débauches. Bibliophile JACOB, *Paris ridicule et burlesque au XVIIe siècle*, p. 173.

(2) *Historiettes*, t. III, p. 339.

quaient à l'excès. La chance lui revint pourtant : il obtint la cassation de l'arrêt de l'archevêque d'Aix, et l'héritage de sa mère lui permit de se remettre à flot (1). Bref, il fut délivré de tous ces grands inconvénients, et d'avantageuses pensions l'aidèrent à se rétablir tout à fait (2).

Il suivit la reine, qui allait à Bordeaux achever le double mariage espagnol (3). Puis, il rejoignit l'armée, dirigée contre les princes, qui venaient de reprendre la lutte. Ces troupes étaient commandées par l'incapable maréchal de Bois-Dauphin, Urbain de Laval (4) « lent, lourd et usé » ; elles devaient couvrir la capitale, en défendant les rives de l'Oise et de la Marne, afin d'empêcher Condé, Mayenne, Longueville et Bouillon de se grouper, de descendre dans les provinces du Centre, et d'inquiéter le voyage de la Cour. Le maréchal de camp Charles de Choiseul, marquis de Praslin et Bassompierre assiégèrent Creil. Les habitants tenaient pour la comtesse de Soissons : ils capitulèrent le 12 septembre (5). Le Lorrain se distingua encore, en défendant les gués de Verberie et de Verneuil. Mais si les lieutenants étaient zélés, le chef était vieilli et négligent. Condé prit

(1) *Bibl. Nat.*, ms. nouv. acq. franç. 22650, f. 62 v°. Cf. *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 404.

(2) *Bibl. Nat.*, ms. Dupuy 852, f. 114.

(3) B. de Viette, *Convenances admirables des noms et mariages du Roy et de Madame*, 1615, in-8. J. B., *Discours d'état sur l'alliance de France et d'Espagne*, 1615, in-8. A. de Monnegro, *L'hyménée royale*, s. d., in-8.

(4) Malingre, *Op. cit.*, p. 133. *Mémoires de Fontenay-Mareuil*, p. 90. Abbé Ledru, *Le maréchal de Boisdauphin*, p. 116. Hanotaux, *Op. cit.*, t. II, p. 79. D'Aumale, *Op. cit.*, p. 52-55. *Lettre du roi à M. de Condé, avec la réponse*, 1615, in-8. *Déclaration et protestation du prince de Condé*, 1615, in-8. *Manifeste et justification de M. le Prince*, 1615, in-8. *Manifeste de la France à ses enfants ligueurs*, 1615, in-8.

(5) De Courcelles, *Dict. cit.*, p. 371. Pinard, *Op. cit.*, p. 458. *Œuvres de Malherbe*, t. III, p. 530.

Chauny, franchit la rivière à Château-Thierry et entra à Épernay, tandis que Mayenne battait les royaux à Choisy-au-Bac. Boisdauphin fit alors défiler ses soldats par la chaussée de Saint-Prix, au milieu des marais de Saint-Gond (1). La maladie du maréchal-général des logis, Pierre Fougeu d'Escures, empêcha l'irrésolu commandant en chef de prendre aucune décision. En vain les jeunes officiers, Bassompierre, Henri Du Plessis-Richelieu, Jean de Nettancourt-Vaubécourt, Antoine du Maine, baron de Bourg-L'Espinasse allèrent supplier l'intendant de justice de l'armée, le maître des comptes, Bernard de Refuge, sieur de Dammartin, d'intervenir auprès des généraux, pour tenter quelque action vers le village de Sézanne ; ce magistrat, qui avait déjà essuyé un refus, en parlant dans ce sens, refusa d'intervenir. Les enthousiastes se rendirent alors chez le malade, que Boisdauphin estimait fort. M. d'Escures fut de leur avis et insista si vivement auprès de l'incapable général, que celui-ci fit enfin exécuter le mouvement nécessaire. Bassompierre fit passer la rivière aux compagnies des régiments de Lorraine, de Vaudémont, et de Montbazon, qui formaient l'arrière-garde. L'opération eut lieu dit-il, « sans désordre » malgré un retard notable dans la transmission des ordres, parce qu'une estafette, qui portait l'ordre de marche, s'était égarée dans la nuit.

Les troupes royales purent alors protéger Sézanne : l'ennemi, dissimulant ses mouvements, renonça à sa tentative, gagna Méry-sur-Seine, pillant tout sur son passage (2) et traversa le fleuve. Boisdauphin, déconfit,

(1) Ces localités se trouvent dans les départements de l'Aisne et de l'Oise : elles jouent un beau mais triste rôle, hélas ! dans toutes les grandes guerres d'invasion.

(2) *Reproches du capitaine Guillery, aux carabins, picoreurs et pillards de l'armée des princes*, 1615, in-8. *Harangue du capitaine Lacarbonade aux soldats de MM. les princes*, 1615, in-8.

voulut le poursuivre. La mauvaise entente et le peu de discipline entraînèrent de nouvelles fautes. Les chevau-légers refusèrent d'aller escarmoucher, sous prétexte qu'ils étaient fatigués par les galopades des jours précédents. Bassompierre, toujours le premier à trouver le bon expédient, s'il faut l'en croire, proposa l'envoi de patrouilles constituées par des volontaires des régiments de grosse cavalerie de Lorraine et de Vaudémont. Les gentilshommes s'acquittèrent au mieux de cette mission et purent se rendre compte de la mauvaise situation des rebelles, qui pataugeaient péniblement dans les flaques des marais ; on décida alors d'attaquer cette armée, presque embourbée. Praslin prit le commandement. François eut à diriger les cavaliers, chevau-légers, carabins et gendarmes des compagnies de la reine et de Monsieur et les volontaires de Chevreuse et de Genlis. Ces troupes marchèrent de nuit vers le village de Thaas et de Saint-Saturnin (1) : elles arrivèrent trop tard : l'ennemi était partisans tambour ni trompette.

Les plus jeunes et les plus bouillants des seigneurs royalistes, Nicolas de L'Hospital, marquis de Vitry, Jean Zamet, baron de Murat, et Robert de Harlay, baron de Montglat, allèrent houspiller l'arrière-garde de M. du Maine, commandée par Simon de Pouilly. Cette manœuvre fut mal menée. Les chevau-légers, décidément très indisciplinés, se débandèrent. Le maréchal de Praslin, découragé, renonça à toute initiative ; il laissa la direction supérieure à Bassompierre. « Mon fils, lui dit-il, c'est à vous à avoir la tête ; gouvernez en sage capitaine et non en jeune écervelé, comme ces messieurs, qui ont abandonné les troupes. »

Le Lorrain disposa ses soldats en deux groupes et marcha sur les Condéens, qui s'étaient embusqués derrière

(1) Marne, arr. Épernay, cant. Fère-Champenoise et Anglure.

les haies des jardins de Saint-Saturnin ; les royaux devaient avoir l'avantage. Mais le vieux général se troubla au dernier moment ; un de ses officiers lui persuada que derrière les fourrés se cachaient des mousquetaires aguerris, qui, à la première décharge, abattraient la moitié de ses contingents. Il donna ordre à Bassompierre de se retirer. Celui-ci, furieux de manquer une si belle occasion, voulait continuer la marche en avant. Alors, le maréchal l'apostropha rudement et lui signala la présence des prétendus tirailleurs. François proposa d'aller s'assurer lui-même du nombre des ennemis. L'autre s'y opposa et Bassompierre, la mort dans l'âme, dut obéir à des ordres trop prudents. « J'avais M. du Maine entre mes mains, écrivait-il plus tard, avec le quart de sa cavalerie ; cette prise aurait fait débander toute l'armée du prince. » Cette « belle affaire » permit aux révoltés de continuer la campagne ; la confiance des troupes royales en leurs chefs, fut, de plus, très notablement diminuée.

Les deux généraux comprirent le danger ; ils résolurent de rejoindre l'armée ennemie et de l'obliger au combat ; ils parvinrent à atteindre la ville de Sens (1) avant les escadrons de Condé. L'occupation fut énergique, car les habitants étaient partisans des princes. Ce furent les Suisses des capitaines Georges de Reding et Fridolin Hessy qui remplirent cette mission. Bassompierre entra le premier avec quelques trabans (2), cinq lieutenants et plusieurs gentilshommes volontaires ; des soldats vinrent le renforcer bientôt. Il put alors surveiller de près les bourgeois de garde et les désarmer. Les mercenaires campèrent par les places et les carrefours ; le maire et les échevins furent suspendus et remplacés par des citoyens fidèles au roi. Enfin, vingt-cinq

(1) Larcher et Lavernade, *Histoire de Sens*, 1845, in-8, p. 211.
(2) Hallebardiers suisses.

des habitants les plus compromis, notamment des chanoines et des ecclésiastiques, furent arrêtés et menacés de déportation.

Le prince n'insista pas, et son armée, après avoir tout pillé (1) quitta les environs de la ville. Bassompierre assista, avec quelques cavaliers, au départ de ces bataillons sans escarmoucher, la retraite ayant été faite avec habileté et promptitude. Rentré en ville, notre héros accueillit les supplications de son hôte, le doyen du chapitre Jean Arnoul, en faveur de deux chanoines, Miette et Lhermitte, condamnés à l'exil, avec les Condéens les plus compromis. Ces deux ecclésiastiques prétendaient être victimes de calomnies ; entre autres accusations, le premier se défendait d'avoir dit qu'il désirait voir M. le Prince devenir roi, il reconnaissait seulement s'être écrié, en voyant la femme de M. de Condé, la belle Charlotte, qu'elle méritait d'être souveraine ! Le Lorrain, malgré son humeur volage, n'oubliait pas ses anciennes amours ; il « était de la même religion » que ce vénérable vieillard : il lui promit son aide et intervint auprès du maréchal de Bois-Dauphin. Naturellement porté à la générosité, il parla même pour tous les prisonniers. L'intendant Bernard de Refuge et M. d'Escures appuyèrent ses propositions d'amnistie. Le colonel des Suisses put donc adresser au général des paroles très nettes, à la fois pleines de hardiesse et de modération. Il insista sur les conséquences forcées de la politique de répression et sur l'effet favorable que produirait un pardon généreusement accordé, qui attacherait sincèrement les habitants à la cause royale. Malgré l'opposition de

(1) *Plaintes des paysans des environs de Sens au prince de Condé*, 1615, in-8. Cl. GARNIER, *Libre discours sur la misère du temps*, 1615, in-8. *Les exécrables impiétés commises en l'église d'Espougny en Auxerrois, par les soldats de MM. les princes*, 1615, in-8. Il s'agit d'Appoigny (Yonne, arr. et canton Auxerre).

l'archidiacre Le Blanc, la thèse de la clémence triompha et, ainsi que l'avait prévu le Lorrain, les bourgeois graciés se montrèrent dès lors de très fermes soutiens du parti royaliste.

La poursuite de l'armée révoltée continua, tant bien que mal. L'irrésolution invraisemblable des chefs aurait empêché les troupes de M. de Luxembourg d'être surprises à Champlay (1), si Bassompierre n'avait forcé le mouvement, en rassemblant tous les soldats qu'il rencontra sur la route : artilleurs, Suisses de Hessy, fantassins de Richelieu et de Vaubécourt. Le résultat fut excellent ; les ennemis se rendirent en masse, suppliant qu'on leur fît bonne guerre, ce qui leur fut accordé avec élégance, sur l'intervention de Messieurs de Contenan et de Vitry. Bois-Dauphin ne sut pas profiter de cette petite victoire (2). Il ne le voulut pas peut-être, pour ne pas bousculer de trop près les Condéens, qui, s'ils avaient été pressés quelque peu, auraient dû se réfugier dans le Haut-Morvan et le Nivernais, en abandonnant leurs bagages et leurs canons. Au contraire, les révoltés purent continuer leur route, sans de trop grandes inquiétudes.

Un capitaine royaliste, Pigeolet, s'installa solidement à Gien. Une bataille s'engagea enfin pour le passage de la Loire, près de Briare, entre Ouzouer-sur-Trézée et Oussin (3). Les mesures furent encore mal prises et la manœuvre conduite avec mollesse. Au lieu d'aller hardiment à l'attaque, le maréchal fit piétiner ses régiments

(1) Yonne, arr. et cant. Joigny, *Récit de la défaite véritable des troupes du prince de Tingry par M. de Praslain*, 1615, in-8. Cf. *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 609.

(2) *Lettre envoyée par M. le maréchal de Boisdauphin à M. de Liancourt, gouverneur de Paris sur la défaite de l'avant-garde de M. le Prince*, 1615, in-8. *Le triomphe de l'armée du roy, sous la conduite de M. de Boisdauphin*, 1615, in-8.

(3) Loiret, arr. Montargis, cant. Briare.

à la même place, pendant quatre heures, à la portée des canons ennemis. Les Condéens purent franchir le fleuve pendant la nuit. « Je n'ai vu ni devant, ni depuis, écrivait vingt ans plus tard Bassompierre (1) avec amertume une armée si leste et de si bonne volonté, mais en vain, et je puis bien dire que si Dieu n'eût aveuglé ce jour-là M. de Bois-Dauphin, il pouvait sans péril acquérir une grande gloire. »

Le vieux soldat ne sut ni ne voulut l'avoir, cette gloire ! Le Lorrain et son ami, le brave Charles de Rambures, avaient constaté la retraite des Condéens « sur les minuit. » Avec les jeunes seigneurs les plus entreprenants, ils essayèrent de stimuler le général, qui aurait pu surprendre les convois d'artillerie et l'arrière-garde. Praslin lui-même, pourtant bien timoré et ankylosé, s'affirma « enragé » de voir le chef suprême manquer toutes les bonnes occasions. Eh bien ! malgré ces exhortations, Boisdauphin, si l'on en croit notre médisant mémorialiste, ne bougea pas. « Bon ! bon ! dit-il au messager qui lui annonçait la retraite, voilà qui va bien ! C'est ce que je demande ! » Et il renvoya la décision à prendre... au Conseil de guerre du lendemain ! Bassompierre et ses amis, indignés, pensèrent passer outre ; ils n'osèrent, par esprit de discipline et aussi par crainte : le vieil homme était méchant et entiché de son autorité.

Quand la réunion promise se tint à l'heure fixée le maréchal se déclara enchanté, prétendant avoir « enterré » les ennemis du roi. François lui demanda l'autorisation d'aller surveiller la marche de Condé. L'autre ne dit ni oui ni non, et le colonel, s'autorisant de ce silence, galopa vers Bonny (2) avec une patrouille. Il se donna la satisfaction platonique de charger quelques batteurs

(1) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 38.
(2) Loiret, arr. Gien, cant. Briare.

d'estrade, sans pouvoir retrouver l'occasion de la grande bataille évanouie (1).

Le général en chef ne persistait pas moins dans un ridicule contentement de lui-même. Le 30 octobre, il rassembla à nouveau ses lieutenants, MM. de Refuge, de Praslin, d'Escures, de Bassompierre, et soutint imperturbablement qu'il avait rempli honorablement sa mission et avait su garder le pays situé au nord de la Loire : il ne lui restait plus qu'à reprendre Château-Thierry, Épernay, Méry-sur-Seine (2) : c'était à cette tâche qu'il voulait maintenant consacrer ses efforts ! Bassompierre, en entendant exposer ce plan, bondit. « Auriez-vous la pensée, s'écria-t-il, de laisser attaquer la cour, dans son voyage, alors qu'elle n'est protégée que de troupes insuffisantes, par les régiments rebelles, tout frais et glorieux de leurs campagnes ? Il ne s'agit pas de reprendre ces villes, dont vous parlez. C'est M. le Prince qu'il faut attaquer ; suivez-le, au nom de Dieu, pour votre devoir, pour le secours du roi et de la reine, qui sera fort étonnée, quand elle saura que l'ennemi vous a échappé ! » Ce discours de bon sens troubla l'orgueilleux incapable ; il résolut de suivre cette tactique. A son habitude, il agit sans vigueur, lentement. Il voulut combattre les reîtres, alliés des révoltés, qui marchaient sur Châteauneuf (3) sous le commandement du comte Ludwig von Witgenstein. Naturellement, ses soldats arrivèrent trop tard ; l'armée royale se livra à toute une suite de marches et contre-marches en Orléanais et en Blésois, sans obtenir de résultats.

Pour obtenir enfin quelques succès, le maréchal confia au colonel des Suisses la charge de prendre L'Ile-

(1) *Mercure français*, t. IV, p. 261. TALLEMANT, *Op. cit.*, t. III p. 140.
(2) Aube, arr. d'Arcis-sur-Aube, chef-lieu de canton.
(3) Loiret, arr. d'Orléans, chef-lieu de canton.

Bouchard (1) et Chinon (2). François réussit dans ses entreprises, malgré la résistance du capitaine de la première de ces places : sous prétexte que c'était un lieu de sûreté, accordé aux protestants, ce récalcitrant soldat avait refusé l'entrée aux troupes royales, et exigeait l'ordre de son seigneur Henri de La Trémouille, duc de Thouars. Le Lorrain le menaça de la potence, et obtint la capitulation du château. A Chinon, Artus de Saint-Gelais, marquis de Balon, qui était en réalité royaliste et avait été desservi à tort auprès des gouvernants, se soumit avec une extrême bonne volonté. Bassompierre, sa mission remplie, regagna l'armée, puis la Cour (3) qui séjournait en Poitou et Angoumois : il visita les terres et les beaux châteaux de son ami, François de La Rochefoucauld, puis, tandis que les régiments, maintenant commandés par Guise (4), continuaient à guerroyer sans grande activité, et avec des échecs notables, comme celui de Saint-Maxent, il rejoignit le roi et son entourage, qui passaient les derniers jours de l'année en d'aimables fêtes aux châteaux de Verteuil et de La Rochefoucauld (5).

(1) Indre-et-Loire, arr. de Chinon, chef-lieu de canton.
(2) Indre-et-Loire, chef-lieu d'arr. et de canton.
(3) Dès avril 1615, il est près du roi. *Journal d'Héroard*, p. 179.
(4) Courcelles et Pinard, *Loc. cit.*
(5) Il avait alors dénoncé au conseil l'attitude douteuse de M. de Vendôme.

L'ARRESTATION DU PRINCE DE CONDÉ

Les opérations militaires continuèrent pendant l'hiver, pénibles et peu satisfaisantes. Les cavaliers royalistes, fatigués de ces marches et contre-marches inutiles, refusèrent de servir pour si peu dans une saison mauvaise. Le général, Guise, se plaignit vivement de cette attitude à Bassompierre. Le Lorrain le calma et essaya d'obtenir davantage des soldats.

Cependant, près du camp de Pamproux, trois escadrons ennemis avaient pris garnison à Nanteuil (1). A cette nouvelle, ce fut le branle-bas. Les jeunes seigneurs accoururent au galop et les rebelles surpris se rendirent : cinq drapeaux et deux maîtres de camp restèrent ainsi entre les mains des vainqueurs.

Ce fut le seul fait saillant de la campagne. Arrivé à Lusignan, le duc licencia une partie des troupes, puis il continua d'escarmoucher par la neige et le froid.

Marie de Médicis chargea, sur ces entrefaites, Bassompierre de faire accepter aux habitants de Poitiers une garnison de quinze mille hommes. C'était une entreprise difficile : les bourgeois avaient le caractère ombrageux. Le colonel, qui aurait bien voulu se soustraire à cette

(1) Villages du département des Deux-Sèvres.

mission, s'en acquitta parfaitement; quand il voulut s'en aller pour rejoindre le roi à Tours, les échevins s'y opposèrent, prétendant qu'ils n'avaient accepté les troupes que si leur chef restait à leur tête, pour empêcher tout excès. François patient fit écrire à la reine, sollicitant de nouveaux ordres. Puis il fit préparer son départ en secret, et s'enfuit avec le gouverneur, M. de La Rochefoucauld.

Marie accueillit fort bien l'habile négociateur. Ce fut le jour même de son arrivée que s'écroula le plancher de la chambre royale, où se tenait une nombreuse assemblée. La souveraine resta en l'air, sur une poutre; le Lorrain tomba avec d'autres (1). Il fut relevé, sanglant et poussiéreux, au milieu de platras, et fut légèrement blessé à la jambe et à la poitrine; il dut rester à la chambre à se soigner, pendant que les gouvernants, las de la lutte, concluaient avec Condé la paix boiteuse de Loudun (2).

Les intrigues des ministres causèrent alors de nouvelles cabales. Le chancelier de Sillery, douteux personnage, avait entrepris de louches négociations avec M. le Prince, pour garder sa place. Son secrétaire, Paul Phélypeaux de Pontchartrain, dénonça ces tractations. Marie en parla à Bassompierre. Celui-ci, « ami et serviteur de l'accusé », offrit son intervention pour permettre au magistrat de se justifier (3).

Sillery affecta, lors de l'entrevue, une surprise dépla-

(1) *L'étrange et véritable accident, arrivé à Tours le vendredi 29 janvier 1616*, 1616, in-8. *In ruinam tabulati, presente Regina, collapsi in Turonibus, auctore H. Grotio*, s. l. n. d., in-fol. *Journal d'Héroard*, t. I, p. 193. *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1614-1620, p. 137. J. Girard, *Histoire du duc d'Épernon*, 1655, in-fol., p. 281. A Bazin, *La Cour de Marie de Médicis*, p. 66. Id., *Histoire de France sous Louis XIII*, t. I, p. 237. Zeller, *Op. cit.*, p. 217. Fournier, *Variétés historiques*, t. VI, p. 303.

(2) D'Aumale, *Op. cit.*, t. III, p. 62.

(3) Le Vassor, *Op. cit.*, p. 562.

cée. Son interlocuteur prit mal cette défense. « Monsieur, dit-il avec gravité, je vous ai donné cet avis dans votre intérêt et non dans le mien ; je vous ferai voir que je suis plus franc que vous ne m'estimez, car vous saurez de la bouche même de la reine, qui lui a donné le soupçon, que je vous ai rapporté. » Marie, qui assistait de loin à la discussion, arriva fort à propos pour disculper le Lorrain ; le chancelier, surpris, se défendit mal.

Le colonel des Suisses jouait donc alors un rôle de premier plan. Les courtisans le savaient bien vu de l'inconstante Italienne. Aussi s'adressaient-ils à lui s'ils voulaient obtenir quelque faveur. Nicolas de Beauvais-Nangis, son parent, lui demanda d'obtenir sa rentrée en grâce, car il avait été partisan des princes. Peu soucieux de se compromettre, le Lorrain, tout en s'engageant à le défendre, n'en fit rien, et Beauvais-Nangis, qui ne fut pas dupe, parle à ce propos avec une pointe de dédain, de « ces courtisans qui feignent de rendre de bons offices et le plus souvent ne veulent pas se souvenir de leurs promesses (1). »

Marie de Médicis subissait alors l'influence des « robins », MM. de Vic, de Caumartin, de Refuge. La vie de cour, à Tours, était moins brillante. Les « trains » des grands seigneurs avaient été renvoyés ; seuls, Créqui et Bassompierre tenaient table splendide et festoyaient les uns et les autres à dîner ou à souper. La régente était très satisfaite de cet état de choses ; elle s'imaginait que ces gentilshommes, uniquement absorbés par cette vie de délices, la laisseraient agir à sa guise ; elle ne les fit plus participer aux conseils du gouvernement, enchantée de s'en tenir aux avis des barbons et de leurs secrétaires.

Messieurs de Montigny, de Praslin, de Béthune, de

(1) *Mémoires du marquis de Beauvais-Nangis*, éd. Monmerqué-Taillandier, 1862, in-8, p. 143.

Saint-Luc, de Saint-Géran, de Créqui ne l'entendirent pas ainsi. Ils chargèrent Bassompierre, chez qui ils dînaient, de présenter leurs réclamations. Leur hôte prudent craignit que cette démarche, faite en chœur, ne fût prise pour une cabale. Il s'offrit pour aller d'abord tâter le terrain, et voir seul Marie, mal conseillée à son avis par les ministres. Cette proposition plut, et dès le lendemain, le Lorrain parla à la souveraine. L'intendant de la maison royale, Claude Barbin, créature du maréchal d'Ancre, approuva l'attitude de ceux « qui exposaient leurs vies, pour acquérir l'influence à laquelle ils devaient tous participer » (1). L'Italienne comprit, promit de ne plus prendre pour conseillers que des gens d'épée et rejeta la faute sur Villeroy, qui avait tout fait pour favoriser le Prince, en lui accordant la signature des arrêts du Conseil et la haute main sur l'Épargne, et qui, détestant Concini, lui avait joué le mauvais tour de lui retirer la lieutenance-générale de Picardie. Justement, le vieillard demandait à voir Marie. « Madame, dit Barbin, écoutez-le sans montrer d'altération. Demandez-lui son avis sur l'accord de la signature à M. le Prince, et les charges du marquis d'Ancre ; s'il vous conseille d'accéder à ces demandes, il vous prouvera sa fourbe ; si au contraire, il vous dit de les refuser, vous pourrez le dire ce tantôt au conseil, en vous appuyant sur son avis, et nous pourrons vous servir de témoins, M. de Bassompierre et moi-même. »

La reine posa donc l'insidieuse question au ministre (2). Celui-ci montra sa finesse, en prétendant qu'il ne pouvait faire de propositions qu'au Conseil et à son rang, selon sa conscience et sous l'inspiration de Dieu. Mais son interlocutrice exigea une réponse immédiate. Alors Villeroy, se démasquant en partie, conseilla de

(1) *Nouveaux Mémoires de Bassompierre*, p. 187-188.
(2) GRIFFET, *Op. cit.*, p. 133.

donner quelque autre « bonne province au maréchal, qui serait loué d'avoir sacrifié ses intérêts au bien de la paix. » Quant à la question Condé, la souveraine pouvait bien accorder la demande de la signature sans regret ni dispute. Cette faveur forcerait le prince à l'obéissance et le réduirait à la discrétion du roi et de sa mère. A la grande stupeur de Bassompierre, encore peu habitué à de semblables roueries, Barbin approuva la double proposition et la reine s'y rallia. Au conseil qui suivit, elle accepta tout et la paix fut signée. Elle permit ensuite au Lorrain d'aller revoir son ami Concini, qui s'était retiré assez mécontent dans la capitale, où il était fort impopulaire et venait de voir pendre deux de ses laquais, coupables d'avoir battu le cordonnier Picard : ce Parisien, peu de jours auparavant de garde à la porte Bussy, avait refusé l'entrée au maréchal et à sa troupe (1).

Le favori, grisé par la fortune, fatiguait tout le monde. Les nobles étaient aussi las de son insolence ridicule de parvenu que le peuple. Aussi l'Italien, assez lâche, prenait des précautions. Quand Condé vint à Paris, il l'alla voir, mais se fit accompagner par son ami Bassompierre; il redoutait, sur la route, la colère de la populace, qui, surexcitée par le cordonnier son ennemi, ne demandait qu'à lui faire un vilain parti (2). Monsieur le Prince, fier des avantages à lui concédés, se montrait plus arrogant que jamais, tenant le haut du pavé. Messieurs de Guise, de Bouillon, de Mayence, toujours prompts à saisir d'où venait le vent, s'étaient rapprochés de lui pour témoigner leur mécontentement de la conduite du marquis d'Ancre (3).

Condé n'hésita pas entre les deux alliances qui lui

(1) Griffet, *Op. cit.*, p. 145. Cf. à ce sujet les *Nouveaux Mémoires de Bassompierre.*

(2) Bazin, *Op. cit.*, p. 255 et 112.

(3) Zeller, *Op. cit.*, p. 281.

étaient proposées. Il rejeta les avances de Concini, et lui montra clairement son opinion, lors des fêtes en l'honneur de l'ambassadeur anglais, James Hay, comte de Carlisle, qui venait d'arriver avec Henry Rich, comte de Holland et William Goring, pour conclure le mariage du prince de Galles avec une fille de France, et qui avaient été reçus officiellement par Bassompierre. Dans un festin, le maréchal fut « morgué » par ses ennemis. Le lendemain, monsieur le Prince prit parti contre lui, et lui conseilla de quitter au plus vite la Cour, pour se retirer dans sa lieutenance de Normandie. L'Italien, sans discuter, obéit. Ce départ discrédita la reine, qui n'avait pas su maintenir son favori auprès d'elle et l'autorité de son adversaire en sortit fort grandie (1).

Alors Marie s'efforça de trouver de nouveaux appuis pour lutter contre le prince. Elle fit sortir de sa prison le comte d'Auvergne, qui y était enfermé depuis dix ans. Cette longue captivité l'avait, sinon assagi, du moins apaisé. La liberté le fit très reconnaissant (2) et il ne tarda pas à prouver sa fidélité à la cause royale, attitude nouvelle chez cet intelligent mais douteux bâtard. A la tête des gardes françaises, il marcha contre Longueville, qui s'était révolté en Picardie. La reine, vraiment excédée, voulut alors se débarrasser de Condé ; elle prépara son coup dans l'ombre et en dissimulant ses desseins. Elle consentit à envoyer Bouillon contre les révoltés picards, mais elle garda près d'elle ses fidèles, et fit dire sous main à Bassompierre de ne pas presser le départ des Suisses, qui devaient aller à Péronne. Elle fit ainsi demeurer près d'elle la compagnie de ses gens d'armes.

Certains des révoltés sentirent la menace ; le nonce

(1) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 76.

(2) GRIFFET, *Op. cit.*, p. 144. *Nouveaux Mémoires de Bassompierre*, p. 198.

73

Hic jacet in fornicis fornicas qui mundi rexit
rimulis /

Hic ubi calvisii nuper stat turba palestrae
ossa jacent magni condita Richelii
Dici nequit quo sit loco nobis sidera voluit,
ossibus haud potuit dignior esse locus /

françois de bassompierre /
france je sors de ma prison /
B de M

Enfin sur l'arrivée sayson
La fortune d'armand s'accorde avec la mienne
france je sors de ma prison
quand son ame sort de la sienne
regarde sy c'est justement
qu'il m'a tenu douse ans dedans cette misere
puis qu'un sy subit changement
me rend ma liberté premiere /

Les trois maux difficiles de la vie sont,
pauvreté, douleur, et captivité /

Une page du Répertoire de M. de Bassompierre
Manuscrit autographe.
(Bibliothèque Nationale.)

Ubaldini essaya de rétablir la paix entre les deux partis. Condé lui-même, satisfait et repu, ne demandait qu'à vivre tranquille ; ses partisans, plus insatiables, lui mettaient le marché à la main et le forçaient d'agir en leur sens. Le vieux Sully, inquiet de l'état des finances, prévint la Reine et lui prédit la chute proche de son autorité ; il conseillait à Marie de quitter Paris et de se retirer dans quelque château, avec une garde suffisante pour attendre les événements. La souveraine écouta ce discours, défendit la pureté de ses intentions et résolut d'agir.

Peu après Bassompierre, à son tour, lui répéta le même refrain. Elle laissait, dit-il empiéter sur sa légitime direction : « Cela décourage les gens de bien, ajoutait le colonel, non sans aplomb, et anime les autres à se jeter bride abattue dans la cabale du prince, qui devient ainsi plus puissante que le parti loyaliste. » Marie exprima ses remerciements, assura qu'elle comprenait les motifs qui avaient guidé ce discours, car le conseiller disait-elle, était un bon et fidèle serviteur. Elle assurait qu'elle n'était pas aveuglée, en dépit des apparences, qu'elle attendait l'effet des accommodements pour agir et elle finit en priant notre don Juan de ne pas se laisser influencer par des conseils féminins, qui auraient pu être dangereux (1).

La reine avait dit vrai, elle préparait secrètement sa vengeance. Seuls, Léonora et Barbin étaient dans la confidence. Ce fut ce dernier qui se chargea de procurer l'homme capable d'arrêter le prince. Il trouva pour cette besogne un Gascon sans scrupules, Pons de Lau-

(1) Ce conseil était déplacé. Bassompierre écoutait, en effet, les avis de madame de Conti, fidèle, avant tout, à la reine. Quant à son flirt du moment, Geneviève d'Urfé, elle était fille d'honneur de la souveraine, et rien n'indique qu'elle ait eu des rapports avec le parti de Condé.

zières, marquis de Thémines, qui fut mandé à Paris (1). Prudente, Marie se rapprocha de Guise et de la princesse de Conti. Enfin, elle se décida. Le 28 août 1616, elle confirma à Bassompierre l'ordre donné de faire rester dans la capitale les troupes suisses, puis elle fit jurer aux dix-sept seigneurs, groupés autour du colonel, de rester fidèles à sa cause.

Le lendemain, souffrante, elle reçut le Prince, messieurs de Vendôme et de Bouillon qui vinrent le soir, avant d'aller se délasser à Chaillot, dans la campagne, où les gentilshommes se plaisaient à rire et à vider des bouteilles. Ils n'avaient avec eux que quelques serviteurs. Barbin estima le moment propice pour l'arrestation. Il rencontra Bassompierre, et le fit monter dans la chambre de la maréchale d'Ancre. A ce moment retentirent dans la cour les tombours des Suisses, qui annonçaient la relève. « Mandez aux deux compagnies (gardes montante et descendante), dit précipitamment le secrétaire, de rester jusqu'à nouvel ordre. » C'est ce que fit Bassompierre, et les soldats furent rangés en bataille. Mais la décision manqua au dernier moment, malgré l'insistance fort vive de Léonora. Marie remit l'affaire au lendemain et les révoltés s'en allèrent faire ripaille à Chaillot ; seulement, ils avaient senti le danger, et ils résolurent de ne plus se trouver ensemble au Louvre.

Le soir, François assista au festin, que son ami Créqui offrait aux envoyés anglais ; il rentra tard dans la nuit et dormait à poings fermés, lorsqu'à trois heures du matin un gentilhomme de la maison royale, Hector de La Motte, le vint réveiller : Marie voulait le voir. Le

(1) D'Aumale, *Op. cit.*, t. III, p. 80-82. Bassompierre appréciait peu ce compagnon et se plaisait à le railler ; celui-ci acceptait les moqueries du Lorrain, mais non des autres. François disait, entre autres, que Thémines était sa « bête. » Tallemant, *Op. cit.*, t. III, p. 341-345. Cf. *Bibl. Nat.*, franç. 15226, f. 28 v°.

colonel se rendit auprès d'elle, en se faisant suivre du maréchal des logis de garde, car il se doutait qu'il aurait des ordres à donner.

La reine le reçut. Mangot, Barbin, Gabriel de La Vallée-Fossés étaient avec elle. « Vous ne savez pas pourquoi je vous fais venir si matin ? dit-elle au nouvel arrivant. — Je sais pourquoi ce n'est pas, répliqua l'autre. — Je vous le dirai tantôt », murmura-t-elle (1). Puis, énervée, elle marcha de long en large dans la pièce. Au bout d'une demi-heure, elle parla, et ce qu'elle dit réveilla bien vite Bassompierre, qui somnolait. « Je veux prendre prisonniers M. le Prince, MM. de Vendôme, du Maine, de Bouillon, de La Trémouille. Les Suisses seront concentrés aux Tuileries dès onze heures du matin, pour me permettre de gagner Mantes, si le peuple m'oblige à quitter Paris. J'ai mis mes pierreries et quatre mille écus d'or en un paquet et j'emmènerai mes enfants avec moi, si j'y suis forcée, ce que Dieu ne veuille ! Je ne le pense pas d'ailleurs, mais je suis résolue à supporter toutes ces peines, plutôt que de perdre mon autorité et celle du roi. » Le colonel devait faire rassembler ses Suisses aux portes du palais, pour soutenir le siège au besoin, et mourir, s'il le fallait, pour le service des souverains. François, loyaliste, s'engagea aisément à remplir cette mission, qu'il considérait comme son devoir. Il voulut sortir pour prendre ses dispositions. Brusquement, par un revirement quelque peu singulier et insultant, Marie s'opposa à son départ. Très discipliné ce jour-là, il prit assez bien la chose. « Vous êtes étrange, dit-il simplement, de vous méfier d'un homme, à qui vous vous remettez entièrement d'autre part. Mais soyez tranquille : la fête ne sera pas gâtée par moi ! » Alors, elle eut honte de son mouvement et le laissa aller ; il

(1) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 87 et s. *Nouveaux Mémoires de Bassompierre*, p. 187. D'AUMALE, *Op. cit.*, p. 82.

donna ses ordres. La souveraine voulait se passer des services des gardes françaises. Elle se méfiait de leur chef, Créqui. Bassompierre se porta garant des sentiments de son ami, et, en définitive, la reine recourut à lui, ainsi qu'à Saint-Géran et à La Curée, qui commandaient les gendarmes et les chevau-légers.

Toutes les dispositions étaient prises. La reine prit quelques instants de repos, troublés seulement par une fausse nouvelle, la prétendue fuite de ses ennemis, prévenus. Mais non ! Condé vint au traquenard sans hésiter. Il alla au Conseil sur les huit heures. La foule des solliciteurs se pressait sur ses pas, pour lui remettre des placets. Cela lui formait un important cortège que la reine aperçut. Elle dit, avec un sourire pincé : « Voilà le maître de la France ! Mais ce sera une royauté de la fève ; elle ne durera pas longtemps (1) ! »

Créqui et Bassompierre faisaient alors prendre les armes aux gardes des portes, et le Lorrain dit en souriant à son compagnon qu'ils seraient des témoins mutuels de leurs actes. Marie leur fit dire de se saisir du prince, s'il venait à eux. Les deux chefs crurent prudent de demander un ordre écrit : la reine leur envoya un exempt, Ludovic de Vièvres, sieur de Launay : ils n'eurent pas d'ailleurs à intervenir. Ce fut Thémines qui opéra l'arrestation. Ils restèrent chargés de prendre les trois autres seigneurs rebelles, s'ils se présentaient au Palais. Mais ces derniers, prévenus à temps sur la route, s'enfuirent à Soissons (2).

(1) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 89.

(2) *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1614-1620, p. 197. *Mémoires de Richelieu*, t. II, p. 75. GRIFFET, *Op. cit.*, p. 155. LE VASSOR, *Op. cit.*, p. 540. *Bibl. Nat.*, ms. franç. 3157, f 106. *Arch. cur. de l'Histoire de France*, t. I, 1837, in-8, p. 316. Mme THIROUX D'ARCONVILLE, *Op. cit.*, t. II, p. 116. Miss PARDOE, *Op. cit.*, t. II, p. 441. BAZIN, *Op. cit.*, p. 263. ZELLER, *Op. cit.*, p. 308. HANOTAUX, *Op. cit.*, p. 117. D'AUMALE, *Op. cit.*, p. 80, 82, 86.

Le bruit de l'arrestation se répandit avec rapidité, sans produire de protestations parmi le peuple, comme on l'avait craint. Des serviteurs du prisonnier vinrent au Louvre se renseigner ; ils n'étaient pas sans inquiétudes sur le sort du prince, tant les mœurs brutales semblaient naturelles alors. Bassompierre les rassura : « Monsieur le Prince se porte bien, dit-il, il est arrêté et n'a nul mal. » Les cavaliers rejoignirent le chambellan de Condé, Louis d'Aloigny, marquis de Rochefort, et abandonnant leur patron, ils s'enfuirent à Chinon (1). Les Guises, les ducs de Montmorency et de Retz se retirèrent aussi de la Cour, et la reine dut s'efforcer de les regagner à son parti. La majorité de la populace restait indifférente, sans se laisser influencer par les diatribes enflammées de quelques mutins, ennemis acharnés du maréchal d'Ancre ; les plus exaltés se soulevèrent et allèrent démolir la maison de Concini et celle de son secrétaire Corbinelli (2).

La reine récompensait les fidèles, qui l'avaient aidée et qui réclamaient le prix de leur dévouement complice. Thémines et Montigny devinrent maréchaux de France ; Saint-Géran eut la promesse d'une charge analogue à la première occasion. Créqui obtint un brevet de duché-pairie. Bassompierre, discret, s'il faut l'en croire, ne demanda rien. Marie remarqua cette modestie et, avec une affabilité bien rare chez elle, lui en parla, en le tutoyant amicalement. Il répondit qu'il lui semblait malséant de demander, lorsqu'on avait simplement fait son devoir. « J'espère, ajouta-t-il sans vergogne que, lorsque je l'aurai mérité par de plus grands services, le roi me don-

(1) GRIFFET, *Op. cit.*, p. 155.

(2) D'AUMALE, *Op. cit.*, p. 89. La reine avait raison de se méfier. Bassompierre empêcha un chevau-léger de M. le Prince de tenter un acte criminel. *Journal d'Arnauld d'Andilly*, p. 122. *Mémoires de Richelieu*, p. 122. BATIFFOL, *Op. cit.*, p. 416.

nera les honneurs dus, sans que j'aie à les réclamer (1). »

Le prisonnier était gardé au Louvre par Thémines et ses enfants ; après les premiers jours, où il vécut dans la peur, il reprit confiance et accepta son sort.

Marie fit prendre les mesures de police nécessaires pour assurer l'ordre, puis, elle réunit en son conseil les plus fidèles de ses courtisans, le maréchal de Brissac, Praslin, Créqui, Saint-Luc, Saint-Géran, Vignoles, Chambaret, Villeroy et le président Jeannin. Il fut question d'organiser avant tout une forte armée royale, capable de résister aux tentatives de rébellion. Bassompierre fut désigné pour aller faire une levée de six mille mercenaires en Suisse, mais, au dernier moment, la souveraine voulut garder près d'elle cet utile serviteur et envoya à sa place Pierre de Castille.

Une difficulté s'éleva, lors de cette réunion. Le duc d'Angoulême, soucieux, depuis sa délivrance, de montrer une grande fidélité, voulut présider l'assemblée. Brissac, fort humblement céda la place qu'il aurait dû tenir. Certains des seigneurs protestèrent. Praslin, Saint-Géran et le Lorrain, tout bouillants, ne voulaient pas être commandés par un homme « qui n'avait pas été remis en sa bonne réputation, depuis sa condamnation, puisqu'il n'avait été absous par aucun acte officiel. » Ils quittèrent la salle ; d'autres les suivirent et l'excommunié resta avec Brissac et les deux ministres (2).

Les jeunes gens allèrent reprocher sa soumission au vieux maréchal de Brissac. Alors, celui-ci changea d'avis. Pris d'un beau zèle, il déclara que s'il était soutenu par Saint-Géran, La Curée, Créqui et Bassompierre,

(1) Non seulement Bassompierre ne fut pas récompensé, mais il dut se démettre de la capitainerie de Monceaux. *Bibl. Nat.*, Cinq-Cent Colbert 91, f. 104.

(2) *Nouveaux Mémoires de Bassompierre*, p. 292. LE VASSOR, *Op. cit.*, p. 550. Voir aussi *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 413.

il tuerait Angoulême, s'il revenait présider à sa place. François approuva ce généreux dessein. Praslin, au contraire, s'opposa en homme de sens à toute manifestation belliqueuse. « Ce projet est grand et digne de vous, dit-il ; mais il faut empêcher une solution si extrême. Avertissons la reine, qui interdira l'entrée du duc au Conseil. Au reste, le but de notre réunion est atteint, puisque la levée de l'armée a été décidée et réglée dans tous les détails. Mais nous ne devons pas par un esclandre faire outrage aux souverains et donner ainsi des espoirs aux malcontents, en exposant à tous les discordes intestines des partisans du gouvernement. » Bassompierre approuva cette tentative de conciliation ; il refusa toutefois de servir d'intermédiaire, parce qu'il était parent de Brissac. Praslin insista : « D'ailleurs cet acte apporterait peu de gloire, si l'on pouvait dire plus tard que le maréchal, assisté de tant de braves, avait tué un homme, peut-être désarmé (1). » Cet argument dissipa les dernières oppositions. Tous chargèrent Bassompierre de présenter leur requête à Marie : ils l'estimaient le plus propre à lui parler sans l'offenser et l'irriter. Le Lorrain dut donc accomplir cette désagréable mission. Il réussit une fois de plus : la reine comprit la difficile situation, et s'en tira en ne réunissant plus le Conseil.

Elle travaillait alors à se rapprocher de Guise et de Chevreuse ; elle résolut ensuite de mettre son prisonnier à la Bastille, prison sûre. Bassompierre fut chargé d'organiser le service d'ordre, pour empêcher toute tentative d'évasion pendant le transfert du Louvre à la citadelle. Il s'engagea, sur l'honneur, à assurer au mieux cette surveillance. Il régla l'affaire avec soin, s'assura le concours de Thémines et des capitaines des gardes françaises. Il mobilisa ses Suisses dans le plus grand secret,

(1) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 96.

et finit par avoir sous ses ordres toute une petite armée, que commandaient, sous lui quelques gentilshommes de la maison de la reine, Vignoles, Chambaret et Bressieu qui vinrent spontanément offrir leurs services. Douze gardes du corps et six Suisses entourèrent le carrosse préparé. Puis, dans la nuit du 24 au 25 septembre, le Lorrain et Thémines se rendirent dans la chambre de Condé. Celui-ci, malade, dormait ; il fut réveillé, et se montra surpris, désemparé, inquiet. Le colonel pendant ce temps, faisait mettre en bataille ses troupes devant l'hôtel de Longueville (1). Sous une pluie battante et un vent glacé, la voiture, avec son prisonnier, sortit du Louvre et gagna la Bastille, par les rues Saint-Honoré, de la Verrerie et Saint-Antoine. Les soldats suivaient, « faisant la retraite. » C'est ainsi que « sans flambeaux » le premier prince du sang fut écroué dans la citadelle « morne et farouche, avec sa couronne de mâchicoulis et ses canons braqués sur la ville » (2).

Bassompierre, heureusement pour lui, n'avait pas toujours à s'occuper de missions aussi pénibles. Il continuait à cueillir sur sa route, adroitement, les aimables fleurettes de la vie du courtisan élégant. Il en contait alors à la jolie Geneviève d'Urfé (3).

La reine ne le laissait pas d'ailleurs rêver à ses amours. Elle lui infligeait systématiquement toutes les corvées, abusant de sa fidèle amitié. Au début de novembre, pendant une maladie du jeune roi, qui faillit avoir une

(1) Situé sur l'emplacement où se trouve actuellement la façade de l'Hôtel du Louvre sur la place du Palais-Royal.

(2) HANOTAUX, *Op. cit.*, t. I, p. 228. Ce défilé passa devant l'hôtel de Guise, rue des Francs-Bourgeois (le palais actuel des Archives Nationales). Le duc crut cette manifestation dirigée contre lui et en conçut de l'alarme. LE VASSOR, *Op. cit.*, p. 560. D'AUMALE, *Op. cit.*, p. 93 et s.

(3) BAZIN, *La Cour de Marie de Médicis*, p. 232. Voir sur mademoiselle d'Urfé, TALLEMANT, *Op. cit.*, t. III, p. 314, 315, 317, 329.

« apoplexie » fatale, au dire des ignorants Diafoirus et Purgon, qui le soignaient, il dut faire alerter sa compagnie en pleine nuit, pour venir assurer les mesures de protection indispensables, en cas de malheur.

Il partit aussi de Paris pour aller recevoir à Saint-Jean de Losne, les contingents suisses, qui venaient d'être recrutés et arrivaient, tambour battant, enseignes déployées, commandées par Jacques Fegeli, de Fribourg et Just Greder, de Soleure (1). Il alla rejoindre en Savoie M. le Grand, qui combattait le duc de Nemours, coupable d'avoir attaqué son cousin, le duc Charles-Emmanuel ; l'affaire s'arrangea d'ailleurs.

Le colonel, pour ne pas accabler les Bourguignons, qui craignaient les séjours des troupes, ruineux pour les populations par suite de la « picorée » et d'autres excès, fit camper ses cavaliers et fantassins autour d'Épernay et de Montmirail, à Châtillon-sur-Seine, et répartit successivement les compagnies, en Nivernais, en Champagne et en Barrois (2).

Il revint enfin à la Cour, où il apprit avec déplaisir le mariage de sa charmante amie, Geneviève, avec son cousin germain, le duc Charles-Alexandre de Croy.

(1) *Bibl. Nat.*, Clairambault 369, f. 97 et 250. E. Griselle, *Louis XIII et Richelieu*, 1911, in-8, p. 325. E. Rott, *Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses*, t. III, 1906, in-8, p. 139.

(2) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 104-110.

A Paris, la situation politique avait bien changé pendant son absence. Concini, qui avait fui en Normandie lors du triomphe de Condé, était revenu et avait installé ses créatures à la Cour. Mangot et Barbin, qui ne manquaient pas d'ailleurs de valeur, avaient succédé à Sillery et à Villeroy. Enfin, Armand-Jean Du Plessis de Richelieu, évêque de Luçon — le futur cardinal — frère d'un des bons amis de Bassompierre, avait accepté de ce compromettant protecteur le poste de secrétaire d'État : sa jeune ambition aspirait avant tout à entrer dans les affaires et à quitter « le diocèse le plus crotté de France (1). »

La puissance du favori italien atteignait donc son apogée. Mais des tristesses troublaient son bonheur, et son âme superstitieuse y voyait de fâcheux pronostics (2). Sa fille Marie mourut toute jeune au début de l'année 1617 (3). Le maréchal et sa femme, qui aimaient cette enfant, en eurent « un cruel déplaisir (4). » Bassompierre a conservé à ce sujet, dans son journal, le sou-

(1) Hanotaux, *Op. cit.*, t. I, p. 129.

(2) Sur le côté hystériquement maladif de Léonora, voir le livre d'Hayem, et Batiffol, *Op. cit.*, p. 360, 370, 379, 389, 402. Franklin, *Op. cit.*, p. 166, etc.

(3) *Consolations à M. le maréchal d'Ancre sur la mort de mademoiselle sa fille*, 1617, in-8.

(4) Hayem, *Op. cit.*, p. 204. Griffet, *Op. cit.*, p. 166. Zeller, *Marie de Médicis, Richelieu ministre*, 1899, in-8, p. 204. L. Batif-

venir d'une scène touchante, de nature à alléger un peu la mémoire de Concini, qui, malgré les efforts de certains historiens (1), reste si lourdement et si justement chargée.

Le Lorrain malgré les raisons qu'il avait d'en vouloir au Florentin, était resté son ami; il vint voir le pauvre père dans les tristes heures, qui suivirent la fin de sa fille. Il le rencontra dans le petit logis, qu'il s'était fait construire sur le quai du Louvre, et qui était réuni au château par une passerelle, que les médisants nommaient le *pont d'amour*, en clignant de l'œil, pour faire voir qu'ils étaient au courant des bruits qui couraient sur les rapports du favori et de la reine (2). Le colonel trouva Concini fort affligé. Il essaya en vain de le distraire. Le superstitieux (3) maréchal était plein d'angoisses. « Signor, dit-il en lamentable refrain, je suis perdu, je suis ruiné, je suis misérable (4). » Bassompierre le gronda d'être si faible : il déshonorait sa dignité d'homme par une si évidente lâcheté (5), lui, un soldat, un maréchal de France, qui se laissait aller à gémir, comme une petite dame ! « Ha, Monsieur, reprit le pitoyable père, je regrette ma fille et la regretterai toujours. Mais je serai assez courageux pour supporter ce coup là ! Non, c'est ma ruine, celle de ma femme, celle de ma maison, que je sens prochaine et inévitable, à cause de l'opiniâtreté de Léonora (6), qui me fait me

FOL, *Le roi Louis XIII à vingt ans*, p. 36. *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1614-1620, p. 257.

(1) RANKE, *Histoire de France*, trad. Porchat, t. III, 1856, in-8 et HAYEM, *Le maréchal d'Ancre et Léonora Galigaï*, *passim*.

(2) M. Hayem n'admet pas ces relations amoureuses.

(3) Sur les pratiques mystérieuses de Concini et de sa femme, voir le livre de M. Hayem.

(4) HAYEM, *Op. cit.*, p. 10. FRANKLIN, *Op. cit.*, p. 166.

(5) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 105 et s.

(6) Léonora, de son côté, rejeta la faute sur l'avarice de son mari.

désespérer ainsi. Je vous dirai tout comme à un véritable ami, avec qui je n'ai pas bien agi, mais *basta !* que je ne trahirai plus dorénavant, s'il plaît à Dieu ! Sachez-le : j'ai appris à connaître le monde, je sais l'élévation soudaine et la chute non moins prompte des favoris ! L'homme arrive à un certain point de bonheur, puis il descend ou même il tombe, si la montée a été plus haute. Vous m'avez vu à Florence, quand vous y vîntes tout jeune, débauché, dissolu, mauvais sujet, parfois emprisonné, banni, sans argent, plongé dans les désordres les plus ignobles. Je suis né gentilhomme, il est vrai, mais je vins en France, sans un sou et couvert de dettes. J'ai épousé Léonora, et la faveur de la reine, après la mort de son mari, m'a élevé bien haut, me donnant des biens, des charges, des honneurs. J'ai su aussi augmenter ma chance et me suis poussé en avant tant que j'ai pu. Mais le hasard se lasse de me favoriser. Je comprends les avertissements qui me sont donnés. Je pense à faire une honorable « retraite », pour jouir, ma femme et moi, des grands biens que nous devons à la libéralité de la souveraine et à notre industrie (1). Nous marierons nos enfants dans quelques bonnes familles italiennes et leur laisserons gros héritage ! Mais c'est en vain que je conjure ma femme de se résigner ; à chaque nouvelle catastrophe, je réitère mes instances ; elle ne veut pas se laisser persuader. La mort de notre fille nous avertit que notre chute est prochaine, si nous n'essayons pas de l'éviter, en acquérant du pape le duché de Ferrare. » Le maréchal insista alors sur sa fortune, qui atteignait sept millions de livres (2). « N'est-ce pas de quoi nous contenter ? ajouta-t-il naïvement. Mais, hélas ! j'ai encore parlé cette après-midi à l'entêtée et me suis même mis à ses genoux, sans la convaincre.

(1) Le mot est charmant.
(2) Batiffol, *Op. cit.*, p. 6.

Elle me reproche mon manque de courage et mon ingratitude. Je suis donc perdu sans retour, et j'ai double raison de m'affliger ! »

Cet état de crise n'empêchait pas les fêtes et divertissements de se succéder à la Cour sans interruption, et les galants se pressaient en foule à la foire Saint-Germain, très courue cette année-là.

La jeune reine, l'espagnole Anne d'Autriche, peu choyée de son mari, ne s'habituait guère à sa nouvelle patrie (1). Pour se distraire elle voulut faire danser de beaux ballets : celui du *Commissaire*, puis celui du *Prince de Chypre*, où Bassompierre remplit avec aisance les rôles, à lui distribués. Il se livrait à des occupations plus charmantes encore ; il avait, nous dit-il avec son habituelle fatuité « quantité de belles maîtresses. » Le jeu lui fournissait toujours de bons revenus, et il gagna au trictrac cent mille écus à Guise, à Chevreuse et au maréchal d'Ancre. La reine lui confiait d'importantes missions : il fut chargé quelques jours de la garde de la Bastille (2).

Concini, de plus en plus inquiet, renouvelait le personnel diplomatique, pour se créer des partisans : il pensa à faire envoyer le Lorrain en Flandre (3), puis lui fit accompagner Chevreuse en Angleterre (4). Le favori se méfiait surtout d'un gentilhomme de petite noblesse et assez effacé, Charles d'Albert, sieur de Luynes, homme déjà fait, et de faible intelligence (5).

(1) A. BASCHET, *Le roi chez la reine*, in-16, *passim*.
(2) *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1614-1620, p. 359.
(3) *Lettres de Richelieu*, éd. Avenel, t. VIII, p. 344, 919, 922. ZELLER, *Louis XIII et Marie de Médicis, Richelieu ministre*, p. 131.
(4) MALINGRE, *Op. cit.*, t. I, p. 214. Sur les dons à Bassompierre, voir *Bibl. Nat.*, Cinq Cent Colbert 91, f. 118 v°.
(5) BATIFFOL, *Op. cit.*, *passim*. GRISELLE, *État de la maison de Louis XIII*, p. 406, 411. *Nouveaux Mémoires de Bassompierre* p. 299.

Ce nobliau avait de grands talents pour la vénerie et le roi l'avait pris en amitié. L'Italien fit épier celui, qu'il avait d'abord protégé et en qui il voyait un ennemi. Il prétendit que Marie voulait le chasser de la cour. Louis XIII, enfant battu et roi bafoué, était de tempérament vindicatif et dissimulé. Il s'était sincèrement attaché, malgré la différence d'âge à celui, qui s'était semblait-il, donné complètement et sans arrière-pensée à son service. Luynes, se voyant menacé, excita le jeune souverain contre Concini. Des paroles violentes furent échangées entre les deux antagonistes.

La reine parla de l'incident à Bassompierre. Celui-ci connaissait assez la cour pour se rendre compte du danger qui menaçait l'entourage de la Reine. Il parla net et ferme. « Madame, dit-il, il me semble que vous ne songez pas assez à vous, et que l'un de ces jours, l'on vous tirera votre fils de dessous l'aile (1). On l'anime contre vos créatures, puis on le dressera contre vous. Votre autorité n'est que précaire, et cessera, quand le roi voudra. On l'induira, pied à pied, à ne plus la vouloir. Si votre fils eût mandé un de ces jours à M. d'Épernon et à moi-même, qui sont vos serviteurs dévoués, de n'avoir plus à vous reconnaître comme souveraine, nous n'aurions eu qu'à prendre congé de vous, et à vous prier humblement de nous excuser. Jugez donc, Madame, de ce que pourront faire les autres officiers, et comme, en ce cas, vous resterez les mains vides. » Marie, aveuglée, ne tint pas compte de cet avertissement.

Bassompierre ne put d'ailleurs insister ; il regagna l'armée de MM. de Guise et Thémines, qui combattait les troupes levées par M. de Nevers (2). Il y remplit le rôle de grand maître de l'artillerie, et rejoignit les chefs à Château-Porcien, qui capitula le 28 mars. Puis, les

(1) Le Vassor, *Op. cit.*, p. 617.
(2) E. Griselle, *Louis XIII et Richelieu*, 1911, in-8, p. 128.

généraux vinrent escarmoucher dans les environs de Laon (1).

Là M. de Guise organisa ses contingents en trois secteurs (2). Bassompierre resta à Château-Porcien, avant d'aller investir Rethel (3). Ce fut une opération pénible. « La terre est grasse en ce pays » écrit le Lorrain. Les pluies avaient détrempé les routes. Les canons enfonçaient jusqu'à l'essieu dans la boue : l'établissement des batteries de siège fut très laborieux. Les Suisses durent aider les servants des pièces dans cet ingrat travail. Les Rethélois canonnèrent ces artilleurs improvisés ; il y eut des morts. Le Lorrain lui-même fut atteint d'une mousquetade « au petit-ventre, et du côté droit. » Il se crut mort et les assistants, parmi lesquels le maréchal de Thémines le crurent aussi. Mais l'heureux colonel fut protégé par ses vêtements, chaudement doublés contre le froid ; la balle eut à traverser cinq épaisseurs de drap ! Elle resta dans les muscles externes ; ausi tomba-t-elle à la première incision du chirurgien. La plaie mit quelque temps à se refermer, à cause des débris d'étoffe, qui y étaient collés et la faisaient suppurer. Cependant, le Lorrain se releva après un seul jour de lit et continua à remplir ses fonctions. Le lendemain, Praslin, lui aussi, était frappé à la cuisse. Les glorieux blessés furent bientôt consolés de leurs maux : la ville se rendit (4). Bassompierre en profita pour demander son congé. Il voulait retourner dans la capitale, pour vendre sa charge de colonel des Suisses à Concini. Celui-ci en offrait le prix assez coquet de six cent mille livres ! Mais le Lorrain,

(1) *Discours touchant les prises de Château-Porcien et de Pierrefonds*, 1617, in-8. *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 415.

(2) *Mémoires de Fontenay-Mareuil*, p. 116. Bazin, *Op. cit.*, p. 289.

(3) Courcelles, *Dict. cit.*, p. 372. Pinard, *Op. cit.*, p. 458. Le P. Anselme, *Op. cit.*, p. 464.

(4) *Lettres de Richelieu*, t. I, p. 521. Le roi félicita aussi Bassompierre. *Bibl. Nat.*, Baluze 334, f. 236-237.

qui avait besoin d'argent, réclamait encore en plus cinquante mille écus.

Il partit, à la tête d'une brillante cavalcade, où caracolaient ses amis, MM. de Chevreuse, Fiesque et Zamet (1). Cette joyeuse troupe s'arrêta à Soissons, qu'assiégeait M. d'Angoulême, et où les reçurent leurs amis Rohan, La Rochefoucauld, Saint-Géran et Saint-Luc ; on leur montra les tranchées. Le général leur assura que la ville serait bientôt prise. Bassompierre ne le crut pas, et il avait raison. Le lendemain, il fit le tour des remparts avec ses compagnons de voyage. Il rencontra La Rochefoucauld ; tous ces fous, par bravade, s'approchèrent fort près des fortifications, pour montrer leur courage et narguer les assiégés. Ceux-ci ne voulurent pas leur tirer une seule mousquetade. Des injures furent échangées, mais ce fut tout. C'est là, en dînant chez l'intendant de l'armée, le président de la Chambre des comptes, Charles Duret de Chevry, que François apprit l'assassinat de Concini (2). Le favori de la reine avait succombé à un complot qui avait été préparé dans l'entourage du roi. Le matin même, Nicolas de L'Hôpital, marquis de Vitry, lieutenant aux gardes, exécutant les ordres à lui donnés, l'avait tué d'un coup de pistolet à la porte du Louvre et Léonora Galigaï avait été arrêtée.

(1) *Relation de la mort du maréchal d'Ancre*, par Chaulnes (et non Marillac) éd. Michaud, t. V, p. 483. L'attribution est due à M. Batiffol. Cf. FRANKLIN, *Op. cit.*, p. 389. HANOTAUX, *Op. cit.*, t. II, p. 196.

(2) Bassompierre donne sur l'assassinat de Concini des renseignements inexacts (*Nouveaux Mémoires*, p. 306). Voir P. MATTHIEU, *La conjuration de Concini, passim. Mémoires de Fontenay-Mareuil, Richelieu, Pontchartrain, Déageant* et la *décade de Legrain*. Cf. aussi *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1614-1620, p. 284. *Propos dorés sur la tyrannie de Concino*, 1617, in-8. *La juste punition de Lycaon*, 1617, in-8. *Le roi hors de page*, 1617, in-8. J. DE BONNEFONS, *L'évanouissement de Conchine*, 1617, in-8. Cf. aussi ZELLER, *Op. cit.*, p. 175. D'AUMALE, *Op. cit.*, t. III, p. 95. Cf. enfin les livres et articles de Franklin, Duinel, Blanchet et Batiffol.



CATHERINE DE BASSOMPIERRE,
dame Le Veneur de Tillières,
d'après un crayon de D. Dumoustier.
(Bibliothèque Nationale.)

Le pouvoir de la reine-mère s'écroulait à jamais. Louis XIII, enfin maître du gouvernement, en confiait la direction à son ami de Luynes, qui avait conduit toute l'intrigue par l'intermédiaire d'un intelligent intrigant, dénué de tout scrupule, le secrétaire Guichard Déageant de Saint-Martin. Et tandis que la souveraine se lamentait, les gentilshommes, groupés dans la cour du palais, avaient salué l'apparition de leur maître de longs cris de « Vive le roi (1) ! »

Le duc d'Angoulême fut surpris de la nouvelle. Bassompierre lui conseilla de l'apprendre aux différents chefs de l'armée et l'accompagna dans sa tournée. Sur des ordres venus de Paris, les hostilités furent suspendues. Les gentilshommes s'empressèrent alors de continuer leur voyage. Ils faillirent être pris sur la route par des cavaliers liégeois, qui avaient été levés sur l'ordre du maréchal assassiné, et qui, fort ennuyés par la tournure des événements, ne cherchaient qu'à saisir des otages. Bassompierre, malin, « fit l'affligé », demandant au chef de la troupe s'il les protégerait au besoin, lui et ses amis, car il craignait que le roi n'ordonnât leur arrestation, en leur qualité de partisans de Concini. Le brave soldat crut que ces beaux galants étaient de son parti, et qu'il était inutile de les retenir. Il les laissa passer, et les impatients purent arriver à Paris.

Louis XIII les accueillit aimablement et leur demanda d'aimer son favori. Il se garda cependant de permettre une entrevue entre le Lorrain et Marie, prisonnière, avant d'être exilée : seule la voyait la princesse de Conti (2). Le hardi compère pourtant n'oubliait pas qu'il était un fidèle de la souveraine déchue. Il se souvint qu'elle avait été, pour lui, aussi bonne, que le lui permettaient son

(1) *Nouveaux mémoires de Bassompierre*, p. 303-309.
(2) *Journal d'Arnauld d'Andilly*, *Loc. cit.* Miss Pardoe, *Op. cit.*, t. III, p. 75.

ingrat caractère et son jaloux entourage. Par l'intermédiaire d'un tailleur italien, qui voyait la malheureuse reine tous les jours, il réussit à lui faire passer l'assurance de son dévouement, désormais inutile.

Tout était prêt pour le départ de la Florentine. La dernière rencontre de la mère et du fils fut soigneusement préparée (1). Les paroles, qu'ils devaient échanger, furent rédigées par écrit et la liste des princesses et des gentilshommes, que pourrait voir l'exilée avant son départ, fut dressée avec soin. Le colonel Jean-Baptiste d'Ornano devait assister à l'entretien, ainsi que Luynes et les deux frères de ce dernier, Honoré, sieur de Cadenet, et Léon, sieur de Brantes (2). Chevreuse et Bassompierre complétèrent cette petite assemblée. La reine affecta d'abord une attitude fière. Quand elle vit son fils rester indifférent, elle prit, dit Arnauld d'Andilly, « une mine basse et alangourie », et se mit à pleurer. Alors, l'éventail sur les yeux, pour se donner une contenance et cacher son émotion, qui venait plus de l'orgueil froissé que du sentiment maternel, elle conduisit Louis XIII dans l'embrasure d'une fenêtre. Là, elle récita la leçon apprise, se déclarant chagrine de n'avoir pas gouverné l'État au gré du souverain, et suppliant le jeune homme de la considérer comme son obéissante mère et servante ! Le roi la remercia de sa peine et se déclara son obligé. Alors en dépit des conventions, elle intervint pour Barbin, qui était en prison et qu'elle voulait emmener. Louis ne s'attendait pas à cette demande. Timide, pris de court, il ne répondit rien ; Marie insista en vain. Humiliée, elle se résigna : « Or sus ! » dit-elle et elle se baissa pour

(1) Voir les deux récits de Bassompierre, témoin oculaire (*Journal*, t. II, p. 125 ; *Nouveaux Mémoires*, p. 311). *Journal d'Arnauld d'Andilly*, p. 299. E. Magne, *Le plaisant abbé de Boisrobert*, 1909, in-16, p. 405. Batiffol, *Op. cit.*, p. 73, 89.

(2) Sur les trois frères, « rois de la mode », Fournier, *Variétés historiques*, t. III, p. 269.

embrasser son fils. Celui-ci, impassible et gauche, fit la révérence, puis tourna le dos.

Luynes eut l'audace de venir prendre congé de son ennemie. La reine le supplia assez platement d'intervenir pour elle. Le vainqueur voulait répondre par de vagues promesses, mais son maître impatient empêcha la conversation. « Loynes ! Loynes ! » criait-il impérativement. Le favori s'en fut, et laissa Marie pleurante et déconfite. Chevreuse et Bassompierre, émus par le souvenir du passé glorieux, maintenant écroulé, s'empressèrent, baisant le bas de la robe de la délaissée. Affolée de douleur, incapable de parler, elle ne les vit pas, et partit sans leur dire un mot. Son fils s'amusa à voir s'éloigner les lourdes voitures du cortège.

L'astre de l'Italienne avait cessé de briller. Louis XIII était vraiment roi !

LIVRE III

LE SOLDAT ET L'AMBASSADEUR DE LOUIS XIII

O grand honneur de notre âge,
Seul égal aux demi-dieux,
Mars loge dans ton courage.
Et l'amour dedans tes yeux,
Et ta douce courtoisie,
A ta belle âme choisie,
Peut y faire son séjour.
Afin qu'au siècle où nous sommes,
Tu t'acquières tous les hommes
Ou par force ou par amour !

François DE ROSSET à Bassompierre.
(Dédicace des *Lettres amoureuses et morales des beaux esprits de ce temps*, 1618, in-16).

Quoiqu'en ait dit Bassompierre lui-même, la Cour ne resta pas la même auberge et il n'y eût pas de changé que le bouchon (1). Le personnel gouvernemental fut changé complètement. Le Lorrain, qui avait de bonnes relations avec le jeune roi (2), sut agir avec prudence : il ne joua plus un rôle aussi considérable qu'au temps de la régence, mais sans flatter grossièrement le nouveau favori, il sut, sans être indiscret, se montrer zélé : aussi fut-il un de ceux auxquels M. de Luynes recourait dans les moments difficiles.

Or, malgré les soumissions des ducs de Vendôme (3), de Mayenne, de Bouillon, les ennuis ne manquèrent pas. Certes, il fut aisé de se débarrasser de la malheureuse Léonora, dont la culpabilité était relative (4) : elle

(1) Dupleix, *Histoire de Louis le Juste*, 1643, in-fol., p. 108. Batiffol, *La Vie intime d'une reine de France*, s. d., p. 553.

(2) Tallemant, *Op. cit.*, t. II, p. 242. Batiffol, *Le roi Louis XIII à vingt ans*, s. d., p. 493.

(3) *Archives curieuses de l'histoire de France*, 2e série, t. I, 1837, in-8, p. 263.

(4) *Discours sur la mort d'Eléonor Galigay, femme de Conchine*, 1617, in-8. Deux autres serviteurs de Concini, François et André Siti et un jeune poète, Etienne Durand, furent pendus ou rompus vifs plus tard, le 19 juillet 1618.

fut décapitée en Grève. Mais, aussi, il fallut frapper de soi-disant partisans du roi : un capucin, Alphonse du Travail, dit le père Hilaire, qui était un agent du duc de Savoie, et Jean de Geniers, sieur de Massac, qui avait dénoncé de faux complots.

Bassompierre évoluait agilement entre ces intrigues qui faisaient de la Cour, a dit saint François de Sales, « un amas de guêpes sur un corps mort. » Il sut, tout en assurant Louis XIII de sa fidélité, rendre des services à ses amis frappés, entre autres à Richelieu, qui avait suivi la souveraine (1). Aussi, quand le roi fut mécontent du lieutenant de la Bastille, Henri de Vaudétar, baron de Persan, un des assassins de Concini, et de son frère Jean, sieur de Bournonville, qui favorisaient leur prisonnier Condé et intriguaient avec les agents de la reine-mère, ce fut au Lorrain qu'il recourut, pour veiller au transfert du prince à Vincennes (2). Il lui confia même dix jours la garde de la citadelle, avant de l'octroyer au frère de Luynes, Léon de Brantes (3).

Des ennuis personnels occupaient d'ailleurs François. Il dut faire un procès à son frère, Georges-African, au sujet de l'héritage paternel (4). Il n'en continuait pas moins sa libre vie d'intrigues amoureuses. Ces joyeusetés s'obscurcissaient parfois de violentes querelles. Ainsi, il se brouilla avec le duc de Montmorency. Celui-ci était d'humeur goguenarde, comme le Lorrain, et aimait à narguer (5). Leur dispute naquit peut-être à propos

(1) *Bibl. Nat.*, ms. franç. 23200, f. 173 et 175. *Lettres de Richelieu*, éd. Avenel, t. I, p. 576, 605.

(2) D'Aumale, *Op. cit.*, t. III, p. 100-101.

(3) Lettre de Richelieu à Déageant du 10 mai 1617, dans *Arch. Aff. Etrang.*, France, Mém. et doc., t. 28, f. 87. *Lettres de Richelieu*, éd. Avenel, t. VII, p. 383. F. Bournon, *La Bastille*, 1893, in-4, p. 49, 86. F. Funck-Brentano, *Légendes de la Bastille*, 7e éd., 1904, in-16, p. 21.

(4) *Arch. de Meurthe-et-Moselle*, B. 227.

(5) Tallemant, *Op. cit.*, t. III, p. 340.

d'un incident, dont parle Tallemant (1). C'était à un bal : notre héros, plus robuste qu'agile, dansait mal. Montmorency railla cette allure lourdaude. Le colonel répliqua : « Vous avez plus d'esprit que moi aux pieds, j'en ai ailleurs plus que vous ! — Je n'ai pas aussi bon bec, rétorqua l'autre, mais j'ai une aussi bonne épée ! — Oui dà ! répliqua l'incorrigible, vous avez celle du grand âne de Montmorency ! » C'était un fort mauvais calembour sur la gloire de la maison, le grand ancêtre du XVIe siècle, le connétable Anne (2). L'affaire tournait mal. Mais des amis intervinrent : tout s'arrangea.

Après avoir accompagné le roi à l'assemblée des notables, Bassompierre revint avec lui au château de Madrid (3). Ce fut ensuite à Paris, et pendant tout l'hiver, une suite de fêtes et de brillants ballets. Dans l'un, François paraissait déguisé en Arcas, et il figura aussi dans celui, qui représentait *la délivrance de Renaud*.

Il dut aussi s'employer alors à apaiser des différends. Des pairs avaient protesté contre la prééminence au Conseil du garde des sceaux, le savant et honnête Guillaume Du Vair. Le vieux d'Épernon se montra violent, à son habitude. Le magistrat lui répondit « plus vertement qu'il ne devait. » Le roi et Luynes essayèrent en vain d'apaiser la querelle : d'Épernon dut quitter la Cour. Seul, Bassompierre l'accompagna, puis plaida sa cause auprès du favori (4). Celui-ci fit conseiller au disgracié de se retirer, sans protester, en son gouvernement de Metz. Le duc vint prendre congé de Louis XIII, qui dissimula son ressentiment et lui fit bonne mine. Trompé

(1) TALLEMANT, *Op. cit.*, t. II, p. 307 ; t. III, p. 339.
(2) Cf. sur ce personnage les beaux travaux d'A. Decrue. Cf. *Nouveaux mémoires de Bassompierre*, p. 92.
(3) Voir H.-G. DUCHESNE et H. DE GRANDSAIGNE, *Histoire du bois de Boulogne : le château de Madrid*, 1912, in-8.
(4) M. LE VASSOR, *Op. cit.*, t. II, p. 8. RANKE, *Op. cit.*, t. III, p. 75.

par cette apparence, le vieillard prolongea son séjour. Le souverain, chatouilleux sur le chapitre de l'autorité, assura au Lorrain qu'il rentrait au Louvre et que s'il retrouvait le rebelle dans la capitale, il saurait l'en faire repentir. Sans perdre de temps, le colonel courut prévenir Épernon, en modérant les termes de la sommation, pour ne pas exaspérer l'irritable duc, qui promit d'obéir, puis s'attarda encore, et ne déguerpit que lorsqu'on lui apprit l'arrivée de chevau-légers royaux.

Louis XIII fut reconnaissant au Lorrain de son action conciliatrice. Il l'accueillait volontiers, et Bassompierre était si bien vu alors que les représentants des Grisons s'adressaient à lui pour faire parvenir leur requête en haut lieu (1).

Le jeune souverain, déplorablement élevé (2) et physiquement diminué (3), était bien doué à certains égards, mais avait d'insupportables défauts et des tendances contradictoires déconcertantes. Doué d'un vrai tempérament d'artiste, il aimait la musique, le dessin, la peinture. Son esprit ingénieux se complaisait à toutes sortes de petites inventions. Brave et cruel, il était passionné pour la chasse (4) et les exercices militaires, même les plus humbles et les plus enfantins. Il passait des heures à jouer du tambour (5). Bassompierre le complimenta de ces talents divers, qui prouvaient, disait-il, qu'il était bien le fils de l'homme au panache blanc. Un jour, le

(1) E. Rott, *Histoire de la représentation diplomatique de la France en Suisse*, t. III, 1906, in-8, p. 304.

(2) Voir à ce sujet le triste journal du médecin Héroard. Sur le précepteur du roi, l'extravagant Vauquelin des Yveteaux, voir le livre de M. G. Mongrédien.

(3) *Mémoires d'Edm.-Herbert de Cherbury*, trad. Baillon, p. 135.

(4) Aussi le roi favorisa-t-il toujours les officiers de sa vénerie et de sa fauconnerie. Ce fut là l'origine des fortunes de Luynes et de Saint-Simon, qu'il appréciait, parce qu'il sonnait du cor, sans baver. Tallemant, *Op. cit.*, t. II, p. 243.

(5) Batiffol, *Au temps de Louis XIII*, p. 23.

roi lui déclara qu'il voulait se remettre à jouer du cor de chasse. Son interlocuteur lui déconseilla un exercice qui faisait venir des hernies et « nuisait aux poumons. » — « J'ai ouï dire, ajoutait le bavard, que le roi Charles neuvième se rompit une veine dans le cou, à force d'en sonner ! — Vous vous trompez, répondit Louis, c'est qu'il se mit mal avec sa mère Catherine ; à Monceaux, il la quitta, puis revint près d'elle, et aussitôt il mourut (1). » Bassompierre s'étonna de rencontrer chez le jeune homme des connaissances si précises, d'autant plus que ses précepteurs ne lui avaient guère appris qu'un strict minimum. Il en conclut que le favori cherchait à « lui donner de l'appréhension » de la reine-mère, et résolut d'être plus réservé que jamais. Il avait d'autant plus de raison de se tenir à l'écart qu'il avait commis l'erreur d'introduire à la Cour l'intrigant abbé de Signy, Louis Rucellaï ; celui-ci avait si bien agi pour la cause de Marie de Médicis qu'il venait de se faire chasser (2), risquant de compromettre son protecteur.

Le Lorrain désirait donc se faire pardonner cette imprudence. Le roi ne lui en tint pas rigueur. Il séjourna à Monceaux (3), et le colonel dépensa, pour le recevoir, dix mille écus (4). Puis, après un court séjour en Lorraine, il revint à Paris, pour voir le départ des servantes espagnoles de la reine Anne (5), qui avaient déplu au souverain et durent regagner leur pays. Ces incidents ne rete-

(1) Le Vassor, *Op. cit.*, p. 659. Miss Pardoe, *Op. cit.*, p. 76. Bazin, *Op. cit.*, p. 343. Griffet, *Op. cit.*, t. I, p. 180. Batiffol, *Le roi Louis XIII à vingt ans*, p. 114, 209.

(2) Vigneul-Marville, *Mélanges historiques*, t. II, 1726, in-16, p. 296.

(3) Bassompierre n'était plus capitaine du château ; il en fit cependant les honneurs. Il avait été remplacé en 1616 par Guillaume du Bois de Condren.

(4) E. Jullien, *La chasse, son histoire et sa législation*, s. d., in-8, p. 210.

(5) A. Baschet, *Le roi chez la reine*, p. 321.

naient que peu l'attention du léger François, qui note gravement dans son *journal*, pour terminer cette année 1618 (1), que des comédiens « d'Ibérie » réjouirent fort la Cour en cet hiver et qu'une comète inquiéta bien tout le monde.

Louis XIII, satisfait d'avoir fait triompher sa volonté, accorda plus d'attention aux charmes de sa femme, très jolie et dans tout l'éclat de sa jeunesse. Les fêtes se multiplièrent, comme il est naturel dans un entourage d'amoureux (2). Malgré son peu de talent, Bassompierre parut au ballet, donné pour les noces de Christine de France et de Victor-Amédée, fils du duc de Savoie. Puis il figura un des quatre *sagittaires*, vêtus de satin, cuirassés de broderies d'or, en bas de soie incarnadins, le chef couvert d'une bourguignotte argentée, lors d'une représentation, au Mardi-Gras, qui était censée évoquer *les aventures de Tancrède* : il y dit même quelques vers fort libres, que son ami, le poète Porchères, avait écrits à cette occasion (3). Puis il assista au lit de justice du 18 février (4).

Des événements graves coupèrent court à ces divertissements. Marie de Médicis s'évada de Blois, le 21 février, et elle rejoignit en Saintonge d'Épernon, qui s'était révolté, subissant l'influence de Rucellaï (5). Louis XIII envoya à sa mère le comte Hippolyte de Béthune, le général de l'Oratoire, Pierre de Bérulle (6),

(1) *Éd. cit.*, t. II, p. 141.
(2) *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1614-1620, p. 399.
(3) Scipion de Gramont, *Relation du grand ballet du roi, donné le 12 février 1619*, 1619, in-8. *Mercure françois*, t. V, 1619, p. 88. Vicomte de Noailles, *Le cardinal de La Valette, lieutenant-général des armées du roi*, 1906, in-8, p. 78.
(4) *La séance royale faite au Parlement le 18 février 1620*, 1620, in-16, p. 7.
(5) E. Pavie, *La guerre entre Louis XIII et Marie de Médicis*, 1899, in-8, p. 118.
(6) Pavie, *Op. cit.*, p. 51.

l'archevêque de Sens, Jean Davy du Perron et le cardinal François de La Rochefoucauld (1). Ces négociateurs ne purent d'abord convaincre l'entêtée Florentine. Alors, le roi fit assembler une armée, pour aller combattre le duc rebelle. Créqui et Bassompierre en furent les maréchaux de camp (2). Mais La Rochefoucauld, qui se montra très faible, parvint à conclure la paix : Marie accepta d'échanger le gouvernement de la Normandie contre celui de l'Anjou (3).

Donc les troupes royales s'arrêtèrent à Tours. Les jeunes seigneurs profitèrent de ce cantonnement délicieux en un bel été et dans « le jardin de la France » pour mener joyeuse vie dans les châteaux voisins de la ville. Bassompierre passait son temps à recevoir ses amis avec magnificence. Arnauld d'Andilly, un de ses hôtes habituels, a gardé le souvenir enchanté de ces féeriques réceptions (4) et est resté très obligé aux seigneurs, qu'il y rencontrait d'avoir traité « avec une civilité si obligeante » le modeste robin qu'il était. Ces festins, tout splendides qu'ils fussent par l'abondance et la qualité des mets, par le luxe de la table et par le renom de ceux qui les fréquentaient, ne s'embarrassaient ni d'apparat ni de protocole. Une honnête liberté y régnait, avant tout. « On ne savait là ce que c'était que cérémonies. Chacun se plaçait comme il l'entendait, et les retardataires s'installaient à table sans vergogne. Bien plus, pour ne pas

(1) Sur cet ecclésiastique, voir les biographies de P. de La Morinière et J. Desbois, la seconde récemment publiée par G. de La Rochefoucauld.

(2) G.-B. de Gramond, *Historiarum Galliæ libri XVIII*, 1653, in-8, p. 217. De Courcelles, *Op. cit.*, t. I, p. 374. Pinard, *Op. cit.*, p. 459. Lettre de Bassompierre à M. de Tillières du 30 juin 1619, dans *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 3538, fol. 1.

(3) Cimber et Danjou, *Archives curieuses de l'histoire de France*, 2e série, t. II, p. 97. Pavie, *Op. cit.*, p. 28.

(4) *Mémoires d'Arnauld d'Andilly*, éd. Coll. Michaud, t. IX, 1838, in-8, p. 431-432.

se troubler mutuellement, aucun des convives ne se saluait en arrivant ou en partant. » Aussi le temps s'écoulait sans contrainte en bavardage spirituel et instructif.

Mais des catastrophes troublaient soudain cette vie de Cocagne, en ce séjour d'Eldorado ! Le colonel suisse Gaspard Gallati mourut subitement le 2 juillet (1) et le Lorrain dut au plus vite regagner Paris, pour empêcher les ministres de disposer de cette bonne place à leur fantaisie.

D'ailleurs le roi et son ministre se montrèrent favorables (2) à ses demandes et accordèrent quelques générosités à des seigneurs lorrains, ses amis. Mais Bassompierre n'obtint pas le maréchalat ; il ne s'en irritait pas, étant au mieux avec Luynes, qu'il flattait, et traitait, « gros comme le bras », de « Monseigneur (3). »

Il ne regagna pas l'armée, resta à Monceaux, où séjournait la cour, à cause de la « peste », qui régnait dans la capitale. Le nouveaux ministre s'efforçait alors de gagner ses adversaires, en se montrant sans rancune. Après l'entrevue de Couziers en Touraine, il contribua à renforcer l'entente de la mère et du fils, qui se virent en septembre dans la capitale de la province (4).

(1) E. Griselle, *Lettres de la main de Louis XIII*, t. I, 1914, in-8, p. 25, note 1. Arnauld d'Andilly, *Journal de 1614 à 1620*, p. 431.

(2) C'était simple reconnaissance de la part de Luynes, car Bassompierre avait contribué à sa prodigieuse fortune. *Nouveaux mémoires de Bassompierre*, p. 132.

(3) Lettre de Bassompierre à Tillières du 2 octobre 1619. *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 3538, f. 2-4.

(4) *Id.* « L'arrivée de la reine-mère, écrit Bassompierre, son séjour et son partement ont très bien réussi ; il a paru de la familiarité et du respect des deux côtés, et, hormis qu'elle n'a pas été mandée au Conseil et que l'on n'est pas venu le tenir chez elle, elle a reçu satisfaction en tout ce qu'elle a désiré... Elle n'a pas voulu me parler particulièrement, mais elle m'en fit excuse, me disant qu'elle l'avait fait exprès, pour ne faire tort ni à elle ni à moi, mais qu'elle m'aimait de sincère affection. » Elle alla à Chinon, puis s'installa à Angers, où on lui fit une somptueuse

Il fit ensuite remettre Condé en liberté (1).

Cette conduite habile lui était relativement facile, car il était comblé d'honneurs et de biens. Il devint duc et pair (2), puis connétable,

> Pour avoir bien servi le Roi
> Le dos au feu, le ventre à table (3).

Pour se concilier des amitiés, il décida de faire, à la fin de l'année, une importante promotion dans l'Ordre du Saint-Esprit. Bassompierre, qui venait de recevoir un don fort agréable de dix mille livres (4), y figura : il était le vingt-quatrième sur les cinquante-neuf nouveaux chevaliers (5). Tout glorieux de ce beau titre, étape nécessaire vers le maréchalat, le Lorrain s'attacha à une fort élégante dame, Anne de Rohan, princesse de Guéméné, comtesse de Rochefort. Son offre fut acceptée, et l'amitié, née ainsi en ces jours d'hiver morose, dura : plus tard, la belle s'efforça de rendre service à son ancien galant, tombé en disgrâce et embastillé.

entrée. Cf. BATIFFOL, *Vie intime d'une reine de France*, p. 183, 438, 547.

(1) Bassompierre annonce cette liberté dans la lettre déjà citée. Cf. D'AUMALE, *Op. cit.*, p. 106.

(2) Luynes prêta le serment le 14 novembre 1619. Bassompierre assista à la cérémonie. *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1614-1619, p. 454.

(3) *Bibl. nat.*, ms. franç. 12636, f. 242.

(4) Le 18 décembre. *Bibl. nat.*, ms. franç. 32.263, f. 192 v°.

(5) *Bibl. nat.*, ms. nouv acq. franç. 1993, p. 22. Latin 14224 (Répertoire de Bassompierre), f. 23 v°. *Mercure françois*, t. VI, p. 5.

CABALES ET COMBATS

Sous l'influence de la jeune reine, portée à la joie, la vie de cour offrait de nombreux et divers plaisirs aux gentilshommes : ballets, comédies, festins, joyeuses équipées à la foire Saint-Germain, somptueuses réceptions, que troublaient malheureusement des discussions, qui se terminaient par des duels mortels ou s'apaisaient tout à coup, comme tempêtes en un verre d'eau. « On passa bien le temps en carême, se souvenait plus tard Bassompierre avec mélancolie (1), tant aux Tuileries, où les galants se trouvaient avec les dames, qu'aux assemblées, que firent toutes les princesses. »

Le calme n'était qu'apparent. Marie de Médicis souffrait toujours de sa chute et de son exil, et prêtait une oreille complaisante aux intrigants, qui lui conseillaient de revendiquer l'autorité. Les princes étaient jaloux de Luynes. Les protestants enfin, — ou plutôt les chefs les plus ambitieux d'entre eux, — voulurent « se fortifier des divisions apparentes qu'ils voyaient dans l'État. » Réunis à Loudun, excités par les désirs ardents et les convictions passionnées des meneurs, ils présentèrent des doléances à Louis XIII, qui promit de les examiner.

(1) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 148.

Cette difficulté résolue, le roi regroupa ses troupes, car les gouvernants comprenaient qu'il faudrait bientôt recourir aux armes. Sur le commandement du souverain, Bassompierre, qui négociait alors avec les Suisses (1), alla prendre la direction, comme maréchal de camp, de l'armée de Champagne (2).

Les chefs de la noblesse, ayant noué de définitives alliances avec la reine-mère, se plaignirent alors de la non-exécution des clauses des traités conclus : ils quittèrent les uns après les autres la cour, pour aller rejoindre Marie. Ainsi agirent Mayenne, Vendôme, puis Nemours. C'est pourquoi quelques fidèles, qui vinrent rejoindre le roi, furent bien accueillis (3).

Un matin de juin, Bassompierre apprit au Louvre que le jeune comte de Soissons et sa mère allaient fuir, eux aussi, avec le grand-prieur et le comte de Saint-Aignan. Il n'hésita pas à aller prévenir le souverain. Louis XIII voulait faire arrêter toute la bande. Luynes conseilla d'agir plus doucement. Sur son avis, le roi gagna le château de Madrid « afin de ne pas effaroucher le gibier. » Le ministre resta à Paris, pour prendre les mesures nécessaires, en s'aidant de l'opinion du Lorrain (4).

Le soir même, un conseil extraordinaire réunit dans son hôtel, rue Saint-Thomas-du-Louvre, le nouveau surintendant des finances, Schomberg (5), le sot Cadenet,

(1) *Bibl. nat.*, ms. franç. 10718, f. 735.

(2) PAVIE, *Op. cit.*, p. 348. *Journal d'Arnauld d'Andilly*, année 1620, publ. par E. Halphen, 1898, in-8, p. 20.

(3) *Mémoires de Beauvais-Nangis*, éd. citée, p. 169.

(4) Lettre de Bassompierre à Tillières, dans *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 3538, f. 1. GRIFFET, *Op. cit.*, p. 258. E. PAVIE, *Op. cit.*, p. 228. G. HANOTAUX, *Histoire de Richelieu*, t. II, p. 337. L. BATIFFOL, *Le roi Louis XIII à vingt ans*, p. 167.

(5) Les contemporains ont suspecté son honnêteté. On disait (*Bibl. nat.*, ms. franç. 12636, f. 242) :

Que Schomberg traite les finances,
Comme il faisait les régiments,

frère de Luynes (1), son parent, François-Raymond de Mourmoiron, baron de Modène, son ami André de Contades, sous-gouverneur du frère du roi et Bassompierre. L'autre frère du ministre, Brantes, arriva peu après : il avait amené à Paris ses chevau-légers.

A son habitude, le favori hésitait. Il demanda son avis à François. Celui-ci fit le modeste, prétendant ne pouvoir parler, puis qu'il n'avait « ni la connaissance, ni le maniement des affaires. » Puis, satisfait, comme on a écrit avec méchanceté (2), de « prodiguer son plantureux génie dans la commode irresponsabilité des consultations d'antichambre », il exposa les différentes solutions, qui pouvaient être adoptées, et laissa à son interlocuteur la liberté du choix. Luynes se montra plus embarrassé que jamais. Cadenet fut mandé sur ces entrefaites par sa femme, qui recevait alors madame de Soissons. Il revint, confirmant le départ prochain. Mais son frère restait perplexe. Bassompierre le secoua quelque peu, le pressant de se décider. « Si vous teniez la queue de la poêle à frire, déclara alors l'indécis, vous seriez autant en peine que moi (3) ! » Le Lorrain, prompt à proposer des moyens détournés, dit alors qu'il fallait consulter les autres ministres et s'offrit pour aller chercher la réponse de l'un d'eux, Henri de Gondi, cardinal de Retz, qui, malade, ne pouvait sortir de chez lui. Sur la route, il aperçut les préparatifs du grand-prieur, qui devait partir vers les onze heures du soir. Il ne tira pas grand'chose du prélat, qui ne voulait pas se compromettre. Le chancelier ne fut pas non plus catégorique : il trouvait la fuite de tous ces brouillons « chose excel-

Qui, pour voler l'or de la France,
N'y mettait que passe-volants !

(1) *Bibl. nat.*, ms. franç. 12036, p. 241.
(2) Pavie, *Op. cit.*, p. 229.
(3) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 155.

lente », qui n'apporterait au parti de la reine-mère que « fumée et ostentation ! » Ces princes se nuiraient mutuellement, agissant comme les moutons de Panurge : « dès que l'un d'eux aurait franchi le saut, les autres y viendraient courir en foule ! » Cet avis l'emporta, et il fut décidé de ne rien faire pour gêner les mouvements des fuyards.

Bassompierre fut, cependant, chargé de les surveiller. Il s'embusqua avec un espion du favori, et vit le pittoresque départ, d'un plaisant romantisme nocturne (1).

Puis il quitta Paris, et gagna, bien muni d'argent (2), les quartiers de son armée de Champagne. Un avis mystérieux l'avait prévenu qu'un lieutenant de la compagnie du grand-prieur, le sieur Loppès, devait lui tendre une embuscade, pour le remettre, à Sedan, au duc de Bouillon. C'était un mensonge : le soldat était bon royaliste, et pour réparer cet injuste soupçon, le Lorrain le fit récompenser.

A Vitry-le-François, puis à Verdun, le colonel examina les régiments rassemblés. Il voulut, avant tout, connaître les attaches des officiers, et constata que beaucoup d'entre eux n'étaient plus fidèles à la cause monarchique et gagnaient Metz, que gouvernait Bernard de La Valette, fils du duc d'Épernon, révolté comme son père.

Louis XIII, qui avait résolu de marcher sur Rouen, écrivit à Bassompierre de le venir joindre, ne laissant en Champagne que le régiment de Jean de Nettancourt, comte de Vaubécourt. Cet ordre embarrassa notre homme, à cause des défections, qui avaient diminué sensiblement ses cadres. Il s'enferma, après dîner, avec les plus sûrs de ses subordonnés : Jean de Vaubécourt, Jean-

(1) *Journal*, p. 157.

(2) Quittances pour ses gages en 1620 (6 mars, 10 juillet, 22 août), dans *Bibl. nat.*, Pièces originales, t. 210, doss. 4731, nos 57 et 58 et nouv. acq. franç. 1468, no 138.

Philippe de Fresnel et Élie Fougeu des Fourneaux. Ces soldats lui donnèrent des précisions pessimistes, prétendant que le colonel ne pouvait compter que sur deux mille fantassins. Ils s'offrirent à faire des levées sur leurs terres, et obtinrent en effet d'importants renforts des seigneuries de Beaufort et de Clermont-en-Argonne, des villes de Verdun, de Vitry-le-François, de Saint-Dizier et de la vallée d'Aillant (1). Le bailli de Bar, Antoine de Stainville, seigneur de Couvonges, fidèle serviteur du duc de Lorraine, aida aussi son ami Bassompierre (2). Des « amas de troupes » furent aussi faits à Troyes, Châlons, Reims, Sens (3), si bien que l'armée finit par compter huit mille hommes de pied et neuf cents cavaliers. Il fallut quelque temps pour réunir ces éléments divers, dont la concentration s'opéra à Montereau. François organisa au mieux le service des étapes et du ravitaillement dans le pays de Bar, le Bassigny, la Champagne, en trois chemins différents, et par des localités bien approvisionnées : les soldats ne marchaient pas le jour, à cause de la trop grande chaleur, mais faisaient de longues traites la nuit : ils arrivèrent à la date fixée au rendez-vous.

Avant de quitter Verdun, Bassompierre remplit les dernière partie de sa mission, en écrivant au duc de Lorraine, pour protester contre les levées que les rebelles faisaient dans ses états et pour le prévenir que, si ces menées continuaient, le roi enverrait « forces battantes », pour châtier les coupables.

Parcourant la Champagne, il surveilla les mouvements

(1) Clermont-en-Argonne, dans la Meuse ; Vitry, dans la Marne ; Saint-Dizier, dans la Haute-Marne et la vallée d'Aillant, dans l'Yonne.

(2) Sur l'amitié de Couvonges et de Bassompierre, voir *Bibl. nat.*, Pièces originales, t. 210, doss. 4731, n° 67.

(3) En pleine Champagne, aujourd'hui départ. de la Marne, de l'Yonne et de l'Aube.

de ses troupes (1), s'arrêta à Vitry-le-François (2), où il reçut une nouvelle lettre du souverain, qui lui commandait de pourvoir aux postes des officiers, qui avaient rejoint le parti de MM. de La Valette et d'Épernon. Sa « modestie » l'empêcha de profiter pour lui de cet ordre, qui lui permettait de se faire des créatures dévouées. Il laissa les choix à la disposition de Louis, se contentant de signaler quelques lieutenants méritants, et demandant une compagnie pour son ami Jean de Lambert.

Le cardinal de Guise, Louis de Lorraine, vint alors le trouver (3). C'était un partisan de la reine-mère. Bassompierre fut averti à l'avance de son arrivée. Désagréablement surpris, ne sachant trop quel parti prendre, il crut prudent de montrer ses opinions loyalistes à l'intermédiaire qui le tâtait, le capitaine François de La Grange-Villedonné. « Le prélat ne peut venir ici, s'il a quitté le service du roi, dit-il, il est trop avisé pour se jeter dans une ville fidèle, où il y a forte garnison et où je commande. » L'avertissement était clair. Villedonné, faisant le naïf, ne voulut pas comprendre et répliqua que Louis de Guise viendrait demander à dîner au colonel ! Alors le Lorrain menaça : « Si je croyais ce que vous dites, je devrais vous envoyer en prison, où vous courriez grande fortune, puisque, capitaine dans un vieux régiment (4), vous avez trahi votre souverain ! » Le gentilhomme déconfit ne se fit pas redire de telles menaces ; il s'en fut, penaud. Son interlocuteur se crut délivré. Pas du tout. Villedonné ne dit rien de cet accueil frais au

(1) Cf. MALINGRE, *Histoire de Louis XIII*, p. 261, 274, 277. PAVIE, *Op. cit.*, p. 347. BASIN, *Op. cit.*, t. I, p. 306.

(2) Il n'existe pas encore d'histoire générale de cette ville. *Revue historique*, mars 1923, p. 237. Cf. P.-M. BONDOIS, *La Première Fronde à Pont-Audemer*, 1923, in-8, p. 8.

(3) PAVIE, *Op. cit.*, p. 350-353.

(4) Il s'agit là des plus anciens régiments d'infanterie : Picardie, Champagne, Navarre, Piémont, Normandie et Marine.

cardinal, et le soir, Bassompierre apprit l'arrivée prochaine du rebelle.

Se croyant trahi par les citadins, dont beaucoup étaient protestants et ne cachaient pas leurs attaches avec M. de Bouillon, et même par le lieutenant-colonel du régiment de Champagne, Pigeolet, François réunit autour de lui les compagnies fidèles. En faisant sa ronde, il rencontra l'échevin, qui portait les clefs au cardinal. Il le fit arrêter, lui prit son trousseau et resta à la porte, qu'il trouva gardée par un officier douteux. Les habitants, montés sur les remparts, conseillaient à Guise, déjà arrivé, de prendre patience : on allait lui ouvrir sans tarder. Le colonel rétablit promptement l'ordre. Le fugitif s'écria alors dans la nuit : « Je vous prie de faire dire à M. de Bassompierre que c'est le cardinal de Guise qui est là ! » Pour ne pas discuter, le Lorrain ne répondit rien : un de ses lieutenants répliqua qu'il était couché et donna durement au cavalier et à sa troupe l'ordre de partir bon train. Le quémandeur, désorienté, n'insista pas et délogea.

Généreux, le chef royaliste pardonna à l'échevin coupable, quitta la ville et gagna la bourgade de Poivre (1). Là, un seigneur huguenot, M. d'Espence, vint le trouver de la part du duc de Bouillon, et tâcha de le gagner au parti de la révolte (2), en essayant d'exciter sa jalousie contre Luynes. Cet émissaire affectait de rester fidèle au roi, mais il s'élevait avec force contre la scandaleuse fortune des « trois marauds, venus en une nuit », ce Luynes et ses frères, personnages peu sûrs et qui ruineraient l'influence du Lorrain, après s'être servi de lui ! François répliqua avec vivacité à ces dangereuses propositions. Il ne voulait, dit-il, manquer ni à son devoir, ni à son honneur : il restait, certes, le fidèle respectueux de

(1) Aube, arrondissement Arcis, canton Ramerupt.

(2) Le Vassor, *Op. cit.*, t. II, p. 212. Favie, *Op. cit.*, p. 351.

Marie de Médicis, mais ne connaissait pas de reine, quand il s'agissait du service du roi. Il refusa donc toute compromission, laissa partir l'agent, et gagna Châlons, où il vit le duc de Guise et reçut les ordres pour l'organisation définitive de son armée. Il gagna Montereau, puis Paris, où il apprit la reddition aux troupes royales de Rouen et de Caen. Il compléta alors les cadres de ses levées, en s'entourant de lieutenants royalistes, puis, après avoir réglé les questions d'intendance, il alla voir la jeune reine Anne, qui se montra surprise d'apprendre qu'il avait déjà accompli sa mission.

Il fut alors question d'assiéger Dreux. Bassompierre objecta, avec bon sens, que Louis XIII, tout victorieux qu'il était, n'avait avec lui que de faibles ressources d'hommes, et qu'avant tout, il fallait lui mener des renforts, ce qui permettrait ensuite d'entreprendre de plus vastes opérations. Il ajouta qu'on pourrait même prendre la ville alors, en passant, et en feignant simplement un simple mouvement vers elle. Des préparatifs furent faits à grand bruit, et les régiments se mirent en route vers Alençon (1).

Le colonel tint sa parole : sur le chemin, il prit Dreux (2). Les deux gentilshommes, enfermés dans le château, Sabrevois d'Escluzelles et Vimay, acceptèrent même de se rendre, craignant de terribles représailles sur les membres de leurs familles. A Anet, Bassompierre, peu galant par nécessité, arrêta Marie de Luxembourg, duchesse de Mercœur et les enfants du duc de Vendôme. C'étaient d'excellents otages, qui pouvaient empêcher certaines violences dans le camp des princes. La ville de Vendôme se rendit aussi à un lieutenant du

(1) *Mercure françois*, t. VI, p. 318. De Courcelles, *Dict. cit.*, p 374. Pinard, *Op. cit.*, p. 459.

(2) A. Bazin, *Op. cit.*, p. 366. *Journal d'Arnauld d'Andilly*, année 1620, p. 33.

Lorrain. La campagne commençait donc par une suite de succès faciles.

Les renforts rejoignirent enfin les troupes du roi au Mans. Une revue fut passée en la plaine du Gros-Châtaignier, près de La Flèche. Le roi fut très satisfait (1), et l'armée, ainsi complétée, fut confiée à la direction du prince de Condé (2), pour le moment fidèle. Le marquis de Praslin, Charles de Choiseul, devint lieutenant-général ; il était aidé dans son commandement par quatre maréchaux de camp : Trainel, Créqui, Nérestang et Bassompierre (3).

Des négociations s'engagèrent bien avec les rebelles, sous la présidence de Bellegarde. Mais les députés royalistes tardèrent à venir poursuivre la discussion. Les avant-gardes des deux armées opposées se trouvèrent aux prises, pendant ce temps, dans la plaine des Ponts-de-Cé, près d'Angers. Des escarmouches peu sérieuses commencèrent l'action. Notre héros se distingua dans ces petites entreprises. Les troupes royales furent bientôt toutes réunies. Il fut alors résolu de prendre un petit village voisin, Sorges. Les soldats étaient si joyeux d'aller à la bataille qu'ils chargèrent avec un entrain endiablé. Le but proposé fut atteint et dépassé. De plus, les haies d'aliziers, qui jalonnaient le pays, permirent de cacher à l'ennemi la marche des escouades (4). Les quatre maré-

(1) G. Hanotaux, *Op. cit.*, t. II, p. 344.
(2) D'Aumale, *Op. cit.*, t. III, p. 109.
(3) Pavie, *Op. cit.*, p. 361, 472.
(4) Sur cette fameuse bataille, outre le récit de Bassompierre (*Journal*, t. II, p. 190-200), voir : *Récit véritable de la prise du Pont de Sé*, s. d., in-8. *La prise du Pont de Cé et de son château*, 1620, in-8. *Mercure françois*, t. VI, p. 331 Cl. Bernard, *Histoire de Louis XIII*, t. I, p. 98. *Mémoires de Jacques de Chastenet, sieur de Puységur*, éd. Tamizey de Larroque, t. I, 1883, in-16, p. 6 et s. Le P. Anselme, *Op. cit.*, p. 464. Le P. Griffet, *Op. cit.*, t. I, p. 266. Pinard, *Op. cit.*, p. 469. De Courcelles, *Dict. cit.*, p. 374. Basin, *Op. cit.*, p. 367. Pavie, *Op. cit.*, p. 416-439, 676. Batiffol, *Le roi*

chaux de camp allèrent reconnaître les dispositions de l'ennemi. Des mousquetaires les criblèrent de balles, et quelques patrouilleurs furent tués.

Il était donc nécessaire de se débarrasser d'abord de ces tirailleurs, cachés dans les taillis. Une attaque fut déclanchée ; mais, à gauche, les éléments du régiment de Picardie n'exécutèrent pas la manœuvre avec régularité. Créqui, qui commandait au centre (1), s'en aperçut : « Cousin (2), dit-il au Lorrain, nous sommes perdus si l'ennemi nous charge maintenant, car Zamet et ses Picards marchent par devant Champagne ! » Bassompierre courut réparer l'erreur. Les haies furent prises sans grande résistance. Les cavaliers des princes se débandèrent. Les artilleurs de la cité ne purent tirer que quelques coups, et le duc de Retz, trahissant soudain le parti de la reine-mère, fit faire défection à ses compagnies. La déroute des rebelles fut alors complète. Les royaux les poursuivirent à travers les prés. Bassompierre descendit de cheval, une hallebarde à la main ; il voulait charger à la tête des soldats du régiment de Champagne. Son collègue Nérestang le blâma de s'exposer ainsi, estimant que ce n'était pas là sa place ! Le Lorrain, qui avait été grisé par l'odeur de la poudre, reconnut la justesse de l'observation, « mais, ajouta-t-il, ces compagnies sont farcies de nouvelles recrues, qui combattront bien, si elles me voient devant elles, et mal, si je demeure derrière. » Nérestang résolut alors de combattre comme lui.

Les « enfants perdus » des différents régiments, commandés par le brave Jacques de Chastenet, sieur de

Louis XIII à vingt ans, p. 372. HANOTAUX, *Op. cit.*, t. II, p. 348. E. MAGNE, *Le plaisant abbé de Boisrobert*, 1910, in-16, p. 67.

(1) *Journal d'Arnauld d'Andilly*, année 1620, p. 37.

(2) Créqui et Bassompierre étaient enfants de cousins, issus de germains. Voir *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 389.

Puységur (1), couraient en tête des troupes d'attaque. Ils furent salués par l'ennemi d'une seule décharge, qui n'arrêta pas l'irrésistible charge. Le retranchement fut pris ; les royaux approchèrent de la ville, malgré les mousquetades, dirigées contre eux des maisons des faubourgs.

Le comte de Saint-Aignan et ses cavaliers tentèrent alors un vigoureux mouvement contre les compagnies du Lorrain. Le carré fut formé, un volontaire alla courageusement blesser au ventre un des chevaux des assaillants. La débandade se mit dans toute la troupe. Saint-Aignan ne put rallier ses hommes ; son chapeau tomba, et, finalement, il fut arrêté par les carabins.

La marche en avant des assaillants continuait, et Nérestang eût une jambe cassée par un coup de feu. Bassompierre ne s'arrêta pas, car il le vit secouru par ses camarades de rang, et gagna le premier pont, qui traverse la rivière. Il y retrouva l'avant-garde des « enfants perdus. » Le passage fut franchi ; le pont-levis n'eut pas le temps d'être levé ; les royalistes pénétrèrent dans la ville pêle-mêle avec les fuyards, tuant et faisant prisonniers quelques officiers de la reine-mère. Le Lorrain pourtant put empêcher le pillage.

Quelques-uns des chefs révoltés avaient pu regagner le château (2). Des gardes-françaises et Puységur les suivirent et furent pris pour des combattants rebelles ; ils furent chargés de canonner les royaux, et naturellement leur tir n'eût pas la rectitude que désirait leur capitaine momentané. Aussi, la garnison, gagnée par les raisonnements de Puységur, se rendit et l'affaire finit en « drôlerie (3). »

(1) *Mémoires de Puységur, Loc. cit.* On nommait *enfants perdus* les soldats, qui marchaient en avant-garde dans les entreprises périlleuses.

(2) Sur cet incident, voir encore les mémoires de Puységur.

(3) D'Aumale, *Op. cit.*, t. III, p. 127-130.

François conduisit les prisonniers au roi et lui rendit compte du succès obtenu. Louis XIII et Luynes le complimentèrent, mais Bellegarde, qui arrivait avec le traité de paix signé, protesta contre l'action qui venait d'avoir lieu ; il ne s'attira que des reproches pour sa lenteur. Il fut un moment question de faire le procès du comte de Saint-Aignan, qui avait trahi le parti royal. Ce gentilhomme s'était rendu à Créqui et à Bassompierre, qui lui avaient engagé leur parole. Le Lorrain put empêcher le jugement immédiat et l'affaire s'arrangea par la suite.

Alors la paix fut définitivement conclue (1). Le souverain entra dans la ville, qui était fort tranquille, grâce à l'autorité des chefs de l'armée victorieuse et à la discipline stricte, qu'ils avaient imposée à tous. Marie de Médicis revit peu après son fils au château du maréchal de Brissac, près d'Angers. La réception fut belle, mais, comme il est naturel, sans cordialité.

Ensuite, Louis XIII n'eut plus qu'à continuer une tranquille promenade le long de la Loire. Il résolut de licencier quelques-unes de ses troupes, mais fit prendre des précautions pour empêcher que les hommes libérés, fort habiles à la maraude, ne ruinassent la plantureuse Touraine. Malheureusement, Luynes n'avait pas d'argent disponible. Un expédient fut trouvé, et Bassompierre put obtenir du receveur-général du pays les cent mille francs nécessaires, qui lui permirent de renvoyer les levées sans difficultés.

A Poitiers, le roi résolut de marcher sur la Guyenne. Le Lorrain profita du calme relatif pour demander à aller voir à Brouage (2) son beau-frère de Saint-Luc et

(1) Griffet, *Op. cit.*, p. 266. Pavie, *Op. cit.*, p. 523. *Traité de la paix, faict entre Leurs Majestéz en la ville d'Angers, le 10 août 1620*, 1620, in-8. Cf. aussi L. de Steffani, *La Nunziatura di Francia del cardinale Guido Bentivoglio*, t. IV, 1870, in-8, p. 360, 362, 379.

(2) Ce port, près de Marennes (Charente-Inférieure) était ensablé

visiter en passant La Rochelle, la petite et célèbre république protestante, qui constituait une curiosité que chacun tenait à avoir vue (1). Quelques gentilshommes voulurent profiter de l'occasion. Finalement, le colonel partit avec ses meilleurs compagnons, Créqui, La Rochefoucauld, Henri-Auguste de Loménie, sieur de La Ville-aux-Clercs, Antoine Potier de Sceaux et quelques autres.

La Rochefoucauld, bien vu des huguenots, par suite des services que ses ancêtres avaient rendus à leur cause (2), prévint à l'avance le maire de la ville, Jean Prou, qui vint accueillir à la porte les nobles visiteurs et les mena voir la cité. Les gentilshommes royalistes furent bien reçus. Bassompierre, qui était probablement chargé d'une mission auprès des magistrats rochelais (3), n'a pas parlé de ce détail dans son *journal* (4), non plus que de piquantes observations qui ont été conservées par le véridique et précis marquis de Fontenay-Mareuil (5). Les bourgeois de la ville restèrent méfiants pour ces élégants touristes. « Ils ne les laissèrent jamais seuls, et si quelqu'un d'entre eux se séparait de la bande, il voyait aussitôt un garde après lui, pour l'observer et noter à qui il parlerait. »

Ensuite, Bassompierre rejoignit l'armée. A Blaye (6), il fit faire des patrouilles la nuit, pour empêcher les

depuis 1586. Richelieu essaya en vain de lui redonner de l'activité.

(1) G. Hanotaux, *Op. cit.*, t. I, p. 178. Cf. *Œuvres de Malherbe*, t. IV, p. 57.

(2) *Mémoires de Claude Haton*, éd. Bourquelot, t. I, p. 308. *Mémoires de Jean de Mergey*, dans coll. Michaud, 1re série, t. IX, p. 569 et s. *Bulletin de la Société historique de la Charente*, t. VI, p. 142. *Mémoires de Marguerite de Valois*, éd. Lalanne, p. 27 et 31.

(3) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 431.

(4) *Id.*, p. 206. Cf. *La réception faicte à M. de Bassompierre par les bourgeois de La Rochelle*, 1620, in-16.

(5) *Mémoires*, éd. coll. Michaud, t. V, p. 154 et 213.

(6) Gironde, chef-lieu d'arr. et canton.

troubles, que pouvait déterminer le départ du gouverneur, François d'Esparbès de Lussan, vicomte d'Aubeterre. L'armée parvint à Bordeaux. Louis XIII se montra sévère pour les habitants, qui s'étaient ralliés au parti des princes. Il cassa les jurats et fit exécuter le capitaine du château de Fronsac, Hercule d'Arsilemont, coupable d'exaction et de rébellion (1). Il blâma aussi l'attitude des parlementaires de Guyenne ; il ne fut pas moins indigné par celle des magistrats du parlement de Pau, qui n'avaient pas enregistré un édit relatif au rétablissement des ecclésiastiques dans le Béarn ; des difficultés s'élevèrent aussi au sujet des places de sûreté, accordées aux protestants. Le souverain accepta bien les plates excuses qui lui furent faites, puis il gagna la province basque, pour aller surveiller l'exécution de ses ordres (2).

En route il apprit que les entêtés robins persistaient en leur insoumission. Il résolut d'aller châtier chez eux ces insolents, qui croyaient que l'armée royale n'oserait s'aventurer en leur rude pays, propre aux embuscades des guerillas. Les membres du Conseil, sauf M. du Maine, avaient été d'avis, d'ailleurs, d'aller punir les coupables (3). Mais Louis XIII, irrité, ne se laissa pas influencer par l'avis de singulière prudence de l'ancien révolté : « Je ferai mener, dit-il, les troupes par Bassompierre, qui m'a déjà amené des secours en moitié moins de temps, que je n'aurais pu l'espérer. » Le Lorrain, flatté, promit de faire diligence.

Il rejoignit les régiments, cantonnés sur la rive droite de la Garonne, sous le commandement de MM. de La Curée et de Contenan. Il décida immédiatement de

(1) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 208.

(2) Abbé Pujol, *Louis XIII et le Béarn*, 1872, in-8, p. 473 et 493. J. Andrieu, *Histoire de l'Agenais*, t. II, 1893, p. 90-91. Dom Devienne, *Histoire de Bordeaux*, nouv. éd., 1862, in-4, p. 113.

(3) Pujol, *Op. cit.*, p. 498.

faire traverser le fleuve et se dépêcha de rassembler toutes les barques, qu'il put réquisitionner. Deux de ces esquifs servirent de pontons-transports pour les pièces d'artillerie et les affûts. « A force d'argent, » la traversée eut lieu ; les convois passèrent d'abord, puis les hommes suivirent. En un jour, l'opération fut exécutée.

A un chef, qui venait d'exécuter avec une si preste élégance un mouvement rendu difficile par la nature du pays et le manque de matériel, il était facile de faire traverser à ses compagnies le triste pays des Landes. C'est ce qui fut fait én quatre journées, alors que M. du Maine réclamait presque une quinzaine, pour atteindre les limites du Béarn ! Le souverain fut charmé de cette « déconcertante promptitude », et fit pénétrer dans la province rebelle deux régiments : il ne voulait pas la ruiner en y envoyant tous ses soldats. Cet ordre, bien exécuté, amena une rapide et complète soumission. Bassompierre, à la tête de ses compagnies, regagna Bordeaux (1).

Il comptait être complimenté. Mais non, Louis XIII et Luynes lui firent grise mine. Le Lorrain, d'abord surpris et vexé, comprit vite la raison de ce changement. Le favori, mécontent de l'attitude indépendante du brillant colonel, avait résolu de le perdre dans l'esprit du roi (2). Cette méfiance était puérile, mais bien digne du médiocre intrigant, inintelligent, incapable, et pour ces raisons, fort jaloux : il s'était élevé par le caprice d'un enfant vindicatif et dissimulé et n'avait pu se maintenir qu'en empêchant toute autre influence d'approcher son maître (3).

(1) Pujol, *Op. cit.*, p. 499-516.
(2) Bazin, *Histoire de Louis XIII*, p. 377. Batiffol, *Le roi Louis XIII à vingt ans*, p. 103, 514.
(3) Batiffol, *Op. cit.*, p. 488. *Le Contadin provençal* (dans *Arch.*

Le duc prétendait que Bassompierre était son rival et voulait lui ravir les bonnes grâces de Louis. Or il ne voulait pas partager la faveur du souverain. « L'on allait voir, ajoutait le fanfaron, lequel des deux saurait mettre son compagnon par terre. » Ces aimables paroles furent rapportées au Lorrain par de bons petits camarades, Schomberg, Rucellaï, le cardinal de Retz. François, ne se sentant pas coupable, si on l'en croit, ne perdit pas la tête. Il tâta le terrain mouvant, qu'il connaissait si bien et apprit « quel vent avait amené la tempête. » Il avait, prétend-il, toujours servi Luynes, et celui-ci, reconnaissant, lui avait juré une étroite amitié, mais, ensuite, quelques vives critiques avaient échappé à Bassompierre, toujours trop franc, et de plus, à Bordeaux, le Lorrain, sans penser à mal, avait refusé plusieurs fois d'aller dîner chez le favori. Ces motifs mesquins avaient suffi à l'ombrageux personnage pour changer de conduite : en réalité ce n'était là que de bons prétextes.

C'était, au fond, la crainte d'être supplanté dans l'esprit du changeant et peu sûr Louis XIII, qui faisait agir le piètre ministre. « Le roi, disait-il avec amertume, ne trouve de bien fait que ce qui vient de Bassompierre ; il en a fait le véritable chef de l'armée. » Bref, Luynes voyait dans le colonel « un des chiens, qui le devaient mordre. » Pour justifier sa vilaine conduite, l'astucieux personnage, ne pouvant incriminer les actes mêmes de son ex-ami, lui supposait de noirs desseins, et découvrait en ses moindres paroles d'extraordinaires sous-entendus ! Ce petit jeu était facile. Notre homme, imprudent, bavardait à tort et à travers, et cédait aisément à la douce volupté de la médisance, goguenardant à tout venant. Un esprit grossier n'avait guère de mal à per-

curieuses de l'histoire de France, 2e série, 1838, in-8), p. 105. *Œuvres de Malherbe*, t. IV, p. 87.

vertir le sens de ces joyeuses plaisanteries, pas bien méchantes en réalité (1).

François avait heureusement une grande faconde et la riposte prompte. Il se défendit point par point. Sa plaidoirie, — était-elle entièrement sincère (2) ? — ne put convaincre le duc soupçonneux, qui voulait lui faire quitter la cour, lui promettant, d'ailleurs, de le faire payer exactement de ses gages, pendant son absence, et s'engageant à le servir... plus tard !

Bassompierre trouva la proposition « crue et insultante. » Il tempêta, déclarant aux envoyés du favori qu'il était indigne de le traiter, comme un faquin, dont s'achètent et conscience et dignité. « Si on soupçonne mon intégrité et ma fidélité, plastronna-t-il, qu'on me mette en prison ! » Il défiait Luynes de le chasser par caprice, et préférait son séjour près du roi à la liberté et à la vie !

Heureusement pour lui, Schomberg, le cardinal et Rucellaï ne transmirent pas cette vive réplique. Ils voulaient arranger l'affaire et se résolurent à défendre la cause du persécuté avec plus de douceur. Bassompierre, selon eux, en s'attachant au roi, avait agi au mieux des intérêts de Luynes, qui ne devait pas se montrer ingrat, mais récompenser, au contraire, le meilleur de ses collaborateurs.

Le Lorrain, raisonné, laissa carte blanche à ses bénévoles avocats. Cependant l'attitude du roi ne se modifia pas et resta hostile (3). Mais un soir, à Blaye, Louis XIII parla à l'oreille du soldat, stupéfait, puis

(1) Voir *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 215 et s.

(2) Il semble bien que malgré ses dires, Bassompierre a eu, malgré ses insuffisances, de hautes ambitions. Tous les ministres se sont méfiés de lui, et à bon droit, semble-t-il.

(3) *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 3538, f. 1. M. Le Vassor, *Op. cit.*, t. II, p. 214. Batiffol, *Le roi Louis XIII à vingt ans*, p. 193, 230.



Henriette de Bassompierre,
dame d'Épinay-Saint-Luc,
d'après un crayon contemporain.
(Bibliothèque Nationale.)

ravi : « Bassompierre, mon ami, ne t'ennuie point et ne fais semblant de rien ! » Le bon compagnon, qui connaissait le caractère faux de son maître, comprit que rien n'était perdu pour lui (1).

Luynes, obstiné, persista à vouloir le départ de celui en qui il voyait le plus dangereux de ses rivaux, Rucellaï apporta un nouvel ultimatum à François, qui se montra plus conciliant et affirma qu'il acceptait de partir en quelque ambassade lointaine. Le favori trouva donc là l'expédient désiré : il vit Bassompierre, et lui dit qu'il craignait fort, pour lui-même, l'amitié que le roi montrait au colonel. Il était, affirmait-il, comme un mari, qui voit courtiser sa femme de trop près. Mais il ne demandait qu'à montrer de l'affection au Lorrain « pourvu que celui-ci ne fît plus les doux yeux à sa maîtresse (2) ! » Louis XIII alors accueillit mieux le fidèle persécuté.

La Cour, cependant, avait gagné la Picardie par Châtellerault, Orléans, Paris, non sans petits épisodes comiques ; et peu après le ministre, satisfait de se débarrasser de celui, dont la présence l'obsédait, le chargea d'une importante ambassade en Espagne, pour essayer de régler l'épineuse affaire de la Valteline (3).

(1) C'est alors qu'un jour Bassompierre ayant fait prendre les armes aux Suisses, pour rendre les honneurs au roi, les ducs d'Épernon et du Maine se crurent menacés d'arrestation et demandèrent avec insistance à François de rester leur ami

(2) BATIFFOL, *Op. cit.*, p. 483.

(3) *Journal d'Arnauld d'Andilly*, année 1621, publ. par E. Halphen, 1891, in-8, p. 8. STEFFANI, *La nunziatura di G. Bentivoglio*, t. IV, p. 529. LE VASSOR, *Op. cit.*, p. 318. GRIFFET, *Op. cit.*, p. 280. ROTT, *Op. cit.*, p. 382-386.

UNE AMBASSADE EXTRAORDINAIRE EN ESPAGNE

La question, que Bassompierre avait non à résoudre, mais tout au moins à éclaircir, était la plus difficilement ennuyeuse, que l'on pouvait proposer à un apprenti diplomate.

La Valteline (1), vallée du haut Adda, bornée par les comtés de Bormio et de Chiavenna, commande les défilés des Alpes. Le gouvernement espagnol avait donc intérêt à s'y établir solidement, pour assurer de faciles communications entre le Milanais et les domaines autrichiens et

(1) Sur cette affaire compliquée, voir, outre l'essentiel travail de M. Rott, cité souvent au cours de cette étude, *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 3517, p. 947 ; Baluze 334, f. 7 ; Dupuy 454, f. 107. *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 243 et s. *Ambassade du maréchal de Bassompierre en Espagne*, 1668, in-18, p. 1. *Mémoires du duc de Rohan sur la guerre de la Valteline*, col. Michaud, t. V, 1837, in-8, p. 611. *Mercure françois*, t. X, p. 122-170, 824. Le Vassor, *Op. cit.*, p. 323. Ranke, *Histoire de France aux XVIe-XVIIe siècles*, trad. Porchat, t. III, p. 113. Michelet, *Histoire de France*, t. XIII, p. 295. J. Dierauer, *Histoire de la Confédération suisse*, trad. A. Reymond, t. III, 1910, in-8, p. 547. J. Boulanger, *Le Grand Siècle*, s. d., in-8, p. 40. D. Carutti, *Storia della diplomazia delle corte di Savoia*, t. II, p. 224. C. Cantu, *Rivoluzioni della Valtelina nel secolo XVII*, *passim*. Bongialli, *Storia della Valtelina*, *passim*. Lavizzari, *Memorie storiche di Valtelina*, *passim*. Fr. Mugnier, *Mémoires sur l'occupation de la Valteline*, 1626-1627, dans *Mémoires de la Société savoisienne d'histoire*, 2e série, t. XXXV, 1896, in-8, p. 467 et s.

consolider le rêve de la monarchie universelle, toujours poursuivi par les descendants de Charles-Quint. Les habitants du pays, catholiques, étaient sous la domination, parfois rude, des représentants des Grisons (Haute-Ligue, Ligue Cadée et Trois-Juridictions), protestants et alliés du roi de France. Les Espagnols avaient su profiter de l'opposition de croyance des suzerains et des vassaux, qui avait entraîné des troubles sanglants, entre les huguenots et les papistes, et où s'étaient illustrées les familles ennemies des Planta et des Sales et un intrigant entreprenant, Jenatsch. Après des révolutions et des triomphes successifs des deux partis, en 1620, le gouverneur du Milanais, le duc de Feria, Gomez de Figueroa, avait envahi le pays et imposé la domination autrichienne à Tirano, Morbegno et Sondrio.

Cette situation ne pouvait laisser indifférents les gouvernants français, forcés de combattre les tentatives d'hégémonie espagnole et de continuer à se concilier les fidèles alliés, les Suisses, opposés naturelement à la prédominance étrangère en Valteline.

Bassompierre passait pour un habile ambassadeur : il était élégant cavalier, aimable, beau parleur et prudent ; son humeur rieuse et ses plaisanteries pouvaient même le servir en certaines occasions. De plus, il avait toujours eu de bonnes relations en Helvétie, et connaissait de grandes familles ibériques. Il semblait donc propre à négocier l'évacuation du petit pays. Luynes ne considérait, au surplus, le succès de la mission que comme très problématique : il était peut-être même fort satisfait d'exposer son ex-ami à un retentissant échec. Dès le début de 1621, il le pressa fort de partir. Un singulier projet de mariage retarda le départ du soldat diplomate. Le prince de Condé pensa à unir le nouvel ambassadeur à une nièce du favori, mademoiselle de Grimoard de Beauvoir du Roure, pour empêcher une

alliance avec le duc de Retz. Les dames de la Cour, et même la princesse de Conti, insistèrent auprès du Lorrain, pour presser la conclusion de cette affaire, pendant sa mission ; Bassompierre dut en passer par là, malgré son aversion pour le mariage (1).

Muni d'instructions précieuses et de flatteuses lettres d'introduction du roi et du ministre (2), notre héros se mit en route avec un train magnifique. Quarante gentilshommes l'accompagnèrent, et il trouva élégant de prendre à son compte leur entretien, pendant le voyage et le séjour. Avec un tel système, il épuisa rapidement les fortes sommes qu'il avait touchées avant le départ (3).

Il fit à travers la France un rapide et beau voyage, et profita de l'occasion pour voir sur la route ses bons amis, M. d'Épernon à Bordeaux (4) et le comte de Gramont à Bayonne. A Saint-Jean-de-Luz, il fut « régalé » par les dames basques, ce qui ne lui plut qu'à moitié, mais il vit prendre sur la côte une baleine et son petit, et s'en émerveilla fort.

Enfin, il rencontra le *correo mayor* (maître des postes), envoyé à sa rencontre, traversa la Bidassoa et continua sa route avec d'autant plus de satisfaction qu'il ignorait les ennuis qui l'attendaient par suite des imprudences ridicules de l'ambassadeur « ordinaire » de France, Charles d'Angennes, sieur du Fargis, intrigant douteux et sans

(1) Ce projet échoua. A la mort de son oncle, cette demoiselle « eut assez de cœur pour se faire carmélite. » TALLEMANT, *Op. cit.*, t. I, p. 503

(2) *Bibl. nat.*, ms. fr. 4149, f. 140 ; fr. 17831, f. 428 ; fr. 17840, f. 238 ; fr. 17843, f. 217 v°. *Arsenal*, ms. 6314, f. 100. *Bibl. de l'Institut*, Godefroy 496, f. 85 et 515, f. 374. *Ambassade d'Espagne*, p. 7. MUGNIER, *Op. cit.*, p. 472. *Mémoires de Richelieu*, t. IV, p. 172.

(3) A son retour, en juin, il recevait 24.000 livres (*Bibl. nat.*, ms. franç. 32263, f. 196 v°). En octobre, il touchait ses gages de colonel (*Id.*, Pièces originales 210, doss. 4731, f. 69).

(4) Il fit envoyer celui-ci en Guyenne. LE VASSOR, *Op. cit.*, p. 359.

valeur (1). Une querelle s'était élevée entre ce brouillon et les maréchaux des logis du roi d'Espagne, pour une maison, qu'il avait choisie et que le propriétaire ne voulait pas lui céder. Alors, trop confiant en l'immunité que lui conférait son titre, le Français s'y était pourtant installé. Des alguazils furent envoyés pour lui faire vider rapidement les lieux : ils furent mal reçus et il y eut des tués dans leurs rangs. Bien plus, les baguettes blanches, insignes de leurs fonctions, furent pendues au balcon de la maison ! A cette insulte, le peuple se souleva. Un alcade, Sebastiano de Carvajal, sut dissiper l'émeute et protéger l'impossible diplomate. Du Fargis eut l'aplomb habile de porter plainte. La vérité se sut, et le souverain hispanique, furieux, fit arrêter les valets de l'Excellence, quand ils ne se trouvèrent plus dans l'abri de l'ambassade (2).

Du Fargis, piteux, vint retrouver Bassompierre, à Alcovendas, près de Madrid. François dut s'occuper de son affaire, tout en recevant les principaux officiers de la Cour. Don Diego Zapata, comte de Barajas, l'accueillit officiellement au nom de Philippe III, et, détail qui plut au galant négociateur, beaucoup de belles dames vinrent à sa rencontre en voiture, tant était grande la curiosité de voir un si fameux héros de tant d'amours !

Il entra à Madrid, caracolant sur une mule fringante. Louis XIII, plus tard, se moquait de cette façon d'aller. « Le beau spectacle, disait-il, de voir un âne sur une

(1) PINARD, *Chronologie historique militaire*, t. VI, 1763, in-4, p. 187. *Arch. des Aff. Étrang.*, Espagne, Mém. et doc., t. 16, f. 409-419. E. MAGNE, *Voiture et les origines de l'Hôtel de Rambouillet*, 1911, in-16, p. 134. Ce Du Fargis se laissa gagner aux intérêts espagnols plus par faiblesse d'esprit que par coquinerie. Sa femme, Madeleine de Silly, amie d'Anne d'Autriche et ennemie de Richelieu, a été beaucoup plus coupable. Voir P.-M. BONDOIS, *L'affaire du Val-de-Grâce : les documents de la cassette de Richelieu*, 1922, in-8, p. 24.

(2) *Ambassade d'Espagne*, p. 23

mule ! — Tout beau, répartit l'autre du tac au tac, c'est vous, Sire, que je représentais (1) ! »

Les fêtes magnifiques se succédèrent alors, l'accueil devint un triomphe (2). Bassompierre s'adapta très bien à la vie élégante d'Espagne et ne tarda pas à y jouer un rôle de premier plan (3). De grands seigneurs, qu'il avait connus dans sa jeunesse aventureuse, Hector Pignatelli, duc de Monteleone, Fernando Giron Ponce de Léon et don Carlos Colonna s'empressèrent autour de lui et lui proposèrent de lui révéler les splendeurs et les plaisirs madrilènes : inutile de dire qu'il accepta et que son rôle diplomatique, qu'il remplit d'ailleurs avec zèle (4), ne l'empêcha pas de pénétrer fort avant dans cette étude très spéciale.

(1) *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 4529 (recueil Gaignières) f 41. TALLEMANT, *Op cit.*, t. III, p. 340. LOTTIN DE LAVAL, *Op. cit.*, t. I, p. 8.

(2) Il se mêla aux intrigues galantes de la Cour et de la ville, parfois de façon risquée. On lui prête, à ce propos, des mots qui ne se peuvent répéter. *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 4529, f. 17. TALLEMANT, *Op. cit.*, t. IV, p. 352. Cf. aussi le *Maurin des Maures*, de J. AICARD.

(3) Il avait été chaudement recommandé par Louis XIII à sa sœur Élisabeth, qu'il devait féliciter de sa grossesse. *Bibl. nat.*, ms. franç. 3722, f. 28. GRISELLE, *Lettres de la main de Louis XIII*, p. 106 et 113. *Ambassade en Espagne*, p. 20. BATIFFOL, *Op. cit.*, p. 451.

(4) La bibliographie de l'ambassade est considérable. Citons, comme manuscrits, *Arch. des Aff. Étrang.* : France, Mém. et doc. 136 (40), Espagne, Mém. et doc. 340 ; Espagne, Corr. pol. 13. *Arch. nat.*, K 1478 (40). *Bibl. nat.*, ms. franç. 3687, 3688, 4112, 4149, 5569, 6854, 7096, 10719, 10723, 16118, 16119, 16120, 16139, 17831, 17840, 17843, 18073, 23557, 23632, 23633, 23634, 23635 ; Dupuy 402 (LELONG, *Bibl. hist. de la France*, t. III, p. 82, n° 30455). *Arsenal*, ms. 3848, 4607, 6828. *Institut*, Godefroy 462 (LELONG, *op. cit.*, n° 30455). *Carpentras*, ms. 1785. *Meaux*, ms. 101. *Tours*, ms. 1080. *British Museum*, Add. ms. 30626. La multiplicité de ces manuscrits s'explique par l'intérêt des contemporains pour cette ambassade. Voir *Lettres de Peiresc*, éd. Tamizey de Larroque, t. I, 1880, in-4, p. 536 et 861 — Comme imprimés et études, voir : *Ambassade en Espagne* (1668, in-16), dont il faut corriger les fautes d'impression, nom-

Il alla dîner chez le comte de Barajas, après avoir salué sa femme, Maria-Sidonia, puis visita, les jours suivants, les grandes dames du palais, à commencer par la princesse d'Espagne, la sœur de Louis XIII, Élisabeth.

L'ambassadeur dut, à son tour, faire les honneurs de sa demeure, pour remercier de l'accueil qui lui avait été fait (1). Du Fargis l'aida à mener à bien le détail de ces visites, compliquées par un protocole étroit et ridicule. Le Lorrain vit d'ailleurs tous les diplomates alors présents à Madrid ; le fameux vice-roi de Naples, dom Pedro Acunà y Tellez Giron, duc d'Ossuna, se rendit à son invitation dans un « apparat extraordinaire », vêtu d'une « robe à la hongroise », fourrée de martre et étincelante de pierreries. Ce grand seigneur l'embrassa cordialement et lui rappela qu'ils avaient autrefois conclu alliance dans un repas, auquel assistaient Henri IV et Zamet. Bassompierre, encore tout jeune, s'était alors engagé à nommer l'Espagnol son « père » : le duc promit d'agir suivant ce serment ; il tint parole et une vive amitié les unit.

D'autres encore s'empressèrent : Pedro de La Vega, comte de Los Arcos, Juan-Alonso Pimentel, comte de Benavente, Baltasar de Zuniga, Juan-Tomaso Cossa, Diego de Zuniga, duc de Peñaranda, Carlos Llançol, duc de Gandia, Augustino Mexia. Aussi, les longues soirées passèrent vite en d'amusantes parties et fêtes. Le colonel put prendre patience, pour entamer sa négociation et occuper les intervalles que les Castillans, lents et paresseux, imposaient à chaque instant.

breuses et grossières ; *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 235-282 et F. Rott, *Histoire de la représentation diplomatique de la France près des cantons suisses*, t. III (Valteline I), 1906, in-8, p. 407-429.

(1) Lettre de Bassompierre à Tillières : *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 3538, f. 5.

L'ambassadeur improvisé, d'ailleurs, ne perdait pas de vue sa mission. L'auditeur du nonce lui assura que le souverain pontife était partisan de la restitution de la Valteline, ce qui permettait d'espérer trouver en lui un soutien réel pour le succès de l'affaire.

Malheureusement, la santé du roi d'Espagne, Philippe III, était précaire (1). Il souffrait d'un grave malaise, qu'il avait contracté de façon singulière, en se pliant à la tyrannique discipline imposée à sa Cour. « Le premier vendredi de carême, 16 février, dit Bassompierre (2), le jour étant froid, on avait mis un violent *brasero* dans la pièce où il se trouvait ; la réverbération lui en donna si fort au visage que des gouttes de sueur perlaient. » De naturel calme, le souverain ne se plaignit pas. Quelques courtisans s'aperçurent bien de son supplice, mais comme le « sommelier de corps, qui, seul, avait le droit de faire déplacer l'ardent foyer » n'était pas là, aucun n'osa donner l'ordre nécessaire : le pauvre homme subit donc le supplice jusqu'au bout, il fut « tellement grillé que son tempérament chaud lui causa une fièvre » puis « un érysipèle, qui s'enflamma et dégénéra en fièvre pourpre. »

Ce déplorable accident retarda fort la négociation, et les ennemis du Lorrain en profitèrent pour déclarer que l'on ne pouvait compter en cette occurrence que sur « des déboires et des défaites (3). » Mais François fit contre fortune bon cœur, il profita du temps qui lui était laissé pour tâter le terrain (4), et il sut gagner à la cause française le grand majordome, Rodrigo de

(1) Sur la maladie et la mort de ce roi, voir *Bibl. nat.*, ms. franç. 15649, f. 75 et nouv. acq. franç. 4052, f. 61. Cf. la lettre de Bassompierre citée plus haut et *Ambassade en Espagne*, p. 41, 70-79.

(2) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 240.

(3) *Mémoires de Jacques Nompar de Caumont, duc de La Force*, publ. par le marquis de La Grange, t. II, 1843, in-8, p. 512.

(4) *Ambassade d'Espagne*, p. 45, 50, 53, 58.

Mendoza, duc de L'Infantado. Il parvint alors à faire délivrer les serviteurs de M. du Fargis, et il obtint même la liberté d'autres compatriotes, qui pourrissaient dans les cachots espagnols. Il se fit donner la dispense nécessaire pour lui et les siens de manger chair en carême (1). Enfin, il organisa, avec le concours des comédiens royaux, à lui fort libéralement accordé, des représentations en son palais, qui furent appréciées. Hôte magnifique, il offrait au cours de ces fêtes, confitures et boissons, fraîchies dans les *alcarazas* et la réputation qu'il acquérait était de bon aloi. Mais il y avait là aussi le revers de la médaille : à ce jeu-là, les réaux s'envolaient avec une déconcertante rapidité.

Enfin furent désignés les grands officiers espagnols chargés de négocier avec lui : Baltasar de Zuniga, comte de Benavente, ancien ambassadeur en France, un régent du Conseil d'Italie, Hieronimo Caymo et le secrétaire d'État, Juan de Zeriça. Le représentant à Madrid du grand-duc de Toscane, Julien de Médicis, devait assister aux réunions et servir de médiateur. Mais la maladie du roi empêcha l'audience de réception de Bassompierre, et, provisoirement, les choses en restèrent là. Libre à nouveau, le Lorrain alla faire ses dévotions à l'église de Santa-Cruz et au fameux sanctuaire de Notre-Dame d'Atocha, ce qui le fit bien voir des rigides dévots castillans.

Les conférences commencèrent enfin le 22 mars, mais les deux thèses ne purent se concilier, et chacun resta sur ses positions. Les rapports n'en étaient pas moins très corrects. D'ailleurs, l'inquiétude causée par l'état de Philippe III grandissait. Les médecins durent reconnaître l'état désespéré du patient. Alors se déroulèrent

(1) Bassompierre tenait à cette permission, qu'il se fit aussi accorder en Lorraine. Il avait de gros besoins et ne pouvait se contenter de plats de poissons, d'œufs et de légumes.

par les rues de tristes processions de pénitents à cagoules (1), qui portaient au palais, en chantant des litanies funèbres, les images et les reliques les plus vénérées, pour attirer les grâces du ciel sur le moribond (2). Le 29 mars, la fin n'était plus qu'une question d'heures. Le corps du malheureux se couvrit d'ulcères purulents, surtout au ventre et aux reins. Le roi ne perdit pas connaissance ; malgré ses souffrances, il prit ses dernières dispositions, vit les différents membres de sa famille, à qui il recommanda de façon touchante son royaume, ses ministres et ses serviteurs, puis remplit avec zèle ses devoirs religieux (3). Le lendemain, le 31, après une terrible agonie, il mourut sur les neuf heures, non sans courage. Et ce furent alors les longues cérémonies (4), réglées d'après une stricte minutie.

Le nouveau souverain, Philippe IV, le mari de la jeune princesse française, prit, dès les premières heures, les rênes du pouvoir avec une grande énergie. Il possédait un caractère décidé, et surtout, subissait des influences despotiques, d'autant plus vives, qu'elles s'appuyaient sur des convictions religieuses extrêmes. Il n'appréciait pas les favoris de son père et voulut donner une nouvelle direction à la politique gouvernementale. Il chassa du Conseil des auditeurs suspects, empêcha le duc de Lerme, François de Sandoval, le grand ami du disparu, de rentrer à Madrid ; puis le secrétaire de la Chambre, Tomaso d'Angudo, fut disgracié et Juan de Zeriça lui-même dut remettre certains de ses papiers. Enfin, le duc d'Ossuna, Pedro Acuna y Tellez-Giron fut emprisonné pour quel-

(1) Le R. P. Hélyot, *Dictionnaire des Ordres religieux*, t. III, 1850, in-8, fol. 218-219.

(2) *Ambassade en Espagne*, p. 71.

(3) *Id.*, p. 85.

(4) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 256. Le 8 avril, Louis XIII envoya ses condoléances à sa sœur : Griselle, *Op. cit.*, p. 115.

ques paroles imprudentes (1). Alors, les amis du monarque se partagèrent les places, les charges et les honneurs, arrachés aux serviteurs du mort, dont les obsèques se firent en un pauvre convoi « bien chétif pour un si grand roi. » Le 4 avril, cependant, l'ambassadeur français, vêtu, pour flatter l'orgueil castillan, « d'une longue robe de deuil sans manches, avec chaperon et petit manteau à capuchon », gagna le monastère de San-Geronimo, y vit Philippe IV, lui fit, au nom de Louis XIII, des « compliments de condoléance et de congratulation. » Puis il parla de sa mission, et le jeune roi lui répondit « fort pertinemment (2). » Après d'autres audiences de différents membres de la famille régnante, les pourparlers reprirent avec l'activité relative, qui caractérise la façon d'agir des Espagnols. Le Conseil d'État se réunit pour discuter les demandes du gouvernement français, puis Baltasar de Zuniga transmit à Bassompierre les objections formulées, et dut renoncer à être un des commissaires chargés de négocier (3). Le Lorrain, croyant qu'il pouvait se confier à lui, parla alors franchement. Zuniga lui certifia que les autres plénipotentiaires ibériques étaient bien disposés et faciles à diriger, pour peu que les diplomates français fissent preuve d'un esprit accommodant. Par contre, le comte de Benavente, oncle du duc de Feria, directement intéressé dans l'affaire de la Valteline, était nettement hostile. Don Baltasar s'engageait à tenter de le faire exclure des conférences (4).

Les discussions ne reprirent qu'après les cérémonies de Pâques, qui étaient longues et occupantes, par suite de l'exigeante dévotion générale. Ce fut une sérieuse in-

(1) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 255-257. *Ambassade en Espagne*, p. 117.
(2) *Ambassade en Espagne*, p. 98, 107.
(3) *Id.*, p. 108.
(4) Rott, *Op. cit.*, p. 421.

terruption : Bassompierre en profita pour pénétrer les secrets des cabales de la cour et les conséquences de la révolution de palais, qui venait d'avoir lieu. Le jour, le temps s'écoulait dans les pratiques religieuses : services traînants ou processions somptueuses. Pour ne pas passer tout son temps à ces sévères occupations, le Lorrain laissait Du Fargis représenter le roi en ces occasions et se contentait de regarder le spectacle de balcons bien situés, au milieu d' « honnêtes » (1) beautés andalouses et castillanes, qu'il charmait par ses boutades, et dont il appréciait les charmes. Il y retrouva une ancienne aimée, dona Anna de Sannazare. Les deux amoureux, qui s'étaient connus à Naples, il y avait quelque vingt-cinq ans, eurent quelque peine à se reconnaître. La joie n'en fut que plus vive ; la dame reçut ensuite chez elle le bel ambassadeur et lui offrit un riche présent !

François fit d'ailleurs dévotement ses Pâques, non seulement par conviction, mais aussi pour plaire au roi catholique. Il offrit aussi une belle fête à la reine, et sur sa demande, accepta de converser avec ses femmes. La démarche parut peu protocolaire et la réunion ne put avoir lieu que sur l'autorisation spéciale de Philippe IV (2).

Enfin, les conférences commencèrent sérieusement. Cette fois, l'affaire ne traîna plus, malgré les dernières difficultés suscitées par les Espagnols et les obligations

(1) Bassompierre n'entend pas cet adjectif dans le sens célèbre que lui a donné Brantôme.

(2) L'ambassadeur avait aidé plus d'un seigneur espagnol, lors du changement de règne. Il intervint dans la question du mariage du comte de Saldagne, à qui Philippe IV voulait faire épouser, contre son gré, Mariana de Cordua. Il raconta au jeune homme désemparé son propre cas, et comment il avait triomphé, après avoir plaidé huit ans, contre mademoiselle d'Entragues. Il proposa à l'Espagnol de l'aider à fuir en France. A la dernière minute, le comte « saigna du nez et envoya dire qu'il ne pourrait parachever ce qu'il avait conclu. »

mondaines, qui ne cessèrent pas un instant pour l'aimable Français, apprécié de tous et que la vieille grand'-tante du roi elle-même retenait près d'elle, pour bavarder en allemand (1).

A un moment, Bassompierre menaça de rompre les négociations : son accent décidé fit filer doux les commissaires ; les obstacles s'évanouirent comme par enchantement, et le 25 avril, par un dimanche de ciel clair, les quatre plénipotentiaires, — le Lorrain, Du Fargis, Zeriça et Caymo, — signèrent le traité de Madrid (2). Cet acte, qui ne fut pas exécuté (3), stipulait le rétablissement des choses en leur état primitif, assurait aux Valtelins le pardon des Grisons et accordait quelques privilèges aux catholiques. Ce n'était qu'un succès relatif pour la diplomatie française, mais, établissant en principe la paix, il semblait devoir être une des grandes dates du règne de Louis XIII. L'ambassadeur avait réussi autant qu'il était possible en cette entreprise, au moins délicate, et il avait montré en cette occurrence des qualités d'énergie et d'affabilité, utiles pour mener à bien des tractations internationales. Il s'était aussi montré au courant des questions économiques, en s'intéressant à une proposition à lui faite par le président du Conseil des Indes, Fernando Carillo, pour établir un prix uniforme pour le sel dans toute l'Europe et en dé-

(1) Sur les réunions des commissaires, *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 3538, f. 5. *Ambassade en Espagne*, p. 110, 111, 117, 127.

(2) *Ambassade en Espagne*, p. 128-136. *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 274. *Bibl. nat.*, ms. franç. 3674, f. 65 ; Mél. Colbert, t. 5, f. 62 ; Dupuy 454, f. 167 ; *Tours*, ms. 1141, f. 257. *Mercure françois*, t. VIII, p. 329 et t. X, p. 123. *Mémoires de Rohan*, p. 630, 653. *Mémoires de Richelieu*, éd. de la Soc. de l'Hist. de France, t. III, p. 265. Batiffol, *Op. cit.*, p. 182. Rott, *Op. cit.*, p. 407. Hanotaux, *Op. cit.*, t. II, p. 434. Mugnier, *Art. cit.*, p. 487. Carutti, *Op. cit.*, p. 233. E. Ricotti, *Storia della monarchia piemontese*, t. IV, p. 163. Lavisse, *Histoire de France*, t. VI, 2e partie, p. 212.

(3) Dierauer, *Op. cit.*, p. 570. M. Rott a jugé avec beaucoup de sévérité l'œuvre de Bassompierre. *Op. cit.*, p. 426-429.

fendant ce projet favorable, selon lui, à l'industrie et au commerce de la France (1).

Le séjour de Bassompierre ne fut plus dès lors que de pure forme (2). Il fit les visites obligatoires et eut avec Philippe IV une entrevue cordiale, puis revint lui adresser à nouveau des compliments de condoléance. Enfin, il quitta la capitale le 28 avril.

Il y rentra le 1er mai, en grand apparat de deuil et trouva encore moyen de rendre service à ses amis, les ministres, le comte d'Olivarès et Baltasar de Zuniga, en annonçant l'arrivée peu désirée à la Cour du prince Philibert de Savoie. Il assista aussi, d'un balcon de la *Puerta Guadalaxara*, à l'entrée du roi. Il ne perdit pas un détail de ce merveilleux cortège, dont quinze ans après il évoquait les splendeurs rutilantes : tambours, timbaliers, grands d'Espagne et seigneurs superbement vêtus, massiers, majordomes, puis, devant le souverain, abrité sous un dais porté par les trente-deux édiles de la cité, le grand écuyer, le duc de L'Infantado, et enfin le *corregidor*, les écuyers, les capitaines des gardes, les conseillers d'État et les gentilshommes de la Chambre...

Mais la fête était finie et Bassompierre devait partir ; il fit ses définitives visites d'adieu, et reçut le soin de remettre à Anne d'Autriche le legs du feu roi : un splendide reliquaire, qui valait cinquante mille écus. Suivant la coutume, il accepta aussi d'agréables cadeaux : le roi lui donna un beau cheval et un diamant superbe, qu'il devait plus tard engager et vendre « quand la bise fut venue (3). » La comtesse de Barajas lui envoya des parfums. Ainsi lesté, il quitta glorieusement la ville.

(1) *Bibl. nat.*, ms. franç. 4031, f. 105-121 ; fr. 17318, f. 225-240 ; fr. 23737, f. 146-177 ; Dupuy 402, fol. 43-58. *Cf.* aussi à ce sujet lettre de G. Dorto au roi : Dupuy 402, f. 59. Mugnier, *Op. cit.*, p. 473.

(2) *Ambassade en Espagne*, p. 140-159.

(3) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 224.

Après un excellent voyage, où il s'attarda parfois à se distraire, notamment en Guipuzcoa, il vit à Bayonne la fameuse *Grotte d'Amour*, puis rejoignit l'armée royale à Saint-Jean-d'Angely. Louis XIII se montra satisfait du résultat de sa mission (1).

(1) Lettre de Louis XIII, à la reine d'Espagne, du 7 juin, dans GRISELLE, *Op. cit.*, p. 125. Bassompierre estimait aussi beaucoup son œuvre et regretta de la voir avorter. Cf. sa lettre à Luynes dans son *Ambassade en Espagne*, p. 142-146. « J'ai signé en ces dernières années deux papiers d'importance, sans avoir l'avis de personne : la célèbre promesse de mariage, que vous savez et le présent traité. En cette dernière action, j'ai cru bien faire ; en l'autre, je savais bien que je faisais mal ! »

LA GUERRE CONTRE LES PROTESTANTS : LE SIÈGE DE MONTAUBAN

Le Lorrain avait, en effet, trouvé le pays en pleine guerre civile (1), à son grand regret (2). Les protestants, continuant à subir l'influence de l'ardente ambition de certains de leurs chefs et peu satisfaits de leur situation dans l'État, avaient repris une attitude agressive et affectaient des tendances séparatistes. Les ministres ne pouvaient admettre cette conduite, et des troubles avaient éclaté dans le Midi. L'armée royale avait dû être assemblée à nouveau, pour aller châtier les révoltés. Saumur avait ouvert ses portes au roi, qui s'était transporté ensuite à Saint-Jean-d'Angély, où commandait l'ardent Soubise. Des attaques eurent lieu, dirigées par le duc de Chaulnes, MM. de Termes, de La Rochefoucauld, de Saint-Luc, de Praslin. Bassompierre et ses artilleurs s'y distinguèrent. La ville capitula (3).

(1) *Mémoires de Fontenay-Mareuil*, p. 159.

(2) BATIFFOL, *Op. cit.*, p. 190.

(3) *La victoire remportée par M. de Guise et autres seigneurs au siège de Saint-Jean-d'Angély*, 1621, in-8. *Récit véritable de tout ce qui s'est passé au siège de Saint-Jean-d'Angély*, 1621, in-8. *La réduction de la ville de Saint-Jean-d'Angély*, 1621, in-8. *La défaite des troupes de La Rochelle*, 1621, in-8. *La fricassée huguenote*,



LA PRINCESSE DE CONDÉ,
d'après une gouache de la collection Gaignières.
(Bibliothèque Nationale.)

Le Lorrain fut ensuite envoyé à Paris pour ratifier, de concert avec le chancelier, les traités conclus avec les Espagnols. L'ambassadeur, Antonio Davila y Zuniga, marquis de Mirabel, échangea avec les délégués français les signatures nécessaires. François alors, fatigué, se reposa un mois. Mais c'étaient des vacances relatives. « Festiné » par tous, le héros du jour était, entre autres, fort choyé par les dames de la Cour et de la ville, qui avaient été si longtemps privées des charmes de sa conversation. Or, par suite de la guerre, les galants étaient rares dans les rues de la capitale. Aussi la présence du fringant colonel était recherchée à l'excès : il était donc « amoureux en divers lieux (1). » Magnifique, il distribuait joyaux, bibelots et curiosités, qu'il avait rapportés d'Espagne ; ces libéralités lui acquirent bien des cœurs. Dans les salons et les ruelles ne volaient sur les lèvres roses que son nom et celui de ses amis, autres « dangereux », Créqui, Saint-Luc, ou Termes.

Luynes, jaloux, s'offusqua de cet éclat. Il voulut se délivrer de ces trop brillants papillons, qui le rejetaient au deuxième rang, ainsi que ses deux frères, bien qu'ils prétendissent tous trois être les rois de la mode. Il fit surveiller à Paris le séjour de Créqui et de François, et envoya Saint-Luc à Brouage. Il affectait pourtant une tendre amitié pour Bassompierre et lui parla derechef de mariage avec sa nièce (2). Il espérait, l'union faite, avoir

1621, in-8. *Mercure françois*, t. VII, p. 533. BERNARD, *Histoire de Louis XIII*, p. 239. PINARD, *Op. cit.*, p. 460. COURCELLES, *Dict. cit.*, p. 374. L.-F. GUILLONNET-MERVILLE, *Recherches sur Saint-Jean-d'Angély*, s. d., in-8, p. 378. L.-C. SOUDAU, *Saint-Jean-d'Angély, d'après les archives de l'échevinage*, 1886, in-8, p. 264-281. C'est à ce siège que Louis XIII commença à se détacher de Luynes, dont les allures « royales » lui déplaisaient : *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 283.

(1) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 286. BASIN, *Op. cit.*, p. 377.

(2) LE VASSOR, *Op. cit.*, p. 336. Bassompierre avait d'ailleurs quitté avec satisfaction le roi : il craignait que les confidences, que

en son nouveau neveu un fidèle utile, auquel d'ailleurs, il donnerait charges, faveurs et pensions. Le Lorrain fut choqué du marchandage et fit le désintéressé. Alors le connétable se prétendant ravi par la modestie de son interlocuteur, promit de parler en sa faveur au roi. C'était tâche aisée. Louis XIII appréciait fort le colonel, et celui-ci était sinon un favori, tout au moins un ami cher et écouté.

Mais Luynes était fort dissimulé. A peine la poussière causée par le galop des barbes, qui emportaient les deux maréchaux de camp joyeux vers leurs amours, s'était-elle dissipée, que courant à son maître, le faux bonhomme dénonça ces deux soldats trop élégants et qui n'avaient pas l'assiduité, qui convenait à leurs fonctions. Le roi, strict pour tout ce qui concernait le militaire, écouta le rapporteur, et à la place des deux absents, Luynes mit les plus dévoués de ses partisans, Zamet, Marillac, Contenan, Saint-Just. Naturellement les deux compères, bien tranquilles, continuaient à s'amuser à Paris, ignorant tout à fait leur disgrâce. Mais une indiscrétion du banquier Sardini, dévoué à la reine-mère, leur découvrit la vérité : ils apprirent que l'armée du roi marchait sur Montauban. Bassompierre, sans attendre d'autres nouvelles, galopa à travers les provinces et, à la fin d'août, rejoignit Louis XIII, dont les troupes bivouaquaient devant la ville assiégée (1). Il n'y voulut

Louis XIII lui avaient faites contre Luynes, ne lui jouassent un mauvais tour.

(1) Sur le siège de Montauban, voir : *Le puissant et redoutable siège de l'armée royale dressée contre Montauban*, 1621, in-8. *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1621, p. 74 et s. *Mémoires de Fontenay-Mareuil*, p. 162. MALINGRE, *Op. cit.*, p. 363. GRIFFET, *Op. cit.*, p. 302. PINARD, *Op. cit.*, p. 460. DE COURCELLES, *Dict. cit.*, p. 374. BAZIN, *Op. cit.*, p. 399. D'AUMALE, *Op. cit.*, t. III, p. 157. HANOTAUX, *Op. cit.*, t. II, p. 503. BATIFFOL, *Op. cit.*, p. 230. DE CATHALA-COTURE, *Histoire du Quercy*, t. II, 1785, in-16, p. 151. H. LEBRET, *Histoire de Montauban*, éd. par l'abbé Marcellin, t. II, 1841, in-8, p. 139 et s.

servir que comme colonel des Suisses et obtint du roi la promesse de conduire toute l'armée, après la prise de la ville. Intrépide, parfois téméraire, s'il faut l'en croire, il alla reconnaître certaines tranchées avancées avec un ingénieur, l'italien Giuseppe Gamorini et il manqua d'y être blessé (1). Le lendemain, il était le premier à venir repousser une sérieuse attaque de l'ennemi, qui multipliait les sorties. Une autre fois, ces escarmoucheurs enlevèrent quelques gabions. Un Suisse de Bassompierre, colosse d'une force rare, s'offrit pour aller les chercher. Il exécuta cette prouesse, à la grande surprise de tous, et malgré arquebusades et mousqueteries (2).

Cependant, les travaux d'investissement progressaient. Les soldats de Lesdiguières s'installèrent sur une contrescarpe, qui dominait la ville. Mais, par crainte d'une surprise possible, les chefs les empêchèrent de descendre dans les fossés, ce qui aurait entraîné la prise de la cité. Au conseil de guerre, le Lorrain se moqua de cette prudence, mais en vain (3). Alors, il continua à faire presser l'achèvement des tranchées et à établir des batteries bien placées. Il alla reconnaître le travail et sortit même à découvert sur le terrain, mais, agile, rentra dans l'abri de terre, avant que les tirailleurs eussent pu le viser. Le comte François de Fiesque, qui voulut l'imiter, ne fut pas si prompt : il reçut dans le ventre une mousquetade, dont il mourut.

Malgré les intelligences que Luynes avait dans la ville, le siège n'avançait guère : les sapes furent continuées, puis les artilleurs se mirent de la partie. Quelques flam-

H. Joly, *Histoire particulière des choses mémorables du siège de Montauban*, s. d., in-8, *passim*. Mary-Lafon, *Histoire d'une ville protestante*, 1862, in-8, p. 134.

(1) *Mercure françois*, t. VII, p. 540.

(2) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 294.

(3) *Id.*, p. 296.

mèches sautillèrent jusqu'au magasin aux poudres. Un grave incendie se déclara, et des malheureux périrent dans la bagarre.

Le Lorrain avait, à ce qu'il dit, prévu cet accident. Il était présent avec Schomberg et Praslin, quand se produisit l'explosion. Il fut renversé par la chute d'une fascine, mais alors la vague monstrueuse de feu passa sur lui sans le toucher. Ce fut donc miracle s'il échappa. Profitant du désarroi, l'ennemi tenta une sortie. Mais les gardes des tranchées firent bonne contenance, les Montalbanais furent repoussés, et après deux heures d'actif travail, les dégâts, causés par l'accident, avaient disparu. Malheureusement, le dépôt des poudres était vraiment mal placé : il y eut d'autres incendies, et les travaux d'investissement furent retardés par ces déplorables catastrophes.

Attaques, contre-attaques, sorties, canonnades, escarmouches continuèrent. Les assiégés se défendaient avec vigueur. Leurs sentinelles ne manquaient pas de canarder les officiers royalistes imprudents, qui se montraient à découvert. Ainsi, un jour, un petit groupe de gentilshommes examinait, hors des tranchées, les fortifications. Une vive fusillade leur prouva qu'ils étaient repérés : Bassompierre eut son manteau traversé d'une balle, et son lieutenant Toiras, « le capitaine du papegai », fut blessé à la jambe.

Un nouveau conseil fut tenu à Piquecos (1). Le Lorrain y reprit ses théories : il voulait faire descendre des soldats dans les fossés de la contrescarpe pour déterminer la prise de la ville. Les maréchaux de camp s'opposèrent encore à ce plan. « Force gens sont vaillants, ajoute le guerrier philosophe (2), s'ils peuvent, pour le

(1) Village près de Montauban, sur la rive droite de l'Aveyron. Le marquis de Montpezat y avait un château.

(2) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 304.

lendemain, et non pour le jour même. » Aucun chef ne voulait prendre la responsabilité de la tentative, certainement périlleuse.

La discussion continua, et nulle décision n'était prise. Seul, Lesdiguières approuva le projet du Lorrain. Saint-Géran, Schomberg, Marillac et le capitaine La Molière le combattaient, prétendant que le fossé était garni de « flancs » cachés, de sapes, de « coffres », qui entraîneraient de vilaines surprises pour les assaillants. Alors, Bassompierre proposa de faire reconnaître le lieu. Les autres, dépités, l'accusèrent de mauvais desseins, disant qu'il les voulait mener à la boucherie, pour prendre leur place. A cette aimable interprétation de sa pensée, le colonel, colère, protesta et réfuta l'odieuse calomnie : il n'avait pas à redouter la renommée des maréchaux de camp, dit-il avec orgueil : « Je ne crois pas qu'ils me marchent jamais sur les talons, car ils ne sont ni de mon calibre, ni de ma portée (1) ! » Puis il affirma solennellement n'avoir parlé que selon sa conscience et pour l'intérêt du service du roi. Il s'engagea, pour le prouver, à installer rapidement des batteries sur la côte du Moutier. Louis XIII, qui lui était secrètement favorable, voulut qu'on le prît au mot. Mais ses supérieurs empêchèrent que l'on recourût à cette expérience, et ce fut alors que François se mit à examiner de près les lieux, fixés pour l'action, avec les ingénieurs les plus réputés de l'armée, Louis du Maine, baron de Chabans (2), Charles des Essars et Giuseppe Gamorini.

L'affaire, avec une direction si incohérente, traînait. Les révoltés furent secourus par les renforts des protestants des Cévennes, par suite de l'incurie du duc d'An-

(1) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 306.

(2) Cet ex-joueur de violon, de passé douteux, fut tué le 26 décembre 1632 par le père de Ninon de Lenclos.

goulême, qui aimait mieux plaisanter avec les autres seigneurs que surveiller son secteur (1). Le Lorrain, chagriné, put au moins obtenir la collaboration du bon technicien qu'était son ami de toujours, Pompeo Frangipani : il reçut l'ordre de détruire par le canon le pont de la ville : les premiers résultats ne furent pas brillants, et il dut renoncer à l'entreprise, pour ne pas gaspiller les munitions, ce qu'il fit volontiers, parce que les laveuses de la cité s'y étaient réfugiées ; sachant que l'artillerie était commandée par Bassompierre, le galant soldat « qui fait toujours bonne guerre aux femmes, ces lavandières avaient envoyé vers lui un tambour, pour le prier de ne point troubler leur blanchissage (2). » Il put donc accéder à leur désir. Alors, enthousiastes, les commères demandèrent un sauf-conduit et une trêve, pour aller remercier le chevalier courtois : elles se présentèrent sur le haut des retranchements, pour lui parler. Bassompierre se para de son mieux et, comme bien l'on pense, la conversation fut très enjouée.

Un nouveau conseil se réunit, à la suite de l'entrée du secours dans la ville. D'importantes mesures furent prises pour parer aux surprises possibles. Les troupes furent continuellement alertées, et Bassompierre fut chargé de les commander une nuit sur trois ; en réalité, il fut aux tranchées presque tous les soirs, pour remplacer des officiers absents ou timides..

Les soldats se lassaient pourtant. Louis XIII, pour frapper un grand coup, atteindre le moral des assiégés et relever celui des siens, décida de suivre l'avis d'un prophète bizarre, Dominique de Jésus-Maria, carme

(1) Tallemant (*Op. cit.*, t. I, p. 366), rapporte les plaisanteries de Guise, Angoulême et Bassompierre, s'amusant à dire des menteries plus fortes les unes que les autres.

(2) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 311. Mary-Lafon, *Op. cit.*, p. 145.

espagnol : il fit faire une salve de quatre cents coups de canon à tir perdu. Bassompierre présida à cette bruyante démonstration. Mais elle ne donna pas de résultat. Les Montalbanais ne perdirent pas courage et ne se rendirent pas (1) !

Enfin, au soir du 22 septembre, le capitaine spécialiste Ramsay fit jouer la grande mine, à laquelle on travaillait depuis le début du siège (2). Le colonel désapprouvait cette tentative, trouvant l'heure choisie trop tardive. Mais le jeune duc de Chaulnes, le frère du favori, qui n'avait pas encore fait aucune action d'éclat, tenait à avoir l'honneur de faire éclater cet infernal feu d'artifice, un jour où il serait de travail. Aussi la fatale mèche fut allumée et Bassompierre, qui se trouvait dans la petite galerie, dut s'enfuir à toutes jambes. L'explosion fut formidable. La mine avait été trop bourrée. La pièce, sous laquelle elle était placée, s'éleva à une grande hauteur, puis retomba sur la tranchée, où se pressaient officiers et soldats. François, qui se doutait du coup, se cacha sous un gros tonneau. Cette protection ne fut pas suffisante : le bois craqua sous la terrible avalanche, et plus de mille livres de terre, de gravats, de débris, déboulant, ensevelirent le Lorrain. Ruant des bras, des jambes, du torse, il se dégagea et courut bravement au lieu de l'accident, foulant de nombreux cadavres, dont celui du malheureux Ramsay.

La mine, mal installée, avait démoli les travaux des assiégeants et tué les gardes qui l'entouraient. Un trou énorme, véritable cratère, béait ; la situation était d'autant plus grave que la déflagration avait éteint les

(1) *Méditations d'un avocat sur les mouvements du temps présent*, 1622, in-8. *Apologie pour le roi et réponse aux calomnies de l'avocat de Montauban*, 1622, in-8. *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 316 et 426.
(2) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 317 et s.

mèches des mousquets des royaux, qui devaient monter à l'assaut !

Ces soldats, toutefois, essayèrent de faire la manœuvre indiquée. Ils ne purent sortir de l'enfoncement, où ils s'agitaient ; puis, les ennemis, profitant promptement de la situation, accoururent en foule au haut de l'entonnoir, les massacrant à coups d'arquebuses et de grenades.

Bassompierre, ayant rassemblé deux compagnies de gardes, et aidé de gentilshommes volontaires, marcha contre d'autres Montalbanais, qui tentaient une sortie. Ce renfort de seigneurs lui fut utile, car, dit-il, « dans les grands embarras, la noblesse y va tout autrement que les simples soldats (1). » Ces braves, — Mathurin de Castelnau, sieur du Rouvre, Jean de Rouville, sieur de Meux, Jacques de Matignon, comte de Torigny, Achille de Longueval, sieur de Manicamp, d'autres encore, — se portèrent hardiment au-devant des assaillants, qui furent décontenancés par cette contre-attaque et se retirèrent. Alors le Lorrain et les siens regagnèrent le trou de mine, où la lutte continuait âprement. Il y rencontra le maréchal de Praslin, qui lui dit tout de go : « Pour Dieu, mon fils, allez à la batterie empêcher que les ennemis n'emmènent ou n'enclouent nos pièces ! » François galopa, à l'instant, à l'endroit où quelques gardes défendaient bravement les canons. Les femmes de la ville étaient venues à la rescousse avec leurs maris et leurs frères et jetaient de grosses pierres aux royaux (2).

La charge impétueuse des seigneurs nettoya l'emplacement. Mais les révoltés, en fuyant, les criblaient de projectiles. Bassompierre fut frappé à la tête : sur le coup, il tomba. Porté hors du tumulte, il revint promptement à lui et retourna dans la fournaise, où il accom-

(1) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 320.

(2) Sur le rôle glorieux des Montalbanaises, entre autres de Jeanne Paulhac et Guillemette de Gasc, LEBRET, *Op. cit.*, p. 186.

plit force prouesses, ce dont le roi le complimenta fort ensuite. « Notre noblesse fit, ce jour-là, des merveilles, écrivit-il plus tard ; sans elle, nous aurions reçu quelque affront, et les maréchaux témoignèrent que j'avais très bien servi (1).

Cette nuit désastreuse entraîna un surcroît de travail pour tous. Les gardes durent être renforcées, pour empêcher l'entrée des secours dans la cité. Bassompierre continuait à se dépenser sans compter. Après avoir passé toute la nuit aux avant-postes, il fut mandé un dimanche matin par Louis XIII. Il se rendit à la convocation, crotté, le sang de sa blessure à la tête coagulé en une croûte noirâtre, tout à fait méconnaissable. Il gagna ainsi le quartier-général au galop. Le roi le reçut sans être choqué de sa tenue martiale, et lui confia la charge de commander la cavalerie, dont le chef, M. de Luxembourg (Léon d'Albert de Brantes), venait de tomber malade : il devait, avant tout, assurer la garde des campements.

Mais la reine et les dames de sa suite venaient d'entrer dans la salle. La jeune souveraine demanda au connétable quel était ce vilain homme, qui parlait à son mari. Luynes, plaisantant, dit que c'était un seigneur du pays, Christophe de Chabannes, marquis de Curton. « Jésus ! qu'il est laid ! » s'exclama Anne. Le roi entra dans la plaisanterie et présenta le soi-disant marquis aux dames, parées et fanfreluchées, qui se détournaient du soldat hideux, disant : « Voilà un étrange homme et bien sale ! Il a bien fait de rester dans sa province. » A ces paroles, Bassompierre éclata de rire, ce qui le fit reconnaître. Quel bel accueil alors ! C'était surtout la pitié qui dominait parmi les belles, surtout lorsque le héros repartit au combat.

(1) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 323. Lebret, *Loc. cit.*

Cependant, à force de veiller en première ligne, le colonel n'en pouvait plus. MM. de Praslin et de Chaulnes voulurent le remplacer, pour lui permettre de prendre un repos bien gagné. Il pouvait d'ailleurs en profiter sans remords, d'autant plus que Luxembourg, jaloux, avait refusé de lui laisser le commandement des cavaliers. Il accepta donc la proposition, mais commença, au lieu d'aller dormir, par offrir un bon souper aux braves, qui ne l'avaient pas quitté depuis l'affaire de la mine. Mais voici bien une autre histoire : il fut prévenu que le fameux secours approchait. Ne voulant pas manquer la fête qui se préparait, il retourna proposer ses services au maréchal, qui lui promit de le faire prévenir en cas d'urgence, et l'envoya se coucher.

A peine s'étendait-il sous sa tente, qu'un de ses écuyers bondit : « L'ennemi arrive ! Dans deux heures, il attaquera ! » Alors François, sans plus penser à sa fatigue, se lève et réveille ses camarades, Henri de Gondi, duc de Retz et Charles de Créqui, sire de Canaples. Mais ces deux-là, las et gonflés de sommeil, crurent qu'il se moquait et se retournant dans leur lit, se rendormirent du sommeil lourd d'hommes, qui avaient veillé dix nuits ! Seuls, Antoine de Coninghan et Théodoric des Étangs suivirent le colonel.

Dehors, Bassompierre réunit ses Suisses et courut dans la plaine. Une grande confusion y régnait : Les ordres et les contre-ordres se succédaient dans la nuit. Enfin, toute l'armée prit ses positions de combat. Praslin se fâcha, en voyant François debout. Le Lorrain expliqua la nécessité de sa présence. « Voilà bien de l'embarras, ajouta-t-il ; si le secours arrive au milieu de cette confusion, il passera grâce à elle et nous ne pourrons discerner l'ennemi d'avec nos gens. » Le grand chef rejeta la faute sur les jeunes officiers, qui l'entouraient. Bassompierre lui demanda de le laisser faire, pour rétablir l'ordre. Il

feignit qu'il y eût attaque sur la rivière : les écervelés s'y portèrent en masse. Une fois la place « dépêtrée », le régiment de Piémont, des gendarmes et des Suisses purent prendre leurs positions.

Les ennemis apparurent alors. Ils attaquèrent les premiers postes, gardés par les soldats de Normandie, qui se défendirent énergiquement. Le Lorrain se porta à la rescousse avec ses compagnies, tambours battants ; les protestants, divisés en trois bataillons, essayèrent de se glisser entre les lignes de l'armée royale. Les premiers éléments purent accomplir cette manœuvre, grâce à la négligence de M. d'Estissac, Benjamin de La Rochefoucauld. Mais le corps principal du renfort se heurta aux hallebardiers, commandés par le Lorrain. Le choc fut rude. Le colonel tomba ; mais il fut dégagé par ses voisins, la hongreline (1) tachée de sang. Le carnage fut horrible, car ce fut sur ce carré que se brisa la tentative de l'assaillant (2). La troisième troupe battit en retraite, mais poursuivie, l'épée dans les reins, elle dut se rendre. En général, ces révoltés combattirent avec valeur ; un capitaine, en chargeant, permit à un porte-drapeau de fuir avec l'étendard ; il fut blessé à mort ; agonisant, il eut le courage de se redresser et de dire à Bassompierre que c'était lui qui avait blessé le colonel suisse Hessy et qu'il mourait heureux, puisqu'il avait permis à ses compagons de sauver leurs fanions !

Praslin accourut : il venait féliciter Bassompierre, à qui la victoire était due. Quelques jaloux prétendaient le contraire. Le baron François-Raymond de Modène, parent de Luynes, vint répéter ces bourdes désagréables à

(1) Grand manteau-pèlerine.

(2) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 331 et 429. LEBRET, *Op. cit.*, p. 190. Cf. lettre de Louis XIII sur les exploits du colonel dans *Arch. des Aff. Étrang.*, France, Mém. et doc., t. 774, p. 154. DEVIC et VAISSÈTE, *Histoire générale du Languedoc*, nouv. éd., t. XII, 1904, in-4, col. 1668.

François lui-même, qui se mit en colère. Cet impudent, nullement décontenancé, alla voir le connétable, s'attribuant tout le mérite de l'action. La vérité se sut, et les soldats huèrent le vantard. Au contraire, Bassompierre était loué de tous, et, enfin, il put se reposer.

Ce glorieux épisode ne termina pas le siège. Le roi réunit à nouveau ses conseillers pour chercher une solution. Le confesseur du roi, le jésuite Jean Arnoux, aborda en plaisantant le colonel. « Montauban, lui dit-il, se rendra à celui qui offrira le plus fort rabais ; en combien de jours offrez-vous de le prendre ? — Mon père, répartit l'autre, prudent, ce serait être présomptueux que de fixer une date ; cela dépendra de la force des attaques et de la résistance des assiégés. — Nous avons des marchands plus déterminés que vous, reprit le moine ; les officiers du régiment de Picardie prétendent prendre la ville en douze jours, si vous leur prêtez le concours de vos troupes. C'est de cela que l'on va discuter, et le roi serait satisfait si vous acceptiez cette proposition, car il a hâte d'en finir (1). »

Bassompierre prit bonne note de ce discours, et prévint les maréchaux de camp, qui commandaient en son « quartier (2). » « On veut vous prendre par le bec, dit-il dans son langage imagé, et vous embarquer dans une affaire grave, pour en décharger les épaules de ces messieurs de Picardie, et en accabler les vôtres. Ces officiers n'ont pas voulu tenter la descente dans le fossé, comme je le conseillais. Ils ne savent maintenant où ils en sont et veulent avoir vos canons, prétendant prendre la ville, après quelques salves. Ils espèrent que vous les refuserez pour se dégager. Ne tombez pas dans ce piège. En réalité, l'affaire me semble perdue : l'hiver vient, et les maladies

(1) Mary-Lafon, *Op. cit.*, p. 155. C. Read, *The life of M. Daniel Chamier*, p. 176.
(2) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 336 et s.

diminuent, chaque jour, les effectifs. Si cependant ces discoureurs savent quelque finesse pour tout terminer, n'envions point leur science : ils nous épargneront de la peine et des coups et porteront seuls le poids de la tentative. » Les maréchaux résolurent de suivre ce sage avis.

Au Conseil, la proposition de Saint-Géran fut donc adoptée sans discussion. Praslin, Chaulnes et Bassompierre promirent leurs canons, affectant une bonne volonté entière, et proposant même l'aide de leur infanterie en cas de besoin, mais, — *in cauda venenum*, — ils demandaient avec nonchalance, à être déchargés non du siège, mais de la prise de la ville. Les prévisions du Lorrain se réalisèrent. La jactance de Marillac et de Saint-Géran fut cruellement démentie, et Luynes ouvrit des négociations avec les chefs rebelles de la cité, Rohan et La Force. Elles n'aboutirent pas, par suite de l'opposition de Schomberg, du père Arnoux et du cardinal de Retz.

Les assiégés, cependant, reprenant courage, multipliaient les sorties, surtout contre le secteur, tenu par les troupes du feu duc de Mayenne, fort négligé depuis la mort de ce chef. François, goguenard, alla visiter les travaux, entrepris par les généraux vantards. Les mesures prises étaient malencontreuses, et le colonel ne se gêna pas pour le remarquer. Les bons apôtres réfutèrent son opinion avec aigreur. Le Lorrain, convaincu de l'inutilité de toute nouvelle tentative, conseilla à Chaulnes, qui l'écoutait volontiers, de pousser son frère à reprendre la conversation avec Rohan. C'est ce qui fut fait : l'accord fut près d'être conclu, avec de fort bonnes conditions pour la cause royale. Les membres du Conseil approuvèrent la négociation, mais Schomberg voulut en différer la conclusion, prétendant sur son honneur que la ville allait succomber.

En réalité, rien ne faisait prévoir cette éventualité : les

épidémies et les désertions affaiblissaient l'armée. Les compagnies de Thémines et de Bassompierre étaient si diminuées par les prélèvements, faits pour renforcer les effectifs de Marillac et de Saint-Géran, qu'elles ne pouvaient plus jouer de rôle actif. Mais lorsque certains mouvements durent être faits, ils furent confiés au Lorrain, qui les exécuta sans mécontenter des officiers, dépossédés de leur commandement, comme le comte de Cramail et M. de Gramont.

Maintenant, c'était la mauvaise saison. Le maréchal de Thémines, malade et découragé, quitta l'armée, laissant ses troupes à la disposition du Lorrain. Celui-ci refusa cette charge, estimant qu'il avait assez à faire en s'occupant de son secteur. Thémines fut furieux de cette attitude, et lui dit de fort dures paroles. Mais Bassompierre ne prit sa boutade que pour le délire d'un homme à bout de force, il ne s'en émut pas et continua à mener bonne garde en son quartier, agissant « moitié guerre et moitié marchandise (1) », spécifie-t-il en son jargon. De petites et courtes trêves se concluaient en effet, des tractations s'entamaient même, car les chefs de Montauban, La Force et Orval, profitaient de ces répits pour venir bavarder « de bonne affection et courtoisie » avec le colonel royaliste ; et là ils parlaient de choses plus importantes que de la pluie et du beau temps (2).

Cependant, François reçut l'ordre de se tenir prêt à attaquer pour le 27 octobre. C'était la grande tentative finale, qui devait, croyait-on, décider du sort de la ville. Les jours précédents, les canons de l'artillerie royale criblèrent de leurs boulets les remparts, mais ne firent aucune brèche sérieuse. Cet échec confirma Bassompierre dans son opinion pessimiste. Il restait surpris de l'aveu-

(1) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 352.
(2) *Mémoires du duc de La Force*, t. IV, p. 275 (Mémoires du marquis de Castelnau).

glement de l'entourage du roi. — « Mon frère, lui dit Schomberg, qu'il rencontra, je vous offre à dîner dans la cité pour demain ! » Le colonel répondit simplement, un sourire ironique aux lèvres : « Ce sera un vendredi, jour de poisson ; remettons donc à dimanche, et n'y manquez pas (1) ! »

L'attaque eut lieu ce jour-là (2). La confiance était générale. Seuls, quelques esprits critiques, et peut-être malveillants, prévoyaient des difficultés. Mais la majorité comptait sur une victoire facile. Le roi et les ministres s'installèrent dans de confortables fauteuils, pour voir aisément la prise de la ville rebelle.

L'ordre d'assaut fut bien donné, mais, hélas ! les échelles n'avaient pas la largeur voulue, et les brèches avaient été réparées par les Montalbanais : Louis XIII tempêta ; mais rien de sérieux ne put être tenté. « Après avoir consumé toute la journée jusqu'à six heures du soir et avoir tenu en alerte et armés tout le temps et sans agir six cents gentilshommes et quantité de gens de marque, on dut dire au souverain que l'affaire ne pouvait avoir lieu, et chacun s'en retourna (3). »

Bassompierre, pour s'occuper, fit jouer une mine dans son secteur. Elle fit de l'effet, mais comme l'effort principal ne devait pas se faire de son côté, ce petit succès n'eut pas de suite. Le Lorrain fut alors mandé près du roi, qu'il vit, ainsi que le ministre. Le souverain, irrité, montra de l'humeur contre ses mauvais conseillers, Saint-Géran et Marillac, qu'il traita de menteurs. Puis il demanda au nouvel arrivant ce qu'il pensait d'un projet qui consistait à placer sur un tertre élevé une batterie,

(1) MARY-LAFON, *Op. cit.*, p. 161.
(2) Bassompierre donne à ce sujet une fausse date (t. II, p. 353). Ce n'est pas la seule inexactitude de ce genre, qui figure dans son *journal*.
(3) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 354.

qui dominerait la cité et les faubourgs. Le Lorrain reconnut que l'endroit était bien choisi, mais l'établissement, objecta-t-il, en était difficile. En effet, les habitants s'y opposèrent, et ils firent une sortie, qui causa des dégâts dans les tranchées des royaux.

Le connétable réunit alors les généraux. Chacun comprenait bien qu'il était inutile de s'entêter davantage. Mais aucune n'osait proposer l'abandon du siège. Des propositions extravagantes furent développées et une discussion aigre-douce s'éleva entre Schomberg et Saint-Géran. Bassompierre, à son habitude, parla avec une franchise dont la brutalité était voulue. « L'armée, dit-il, est fatiguée par une longue et infructueuse campagne, diminuée par de lourdes pertes, ruinée par les maladies. Je ne manquerai donc point de dire ouvertement ce que ces Messieurs ont voulu faire comprendre par d'ambigus discours. Il faut donner du repos au soldat et abandonner une opération dont le résultat est problématique, et, en tous cas, lointain, et qui, à l'heure actuelle, se présente plus désavantageusement qu'au début. Les assiégés sont, en effet, encouragés par leurs derniers succès et les échecs successifs de nos armes. L'hiver, qui sera rude, va commencer. Il n'y a donc qu'à lever le siège, puis à reconstituer nos cadres et nos effectifs, pour exécuter à l'heure favorable une grande action, mieux préparée. »

Cet argument persuada Luynes, médiocre homme de guerre, et qui rejeta les fautes commises sur ses amis, Allard d'Esplan et Schomberg (1). Mais, en même temps, il redevint jaloux de Bassompierre, dont il voyait grandir l'influence sur le roi, gagné par le bon sens robuste dont le Lorrain faisait preuve à tout instant.

Les négociations avec les chefs de Montauban com-

(1) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 360-362.

mencèrent, mais n'aboutirent pas, malgré la courtoisie et les revendications modérées des protestants.

Alors, dès les premiers jours de novembre, le roi décida de lever le siège (1). Les canons furent enlevés, puis les troupes du quartier de Picardie abandonnèrent leurs positions. Ce fut encore Bassompierre, toujours à la peine, qui fut chargé de commander les dernières manœuvres. Il ne reçut pas d'ordre précis des médiocres qui le commandaient, et crut bon, pour sauver l'honneur, de rester fièrement quelques jours devant la ville, faisant doubler les gardes et prenant toutes les mesures de surveillance possibles, pour empêcher une surprise. Louis XIII et Luynes, charmés d'ailleurs de cette vaillance, lui firent alors donner de précises instructions.

Le colonel obtint de faire partir ses compagnies en plein jour, tambours roulant, enseignes déployées, pour atténuer l'amertume de l'échec. Cette retraite s'exécuta ainsi, en ordre parfait, comme une parade, et à trois heures de l'après-midi. Le Lorrain se donna même le plaisir de bavarder des tranchées et jusqu'à la dernière minute avec les généraux huguenots, leur expliquant le mouvement exécuté.

La Force et Orval ne pouvaient le croire, lui promettant, tout en l'embrassant, de lui faire bientôt boire le coup de l'étrier. Cependant les royaux s'éloignaient bien tranquillement, et en partant, incendiaient les tranchées. Bassompierre laissa sur les positions dévastées, des escouades de mousquetaires, qui auraient suffi à arrêter tout mouvement des assiégés. La vraie retraite commença. Les piquiers partirent les premiers ; les autres troupes défilèrent au pas, bientôt hors de portée du feu de l'ennemi. Puis, près de la rivière, les soldats dressèrent un camp solide et capable de subir un fort assaut.

(1) Lebret, *Op. cit.*, p. 208. Le Vassor, *Op. cit.*, p. 400. Bazin, *Op. cit.*, p. 401. Hanotaux, *Op. cit.*, p. 503.

Ainsi finit ce siège fameux, tout au moins inutile pour la cause royale. Les généraux de Louis XIII s'y étaient révélés incapables. Seul, semble-t-il, Bassompierre avait montré du bon sens, du cran, de l'énergie et de la prudence dans la décision et l'exécution. Ces mérites, dont il avait fait maintes fois preuve au cours de toute cette affaire, lui avaient gagné la confiance du roi. C'est pourquoi il fut chargé d'aller prendre la petite place de Monheurt (1), qui, située sur la rive gauche de la Garonne, entre Marmande et Agen, avait une réelle importance stratégique. Il devait être aidé, en la circonstance, par les régiments de Charles de Talleyrand, comte de Grignols, d'Armand d'Aydie, comte de Ribérac et du maréchal Antoine de Roquelaure.

(1) *La prise de la ville de Monheurt*, 1621, in-8. *Mercure françois*, t. VII, p. 926. *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1621, p. 101. Bernard, *Op. cit.*, p. 296. Malingre, *Op. cit.*, p. 403-405. Le Vassor, *Op. cit.*, p. 418. G. B. de Gramond, *Historiarium Galliæ libri XVIII*, 1653, in-8, p. 512. Griffet, *Op. cit.*, p. 319. Le P. Anselme, *Op. cit.*, p. 464. Pinard, *Chronologie cit.*, p. 460. De Courcelles, *Dict. cit.*, p. 374. Hanotaux, *Op. cit.*, p. 504. Lavisse, *Histoire de France*, t. VI 2e partie, 1905, in-8, p. 215.

Mais d'abord, le Lorrain dut rester sur la rive droite du Tarn, près du confluent de l'Aveyron. Il n'avait, en plein pays huguenot, que sept cents hommes, pour empêcher, après avoir fait couper les ponts, les coups de main et permettre aux convois de se retirer sans surprise (1). Bassompierre n'accepta pas sans protester cette dangereuse mission, dont l'ordre lui fut transmis par son faux ami Schomberg ; il accusa même celui-ci de lui avoir fait confier la direction de cette impossible manœuvre, pour le perdre. Son interlocuteur reconnut sans peine que l'affaire était « ruineuse » ; mais, ajouta-t-il non sans moquerie, elle importe fort, et seul, le colonel pouvait la faire réussir. Pour se disculper, Schomberg ajoutait qu'il voulait rester avec François, pour l'aider et partager avec lui la peine et l'honneur.

Le Lorrain se tut et prit ses dispositions. Il défit les ponts et passerelles et attendit l'assaut des Montalbanais. Mais ceux-ci, joyeux du départ définitif des royalistes, ne les poursuivirent pas. Bassompierre put donc faire son opération sans courir de risques. Il allait même faire

(1) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 370.

franchir à ses soldats un gué peu sûr, quand il vit descendre sur la rivière un bateau de blé. Il le fit arrêter, en fit un bac, et put ensuite rejoindre l'armée. Après avoir préparé les étapes de sa route, il gagna Agen, où il se procura poudres, pelles, pics, hoyaux, serpes et haches, utiles au siège qu'il allait entreprendre. Il commanda aussi aux magistrats municipaux une ration quotidienne de dix mille pains, pendant la durée des opérations. Les échevins ne voulurent pas s'engager, car ils craignaient la disette, mais tout en faisant ce refus, et pour amadouer le colonel, ils lui offrirent un muscat d'honneur ! Le Lorrain prit mal la chose : il refusa la coupe à lui tendue. « Je ne veux ni ne dois accepter le vin de ceux, qui refusent le pain au roi ! » Puis il insista sur le mauvais calcul, que faisaient les Agenais, auxquels il pouvait aisément couper leur communication avec Bordeaux. « Vous me répondez, constata-t-il avec amertume, comme si j'étais venu de la part du roi d'Espagne ou de celui d'Angleterre, et non comme messager de votre souverain ! Sachez que je vous puis ôter ce que je vous demande, et que ceux-là donnent tout, qui refusent les choses justes à celui qui a les armes à la main. » Il ajouta qu'il attendait d'avoir les provisions nécessaires, avant de commencer le siège et ferait stationner ses régiments dans les terres des bourgeois de la cité, en attendant les ordres de Louis XIII, qui saurait traiter des sujets indisciplinés comme ils le méritaient. Il refusa de discuter davantage et donna ordre à son lieutenant Des Fourneaux de préparer les logements. Les magistrats, sachant que la menace était grave, accordèrent alors toutes les demandes de l'exigeant colonel (1).

Celui-ci regagna son quartier général. Les troupes investissaient déjà Monheurt. Le Lorrain disposa en dif-

(1) J. Andrieu, *Histoire de l'Agenais*, t. II, p. 103.

férents secteurs les régiments de Grignols, de Piémont, de Normandie, de Navarre, de Ribérac et de Champagne, et fit entamer la tranchée, tandis que la cavalerie, cantonnée en arrière, ne devait intervenir qu'en cas d'attaque générale.

M. de Roquelaure, qui venait d'arriver, laissa le commandement effectif à François, et ne s'occupa que de quelques détails. Les travaux furent poussés avec activité, mais ils étaient quelque peu baclés pour aboutir au plus vite. C'était, prétend Bassompierre, « une opération que l'on devait dévorer, sans la mâcher (1). »

Les assiégés voulurent résister. Des murailles, les gardes de la ville reconnaissaient le colonel, vêtu d'écarlate et monté sur un bidet blanc. Ils conçurent le projet de tuer ce chef entreprenant. Un beau matin, ils le saluèrent d'une salve terrible, ponctuée par le tir de leur unique canon. Bassompierre fit passer ses compagnons par les tranchées. Mais il se donna la belle témérité de rester à découvert. Le feu redoubla contre lui. Les balles sifflèrent ; le pommeau de sa selle fut traversé et son manteau troué. Il dut même s'abriter derrière un gros arbre, bientôt criblé de projectiles. Le tir s'apaisa : sain et sauf, il rejoignit les lignes. Il l'avait échappé belle. Plus de cent mousquetades avaient été tirées, pendant qu'il battait en retraite. Mais « son heure n'était pas venue », pensa-t-il en sa courte philosophie de soldat. Il ne se crut pourtant jamais si près de la mort.

Les habitants de Monheurt, qui étaient ravitaillés par des barques armées, étaient en assez bonne posture. De plus, le temps froid et pluvieux travaillait pour eux. Les royaux pataugeaient jusqu'aux genoux ou au ventre dans la boue visqueuse. La juste discipline qu'imposa le Lorrain, partageant toutes les misères de ses subordonnés,

(1) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 379.

empêcha pourtant la révolte de ses compagnies. Au contraire, la bonne volonté était grande : tous souffraient, sans murmurer ; mais le gouverneur de la ville, Antoine d'Escodeca, marquis de Mirambeau, ne demandait qu'à capituler. Le Lorrain prévint le souverain, qui décida de venir, pour avoir l'honneur de la prise.

Louis XIII subissait alors une crise morale. Il se détachait de plus en plus de Luynes, dont il craignait l'ambition. « Les ombrages du roi, écrit Bassompierre, augmentaient à toute heure (1) ! » Chose singulière, et qui s'explique par la dissimulation continuelle de son maître, le connétable ne se doutait de rien et ne faisait rien pour combattre cette inimitié naissante, et qu'il aurait dû redouter.

A Monheurt, le souverain exprima à nouveau son mécontentement (2). Une fois que l'ambassadeur d'Angleterre se rendait près de l'ex-favori, « il va prendre audience du roi Luynes », dit-il avec un mauvais sourire à François. Celui-ci, qui voyait le secrétaire d'État Puisieux à côté, ne répondit rien. Louis XIII le rassura : le ministre « était dans le secret. » Bassompierre restait inquiet cependant. « Je suis maintenant un homme perdu, déclara-t-il. M. de Puisieux est un homme craintif comme le chancelier son père (3), qui confessera tout au premier coup de fouet. » Le roi rit et jura que le Lorrain, son ami, n'avait rien à craindre. La dangereuse conversation continua donc, et le vindicatif Bourbon se plut à déchirer le connétable, dont l'ambition et la cupidité n'étaient jamais satisfaites.

François comprit que la faveur de Luynes était sur le déclin : loin d'imiter les mauvais procédés du favori à

(1) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 383.

(2) Le Vassor, *Op. cit.*, p. 396. Griffet, *Op. cit.*, p. 321-323.

(3) Sur Puisieux, *Mémoires de Rohan*, p. 193. Hanotaux, *Op. cit.*, t. II, p. 509 et *Revue des Deux-Mondes*, 1er mars 1902.

son égard, il résolut de le prévenir. Se trouvant seul avec lui, il lui dit la triste vérité, montrant à l'imprudent qu'il ne cultivait pas assez les bonnes grâces de son patron. Celui-ci, prenant de l'âge, devenait plus exigeant et connaissait mieux les hommes, et Luynes aurait dû lui témoigner plus d'affection et de déférente reconnaissance. Le connétable remercia de l'avis, et fit à nouveau allusion aux liens qui pouvaient l'unir à son aimable et fidèle conseiller. Mais, aveuglé, il prétendit bien connaître le caractère du roi et savait la conduite à tenir avec lui : il lui causait ainsi de petits mécontentements, pour augmenter l'affection par le charme des raccommodements. Bassompierre comprit l'erreur de son interlocuteur (1) ; il n'insista pas et fut encore confirmé dans son opinion par le souverain, qui lui fit de nouvelles plaintes. Mais à quoi bon prévenir l'entêté ? *Quos vult perdere...*

Louis XIII, voulant ridiculiser son favori, l'avertit de l'intrigue qui naissait entre sa femme, la légère Marie de Rohan, et le bon ami du Lorrain, « dangereux » sans scrupule, l'entreprenant duc de Chevreuse (2). Bassompierre apprit cette vilaine dénonciation de son auteur lui-même. Franc, il reprocha au roi cette laide action, peu digne d'un chevalier. « Dieu me pardonne, marmonna le dévot personnage, mais j'ai grand plaisir à me venger d'elle (3) et à lui faire ce déplaisir à lui (4). »

(1) BATIFFOL, *Op. cit.*, p. 561-562.

(2) Sur celle que Michelet nomme si bien une « coureuse de la Fronde » et qui ne fut qu'une misérable femme d'argent et de plaisir, voir les livres de V. Cousin et L. Batiffol. *Cf.* aussi notre étude (à paraître) sur son séjour en Angleterre.

(3) Le roi reprochait à Marie de Luynes son rôle près de sa femme. Il fut très mécontent en 1622, parce que la reine, étant grosse, s'était blessée, alors qu'elle courait comme une folle avec la connétable et mademoiselle de Verneuil et était tombée. GRISELLE, *Lettres de la main de Louis XIII*, t. I, p. 178.

(4) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 387.

Louis, d'ailleurs, ne se contentait pas de cette vengeance. Il voulait faire rendre gorge à celui qu'il avait comblé et auquel il continuait de sourire, pour le mieux tromper, en attendant l'heure de la punition.

Mais le siège de Monheurt n'en finissait pas. Bassompierre, qui commençait à perdre patience, se multipliait. Un coup de canon, tiré trop près de lui, le commotionna, ce qui ne l'empêcha pas de continuer ses fonctions. Sur ces entrefaites, il montra à Roquelaure l'inconvénient de certaines manœuvres, décidées par le général. Celui-ci se fâcha. Alors, écœuré, le Lorrain, que la fièvre dévorait, demanda son congé. Vraiment, il était à bout de résistance. Le roi le comprit, et lui permit d'aller se faire soigner à La Réole (1). Mais tandis que l'éclopé descendait la Garonne sur une barque, spécialement aménagée, il rencontra des troupes, qui délogeaient, pour aller se jeter imprudemment en plein pays huguenot ; il conseilla aux deux chefs, François de Nesmond et M. de Vaillac d'arrêter cette marche dangereuse ; ils n'en continuèrent pas moins à se porter en avant.

Le tourment que le malade se fit à ce sujet augmenta la gravité de son état. Le colonel ne put atteindre l'endroit qui lui avait été indiqué, et dut rester dans une méchante hôtellerie de Marmande (2). Il y fit tendre son lit, et fut heureusement rejoint par un empirique que lui envoyait son camarade, Benjamin de La Rochefoucauld, baron d'Estissac. Ce n'était qu'un méchant ivrogne, mais il avait de bons remèdes et d'utiles secrets. Puis un médecin du roi, Jean Le Mire, arriva, envoyé par Louis. Il lui posa des ventouses scarifiées aux épaules,

(1) Gironde, chef-lieu d'arr., sur la rive droite de la Garonne.

(2) Lot-et-Garonne, chef-lieu d'arr. Voir J. Andrieu, *Op. cit.*, t. II, p. 105.

ce qui causa au blessé un grand soulagement et diminua l'effrayant bourdonnement, qui lui brisait le tympan, depuis sa commotion. Malheureusement, tandis qu'on le soignait, une escarmouche eut lieu dans les environs entre les gendarmes du connétable et les patrouilleurs protestants. Affolés, les domestiques du patient nouèrent une serviette sur son dos en sang, lui enfilèrent une robe de chambre et le firent porter jusqu'à la porte de la cité, tandis que les autres serviteurs se barricadaient dans la masure, pour défendre du pillage chevaux et bagages. D'autres difficultés assaillirent la petite troupe, qui accompagnait le colonel.

Les habitants de Marmande, en effet, crurent que c'était là une avant-garde ennemie, qui venait pétarder leur enceinte : ils se mirent à fusiller les arrivants, qui essayaient en vain, criant et pestant, d'expliquer le cas. Enfin, l'on se comprit ! Le pauvre Bassompierre fut déposé dans un petit corps de garde à l'extérieur des fortifications : il dut y rester toute la nuit, étendu sur une table, couvert de sang, figé en croûtes repoussantes, et qui, s'écorchant, produisaient d'intolérables brûlures ; il était en proie à une fièvre ardente et une soif inextinguible, et d'autant plus, qu'à peine vêtu, il ressentait en même temps le froid déjà très vif. Ce fut, reconnaît-il plus tard, la plus grande épreuve de sa vie, et telle qu'il souhaita alors et plusieurs fois périr (1).

Au matin, il put entrer dans la ville. Installé dans une maison confortable, il dormit enfin. Sa maladie, aggravée par cet effarant voyage, dégénéra en fièvre pourpre (2) ; il manqua mourir. Mais sa robuste constitution triompha : treize jours après, il était sauvé et sinon rétabli, au moins assez gaillard pour gagner La

(1) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 394.
(2) Scarlatine, rougeole ou autre fièvre éruptive. Cf. Batiffol, *Op. cit.*, p. 565.

Réole, après avoir appris la reddition de Monheurt, ce qui contribua à le rétablir (1).

Cependant, le connétable, atteint de la même maladie, succomba dans un petit village, près de cette cité. Le roi affecta un grand chagrin. Il semble pourtant qu'il fut satisfait en réalité d'être débarrassé d'un favori exigeant, et dont il était las. Les ministres, le cardinal de Retz et Schomberg, voulurent alors profiter de la situation pour s'assurer le pouvoir. Ils persuadèrent au souverain de renoncer au système du favori, et s'adjoignirent comme garde des sceaux un insignifiant personnage, Méry de Vic.

Ces trois médiocres redoutaient l'influence du Lorrain : ils résolurent de s'en débarrasser, en lui confiant de grandes fonctions, loin de la Cour. Ils lui proposèrent, avec le maréchalat, depuis longtemps désiré et mérité (2), la lieutenance-générale de Guyenne. Rucellaï fut chargé de cette négociation, qui paraissait devoir réussir aisément.

Mais le Lorrain, se méfiant de ces trois pantins, qui, à son opinion, ne pouvaient se maintenir au ministère, estima que « les mains qui s'offraient à lui n'étaient pas assez fortes pour le soutenir » : il préféra ne pas s'engager. Il fit le modeste, répondit qu'il ne tenait qu'à rester le chef des Suisses et à vivre près du roi. Sa santé, d'ailleurs, était encore précaire et il avait besoin de repos. En définitive, il refusa habilement l'offre perfide.

Louis XIII était d'ailleurs en très bons termes avec lui. Le Lorrain assista au Conseil qui se tint à Libourne (3).

(1) Bassompierre avait fait de grandes dépenses à Monheurt : Aussi, reçut-il, en octobre, des sommes supplémentaires : *Bibl. nat.*, Pièces *originales*, 210, dossier 4731, n° 60.

(2) C'était l'opinion générale que Bassompierre aurait dû être depuis longtemps maréchal. Voir *Caquets de l'Accouchée*, éd. Fournier, 1855, in-16, p. 68.

(3) Dordogne, chef-lieu d'arr.

Le souverain, qui acceptait alors les suggestions de Schomberg, proposa de s'emparer du château de Castillon (1), qui appartenait au duc de Bouillon et bien que celui-ci eût pendant la lutte gardé une stricte neutralité. C'était là un acte peu loyal. Bassompierre s'y opposa ; il supplia Louis de ne pas trahir sa foi « pour la volerie d'une simple bicoque », et ne pas compromettre son honneur. L'acte, de plus, était impolitique et rallumerait la guerre. Ce conseil inconsidéré n'entraînerait que pertes et repentir.

Les autres maréchaux, Chaulnes, Praslin, Créqui se rangèrent à cet avis. D'ailleurs, en lui-même, le roi répugnait à cette entreprise. Il se laissa donc convaincre. La tentative n'eût pas lieu, mais Schomberg en conçut un grand ressentiment et résolut de faire payer cher à son ex-ami l'attitude qu'il avait eue en cette occasion.

(1) Chef-lieu de canton de l'arr. de Libourne, sur la rive droite de la Dordogne. Bazin, *Op. cit.*, p. 406.

AVENTURES ET EXPLOITS PAR LE POITOU ET LA GUYENNE

La mort du favori n'avait donc fait qu'exaspérer les rivalités de ceux, qui prétendaient gouverner le prince et l'État (1). M. de Condé, qui avait rejoint le roi sur les bords de la Charente, poussait à la reprise de la guerre contre les protestants : il espérait, ainsi, prendre une influence prépondérante en obtenant, malgré la médiocrité de ses talents militaires, la direction des opérations, et en emmenant Louis XIII avec lui, loin de la reine-mère, du chancelier et des ministres (2).

Le principal agent du prince était, à ce moment-là, le retors abbé Luigi Rucellaï, qui, créature de Concini, n'avait pu se maintenir à la Cour que sur la caution de Bassompierre, puis avait été banni pour avoir intrigué contre Luynes. Retiré en son abbaye de Signy-les-Bois (3), « adroit, savant et bien fait (4) », il avait, avec son

(1) Fontenay-Mareuil (*Mémoires*, éd. cit., p. 168) compte alors « trois cabales » à la Cour Voir aussi N. D'ESTERNOD, *L'Espadon satyrique*, 1680, in-12. Cf. FOURNIER, *Variétés historiques*, t. IV, p. 33.

(2) Beaucoup, dont Bassompierre, étaient opposés à cette politique. BATIFFOL, *Op. cit.*, p. 190.

(3) Abbaye cistercienne des Ardennes, près Mézières.

(4) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 2. TALLEMANT, *Op. cit.*, t. II, p. 78-79.

astuce habituelle, « pratiqué » MM. de Bouillon et d'Épernon, dont il avait éteint les désaccords, et était parvenu à diriger la politique de Marie de Médicis, mais l'intelligent et souple évêque de Luçon, Armand Du Plessis de Richelieu, avait su l'évincer. Outré, l'Italien trahit alors la cause pour laquelle il avait si longtemps combattu ; il gagna la protection de son ancien ennemi, le connétable, puis s'attacha au médiocre et peu sûr Condé, que sa captivité avait isolé.

L'abbé rendit de grands services à ce dernier, car il avait des relations et était, comme écrit le Lorrain, « ami de tous nous autres. » Il représenta à son maître que l'autorité se disputait entre les trois ministres, le cardinal de Retz, Schomberg et Vic, et les maréchaux, Praslin, Créqui, Chaulnes, jaloux les uns des autres et cherchant à se supplanter (1). Ce n'était pas là, d'ailleurs, les seules coteries en présence. Le roi semblait très bien disposé pour Bassompierre, dont les ambitions se dissimulaient, et que Rucellaï voulait faire entrer dans la lutte, pour brouiller les cartes (2).

Condé, cependant, prenait contact et tâtait le terrain. Il fut surpris de voir Créqui et Bassompierre partisans de la paix. Le Lorrain lui dit avec dignité : « Oui, je désire la guerre, qui doit faire ma fortune, mais à condition qu'elle serve au roi et soit entreprise pour le bien du pays. Si j'y poussais en d'autres circonstances, et pour d'autres buts, je ne serais pas digne d'être devenu Français, et m'estimerais mauvais soldat ! » Le prince, mécontent de la leçon, se rallia au parti des ministres.

(1) Le Vassor, *Op. cit.*, p. 422. Griffet, *Op. cit.*, p. 328. Bazin, *Op. cit.*, p. 402. Batiffol, *Op. cit.*, p. 197.

(2) Sur les ambitions secrètes du Lorrain, qui n'en a rien dit dans son *Journal*, voir l'opinion de Michelet, et celle de M. Topin (*Louis XIII et Richelieu*, 1876, in-8, p. 32).

François, qui avait lieu d'être mécontent, se savait assez bien en cour pour ne pas craindre le trio gouvernemental.

Cependant, ne voulant pas se brouiller à jamais avec le prélat, avec lequel il avait eu jusqu'alors de cordiaux rapports, le Lorrain tint à le voir. Il lui confirma sa sympathie, mais se montra mécontent de M. de Vic et surtout de Schomberg. Alors Retz voulut jouer un rôle de conciliateur, qui s'accordait bien avec sa robe. Mais ce « rhabillage », difficile à opérer, ne put avoir lieu. En effet, Schomberg était particulièrement mal disposé : le roi avait pensé à Bassompierre et non à lui pour remplacer le maréchal de Roquelaure, très malade, et dont on se disputait déjà les dépouilles. Ce sont là choses, que n'oublient pas des intrigants avides de son espèce. Mais, habile, le ministre agit sur l'esprit mobile de Louis et l'indisposa contre Créqui et Bassompierre, qui réclamaient à cor et à cri le retour de la Cour à Paris. Les gouvernants, en effet, peu pressés de retrouver leurs ennemis, prétendaient que la marche de l'armée ne pouvait être que lente, parce que les gardes françaises et suisses ne pouvaient faire de longues étapes. Le colonel et son ami avaient protesté pour leurs soldats. Alors les trois ministres prétendirent que les deux gentilshommes se vantaient tout haut de faire faire tout ce qu'ils voulaient à leurs régiments. Le roi, jaloux de son autorité, se montra froissé.

A Poitiers, il fit de violents reproches à François. Malgré la surprise du premier moment, celui-ci parvint aisément à rétablir la vérité. Deux valets de chambre du souverain, Nicolas Jacquinot et Pierre de Beringhen (1), confirmèrent ses dires. La vilaine manœuvre se retournait contre ses auteurs, et le souverain gagna Paris.

(1) GRISELLE, *Etat de la maison de Louis XIII*, nos 1596 et 1777.

Or, les trois maladroits avaient fatigué Louis. Ils se présentaient constamment près de lui, sans l'avoir prévenu, manquant ainsi aux lois de la correction et de l'étiquette. Le souverain les traitait de fâcheux, mais n'osait les renvoyer. Le Lorrain, au plus mal avec le chancelier et ses deux associés, ne manqua pas l'occasion. « Ils vous traitent en écolier, observa-t-il au roi, et vous font venir à la leçon, quand il leur plaît. » Il s'efforça ensuite de piquer l'amour-propre du maître. « Il faut que tous les jours, un de vos secrétaires d'État vous prévienne des nouvelles importantes, et qui méritent d'être examinées au Conseil (1). C'est vous qui, alors, devez mander aux ministres de vous venir trouver ou sur l'heure, ou au moment, que vous fixerez et leur ferez savoir. C'est ainsi qu'agissait votre père. Vous devez maintenant renvoyer ces Messieurs et leur parler franchement et une fois pour toutes (2). » L'indécis souverain, qui avait une haute idée de son rôle (3), apprécia cette méthode et résolut de l'appliquer. Il renvoya durement M. le Prince, qui le prévenait que les trois outrecuidants personnages l'attendaient. « Je vais finir par être leur valet, protesta-t-il. Ils viennent quand il leur plaît et qu'il ne me plaît pas. Qu'ils s'en retournent donc ! C'est à eux à prendre mon heure et non à moi à la prendre d'eux ! » Condé fut stupéfait, mais comprit quel était l'inspirateur de cette attitude. D'ailleurs, Schomberg et ses compères se soumirent sans protester. Mais le roi en voulait à ces lâches incapables. Il leur parla à peine, leur tourna le dos et s'en alla jouer avec ses amis. Le cardinal de Retz, moins plat que les deux autres, se plaignit à Praslin du rôle de Bassompierre ; mais il tomba mal. Le soldat défendit

(1) Ce plan d'organisation centraliste est curieux : il était fait pour grandir le rôle du secrétaire Puisieux, ami de Bassompierre.
(2) *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 7 et s.
(3) *Bibl. nat.*, ms. italien 1776, f. 239.

son ami et le souverain confia, pour se venger, des postes importants, notamment dans les cadres de l'armée, aux ennemis de Schomberg et de ses acolytes.

Bassompierre ne voulait plus servir « pour n'avoir plus de compagnons qui fussent de son calibre. » Le roi, cependant, l'obligea à prendre l'importante charge de premier maréchal de camp (1). Il devait commander à tous les chefs dans leurs secteurs, sans aucune restriction, lorsqu'il s'y trouvait, et non à jour fixé par roulement, comme pour les autres officiers supérieurs ; le conseil de guerre se réunissait en son logis ou sous sa tente, et il devait centraliser tous les rapports.

A Paris, enfin, la vie mondaine avait vraiment repris. La foire Saint-Germain fut brillante, et le carême prenant donna occasion à joyeuses comédies et ballets multipliés (2). Malheureusement, un accident attrista cette joie. La jeune reine, qui attendait un bébé, n'était pas raisonnable. Elle s'amusait à des folies d'enfant avec ses peu sérieuses amies, Marie de Rohan, qui, veuve du maréchal de Luynes, allait épouser son amant, le duc de Chevreuse, et la demi-sœur du roi, Gabrielle-Angélique de Verneuil. En courant un soir par une galerie du Louvre, ces trois écervelées, qui se tenaient par la main, tombèrent. Anne d'Autriche se blessa et fit une fausse couche. Louis XIII, en voyant anéantir — et pour longtemps — ses espoirs de paternité, entra dans une violente colère : il exila les deux imprudentes (3).

Cependant des amis communs parvinrent à réconcilier Schomberg et Bassompierre : il y eut une petite céré-

(1) *Journal d'Arnaud d'Andilly*, 1622, publ. p. E. Halphen, 1898, in-8, p. 23. DE COURCELLES, *Dict. cit.*, p. 374. PINARD, *Chronolog. cit.*, p. 460.

(2) *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 15.

(3) *Bibl. nat.*, ms. franç. 3721, f. 92, 136, 153. *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 421. BATIFFOL, *Op. cit.*, p. 621. GRISELLE, *Lettres de la main de Louis XIII*, t. I, p. 278.

nomie à l'église des Chartreux (1) et, en apparence, les deux soldats redevinrent amis.

En Poitou et en Saintonge, la guerre continuait entre les troupes royales et les protestants de Soubise. Le roi, peu satisfait des résultats médiocres, obtenus en ces provinces par son général d'Épernon, résolut d'aller secourir lui-même son lieutenant, François de La Rochefoucauld (2), avant d'aller pacifier les provinces du Midi : Guyenne et Languedoc.

Aussi, s'arrachant aux plaisirs de la vie parisienne, Bassompierre rejoignit l'armée à Nantes, et là, se donna l'élégance de défendre Condé, que certains de ses serviteurs, intrigants éhontés, avaient dénoncé, pour se faire bien voir du souverain.

La première opération, que le roi voulait tenter, consistait à reprendre aux rebelles les pays de Riez et du Perrier (3), vaste territoire marécageux, dans les environs de la côte, où n'émergeaient que quelques monticules ou « îles », qu'il fallait arracher aux révoltés, qui s'en étaient emparés (4). Marillac s'empara de l'une des mottes, l'île du Perrier, et put s'y établir. Alors, l'attaque de Riez fut décidée (5). Avec ses compagnies d'infanterie,

(1) Près du Luxembourg.

(2) *Lettres de J. Besly*, publ. p. A. Briquet : *Arch. hist. du Poitou*, t. IX, 1888, in-8, p. 152, 156. *Mémoires du duc de La Force*, t. III, p. 248

(3) Actuellement Vendée, arr. des Sables-d'Olonne, canton de Saint-Gilles.

(4) Le Bas-Poitou présentait alors un aspect particulier, différent du paysage actuel. Ce n'était que vastes marais, remplis d'eaux stagnantes, que parcouraient quelques chaussées, et où se dressaient des monticules, avec maisons pour les rares habitants. *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 21.

(5) Sur cet épisode : *La chasse royale des parpaillots*, 1622, in-8. *La descente des parpaillots aux Enfers*, 1622, in-8. *Les larmes de mademoiselle de Rohan sur la déroute de son frère*, 1622, in-8. *Le « Pater noster » des réformés*, s. d., in-8. Nic. Prou des Carneaux. *De regis expeditione in insulam de Rié*, s. d., in-24. *Mercure françois*, t. VIII, 1622, p. 549. *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1622, p. 23.

Bassompierre devait occuper la chaussée, qui conduisait à cette île et soutenir les efforts des troupes de Condé et de Praslin.

Ainsi qu'il avait été prévu, le 15 avril, l'armée était concentrée au Perrier. Mais pour atteindre Riez, les royaux devaient franchir un canal, qui se pouvait facilement franchir à marée basse, les hommes n'ayant alors de l'eau que jusqu'à la ceinture. Malheureusement, au moment où l'opération commença, la mer montait et pouvait empêcher le passage d'une partie des troupes. Le Lorrain le fit remarquer. M. le Prince prit mal cette observation. Alors François s'offrit pour aller expliquer la situation à Louis XIII, qui était resté au Perrier.

Bref, on dut attendre l'heure de la marée basse de nuit pour faire la traversée. Ce fut Bassompierre qui commanda la manœuvre. Il avait comme lieutenants des officiers, dont il se méfiait, comme Marillac et Zamet. Cependant les généraux approuvèrent les ordres, donnés par le Lorrain.

Pendant la conversation, que Fançois avait avec le roi à ce sujet, il y eut alarme. Comme le colonel savait que l'ennemi ne pouvait attaquer, étant donné sa situation, il observa curieusement l'attitude du souverain. Couché sur un mauvais lit, le jeune homme se souleva et fit la leçon à ceux qui l'entouraient. « C'est dehors qu'est l'alerte, dit-il posément ; il faut y aller. » Puis, avec netteté et sang-froid, il donna ses ordres. Bassompierre dut se rendre à l'endroit, qui semblait le plus

Bernard, *Op. cit.*, p. 319. Malingre, *Op. cit.*, p. 425. Griffet, *Op. cit.*, p. 336 et s. De Courcelles, *Dict. cit.*, p. 374 Pinard, *Chronol. cit.*, p. 460 Bazin, *Op. cit.*, p. 412. *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. XXXIV, 1869, p. 161. *Arch. hist. du Poitou*, t. VIII, 1879, in °, p. 319. *Annuaire de la Soc. d'émulat. de la Vendée*, 1re série, t. VII, 1860, in-8, p. 97 et s. Thibaudeau, *Histoire du Poitou*, t. III, 1840, in-8, p. 252. P. Boissonnade, *Histoire de Poitou*, 1915, in-16, p. 223. Lavisse, *Op. cit.*, p. 218.

menacé, c'est-à-dire au village d'Orouët, entre les deux îles, puis Zamet fut dépêché à Condé et Praslin à Marillac. « Quant à moi, ajouta Louis avec sérénité, je m'en vas armer et mettre à la tête de mes gardes (1). » Le Lorrain fut charmé de retrouver le courage d'Henri IV en son fils, au jugement précis et calme.

Mais cette alarme n'était que le résultat d'une erreur. Les troupes n'eurent plus qu'à attendre l'heure de l'action et à prendre leurs positions. L'eau était encore haute au moment venu. Les hommes n'osaient s'y aventurer. Cependant Bassompierre, qui s'était aperçu qu'un des gués était impraticable, vit que l'ennemi n'avait pas surveillé un passage. Il pressa le mouvement. Les escadrons, puis les compagnies des gardes, le roi en tête, traversèrent en bon ordre le petit bras de mer. Peu après le gros de l'armée et les Suisses suivirent. Pour encourager les fantassins, le Lorrain descendit de cheval et marcha le premier à pied (2). Le baron de Paluau, Antoine de Buade-Frontenac, fit comme lui. Alors, électrisés, et voyant leurs chefs tout mouillés, mais sains et saufs sur l'autre rive, les royaux les suivirent en diligence. En un quart d'heure, les sept mille hommes de l'armée franchirent le petit détroit, qui avait, au dire de François, la largeur de la Seine devant le Louvre (3), cela par une nuit noire et avec de l'eau à la ceinture. C'était un joli tour de force.

(1) Sur l'intrépidité de Louis XIII, entre autres à cette affaire, voir Batiffol, *Op. cit.*, p. 230.

(2) Tallemant lui-même, qui parle de la couardise de Bassompierre, reconnaît le mérite de cette action. Louis XIII y rend hommage dans une lettre à Bellegarde du 11 avril 1622 : *Bibl. nat.*, ms. franç. 20546, f. 55. Cf. M. Molé, *Mémoires*, éd. Champollion-Figeac, t. I, 1855, in-4, p. 264. H. de Rohan, *Mémoires*, p. 51. H.-A. de Loménie de Brienne, *Mémoires*, coll. Michaud, 3e s., t. II, p. 29. Comte de Souvigny, éd. Soc. Hist. de France, t. I. p. 90.

(3) C'est-à-dire devant la Tour de Nesle, actuellement à l'endroit où le fleuve est traversé par la passerelle de l'Institut.

Les soldats, fort trempés, campèrent sur la rive ainsi atteinte et se séchèrent à de grands feux de broussailles. Au petit matin, sur les quatre heures, la marche en avant reprit, à travers des terrains boueux, cependant dans un ordre excellent. L'ennemi refusa le combat. Surpris, quelques-uns des fantassins de Soubise s'enfuirent sur des navires ; les autres se rendirent. Le massacre qui suivit fut horrible.

Le grand succès des armes royales fut complété par la prise du château de La Chaume (1) par les soldats de La Rochefoucauld. La pacification de la province suivit, et, après avoir vu se soumettre villes et gentilhommières, le roi résolut de rejoindre le duc d'Épernon, dont il était mécontent.

Condé et Bassompierre, toujours amis de ce vieil intrigant, le prévinrent et lui conseillèrent, pour se donner une attitude zélée, d'aller assiéger Royan ; il pourrait ainsi démentir les insinuations qui couraient sur lui et se laver de soupçons légitimes, qu'inspirait un passé encore trop récent pour être oublié. Le duc suivit cet avis (2).

Cependant, l'armée marchait vers la Guyenne. A Saintes, Louis XIII reçut les ambassadeurs des cantons protestants, venus plaider la cause des huguenots français. Bassompierre, par suite des obligations qui incombaient à sa charge de colonel, et aussi pour conserver les bons rapports, qu'il avait toujours eus avec les Helvètes, tint à recevoir les délégués. Il leur offrit un plantureux repas, où « l'on but à la Suisse (3) », puis les

(1) Ce château, situé en face des Sables-d'Olonne, commandait l'entrée de ce port.

(2) *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 34. Bernard, *Op. cit.*, p 342. De Courcelles, *Dict. cit.*, p. 376. Pinard, *Chronolog. cit.*, p. 460. Batiffol, *Op. cit.*, p. 228.

(3) *Le passeport des frans-beuveurs*, dans Ed. Fournier, *Variétés historiques et littéraires*, t. IV, 1856, in-16, p. 70.

mena à l'audience royale (1), où le souverain se montra peu encourageant pour cette intervention, qui blessait son orgueil. Par contre, M. d'Épernon, qui n'avait pourtant pas su prendre Royan, fut assez bien reçu.

Louis résolut alors d'assiéger cette ville. Tous ses collaborateurs les plus réputés, Vitry, Sénecey, Marillac, Jean de Gontaut-Biron, Praslin s'y distinguèrent, et le célèbre ingénieur Pompeo Targone sut placer habilement des canons sur le toit d'une maison, qu'il incendia, pour la transformer en plate-forme (2).

Là, pour la première fois, le souverain monta à la tranchée : il gagna le secteur de François. « Je suis nouveau en cela, dit-il au Lorrain ; dites-moi ce qu'il faudra faire pour ne pas faillir. » Le colonel n'eut pas d'observation à présenter : son illustre conscrit se conduisit en brave, montant témérairement sur les banquettes d'observation, s'exposant au péril sans trembler. Il se mêla même de dire son mot et se révéla bon ingénieur. Comme il revenait, il fut presque effleuré d'un boulet. Il ne « salua » pas. « Sire, vous avez manqué d'être tué », s'exclama Bassompierre, qui était à ses côtés. Avec un calme superbe, le roi guerrier répartit : « Non pas moi, mais M. d'Épernon. »

L'investissement de Royan continuait, malgré les efforts des marins de La Rochelle, qui venaient, montés sur leurs navires rapides, tirailler sur les assiégeants (3). Des attaques, suivies de ripostes, furent vives, et le combat devint acharné, à coups de grenades et de pierres. Les habitants recoururent à une mine, habilement placée et qui fit grand mal aux royaux.

(1) E. Rott, *Histoire de la représentation diplomatique de la France en Suisse*, t. III, p. 638.
(2) Sur cet ingénieur, voir Ch. de la Roncière, *Histoire de la Marine française*, t. IV, p. 443, 536.
(3) *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 40.

Mais le Lorrain, qui ne fut jamais partisan des folles témérités, s'opposa à une manœuvre hardie, proposée par Praslin, poussé par de jeunes officiers trop ardents. Le vieux général prit très mal son observation. « Vous vous plaisez à contrarier les propositions des autres, pour montrer votre bel esprit », grogna-t-il. Le Lorrain ne se laissa pas intimider : il exposa son argumentation avec précision : il craignait surtout la présence de nouvelles mines. Le bougon fut frappé de son raisonnement ; il tint à inspecter lui-même les travaux, et, approuva tout à fait François, lui laissant la direction de l'affaire. « Mon fils, confessa-t-il, vous avez eu bon nez et m'avez empêché de recevoir un affront, et le roi une grande perte ! »

Le colonel exécuta donc son plan. Il fit annoncer la prise du bastion et prévint qu'il donnerait à déjeuner, le lendemain, dans la tranchée. Ainsi dit, ainsi fait. Les tirailleurs délogèrent l'ennemi surpris. La mine, qui contenait six cents livres de poudre, ne joua pas et fut déchargée « sans péril. » Alors les protestants construisirent une barricade en plein fossé. Sur l'ordre de Bassompierre, un jeune garçon de seize ans, d'une bravoure aveugle, et qui s'était spécialisé à Montauban dans les reconnaissances hardies, où il conduisait les « goujats », alla examiner cet ouvrage. « Ce coquin-là » remplit sa mission avec l'assurance d'un vétéran : ses vêtements furent criblés de balles, mais il échappa et revint faire son rapport. La barricade fut enlevée en un assaut terrible et les soldats du roi parvinrent aux pieds des murailles. Les habitants, ne pouvant plus continuer à lutter, se rendirent et Bassompierre, tenant sa promesse, offrit dans le fossé élargi, un joyeux repas à ses amis (1).

(1) *La réduction de la ville et château de Royan*, 1622, in-8. Le P. Anselme, *Op. cit.*, p. 464. G. Labat, *Documents sur Royan*, t. II, 1885, in-4, p. 139.

LA JALOUSIE DU PRINCE DE CONDÉ

Louis XIII, satisfait de cette reddition, qui paralysa pour un moment la résistance des protestants de l'Ouest, organisa l'armée, qu'il avait l'intention d'envoyer contre La Rochelle, puis fit marcher ses troupes sur la Guyenne.

De nouvelles rivalités de personnes allaient compliquer la situation. Condé, qui n'avait remporté que d'insignifiants succès (1), fut mal accueilli du roi. Il s'en prit à Bassompierre, qui jouait facilement à la Cour le rôle du bouc émissaire, et lui fit des reproches. Notre homme se justifia. Alors le prince, changeant de tactique, vanta à Louis XIII les mérites du colonel, qui était, avec Schomberg (2), le meilleur de ses serviteurs. Il était injuste, ajoutait-il, de voir nommer maréchaux des rebelles, alors que d'aussi excellents officiers restaient sans récompense : la fidélité ne devait-elle donc rapporter que coups, maladies et appauvrissement ? Le roi réfléchit, puis fit venir le Lorrain. « Je sais, lui dit-il, que

(1) D'Aumale, *Op. cit.*, t. III, p. 164-166.

(2) Il est singulier de voir réunir, au point de vue de la valeur militaire, ces deux noms. En réalité, avant l'époque de Turenne et de Guébriant, il n'y a eu en France que deux grands généraux : Rohan et Thémines. Tous les autres chefs étaient des médiocres, y compris les ecclésiastiques-soldats, dont se servit Richelieu et qui scandalisèrent l'opinion. Voir *Bibl. nat.*, ms. franç. 24426, f. 168.

vous êtes fâché de ce que je fais maréchal M. de La Force. Schomberg et vous, vous vous plaignez avec raison. Ce n'est pas moi, qui en suis cause, mais bien M. le Prince, qui me l'a conseillé, pour ne laisser aucune cause de révolte en Guyenne, lorsque je passerai en Languedoc. Mais je veux vous dédommager et vous demande ici ce que vous voulez que je fasse pour vous, que j'aime et que j'estime mon bon serviteur. »

François répondit, les yeux baissés, qu'il n'aspirait pas si haut. Faut-il l'en croire ? Son nom circulait partout, quand il s'agissait d'une nomination nouvelle à cette belle charge (1). Mais il affectait de ne pas la désirer, estimant qu'elle devait revenir à des vieillards et parce qu'il voulait « encore faire le galant. » Il assura de plus qu'il était satisfait de voir le bâton entre les mains de M. de La Force, et ne demanda à Louis que l'assurance de ses bonnes dispositions. Schomberg ne se montra pas si réservé.

Malgré tout, la faveur du roi pour le colonel attirait tous les regards sur lui. Certains prétendaient même qu'il était le véritable guide du Bourbon indécis. Condé, qui haïssait l'ami du Lorrain, le ministre Puisieux, l'incertain hermaphrodite d'État (2), plus artificieux que vraiment habile, s'efforça, avec Schomberg et le cardinal de Retz, d'indisposer Bassompierre contre le secrétaire, dont la morgue révoltait les membres du Conseil. Ils lui dirent que cet individu agissait en favori ; or, ajoutaient-ils, « vous auriez plus de titres pour jouer ce rôle, et nous tous préférerions, si le roi subissait une influence, qu'il s'adressât à un brave, de haute condition, estimable par ses mérites militaires et sa valeur intellectuelle, et non à un vulgaire plumitif, qui veut affirmer

(1) *Les caquets de l'accouchée*, p. 69.
(2) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 385. *Mémoires de Rohan*, p. 193. HANOTAUX, *Op. cit.*, p. 509.

son importance à coups de réformes, opérées à tort et à travers. »

Les ministres et leur associé étaient donc résolus à aider le colonel, mais ils exigeaient qu'en échange il s'unît étroitement à leurs intérêts et coopérât à la ruine de leur ennemi Puisieux. Le Lorrain avait réfléchi pendant ces beaux discours. Il savait que l'amitié promise était feinte, et crut, à bon droit, semble-t-il, que les tentateurs voulaient le faire parler, pour pénétrer ses desseins et les découvrir au roi, ce qui permettait de le perdre facilement, étant donné le caractère ombrageux de Louis. Avec finesse, il répondit qu'à son avis un souverain n'avait pas besoin de conseiller et que le fils d'Henri IV ne devait, imitant son père, écouter que sa mère, son frère, ses parents et ses fidèles serviteurs ; s'il voulait avoir un ami intime, c'était à lui seul à en faire le choix et non en prenant l'avis d'autrui. Il ne pouvait ni ne voulait, de plus, tenir cette place de confiance, parce qu'il ne la méritait pas et ne désirait qu'un avenir médiocre. Ses dépenses et le peu de souci, qu'il avait eu d'augmenter son bien, fort écorné par la vie de cour, prouvaient bien qu'il agissait pour la gloire et non pour l'utilité ; il ne voulait pas se baisser pour ramasser la fortune, même s'il la trouvait sur sa route. Enfin, il refusa d'agir contre Puisieux, qui était apprécié du roi, et dont il était l'ami : il le voulait rester, tout en conservant avec ses adversaires de courtoises relations. Bref, il se déclarait neutre.

Condé, mécontent, le menaça de représailles. Alors, vivement, Bassompierre répliqua qu'il serait désolé de perdre ses bonnes grâces, mais qu'il ne pouvait acheter aucun appui au prix de sa réputation.

La menace fut exécutée. M. le Prince tenta d'indisposer Louis XIII contre le Lorrain, prétendant que, malgré les ordres reçus, il avait éloigné les compagnies

de Jacques d'Étampes de Valençay. Le souverain démentit lui-même cette inexactitude ; il demanda ce qui s'était passé au colonel, et celui-ci ne lui cacha pas la vérité, lui demandant ensuite l'autorisation de quitter son entourage, où il rencontrait trop d'animosités. Naturellement, Louis ne le voulut pas, saisit la première occasion pour justifier son fidèle et parvint à le réconcilier avec Condé.

Aussi le colonel prit part aux nouvelles opérations. Il investit le bourg d'Albias (1), puis il assiégea, sur la rive gauche de l'Aveyron, la petite ville de Négrepelisse (2), où il manqua d'être blessé. On estimait que cette place sans munitions, sans vivres, sans troupes sérieuses, ne pourrait résister. Mais les habitants, très enthousiastes et convaincus, ne voulurent pas parlementer. Il fallut employer les grands moyens et installer, malgré les mousquetades, toute la batterie. L'assaut général fut donné le 10 juin : Louis XIII, malade à force de saignées, quitta son lit ce jour-là, pour assister aux exploits de ses soldats. Mais les mesures furent mal prises ; la muraille s'écroula dès le premier coup de canon, et les troupes, massées, furent très atteintes par le feu meurtrier des assiégés. Cet échec « mit de l'eau dans le vin » des officiers royalistes, et la partie fut sur le point d'être remise. Mais Bassompierre parvint, grâce à ses Suisses, surexcités par l'offre merveilleuse d'un écu, à détruire les meurtrières du château. La batterie reprit, la brèche fut ouverte, l'assaut fut déclanché et la place prise. « Tout

(1) Tarn-et-Garonne, arr. Montauban, canton de Négrepelisse.

(2) Malingre, *Op. cit.*, p. 436. Griffet, *Op. cit.*, p. 352-354. Pinard, *Chronolog. cit.*, p. 460. De Courcelles, *Dict. cit.*, p. 374. D'Aumale, *Op. cit.*, p. 167. Batiffol, *Op. cit.*, p. 78-80. Devals aîné, *Histoire de Négrepelisse*, 1862, in-8, p. 27 et s. Nous n'indiquons pas à ce sujet les mémoires de Pontis, œuvre sujette à caution. Voir Bourgeois et André, *Sources de l'histoire de France, XVIIe siècle*, t. II, p. 17-18.

y fut tué, hormis ceux qui se purent retirer en la citadelle, et les femmes, dont quelques-unes furent forcées et les autres se laissèrent faire de leur bon gré. » Le garde des sceaux de Vic, le duc de Chevreuse et quelques autres seigneurs parvinrent à sauver quelques-unes de ces malheureuses. L'incendie termina l'horrible fête. Alors le château capitula, et douze de ses défenseurs furent pendus haut et court « comme mutins. »

Ce succès, dont la brutalité révolte, amena une vive discussion entre Condé et Bassompierre. Ce dernier réclama avec force le droit de dire son avis au Conseil, et le roi l'approuva.

C'est ainsi que lorsqu'il s'agit d'assiéger la ville de Saint-Antonin sur l'Aveyron (1), le colonel, qui parla le dernier, ne partagea pas l'opinion générale, prétendant que l'affaire se devait tenter au-dessous de la rivière et non en édifiant un ouvrage avancé sur le vallon. Il agrémenta ses considérations techniques de plaisants jeux de mots. « C'est une bonne maxime de guerre que de fuir la pointe de l'épée, dit-il ; il ne faut jamais attaquer les bœufs par les cornes, car c'est là leur fort, ainsi qu'à Saint-Antonin », et il évoquait ainsi à tous le détail des fortifications de la ville, qui portaient le même nom. Mais Condé critiqua avec aigreur cette opinion ; il se plaignit de voir combattre l'avis unanime. Alors le colonel, vexé, supplia le roi de lui retirer son commandement ; mais celui-ci, qui tenait aux services du bon soldat, ne le voulut pas (2).

Cependant, les ingénieurs, Giuseppe Gamorini et N. de La Planche de Mortières approuvaient les théories de Bassompierre, et Louis XIII pensa s'y rallier. Le Lorrain le supplia de n'en rien faire et de le dispenser de tout service pendant le siège. Cette autorisation lui fut don-

(1) Tarn-et-Garonne, arr. Montauban, chef-lieu de canton.
(2) Bernard, *Op. cit.*, p. 386. Griffet, *Op. cit.*, p. 355.

née ; il se contenta alors de paraître en volontaire dans la tranchée, où les soldats, qui l'aimaient, l'accueillaient avec joie. Les capitaines des gardes refusaient même d'obéir à Marillac, qui servait de maréchal de camp, à la place de François. Ce fut pour M. le Prince un prétexte ; il accusa notre Lorrain de cabaler, mais celui-ci se défendit, du tac au tac, en parlant de l'impopularité de son successeur.

Le siège se traînait vaille que vaille. Bassompierre, qui n'avait plus aucun souci, n'ayant aucune responsabilité, paradait et accomplissait exploits et prouesses. Sous les yeux du roi, il gagnait à découvert, en plein midi, les tranchées de première ligne, si bien salué par les assiégés que son manteau était troué de balles et le bâton qu'il tenait à la main, brisé.

Il s'en tira sans même une égratignure, mais à la grande émotion des spectateurs. Cependant le souverain se dépitait de voir l'affaire durer et le général s'entêtait, ne voulant pas revenir sur sa décision. Il fit tenter l'attaque, et les royaux obtinrent de grands avantages, au prix de lourdes pertes. Enfin, le 22 juin, la ville se rendit.

L'armée reprit alors sa marche, au long du Tarn. De petites places furent prises sur le chemin. Une fois, au cours d'une étape, et pour distraire le souverain et sa suite, des retranchements furent creusés près de la route, les talus couronnés de noix, prises aux arbres voisins et le roi, à la tête de quelques gardes, prit cette position, que défendaient les Suisses du Lorrain.

Celui-ci continuait à être mal vu de Condé. Tandis que Louis XIII séjournait à Toulouse, François reçut l'ordre de gagner Castelnaudary (1). De là, il se présenta à l'improviste devant le petit bourg de Carmain (2) ; les habi-

(1) Aude, chef-lieu d'arr.
(2) Carmain (Caraman), Haute-Garonne, arr. Villefranche, chef-

tants, surpris, capitulèrent, d'autant plus que le chef royaliste se montra plein de modération. Il fit ensuite pétarder le village de Cuq-Toulza (1) et, laissant ses troupes à Valençay, rejoignit le roi pour lui annoncer ses succès. Condé, qui avait prétendu qu'il avait empêché les sièges de ces localités, accepta de bon cœur le démenti, que l'autre apportait. Il félicita le vainqueur, l'embrassa et reconnut ses torts. La nouvelle de la prise des deux petites villes soulagea les Toulousains, qui étaient fort gênés pour leur ravitaillement par la présence des protestants en ces places. Les capitouls, pour remercier le colonel, l'invitèrent à un beau festin, suivi de bal.

Mais l'habile homme, pressentant de nouvelles cabales, regagna l'armée avec Praslin. En se rendant à Revel (2), il fut jeté dans un fossé par un brusque mouvement de son cheval et eût un pied froissé. Il n'en continua pas moins son service et prit part au siège du Mas-Saintes-Pucelles (3), avant d'entrer à Castelnaudary.

lieu de canton. *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1622, p. 49. Bernard, *Op. cit.*, p. 390. De Courcelles, *Dic. cit.*, p. 375. Pinard, *Chronol. cit.*, p. 460. Cl. Devic et J. Vaissète, *Histoire du Languedoc*, nouv. éd., t. XI, 1889, in-4, p. 969. D'Aigrefeuille, *Histoire de Montpellier*, p. 368.

(1) Tarn, arr. Lavaur, chef-lieu de canton.

(2) Haute-Garonne, arr. Villefranche, chef-lieu de canton.

(3) Aude, arr. et canton de Castelnaudary.

Ces succès permettaient la marche en avant de l'armée et faisaient entrevoir la chute définitive de la rébellion. La conversion de François de Bonne, duc de Lesdiguières, nommé alors connétable, entraîna la soumission des protestants dauphinois (1). Un office de maréchal de France devenait ainsi vacant. Le roi le promit à Bassompierre et à Schomberg, ajoutant, par plaisanterie, qu'il leur ferait prêter le serment et tirer à la courte-paille quel serait le gagnant. Schomberg le pressa de faire les deux nominations à la fois, quitte à supprimer ensuite l'emploi, qui viendrait à être libre. Louis XIII ne voulut pas créer un dangereux précédent. Le Lorrain, plus discret, remercia alors le souverain, et conseilla de récompenser son ami, acceptant d'attendre jusqu'à la prochaine occasion. L'autre n'eut pas de scrupule, mais vanta le désintéressement de François. Provisoirement, l'affaire en resta là.

Cependant, en ce plein été torride, le roi entrait dans Carcassonne la crénelée, Narbonne l'heureuse et la sombre Béziers ; il s'apprêtait à combattre les révoltés du Languedoc, et, en attendant les actions décisives,

(1) *Le lis d'allégresse et de réconciliation sur l'heureuse conversion du maréchal de Lesdiguières à la foi catholique*, 1622, in-8. Voir sur ce personnage l'ouvrage classique de Ch. Dufayard.

s'amusait la nuit à jouer aux cartes avec les meilleurs brelandiers de ses lieutenants : Montmorency, Cramail, Toiras, Antoine-Hercule de Budos et notre héros (1).

Malgré ces distractions, Bassompierre prenait son rôle au sérieux. Il soutint un projet hardi, qui lui avait été suggéré par son lieutenant, l'actif Toiras. Il consistait à assiéger en même temps les deux cités de Lunel (2) et de Marsillargues (3), blotties au milieu des vignes, tandis que d'autres détachements obligeaient les autres villettes de la région à se rendre. Cette idée, exposée avec un plan complet pour l'exécution était raisonnable, et la proposition fut adoptée. Le colonel s'occupa de répartir les compagnies dans les différents campements. Malgré des pluies d'orages, inondant les travaux, les sièges multiples furent entrepris. Condé partit pour investir Calvisson (4), et Bassompierre commanda devant Lunel, dont les muscats lui étaient chers. Un secours important ravitailla la ville ; mais les habitants, engourdis par la chaleur, n'osèrent tenter une sortie : les Suisses d'ailleurs menaient bonne garde. La place capitula donc assez vite.

Les royaux occupèrent la cité. Le Lorrain eût quelque peine à y établir la discipline, parmi les troupes débandées et vidant les caves, pleines de vin doré et généreux ; il eût même à ce sujet une petite altercation avec le grincheux maréchal de Praslin, dont la médiocrité n'admettait plus d'observations (5). Aussi des bandes de

(1) *Bibl. nat.*, ms. franç. 4027, f. 70. *Journal d'Héroard*, p. 276-278. E. Griselle, *Lettres de Louis XIII*, t. I, p. 394. L. Batiffol, *Au temps de Louis XIII*, p. 100, 114. L. Batiffol, *Louis XIII à vingt ans*, p. 136.

(2) Hérault, arr. Montpellier, chef-lieu de canton.

(3) Hérault, arr. Montpellier, canton de Lunel.

(4) A quatre lieues de Lunel, Gard, arr. Nîmes, canton de Sommières.

(5) Malingre, *Op. cit.*, p. 446. Griffet, *Op. cit.*, p. 371. *Journal de*

fantassins ivres se jetèrent sur les vaincus désarmés, les dévalisèrent et en massacrèrent quatre cents lâchement. Bassompierre fit arrêter huit des soudards, qui rentraient en ville, chantant, chargés de butin et les épées sanglantes. Sur l'heure, les coupables furent pendus !

Le calme revint dans le pays des vignes. Cette répression impitoyable n'était pas pour déplaire à Louis XIII, général strict. Alors Condé, pour empêcher à nouveau que l'influence du Lorrain sur l'esprit versatile du souverain ne devînt trop forte, s'essaya adroitement à l'empêcher d'exécuter certains ordres. Mais Bassompierre para le coup et se fit donner un mandement écrit qui prouvait qu'il n'obéissait que contraint (1).

Puis il quitta Lunel, où l'avaient rejoint Créqui, Schomberg et Bullion, et qui manqua d'être détruite par un incendie, allumé par l'explosion d'une charrette de poudre, avant son départ.

Le Lorrain courut au danger, sut prendre les mesures nécessaires et parvint, entre autres, à faire mettre les munitions à l'abri, ce qui empêcha une catastrophe. Il rejoignit le roi à Villeneuve de Maguelonne (2) et dut encore se débattre contre les manœuvres de ses adversaires et de Schomberg, en particulier. Cet ingrat, sans reconnaissance pour l'attitude généreuse de François dans la question du maréchalat, le dénigrait sans relâche auprès de Louis XIII. Le souverain, cependant, ne se laissa pas influencer. Alors, par l'intermédiaire de

Bassompierre, t. III, p. 101. De Courcelles, *Dict. cit.*, p. 374. Pinard, *Op. cit.*, p. 460. *Histoire du Languedoc*, éd. cit., p. 975. Batiffol, *Au temps de Louis XIII*, p. 133. Th. Millerot, *Histoire de Lunel*, 1880, in-8, p. 314.

(1) Le colonel parvint à faire donner le gouvernement de Lunel à un de ses officiers, Jean de La Croix, baron de Castries. D'Aiguefeuille, *Op. cit.*, p. 370.

(2) Hérault, arr. Montpellier, canton de Frontignan.



François de Bassompierre,
colonel des Suisses.
Médaille de 1633.
(Bibliothèque Nationale.)

Puisieux, le calomniateur voulut faire la paix avec le colonel, qui ne montra pas d'enthousiasme, et profita même de l'occasion, pour dire son fait à l'intrigant et le prévenir qu'à l'avenir, il ne soutiendrait plus ses revendications.

Cependant l'armée gagnait Aigues-Mortes la mélancolique (1). Le traité de paix y fut préparé et presque conclu. Lesdiguières reçut l'épée de connétable, et le roi promit de nouveau au Lorrain la charge vacante de maréchal de France (2). Schomberg, désappointé, mais maté par la réception fraîche que venait de lui faire son ex-ami, accepta, — en apparence, — sa défaite. Il dîna chez son vainqueur, avec le connétable, le cardinal Louis de Nogaret de La Valette, MM. de Chevreuse, d'Épernon, de Praslin, de Saint-Géran, et de Créqui, et s'associa aux félicitations et aux rasades.

Mais, sur de faux bruits, répandus par M. le Prince, les habitants de Montpellier ne voulurent plus se rendre directement au souverain, dont ils craignaient la colère et les mesures de représailles. Un conseil fut réuni pour discuter la réponse à faire à cet irritant refus. Deux partis s'y opposèrent. Claude de Bullion, le retors, et ses amis voulaient user de conciliation. Au contraire, Condé parlait de continuer la guerre, espérant toujours trouver à un moment l'occasion de se faire valoir. A la grande surprise de ce dernier, Bassompierre n'admit aucune transaction avec les protestants rebelles. La trop grande bonté du roi serait, selon lui, funeste et donnerait idée à d'autres audacieux, ne craignant plus de châtiment, d'outrager le pouvoir monarchique et de résister aux volontés du maître. « Au nom de Dieu, Sire, conclut-il, prenez une ferme résolution, persévérez en elle et ruinez

(1) Gard, arr. Nîmes, chef-lieu de canton.
(2) Sur cette charge, voir les travaux de MM. d'Harcourt et Le Barrois d'Orgeval.

ce peuple insolent, qui doit être réduit à une entière soumission et à une parfaite repentance (1) ! » En donnant ce conseil, François montrait son dévouement absolu à la cause royale, dont il voulait être, avant tout, le serviteur. Il n'avait plus maintenant que des coups à gagner et sans compensation possible, puisqu'il avait obtenu, — ou presque, — la suprême récompense.

Condé approuva ce discours. Louis XIII s'y attacha, et envoya Bullion porter aux Montpelliérains son ultimatum. « Je donne des capitulations à mes sujets, dit-il avec fierté, et n'en reçois pas d'eux ! » Le traité fut rompu, et les préparatifs militaires poussés avec rapidité. Une reconnaissance de cavalerie, mal préparée d'ailleurs et conduite par Montmorency, Praslin et le Lorrain, fut envoyée en avant-garde. Les assiégés inquiétèrent cette petite troupe et blessèrent quelques-uns des patrouilleurs. Ce fut là la cause d'une nouvelle querelle entre le vieux Praslin et François.

D'autres difficultés s'élevèrent, à l'accoutumée, entre les chefs, mais n'entravèrent pas l'exécution des travaux d'approche. Bassompierre, qui devait avoir l'honneur d'ouvrir la tranchée, demanda à aller prendre un court repos, dont il avait fort besoin, avant d'entamer cette opération. C'est ainsi qu'il dormait, quand sur les midi,

(1) *Mercure françois*, t. VIII, p. 810. *La grande division des femmes et des filles de Montpellier, avec le sujet de leurs querelles*, 1622, in-8 (*Variétés historiques* d'E. Fournier, t. VIII, p. 247). *La chasse au vieil grognard de l'antiquité*, 1622, in-8. *La réduction et triomphante entrée du roi à Montpellier*, 1622, in-8. Ch. d'Aigrefeuille, *Histoire de Montpellier*, p. 368. A. Delort, *Mémoires de ce qui s'est passé de plus remarquable à Montpellier*, 1826, in-8, p. 12. Serres, *Histoire abrégée de Montpellier*, éd. de 1873, p. 74. Le Vassor, *Op. cit.*, p. 508 et s. Bernard, *Op. cit.*, p. 425. Malingre, *Op. cit.*, p. 453 et s. *Mémoires de Puységur*, p. 41-44. *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1622, p. 69-71. Griffet, *Op. cit.*, p. 371-381 Le P. Anselme, *Op. cit.*, p. 464. De Courcelles, *Dict. cit.*, p. 374. Pinard, *Chronol. cit.*, p. 461. *Archives curieuses de l'histoire de France*, 2° s., t. I, p. 285 et s.

il fut réveillé par la grande voix du canon. Les assiégés, — dont l'ardeur était telle que leurs adversaires les traitent de « bêtes sauvages » (1), — tentaient une trouée. Le Lorrain se leva en hâte, en tête de ses Suisses, courut pour rétablir le combat. Il était temps. Certains officiers, imprudents, étaient entourés par les protestants et échappèrent à grand'peine. Léonor d'Orléans-Longueville, duc de Fronsac et Jacques d'Harcourt, marquis de Beuvron furent tués en cette malheureuse action. La contre-attaque réussit ; en hâte, les rebelles durent regagner leurs murailles.

Mais le siège traînait. Le tir des canonniers huguenots était précis : plus d'un officier du roi l'éprouva, entre autres le maréchal de camp Zamet et l'excellent ingénieur Gamorini (2).

Bassompierre, sans rien craindre, se dépensait à tout instant, toujours à la première place, à l'endroit le plus dangereux. Un jour de septembre, les escarmoucheurs ennemis vinrent enlever fascines et gabions,alors qu'entouré de ses officiers, il inspectait les tranchées. L'un des lieutenants, M. des Champs fut entouré par ces hardis partisans et menacé de mort. Avec une grande présence d'esprit, et par un statagème de bonne guerre, il cria : « Je suis Bassompierre, il y a vingt mille écus à gagner ! » Cette ruse lui sauva la vie (3). Quant au vrai François, il feignit, avec son sergent de bataille, de démolir la tranchée et échappa. Il put, alors, rassembler quelques hommes, et revint charger les nettoyeurs, qui durent s'enfuir, abandonnant prisonniers, gabions et butin. L'alarme, cependant, dura la nuit entière et le bruit de l'enlèvement du colonel parvint jusqu'au roi.

Deux jours après, au milieu de l'obscurité, les royaux

(1) D'AIGREFEUILLE, *Op. cit.*, p. 371-372.
(2) D'AIGREFEUILLE, *Op. cit.*, p. 373.
(3) *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 127-128.

tentèrent l'attaque. Ils enlevèrent un important ouvrage de la défense : les « cornes du Nord. » Mais l'ingénieur médiocre, Louis du Maine, baron de Chabans (1), qui, fier de ses succès du siège de Montauban, se plaisait aux aventureux desseins, émit l'intention d'attaquer une demi-lune (2) des murailles. Cette tentative plut à Condé, fort ignare en art militaire ; d'Épernon et Bassompierre s'y opposèrent en vain.

De vives intrigues détournaient en ce moment l'attention du roi, meilleur stratège que M. le Prince. Il s'agissait de choisir un nouveau garde des sceaux. Condé et Schomberg, qui sentaient leur cabale affaiblie depuis la mort du cardinal de Retz, poussaient Louis à prendre Étienne d'Aligre, conseiller d'État et fort habile homme. Mais ce personnage était si ouvertement leur créature que le chancelier et son fils Puisieux s'opposèrent à cette nomination. Ce dernier fit intervenir près du souverain son ami Bassompierre, enchanté de tirer dans le dos de ceux, qui l'avaient si souvent, et encore tout récemment, combattu. François ne put obtenir qu'un délai : le roi semblait décidé à confier le poste à d'Aligre. Le Lorrain n'aimait pas ce robin : il était donc très contrarié. Rucellaï, toujours agité et qui prétendait lui avoir de la reconnaissance pour les services à lui rendus, profita de l'occasion pour le rapprocher avec Condé, en le brouillant avec Puisieux, dont la situation semblait compromise. Mais Bassompierre raconta tout à Louis XIII, qui lui demandait pourquoi il était si songeur. Puis il lui montra comment Condé, Schomberg et Aligre « trois têtes et un chaperon » voulaient manier, seuls, l'État, ruinant leurs adversaires en agran-

(1) D'AIGREFEUILLE, *Op. cit.*, p. 376. Cf. sur lui, plus haut, p. 229.

(2) La demi-lune consistait en un parapet mi-circulaire, placé en avant de toute position : les cornes étaient constituées par un front bastionné, s'appuyant sur des retranchemennts en ligne droite.

dissant leurs partisans à leur fantaisie. Le souverain se fâcha ; furieux de la servitude, où le voulait tenir cette coterie, il s'enquit des détails de l'affaire auprès de Praslin, qui avait assisté à la conversation et était impartial en l'occurrence. Quant au Lorrain, il alla trouver Rucellaï et lui répéta l'éternel refrain, à savoir qu'il était l'humble serviteur du prince, mais ne voulait rien faire d'indigne et de contraire à sa fidélité au roi, pour lui plaire.

Louis dissimula ses intentions, et les courtisans crurent à la proche disgrâce de Puisieux. Mais le Lorrain, qui avait compris la forte impression qu'avaient faite ses révélations, sut alors vanter les mérites de l'intendant Louis Lefèvre de Caumartin, qui serait un parfait garde des sceaux. On reprochait à cet homme de bien de bégayer. Ce défaut physique ne diminuait guère sa valeur et de plus cet intègre magistrat était indépendant et ne se rattachait à aucun parti. Que de services réels n'avait-il pas rendus dans ses commissions en Languedoc et en Bretagne et dans diverses ambassades, où il avait prouvé qu'il n'avait pas la langue aussi embarrassée que le prétendaient ses ennemis ! Enfin, comme doyen du Conseil, il avait même rempli, en suppléant, et pendant trois mois, l'office qu'il fallait pourvoir. Le roi se laissa convaincre, et François apprit la bonne nouvelle à l'intéressé et à Puisieux. Ainsi la nomination fut sue, avant qu'elle devînt officielle. Le souverain eut à se défendre contre les indiscrets et démentit, sans scrupule, le bruit qui courait, entre autres à son médecin Jean Héroard, au conseiller Guillaume de Bautru et au sieur de Cailletot. C'est pourquoi, quand le fait fut enfin confirmé, Condé et les siens se montrèrent désagréablement surpris (1).

(1) *Mémoires d'Arnauld d'Andilly*, p. 438. *Journal* du même,

Fébrilement, l'ingénieur du Maine continuait ses inutiles travaux. Le général en chef affectait une grande confiance, mais Bassompierre ne la partageait pas. Aussi se contentait-il de remplir tout juste ses fonctions de maréchal de camp, posant et relevant la garde, et faisant fournir le matériel nécessaire aux travailleurs. Les orages, fréquents en cet automne, submergeaient de leurs pluies les tranchées et obligeaient parfois à l'abandon des positions. Ce fut à ce moment, mal choisi, que Condé voulut faire enlever le ravelin (1) du Riberan, depuis longtemps convoité. Mais le Lorrain, qui revenait des lignes, tout mouillé, ayant passé la nuit sous la pluie et de l'eau jusqu'à la ceinture, empêcha une si folle entreprise.

Le lendemain seulement fut essayée l'opération. Bassompierre, tout en étant opposé à cette tentative, avait dressé le plan de l'attaque. Le prince s'avisa de lui demander s'il croyait à la prise de la demi-lune. François profita de la question, pour dégager ses responsabilités, déclarant le projet hardi et présentant de grandes difficultés. Condé, furieux, accusa son interlocuteur de désirer l'échec. Sans peine, le colonel se disculpa d'un reproche saugrenu, qui prouve la mentalité des grands chefs.

Les mines jouèrent sans faire sauter les palissades. Le mouvement se fit en de mauvaises conditions ; l'ennemi repoussa les royaux, et le général, cependant, par gloriole, trouvait que tout allait bien ! Bassompierre, lui, répétait que le début n'était pas encourageant. Il

1622, p. 170. FONTENAY-MAREUIL, *Mémoires*, p. 168. LE VASSOR, *Op. cit.*, p. 513. GRIFFET, *Op. cit.*, p. 390. BAZIN, *Op. cit.*, p. 422. D'AIGREFEUILLE, *Op. cit.*, p. 376. M. Batiffol prétend que c'est de lui-même que Louis XIII désigna Caumartin (*Le roi Louis XIII à vingt ans*, p. 197).

(1) Petite fortification, placée devant les courtines pour empêcher les pétardements.

ne fut que trop bon prophète : les assiégés sortirent en masse, et les compagnies d'attaque se replièrent. Alors le Lorrain intervint (1) ; l'épée à la main, et à la tête de cinquante braves déterminés, il repoussa les Montpelliérains. Chacun put reprendre sa place et ravailler à réparer les dégâts causés par la lutte.

Condé, peu satisfait, rassembla tous les chefs. Chabans, l'ingénieur extravagant, continua à développer ses « visions. » Bassompierre déclara sans réticence que ces essais-là n'aboutiraient à rien, et d'Épernon reprocha à M. le Prince de croire non les soldats éprouvés et célèbres à bon droit, mais « un petit bavard », qui n'entendait rien à l'art de la guerre. Le Lorrain exposa alors ses idées (2), qui furent approuvées de tous. Il renonçait à l'emploi des mines dans le ravelin, mais était d'avis d'édifier un « cavalier », c'est-à-dire une plateforme, où se logeraient deux pièces, qui commenceraient le feu, démoliraient les avancées et permettraient à des « gros » de mousquetaires d'opérer bientôt une action décisive.

Les jours suivants, le connétable et M. de Vendôme amenèrent des renforts, qui empêchèrent les soldats de Rohan de traverser les lignes, pour venir ravitailler les assiégés. Alors Condé, mécontent d'avoir échoué, quitta l'armée et s'en alla chevaucher en Italie, où le ciel bleu et les beautés lui firent oublier son peu de succès. Peu après son départ, la paix fut conclue.

Le Lorrain ne devait pas tarder à recevoir la récompense de son zèle et de sa bravoure, attendue depuis si longtemps (3). A la sortie d'un conseil, le chancelier lui

(1) *Mémoires de Puységur*, t. I, p. 41.

(2) *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 147.

(3) *Les Caquets de l'Accouchée*, p. 69. Lettre de Malherbe d'octobre 1622 dans *Œuvres*, t. IV, p. 86. *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1622, p. 74. *Journal d'Héroard*, t. II, p. 280. *Mémoires de Fontenay-Mareuil*, p. 169. G.-B. de Gramond, *Historiarum Galliæ libri XVIII*,

dit qu'il aurait tenu à lui envoyer ses lettres de provision de maréchal « parfumées », c'est-à-dire délivrées sans frais de chancellerie (1). Mais le roi l'avait si fort pressé de les sceller qu'il n'avait pu lui faire cette prévenance. A ce moment, Louis XIII intervint et dit : « Messieurs, j'ai l'intention de reconnaître les bons services que j'ai reçus de M. de Bassompierre, tant en guerre qu'en d'autres occasions. Je lui veux donner la charge de maréchal de France, croyant qu'il m'y servira dignement et utilement. Mais je désire avoir votre opinion, pour voir si elle s'accorde avec la mienne. » Tous furent de cet avis et n'épargnèrent pas leurs éloges au nouveau dignitaire. Alors Louis prit le colonel par la main, le fit mettre à genoux, lui fit prêter le serment accoutumé et lui remit en mains le bâton symbolique. Bossompierre lui exprima sa gratitude, et les assistants vinrent le complimenter et l'embrasser. Le soir même, les soldats, pour montrer leur joie de la décision prise, tirèrent force salves. A ce bruit un officier du duc de Rohan, Le Révérend de Bougy, accourut et se renseigna. Il porta la nouvelle à Montpellier. Les assiégés tinrent à honorer leur grand ennemi en tirant aussi une mousquetade nourrie et inoffensive. Est-il de plus touchant hommage ? (2).

Le Lorrain venait d'obtenir la plus haute charge, qu'il pût revendiquer. Chef de l'armée, « cousin du roi », le maréchal n'avait que le connétable devant lui, et s'il partageait sa charge avec de nombreux collègues, — il n'y eut pas moins de vingt-quatre de ces officiers sous Louis XIII, — il avait, cependant, à jouer un

p. 549. Tallemant, *Op. cit.*, t. III, p. 334. Bernard, *Op. cit.*, p. 425. Le P. Anselme, *Op. cit.*, p. 464. De Courcelles, *Dict. cit.*, p. 375. Pinard, *Chronolog. cit.*, p. 461. Bazin, *Op. cit.*, p. 423.

(1) *Nouveau traité de diplomatique*, t. IV, p. 407.

(2) D'Aigrefeuille, *Op. cit.*, p. 378.

rôle important au tribunal de la connétablie (1). Le nouveau chef remplit avec zèle ses fonctions (2). A peine promu, il tint, avec les autres maréchaux, Chaulnes, La Force et L'Hospital, à faire confirmer les privilèges des prévôts et autres officiers de la maréchaussée (3).

Enfin le 19 octobre, la paix fut jurée et signée. L'armée royale pénétra dans la ville (4). Bassompierre et son ami Créqui présidèrent à l'occupation. Ils imposèrent une règle très sévère, pour éviter des excès, qu'ils avaient vus trop souvent aux prises des villes, et les soldats campèrent par les rues et les places, laissant tranquilles les habitants dans leurs demeures.

Le Lorrain n'oubliait pas, malgré son triomphe, ses amis. Le douteux Rucellaï, mourant d'une scarlatine, le pria de le venir voir. Le maréchal n'avait pas eu toujours à se louer de lui, et la contagion était dangereuse. Il se rendit pourtant à l'appel du moribond. L'abbé lui remit des papiers, pour les détruire et l'embrassa. Alors le maréchal regretta son imprudence et se reprocha sa trop grande bonté. Mais sa nature était réfractaire aux épidémies, et il ne ressentit aucun mal.

Le roi, qui avait fait une entrée solennelle à Montpellier (5), partit peu après et gagna le Rhône, qu'il remonta jusqu'à Arles. Là, Bassompierre, remplissant un des offices de sa nouvelle charge, chevaucha devant le souverain. Puis tandis que se rendaient certains forts protestants, Beauchâtel, Charmes, Soyons (6), Cornas (7),

(1) Sur ce tribunal, voir *Nouveaux mémoires de Bassompierre*, p. 81. Cf. aussi le travail de M. Le Barrois d'Orgeval.

(2) *Archives curieuses de l'histoire de France*, 2e s., t. VI, p. 401. L. Mention, *L'Armée sous l'Ancien Régime*, s. d., in-8, p. 105.

(3) *Bibl. de l'Institut*, Godefroy 548, no 69.

(4) D'Aigrefeuille, *Op. cit.*, p. 379.

(5) Le Vassor, *Op. cit.*, p. 521.

(6) Ardèche, arr. Tournon, canton Saint-Péray.

(7) Ardèche, arr. Privas, canton La Voute.

les troupes royales gagnaient Avignon, le Pont Saint-Esprit, Pierrelatte, Montélimar (1). Alors les habitants de Privas envoyèrent des députés pour traiter de leur soumission. Bassompierre, qui avait présidé à la destruction des petites places, qui venaient de capituler, regagna Valence, où il salua Richelieu, qui venait d'être fait cardinal, et dont le rôle commençait à se préciser.

Le Lorrain continua sa randonnée à grandes étapes. Il gagna Vienne, puis Lyon. Là, il fit sa cour aux deux reines, entourées des princesses de Condé et de Conti, de mesdames de Chevreuse et de Verneuil, et de la connétable de Montmorency. Le maréchal brilla fort dans ce cercle, assistant aux festins et aux comédies et cajolé de toutes. Malgré ces distractions, il remplissait ses obligations militaires. Il présida au licenciement d'une bonne partie des troupes, et établit les régiments conservés dans de bonnes garnisons. Puis il fut voir son ami Chevreuse, malade à Avignon, et le trouva hors de danger. Mais alors il fut atteint de la terrible maladie, qui ravageait les régiments surmenés. « Le pourpre, écrivit-il plus tard (2), me sortit en abondance. » Aussi ne put-il quitter le « pays d'amour » que le 1er décembre.

Il retrouva alors le roi à Vienne, et retourna avec lui à Lyon, où ce fut une suite ininterrompue de fêtes, repas, bals, spectacles, feux d'artifices et autres divertissements. Les noces de mademoiselle de Verneuil et de M. de La Valette furent particulièrement magnifiques. Pour agrémenter spécialement cette vie de délices, le maréchal s'occupa à se brouiller avec une de ses amies, et eut le bénéfice du raccommodement, pratiquant avec souplesse l'éternelle stratégie du plaisir de rompre (3).

(1) Le Pont-Saint-Esprit dans le Gard ; Pierrelatte et Montélimar dans la Drôme.

(2) *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 160.

(3) Bassompierre ne dit pas le nom de la dame. S'agit-il de

Ces mondanités ne pouvaient durer. Le Lorrain dut suivre Louis XIII, qui, par le Forez, le Bourbonnais et le Nivernais gagna La Charité (1). C'est dans cette petite ville, toute neigeuse, que la royale escorte passa la nuit de Noël : le souverain y fit ses dévotions, et fut servi à cette occasion par deux fidèles de marque, Chevreuse et Bassompierre.

Le rôle du maréchal se développait et se précisait : il était presque alors un « favori » ; les ministres le craignaient (2). Aussi ses amis recouraient à lui, pour obtenir justice. Arnauld d'Andilly le pria d'intervenir pour la pension d'Henri de Baufremont, marquis de Sénecey (3), et Beauvais-Nangis s'adressa à lui, mais vainement, en diverses occurrences. Enfin le roi le chargea de répondre à ses anciens maîtres, les pères de la compagnie de Jésus, qui présentaient requête, pour obtenir de toucher les bénéfices, résultant des impôts sur le sel dans les provinces du Centre.

Une des raisons du succès de Bassompierre s'explique par sa relative modération : il refusait les trop grosses faveurs, pour ne pas exciter les jalousies, dans une cour, où régnaient toujours les cabales et les brigues.

La lutte s'était engagée entre les partisans de Puisieux et de Caumartin d'un côté et ceux de Schomberg de l'autre. Ce dernier s'était définitivement brouillé avec le secrétaire d'État, qui incriminait fortement sa gestion financière. Le roi, avare et « ménager de son bien dans les petites choses (4) », fut sensible à cette accusation.

madame de Conti, ou de cette duchesse de Villars, qui ne craignait pas de se compromettre pour lui ? Voir *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 4529, f. 17 et MALLEVILLE, *Poésies*, p. 271.

(1) Nièvre, arr. Cosne, chef-lieu de canton.

(2) BAZIN, *Op. cit.*, p. 430.

(3) *Mémoires d'Arnauld d'Andilly*, p. 440.

(4) *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 165. BATIFFOL, *Le roi Louis XIII à vingt ans*, p. 108.

Il se résolut à enlever sa confiance au surintendant, qui malade, ne pouvait de plus, assurer son service (1).

Caumartin, Puisieux et Bassompierre se réunirent en secret, pour trouver un remplaçant. Le secrétaire proposait Charles de Neuville, marquis d'Alincourt ou Nicolas Clausse, sieur de Fleury ; le garde des sceaux voulait confier l'importante fonction à un conseil de six directeurs, dont un de ses commis, Claude Le Tonnelier de Breteuil. Mais le maréchal aurait préféré que l'on recourût aux connaissances de Sully, dont tous savaient la valeur, mais qui avait contre lui son grand âge et sa bougonne attitude de révolté (2). Aussi le Lorrain proposait en seconde ligne le marquis de Sénecey, qu'il venait d'obliger. Cette délibération influa sur les événements. En effet, malgré la guérison de Schomberg, le roi se décida à renoncer à l'employer. Le marquis Charles de La Vieuville contribua à la chute définitive du surintendant : il prévint Louis XIII que son beau-père, Vincent Bouhier, neveu de Beaumarchais, trésorier de l'Épargne, ne pouvait plus soutenir la charge, par suite de la mauvaise gestion des finances. Le souverain se crut ruiné et voulut chasser son mauvais comptable. Tout le monde surenchérit. Seul, Bassompierre, qui ne manquait pas de générosité, et de plus avait assez pratiqué la vie de la cour, pour craindre un revirement soudain, plaida la cause du disgracié, conseillant d'attendre, avant de prendre les irrévocables décisions. « Mais pendant ce temps, s'écria avec violence Caumartin, les chiens mangent le lièvre ! » Le Lorrain n'en persista pas moins dans son attitude expectante.

Il obtint gain de cause, et fut aidé, en la circonstance,

(1) Bazin, *Op. cit.*, p. 431.

(2) Bassompierre, malgré de graves divergences à la mort d'Henri IV, avait une grande estime de Sully. Voir *Nouveaux Mémoires*, p. 58-60.

par la mort de M. de Sénecey, qui supprima une des candidatures possibles. Le roi restait, malgré tout, mal disposé pour le financier incapable et douteux. Alors Bassompierre prévint Schomberg et lui demanda des précisions, pour voir si les accusations de La Vieuville étaient fondées. Les déclarations du surintendant furent rassurantes. Le Lorrain le prévint des critiques de l'entourage de Louis XIII et l'adjura de fournir, au plus vite, un état exact et sincère du budget. C'est ce que fit l'autre. Le souverain renonça provisoirement à son projet, croyant qu'il n'avait affaire qu'à une crise de trésorerie. Le maréchal continua son œuvre pacificatrice et put rétablir l'entente entre le chancelier, son fils et Schomberg.

Tout le monde regagna Paris. Bassompierre y rentra avec Schomberg et Chevreuse. Puisieux les quitta à Berny (1). Mais une puérile question d'étiquette ralluma le feu éteint et brouilla à nouveau les ministres.

(1) Puisieux était seigneur de Berny, près de Sceaux.

Les dames de la cour se mêlaient à toutes ces intrigues et les compliquaient de leurs rivalités. L'opposition de la princesse de Longueville à madame de Conti et la protection de celle-ci pour madame de Chevreuse, revenue près de la reine, grâce à Bassompierre (1), créaient de pénibles incidents (2).

Le Lorrain s'efforçait avant tout de ne se compromettre avec personne, et d'évoluer au milieu des partis, comme un habile nageur entre deux eaux. Sa faveur, cependant, diminuait (3). Il obtenait pourtant encore de beaux avantages. Son amie, la princesse de Conti, bien vue en Lorraine (4), le protégeait à Nancy, et, pour lui, le duc Charles érigea, le 28 juillet 1623, en marquisat la terre d'Haroué (5). Cette bonne nouvelle lui fit accepter facilement quelques ennuis, qui le pour-

(1) *Arch. des Aff. Etrang.*, France, Mém. et doc. 175, f. 102. BATIFFOL, *Op. cit.*, p. 427.

(2) *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1623, p. 34.

(3) Lettre du nonce du 15 avril 1623, *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 5130, f. 54 v°.

(4) D'HAUSSONVILLE, *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, t. I, 1859, in-8, p. 461.

(5) *Arch. de Meurthe-et-Moselle*, B. 95. DURIVAL aîné, *Description de la Lorraine*, t. I, p. 51. *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, XI, 1862, in-8, p. 47.

suivaient, et il continua à mener une existence libérale et magnifique. Il fit d'importantes donations à son fidèle écuyer, Théodoric des Étangs (1) ; puis, pour se distraire, il parut dans un ballet, où le refrain, qu'il chanta, prouvait à tous son peu d'ambition :

Quelques assauts que le sort
Me livre jusqu'à la mort,
J'en obtiendrai la victoire.
Le plus rigoureux tourment
Ne me peut ôter la gloire
D'aimer éternellement (2) !

Un seigneur si généreux, s'attirait les félicitations des poètes. Adam Billaut, le menuisier de Nevers s'assurait honoré de voir ses œuvres goûtées d'un tel esprit (3). Et un écrivain de valeur, Claude de Malleville, petit homme noir, spirituel et bon rimeur, familier de libertins fameux et de l'Hôtel de Rambouillet, devenait son secrétaire et commençait auprès de lui le long service, que, sauf un petit intervalle, et malgré la modicité de ses gages, la mort seule devait interrompre (4). Il

(1) *Arch. nat.*, Y 169, f. 168 v° et 170, f. 171 v°.

(2) P. Lacroix, *Ballets de cour sous Henri IV et Louis XIII*, t. II, 1868, in-16, p. 319. *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 431.

(3) *Bibl. nat.*, ms. franç. 25533, f. 18.

(4) *Bibl. nat.*, ms. franç. 25567, f. 214 ; franç. 2420, fr. 73 ; franç. 19145, f. 40 ; franç. 25566 f. 57. Tallemant, *Op. cit.*, t. III, p. 48. Pellisson, *Relation contenant l'hist. de l'Acad. franç.*, 1672, p. 290. *Entretiens de Voiture et Costar*, 1654, p. 190. *Œuvres de Voiture*, éd. Ubicini, t. II, p. 148. *Archives curieuses de l'Histoire de France*, 2e sér., t. VI, p. 84. *Æ. Menagii miscellanea*, 1652, in-4. Ch. Livet, *Précieux et précieuses*, 3e éd., 1895, in-8, p. 81, 287. F. Lachèvre, *Bibliographie des recueils collectifs de poésie de 1597 à 1700*, t. I, p. 235 et 354. E. Magne, *Voiture et les origines de l'hôtel de Rambouillet*, 1911, in-16, p. 90. E Magne, *Voiture et les années de gloire à l'Hôtel de Rambouillet*, 1912, in-16, p. 140. 130, 223, 261, 265. E. Magne, *Le plaisant abbé de Boisrobert*, 1909, in-16, p. 69. Article de M. Cauchie dans *Revue des Bibliothèques*, 1923, p. 109-123. Voir aussi les œuvres de Malleville, les *Lettres amoureuses* (1629) et les *Poésies* (1649).

avait été présenté au maréchal par son ami, Honorat Laugier de Porchères, avec lequel le Lorrain avait toujours eu de bonnes relations (1).

Cependant, les brigues reprenaient de plus belle à Paris. Le prévôt des marchands ayant voulu marcher seul devant le roi, lors de l'entrée de celui-ci dans la capitale, les maréchaux, dont c'était un privilège apprécié, s'abstinrent de paraître à la cérémonie.

De son côté, le chancelier s'était mis à intriguer de nouveau contre Schomberg, dont il persistait à incriminer la gestion. Il prétendait même que le Lorrain défendait maintenant le financier, parce que celui-ci, peu scrupuleux,l'avait acheté en lui promettant de payer ses dettes. Le surintendant sut encore éviter l'orage et l'attention de Sillery fut détournée par la question du choix d'un nouveau garde des sceaux. Cette place, en effet, était devenue vacante par la mort de Caumartin. La Vieuville se présenta pour cet office, et il se déclara contre Schomberg, qui dut céder devant cette coalition.

Cet intrigant (2), neuf encore, n'était qu'accepté par les autres membres du conseil ; les premiers jours, il fit bonne mine à tous et s'effaçait avec modestie, cachant habilement l'ardente ambition qui le dévorait. Ses ressources intellectuelles étaient au-dessous du médiocre, mais il avait en lui-même une imperturbable confiance et ne songeait qu'à satisfaire ses énormes appétits. Il se mit à dénigrer ses bienfaiteurs, Sillery et Puisieux, puis tous les familiers et entre autres, Bassompierre (3).

Tandis que La Vieuville ourdissait ses trames, de petits scandales détournaient l'attention générale. Une

(1) TALLEMANT, *Op. cit.*, t. IV. p. 327.

(2) *Archives curieuses de l'Histoire de France*, 2e s., t. I, p. 137. RANKE, *Op. cit.*, p. 121. BAZIN, *Op. cit.*, p. 437. G. FAGNIEZ, *Le P. Joseph et Richelieu*, t. I, 1894, in-8, p. 185.

(3) Cette antipathie porta ses fruits : il fut question d'emprisonner notre héros. *Mémoires de Richelieu*, t. IV, p. 285-288.



François de Bassompierre,
d'après le tableau de J. Alaux.
(Musée de Versailles.)

rivalité pour les rangs des dames d'honneur opposait MM. de Montmorency et de Chevreuse. Le maréchal, ami des deux chicaneurs, ne voulut pas intervenir (1). Un jugement à la Salomon, et dû à l'influence de la reine (2), termina l'affaire, en supprimant les charges, causes de la discussion, ce qui était le meilleur moyen de mécontenter tout le monde. Bassompierre, qui pensait ainsi, ne céla pas son opinion à Puisieux, dont l'étoile pâlissait. Le secrétaire, pour faire le flatteur, alla redire la critique du Lorrain à Louis XIII, qui tout fier de savoir ce secret de Polichinelle, le répéta à La Vieuville. Celui-ci, satisfait de tenir une bonne occasion par le royal rapporteur, affirma que de « tels complots (*sic*) méritaient la Bastille ! » Le souverain, craignant le ridicule, ne voulut pas aller jusque-là, mais fit grise mine huit jours à François. Aussi, bien à contre-cœur, certes, le Lorrain dût-il se rapprocher d'eux deux par l'entremise du mielleux cardinal de La Rochefoucauld et du père Gaspard Séguiran, l'onctueux confesseur du roi. Puisieux, d'ailleurs, ne retira pas de bénéfice net de sa trahison.

Dès les premiers jours de l'an 1624, le chancelier comprit que son rôle était fini. Il vit « sa fortune abattue » et rendit les sceaux, avant qu'on vint les lui réclamer. Il n'évita pas pourtant la disgrâce, que voulait La Vieuville. Son fils fut frappé en même temps que lui et dut quitter la cour (3).

Le nouveau surintendant était donc arrivé à son but. Il avait l'oreille du souverain et était le seul ministre écouté. Alors il poursuivit la ruine de Bassompierre, qui avait refusé de « lâcher » ses amis, pour s'unir à lui. Le garde des sceaux, Étienne d'Aligre, avait, de son

(1) GRIFFET, *Op. cit.*, p. 409-410.
(2) *Mémoires de Richelieu*, p. 314.
(3) LE VASSOR, *Op. cit.*, p. 592.

côté, de bonnes raisons pour ne pas être favorable au maréchal : cependant il l'accueillit poliment, ce qui surprit deux amis, qui accompagnaient François, Créqui et Saint-Luc. « Ne vous étonnez pas de la bonne chère que me fait M. le garde des sceaux, fit l'imperturbable railleur ; je suis cause que le roi les lui a donnés cejourd'hui ! — Je ne croyais pas vous avoir cette obligation, observa d'Aligre, qui savait bien le contraire, et comment cela ? — Sans moi, reprit l'autre pince-sans-rire, vous ne les auriez pas eus maintenant, mais dès l'an passé ! » Le robin rit de bonne grâce à cette boutade pas méchante, puis les deux adversaires s'expliquèrent franchement et furent, dès lors, bons amis (1).

Malgré ces cabales, tout le beau monde des courtisans et des dames s'amusait fort. Au ballet des *Voleurs*, Bassompierre figura un corsaire, amoureux d'une belle captive, représentée par le jeune et imberbe La Roche-Guyon. Le poète Bordier lui faisait dire de mauvais vers d'amour :

> Calixte, vos appâts ont rompu mon dessein :
> Les flots, où je me perds, sont dedans votre sein (2) !

Au milieu de ces fêtes, parut l'ambassadeur du roi d'Angleterre, Henri Rich, comte de Holland. Il parla, pour la première fois, du mariage de l'héritier de la couronne, Charles, avec Henriette-Marie, sœur de Louis XIII (3).

Cependant le surintendant crut avoir trouvé le prétexte cherché contre le maréchal. Il l'accusa de s'être fait indûment payer une somme de vingt-quatre mille

(1) *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 184.
(2) P. Lacroix, *Op. cit.*, t. III, p. 13. *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 433.
(3) *Mémoires du comte de Tillières*, éd. Hippeau, 1862, in-16, p x-xi.

livres, grâce à l'aide de Puisieux (1). L'accusé se défendit au Conseil ; il prouva l'infamie de l'insinuation, et ne se gêna pas pour dire son fait au calomniateur. Mais ensuite, il éprouva bien des difficultés à se faire rembourser, et dût parler plusieurs fois, à ce sujet, au roi.

La Vieuville n'en continuait pas moins une active campagne : il prétendit que le Lorrain était stipendié par le roi d'Espagne, au sujet de la question des gabelles, sur laquelle il avait écrit un judicieux mémoire (2). Il fit arrêter un individu interlope, un « Morisque » qui vivait depuis longtemps à Paris, Alfonso Lopez (3). Les enquêteurs ne trouvèrent rien dans les papiers de ce louche courtier en bijoux, intermédiaire quelque peu entremetteur. D'ailleurs notre héros, outré des soupçons répandus sur lui par une insaisissable campagne à la Basile, alla voir Louis XIII seul à seul et sut si bien parler qu'il put convaincre le roi de son innocence absolue.

Mais dissimulé, le souverain affecta, en public, une grande froideur pour le maréchal, tout en gardant, par un système hypocritement compliqué d'intermédiaires, les communications nécessaires entre lui et son fidèle serviteur.

Dès lors, la perte de La Vieuville était certaine, d'autant plus qu'aveuglé, cet incapable se croyait tout-puissant et ne se doutait pas qu'un terrible ennemi, le cardinal de Richelieu, qui venait d'entrer au Conseil, ne songeait qu'à l'évincer. Le surintendant, lui, voulait avant tout, ruiner Bassompierre (4). Il chercha à gagner

(1) Bazin, *Op. cit.*, t. II, p. 2.
(2) Voir plus haut, p. 221.
(3) *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 432-433. Tallemant, *Op. cit.*, t. II, p. 187. Ce Lopez fut ensuite un agent de Séguier et de Richelieu.
(4) *Mémoires de Richelieu*, t. IV, p. 112. *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1624, p. 63.

le maître des requêtes, Paul Hay du Châtelet, pour le faire, à nouveau, passer pour un traître, pensionné par les ministres de Madrid ; il voulut aussi le compromettre par quelques comptes, trouvés dans le portefeuille de Lopez. Or la mention incriminée ne concernait qu'un achat de tentures de cuir doré de Cordoue, et ne voulait pas dire que le maréchal eût touché quarante mille maravedis. Le ministre, qui ne savait pas l'espagnol, avait pris le Pirée pour un homme ! Malgré ce côté comique, qui pouvait faire rire la galerie, l'affaire s'annonçait mal. Le vieux Montmorency, toujours ami de celui qu'il avait désiré comme gendre, lui conseilla de s'enfuir ; et La Vieuville profita d'une imprudence pour retirer au beau-frère de son ennemi, le comte Le Veneur de Tillières, l'ambassade d'Angleterre (1).

Mais cette attitude agressive entraîna tous les rivaux du surintendant à se grouper contre lui. On chantonnait l'alliance des seigneurs contre le fourbe :

Bellegarde et Bassompierre,
Tillière et Monsieur d'Elbeuf
Lui jetteront souvent des pierres !
— Vive la foi !
Ainsi feront tous leurs amis !
— Vive Louis (2) !

Le roi, de son côté, excédé par les agissements de l'impudent, encourageait cette cabale. Du château de Monceaux, où il se reposait, il fit prévenir en secret le maréchal de la chute prochaine de son adversaire. Malheureusement l'envoyé du souverain ne put atteindre le Lorrain. Aussi celui-ci fut-il assez surpris de se voir mander brusquement à Saint-Germain. Il s'y rendit avec

(1) *Mémoires de Tillières*, t. I, p. 61. *Mémoires de Richelieu*, t. IV, p. 112. Griffet, *Op. cit.*, p. 423.
(2) *Le Pasquil contre La Vieuville* dans Fournier, *Variétés historiques*, t. VIII, p. 349.

Bellegarde, ennemi déclaré du surintendant. Louis XIII les accueillit avec sympathie dans la galerie du château. La Vieuville, survenant, parut décontenancé en voyant cette bonne réception. Son beau-frère, le maréchal de Vitry, vint proposer à Bassompierre de terminer le différend, qui s'était élevé entre lui et son parent. Le Lorrain refusa tout net : « Je ne veux pas, dit-il, me rapprocher d'un homme ruiné ! » L'autre sursauta. « Oui dà ! reprit son collègue, dans quinze jours, M. de La Vieuville ne sera plus surintendant. » Le beau-frère atterré, s'en alla porter tout chaud ce menaçant pronostic à l'intéressé, qui n'eut rien de plus pressé que de l'aller redire au roi. Celui-ci, qui aimait à préparer ses vengeances en dessous, assura naturellement que le bruit était faux et déclara même que c'était François qui serait disgracié ! Puis il gronda le maréchal d'avoir ainsi bavardé. Mais le bouillant soldat répliqua qu'il trouvait injuste qu'un homme, qui lui avait fait tant de mal, ne ressentît son malheur qu'à l'heure même de la chute et qu'il n'avait voulu lui faire « déguster » à l'avance l'amertume de son avenir ! Le religieux souverain dut alors faire remarquer au vindicatif maréchal qu'il avait des sentiments peu chrétiens.

Quelques jours après, en plein conseil, le roi ordonna de payer sur l'heure les sommes dues à Bassompierre, et que La Vieuville, aidé de son beau-père, le trésorier de l'Épargne, Vincent Bouhier de Beaumarchais (1), avait négligé de lui faire percevoir. Le ministre s'inclina et comprit qu'il était perdu (2). Aussi crut-il prudent

(1) Lavisse, *Histoire de France*, t. VI, 2e part. (par Mariéjol), p. 228.

(2) Bassompierre, peu charitable en l'occasion (il n'a jamais montré un tel acharnement contre aucun de ses autres ennemis) voulut tirer au clair l'accusation, portée contre lui, au sujet de ses rapports avec les Espagnols. Le roi lui refusa cette satisfaction, en lui annonçant la chute de son accusateur. Malgré l'incertitude du

d'abandonner sa charge. Le souverain refusa cette démission, l'assurant qu'il lui donnerait bientôt son congé et qu'il n'avait rien à craindre. Mais l'autre, qui connaissait le peu de sûreté des déclarations royales, ne s'y trompa pas. Aussi, un soir que les marmitons du palais avaient organisé dans une des cours un joyeux charivari, à grand renfort de chaudrons, de casseroles et de louches, il trembla et se crut menacé. Il envoya chercher Richelieu pour le protéger. Le hautain prélat, qui savait d'ailleurs proche la fin de la tragi-comédie, monta le rassurer.

Ce fut le lendemain que le surintendant fut renvoyé et arrêté à la sortie du cabinet du roi (1). Alors les disgraciés reparurent : le colonel d'Ornano, « tête folle et vaine (2) » et Schomberg le douteux, — celui-ci malgré la véhémente opposition de Bassompierre (3), — reprirent leurs fonctions. Les finances furent confiées à trois directeurs : Michel de Marillac, Jean Bochart de Champigny et le procureur général Matthieu Molé, qui n'exerça pas d'ailleurs cette charge.

Quant au Lorrain, calmé par la chute de son ennemi, il intervint dans la question du mariage de « Monsieur », le remuant frère du roi, Gaston d'Orléans (qui, entouré de dangereux brouillons, ne songeait qu'à cabaler), et de Marie de Bourbon-Montpensier. Ce projet d'union avait causé de fortes émotions. Le maréchal conseilla à madame de Condé, son ancienne fiancée, de retarder

lendemain, le maréchal avait réglé, à ce moment, une querelle de préséance entre MM. de Nemours et de Nevers (*Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1624, p. 49).

(1) Comte DE BAILLON, *Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre*, 1884, in-16, p. 34.

(2) *Bibl. nat.*, ms. franç. 12636, f. 239.

(3) *Mémoires de Richelieu*, *Loc. cit.* Sur la disgrâce d'Ornano, et les réparties de Bassompierre à Gaston, à ce sujet, voir *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1624, p. 28.

l'événement, en feignant pour la combinaison un grand enthousiasme, qui devait détourner le roi de cette idée, par suite de son naturel esprit contrariant. Ce machiavélisme devait produire d'appréciables résultats, en rapprochant Condé, les Guises et les partisans de Monsieur.

La dame, qui était fine, suivit l'astucieux conseil. Elle assista à des réunions, qui se tenaient chez l'amie de Bassompierre, la princesse de Conti, toujours portée, elle aussi, à conspirer. Là, Gaston voyait son amoureuse. Louis XIII prit ombrage de toutes ces manigances : il imposa sa volonté et l'affaire échoua. Madame de Condé, joyeuse du résultat, retourna en Berry, auprès de son mari en disgrâce, et de son fils, — le futur grand général, — sérieusement malade (1).

Mais les événements de politique extérieure se compliquaient, créant de grosses difficultés au gouvernement. L'affaire de la Valteline entrait dans une phase nouvelle. Bassompierre ne devait pas tarder à y jouer, de nouveau, un rôle assez actif, délaissant les misérables intrigues de la Cour, dont l'intérêt passait alors à l'arrière-plan (2).

(1) Voir, à ce sujet, le travail du vicomte de Noailles.
(2) D'Aumale, *Op. cit.*, p. 176.

EN MISSION AUPRÈS DES ALLIÉS SUISSES

Au début de l'année 1625, le maréchal fut chargé d'aller faire entendre raison aux habitants de La Rochelle, qui, tout en reconnaissant les bonnes dispositions du roi et de ses ministres, pour assurer la paix religieuse, étaient mécontents de voir subsister près de leur ville le Fort-Louis, construit quelques années auparavant. Soubise, qui commandait les hardis marins protestants, emmena les bâtiments royaux, stationnant à l'embouchure du Blavet, et le Lorrain regagna Paris, sans rien obtenir (1). Il profita de sa mission, pour enquêter sur la conduite de M. de Vendôme, qui commandait en Bretagne, et qui avait été critiqué, mais il put apporter l'assurance que ce brouillon ne méritait pas alors d'être soupçonné.

Il avait regagné à temps la capitale, pour assister au mariage conclu, après bien des difficultés (2), de la sœur du roi, Henriette-Marie, avec le souverain de la Grande-Bretagne, Charles Ier, qui venait de succéder à son père Jacques. Le duc de Chevreuse représenta le marié à la cérémonie, qui eut lieu à Notre-Dame, et Bassompierre servit la nouvelle reine à table (3). Le célèbre

(1) Le Vassor, *Op. cit.*, p. 544 et 682.
(2) Baillon, *Op. cit.*, p. 34 et s.
(3) *Id.*, p. 45.

ministre anglais, Georges Villiers, duc de Buckingham, vint alors pour la première fois en France. Il était fort beau et d'une élégance extrême, portant de superbes costumes de satin gris de lin, brodé de perles (1). Avec cela, il avait un bon grain de folie et peu de sérieux dans l'esprit. Pourtant « ce brillant météore » enflammait les cœurs. Habitué à ne pas trouver de cruelles et prêt à satisfaire toutes ses fantaisies, il osa porter les yeux sur la reine Anne, alors dans toute la fraîcheur de sa beauté (2).

Cependant, après de longues cérémonies (3), un cortège nombreux et brillant accompagna l'épousée jusqu'à Boulogne, où elle devait s'embarquer pour sa nouvelle patrie (4). Bassompierre y figura et ne s'éloigna du rivage que lorsqu'eurent disparu à l'horizon les blanches voiles, qui emportaient la jeune femme et sa brillante compagnie (5) vers une destinée, qui devait être tragique et misérable, alors que chacun aurait cru pouvoir lui prédire un triomphal avenir (6).

Mais d'autres préoccupations allaient emporter vite le souvenir de la gracieuse exilée. L'affaire de la Valteline n'avait pu être définitivement réglée, et le traité de Madrid, conclu par Bassompierre, n'avait pas été exécuté par suite de conventions, signées ensuite à Ocaña et à

(1) *Mémoires d'un favori du duc d'Orléans* (Bois d'Ennemetz). 1668, in-16. p. 38, 40.

(2) Voir à ce propos l'anecdote de Tallemant et les dires de madame de Motteville. Sur le mariage, *Mémoires du comte de Tillières*, p. XIII, etc. *Lettres de la main de Louis XIII*, éd. Griselle, t. I, p. 513. LE VASSOR, *Op. cit.*, p. 703. Ph. CHASLES, *Charles Ier*, p. 44

(3) *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1625, p. 19, 22, 23.

(4) *Articles accordés entre les commissaires des rois de Grande-Bretagne et de France*, 1624, in-8. *Les pompes et magnificences du départ de la reine de Grande-Bretagne*, 1625, in-8. A. DE CALONNE, *Histoire d'Amiens*, t. II, 1900, in-8, p. 276.

(5) BAILLON, *Op. cit.*, p. 61.

(6) E. MAGNE, *Le plaisant abbé de Boisrobert*, p. 79.

Aranjuez par l'incapable Du Fargis. Or, Louis XIII, sous l'impulsion de ses nouveaux ministres, était à nouveau décidé à aider les Grisons à reprendre possession des vallées qui leur avaient été enlevées. L'ambassadeur français en Suisse, François-Annibal de Cœuvres, marquis d'Estrées, le vieil ennemi de Bassompierre, fut chargé de cette opération, au grand mécontentement de Bassompierre, qui avait sollicité en vain cet emploi (1). Cette affaire allait fort bien au tempérament brutal du marquis : il assaillit brusquement les troupes espagnoles et conquit aisément tout le pays. Malheureusement, il ne prit pas assez de précautions et l'ennemi se fortifia dans la ville de Riva di Chiavenna. Puis la guerre devint générale, et le connétable et Créqui amenèrent d'importants renforts au duc de Savoie, pour envahir le duché de Milan. Cependant, les difficultés intérieures retardaient la lutte. Richelieu voulait pacifier le royaume, avant de reprendre la lutte séculaire contre la maison d'Autriche. Les armées françaises se contentèrent donc d'aider le Savoyard à repousser les troupes du duc de Feria, qui venaient à la rescousse (2).

Mais le pape Urbain VIII, choqué de voir le gouvernement du roi très chrétien défendre le parti des protestants suisses, envoya à Louis XIII son neveu, le cardinal Francesco Barberini, pour proposer un accommodement. Ce diplomate ne réussit pas dans sa mission et partit précipitamment, ne respectant même pas les règles du protocole et de la politesse. Un conseil des officiers de la Couronne et des princes fut réuni à Fontainebleau. Bassompierre y exposa les détails de son ambassade en Es-

(1) Rott, *Op. cit.*, p. 761.
(2) Dierauer, *Op. cit.*, t. III, p. 577-578. U. Martinelli, *La campagna del marchese di Cœuvres*, 1898, in-8. G. Romegialli, *Storia della Valtelina*, t. III, p. 156. Alberti, *Antichità di Bormio*, p. 93. Rott, *Op. cit.*, p. 40. Hanotaux, *Op. cit.*, p. 509. Fagniez, *Op. cit.*, p. 189, 229. J. Boulanger, *Le Grand Siècle*, p. 40.

pagne (1) ; on décida ensuite de laisser partir le légat sans l'inquiéter, mais aussi sans s'occuper davantage de l'intervention de ce personnage mal élevé.

Le Lorrain fut alors sur le point d'être désigné pour commander les renforts, envoyés à l'armée d'Italie, sérieusement menacée par l'ennemi. Il avait un plan superbe et prétendait qu'avec les « vieux » régiments, quelques éléments des compagnies de Champagne et quatre mille mercenaires suisses, il livrerait bataille à Feria, le battrait et, de plus, prendrait plusieurs villes. C'était là beaucoup de promesses ! Le roi accepta cependant le projet mirifique. Mais Marillac estima que cette entreprise serait un grave préjudice à son frère et empêcha que les troupes de Champagne ne quittassent leur province. Bassompierre, alors, refusa de partir pour l'Italie.

Cependant le renom de l'habile soldat restait grand. Un jour, — c'était la fête de Saint-Côme, le 27 septembre, — à Fontainebleau (2), l'ambassadeur d'Espagne, le remuant marquis de Mirabel (3), Antonio Davila y Zuniga, l'aborda à une fenêtre, où il regardait les splendeurs éphémères d'un feu d'artifice. « Le légat est parti sans rien faire, dit le diplomate ; il a montré qu'il est un négociateur novice ; si vous eussiez eu à traiter une telle affaire, ajouta-t-il, elle ne serait pas demeurée imparfaite. » Faisant le naïf, l'autre répliqua qu'il n'aurait pas réussi, là où avait échoué un intelligent prince de l'Église, aidé des conseils des meilleurs spécialistes, le nonce Bernardo Spada, archevêque de Damiette, Lorenzo Azzolino, évêque de Narni et Giovanni-Baptista

(1) GRIFFET, *Op. cit.*, p. 670.
(2) *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 211. LE VASSOR, *Op. cit.*, p. 741.
(3) P.-M. BONDOIS, *L'Affaire du Val-de-Grâce, les documents de la cassette de Richelieu*, 1922, in-8, p. 5 et 36.

Pamphilio, patriarche d'Antioche ! L'Espagnol emphatique déclara que le maréchal pouvait mener à bien toute discussion diplomatique. Mais Bassompierre persista dans ses dires : « Le traité de Madrid, qui est de ma façon, a coûté vingt millions d'or. D'ailleurs, pourquoi traiter avec des peuples qui ne tiennent pas leurs promesses (1) ? » Mirabel ne releva pas ce que l'insinuation, faite d'un ton bonhomme, avait d'offensant pour son gouvernement, et s'offrit pour négocier avec le Lorrain. Celui-ci, flatté, fut assez prudent pour ne pas s'engager. Il rapporta les paroles du marquis à Richelieu. C'était une grave imprudence, étant donné les bruits que La Vieuville avait fait courir sur lui. Cependant, la question fut portée au Conseil et Bassompierre fut autorisé à entamer l'affaire. Il se fit adjoindre Schomberg, pour ne pas porter seul la responsabilité. Des conférences eurent lieu à Saint-Germain ; il y eut espoir d'accord. Mais Philippe IV envoya un soudain contre-ordre à Mirabel, qui prétendit que sa femme était malade et crut ainsi dissimuler son manque de parole.

En réalité, les brouillonneries inqualifiables de Du Fargis avaient irrémédiablement compromis tout espoir de transaction.

Mais Bassompierre allait avoir bientôt à montrer ses qualités de finesse dans une nouvelle mission.

Les séculaires alliances, qui unissaient les Suisses aux rois de France et faisaient de ces pays le grand réservoir d'hommes pour les armées, s'émiettaient, par suite des dissensions religieuses. Ainsi, les dirigeants des cantons catholiques avaient fourni de forts contingents aux Espagnols. Les autres alliés de la France, les Vénitiens et les Savoyards, protestèrent. Cette situation pouvait devenir grave. Il fut alors décidé d'envoyer en Helvétie Bassom-

(1) *Mémoires de Richelieu*, t. IV, p. 210, 217. Rott, *Op. cit.*, t. III, p. 419, 426, 577, 616, 737 ; t. IV, p. 8.

pierre, qui en relations continuelles par ses origines avec les Suisses et les Allemands, avait toujours eu du crédit auprès des confédérés et qui l'avait vu encore augmenter, depuis le temps qu'il était devenu colonel de leurs troupes. Il savait parfaitement la langue et pouvait boire comme quatre, ce qui était une précieuse qualité dans une ambassade, où il fallait tenir tête aux redoutables biberons de Soleure, d'Uri ou de Glaris (1).

Malgré sa résistance, — car il ne tenait pas à faire « ce fâcheux voyage », tant il redoutait l'ennui (2) et les maux d'estomac, résultats des abus de table (3), — il fut nommé ambassadeur extraordinaire auprès des Cantons. Le roi lui donna un ordre impératif, et il accepta par obéissance ; il reçut, d'ailleurs, de fortes sommes pour pouvoir, au besoin, acheter les consciences et supporter les grosses dépenses, que devait faire un diplomate comme lui (4). Des instructions compliquées lui furent délivrées, tout en lui laissant de grandes latitudes pour la conduite générale de l'opération (5) ; il devait avant tout s'efforcer de tenir la balance égale entre les catholiques et les protestants.

Après s'être arraché avec peine aux plaisirs de la Cour, pour gagner les neiges des montagnes (6), il parvint,

(1) S. M., *Relation sur le fait de la Valteline*, dans *Archives curieuses de l'Histoire de France*, t. III, p. 33. Rott, *Op. cit.*, p. 919-920. *Arch. des Aff. Étrang.*, Suisse, Corr. pol. 19, p. 170. *Bibl. nat.*, ms. franç. 3689, f. 1. *Ambassade de Bassompierre en Suisse*, t. I, p. 116, 193, 196.

(2) Lettre de Bassompierre à d'Avaux, *Bibl. nat.*, Baluze 163, f. 12.

(3) « Les affaires du roi seraient ruinées si mes deux repas devaient durer moins de quatre heures ! » *Ambassade en Suisse*, t. I, p. 330.

(4) *Bibl. nat.*, Pièces originales, 210, doss. 4731, n° 61 ; ms. franç. 32263, f. 208 ; Mél. Colbert 323, f. 10 v°.

(5) *Arch. des Aff. Etrang.*, Suisse 19, f. 118. *Arch. nat.*, KK 1363, f. 76. *Bibl. nat.*, ms. franç. 5509, f. 63.

(6) Voir *Arch. nat.*, KK. 1362-1363. *Arch. des Aff. Etrang.*, Suisse, Corr. pol., t. 19, 23 et 24. *Bibl. nat.*, ms. franç. 3689, 3690, 3691,

malgré le mauvais temps et les déplorables chemins, assez rapidement à Bâle, où il fut reçu avec de grands honneurs (1) ; il était accompagné par un conseiller technique et par son fidèle secrétaire Malleville (2), qui l'accompagnait plus en ami qu'en plumitif stipendié. Les réceptions et les négociations se succédèrent, entremêlées de longs repas, où tous les convives s'exerçaient à vider flacons innombrables et variés. Puis il gagna Soleure, où se déroulèrent d'identiques cérémonies. Les Suisses apprécièrent l'aisance des manières du maréchal, sa magnificence, la vivacité de son esprit, la fermeté de ses discours ; enfin « la chère exquise qu'il leur offrit avec libéralité, captiva ces peuples gourmands et avares (3). » Là vinrent le visiter les premiers magistrats, « landaman ou avoyer » de Zug, Fribourg, Schwytz, Berne, Neuchâtel et des Ligues Grises. Le délégué de l'abbé de Saint-Gall répondit aussi à son appel ; grâce à la persuasive éloquence de François, l'accord sembla pouvoir se conclure rapidement.

Malheureusement, Bassompierre avait des difficultés avec Cœuvres, qui, dépossédé de son rôle diplomatique, en voulait fort au nouvel ambassadeur, avec lequel il

4112, 4254, 6569, 7118, 10212, 10719 10720, 10641, 16030, 16031, 17842, 17984, 20612, 20613, 23551, 23605, 23635, nouv. acq. franç. 7311 ; Dupuy 69, 505 et 831. Mél. Colbert 15. *Arsenal*, ms. 4118, 4724, 4759. *Sainte-Geneviève*, ms. 821. *Bibl. Chambre des Députés*, ms. 290. — *Ambassade du maréchal de Bassompierre en Suisse en* 1625, t. I et II, Cologne, 1668, in-18. E. Rott, *Inventaire des documents relatifs à l'histoire de Suisse, conservés dans les dépôts de Paris*, t. II, *passim*. E. Rott, *Hitoire de la représentation diplomatique de la France près des cantons suisses*, t. III, *passim*. *Lettres de Richelieu*, éd. Avenel, t. VIII, p. 31. *Mémoires de la Société savoisienne*, 2e série, t. XXXV, 1896, in-8, p. 479 et s. *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 216-234.

(1) *Arch. des Aff. Etrang.*, Suisse 19, f. 332. *Bibl. nat.*, ms. franç. 3691, f. 1. *Ambassade de Bassompierre en Suisse*, t. I, p. 111-113.

(2) Article de M. Cauchie, cité, p. 116.

(3) Rott, *Op. cit.*, p. 422. Cf., à ce propos, l'opinion de Jean-Jacques Rousseau sur la réussite du maréchal en Suisse.

avait toujours été en très mauvaises relations et s'efforçait de lui créer des difficultés, secondé en cette mauvaise œuvre par le secrétaire Claude Mesmin. L'ambitieux marquis parvint à se faire nommer ambassadeur auprès des Grisons. Alors, le Lorrain, mécontent, menaça de tout laisser en plan. Il était d'ailleurs soutenu en ses revendications par l'ambassadeur ordinaire, Robert Miron (1) et le résident de Venise, Girolamo Cavazza (2).

Malgré le retard causé par cette rivalité dangereuse, malgré d'autres causes de friction, qui venaient de « l'esprit lent et pesant des Suisses, formalistes et tardifs en leurs résolutions (3) », malgré aussi le temps perdu en d'inutiles cérémonies, la négociation continuait son chemin. L'ambassadeur put réunir une diète générale à Soleure, et parvint à obtenir des représentants de certains cantons une déclaration, favorable à la politique française en Valteline (4). Enfin, les délégués des Grisons refusèrent de se rendre à la réunion, où M. de Cœuvres les avait convoqués ; ils prétendaient que, seul, Bassompierre représentait le roi et pouvait négocier.

Le Lorrain était satisfait de cette attitude. Mais le jour même, alors qu'il croyait vaincu son rival et s'apprêtait, en toute sérénité, à combattre « le zèle et les scrupules des cantons catholiques, la malice du nonce, son grand ennemi, les ruses des Espagnols, l'opiniâtreté des protestants, les finesses du duc de Savoie et les maximes d'état des Vénitiens (5) », il apprit qu'il n'avait plus que la

(1) Voir l'étude de M. Miron de L'Espinay.

(2) *Bibl. nat.*, ms. franç. 3689, f. 107. *Ambassade en Suisse*, t. I, p. 166, 247. Rott, *Op. cit.*, p. 928, 938 et s.

(3) *Ambassade en Suisse*, t. I, p. 199. Voir un curieux tableau des différentes humeurs des peuples européens : français, italien, espagnol, anglais et allemand, dans le répertoire de Bassompierre. *Bibl. nat.*, Latin 14227, fol. 16 v° 21.

(4) Rott, *Op. cit.*, p. 943.

(5) *Arch. des Aff. Étrang.*, Suisse 23, f. 9.

moitié de sa commission et qu'il devait partager sa charge avec le marquis ! Quelle colère ! Il voulait tout abandonner. Mais quelques « adoucissements » lui furent accordés : la cinglante blessure d'amour-propre s'atténua ; puis il se laissa aller à son naturel, sinon pacifique, tout au moins prudent et peut-être un peu indolent. Il voulut être patient, pour achever l'œuvre entreprise qui promettait bonne réussite, malgré les efforts de l'intelligent mais trop violent nonce du pape, l'évêque de Campagna, Alessandro Scappi (1).

Que pouvait la mauvaise humeur, poussée parfois à la démence, de ce chimérique prélat contre l'affabilité généreuse du maréchal ? Les fêtes se multipliaient. Noël, ou le jour « des Rois », étaient l'occasion de bombances invraisemblables. Les Suisses n'hésitaient pas devant cette magnificence gastronomique : le bon parti était celui de l'ambassadeur-amphitryon, où l'on dînait si bien !

Enfin, la diète s'ouvrit le 12 janvier 1626 (2). Les délégués des cantons, pour marquer leur bonne volonté à l'égard du roi et de son représentant, vinrent saluer Bassompierre chez lui. Ce fut le lendemain que le maréchal fit ses propositions officielles : il prononça un long discours, dont la forme ampoulée dut séduire ses rudes auditeurs, qu'il amadoua de plus en leur offrant un pantagruélique repas. Les délégués, colonels, capitaines, magistrats et leurs suites, — qui constituaient un corps imposant de cinq cents convives, — dévorèrent et burent sans débrider, puis dansèrent en un joyeux bal que donnait Miron.

Le nonce, dans une harangue très violente, s'efforça de détourner les Suisses catholiques de l'alliance française ; cela ne l'empêcha pas d'ailleurs d'accepter l'hospitalité du Lorrain et de dîner confortablement chez

(1) *Ambassade en Suisse*, t. I, p. 318. Rott, *Op. cit.*, p. 945.
(2) *Ambassade en Suisse*, t. I, p. 369. Rott, *Op. cit.*, p. 940.

lui à l'*Hôtellerie de la Couronne*. Mais il s'agita en vain. Les délégués de ces cantons étaient bien gagnés par la propagande du joyeux diplomate (1) et se rangèrent, comme les autres, du côté du roi, au sujet de la question de la Valteline. Monseigneur Scappi, cédant à un de ces accès de fureur habituels, querella le maréchal. Celui-ci ne se laissa pas décontenancer : « il lava la tête du nonce sérieusement » et expliqua en détail l'affaire aux représentants des pays catholiques ; il sut agir avec tant de dextérité que l'affaire se conclut enfin. Les envoyés firent une déclaration ou *abscheid*, conforme aux désirs de Louis XIII et de Richelieu (2). Le prélat, irrité, n'eut plus qu'à disparaître. C'est ce qu'il fit.

Quelques petites difficultés prolongèrent la discussion. qu'interrompaient à l'accoutumée fêtes et ballets, où brillait fort le jeune neveu du négociateur, Anne-François de Bassompierre. Enfin, les dernières mesures furent prises. Le 17 février, l'ambassadeur pouvait annoncer que tous les représentants de l'Helvétie acceptaient les décisions de la diète (3). De plaisants vers latins célébrèrent la victoire de notre homme :

> Plus fecit in mensa Bassumpetreus et inter
> Pocula, quam reliqui seva per arma duces (4) !

Le diplomate dut rester encore, malgré son vif désir de regagner la France, estimant « qu'il n'avait plus rien à faire en ce pays qu'à perdre sa santé et sa vie à

(1) *Ambassade en Suisse*, t. II, p. 41. ROTT, *Op. cit.*, p. 949-950.
(2) *Bibl. nat.*, ms. franç. 3689, f. 264 v° et 3691, f. 4. ROTT, *Op. cit.*, p. 952-954. *Mémoires de la Société savoisienne*, t. XXXV, p. 474.
(3) *Arch. des Aff. Étrang.*, Suisse 23, f. 121. ROTT, *Op. cit.*, p. 955-956.
(4) *Bibl. nat.*, ms. latin 14226, f. 5. *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 433.

Traduction : Bassompierre a plus fait par ses vins généreux
Que par de durs combats nos généraux heureux !

demeurer la plus grande partie du jour à table, parmi tous ces bons buveurs, créanciers du roi, qu'il devait défrayer, parce qu'il ne pouvait les payer. » Il regrettait de « dépenser son bien si profusément et vilainement en cette orde (1) façon de vivre » et craignait de perdre sa réputation en s'attardant trop (2). Il séjourna donc encore un bon mois, en pleine montagne, durant les rigueurs et les excès d'un hiver suisse ! Il alla à Berne, où il admira les fortifications, les fosses aux ours, l'Arsenal, l'église, la terrasse. Il y fut dignement fêté. Une agape groupa trois cents affamés qui, — horreur pour l'estomac fatigué de l'ambassadeur, — restèrent tout le jour à table ! De retour à Soleure, il reçut les engagements définitifs des représentants des cantons, et fêtes, dîners, bals, beuveries reprirent de plus belle, pour célébrer la conclusion de l'accord. Enfin, il reçut l'ordre de départ, avec la permission de passer quelques jours en Lorraine, pour régler ses affaires personnelles et remettre sa santé ébranlée ; il voulait aussi aider le frère du duc à obtenir l'évêché de Strasbourg (3). Il gagna donc, avec Malleville (4), Épinal et Mirecourt, où il arriva le 1er mars. Ce ne fut pas sans émotion qu'il revit ses parents et cousins et alla passer quelques heures dans le manoir d'Haroué, où vivaient, à l'ombre des vieilles tours, tant et tant de souvenirs (5). Il se rendit à Nancy, près de Charles IV, qui le reçut dans la *galerie des cerfs* du palais ducal. Il visita tous les membres de la famille régnante : François, comte de Vaudémont, Henriette, princesse de Phalsbourg. Il quitta cette société d'élite, non sans avoir rendu de nombreux services et être inter-

(1) Sale, malpropre.
(2) *Ambassade en Suisse*, t. II, p. 43, 84, 93.
(3) *Ambassade en Suisse*, t. II, p. 253
(4) Art. de M. Cauchie, p. 117.
(5) *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, t. XI, p. 48. *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 234-237.

venu en faveur de sa nièce, qui demandait l'abbaye d'Épinal (1). Comme il avait charmé les tenants de la petite Cour, il obtint facilement l'autorisation de manger de la viande en carême, pour pouvoir réparer la fatigue de son dur voyage (2).

Puis, à étapes doublées, il regagna la France et parvint le 16 mai à Paris, où Louis XIII le complimenta sur les résultats qu'il avait obtenus en son ambassade (3).

(1) Lettres de Bassompierre au pape, à Barberini et à Marquemont, dans *Bibl. nat.*, ms. Moreau 796, f. 45-45 v°.

(2) Lettre autogr. de Bassompierre au duc, dans *Bibl. nat.*, Pièces originales 210, doss. 4731, f. 65-66.

(3) Lettre de Bréval au duc de Lorraine, dans *Bibl. nat.*, nouv. acq. franç. 3145, f. 420. *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1625, p. 53-55. *Lettres de Peiresc*, éd. Tamizey de Larroque, t. VI, p. 307. *Mercure françois*, t. XIII, p. 63. Le Vassor, *Op. cit.*, p. 743-776. Griffet, *Op. cit.*, p. 474. Bazin, *Op. cit.*, t. II, p. 18, 31, 32. Rott, *Op. cit.*, t. IV, p. 16.

Bassompierre était las et ressentait vivement les ennuis de la « carrière » ; aussi refusa-t-il de retourner, peu après, en Suisse, mais il profita de l'impression favorable laissée par son succès, pour intervenir en faveur d'une action énergique en Italie. Le roi semblait disposé à répondre à son désir. L'actif prince de Piémont, Victor-Amédée, avait été nommé lieutenant général de l'armée au delà les monts, et le maréchal, commandant à douze mille Suisses, devait envahir le Milanais. Ce beau plan s'écroula ; un acte tout au moins singulier et encore inexpliqué de l'ambassadeur Du Fargis, compromit toute l'affaire. Ce piètre diplomate, certainement gagné aux intérêts hispagnolisants de la reine-mère et de Monsieur, signa à Barcelone un traité « fort honteux » avec les représentants de la cour de Madrid, et qui reconnaissait l'abandon complet des droits des Grisons sur la Valteline (1). Le Lorrain apprit l'existence de ce document extravagant par l'ambassadeur vénitien Alvise Contarini degli Mostachi. Il ne voulut pas d'abord y

(1) *Mémoires de la Société savoisienne d'histoire*, t. XXXV, p. 476-478. MICHELET, *Op. cit.*, p. 321. FAGNIEZ, *Op. cit.*, p. 229. LAVISSE, *Histoire de France*, t. VI (II), par Mariéjol, p. 220.

croire. Richelieu, à qui il en parla et qui n'y était peut-être pas complètement étranger, le rassura, prétendant que c'était un faux bruit, répandu pour créer de grosses difficultés. Peu après, pourtant, le roi manda Bassompierre et Créqui et leur confirma l'existence du traité. Le maréchal qui, obsédé par les conséquences possibles de cette renonciation, véritable désastre, avait passé une fort mauvaise nuit, retourna auprès du cardinal. Durant son insomnie, il avait résolu d'exposer en un « beau » discours au Conseil, les excellentes raisons, qui devaient empêcher la ratification de la négociation de Du Fargis. Mais, au matin, dans la fraîcheur nouvelle, le bel enthousiasme était tombé ; sa prudence native reprit le dessus et il comprit qu'il serait vain de protester. Richelieu lui-même, qui craignait les troubles intérieurs, ayant peut-être poussé à la conclusion de cette mauvaise paix. Il résolut donc de se contenir. En effet, le prélat se montra fort réservé ; il blâma bien la légèreté de l'ambassadeur, mais conseilla, non de refuser le contrat, mais de tenter de l'améliorer. Bassompierre pensa dès lors que le ministre avait été au courant de la tractation et ne laissa pas de croire à sa déloyauté (1). Il semble impossible d'admettre absolument cette manière de voir. Du Fargis a certainement outrepassé ses instructions, et le traité définitif, conclu à Mouzon, rectifia quelques-unes de ses erreurs : les Grisons restaient les souverains de la Valteline, mais les habitants nommaient leurs officiers et étaient entièrement libres, — en théorie, — au point de vue religieux ; les forts du pays furent remis aux troupes du pape, pour être rasés. Quant aux passages, il fut spécifié que les Français pouvaient en disposer à leur volonté.

La résolution des difficultés extérieures, si bâtarde

(1) *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 241 et s. *Mémoires de la Société savoisienne*, déjà cit., p. 478. ROTT, *Op. cit.*, t. IV (1), p. 32.

fût-elle, permit alors à Richelieu de surveiller les menées de Gaston et de son entourage. Ce prince était un bas ambitieux, brouillon, faux, intelligent, faible et vicieux : il subissait de déplorables influences et conspirait toujours contre Louis XIII par mesquine jalousie, et sur le conseil de sa mère, dont il fut toujours l'enfant préféré (1). Il fut, avant tout, le type parfait de ces « frères du roi », dont la triste histoire suit, comme une ombre falote et traîtresse, l'éclat des règnes les plus illustres.

Les amis de Monsieur le voulaient toujours marier à Marie de Bourbon-Montpensier, fille du duc Henri et d'Henriette de Joyeuse (2). Le souverain, qui méprisait son cadet et le redoutait, ne voulait pas voir se développer la puissance de la maison de Guise, de sinistre mémoire pour l'autorité royale, et était opposé, comme nous l'avons déjà dit, à cette union. Il essaya de gagner le favori du moment de Monsieur, Jean-Baptiste d'Ornano, qui, médiocre spadassin, fut fait maréchal de France. Ce Corse ne fut pas reconnaissant et fut mécontent de voir son maître exclu du Conseil étroit ; il se reprit à cabaler, et Gaston, dans un repas, où assista Bassompierre, se laissa aller à d'imprudentes vanteries (3).

Le roi, prévenu, se résolut à frapper ce nouveau centre de dangereuses intrigues. Il voulait même retenir ce jour-là le maréchal près de lui, pour avoir ainsi sous la main ses fidèles, en cas de besoin. Mais il ne spécifia pas ses raisons, et François répondit que des dames l'attendaient et qu'il ne pouvait manquer ce rendez-vous de noble compagnie. Le souverain ne dévoila pas ses des-

(1) *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 243 et s.
(2) *Mémoires de Rohan*, éd. Michaud, t. V, p. 556.
(3) *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1626, p. 20. *Mémoires de Richelieu*, coll. Michaud, 2e s., t. VII, p. 377.

seins, ce qui certainement aurait retenu le Don Juan, et le laissa aller à ses amours (1).

Bref, Bassompierre avait quitté la Cour, non pour fleureter, comme il l'avait fait entendre, mais pour empêcher l'entrée au couvent d'une charmante nièce, Henriette d'Épinay-Saint-Luc, quand il apprit l'arrestation de M. d'Ornano, de son frère Joseph-Charles, de Claude d'Eurre du Puy-Saint-Martin, sieur de Chaudebonne (2) et quelques complices, ainsi que la disgrâce d'un autre partisan, François de Rochechouart, commandeur de Jars (3). Il s'empressa d'aller retrouver le roi, pour prouver sa fidélité.

Mais les mesures de répression n'arrêtèrent pas les brigues. Gaston, d'abord mécontent, puis terrifié, céda à sa naturelle lâcheté : il reconnut ses fautes, demanda pardon et promit pour la centième fois de ne plus recommencer. A peine rassuré sur son sort, d'ailleurs, il recommença ses menées, excité par deux de ses plus dangereux amis, le président Jacques Le Coigneux et le grand-prieur Alexandre de Vendôme, son demi-frère ; il désirait alors obtenir les gouvernements du Havre, de Laon et de Metz, pour se constituer une réelle puissance militaire.

Le cardinal veillait : le grand-prieur et son frère, le duc César, furent arrêtés à Blois. Monsieur, dont on redoutait un départ à l'anglaise, fut surveillé de près. Peu courtoisement même, mademoiselle de Montpensier fut conduite près du roi par Bellegarde et d'Effiat. Le ministre apprit alors qu'à Nantes un gentilhomme de la garde-robe royale, Henri de Talleyrand, marquis de Chalais, blondin imprudent, qui s'était laissé aller à s'amouracher de la trop belle duchesse de Chevreuse et à subir

(1) *Mémoires de Fontenay-Mareuil*, p. 178.
(2) TALLEMANT, *Op. cit.*, t. I, p. 208, 431 ; t. III, p. 268.
(3) LE VASSOR, *Op. cit.*, t. III, p. 60.

sa déplorable influence, avait de fréquentes entrevues nocturnes avec le prince : il ne fut plus difficile de savoir tout le complot : il ne s'agissait en l'affaire que de livrer Metz à Gaston, tout simplement. Des différends qui s'élevèrent entre les conjurés aidèrent Richelieu dans sa tâche : l'un d'eux, Roger de Gramont, comte de Louvigny, révéla tout, par mesquine vengeance et à la suite de puériles rivalités (1).

Louis XIII fit arrêter Chalais, qui paya de sa tête sa coupable faiblesse d'amoureux. Gaston d'Orléans, qui venait en vain d'essayer de s'attacher d'Épernon, vieilli et rendu prudent, n'essaya pas de fuir : une fois de plus, il se tira d'affaire en trahissant ceux qui s'étaient compromis pour lui. Il épousa mademoiselle de Montpensier, non sans avoir fait disgracier par ses misérables révélations ses partisans les plus zélés, le secrétaire du cabinet Louis Tronson, l'huissier Jacques de Béziade-Sauveterre et un gentilhomme de la Chambre, Bertrand de Crugi de Marcillac.

Grâce à de telles vilenies, le frère du roi se croyait à nouveau tranquille, d'autant plus que le souverain lui assurait qu'il approuvait son union. Alors Gaston, qui avait toujours été en relations familières avec Bassompierre, alors même qu'il n'était qu'un petit garçon bouclé et joueur (2), déclara à celui-ci : « Betstein, tu me verras maintenant sans crainte ; je suis bien avec le roi ! » Le maréchal assura qu'il n'avait pas à être rassuré à cet égard. « Sa Majesté, dit-il, a tant de preuves de ma fidélité que je ne redoute rien. Je vous ai évité, pour ne

(1) Sur l'affaire Chalais, outre les ouvrages de V. Cousin et Batiffol sur madame de Chevreuse, *Mémoires de Fontenay-Mareuil*, éd. cit., p. 182. GRIFFET, *Op. cit.*, p. 495-516. TALLEMANT (*Op. cit.*, p. 197) rapporte l'opinion de Bassompierre sur Chalais et Louvigny.

(2) Voir le *Journal d'Héroard* et les *Mémoires d'Arnauld d'Andilly*.

pas avoir l'air de vous surveiller. » Monsieur protesta à son tour : il serait charmé que le Lorrain devînt même son gouverneur. Mais François répliqua tout net qu'il n'accepterait pas la place, même si on lui offrait cent mille écus (1). Il savait trop les difficultés de cette mission et ne voulait pas tromper « l'un ou l'autre des deux frères. » Il évita donc plus que jamais de se mêler aux intrigues, qui amenèrent alors la nouvelle disgrâce de madame de Chevreuse et sa fuite en Lorraine (2).

Louis XIII, satisfait de la discrétion zélée et amicale du maréchal, lui confia la commission de réformer « les dépenses superflues du royaume » ; il semble bien que le soldat n'eût pas de titres spéciaux, par la manière dont il avait géré sa fortune, à cet ingrat travail, non plus d'ailleurs que les deux compagnons qui lui furent adjoints, Bellegarde et Angoulême (3). Cependant, le souverain pensait à récompenser davantage son fidèle soldat, en lui offrant encore une mission difficile, mais d'intéressante importance. Il s'agissait d'aller négocier en Angleterre, pour dissiper les nuages, qui avaient obscurci le jeune amour du roi Charles et de sa femme Henriette. Bassompierre, qui craignait d'échouer en si délicate affaire, ne voulait pas accepter. Mais il dut céder et obéir (4), d'autant plus que c'était Marie de Médicis qui l'avait désigné à son fils.

La jeune reine de Grande-Bretagne était une femme charmante, d'esprit vif et de bon cœur (5), mais elle était inexpérimentée et son entourage la compromit, bien

(1) Bazin, *Op. cit.*, t. II, p. 44.
(2) D'Haussonville, *Op. cit.*, p. 78.
(3) *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 435.
(4) *Arch. des Aff. Étrang.*, Angleterre, Corr. pol., t. 41, p. 208. *Lettres de Richelieu*, t. VII, p. 591.
(5) De Vigneul-Marville, *Mélanges d'histoire et de littérature*, t. I, 1725, in-16, p. 224. C. Cotolendi, *Histoire d'Henriette de France*, p. 59.

qu'elle eût été reçue avec enthousiasme par ses nouveaux sujets (1). Elle avait emmené avec elle, pour combattre la tristesse de l'exil, un personnel nombreux de dames, d'officiers, d'ecclésiastiques. L'une de ses amies, madame de Saint-Georges, Jeanne de Montglat, déplut au roi Charles et madame de Chevreuse, qui l'avait accompagnée, scandalisa les pudibonds anglicans par ses manières évaporées et, en traversant courageusement par deux fois la Tamise à la nage, devant une foule indignée (2). Il avait été bien spécifié dans le contrat que toute liberté serait laissée à la souveraine et à ses domestiques pour pratiquer leur culte. Mais des religieux de la suite de la jeune femme et deux maladroits ambassadeurs, Jean de Varigniez, sieur de Blainville et Tanneguy Le Veneur, comte de Tillières, le beau-frère de Bassompierre, la poussèrent à des manifestations publiques, qui exaspérèrent l'opinion chatouilleuse du peuple antipapiste (3). Son mari lui-même, bien qu'il l'aimât tendrement, fut froissé de cette attitude et se laissa aller aux conseils de violence que lui donnait son ministre, le trop beau, vindicatif et méchant Buckingham. Cédant à un mouvement de violence, il chassa les Français de la maison de la reine, malgré les solennelles promesses faites, prétendant que tous les torts étaient du côté de ces insupportables serviteurs, alors que des fautes avaient été commises par les deux partis.

La jeune Henriette, affolée, écrivit des missives désespérées à son frère et à sa mère (4). Louis XIII se montra

(1) *Les magnificences royales, faites en Angleterre à l'arrivée de la Reine*, 1625, in-8. TALLEMANT, *Op. cit.*, t. I, p. 402. D'HAUSSONVILLE, *Op. cit.*, p. 402.

(2) Miss STRICKLAND, *Queens of England*, t. IV, p. 161.

(3) BAILLON, *Henriette de France, reine d'Angleterre*, p. 73 et s.

(4) *Lettres inédites d'Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre*, p. p. M. de Baillon, 1884, in-16, p. 2 à 6. *Mémoires de Tillières*, p. 251. BAILLON, *Op. cit.*, p. 96.

froissé de l'acte, inamical tout au moins, de son beau-frère ; il espéra, en envoyant Bassompierre en Angleterre, pouvoir arranger l'affaire (1). Le maréchal, qui avait déjà été envoyé en Angleterre (2), passait pour avoir des talents diplomatiques, et de plus, il devait être au courant de tous les incidents par son beau-frère de Tillières.

Comme il se comprend aisément, cette ambassade, qui touchait à la fois à l'intimité des royaux époux, à d'importants intérêts généraux des deux nations et aux convictions religieuses des peuples, n'offrait qu'épines et traverses. Quel tact ne fallait-il pas pour la mener à bien (3) ! Cependant Bassompierre, pressé d'en être débarrassé, hâtait son départ. Après avoir reçu les derniers ordres de Richelieu à Pontoise, il gagna Boulogne.

(1) Baillon (*Op. cit.*, p. 97), remarque que c'était là un bon choix. *Mémoires de Richelieu*, éd. Michaud, p. 414. *Mémoires de Tillières*, p. xxxv.

(2) Voir plus haut, p. 42. Bassompierre ne savait pas cependant l'anglais. Aucun texte en cette langue ne figure dans son répertoire, où se trouvent des citations latines, espagnoles, italiennes, portugaises, allemandes.

(3) *Arch. des Aff. Étrang.*, Angleterre, Mém. et doc., t. 22 et 61. Corr. pol., t. 39, 40, 41 ; *Bibl. nat.*, ms. franç. 3692, 3833, 4254, 6390, 7111, 10722, 15990, 15992, 16007, 16130, 17978, 23556, 23604 ; nouv. acq. franç. 60, 7021 ; Dupuy 332, 799 ; Cinq-Cent Colbert 467. *Arsenal*, ms. 1411, 4756, 4758. *Sénat*, ms. 14. *Carpentras*, ms. 520. *Meaux*, ms. 101. *Tours*, ms. 1084. *British Museum*, Add. mss. 5409, 36450, 36530, Stowe 132. *Mercure françois*, t. XII, p. 888. *Négociations du maréchal de Bassompierre en Angleterre, en* 1626, 1668, in-16. *Memoirs of the embasy of the marshal de Bassompierre to the court of England*, en 1626, translated by Will. Croker, 1810, in-16. (Cette traduction des passages du *journal*, relatifs à l'ambassade, contient beaucoup de notes curieuses sur la Cour anglaise.) Bernard, *Op. cit.*, t. II, p. 5. Le Vassor, *Op. cit.*, p. 54-57. Griffet, *Op. cit.*, p. 524 et s. Miss Pardoe, *Op. cit.*, p. 262-267. Bazin, *Op. cit.*, p. 57. Cimber et Danjou, *Archives curieuses de l'histoire de France*, t. IV, p. 217. Lavisse, *Op. cit.*, t. VI (ii), par Mariéjol, p. 260-262. G.-B. de Grammond. *Historiarum Galliæ libri XVIII*, p. 709. *Mémoires de Tanneguy Le Veneur, comte de Tillières*, éd. cit. Comte de Baillon, *Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre*, 2e édit., 1884, in-16. *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 255-282.

Tout son train, dont ses deux secrétaires, Malleville (1) et Dumolin, et son aumônier, le père de Sancy, l'y attendait. C'était un cortège grandiose. Le voyage fut heureux et François parvint à Londres, où il fut reçu avec les honneurs dus à son rang, à celui du maître, qu'il représentait et à la gravité des problèmes, qu'il allait débattre.

Dès le soir de son arrivée, Buckingham vint le voir. Il lui fit de vives plaintes sur la conduite générale des « domestiques » français de la reine (2). Le maréchal, qui ne s'en laissait pas imposer par un hâbleur de cette espèce, répondit de bon style. Le favori, dont la cassante outrecuidance de beau godelureau ne pouvait dissimuler l'incapacité, perdit alors son assurance ; il promit platement à l'ambassadeur aide et amitié. Ces affirmations n'étaient pas sincères, et les difficultés ne firent que s'accroître.

Le roi Charles fit donner au Lorrain l'ordre de renvoyer le père de l'Oratoire qui l'accompagnait, Achille de Harlay-Sancy, et qui, chargé sur la présentation du général de son ordre, Pierre de Bérulle, de l'importante charge d'aumônier de la jeune reine, avait quitté cette place, après des scènes regrettables. Certains prétendaient que c'était lui qui avait poussé Henriette à une manifestation provocante et qui avait mécontenté le populaire, lorsqu'elle était allée s'agenouiller en face du gibet de Tyburn, où des catholiques avaient été pendus (3). Mais la reine niait le rôle attribué au père, et malgré le caractère emporté de cet homme, il semble bien que les fautes les plus graves avaient été conseillées

(1) CAUCHIE, *Art. cit.*, p. 117.

(2) BAILLON, *Op. cit.*, p. 61 et s., 84, 89-96. Cf. au sujet de l'expulsion des Français, la fameuse lettre de Charles à Steenie (Buckingham), *Id.*, p. 93.

(3) BAILLON, *Op. cit.*, p. 73-74. Bassompierre a démenti, lors de son ambassade, le caractère provocateur de cette dévotion. Voir lettre, citée par Croker, *Op. cit.*, p. 146.

par le bigot comte de Tillières, par l'évêque de Mende, Daniel de La Mothe du Plessis-Houdancourt, et la brouillonnante dame du palais, madame de Saint-Georges (1).

Le maréchal, qui n'aimait pas d'ailleurs le religieux, qu'il traite même d' « impertinent (2) », se sentit touché dans sa dignité ; il refusa à plusieurs reprises de renvoyer Sancy, menaçant de partir lui-même. Sa résistance triompha : l'oratorien resta avec lui (3).

Cependant, les officiers de la Cour le venaient voir dans ses résidences de Hunsdon-House, dans les Blackfriars et de Wallingford, près de Charing-Cross (4), et l'accablaient de prévenances, tout en persistant à demander l'expulsion de l'indésirable aumônier. Mais l'ambassadeur ne cédait pas, usant cependant de procédés courtois avec les lords, et offrant de beaux soupers à William Cecil, comte de Salisbury, à Philip Herbert, comte de Montgomery, à Edward Cecil, vicomte de Wimbledon (5). Un de ces seigneurs, vraiment dément, James Hay, vicomte Doncaster, véritable Héliogabale, lui offrit en une fantastique réception, des pâtés de dix livres, faits d'ambre gris, de musc et de perles !

(1) W. Croker, *Op. cit.*, p. 92. *Mémoires de Richelieu*, p. 429. M. R. Lavollée dans son mémoire : *De l'authenticité des mémoires du cardinal de Richelieu* (*Rapports et notices sur l'édition de ces mémoires*, t. III, fasc. VII, 1922, in-8, p. 53-54) défend Sancy, que M. L. Batiffol attaque dans les mêmes rapports, fasc. III, p. 109-117. Harlay de Sancy n'a certes pas été que l'extravagant, que certains ont voulu voir : s'il était violent et bizarre, il était travailleur et avait une réelle valeur ; enfin, comme l'a montré la belle découverte de M. Lavollée, il est le principal rédacteur des *Mémoires de Richelieu*. Quelle que soit l'opinion que l'on ait sur cette œuvre, Harlay mérite, pour ce, considération. Voir à ce sujet, sans entrer dans l'épineuse discussion sur les Mémoires de Richelieu, outre les travaux de M. Lavollée, André et Bourgeois, *Sources de l'Histoire de France : XVIIe siècle*, II, p. 32 et s.

(2) *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 273.

(3) Baillon, *Op. cit.*, p. 98.

(4) Croker, *Op. cit.*, p. 69.

(5) *Id.*, p. 26, 29, 34..

Ces réjouissances n'empêchaient pas l'ambassadeur de comprendre la mauvaise volonté qui l'entourait. « J'ai trouvé de l'humilité parmi les Espagnols, écrivait-il (1), de la civilité et de la courtoisie en Suisse (2). Mais les Anglais n'ont rien rabattu de leur arrogance (3)... J'ai été reçu ici un peu mieux que Montagu, un peu plus mal que Carleton ne l'ont été en France (4). Mais je le souffre bien plus patiemment qu'ils ne le font et, si j'eusse pu emporter quelque bonne nouvelle, je me fusse loué de leur honorable traitement, car j'aime mieux l'effet que l'ostentation en cette affaire. »

Enfin, Charles Ier le manda à Hamptoncourt, mais il exigea qu'en cette audience, le maréchal ne parlât pas de sa mission. Bassompierre répondit à Buckingham, qui lui portait ce désagréable ultimatum, que c'était au roi qu'il transmettrait les termes de la commission, qui lui avait été donnée, qu'il était impossible d'empêcher de parler un ambassadeur et que, d'ailleurs, puisque sa présence paraissait désagréable en haut lieu, il ne demandait pas mieux que de partir immédiatement ! Alors le ministre, filant doux, lui expliqua que son maître voulait éviter la discussion d'une question intime, au milieu de la grande assistance d'une réunion officielle, d'autant plus que la reine Henriette y devait venir et qu'elle pouvait se laisser entraîner à un mouvement de sensibilité touchante, mais regrettable. Avant tout, il fallait éviter le scandale, qui n'était déjà que trop grand.

(1) *Négociation en Angleterre*, p. 112-115.

(2) Cependant, lors de sa mission en Suisse, le maréchal accusait ces peuples d'ivrognerie, de lenteur et pesanteur d'esprit. Voir plus haut, p. 303.

(3) Dans son tableau des caractères des peuples (Latin 14227, f. 16 v°), Bassompierre accuse les Anglais d'être défiants, tristes, colères, gourmands, etc.

(4) Il s'agit des missions en France d'Henry Montagu et de Dudley Carleton.

Charles demandait donc à discuter ensuite en des audiences particulières toute l'affaire. Bassompierre ne pouvait qu'accepter ; il s'en tira en déclarant que c'était le roi seul, qui pouvait écourter la conversation et énoncer un prétexte quelconque, pour ajourner la négociation. Le duc s'engoua du stratagème proposé et témoigna de l'admiration pour l'ingéniosité du diplomate français ; l'audience eut lieu suivant ce programme.

L'ambassadeur fut reçu par le souverain, qui, assis sur une estrade avec sa femme, l'attendait « au milieu d'une compagnie superbe et rangée en un ordre exquis. » L'entretien fut court, mais correct ; cependant un pénible incident se produisit ensuite. Le secrétaire d'État, Edward Conway (1), vint déclarer au maréchal que le roi ne le recevrait plus, tant que le père de Sancy n'aurait pas été renvoyé en France (2) ! Bassompierre, piqué au vif, et d'autant plus exaspéré qu'il croyait cette revendication-là bien enterrée, resta intraitable, malgré son peu de sympathie pour l'aumônier : il trouvait qu'il allait là de sa dignité personnelle, de celle de sa charge et par conséquent de celle de son roi et maître. « On doit se contenter, dit-il à voix bien haute, du respect que j'ai témoigné en tenant enfermé en ma demeure un de mes domestiques (3), qui n'est ni criminel, ni condamné, ni même accusé (4). » Il annonça qu'il allait écrire, à ce sujet, à Louis XIII, pour recevoir de nouvelles instructions. « Je ne doute pas, ajouta-t-il, avec cet enjouement qu'il mettait même et parfois avec bonheur, dans les

(1) CROKER, *Op. cit.*, p. 43.

(2) *Négociation en Angleterre*, p. 90 et s. BATILLON, *Op. cit.*, p. 100. Sur l'impression produite en France par l'attitude de Bassompierre, *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 7016, f. 136 ; et 7311, f. 148. *Lettres de Richelieu*, p. 185, 280.

(3) Sancy était officiellement son aumônier.

(4) Le fait n'est pas exact. Il y avait des accusations très nettes, mais imméritées, semble-t-il, contre l'oratorien.

difficultés les plus pénibles, que Sa Majesté ne me laissera pas vieillir en ce pays, pour me conformer à toutes les fantaisies de son beau-frère. ». Il termina en priant Buckingham de n'être plus importuné à ce sujet, puisqu'il avait pris une irrévocable décision et qu'il ne solliciterait plus des ministres britanniques que l'autorisation de regagner Londres immédiatement ; en effet, il retourna à la capitale et reprit visites et réceptions, sans avoir l'air de se soucier du reste.

Charles, qui craignait alors la rupture, capitula. Il reçut le maréchal en audience privée, mais il se vengea, le pauvre homme, en se mettant en colère. Naturellement, le Lorrain, qui avait vu d'autres bourrasques, ne se laissa pas intimider ; mais, au milieu de la discussion, comme se multipliaient les éclats de voix, l'effronté Buckingham vint séparer les deux disputeurs. « Je viens mettre le holà entre vous », déclara l'impudent, qui se mêlait ainsi grossièrement de la vie intime de son roi et ne cherchait qu'à tout brouiller, par méchanceté et ambition démesurée. Le maréchal, outré de cette intrusion, ôta son chapeau, et ne le remit que lorsque le gandin mal élevé, comprenant enfin la leçon, se fût retiré. Plus tard, l'ironique François osa lui soutenir qu'il avait ainsi agi pour lui faire honneur et ne pas rester couvert devant lui, dont les belles boucles flottaient au vent (1) !

Après cette chaude conversation, qui, comme il est naturel, ne donna pas de résultats, le roi conduisit l'ambassadeur à sa femme. Ensuite, les fêtes et les visites reprirent. Le maréchal, alors, sut gagner du terrain. Sa fermeté n'avait pas déplu, d'ailleurs. Charles et Henriette le prenaient pour confident, se plaignant mutuellement à lui des torts, qu'ils se reprochaient. Le bon Lorrain

(1) BAILLON, *Op. cit.*, p. 101.



Charles de Créqui,
d'après une gravure de Cl. Mellan.
(Bibliothèque Nationale.)

s'efforçait d'apaiser ces querelles d'amoureux. Il parvint même à réconcilier, tout au moins en apparence, la jeune souveraine éplorée et Buckingham, qui se détestaient ; mais il lui fut plus facile de faire conclure la paix entre les deux époux. Ce fut une nouvelle lune de miel à Sommerset-House (1) ; le roi, satisfait de cette solution, qui plaisait à son caractère aimant, en conçut de la reconnaissance pour l'habile François.

Aussi, les témoignages de bonne amitié se multipliaient. Le favori conduisit même sa fille Mary, une jolie blonde, au maréchal « en témoignage d'accord (2). » Mais la solution de l'incident n'était pas envisagée, malgré les belles promesses du ministre, qui joua d'ailleurs un double rôle peu honorable. Bassompierre, d'ailleurs, s'entêtait, ne voulant démordre d'aucune de ses revendications.

Enfin, le Conseil se réunit et il lui fut donné réponse. Elle était peu satisfaisante. Le maréchal répliqua sur-le-champ avec véhémence ; il se laissa même emporter par la chaleur de son mécontentement, si bien qu'il crut n'avoir jamais parlé avec tant d'éloquence (3) ! Cette ardeur frappa ses auditeurs. Buckingham craignit les conséquences des décisions extrêmes, et sut manœuvrer Charles, dont l'amour ne demandait pas mieux que de s'accommoder. Mais un point d'honneur rigoureux retenait les Anglais, qui ne voulaient pas capituler. Les négociateurs cherchèrent un moyen terme et montrèrent beaucoup de bonne volonté. Bassompierre y aida de toutes ses forces, ne se montrant pas exigeant, n'insistant pas sur le rétablissement de la maison française de la reine, et abandonnant même plus d'un point

(1) Résidence de la reine.
(2) *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 268. CROKER, *Op. cit.*, p. 74.
(3) *Mercure françois*, t. VIII, p. 164-190. Cf. le P. LELONG, *Bibliothèque historique de la France*, t. III, p. 85 (30497).

de ses instructions (1). Les difficultés disparurent ainsi et le maréchal régla même la question des saisies de navires français, arrêtés par les corsaires de Grande-Bretagne (2).

Le roi ratifia les décisions prises et la reine put avoir près d'elle quelques-uns de ses compatriotes (3). Les derniers jours du séjour du Lorrain en Angleterre se passèrent en congratulations réciproques, en belles fêtes et aimables promenades aux Moorfields (4) et à Wimbleton (5). François assista à la superbe cérémonie du serment du nouveau lord-maire de Londres, aux côtés de la souveraine, et eut l'honneur, en attendant le passage du pompeux cortège, de jouer à *la prime* avec Sa Majesté (6).

De nouvelles brouilleries suscitèrent, malheureusement, des mots vifs entre le roi, la reine et Bassompierre. Le père de Sancy, maladroit, voulut intervenir. L'ambassadeur, furieux de cette « impertinence », ne se gêna pas pour remettre l'oratorien à sa place. Tout s'apaisa, et la vie de cour reprit. Une superbe réception eut lieu à York-House (7) ; Charles, Henriette et le maréchal présidaient à la table centrale. Des ballets divers furent

(1) Bassompierre, dans son *Journal*, n'insiste pas sur ce côté de la question. Il est certain, cependant, qu'aucune de ses ambassades, malgré l'opinion favorable d'A. de Wicquefort, n'a eu de réel succès. Il n'y a peut-être pas absolument de sa faute ; mais malgré ses qualités de décision, de savoir-faire et de bonhomie, il a manqué de qualités essentielles et a eu à traiter des questions difficiles. Cf. à ce propos sa lettre à Tillières du 17 octobre 1627, publ. dans les *Mémoires de Tillières*, p. 255.

(2) *Négociations d'Angleterre*, p. 226.

(3) Baillon, *Op. cit.*, p. 103-104.

(4) Ces landes avaient été transformées en jardins par Léonard Holliday.

(5) Ce palais, dans le Strand, fut donné par Élisabeth à Thomas Cecil, comte d'Exeter et brûlé en 1628.

(6) Croker, *Op. cit.*, p. 83 et 90.

(7) Sur ce beau palais, près de Hungerford-Market, Croker, *Op cit.*, p. 19.

dansés entre les services, et le festin fut suivi d'un bal fort animé. Entre ces distractions, François eut encore à négocier, pour éviter l'effet produit par de malencontreuses réclamations de l'évêque de Mende.

Enfin, la dernière audience eut lieu à White-Hall. Bassompierre fut comblé de cadeaux. Il reçut du roi un beau bijou, orné de brillants et de perles, et qu'il devait engager comme tous ses diamants, durant sa captivité (1). Buckingham lui offrit de superbes chevaux. Il partit, accompagné du conducteur des ambassadeurs, Lewis Lewkner (2) et de son ami, le commandeur de Jars (3). Ses « domestiques » l'avaient précédé et il emmenait avec lui soixante-dix prêtres français, qui avaient été délivrés de la prison où ils pourrissaient, à la demande de Louis XIII (4).

Mais le temps de décembre était épouvantable, et la tempête retint le maréchal à Douvres, ce qui entraîna pour lui de grosses dépenses, qu'il avait peine à couvrir avec les sommes, qu'il avait touchées à son départ de France (5). Il dut aussi se livrer à des manœuvres habiles pour empêcher Buckingham de passer en France, ce qui aurait déplu à Louis XIII, qui ne lui pardonnait pas sa conduite avec Anne d'Autriche (6). Le 9, le Lorrain s'embarqua à deux heures du matin. L'ouragan était tel qu'il dut revenir au port. Alors le ministre anglais lui offrit de nouveaux festins, pour le faire patienter.

Les domestiques de François partirent, et assaillis en route par un vent violent échappèrent avec peine ; en cette bagarre, le maréchal perdit ses carrosses et vingt-

(1) CROKER, *Op. cit.*, p. 119. BAILLON, *Op. cit.*, p. 104.
(2) CROKER, *Op. cit.*, p. 12.
(3) *Id.*, p. 19.
(4) *Négociations d'Angleterre*, p. 275.
(5) *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç., 1468, f. 139 et Mél. Colbert 323, f. 10 v°.
(6) *Mémoires de Richelieu*, p. 431.

neuf de ces beaux destriers, qu'il ramenait d'Angleterre (1). Le 18 enfin, Bassompierre put traverser le détroit ; il gagna Paris en hâte et rendit compte de son travail. La première impression fut favorable (2) mais l'on trouva bientôt que le diplomate « avait plus songé au présent qu'à l'avenir (3) », et les critiques devinrent générales.

(1) *Mercure françois*, t. XII, p. 889.
(2) *Bibl. nat.*, Dupuy 799, f. 84 v°. *Lettres de Richelieu*, t. II, p. 307.
(3) *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, éd. cit., t. I, p. 776, 790, 793, 799, 801. Cf. *Œuvres de Malherbe*, t. III, p. 573. *Mémoires de Richelieu*, t. VII, p. 442.

Le demi-échec de cette ambassade (1) fut donc, quoiqu'ait prétendu plus tard Bassompierre, un mauvais point pour lui, et ne contribua pas à lui faciliter le rôle, qu'il avait à tenir dans une cour, dont les directives avaient notablement changé. Le cardinal de Richelieu était le chef absolu du Conseil et du gouvernement et les nobles récalcitrants à son autorité, comme Charles de Schomberg, duc d'Halluin, avaient dû quitter Paris. Le dernier favori de Louis XIII, — roi singulier, qui avait toujours besoin d'un ami à ses côtés et les choisissait parmi les plus incapables des jeunes courtisans étourdis, — François de Baradat venait d'être chassé (2). « Barre à bas ! » avaient ri les plaisantins, faisant un détestable jeu de mots. Le nouveau préféré, Claude de Saint-Simon, « de piètre mine et de pire esprit (3) », n'inquiétait pas le terrible homme d'État.

(1) L'aventure d'Henriette suscita une curieuse affaire. Une « effrontée de Limoges » se fit passer pour la reine, qui aurait fui la persécution religieuse ; elle sut tirer de l'argent à des âmes naïves et prétendait avoir reçu des lettres de Bassompierre. Cette intrigante fut condamnée et battue de verges ; et l'histoire excita une risée générale. *Mercure françois*, t. XIV, p. 196.

(2) *Œuvres de Malherbe*, t. III, p. 573. Griffet, *Op. cit.*, p. 526.

(3) *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 282. Ce jugement, confirmé

Bassompierre, alors poursuivi par des ennuis familiaux (1), conserva des relations correctes avec le prélat, bien que ses meilleurs amis, le prince de Condé ou la princesse de Conti, fussent les adversaires déclarés de la nouvelle politique. Habilement, le Lorrain ne demandait qu'à rendre service, et s'offrait pour régler les problèmes délicats. Il fut, avec Bellegarde, chargé de négocier avec l'exilé Baradat la question des charges, qu'il avait dû abandonner.

Il exerça aussi d'autres fonctions, sinon très rémunératrices, au moins flatteuses et honorables. C'est ainsi qu'il fut désigné pour être un des présidents de l'assemblée des notables (2), qui se réunit à Paris en janvier 1627, avec le frère du roi, le cardinal de La Vallette et le maréchal de La Force (3). Cette réunion, composée surtout de membres de la noblesse de robe, fut assez terne et ne donna pas de résultats. C'est du reste ce que demandait Richelieu. En tout cas les notables se montrèrent dociles. Le maréchal, qui toucha régulièrement son allocation de président de soixante livres

par Tallemant, est démenti avec force par le fils de ce favori. En réalité, Saint-Simon fut un médiocre peu sûr : son rôle sous la Fronde est douteux. Il n'a eu que le mérite de sauver Richelieu à la *journée des dupes*. Louis XIII l'appréciait, parce qu'il ne bavait pas, en sonnant du cor.

(1) Son fils naturel, Louis de Bassompierre, eut alors un procès au sujet de l'héritage de son oncle, l'évêque de Noyon. *Bibl. nat.* Pièces originales 210, doss. 4731, n°s 71 à 79. François eut aussi à s'occuper des affaires de sa nièce, Yolande, chanoinesse de Remiremont. *Bibl. nat.*, Dupuy 750.

(2) *L'Assemblée des notables tenue à Paris en 1626 et 1627*, par Paul Ardier, 1652, in-4. *Bibl. nat.*, nouv. acq. franç. 7256 (Brienne 287), f. 8 v°. *Mercure françois*, t. XII, p. 756. *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1626, p. 41-43. Le Vassor, *Op. cit.*, p. 95. Griffet, *Op. cit.*, p. 550. Ranke, *Op. cit.*, p. 161. Pinard, *Chronol. cit.*, p. 461. De Courcelles, *Dict. cit.*, p. 375. Batin, *Op. cit.*, p. 61. Vicomte de Noailles, *Le cardinal de La Valette*, p. 103. *Lettres de Peiresc à Dupuy*, p. 878.

(3) *Bibl. nat.*, Coll. Morel de Thoisy, t. 59, f. 282.

par jour (1), n'y joua pas de rôle actif et parla peu, contre son habitude. Mais il s'opposa avec à propos à ce que l'on suggérât au roi de suspendre les travaux de ses bâtiments, jusqu'à des temps financiers meilleurs. Il fit remarquer que Louis s'était toujours montré peu dépensier à cet égard. « Les ressources de la France, conclut-il, ne seront pas épuisées par ses somptueux édifices, et vous ne pouvez lui reprocher le chétif château de Versailles (2). » Il conseilla donc de louer la modération de ce souverain, que devaient si mal imiter, à cet égard, ses successeurs ; et son opinion rallia l'unanimité des notables. Le Lorrain voulut aussi protester contre l'interdiction, qui avait été faite à des sujets du roi de visiter les ambassadeurs étrangers (3).

Pour se distraire d'une corvée si sérieuse, François, prenant quelques jours de congé, s'amusa comme un fou à la foire Saint-Germain (4), plus tumultueuse que jamais. Il parut ensuite dans le ballet royal *du Sérieux et du Grotesque*. En tant que colonel des Suisses, il figura dans l'entrée des *bouteilles coiffées*, et chanta des vers bacchiques, bien placés sur les lèvres de ce buveur d'élite :

(1) Arpier, *Op. cit.*, p. 229. *Bibl. nat.*, Pièces originales, t. 210, doss. 4731, n° 62 ; franç. 32263, f. 24 v°. Son nom figure aussi au registre de l'Épargne de l'armée : *Bibl. nat.*, nouv. acq. franç. 895, f 68 v°.

(2) Louis XIII avait fait édifier un modeste pavillon de chasse dans les giboyeux bosquets du Val de Galie (région de la Bièvre). C'est l'origine du château de Louis XIV. Voir à ce propos les travaux de M. Batiffol.

(3) Cette interdiction était faite à cause des agents d'Angleterre et de Lorraine. Le discours de Bassompierre fut, dit-on, copié et répandu dans les pays étrangers. Je n'ai pu retrouver aucune de ces copies.

(4) Voir sur cette foire la célèbre poésie de Scarron (P.-L. Jacob, *Paris ridicule*, 1859, in-16, p. 171. E. Magne, *Scarron et son milieu*, 2e éd., 1924, p. 31.) et les travaux modernes de M. Fromageot et du capitaine Cherrière. Cf. *Revue du Commerce, de l'Industrie et de la Banque*, septembre 1922, p. 41.

Lorsqu'Amour me faisait mourir,
Bacchus m'est venu secourir,
Et toutefois, ce petit Dieu,
Dans mon cœur, qu'il rend misérable,
Prétend avoir le premier lieu!...

A cette langoureuse déclaration, les autres danseurs répondaient :

Tantôt vaincus, tantôt vainqueurs,
Sous Bacchus, nous donnons bataille!
Et Vénus n'a rien que de laid
Si son hameçon, pour nous prendre,
N'a la forme d'un gobelet (1)!

A la Cour, se continuaient les étapes de cette vie insouciante, qui étourdissait les meilleures activités. C'était alors la folie du duel. Bassompierre ne succomba pas à cette mode criminelle (2), et il reçut l'ordre d'arrêter le trop fameux François de Montmorency-Boutteville, qui venait d'enfreindre l'édit rendu contre les combats singuliers, et qui put s'enfuir à temps. Ce déséquilibré revint se battre à la Place Royale, vers les midi. Cette fois, il n'échappa pas, et fut décapité, avec son camarade, François de Rosmadec, comte des Chapelles, qui mourut, victime de son amitié (3).

La mort de la jeune Madame, qui venait de donner une fille à son mari, — ce devait être la fameuse grande Mademoiselle (4), — attrista les joyeuses réunions (5). Puis la guerre avec les protestants recommença. Les

(1) P. Lacroix, *Ballets de cour sous Henri IV et Louis XIII*, t. III, p. 305. *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 436.

(2) Il a fortement condamné cette habitude dans ses *Nouveaux Mémoires*.

(3) Voir un résumé de cette affaire dans l'ouvrage de P. de Ségur sur le maréchal de Luxembourg.

(4) Voir sur elle les travaux d'Arvède Barine.

(5) Bassompierre reçut cependant, alors, les envoyés des Grisons, venus pour plaider la cause de leur pays : Rott, *Op. cit.*, t. IV, p. 206.

Rochelais voulaient reprendre l'île de Ré, qu'ils venaient de perdre (1), et se montraient toujours fort inquiets des forts puissants, qui les menaçaient. Ils s'abouchèrent avec des agents anglais. De son côté, Charles Ier, excité par Buckingham (mécontent de l'affront qui lui avait été fait, lorsqu'il avait voulu venir en France), promit son aide aux révoltés. Louis XIII apprit ces graves négociations. Le cardinal ne resta pas inactif, et une forte armée, commandée par Gaston d'Orléans, avec Schomberg et Bassompierre comme lieutenants-généraux, fut levée et organisée.

Certains des ennemis du Lorrain furent mécontents de lui voir attribuer cette charge. L'évêque de Mende, qui ne lui pardonnait pas le jugement sévère qu'il avait porté sur son rôle en Angleterre, intrigua contre lui. Bassompierre, par malheur, ne put voir le roi, qui avait été pris de fièvre, au sortir du lit de justice, où il avait fait vérifier la grande ordonnance administrative de son règne, qui a gardé de son auteur, Michel de Marillac, le nom de *Code Michau*. Richelieu céda aux insinuations de son collègue et proposa d'employer à l'armée de Saintonge le duc d'Angoulême. D'abord Louis XIII protesta : « Que va faire Bassompierre ? dit-il. N'est-il pas mon lieutenant-général ? » Le cardinal reconnut le fait, mais prétendit que le duc ne ferait que mettre les troupes sur pied, puis se retirerait devant le maréchal.

Ce fut par M. d'Angoulême lui-même que le Lorrain apprit la nouvelle. Furieux, il n'alla plus voir le roi, toujours malade à Villeroy (2). L'état du souverain s'aggrava, et ses fidèles redoutèrent une issue fatale.

(1) *Mercure françois*, t. XI, p. 878. *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1627, p. 48. D. Massiou, *Histoire de Saintonge*, t. V, p. 314. M. Baudier, *Histoire du maréchal de Toiras*, 1644, in-4, p. 37.

(2) Beau château, près de Mennecy, Seine-et-Oise, arr. et canton de Corbeil.

Louis XIII, sur ces entrefaites, dit à Guise, qui ne le quittait guère : « M. du Bois (1) (c'est ainsi qu'il nommait souvent par plaisanterie le Lorrain) ne vient plus : il fait la mine. Il a tort ! » Naturellement Bassompierre, qui sut cette avance, se rendit auprès du malade, mais le maître, par suite de son état de faiblesse, ne put d'abord avoir une sérieuse conversation avec son serviteur. Enfin, Louis fit revenir le maréchal, lui expliqua les circonstances de la nomination du duc et affirma que le commandement de l'armée lui serait rendu. François, touché, remercia, assurant qu'il ne songeait guère en ce moment à ces détails, ne souhaitant que la guérison du roi et approuvant tout ce qui avait été fait, même à son détriment (2).

Les événements se précipitèrent. Les marins de Buckingham débarquèrent dans l'île de Ré et repoussèrent les troupes de Toiras, qui ne se maintinrent que dans la citadelle de Saint-Martin. Des décisions promptes s'imposaient. Le Conseil s'assembla, et il fut résolu de faire marcher l'armée au secours du général menacé. Le roi, fort jaloux pour tout ce qui se rapportait à la gloire militaire, aurait voulu enlever à son frère le bénéfice de la victoire, qui semblait certaine. De son côté, Monsieur, de tempérament peu guerrier et fort ému de la mort de sa femme, aurait peut-être aisément renoncé à jouer un rôle en la circonstance. Mais son entourage veillait.

La vieille reine-mère, dont il était le fils préféré, voulait le remarier. Elle parla de ce projet au maréchal, lors d'une promenade qu'ils firent ensemble au bois de Boulogne, près du château de Madrid. Gaston les rejoignit, et alors l'astucieuse Italienne résolut de battre le fer

(1) Il est curieux de constater que le roi donnait à Bassompierre le même surnom que celui que Richelieu avait attribué à son favori Boisrobert. Voir à ce sujet le livre de M. Magne.

(2) *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 294-296.

pendant qu'il était chaud, bien que le jeune homme ne voulût pas entendre parler d'un sujet, que rendait pénible son veuvage récent. « Nous comptions, reprit Marie, Bassompierre et moi, les princesses qui sont en état de se marier. Il n'y en a que trois en France : mademoiselle de Guise, Marie de Lorraine, qui est sœur de feue Madame, ce qui l'écarte; Élisabeth de Vendôme, fille du duc César, qui ne peut plus prétendre à rien puisqu'elle est votre nièce et enfin la jolie Marie-Louise de Gonzague-Clèves, fille de M. de Nevers, qui s'est malheureusement détruit la santé en avalant les drogues de l'empirique Seminy (1). » Puis la reine mentionna avec négligence la fille du duc de Lorraine, Marguerite, qui avait une coadjutorerie à Remiremont (2). Bassompierre, imprudent, déclara qu'il connaissait fort bien cette demoiselle et qu'elle était belle. Mais la souveraine continuait sa « revue » : elle citait les « étrangères » : une nièce du duc Maximilien de Bavière, la fille de l'Empereur, Marie-Anne, les infantes de Savoie, Marie et Françoise, et deux jeunes princesses Florentines, Marguerite et Anne de Médicis. Monsieur, quittant son air rêveur de veuf désolé, se montra bien disposé pour la première de ces Italiennes, qui avait une grande réputation de beauté (3). La conversation finit là, mais la vieille souveraine était satisfaite, et voulut déjà entreprendre des démarches en Toscane. Gaston, obsédé par ses objurgations, finit par se décider (4).

Le roi, guéri, avait, sans s'occuper de ces visées matrimoniales, gagné l'armée. Monsieur le rejoignit : le siège

(1) E. Magne, *Lettres du grand Condé à Marie-Louise de Gonzague*, 1920, in-8, p. III. Tallemant, *Op. cit.*, t. III, p. 315.
(2) Elle devait épouser le duc d'Orléans, ce qui causa de grands troubles. Voir l'article de l'abbé Degert dans la *Revue historique* de 1924.
(3) Elle épousa plus tard Odoardo Farnèse, duc de Parme.
(4) *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 297 et s.

de La Rochelle, le plus grand événement militaire du règne, était commencé. Mais l'affaire du commandement n'était pas réglée (1) : Bassompierre reçut l'ordre d'accompagner Louis XIII. Il demanda en quelle qualité. « Vous moquez-vous ? dit le souverain : ce sera comme mon lieutenant-général, vous le savez bien. » Le rancunier maréchal n'avait pas l'air convaincu : il rafraîchit les souvenirs de son interlocuteur, parla du rôle que jouait déjà à l'armée le duc d'Angoulême, et demanda à ne pas partir, pour ne pas recevoir un affront, puisque d'après la tradition, les troupes royales ne devaient être commandées que par des maréchaux de France. Louis se fâcha et l'assura qu'il obligerait le duc à renoncer à son commandement (2). L'entêté voulut aussi avoir l'engagement du cardinal, dont il se méfiait. Il l'alla voir à Vanves (3), se réconcilia avec lui et obtint enfin satisfaction. Alors, il partit avec le roi.

Monsieur vint à la rencontre de son frère, et aussitôt plaida en sa faveur et en celle de M. d'Angoulême. D'abord le souverain fut inflexible, voulant rester fidèle à la parole donnée à Bassompierre. Mais, à l'armée comme à la Cour, les intrigues allaient leur train. Aussi au Conseil, qui devait régler le litige, Louis XIII se montra froid pour les deux maréchaux. Leur adversaire prétendit qu'ayant fait la fonction pendant trois mois fort pénibles, en grands travaux et à frais très lourds, il

(1) Pinard, *Chronolog. cit.*, p. 461. De Courcelles, *Op. cit.*, p. 375.

(2) Sur cette affaire, qui tient une grande place dans le *journal* de Bassompierre (t. III, p. 306 et s.), *Mémoires de Philippe Prévost de Beaulieu-Persac*, p. p. Charles de La Roncière, 1913, in-8, p. 130. Le Vassor, *Op. cit.*, p. 154. Griffet, *Op. cit.*, p. 561-565. *Lettres de Richelieu*, t. II, p. 487. *Lettres inédites de Raymond Phélypeaux d'Herbault à M. d'Estrées*, p. p. L. Delavaud, 1912, in-8, p. 14.

(3) Comme le remarque le P. Griffet, Bassompierre réclama à juste titre, mais il le fit brutalement et c'est de là que date l'inimitié de Richelieu. Dès lors, le cardinal favorisa Schomberg, homme médiocre, mais plus souple.

recevrait un affront sanglant si la charge lui était enlevée et confiée à deux courtisans, qui avaient passé gaillardement leur temps, pendant qu'il peinait à la guerre ! Il ajouta qu'à la suite de son procès avec sa demi-sœur (1), Bassompierre avait de particulières raisons pour lui être défavorable et que Schomberg ne faisait que suivre son ami. De plus, dans l'histoire, bien des maréchaux avaient obéi à des princes. Enfin, et c'était là sa conclusion, ses talents militaires pouvaient être comparés, sans désavantages, à ceux du Lorrain (2) !

François, mandé, entendit un résumé de cet étonnant discours de la bouche même de Richelieu. Cela lui échauffa les oreilles, et il répondit avec verve. Il évoqua la genèse de l'affaire et montra comme il avait voulu se dégager, pour ne pas créer de situation fausse et pénible. Il supplia le roi de se souvenir de ses promesses et reprit, point par point, l'argumentation de son rival, montrant la fausseté de ses théories sur le rôle des maréchaux, prouvant que le bon droit était de son côté, tout en sachant glisser de cruelles méchancetés sur son ex-amie, prétendant que son frère ne pouvait chercher noise à tous ceux qui l'avaient courtisée, car il se serait attiré trop d'affaires sur les bras (3) ! Il ne voulait donc pas céder pour ne pas ravaler la dignité, où il était parvenu. De plus, il n'estimait guère les minces services militaires du bâtard de Charles IX, et demandait avec ironie à ce « veneur » d'un nouveau genre d'exhiber « les

(1) Voir plus haut le premier paragraphe du chapitre II.

(2) Là, Angoulême exagère. Bassompierre n'est pas un soldat d'envergure, soit, mais il est infiniment supérieur au duc, médiocre général, qui passait son temps à gaber, à s'amuser, etc. Voir sur lui les anecdotes de Tallemant.

(3) Le P. Griffet, scandalisé, déclare qu'en cet endroit Bassompierre « badine sur son aventure avec mademoiselle d'Entragues avec une liberté, où l'on trouverait aujourd'hui (en pleine XVIIIe siècle !) beaucoup d'indécence ! »

pieds des bêtes prises par lui », pour prouver ses talents (1).

Schomberg soutint un raisonnement identique. Laissant l'assemblée discuter, les deux maréchaux sortirent. Pour dissiper l'ennui et la colère, Bassompierre s'en alla voir un bastion, établi près du canal, le « fort d'Orléans. » Il critiqua l'emplacement de cet ouvrage. Louis XIII déclara que c'était l'envie qui le faisait parler. Le Lorrain, alors, ne se gêna pas pour déclarer au roi qu'il voyait que son opinion avait changé et que lui, le maréchal, il allait quitter l'armée « pour aller à Paris faire le bourgeois (2) ! »

Malheureusement, il allait se trouver isolé. M. d'Angoulême sut faire changer d'opinion à Schomberg, en excitant sa jalousie contre son collègue. Ce soldat n'avait pas le caractère sûr et Bassompierre était payé pour le savoir : aussi l'ex-surintendant n'hésita pas à manquer à son devoir d'amitié et à son honneur et accepta la proposition royale (3). Louis XIII fut content de cette attitude de pleutre, qui mettait fin en partie à la discussion ; il estima, dès lors, que c'était François qui mettait des bâtons dans les roues et s'entêtait en un vain orgueil. Il envoya des émissaires au récalcitrant pour obtenir sa soumission. Mais l'autre ne capitula pas ; il répondit vertement à Schomberg, qui venait lui donner d'hypocrites bons conseils : « Mon roi peut m'abandonner, mes

(1) C'était encore là une méchanceté. Le père du duc, Charles IX, était un fervent de la chasse : il n'avait pas légué à son fils ses qualités de courage physique.

(2) Bassompierre montra dès lors beaucoup de mauvaise humeur, ce qui fut maladroit. On lui prête une parole fameuse : « Nous serons assez fous pour prendre La Rochelle ! » S'il fut prononcé, ce mot ne tomba pas dans l'oreille d'un sourd, quand il fut rapporté à Richelieu, adversaire de la féodalité et du séparatisme fédéraliste des nobles et des protestants. Voir Bazin, *Op. cit.*, p. 134. *Mémoires de Roger de Bussy-Rabutin*, éd. Lalanne, t. II, 1857, in-16, p. 211.

(3) *Mémoires de Fontenay-Mareuil*, p. 190.

amis me trahir, mon compagnon me quitter ; mais moi, je ne m'abandonnerai, ni ne me trahirai, ni ne me quitterai jamais ! Je ne demande qu'à me retirer sans déchoir, mais ne partagerai pas la direction de l'affaire (1). »

Les choses ne pouvaient en rester là. De plus, Louis XIII vit qu'au sujet de la construction de certains forts, seul Bassompierre avait vu juste. Il craignit donc de perdre cet excellent conseiller, qui était peut-être le meilleur chef de tous ceux, qui l'entouraient. Il demanda alors à Richelieu de trouver un expédient, pour contenter toutes les revendications.

François, toujours ulcéré, parlait cependant de regagner Paris. Louis l'accusa de faire l'opiniâtre, puis, le voyant buté, il fit donner le cardinal. Celui-ci fut habile et pressant. Il alla jusqu'à pleurer, ce qui semble surprenant, et offrit au Lorrain, — s'il faut croire en cela ce dernier, — de faire tout ce qu'il voudrait, pourvu qu'il restât. Le maréchal, ne voulant pas supporter d'humiliation, demanda pour lui la constitution d'une armée particulière, dont il serait l'unique chef responsable, et qui camperait de l'autre côté du canal. Le ministre approuva l'expédient, et, dans sa joie, il embrassa son interlocuteur. Bassompierre dressa immédiatement la liste des troupes et des officiers, qui lui étaient nécessaires; il choisit, pour l'aider, les meilleurs et les plus fidèles de ses amis, et il n'en manquait pas, puis il installa ses compagnies dans le secteur qui lui était réservé à Laleu, à Chef-de-Baye (2) et au Fort-Louis, et prit, dès lors, une grande part aux travaux d'investissement, faisant canonner les navires, qui venaient ravitail-

(1) *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 315.

(2) Laleu est un village, situé à une lieue au N.-O. de La Rochelle, et la pointe de Chef-de-Baye ferme l'avant-port de la ville. Voir Fontenay-Mareuil, *Loc. cit.* Tallemant, *Op. cit.*, t. VI, p. 287.

ler les assiégés (1), ou s'embarquant sur une barque légère, pour aller secourir les vaisseaux royalistes, poursuivis par l'ennemi.

Son indépendance lui permettait d'éviter bien des erreurs. Une fois, par exemple, il fut alerté, sous le fallacieux prétexte d'une sortie des Rochelais, auquel il ne crut pas. Il alla donc se coucher et ses soldats n'eurent pas de veilles supplémentaires, alors que les autres chefs tenaient leurs compagnies sur le qui-vive, et passaient une odieuse nuit à cheval, attendant un coup de main, qui ne pouvait se produire.

Le mauvais temps interrompait souvent les travaux. Les départs de troupes pour l'île de Ré, sous les mousquetades huguenotes, rompaient la monotonie des longs jours d'exercices et de terrassements (2).

Le duc d'Orléans, combattant pour une fois son indolence sans courage, se donnait du mal (3). Il venait au quartier général du maréchal, y dînait et parfois y passait la nuit. Des alarmes, cependant, animaient les soirs déjà longs et moroses. Des maisons des faubourgs, où s'étaient introduits des espions, flambaient et le Lor-

(1) *Mémoires de la défense de la ville de La Rochelle*, 1628, in-8. P. Mervault, *Journal des choses les plus mémorables du siège de La Rochelle*, 1671, in-12. J. Collardeau, *Tableau des victoires du roi*, 1630, in-8. G.-B. de Gramond, *Historiarum Galliæ libri XVIII*, p. 770. *Mémoires de Puységur, de Fontenay-Mareuil, d'Arnauld d'Andilly, de Richelieu.* Malingre, *Op. cit.*, p. 548. Griffet, *Op. cit.*, p. 602-625. Le Vassor, *Op. cit.*, p. 159-244. Le P. Arcère, *Histoire de La Rochelle*, t. II, 1752, in-4, p. 212 et s. Bazin, *Op. cit.*, p. 80 et s. D'Aumale, *Op. cit.*, p. 183, 215. Vicomte de Noailles, *Op. cit.*, p. 108 L. Delavaud, *Bibliographie rochelaise*, 1882, gr. in-8°, p. 211-286. Abbé Dedouvres, *Le P. Joseph et le siège de La Rochelle*, 1903, in-8. E. Magne, *La joyeuse jeunesse de Tallemant des Réaux*, 1921, in-18, p. 66 et s. Voir aussi des lettres de Richelieu sur le siège dans *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 3082, f. 121 et *British Museum*, Add. mss. 22051, f. 17.

(2) *Mémoires de Beaulieu-Persac*, déjà cités, p. 178.

(3) Des lettres, relatives à son rôle militaire à ce moment, sont entrées récemment à la *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 21951.



FRANÇOIS DE BASSOMPIERRE,
d'après la gravure de J. Humblot.
(Bibliothèque Nationale.)

rain faisait donner son artillerie, pour empêcher l'extinction de l'incendie.

Bassompierre a rapporté dans son journal (1), avec beaucoup de complaisance et de minutie, les moindres actions du siège, surtout de son secteur, qui ne fut pas d'ailleurs le plus animé : il est curieux de comparer son récit avec les autres narrations contemporaines (2). Mais il serait fastidieux et inutile de s'égarer à sa suite en ces détails de canonnades, d'embuscades, d'attaques, d'embarquements et de mouvements de tranchées.

Le roi vint visiter les travaux du « quartier » du Lorrain (3), mais, au préjudice du maréchal, le plus ancien officier de l'armée, Schomberg et Marillac attaquèrent le fort Saint-Martin de Ré (4). Alors Louis XIII, pour réparer cette injustice, offrit à François le gouvernement de Bretagne, que venait de rendre libre la mort de M. de Thémines. Bassompierre refusa : il ne désirait pas ces grandes charges, qui obligeaient à résider dans les provinces éloignées (5), son humeur mondaine et vagabonde s'y refusait, et il ne voulait pas sacrifier ses galanteries à son ambition.

Cependant, les Anglais ne purent se maintenir dans l'île de Ré (6) et se retirèrent avec des pertes sensibles. Ce fut une grande joie au camp royal et François fit faire,

(1) *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 305-415.

(2) Voir les récits de Merveult, de Guillaudeau et les lettres de Raymond Phélypeaux d'Herbault et de Philippe Fortin de La Hoguette.

(3) *Journal d'Héroard*, éd. cit., p. 313.

(4) Le Vassor, *Op. cit.*, p. 154.

(5) Richelieu obligeait à la résidence les gouverneurs ; l'*absentéisme* n'en resta pas moins une des plaies des administrations de l'ancien régime.

(6) La Roncière, *Histoire de la marine*, t. IV, p. 508, 530. Lacour-Gayet, *La marine sous Louis XIII et Louis XIV*, 1911, in-8, p. 70. P. Mervault, *Op. cit.*, p. 137.

à cette victoire, force salves par ses troupes et chanter le *Te Deum* à son quartier général.

La vie, malgré peines, tracas, boues et misères, présentait un côté aventureux et magnifique, qui lui plaisait. Chaque soir, au dîner, — qui était luxueux et appétissant, autant que le permettaient les difficultés du ravitaillement, — se réunissait belle et joyeuse compagnie, charmée de festoyer près du péril. C'était tantôt MM. d'Angoulême et de Bellegarde, tantôt les cardinaux, les évêques de Nîmes et de Mende, ou bien encore les vieux compagnons de toujours, Guise, Herbault, Ocquerre, Retz, Guéméné et La Rochefoucauld (1), dont le maréchal appréciait la présence.

Novembre s'avançait, la situation empirait. Monsieur, découragé, s'en alla respirer un meilleur air. Louis XIII, alors, réorganisa son armée et créa des secteurs nouveaux. Le « quartier » de Bassompierre s'étendait du village de La Fond, situé dans un marécage et dominé par un monticule jusqu'à Rompsay (2). Le roi lui demanda d'intensifier son action, et d'entreprendre un fort à La Fond même, pour enfermer définitivement la cité vers la terre : le maréchal promit d'édifier l'ouvrage en quinze jours. Cela semblait impossible et le roi parut peu convaincu. Mais le Lorrain sut protéger ses travailleurs qui, opérant à leur aise, menèrent l'œuvre à bien. François fut vraiment, en la circonstance, un « adopté de Mars », comme l'écrivit un thuriféraire (3).

Ce fut à ce moment que Clément Métezeau, le célèbre

(1) *Mercure françois*, t. VIII, p. 855. G. d'Avenel, *Richelieu et la monarchie absolue*, t. I, p. 272. Bassompierre (*Journal*, t. III, p. 401) trouve que M. de La Rochefoucauld donnait de bons conseils aux généraux. L'éloge, rare sous sa plume, est à retenir.

(2) La Fond est aujourd'hui un faubourg de La Rochelle ; Rompsay est situé à l'est de la ville et au-dessus d'Aytié. Voir *Bibl. nat.*, Estampes, Qb 32.

(3) *La prise du bourg de La Fons par M. le maréchal de Bassom-*

architecte, et le maçon parisien Jean Tiriot (1), proposèrent à Richelieu de construire une digue, pour barrer le canal et reprendre l'œuvre, que n'avait pu mener à bien Pompée Targone. Le ministre envoya l'inventeur à Bassompierre, qui goûta fort le projet.

Malheureusement, les querelles des chefs empêchaient les tentatives sérieuses.

Les rivaux du Lorrain avaient persuadé à Louis XIII que les travaux, entrepris dans son secteur, étaient mal engagés. Le maréchal put se disculper et reprit avec plus d'entrain que jamais la surveillance de son quartier, que troublaient des reconnaissances de cavalerie autour du Colombier-Rouge et près de la Porte-Neuve (2). Dans les patrouilles qu'il faisait, Bassompierre s'exposait souvent. Que de balles ou de boulets manquèrent d'interrompre sa carrière ! A ses côtés, plus d'un brave fut frappé ; son lieutenant, Antonio Fieschi, lui parlait, quand un éclat frappa son cheval. Favorisé par une incroyable chance, François échappa toujours.

Cette vie fébrile, sans repos et rendue plus pénible chaque jour par le manque du confort le plus élémentaire, devait épuiser même un tempérament d'une robustesse légendaire. La santé du maréchal se ressentit de cette fatigue continue maintes fois : il dut même s'aliter et se faire saigner.

L'année se termina tristement. Le cercle de fer se rétrécissait autour de la ville, et la digue se construisait avec rapidité : la victoire était certaine, mais lointaine ; nul ne pouvait encore prévoir la fin de l'héroïque résistance.

pierre, 1627, in-16, p. 6. *Lettres de Phélypeaux d'Herbault*, p. 28. Sur le secteur de Bassompierre, voir *Arch. cur. de l'Histoire de France*, t. III, p. 96.

(1) *Lettres de Phélypeaux d'Herbault*, p. 33.

(2) Sur ces petites actions, *Lettres de Richelieu*, t. III, p. 34, 38, 40, 42.

Dès les premiers jours de 1628, Bassompierre avait fait terminer la ligne des tranchées, où s'abritaient ses troupes, du moulin de Beaulieu à la redoute Saint-Maurice (1). La tempête se mit de la partie alors, et détruisit les brûlots, destinés à combler le canal. Cette circonstance redonna un grand courage aux Rochelais, guidés par la tenace volonté du maire, Jean Guiton (2).

Des renforts ravitailleurs pénétrèrent dans la cité. Angoulême prétendit que c'était par le secteur de Bassompierre, qu'avait passé le convoi des bœufs (3). Le roi se montra fort mécontent. Mais le maréchal ne se laissa pas accuser sans protester. Il envoya un de ses lieutenants, N. de La Béraudière, sieur de L'Isle-Rouët, à Louis XIII et lui fit dire crûment la vérité : les ennemis avaient passé par les lignes gardées par les soldats d'Angoulême et de Schomberg, et le souverain dut le reconnaître.

Mais peu après, le Lorrain, qui faisait une reconnaissance, fut attaqué par l'ennemi. Les royaux tinrent tête. « Messieurs, cria l'un des capitaines, vous n'aurez pas la belle prise des deux cordons-bleus (4) ! » Cette attitude dégagée en imposa aux Rochelais, qui se retirèrent : des renforts activèrent la retraite, non sans que les assiégés aient menacé une autre petite troupe, où se trouvaient Schomberg et Angoulême, venus pour examiner les traces des bœufs, cause de la discussion (5).

Les alarmes se multiplièrent. Ainsi des espions prétendirent que les protestants allaient tenter une démonstration sur le pont de La Pierre. Bassompierre s'efforça de montrer que l'opération n'était guère possible, et

(1) Le village de Saint-Maurice, à l'ouest de La Rochelle, est situé entre Laleu et le fort Saint-Esprit.

(2) E. Magne, *La jeunesse joyeuse de Tallemant des Réaux*, p. 68.

(3) *Mémoires de Fontenay-Mareuil*, p. 199.

(4) *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 348.

(5) P. Mervault, *Op. cit.*, p. 155, 162.

qu'il n'était besoin d'alerter les troupes, puisqu'au surplus, si l'affaire se déclanchait, les chefs avaient le temps pour prendre les précautions nécessaires. Malgré cela, les autres généraux firent doubler les gardes, pendant une nuit glaciale, « sans raison ni sujet. » Avec de tels stratèges, qui tremblaient en voyant leurs ombres, le roi eut de si fréquentes occasions d'inutiles fatigues qu'il dut aller se reposer à Surgères (1).

Mais avec le développement de la digue, dont Richelieu surveillait les progrès avec zèle, mourait chaque jour davantage l'espoir de l'indépendance protestante. Le froid était devenu extrême et causait des épidémies. Guise, qui était venu flâner dans le secteur de son ami Bassompierre, prit dans les tranchées, glacées de vent, un bon rhume. Louis XIII remarqua son extinction de voix et lui en demanda la cause. Le duc, toujours plaisant (2), répliqua que c'était un os de gigot, que le maréchal lui avait donné à tâter la nuit précédente. Il faisait allusion à une redoute, ainsi dénommée et qu'il était allé reconnaître avec son camarade. Celui-ci, qui avait su éviter la grippe, continuait à surveiller les travaux, comme un bon ingénieur, et le soir s'en allait souper chez des amis ou les recevait sous sa tente.

Pour compléter l'investissement, Bernard Du Plessis-Besançon dressa, sur son ordre, le nouveau fort de Sainte-Marie, près de la redoute de La Fond. Ainsi Bassompierre montrait son zèle. Mais le malicieux Guillaume Bautru, comte de Serrant (3), indisposa encore le roi contre lui pour des vétilles. Après une belle algarade, le nuage se dissipa, d'autant plus vite qu'un officier du Lorrain, le brave Blanchecourt, repoussa une nouvelle sortie, et qu'une autre fois le téméraire maré-

(1) Charente-Inférieure, arr. de Rochefort, chef-lieu de canton.

(2) Voir sur lui l'anecdote de Tallemant.

(3) TALLEMANT, *Op. cit.*, p. 314.

chal poursuivit jusqu'aux murailles le hardi partisan rochelais, La Rivière, dit Jean Farine, qui était venu à son habitude, ennuyer ses travailleurs (1).

Le cardinal trouvait l'affaire longue, et voulait en hâter la solution. Le roi avait dû s'absenter, et le ministre, qui aimait bien à ceindre la cuirasse, était devenu le grand chef de l'armée (2). Il réunissait des conseils de guerre quotidiens, pour prendre les décisions nécessaires et rétablir la discipline, par exemple quand il fit juger un jeune seigneur, Charles de La Porte-La Meilleraye, qui s'était battu, sans permission, avec un des ennemis, qui l'avait défié en combat singulier (3).

D'autres officiers, indisciplinés et imprudents, s'amusaient à chasser les lièvres entre les lignes. Bassompierre gronda fort son lieutenant Toiras, d'ailleurs mauvaise tête (4), qui s'était permis une de ces dangereuses fantaisies.

Une grande opération fut décidée pour le 10 mars. Il s'agissait de pétarder le canal, pendant la nuit. Le Lorrain mit ses troupes en alerte, mais les artificiers, principaux acteurs de la tragédie, manquèrent l'entrée en scène. Le maréchal se dérangea pour rien ; cette cruelle nuit blanche lui fut d'autant plus pénible qu'il souffrait de fièvre et d'un abcès à la gorge, qui creva le lendemain : il fut si malade que le cardinal lui envoya son médecin, François Citois, et qu'il resta couché plusieurs

(1) *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 360. Mervault, *Op. cit.*, p. 115, 196. Cf. lettre de Richelieu au cardinal de La Valette (11 février 1628). *Bibl. nat.*, franç. 6644, f. 112.

(2) Mervault, *Op. cit.*, p. 177. *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1628-1629, p. 20-21.

(3) *Lettres de Richelieu*, t. III, p. 54. Les Rochelais envoyaient souvent de tels défis : Bassompierre, opposé aux duels, surtout en ces occasions, menaça un de leurs messagers de le châtier, pour avoir porté de telles provocations (*Journal d'Arnauld*, cité, p. 22.)

(4) *Mémoires de Richelieu*, p. 557.

jours. Il put enfin reprendre son poste et eut la joie d'être rejoint par son neveu, Anne-François, qui venait faire son apprentissage de soldat près de lui, après avoir déjà reçu de lui des leçons de « diplomatie. »

Le dur blocus produisait, pourtant, son effet : Bassompierre le sut par des envoyés des ennemis, venus pour traiter de l'échange des prisonniers. Les habitants souffraient de la faim, et une terrible maladie, le *scrobs*, variété du *purpura*, anéantissait les forces des défenseurs.

Le Lorrain, qui avait des « intelligences » dans la ville, fournit à Richelieu des précisions réconfortantes pour les assiégeants. Le cardinal, sûr de la victoire prochaine, fit faire par Du Plessis-Besançon de nouvelles machines (1) et augmenta l'artillerie du fort Saint-Esprit. François, cependant, dépensait si bien ses revenus pour activer le travail que le prélat, reconnaissant que « sa misère avait grande nécessité », lui rendit cinq cents pistoles sur les prêts qu'il avait consentis et le remercia de ses nombreux services de manière aimable et délicate (2).

Le maréchal, flatté, continua à se distinguer. Il empêcha l'enlèvement de M. de La Meilleraye, qui, revenu au siège après un court exil, allait être surpris par des coureurs ennemis. Puis il tint à recevoir des envoyés suisses, venus pour intervenir en faveur de leurs coreligionnaires, et à qui les généraux faisaient mauvais accueil (3).

Le roi rejoignit l'armée. Le blocus était complet ; les canaux, qui amenaient l'eau à la cité, furent coupés, la

(1) *Lettres de Richelieu*, t. III, p. 135.

(2) *Arch. des Aff. Étrang.*, France, Mém. et doc., t. 45, f. 135. *Lettres de Richelieu*, t. III, p. 117. Bassompierre avait, en décembre 1627, reçu 10.000 livres. *Bibl. nat.*, ms. franç. 22263, f. 212 v°.

(3) Rott. *Op. cit.*, t. IV, p. 251.

résistance devenait impossible. Cependant les Rochelais, dont la bravoure s'obstinait, ne voulurent pas encore répondre aux sommations : ils espéraient, de plus, être secourus par la flotte anglaise, commandée par Buckingham et qui arriva en effet le 11 mai. Mais les mesures des généraux royalistes étaient prises (1).

Bassompierre donna lui-même le signal d'alarme, en faisant tirer le canon. Les navires français, commandés par M. de Valençay, prirent le large, évoluant en face de Chef-de-Baye. L'artillerie du maréchal se mit à bombarder les vaisseaux ennemis, arrivés enfin. Le soir, cette flotte, — navires de ligne, ramberges et galiotes, — gagna le pertuis d'Antioche, tandis que les Français couvraient la digue. L'ouragan, soudain levé, empêcha toute action sérieuse. Les brûlots et les artifices lancés par les Britanniques ne donnèrent pas de résultats (2) ; aussi les soldats de Buckingham ne tentèrent-ils pas de descente et, le 18 mai, après avoir tiré une bordée générale en adieu, ils appareillèrent et s'enfuirent, abandonnant La Rochelle pour le moment.

Les assiégeants n'avaient donc plus qu'à cueillir les fruits de leurs efforts. Les habitants mouraient de faim (3) et songèrent à se rendre, malgré des prophéties, qui annonçaient la défaite du roi et la délivrance de la ville par le Tout-Puissant (4). Ils renvoyèrent les bouches inutiles, lamentable troupe décharnée de vieillards,

(1) MERVAULT, *Op. cit.*, p. 319. *Arch. cur. de l'Histoire de France*, t. III, p. 97.

(2) MERVAULT, *Op. cit.*, p. 322.

(3) Voir les prix invraisemblables des denrées à La Rochelle donnés dans *Arch. cur. de l'Histoire de France*, t. V, p. 112. Cf. FONTENAY-MAREUIL, *Mémoires cit.*, p. 213. Mervault donne de précis détails sur la nourriture à laquelle les malheureux assiégés étaient condamnés : ânes, chiens, chats, citrons verts confits, pain d'épices à farine de riz, racines, châtaignes, gelée de peaux de Barbarie, chevrettes (crevettes), escargots, limaces, cornes de cerfs, etc. !

(4) MERVAULT, *Op. cit.*, p. 342.

d'enfants et de femmes, que repoussèrent les soldats de Bassompierre, et qui fut ainsi, par la loi cruelle de la guerre, condamnée à périr d'inanition entre les lignes.

Alors, le tambour de ville, qui servait d'intermédiaire entre le maréchal et les assiégés (1), vint trouver François et lui exposa la cruelle situation des assiégés. Puis un gentilhomme huguenot, M. de Saisigny, fit dire à un lieutenant du prince François de Marcillac (2), Jacques Rouxel, comte de Grancey-Médavy, que le conseil de la ville ne demandait qu'à traiter avec un envoyé de Bassompierre (3). Les conférences commencèrent. Mais les Rochelais reçurent une lettre du roi d'Angleterre, qui leur promettait secours ; il ne fut plus question de reddition.

Le siège reprit de plus belle. Le Lorrain, qui avait toujours en ville ses espions, le tambour et une fille, nommée Gabrielle, se doutait que c'était le dernier sursaut de la résistance et que la fin était proche.

En attendant, il festoyait les chefs de l'armée et les ambassadeurs, présents à l'armée et venus pour admirer la célèbre digue. Mais Bassompierre se brouillait alors avec Richelieu, car il subissait trop ouvertement l'influence de madame de Conti. Or, cette dame, qui était intervenue en faveur de la duchesse de Chevreuse (4) et combattait l'influence de la nièce du cardinal, madame de Combalet (5), s'efforçait de détacher la reine-mère du parti du ministre.

(1) Mervault, *Op. cit.*, p. 611.

(2) Il s'agit du futur duc de La Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*.

(3) *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 378.

(4) L'ami de celle-ci, lord W. Montagu, assista au siège de La Rochelle. *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1628, p. 28. *Mémoires de Fontenay-Mareuil*, p. 211. *Mémoires de Richelieu*, p. 486.

(5) *Mémoires de Fontenay-Mareuil*, p. 200. Sur l'action de madame de Conti en Lorraine, outre l'ouvrage de d'Haussonville cit.,

Alors le prélat, cédant à une çolère impulsive, affecta d'être mécontent, parce que François avait refusé de prêter quelques transports de son parc pour des travaux. Il lui écrivit d'un ton irrité et impératif (1), mais l'autre se défendit aisément, et le cardinal, cédant cette fois-là, reconnut son erreur d'interprétation.

Cependant, des négociations secrètes continuaient avec quelques Rochelais, par l'intermédiaire d'un sergent-major du régiment de La Fitte (2) ; ce qui n'empêchait pas pourtant le maréchal d'ordonner la construction d'un nouveau fort, tandis que quelques officiers proposaient de faire donner l'assaut, ce qui ne fut pas tenté (3).

Enfin, le Lorrain, ayant terminé complètement les fortifications de son secteur, se plut à les montrer non seulement aux parlementaires éplorés de la ville, mais aux délégués des parlements et autres cours souveraines, aux archevêques d'Aix et de Bordeaux, aux ministres, aux généraux, aux grands officiers. Chacun admirait l'œuvre réalisée. Seul, un maniaque, le fils de la reine Margot et du beau Chanvallon, le père Archange, capucin, ne vint voir le maréchal que pour lui débiter d'impertinentes critiques (4).

Sans s'attarder à ces billevesées, le soldat continuait son travail : il tenait ses hommes en haleine par de continuels exercices. Il fallait se méfier. Bien que Buc-

voir *Bibl. nat.*, ms. franç. 12491, f. 119 ; nouv. acq. franç. 3145, f 390 ; Lorraine 492, f. 208. *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1627, p. 28. *Œuvres de Malherbe*, t. III, p. 579.

(1) *Arch. des Aff. Étrang.*, France, Mém. et doc., t. 46, f. 155. *Lettres de Richelieu*, t. III, p. 120. *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 155.

(2) Mervault, *Op. cit.*, p. 446.

(3) Voir sur ces faits, lettres de Bassompierre du 14 juillet et 8 août, ment. dans *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 3082, f. 121.

(4) *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 391. Cf. aussi Dreux du Radier, *Mémoires sur les reines de France*, t. IV, p. 21.

kingham eut disparu, frappé par un fanatique, John Felton (1), les Anglais firent encore une démonstration. Une flotte importante de leurs gros vaisseaux cingla vers les côtes, et vint louvoyer en face de la pointe du Plomb, au nord de la cité, mais le vent contraire empêcha toute action sérieuse.

C'est alors que le maréchal eut l'honneur d'héberger dans son camp le roi et toute sa suite. Il parvint à tout caser, et fit une réception magnifique, dont sa bourse se ressentit, inconvénient, qui ne préoccupa guère l'insoucieux prodigue.

Les Anglais continuèrent leurs manœuvres et, le 3 octobre, à cinq heures du matin, tentèrent la descente et l'attaque. Bassompierre, aidé des bons conseils de son ami de La Rochefoucauld, prit des dispositions heureuses. Le roi et le cardinal assistèrent, de la rive, aux péripéties du combat. Avant tout, ce fut une lutte navale; mais l'artillerie des troupes de terre, et particulièrement celle du secteur du Lorrain, ne resta pas inactive. A Chef-de-Baye, François avait quarante canons. Ils entrèrent tous en action, et ce fut, dit-il, « une belle musique ! » On peut l'en croire, car les pièces de l'époque étaient plus bruyantes que dangereuses. A Coreilles (2), vers la digue, vingt-cinq autres engins travaillaient, acharnés, si bien que cinq mille boulets furent échangés, chiffre fantastique dans les annales guerrières de cet heureux temps. Gênés, de plus, par les vaisseaux de Valençay, les ennemis ne purent débarquer nulle part et se retirèrent avec la marée, non sans envoyer, en adieu rageur, mines flottantes, artifices nageants et autres aménités, mais surtout un lourd bateau chargé de pétards et d'explosifs, qui, heureusement, brûla, sauta et coula, avant d'avoir

(1) Mervault, *Op. cit.*, p. 522.
(2) La pointe des Minimes ou de Coreilles resserre le canal de l'avant-port du Sud.

atteint les galères françaises. Ce fut donc un petit désastre pour l'ennemi.

Furieux, les Britanniques recommencèrent le lendemain à expédier des brûlots et des mines. Mais de hardis marins français, montés sur des chaloupes, firent dériver les dangereuses machines. L'amiral anglais n'eût qu'à enregistrer un nouvel échec, et la tempête d'octobre empêcha un troisième essai.

Bassompierre, délivré de ce souci, reçut deux nouveaux plénipotentiaires, les Rochelais Vincent et Gobert, qui lui demandèrent un sauf-conduit pour voir Richelieu, mais n'obtinrent pas les conditions qu'ils demandaient (1). Puis il fit pendre un habile espion, Tavart, qui avait déjà échappé deux fois (2). Enfin, il mena Monsieur, revenu à l'armée, inspecter la digue. Ce prince, alors fort préoccupé d'un projet d'union avec Marie de Gonzague, voulut savoir de son hôte quelle était l'opinion du roi à ce sujet. Bassompierre, un peu outré de cet égoïsme, répondit que Louis XIII ne lui en avait jamais parlé (ce qui était d'ailleurs l'exacte vérité) et que de plus le souverain avait d'autres choses à discuter, durant le siège. Les intrigants favoris de Gaston, qui ne cherchaient que noise, profitèrent de cette déclaration pour brouiller le Lorrain et la reine-mère.

Les Anglais envoyèrent alors un ambassadeur à Richelieu. C'était un jeune seigneur très intrigant, Walter Montagu, qui, amoureux de la belle Chevreuse, avait fort conspiré contre Richelieu, devait continuer à brouillonner sous la Fronde pour finir en dévotion, abbé de Nanteuil et de Saint-Martin de Pontoise (3). Le cardinal,

(1) GRIFFET, *Op. cit.*, p. 608.

(2) *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 405.

(3) Voir sur lui les livres de MM. Cousin, d'Haussonville, Batiffol, Magne et mon article sur *Madame de Chevreuse en Angleterre.*

ironique, le mena à la digue, et le milord, confus, avoua que le canal ne pouvait être forcé.

La flotte ennemie ne pouvait donc rien entreprendre : par contre, un hardi marin du roi, Philippe de Beaulieu-Persac, franchit les lignes anglaises (1). Bassompierre se relâcha de son active surveillance et accompagna à l'arrière Monsieur, qui, souffrant, quitta définitivement l'armée et gagna Niort.

Cependant, pour sauver l'honneur, le 23 octobre, les vaisseaux ennemis firent une nouvelle attaque, sans résultats. Puis Bassompierre servit encore d'intermédiaire pour les négociations. Richelieu put converser avec les délégués de la ville et ceux de l'armée navale ; il leur permit même de se voir entre eux, mais sans échanger de paroles. « Ils s'entresaluèrent de loin, avec tant d'étonnement que c'était chose belle à voir », écrivit plus tard le maréchal (2).

Enfin, les ambassadeurs rochelais offrirent de capituler. Richelieu, victorieux, fit le généreux : il promit d'aider à la paix en parlant au roi, qui devait revenir dans une semaine. Un des députés s'écria : « Comment ? Si tard ! Nous n'avons plus de quoi vivre que pour trois journées ! » Alors, grave, le cardinal leur fit voir le misérable état où les avait conduits leur criminelle rébellion. Pour montrer sa bonne volonté, il écrivit les conditions qu'il exigeait pour la reddition. Les ambassadeurs des habitants acceptèrent tout et retournèrent près de leurs commettants, qui confirmèrent leur décision. La grande lutte entreprise par les protestants de l'Ouest contre l'autoritarisme monarchique et unitaire était finie et, malgré

(1) Voir ses *Mémoires*, publiés en 1912 par Ch. de La Roncière.

(2) Mervault. *Op. cit.*, p. 486, 604. *Journal de Bassompierre*, t. III, p. 412. Les Rochelais furent scandalisés de voir le prélat, vêtu en cavalier, ponctuer sa conversation d'énergiques : « par ma foi, foi de gentilhomme, foi de cardinal ! »

quelques sursauts qui suivirent, Richelieu put se consacrer à la politique extérieure, en attaquant la grande ennemie, la maison d'Autriche et le gouvernement espagnol.

Le lendemain, un dimanche, Toiras amena les plénipotentiaires rochelais à Bassompierre : les malheureux étaient si las qu'ils ne tenaient pas debout et que Du Hallier et Marillac durent leur prêter des chevaux (1). Le maréchal les reçut à l'entrée des lignes et les conduisit au logis du roi, à Laleu. Là, le cardinal les présenta au souverain. Les protestants se jetèrent aux pieds de Louis et lui firent soumission. Le roi et le garde des sceaux leur adressèrent quelques paroles de pardon.

Le 1er novembre, le souverain fit une entrée triomphale dans la ville (2). Il était précédé du cardinal, puis en un seul rang de M. d'Angoulême et des deux maréchaux Schomberg et Bassompierre. Ce fut le Lorrain, dont les troupes étaient entrées par une petite porte, qui fit défiler les compagnies, tandis que ses collègues assuraient l'ordre. Le cortège gagna l'église de Sainte-Marguerite, où le père Jean Suffren prononça un sermon.

Les cérémonies continuèrent plusieurs jours. Une grande procession eut lieu le 3 novembre (3) ; le maréchal fut un de ceux, qui portaient le dais, qui abritait le Saint-Sacrement. La nouvelle de la prise de la cité rebelle se répandit par toute la France. Elle causa de la joie : il y eut partout d'officielles réjouissances :

> Puis un beau feu d'artifice,
> Situé dans un bateau

(1) *Mémoires de Richelieu*, p. 552. *Mémoires de Fontenay-Mareuil*, p. 211. *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1628-1629, p. 64. Bernard, *Op. cit.*, p. 607. Le Vassor, *Op. cit.*, p. 224. Griffet, *Op. cit.*, p. 613.

(2) *Journal d'Arnauld d'Andilly*, p. 69. *Mémoires de Fontenay-Mareuil*, p. 212. Le Vassor, *Op. cit.*, p. 245. Griffet, *Op. cit.*, p. 616. Ranke, *Op. cit.*, p. 181.

(3) *Journal d'Arnauld d'Andilly*, p. 74.

Fut tiré sur la rivière, —
Vive le Roi ! —
Devant le Louvre, à Paris ! —
— Vive Louis (1) !

Le cardinal proposa alors au Lorrain d'aller commander l'armée du Piémont. Il ne pouvait faire de proposition plus flatteuse au soldat, puisqu'il reconnaissait ainsi sa valeur. Mais Bassompierre, qui s'était fort appauvri pendant le long siège (2), demanda avant tout, à aller éclaircir un peu ses affaires. En attendant d'accompagner le roi dans la capitale, il fêta la victoire en de longs dîners, de passionnantes parties de paume, de plaisants et rémunérateurs brelans. Puis, pour passer le temps, il se querella avec les autres chefs pour des questions de préséance ! Il sut aussi persuader son ami Toiras de laisser démanteler la citadelle de Saint-Martin de Ré.

Enfin, le 18 novembre, il quitta la place où il avait si longtemps lutté. Il s'arrêta peu à Paris (3) et, refranchissant l'enceinte d'une ville, qui lui était si chère par les souvenirs des plaisirs dont il y avait joui, il reprit le chemin qui menait aux aventures et à la guerre.

(1) *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 465, f. 121. Sur les feux d'artifice à l'époque, voir l'article d'E. Magne dans *Revue hebdomadaire* de juillet 1912, p. 237 et s.

(2) Il figure, en 1629 et en 1630, aux rôles de l'Épargne. *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 815, f. 72, 74. Cf. une quittance pour ses gages de maréchal en 1629, dans *Bibl. nat.*, Pièces originales 210, dossier 4731, n° 63.

(3) Il assista, — par un privilège dû à son titre de maréchal, — à une séance du Parlement le 15 janvier. *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1628-1629, p. 83.

Gaston d'Orléans avait, sur ces entrefaites, obtenu, pour récompenser sa couardise, le commandement de l'expédition levée pour secourir la forteresse de Casal, assiégée par les Espagnols. Mais le roi, ne voulant pas que son frère pût rechercher quelque bribe de gloire aux armées, résolut de diriger lui-même les troupes : il voulut être accompagné de ses fidèles Bassompierre et Créqui, qu'il appelait amicalement « les deux coquins (1) », et qui avaient bonne réputation de guerriers, bien que, — malgré l'avis favorable du Lorrain, — de méchantes langues prétendissent que l'unique expérience du second était de « bien manier trois dés (2) ! »

Sachant que le maréchal, par suite des dépenses qu'il avait soutenues à La Rochelle, avait de gros besoins d'argent, le souverain voulut l'aider de façon détournée. Il le pria de lui envoyer de ce bon cidre, fameux pour les amateurs, que le Lorrain faisait venir de ses terres de Normandie et dont, chaque année, il offrait quelques pots à son maître. François lui fit porter un panier garni de ces excellents flacons. « Betstein, dit le roi, vous

(1) *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, éd. Tamizey de Larroque t. III, p. 682.
(2) *Bibl. nat.*, ms. franç. 12636, f. 240.

m'avez donné douze bouteilles, et je vous donne douze mille écus ! » A ce prix, le maréchal offrit toute la pièce. Mais Louis ne voulut pas accepter ce nouveau présent (1).

Ainsi lesté, François se mit en campagne ; il traversa rapidement le pays et rencontra sur le chemin Monsieur, fort aigri de n'être plus général en chef et rendant le cardinal responsable de sa disgrâce (2). Le maréchal ne put le calmer ; aussi, le laissant dans les solitudes mélancoliques du Forez, il doubla les étapes et rejoignit le roi à Grenoble. L'armée, déjà constituée, gagna les Alpes, encombrant routes et cols de son lent cortège.

Le 26 février 1629, un conseil de guerre fut tenu à Embrun (3). Il y fut décidé de faire immédiatement occuper les défilés par les soldats des deux maréchaux. Accompagnés de Richelieu, ces deux chefs gagnèrent en avant-garde Briançon, où les hommes souffrirent cruellement du froid, puis ils traversèrent le col du mont Genèvre, où ils admirèrent « les arbres qui portent la manne, l'agaric et la térébenthine (4) », et, concentrant leurs régiments à la frontière, ils se mirent en devoir de réduire les deux forts de Jallon (5) et de Gélasse (6).

Des négociations bien tardives se nouaient en ce moment-là entre le cardinal et les représentants du duc de Savoie. Elles n'aboutirent pas. Désormais, c'était le sort des armes qui devait décider (7). L'attaque des deux for-

(1) *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 3.
(2) Le Vassor, *Op. cit.*, p. 292. Griffet, *Op. cit.*, p. 658.
(3) *Mémoires de Richelieu*, p. 552 et 607.
(4) *Journal de Bassompierre*, t. VI, p. 6.
(5) Fort situé alors à la frontière de la France et du Piémont, dans la vallée de la Doire Ripuaire.
(6) Ce fort était nommé par les Piémontais Saint-François des Gravières.
(7) Voir *Journal d'Arnaud d'Andilly*, 1628-1629, p. 88, 94, 96, 99. *Lettres de Richelieu*, t. III, p. 243. Bernard, *Op. cit.*, p. 151. Pinard, *Op. cit.*, p. 462. De Courcelles, *Dict. cit.*, p. 376. Miss Pardoe, *Op.*

teresses et de la célèbre barricade, qui barrait le chemin, dut donc avoir lieu, quand le roi eut rejoint avec le gros de l'armée. C'était un formidable retranchement, haut de vingt pieds, défendu par un fossé profond et plusieurs redoutes, et où se cachaient plus de deux mille fantassins.

Avant l'opération, qui devait débuter par des mouvements des enfants perdus, des gardes et des mousquetaires, Bassompierre envoya un parlementaire au général ennemi, Scaglia, comte de Verrue, lui demandant de laisser passer l'armée française. Le Savoyard refusa. Alors, le maréchal, tout gaillard, dit à Louis XIII : « L'assemblée est prête, les violons sont entrés, les masques sont à la porte. Quand il vous plaira, Sire, nous danserons le ballet ! » Mais le roi, qui venait d'apprendre que l'approvisionnement en munitions était insuffisant, montra peu d'enthousiasme. Le Lorrain ne se laissa pas démonter : « Il est bien temps de songer à cela, conclut-il ; faut-il donc renoncer à faire nos figures, parce qu'un artiste nous manque ? Laissez-nous aller. Tout ira bien ! » Louis voulait alors qu'il prît l'engagement de remporter la victoire. Mais, prudent, François refusa de répondre absolument du succès ; il promit de venir à bout de l'entreprise ou de mourir. Le cardinal approuva ses déclarations. L'ordre d'avancer fut donné, et les troupes montèrent à l'attaque, conduites par Créqui et Bassompierre.

L'escalade de la montagne et de la barricade semblait impossible ; elle fut rude, et plus d'un brave y succomba. Des chefs, Schomberg, Valençay, furent blessés. Mais l'élan des fantassins fut tel que les adversaires, Savoyards, Espagnols, Valésiens durent abandonner la

cit., p. 295. Bazin, *Op. cit.*, p. 151-156. D'Aumale, *Op. cit.*, p. 222. G. de Mun, *Richelieu et la maison de Savoie, l'ambassade de Particelli d'Hemery*, 1907, in-8, p. 26.

position. Rien n'arrêta la furie française. Les combattants, surexcités, semblaient mépriser la mort, ne se laissant pas arrêter par les balles et les boulets, qui pleuvaient dru. Leur course folle ne s'arrêta que sur les hauteurs qui dominaient la ville de Suse. Les artilleurs de la citadelle bombardèrent en vain leur élan. Les enfants perdus de Bassompierre pénétrèrent même dans la cité, qui faillit être prise. C'est ainsi que fut forcé le pas de Suse. L'armée était entrée triomphalement en Italie et le maréchal, en une belle harangue, déclara qu'après cette victoire, « le roi de la belliqueuse nation gauloise pouvait arborer la fleur de lis et l'oriflamme jusqu'au Palatin et aux rives du Nil (1) » !

Les maréchaux établirent leurs compagnies dans les faubourgs. Ce fut, au soir de cette glorieuse journée, un défilé ininterrompu de seigneurs, qui venaient féliciter les deux vainqueurs. Louis XIII les blâma seulement d'avoir eu trop de courage puisque, lieutenants-généraux, ils n'avaient pas craint de marcher à la tête de l'avant-garde, ce qui n'était pas leur place. Les deux héros n'acceptèrent pas l'aimable reproche : l'affaire, soutinrent-ils, ne pouvait être réussie que dans un accès d'enthousiasme, et dans ce cas-là, tous, — même les chefs, — devaient donner de leur personne.

La défaite savoyarde fut complétée par la déroute du régiment de Milanais, commandé par Marc-Antoine Belon. A l'annonce de ce nouveau succès, le Lorrain envoya sommer les troupes de la ville et celles du fort de Jallon de se rendre sans plus tarder. Cette proposition fut acceptée, mais la capitulation ne fut rendue effective que le lendemain, 7 mars, pour éviter les tueries et les excès de la picorée.

(1) *Paroles de M. de Bassompierre, mettant le pied sur l'Italie, lorsque Sa Majesté força le pas de Suse*, 1629, in-16, p. 3-11. Cf. *Mémoires de Richelieu*, p. 602.

Les troupes françaises, ayant ainsi franchi les Alpes, descendirent dans la plaine (1) et marchèrent vers le bourg de Bussolengo, qui ne résista pas (2). Mais alors le gouverneur de la citadelle de Suse prétendit que la marche en avant des compagnies du roi annulait la trêve conclue.

D'ailleurs, l'ordre fut donné d'arrêter les opérations. Le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, était entré en négociations, et s'empressa de conclure la paix. Les soldats des deux maréchaux, mécontents de se voir frustrer des fruits de leur triomphe, murmurèrent ; ils réclamèrent leurs gages, puis, pour se venger, se mirent à piller. Bassompierre eut peine à rétablir l'ordre.

Le prince de Piémont, Victor-Amédée, fut envoyé, pour diriger les négociations au nom de son père. Le Lorrain le reçut de manière grandiose et se donna le malin plaisir de lui faire passer la revue des troupes victorieuses. Enfin, les protocoles définitifs furent signés. La citadelle de Suse et les deux forts furent occupés par les Français, non sans difficultés. Les officiers savoyards, en effet, n'étaient pas pressés de satisfaire aux conditions du traité. Mais François, chargé de prendre possession de la ville, ne se laissa pas duper. Il parla durement aux vaincus et fit caserner les Suisses du capitaine Henri de Reding dans le château. Puis il veilla à l'occupation, charge délicate, tout en recevant non seulement les chefs de l'armée, mais encore les membres de la famille ducale, qu'il traita avec magnificence (3).

Surmené par cette vie trop active, il tomba malade à la fin du mois de mars, mais se remit rapidement en se faisant saigner énergiquement par les Purgon de l'armée. Il reprit ses fonctions et présida au départ des

(1) *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1629, p. 103.
(2) A deux lieues de Suse, sur la Doire.
(3) *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1629, p. 104.

régiments, qui allaient occuper le duché de Montferrat, puis à la réception du duc de Savoie par le roi, ce qui fut l'occasion de nouvelles revues (1).

Il continuait à résider à Suse. Son quartier général était devenu un véritable salon, où venaient le souverain, le cardinal, les ambassadeurs de Venise, de Mantoue, de Florence, de Gênes, et son bon ami Frangipani. Il semblait être alors un véritable ministre.

Aussi intervenait-il dans des questions complexes, résultant non seulement de l'occupation, mais d'autres affaires, tout à fait étrangères à son office et à ses charges. Il s'efforça d'obtenir à l'ambassadeur génois un accueil favorable. Or, Louis XIII voulait que cet envoyé lui parlât humblement, le chapeau à la main; le nonce Bagni intervint en faveur du diplomate et demanda au Lorrain de joindre ses efforts aux siens. Mais le maréchal, sentant le roi irritable, craignit de déplaire. Il alla trouver Richelieu, avec lequel il entretenait des rapports plus suivis que cordiaux, car le terrible ministre se méfiait de lui, depuis le siège de La Rochelle. Le prélat conseilla à François de défendre sa thèse, et promit de lui gagner les maréchaux de camp et Bullion. La question fut donc portée au Conseil. Bassompierre dut parler le premier. Mais Louis XIII, furieux de la moindre résistance à ses idées, commença par déclarer qu'il ne suivrait pas l'avis d'un homme, qui était influencé par son amitié pour un de ses lieutenants, le génois Augustino Fieschi. Le maréchal répondit qu'il n'avait pas de relations avec aucun habitant de la république et qu'en tout cas, il plaçait la foi, qu'il devait à son maître avant son amitié pour un frère d'armes. De plus, il refusa de parler davantage, puisqu'il était suspect. Le souverain se sentit injuste ; il s'entêta néanmoins dans sa colère et ordonna

(1) *Journal d'Arnauld d'Andilly*, p. 110.

au récalcitrant de dire sa pensée, sans réticences. Le cardinal intervint aussi et François, par une amusante volte-face, bien calculée, s'en tira adroitement : « Vos droits, exposa-t-il à Louis, et ceux de votre couronne dépériraient si, par cet acte, vous accordiez la souveraineté à ces Italiens ; vous les devez entendre tête nue, comme vos sujets et non couverts, comme républicains ! » Le roi trouva la plaisanterie de goût douteux et menaça à nouveau. Les autres membres du Conseil furent favorables au Génois, si bien que celui-ci parut, chapeau en tête, comme il le désirait, devant le souverain (1).

Louis XIII garda rancune au Lorrain. Celui-ci lui devait demander chaque jour le « mot » pour les postes et les gardes ; le souverain lui fit mauvaise figure en le lui donnant. Richelieu, trouvant cette attitude grotesque, s'entremit. Le roi reprit alors un ton bien plus aimable, et pour sceller la réconciliation, il offrit à son fidèle soldat des pots de confitures et des bouteilles d'aigre de cèdre, que venait de lui envoyer le duc de Mantoue.

Puis il partit avec le gros de son armée. Bassompierre ne tarda pas à l'imiter, laissant Créqui commander les troupes d'occupation. Le maréchal, lui, rejoignit Louis, qui assiégeait Privas.

(1) *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 29 et s.

LES DERNIERS SURSAUTS D'UNE RÉBELLION

La résistance des protestants continuait, en effet, dans les provinces du Midi. Elle s'était réveillée à l'appel de l'énergique duc de Rohan, le plus grand soldat du temps. Richelieu avait résolu d'abattre cette opposition, qui menaçait l'unité du royaume, et le roi conduisit ses troupes devant Privas, la vieille cité des rebelles (1).

Bassompierre y retrouva Schomberg et s'installa dans la maison de son neveu, qui s'initiait aux secrets de la guerre de siège. Il prit immédiatement part aux travaux, assista à l'ouverture de la tranchée, puis fit prévaloir ses droits, pour prendre place devant Montmorency aux délibérations des chefs de l'armée. Il s'occupa aussi de la question du logement des gardes françaises et suisses.

Les régiments arrivaient de tous côtés : l'investissement de Privas fut vite et complètement terminé. Des secteurs divisaient le camp formidable : ils furent confiés à Schomberg, Bassompierre, Montmorency, aidés chacun d'un ingénieur réputé, Du Plessis-Besançon, Le Maine-

(1) *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1628-1629, p. 119. *Mémoires de Richelieu*, t. VIII, p. 18. PINARD, *Chronolog. cit.*, p. 462. DE COURCELLES, *Dict. cit.*, p. 275. V. CHARRETON, *La réforme et les guerres civiles en Vivarais*, in-8, p. 278-309.

Chabans, Argencourt (1). Mais ce triple commandement empêchait l'unité du plan d'attaque ; les progrès du siège s'en ressentirent. D'ailleurs, les huguenots se défendaient bien, bombardant avec intensité les tranchées. François fut même légèrement blessé d'un éclat de pierre.

L'attaque générale fut fixée au 27 mai. L'action essentielle devait avoir lieu au quartier du Lorrain et être soutenue par les escouades du régiment de Normandie, commandées par Achille de Longueval, seigneur de Manicamp et par Oudard de Fromentières, baron de Meslay. « La danse », comme dit le maréchal, commença du côté des troupes de Louis de Guise, prince de Phalsbourg. Ces soldats menèrent rapidement l'assaut et forcèrent une maison, située près d'une porte de la ville (2). Puis les unités du régiment de Picardie attaquèrent les fortifications avancées, notamment une « corne » très forte. Les assiégés purent reprendre ensuite cette position. Mais les volontaires royalistes revinrent à la rescousse. Les gardes, conduits par Bassompierre en personne, prirent la contrescarpe et s'en rendirent définitivement maîtres au bout d'une lutte acharnée de trois heures. Pendant ce temps, les positions situées au nord de la cité étaient, elles aussi, enlevées. Les habitants encerclés ne purent résister davantage. Ils se réfugièrent dans les bastions du mont Toulon, situés au sud-ouest de la cité (3). Quelques-uns des soldats du maréchal s'aperçurent de l'abandon de la ville : le 28 mai, Privas fut occupé par les régiments royaux ; le Lorrain et le prince de Phalsbourg y entrèrent en tête des escadrons. Ils avaient été tous deux à la peine ; tous deux, ils furent à l'honneur.

(1) Charreton, *Op. cit.*, p. 282.
(2) Charreton, *Op. cit.*, p. 284-285.
(3) *Id.*, p. 292.

Sans perdre de temps, François fit marcher les siens sur le mont Toulon (1), tandis que les autres régiments débandés, pillaient et incendiaient la cité désertée. Un des officiers, M. de Contenan, qui fut plus tard lieutenant zélé de Bassompierre, ne s'entendait alors, dit celui-ci, qu'à organiser la rapine (2). Cependant le maréchal sommait les protestants, retirés sur leur mont Aventin, de se rendre à discrétion. Les hardis partisans refusèrent et furent aidés en leur résistance par la tempête et une pluie diluvienne, qui trempa jusqu'aux os les assaillants et les empêcha d'abord d'oser rien tenter (3). Mais le lendemain la petite forteresse succomba à un assaut vigoureux. Ses défenseurs furent massacrés, pendus ou faits prisonniers, et finalement le feu anéantit le dernier refuge de la liberté de ces rudes combattants.

Les places de la région des Boutières, entre autres les châteaux du Chaylard, de La Chèze, de Chalançon, de Donan, de La Tour de Cros se soumirent les jours suivants (4). Alors, l'armée de Bassompierre quitta cette région montagneuse toute dévastée et alla rejoindre les régiments de Montmorency, qui opéraient en Languedoc et s'étaient arrêtés devant la petite localité de Saint-Ambroix, sur la Cèze (5). Les habitants capitulèrent sans attendre la bataille (6), et la marche en avant reprit. A

(1) Charreton, *Op. cit.*, p. 296-297.

(2) *Id.*, p. 293-294.

(3) *Id.*, p. 299

(4) De Courcelles, *Dict.*, *cit.*, p. 375. Pinard, *Chronol. cit.*, p. 462. La région des Boutières (département de l'Ardèche), est arrosée par la Dorne et l'Erieux : Le Chaylard est un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Tournon ; les autres places sont situées en ce canton ou dans celui de Vernaix. Tout ce pays est montagneux et difficile d'accès.

(5) Gard, arrondissement d'Alais, chef-lieu de canton.

(6) Courcelles, *Dict. cit.*, p. 376. Pinard, *Chronol. cit.*, p. 462. Devic et Vaissète, *Histoire du Languedoc*, t. XI, p. 1037. Charreton, *Op. cit.*, p. 320.

Salindres (1), le Lorrain eut une violente discussion avec l'écuyer de Saint-Simon, qui voulait le déposséder du logis où il devait coucher. Le roi intervint en faveur du maréchal. « Mais, écrivit plus tard Bassompierre, le petit monsieur me la garda bonne et se vengea depuis par mille trahisons. »

Les habitants d'Alais firent une vive résistance (2). Bassompierre parvint devant cette place le 9 juin ; il avait avec lui de nombreux régiments et des officiers, endurcis à la guerre, Marillac, La Valette, Halluin (3). Il commença immédiatement les travaux d'approche, que les huguenots gênèrent par de continuelles embuscades et par de meurtrières fusillades. Les compagnies du régiment de Normandie durent repousser une sortie vigoureuse, et la garnison assiégée obtint un petit succès du côté du secteur, où opéraient les soldats de Montmorency. Une colique bilieuse, « qui est un vigoureux mal », força Bassompierre à abandonner le siège. Il dut se retirer, pour se soigner, à Bagnols, près d'Uzès (4). Pendant son absence, Alais capitula. Mais le roi n'oublia pas qu'il devait ce succès, en partie, à celui qui souffrait près de là ; il lui rendit visite, imité bientôt par beaucoup des officiers et aussi par une délégation des députés du Languedoc. Enfin, la crise passa. Le Lorrain rejoignit son poste, accompagné du duc d'Uzès, Emmanuel de Crussol.

La paix avec les protestants fut alors conclue dans la ville, qui venait de se rendre. Bassompierre assista, tout joyeux, aux dernières tractations. C'était par les derniers jours de juin. Une chaleur terrible accablait tout le

(1) Gard, arrondissement d'Alais, canton de Saint-Martin.

(2) CHARRETON, *Loc. cit. Recherches historiques sur la ville d'Alais*, 1880, in-8, p. 194.

(3) COURCELLES et PINARD, *Loc. cit.*

(4) Gard, arrondissement d'Uzès, chef-lieu de canton.

monde. Le roi, toujours de faible santé, fut tout particulièrement atteint. Mais les négociations se terminèrent pourtant. Les députés du synode et des différentes villes, Uzès, Nîmes et des Cévennes vinrent faire leur soumission. Des fêtes célébrèrent la conclusion de l'accord, et le maréchal, satisfait de délaisser un peu la cuirasse et le casque, se laissa aller aux charmes de réceptions mondaines, trop courtes, hélas ! Il y cajola deux jeunes filles du pays, Léonore et Madelon de La Forest de Mirabel, qui étaient « deux excellentes beautés. »

Mais les soldats reprirent le mousquet : l'armée gagna Beaucaire et Tarascon. Là, Bassompierre et Schomberg, exerçant une des prérogatives essentielles du maréchalat, eurent à juger un commissaire des guerres, Charles de Besançon, sieur de Souligné, qui était accusé par le maréchal d'Estrées d'avoir mal rempli sa charge en Provence. Cet officier fut condamné à mort, mais il ne fut pas exécuté (1).

Pendant ce temps, le roi riait à l'amusante procession de la *Tarasque*. Précédé par les maréchaux à Nîmes, le souverain quitta enfin cette ville « pour rentrer en France », laissant le commandement de l'armée à Richelieu et à Bassompierre.

Alors, les maréchaux, qui étaient restés à Alais, pour avoir facilement des nouvelles de Louis de Bourbon, comte de Soissons, malade à Sommières, redescendirent à Marsillargues et à Lunel, où brillaient encore les souvenirs des exploits précédents. Ils gagnèrent ensuite Montpellier, où ils furent reçus royalement (2). Le Lorrain y

(1) Il s'échappa du For-l'Évêque, suivit le parti de la reine-mère et s'efforça, par tous moyens, de se venger de son accusateur. Il était le frère de Du Plessis-Besançon, qui avait servi le roi, comme ingénieur.

(2) *Histoire du Languedoc*, p. 1042.

fut logé dans l'ample demeure d'un correcteur en la Chambre des Comptes, Pierre de Greffeuilles, dont la femme venait d'avoir un beau bébé. Le cardinal, qui accompagnait les trois chefs, offrit des dîners superbes et le séjour ne se passa qu'en réceptions, fêtes, cérémonies. Schomberg, Marillac, Bassompierre ne manquaient pas une de ces réjouissances, égayées encore par le beau ciel bleu et l'ardent soleil. Mais ils ne négligeaient pas les obligations qui leur incombaient, et s'occupèrent, entre autres, des constructions, qui se devaient faire en la vieille et belle cité. Mais cette vie agréable ne pouvait se prolonger. Il fallut la quitter, et Bassompierre la regretta d'autant plus en se remettant en chemin, qu'une mission délicate venait de lui être confiée.

Les députés de Montauban refusaient d'accepter la paix, voulant que leur ville eut le privilège de conserver ses fortifications. L'habile Jean de Rechignevoisin-Guron fut chargé de faire entendre raison à ces opiniâtres, puis le cardinal chargea Bassompierre de marcher sur la ville et de l'assiéger, si l'insoumission persistait (1). Le Lorrain, à la tête d'une forte troupe, — car M. le Prince venait de lui remettre le commandement de ses régiments, et beaucoup de seigneurs, dont M. de Beauvais-Nangis (2), croyant à la reprise de la guerre, l'avaient rejoint, — se présenta sous les murs de la cité. Cette simple démonstration ne produisit pas l'effet attendu. Les Montalbanais se contentèrent de faire quelques belles promesses creuses et ne parurent pas intimidés. Alors, le maréchal en vint aux « paroles aigres », et il envoya deux officiers décidés, Louis de Béthune-Charost et César de Choiseul, comte du Plessis-Praslin, pour porter

(1) Le Vassor, *Op. cit.*, t. III, p. 376. Griffet, *Op. cit.*, p. 676. Pinard, *Chronol. cit.*, p. 461. De Courcelles, *Op. cit.*, p. 376. Bazin, *Op. cit.*, p. 164-165. *Histoire de Languedoc*, p. 1044-1047.
(2) *Mémoires de Beauvais-Nangis*, p. 216.

un ultimatum sans conditions. Puis ses soldats firent ouvertement les préparatifs du siège ; d'importants renforts, envoyés par le duc d'Épernon, venaient encore d'arriver : la résistance était difficile, pour ne pas dire impossible.

Guron, qui servait d'intermédiaire avec un zèle infatigable, sut si bien représenter aux chefs de la ville les dangers, qu'entraînait pour eux leur attitude intransigeante que les révoltés se décidèrent à capituler. Le Lorrain exigea qu'un certain nombre d'otages lui fussent remis, puis il alla trouver le cardinal à Albi, pour lui rendre compte de la situation. Les députés virent alors le ministre, et le traité définitif fut approuvé, non sans quelques difficultés, qui furent aplanies par la diplomatique intervention de l'éternel Guron.

Bassompierre, après avoir contribué à régler une affaire qui, sans avoir jamais été très grave, n'en était pas moins ennuyeuse, s'offrit des distractions. Il alla visiter la cathédrale d'Albi, « une des plus belles de France », dit-il, faisant preuve d'un goût archéologique averti. Puis il pressa les membres du Parlement de Toulouse de ratifier le traité d'Alais, car la lenteur qu'opposaient à cette formalité ces magistrats trop étroitement catholiques, pouvait entraîner des oppositions nouvelles et remettre toute l'affaire en discussion. Enfin, il triompha : les Montalbanais jurèrent la paix ; ils firent des feux de joie, tirèrent le canon et reçurent avec de grandes démonstrations de satisfaction l'exemplaire vérifié et scellé du traité, destiné à leurs archives.

Le maréchal entra dans la cité et reçut les otages qu'il avait désignés (1). Il gouverna avec sagesse la ville, et offrit de belles réceptions à Marillac, à La Vrillière, à Suzanne de Roquelaure. Il s'occupait de tous les dé-

(1) *Mercure françois*, t. XV, p. 557.

tails de l'organisation administrative, et veillait de près à la police, faisant garder par ses soldats le temple, où avait lieu le prêche, pour éviter toute atteinte à la liberté du culte.

Les troupes ne logèrent pas chez l'habitant, mais bivouaquèrent sur les places, et la stricte discipline empêcha qu'aucun scandale n'éclatât durant l'occupation. Richelieu fit une entrée solennelle, dont le maréchal régla les détails (1). Le cardinal remarqua que l'ordre de la cérémonie était parfait : seule, la revendication de M. de Montmorency, qui voulait marcher seul le premier, troubla le calme de la fête. Peu après, le Lorrain put licencier une partie de ses compagnies, tant la situation de Montauban était tranquille !

Malheureusement un épisode, où il fut mêlé, troubla la quiétude où il vivait, en administrant ainsi avec une douce fermeté la ville conquise et bien conquise. Le duc d'Epernon (2), qui conservait dans sa vieillesse l'insupportable esprit de morgue qui l'avait si justement fait détester de tous, le fit prévenir par un ami commun, Donatien de Maillé, qu'il était venu pour saluer le cardinal, mais qu'ayant appris le prochain départ du ministre et déjà las du voyage, il ne continuerait pas sa route sur Montauban, et il arguait de son grand âge, pour expliquer sa conduite et demander rendez-vous dans une des haltes du chemin. Le procédé était cavalier. Il déplut à Richelieu, qui s'imagina que le duc, dans un orgueil déplacé, ne voulait pas s'abaisser jusqu'à se déranger pour le venir voir. Le ministre, outré, déclara qu'il n'admettrait pas que ce gouverneur

(1) *Lettres de Richelieu*, t. III, p. 410-411. *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1628-1629, p. 130. *Mémoires de Richelieu*, p. 29.

(2) G. Girard, *Histoire de la vie du duc d'Epernon*, 1655, in-fol., p. 441-443. Le Vassor, *Op. cit.*, p. 376. Griffet, *Op. cit.*, p. 678. *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 63 et s.

courut ainsi les champs hors de sa province, et le triste passé du comploteur, qui avait dû si souvent être rappelé à l'ordre, expliquait cette défiance. Le prélat ajoutait qu'il irait jusqu'à Pau et à Bordeaux, pour y montrer son pouvoir et ravaler l'autorité du duc au rang où elle aurait dû toujours être. Bassompierre transmit ces menaces, adoucissant leurs termes trop vifs, qui auraient fait bondir le hautain vieillard. Il conseilla à d'Épernon de venir dans la ville, pour éviter la colère du prélat. Pour une fois, le quinteux céda et se résigna à obéir. Richelieu fut « rapaisé » par cette soumission qui le flatta. Il reçut le gouverneur avec honneur, mais non sans lui faire quelques « picoteries », cédant ainsi à la malice, qui lui était naturelle. Il le retint à dîner avec le maréchal, qui avait su jouer un rôle si heureusement conciliant en cette affaire, et crut le moment venu, entre la poire et le fromage, pour le prier de se réconcilier avec son grand ennemi, l'archevêque de Bordeaux, Henri de Sourdis, parce que ce différend, qui avait été jusqu'à des voies de fait *coram populo*, causait un grand scandale (1). D'Épernon, qui n'aimait pas à reconnaître ses torts, fit des façons, vexé d'être pris au piège, et ne s'engagea à rien. De son côté, Richelieu, peu content de cette attitude indépendante, « en fut fort mal satisfait. »

Cependant François dut quitter Montauban. Il y laissa des regrets sincères ; les consuls tinrent à lui montrer leur loyauté en faisant raser leurs fortifications, avant son départ. Ils le conduisirent sur l'emplacement du bastion du Moutier, dont il ne restait plus trace ; ce fut pour le Lorrain une agréable constatation, et il s'en alla,

(1) Sur ces invraisemblables disputes, causées en grande partie par l'humeur impossible du vieux duc, Dom DEVIENNE, *Histoire de Bordeaux*, nouv. éd., t. I, 1862, in-4, p. 217-237. C. JULLIAN, *Histoire de Bordeaux*, 1895, in-4, p. 471.

enchanté de voir la bonne volonté des protestants, désormais soumis.

Laissant donc de côté tracas, obligations et responsabilités, le maréchal entreprit joyeusement le voyage de retour, véritable excursion d'écolier en vacances. Il devait accompagner Richelieu, regagnant la cour. Mais le lourd et pompeux cortège chevauchait lentement, s'arrêtant souvent dans les châteaux de la route, où le ministre était reçu par les seigneurs civils et ecclésiastiques, qui tenaient à honneur de l'héberger. L'évêque d'Albi, Alphonse d'Elbène, et celui de Clermont, Joachim d'Estang, ne furent pas des moins empressés à accueillir en leur palais le cardinal-duc et son compagnon. Bassompierre, qui faisait le touriste, ne s'arrêtait pas qu'aux curiosités gastronomiques, que lui offraient ces hôtes gourmands ; il profitait du train lent de l'escorte, pour s'arrêter et visiter villes et monuments. A Rodez, il contempla le clocher « le plus beau du monde » ; à Vieille-Brioude (1), il admira l'arche large et hardie du pont (2). A Efflat (3), près d'Aigueperse, le maître du lieu, Antoine Coiffier-Ruzé fit danser « un ballet » et offrit « de continuels festins. » Ce fut là que le prélat arrêta son plan pour la campagne de Savoie et de Piémont. A Moulins, les voyageurs s'embarquèrent et remontèrent la Loire jusqu'à Briare. Là ils furent rejoints par les fidèles partisans du ministre, Philippe de Cospéan, alors évêque de Nantes et Gilles de Souvré, évêque d'Auxerre. Il y eut encore des arrêts à Montargis, puis à Nemours. La grande masse des courtisans se porta à la rencontre des triomphateurs, et, enfin à Fontainebleau, Richelieu revit le roi et la reine-mère.

(1) Haute-Loire, près de Brioude arr. et canton de cette ville.
(2) *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 66-67.
(3) Efflat, Puy-de-Dôme, arr. de Riom, canton d'Aigueperse.



LOUIS DE BASSOMPIERRE,
évêque de Saintes,
d'après un crayon contemporain.
(Bibliothèque Nationale.)

Marie de Médicis, dont la médiocre intelligence ne pouvait comprendre la grande œuvre, entreprise par son ex-serviteur, était mécontente des tendances de celui, qui avait commencé sa carrière en étant sa créature. De plus, elle cédait aux mauvais conseils d'intrigants bigots, Michel de Marillac et l'abbé Matthieu de Morgues, hispagnolisant enragé et ennemi mortel du Cardinal (1). Elle reçut froidement le prélat (2) ; et ne fit aucune attention à Schomberg et à Bassompierre, qui accompagnaient Richelieu. Par contre, elle réserva tous ses sourires au maréchal de Marillac, qu'elle savait gagné à sa cause. Louis XIII, lui, accueillit son ministre avec joie et reconnaissance. Mais celui-ci, comprenant le danger qu'était l'opposition de la vieille reine, demanda à se retirer du gouvernement et de la cour. Le roi ne le voulut pas, car il savait combien l'homme, qui voulait le quitter, était nécessaire au pays : il s'efforça d'accorder sa mère et le prélat. Puis il crut faire oublier par de bonnes paroles le dur accueil qui avait été fait à Bassompierre.

Il était difficile de persuader l'entêtée Italienne. « La brouillerie continua donc. » Richelieu ordonna même à sa nièce, madame de Combalet, Marie de Vignerod (3), de résigner son office de dame d'atour de la reine. Mais le souverain intervint à nouveau, et l'affaire s'arrangea finalement « au contentement universel de la cour (4). » Monsieur, lui-même, l'éternel comploteur, qui s'était retiré en Lorraine, craignant la colère de son frère, entra en négociations et obtint, après bien des marchandages,

(1) C'est lui qui par ses pamphlets violents et non sans talent, mais fort menteurs, a su créer la légende de Richelieu, qui n'est pas encore complètement détruite.

(2) *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 69. *Lettres de Richelieu*, t. III, p. 436.

(3) La future duchesse d'Aiguillon.

(4) LAVISSE, *Histoire de France*, t. VI, 2e p. (par Mariéjol), p. 278.

le duché de Valois et la lieutenance-générale de l'Orléanais. Mais ce beau calme n'était qu'apparent, et les pires intrigues continuaient en dessous (1).

Au Piémont et dans les Grisons, la guerre avait repris. Il fut question d'envoyer Richelieu lui-même au secours de Casal, qu'assiégeait le nouveau gouverneur du Milanais, le marquis Ambrosio Spinola. Créqui et Bassompierre devaient être ses lieutenants. De plus la question suisse reprenait une grande importance ; elle méritait qu'un diplomate avisé et bien au courant des difficultés de cette épineuse histoire, pût s'y consacrer, pour parvenir à chasser les Impériaux de la Valteline, empêcher l'ennemi de se fournir de soldats en cet inépuisable réservoir, et enfin décider les cantons à permettre de grandes levées pour renforcer l'armée française (2). Schomberg fit intervenir les ambassadeurs de Venise et de Mantoue pour obtenir l'envoi en Helvétie de Bassompierre qui prétendait-on « valait à lui seul une armée (3) », et aplanirait tous les sujets de rupture. Richelieu, — qui était mécontent du maréchal, qui ne cachait pas ses attaches avec ses ennemis les plus décidés, — ne tenait qu'à éloigner François, considéré comme un adversaire et un rival, peut-être même un candidat éventuel à sa succession. Il déclara à ce Lorrain, qui montrait peu d'ardeur (4), qu'il finirait aisément sa négociation et pourrait regagner rapidement l'armée d'Italie. L'autre n'eut plus alors qu'à se taire et à obéir.

(1) Voir, à ce sujet, les mémoires de Fontenay-Mareuil, déjà cités.
(2) Rott, *Op. cit.*, t. IV, p. 387.
(3) *Id.*, p. 343.
(4) *Id.*, p. 308-309.

Mais avant de remplir cette nouvelle corvée, Bassompierre tint à régler définitivement une affaire, qui lui tenait à cœur. Il ne pouvait se contenter de la grande maison, remplie de beaux meubles, qu'il possédait rue des Petits-Champs (1). Il désirait avoir une « campagne », un « vide-bouteilles », où il pût se reposer en toute liberté et loin des gêneurs, ainsi qu'il le dit en toute franchise à la reine-mère. Le 12 janvier 1630, par contrat passé par devant ses notaires habituels, maîtres Lecat et Contenot, il acheta à la veuve du contrôleur-général des finances, Pierre de Castille, une propriété, dite Beauregard, située près du village de Chaillot, vers la colline pelée, qui dominait la Seine et joignait le clos des Minimes de Nigeon. Cette acquisition coûtait 80.425 livres 15 sols ! Mais cette demeure, qui avait appartenu à Catherine de Médicis, puis à la famille de Gramont, était aimablement perchée, et le maréchal était pris de la manie des bâtisses nouvelles, voulant édifier à son idée pour ses vieux jours, une retraite dans un lieu où les élégants commençaient à avoir des pied-à-terre (2).

(1) Acte de location de cette maison par la propriétaire, après la mort du maréchal, Marie Bonneau, veuve de Jean-Jacques de Beauharnais de Miramion, au marquis de Montclar, Charles de La Fare, 21 novembre 1649. *Collection de M. E. Magne.*

(2) La demeure s'élevait à l'endroit où se dresse le palais du Tro-

De plus, il devenait seigneur du petit village, n'en dédaignant ni « la haute justice » ni « les appartenances et dépendances et autres droits de juridiction. » L'installation fut d'abord un peu sommaire, mais il sut vite l'aménager de façon à abriter son riche train ; il transforma le local et y fit entreprendre un grand corps de logis. Son « hôtel » eût dès lors de la réputation, et bientôt il y vécut, puis généreux, il le prêta à des parents ou des amis, contents de respirer l'air vif de la campagne à bon compte.

Satisfait d'avoir terminé cet achat au mieux de ses désirs, sinon de ses intérêts, le Lorrain quitta Paris et rejoignit Richelieu à Lyon, où il attendit ses dernières instructions.

Un envoyé du prince de Piémont, Victor-Amédée-Guillaume-François Chabod, comte de Saint-Maurice, se présenta au ministre, pour lui proposer une entrevue qui aurait lieu à Pont-de-Beauvoisin, village situé sur la frontière (1). Le cardinal réunit à Ainay (2) un conseil, pour savoir s'il devait engager des préliminaires de négociations (3). Mais Schomberg, « pour prouver son bel esprit », se montra opposé à toute tentative de conciliation. MM. de La Force et de Montmorency se rallièrent à son opinion. Seul, Bassompierre parla dans un sens différent. Il ne pouvait comprendre pourquoi

cadéro. *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 340. G. Hanotaux, *Op. cit.*, t. I, p. 198. A. Doniol, *Histoire du XVI*e *arrondissement*, 1902, in-4, p. 8-11, 253. *Le palais du Trocadéro*, 1878, in-8, p. 7-8. P. de Chalus, *Bretons et Bonshommes à Chaillot*, 1912, in-16, p. 21. L. Batiffol, *La vie intime d'une reine de France*, p. 427. Cette propriété appartint ensuite à la reine d'Angleterre, exilée, qui y établit les Visitandines. Fournier, *Variétés historiques et littéraires*, t. X, p. 45. Tallemant, *Op. cit.*, t. III, p. 337. Cf. aussi art. de M.-L. Auvray dans *Bulletin de la Société d'histoire de Paris*, année 1903, p. 181.

(1) Savoie, arr. de Chambéry, chef-lieu de canton.

(2) Bourg voisin de Lyon, sur la rive gauche du Rhône.

(3) Le Vassor, *Op. cit.*, p. 412, 413.

Richelieu ne pouvait accepter l'offre, à lui faite. Le prince savoyard avait toujours eu de bonnes dispositions pour la France ; il venait de faire cinquante lieues en d'âpres montagnes et par un rude hiver, pour venir présenter des propositions peut-être intéressantes et qui, au surplus, pouvaient toujours être discutées. De plus, le parti espagnol semblait vivement désirer la paix et faisait les premiers pas ; enfin, l'entrevue, qui aurait lieu en France (1), ne retarderait pas la marche de l'armée. Il était vraiment glorieux que l'ennemi vînt parler de paix avant le combat ; les gouvernants ne « ravalaient » rien de leur dignité ni de la majesté royale en se prêtant à cette démarche, d'autant plus que c'était le propre beau-frère du roi, qui jouait le rôle d'intermédiaire. Mais Richelieu, mal disposé pour François, ne goûta pas ses arguments, dictés, semble-t-il, par des tendances instinctivement favorables aux partis de ses ennemis ; l'entrevue n'eut pas lieu et ce fut la guerre.

Bassompierre, muni de fortes sommes, pour subvenir aux frais divers de sa mission (2), gagna enfin la Suisse. Il traversa le canton de Vaud, fit de triomphales entrées à Fribourg et à Berne, et, accompagné du diplomate, qui représentait la France auprès des Grisons, Jacques Mesmin, il rejoignit à Soleure l'ambassadeur ordinaire, Charles Brulart, prieur de Léon, fidèle créature de Richelieu (3). Les délégués des cantons lui firent partout

(1) Le pont de cette ville était situé, moitié en France et moitié en Savoie. H.-J. PERRIN, *Histoire du Pont de Beauvoisin*, 1897, in-8, p. 189.

(2) *Arch. hist. du Min. de la Guerre*, t. XIII, p. 142. *Bibl. nat.*, Pièces originales, t. 210, doss. 4131, n° 64 ; franç. 32263, f. 214. A. JAL, *Dictionnaire de biographie et d'histoire*, p. 124.

(3) *Arch. des Aff. Étrangères*, France, Mém. et doc., t. 40, f. 116. Grisons, Corr. Pol., t. VII ; Suisse, Corr. pol., t. XXVII. *Bibl. nat.*, ms. franç. 17983-17984 ; Dupuy 339. ROTT, *Op. cit.*, t. IV, p. 397

bon accueil, mais ils étaient las de la politique française, qu'ils trouvaient fluctuante, et leurs dispositions étaient peu favorables. De plus, la question de la Valteline restait difficile à régler.

Le maréchal ne semble pas avoir bien compris les difficultés de sa tâche. En tout cas, il se mit bravement à l'ouvrage, recevant les représentants des cantons, s'efforçant de les gagner tous à la cause qu'il défendait et demandant avec instance la réunion d'une diète. Il eut des rapports favorables avec les représentants de l'abbé de Saint-Gall, et des villes de Bâle et de Neufchâtel. Il sut même convaincre les partisans espagnols des Waldstætten du bon droit des Grisons. Il intervint non sans adresse dans des différends pénibles, qui opposaient plusieurs cantons entre eux et se gagna de chauds partisans dans toutes les délégations, si bien que les Suisses réunis lui accordèrent solennellement le titre honoré de « père et bienfaiteur de la patrie. »

Mais une grave difficulté se présentait. Le chancelier d'Alsace, Isaac Volmar, ambassadeur de la maison d'Autriche, se rendit à Soleure, et sans rendre visite au maréchal (ce qui n'était que la stricte courtoisie), il prétendit assister à la diète. Le Lorrain résolut alors de lui faire refuser l'entrée de la salle, où se tiendrait la réunion. C'était un projet difficile à réaliser ; les Suisses voulaient garder une stricte neutralité. Grâce à une prudente tactique, Bassompierre gagna du terrain parmi des délégués souvent gris, à la mode de leur pays, si l'on en croit un méchant chansonnier contemporain (1) et reconnaissants de bons repas et « débauches », que

et s. *Lettres de Richelieu*, t. III, p. 479. *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 80 et s. MALINGRE, *Op. cit.*, p. 570. LE VASSOR, *Op. cit.*, p. 422-428. GRIFFET, *Op. cit.*, p. 5 et s. DE COURCELLES, *Dict. cit.*, p. 376. PINARD, *Op. cit.*, p. 463.

(1) LACROIX, *Recueil de ballets* déjà cité, t. IV, p. 249.

l'ambassadeur-mécène ne se fit pas faute de multiplier. Il sut obtenir le concours, non seulement d'un ami fidèle, comme l'envoyé de Soleure, Jean de Roll, mais aussi de la majorité des députés de Glaris, Uri, Schwytz, Zug, Lucerne, Neufchâtel, Berne, et même de la très catholique Fribourg. Alors, il envoya, sûr du résultat, à l'assemblée, l'interprète Stavay-Molondin, qui menaça les confédérés du départ immédiat du maréchal, si le diplomate espagnol était accueilli parmi eux. Il y eut discussion assez vive. Finalement, malgré les raisonnements des hispagnolisants et des papistes, les délégués admirent l'ultimatum de l'ambassadeur ordinaire, et donnèrent son congé au chancelier d'Alsace, qui partant, après s'être heurté à une porte obstinément close, crut de sa dignité de faire force menaces à l'égard des cantons (1).

Alors, en une harangue qu'il estimait un chef-d'œuvre (2), François présenta les propositions de son gouvernement, qui furent acceptées avec peine. Il put dès lors se reposer. Il en avait grand besoin, à la suite des plantureux repas et des mémorables beuveries, qui lui avaient causé de la gastrite. En réalité, le résultat obtenu fut plus heureux en apparence qu'en réalité : le but essentiel, qui consistait à organiser une armée, pour opérer dans les vallées grisonnes, ne fut pas atteint (3). Néanmoins la mission fut encore célébrée en pompeux vers latins, où le poète proclamait que l'habile diplomate avait su réunir en cette tractation : « Mars et Mercure, le cœur et l'esprit (4) ! »

(1) *Arch. des Aff. Étrang.*, Suisse 27, f. 63. ROTT, *Op. cit.*, p. 403.
(2) Texte de cette harangue dans : *Bibl. nat.*, ms. Dupuy 399. *Arsenal*, ms. 4120. *Nancy*, ms. 800. *Rouen*, ms. 2393. *Valenciennes*, ms. 823. *Mercure françois*, t. XVI, p. 22-23.
(3) ROTT, *Op. cit.*, p. 410-411.
(4) *Bibl. nat.*, ms. latin 14226, f. 36-37. *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 350.

Il sembla d'ailleurs qu'en cette occasion, le cardinal, qui avait tenu son envoyé au courant des nouveles importantes, et, entre autres, des propositions du pape sur le Valteline (1), ne fut pas mécontent d'un demi-échec, qui ruinait la renommée d'un concurrent, qu'il redoutait et n'aimait pas.

Cependant, Bassompierre avait appris la nouvelle de la rupture définitive avec la Savoie et reçu l'ordre de lever promptement un renfort de six mille mercenaires suisses. Pendant tout le mois d'avril, il s'occupa de cette mission, qu'il parvint à remplir, malgré de grandes difficultés (2). Enfin, sa petite armée fut réunie. Il quitta alors l'hospitalière Helvétie, où il avait toujours été apprécié. Ayant rejoint son lieutenant François de L'Hôpital, sieur de Hallier, qui, sur les injonctions du cardinal, avait commencé les opérations sans l'attendre (3), il pénétra en Savoie à la tête de ses troupes, auxquelles s'étaient joints les compagnies de gendarmes et les escadrons de chevau-légers de Créqui, Noailles, La Palisse et Contenan. La Béraudière de l'Isle-Rouet lui transmit les prescriptions du ministre (4), puis le trésorier du Muy lui apporta les sommes nécessaires pour payer les mercenaires. Les levées furent définitivement organisées (5), et les opérations commencèrent (6). Le roi le rappela alors à Lyon, car il voulait présider lui-même aux conquêtes projetées. Le maréchal, obéissant, conduisit ses Suisses au souverain (7). Il salua le roi « au

(1) *Lettres de Richelieu*, t. III, p. 560 et VII, p. 983.

(2) *Arch. des Aff. Étrang.*, Suisse 27, f. 77 et 112. *Mémoires de Richelieu*, p. 157, 171, 199. Rott, *Op. cit.*, p. 420.

(3) *Mémoires de Richelieu*, p. 171.

(4) *Lettres de Richelieu*, t. II, p. 621.

(5) *Id.*, t. VII, p. 984.

(6) *Arch. des Aff. Étrang.*, Turin, Corr. pol., t. II, p. 300, *Lettres de Richelieu*, t. III, p. 575.

(7) *Arch. des Aff. Étrang.*, Turin, t. II, p. 359. *Lettres de Riche-*

milieu des dames », galant et amoureux contre sa coutume et son opinion. Cet homme singulier et froid, en effet, venait de s'éprendre follement d'une jolie fille de l'entourage de la reine, Marie de Hautefort, qui joignait à l'éclatante et pure beauté d'une radieuse jeunesse un esprit fin, décidé, charmant et sans crainte, car cette enfant osa combattre le puissant ministre, pour sauver la cause d'Anne d'Autriche, qu'elle estimait juste (1). C'était un véritable printemps pour le triste fils du Vert-Galant, mais qui ne devait durer. Ce bel amour inspirait en tout cas au roi des idées guerrières.

Bassompierre sourit à ce spectacle, qui étonna son cœur de vieux beau blasé. Il rendit compte de son ambassade, puis profita des plaisirs de la vie de cour, qui s'offraient encore à lui, en la ville de Lyon, avant les rigueurs de la campagne prochaine. Il vit la reine-mère, la princesse de Conti et dîna plusieurs fois chez un sympathique camarade, Charles de Neuville d'Alincourt. Tous ces gens-là en voulaient fort au cardinal ; si le maréchal céda à de naturels penchants d'affection, il commit cependant une faute, en ne voyant que des membres du groupe, hostile à la politique du jour. Le rancunier prélat n'oublia pas cette attitude.

L'heure du départ, interrompant ces intermèdes, sonna. Le Lorrain rejoignit son maître à Grenoble, puis assista au Conseil, où furent prises les dernières résolutions : là, Bassompierre subissant, presque lui, l'influence de la faction espagnole, opina pour la paix, ce qui devait une fois de plus le signaler à l'attention du ministre (2). Puis la guerre commença.

lieu, t. III, p. 604, 625, 638. BERNARD, *Op. cit.*, p. 194. GRIFFET, *Op. cit.* t. II, p. 5. Voir sur l'expédition de Savoie les ouvrages de Pinard et Courcelles.

(1) Voir le livre de V. Cousin, publié sur elle et P.-M. BONDOIS, *L'Affaire du Val-de-Grâce*, art. déjà cité, p. 7 et 12.

(2) *Mémoires de Richelieu*, p. 202-204.

Cette expédition fut d'abord une véritable promenade. Chambéry et Rumilly (1) capitulèrent après un simulacre de résistance (2). Devant ces succès, qui faisaient entrevoir des victoires prochaines et de plus large envergure, les Savoyards n'hésitèrent pas et firent faire de bonnes propositions de paix par un habile négociateur, Giulio Mazarini, en qui Richelieu voyait « un beau génie (3) », et qui ne devait pas démentir ce pronostic par la prodigieuse carrière, qu'il sut remplir.

Richelieu, sûr maintenant du résultat, fut exigeant. Les pourparlers en restèrent là, et le maréchal, qui avait eu, au cours de la marche de l'armée, des difficultés avec le ministre, difficultés qui s'aplanirent heureusement, dut empêcher le général ennemi, Thomas-François de Savoie-Carignan, plus chef de bandes que grand stratège, de conserver les défilés élevés, qui lui permettaient de défendre les belles vallées de l'Arc et de l'Isère, la Maurienne et la Tarentaise (4). Il groupa ses troupes près du lac d'Annecy où il fut rejoint par les nobles volontaires. Cette armée s'arrêta à Beaufort (5), sur la rive droite du Doron, tandis que le prince savoyard occupa les cols du Cornet, de La Louzaz, du Coin et de La Balma (6). Bassompierre fit reconnaître les défenses de ces passages et attendit les rapports des chefs de patrouilles, pour savoir de quel côté il dirigeait son principal effort. Mais La Meilleraye, qui avait été chargé d'explorer les environs du col de La Louzaz, le fit prévenir que l'ennemi ne gardait qu'à peine cet

(1) Haute-Savoie, arr. d'Annecy, chef-lieu de canton.

(2) PINARD, *Chronol. cit.*, p. 463. CH. DUFAYARD, *Histoire de Savoie*, 1914, in-16, p. 176.

(3) GRIFFET, *Op. cit.*, p. 6.

(4) Actuellement dans le département de la Savoie.

(5) Savoie, arr. d'Albertville, chef-lieu de canton.

(6) Cols situés en Savoie, à la suite les uns des autres de l'O. à l'E. Voir E. FONTAINE, *Histoire de Beaufort*, s. d., in-8, p. 73.

étroit défilé, tant il considérait comme impossible toute tentative par ce véritable sentier de chèvres, couvert de neiges, qui fondaient au moindre rayon de soleil, et escaladait la montagne en pente droite pendant plus de deux lieues. Les royaux, protégés par des nuées propices, avaient pu occuper cet important point stratégique. Le hardi capitaine demandait des renforts, des munitions et des vivres, car il craignait de se voir attaqué et contraint de soutenir un véritable siège.

A cette nouvelle « la joie fit un excès au cœur » de Bassompierre (1). Il fit partir immédiatement les secours demandés, puis le lendemain tenta la surprenante escalade, avec ses sept mille fantassins. Le prince Thomas apprit l'acte prodigieux : il dut abandonner ses retranchements de Conflans (2), sans lutter, et gagna Moutiers (3) et le Pas du Ciel (4).

Cependant le Lorrain, en tête de ses troupes, malgré l'obstacle terrible, qu'opposait la neige fondue en torrents de boue, parvint à faire franchir « gaiement » à toute l'armée les cols enchevêtrés de la montagne. Les soldats, harassés, se réconfortèrent au village de Naves (5) où ils trouvèrent du vin ; après avoir traversé les défilés du Grand et du Petit-Cœur (6), ils parvinrent à Aigueblanche (7), en pleine Tarentaise, puis à Moutiers, d'où le Savoyard avait déjà déguerpi, et qui se rendit sans coup férir (8). Bien plus, le maréchal occupa sans résistance le Pas du Ciel, et alla se reposer

(1) *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 103.
(2) En Savoie, au confluent de l'Isère et de l'Arly.
(3) Savoie, chef-lieu d'arr.
(4) *Mémoires de Richelieu*, p. 209. PINARD, *Chronol. cit.*, p. 461. L. DIMIER, *Histoire de Savoie*, 1913, p. 182.
(5) Dans un vallon, dont le torrent se jette dans l'Isère.
(6) Ces cols sont dits cols de Naves par Pinard.
(7) Sur la rive droite de l'Isère.
(8) PINARD, *Chronol. cit.*, p. 463.

dans la ville prise. Il ne pouvait plus, a-t-il écrit, quand il se remémorait plus tard cette glorieuse journée (1), « mettre un pied devant l'autre : il avait marché plus de douze lieues, toujours montant et descendant, dans la neige et le froid, ou dans une excessive chaleur. » Richelieu a prétendu dans ses mémoires (2) que Bassompierre n'avait pas su bien tirer parti de son succès et qu'il aurait pu anéantir l'armée ennemie. Le reproche paraît injuste. Ce sont les ordres du roi, qui ont arrêté la marche des troupes françaises et cela bien probablement pour empêcher François de recueillir les fruits de son dur exploit et profiter d'un triomphe définitif, qui l'aurait sacré, d'ailleurs un peu facilement, grand soldat.

En effet, le Lorrain s'apprêtait à reprendre sa marche en avant, quand Louis XIII lui ordonna de rester à Moutiers et de passer le commandement de l'avant-garde au maréchal de Châtillon, Gaspard de Coligny. C'était là un nouveau tour de Richelieu. Bassompierre, mécontent « d'avoir levé le lièvre, pour voir un autre avoir le bénéfice de ses peines », se plaignit au cardinal, mais en vain. Celui-ci fit l'innocent et, assez hypocritement, usa d'une défaite grossière : il prétendit qu'il croyait que la semaine, réservée au commandement du maréchal, était terminée et que, suivant les coutumes, il devait passer la direction des opérations à son successeur dans l'ordre du service. Pendant ce temps, Thomas de Carignan et ses régiments gagnèrent à pas comptés le val d'Aoste ; sans cet intempestif échange de généraux, les soldats français auraient fort bien bousculé cette retraite.

Les marches et contre-marches continuèrent ensuite, sans plus donner de résultats. Bassompierre, chargé de mener l'armée réunie à Chambéry, conquit la Mau-

(1) *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 106.
(2) Ed. cit., p. 209.

rienne. La ville de Montmeillan (1), le château-fort de Charbonnières (2), le village de Chapareillan (3), furent pris sans difficultés, et le maréchal revint à Grenoble.

Le cardinal, avec ses lieutenants Schomberg et Antoine d'Effiat, prit alors la direction de l'expédition du Montferrat, tandis que Louis XIII, aidé de Créqui et de Bassompierre, restait en Maurienne. Mais l'affaire traîna, encore gênée par des querelles, au sujet des commandements. La santé du roi, toujours médiocre, devint franchement mauvaise, retardant l'entrée effective de l'armée en campagne. En Italie, cependant, Montmorency battait Fabrizio Doria à Veillane (4). Quant au Lorrain, il n'éprouvait que des désagréments : il ne pouvait accomplir aucune action d'éclat, et de plus le ministre lui retira des mains une importante et mystérieuse négociation, qui aurait peut-être assuré à la France la possession de Villefranche et de Nice (5).

A ce moment-là, les intrigues reprenaient avec une nouvelle violence, dans l'entourage de la reine Anne, à Lyon. Le garde des sceaux, Michel de Marillac, était le grand chef de la cabale, et animait la souveraine contre Richelieu. Celui-ci avait encore à combattre d'autres ennemis acharnés, comme Bellegarde, qui ne lui pardonnait pas d'avoir fait donner la lieutenance de Bourgogne à Tavannes, et comme Guise, qui avait eu de gros ennuis, au sujet de sa charge d'amiral. Tous les mé-

(1) Savoie, arr. de Chambéry, chef-lieu de canton. PINARD, *Ouv. cit.*, p. 463.

(2) Au-dessus d'Aiguebelle, Savoie, arr. de Saint-Jean-de-Maurienne, chef-lieu de canton.

(3) Isère, arr. de Grenoble, canton de Touvet.

(4) *Récit des particularités du combat de Villane*, 1630, in-8. *Mercure françois*, t. XVI, p. 636. Vitt. SIRI, *Memorie recondite*, t. VII, p. 190.

(5) *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 361.

diocres ambitieux, qui s'agitaient dans les milieux corrompus de la Cour, s'efforçaient, et avec succès, d'exagérer ces rancunes. De plus, Anne d'Autriche, qui n'avait pas mauvais cœur, mais tête légère et vaniteuse, détestait la nièce du cardinal, madame de Combalet, un peu rogue, sinon prude, et à qui elle reprochait de l'espionner pour le compte de son oncle, auquel, disait-on tout bas, elle ne refusait rien. Enfin, la jeune souveraine subissait aussi l'influence d'un groupe secret, dont la puissance était grande. C'était celle des dévots de la Compagnie du Saint-Sacrement, autour du cardinal de Bérulle, déjà disparu, de Vincent Depaul et de Marillac (1). Ces catholiques fervents, qui prétendaient, avant tout, réagir contre les mauvaises mœurs et l'immoralité ambiantes, poursuivaient aussi des buts politiques (2). Dévoués à la cause espagnole et pontificale, ils étaient décidés à combattre par tous les moyens possibles, — tout est pur aux purs, — celui qui, quoique prélat et serviteur fervent de l'Église, ne craignait pas de recourir à des alliances avec les protestants étrangers, pour combattre l'ennemi séculaire et établir définitivement la situation du pays en Europe. Le passé de Bassompierre, vraiment un peu trop mouvementé, lui interdisait d'entrer dans une société si bien pensante et pudibonde, et il ne semble pas qu'il ait connu l'existence de la sainte cabale, « qui portait la livrée d'un Dieu caché. » Mais, par contre, le maréchal était le fidèle des salons des belles ennemies de Richelieu, Catherine de Vendôme, duchesse d'Elbeuf, Renée de Lorraine-Guise, duchesse d'Ognano et surtout de l'amie de toujours, devenue secrètement sa

(1) Voir l'ouvrage capital d'Allier, qui a apporté des précisions sur le rôle de cette cabale, à peu près inconnu auparavant. Sur la bibliographie de cette question, P.-M. Bondois, *La disette de 1662*, 1924, in-8, p. 16 et 42.

(2) P.-M. Bondois, *Op. cit.*, p. 18.

femme, la princesse de Conti (1). Il savait de plus que le cardinal était mal disposé pour lui et redoutait l'influence, que ses services et son caractère enjoué et qui aimait les boutades « à la soldade » pouvaient lui donner sur l'esprit mélancolique et versatile du roi, toujours à la recherche d'une amitié sincère. Quand il se vit ainsi soupçonné par le ministre, auquel il s'était toujours efforcé de plaire, sans l'aimer pourtant, et par suite de cette fidélité disciplinée, à laquelle il s'était toujours plié pour faire son chemin, dans l'ombre des souverains, le maréchal, en une réaction facile à comprendre, se laissa aller aux sentiments intimes qui le poussaient à soutenir la politique et les directives de ses amis du parti espagnol et ultramontain : il passa, avec armes et bagages, dans le clan des comploteurs, sans cependant perdre tout contact avec les partisans du gouvernement, et s'efforçant, malgré tout, de ne pas trop se compromettre.

Plus tard, quand il écrivit son *Journal* dans les longs loisirs de la prison qui lui fut infligée par la méfiance de son ennemi, il a tenu à rapporter tous les arguments et les plaintes qu'a pu faire au roi le ministre contre les menées de la perfide cabale qui cherchait à abattre le sauveur du royaume (2).

Tandis que se tramaient ces complots, qui devaient aboutir bientôt à de fatales conséquences pour plus d'un des conspirateurs, le Lorrain accompagna le comte de Soissons, Louis de Bourbon (3), qui se querellait alors avec les membres du parlement de Grenoble, pour de petites questions d'étiquette. Le maréchal conseilla au

(1) « On tient qu'ils étaient mariés », écrit de madame de Conti et de Bassompierre, Arnauld d'Andilly, très bien renseigné (*Journal de* 1630-1633, p. 30). MORERI, *Dictionnaire historique*, t. II, p. 167.

(2) *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 112 et s.

(3) « Indigne du sang de son père », dit un pamphlétaire (*Bibl. nat.*, ms. franç. 12636, f. 238).

prince d'employer la manière forte, pour mettre les robins à la raison, en édictant des règlements draconiens, mettant la ville en état de siège et allant jusqu'à interdire aux magistrats de circuler par les rues, après sept heures du soir, sous peine de prison ! Soissons préféra suivre les conseils plus modérés d'Henri de Senneterre, qui s'efforça de négocier entre les deux partis.

Puis le Lorrain, ayant regagné Paris, « s'amusa à faire bâtir Chaillot. » Il eut l'imprudence de se laisser approcher par les amis de Monsieur, qui, revenu à Orléans, après ses équipées de Lorraine et des Pays-Bas, continuait à intriguer contre son frère et Richelieu. Mais Louis XIII était gravement tombé malade à Lyon ; il souffrait d'un abcès, qui finit par s'ouvrir et se vida sans intervention chirurgicale (1). Bassompierre, qui crut à une issue fatale et s'attendait à des changements profonds dans le gouvernement, gagna rapidement la ville où il pensait voir son maître à l'agonie. Mais il trouva le roi hors de danger, et subissant par l'intermédiaire du secrétaire d'État, Sublet des Noyers, les directions plutôt nouvelles au point de vue de la politique générale, des membres de la compagnie du Saint-Sacrement (2). Le souverain, malgré des tendances aussi dévotes, fit bon accueil au soldat « libertin », fort décrié par les pudibonds confrères, à cause des grands scandales qui l'avaient rendu fameux. La reine et les princesses s'empressèrent aussi autour du maréchal, — dont elles espéraient utiliser la bravoure contre le cardinal, et que certains estimaient capable de succéder au prélat détesté (3). Puis le Lorrain s'en fut loger chez

(1) Sur cette maladie, voir les lettres d'Anne d'Autriche, que nous avons publiées dans notre étude sur l'*affaire du Val-de-Grâce*, 1923, in-8, p. 45 et s

(2) ALLIER, *La cabale des Dévots*, p. 44 et 59.

(3) Le Lorrain n'avait pas pour cela les qualités nécessaires.

Lettre de Bassompierre a Jean Voillot,
autographe.
(Bibliothèque Nationale.)

son ami d'Alincourt, lieutenant général de la province.

Par contre, Richelieu montra de la froideur au nouvel arrivé. Le conseiller d'État, Charles de L'Aubespine, marquis de Chateauneuf, expliqua à François, qui affectait d'être surpris de l'accueil, la cause de sa disgrâce. Des espions de l'active police du cardinal (1) avaient noté les conversations, qu'il avait eues à Paris avec les agents de Monsieur, et qui n'étaient peut-être pas aussi innocentes que le maréchal le prétendait : de méchantes langues disaient que le Lorrain avait assisté à des réunions où il avait été parlé de l'arrestation du cardinal, en cas de mort du roi. Pour le coup, Bassompierre put démentir sans réticence cette insinuation, car il n'avait pas vu Gaston et celui-ci, de plus, ignorait la gravité de l'état de son frère. Mais François n'aurait pu nier avec tant de décision la fameuse discussion, où s'étaient groupés les adversaires du ministre, et où avait été longuement envisagé le sort que chacun voulait réserver à l'ennemi tombé ! Le maréchal de Marillac (2) avait parlé d'assassinat ; le duc de Guise, d'exil ; et Bassompierre, de prison. Richelieu sut ces propositions, et il traita plus tard chacun de leurs auteurs comme ceux-ci avaient l'intention d'agir à son égard. Marillac, accusé de péculat, fut condamné à mort et exécuté, Guise dut quitter le royaume et le Lorrain passa douze ans à la Bastille (3).

Cependant, Chateauneuf continuait son petit réquisitoire. M. de Guise, disait-il, était logé près de l'hôtel d'Alincourt, et le maréchal voyait continuellement la princesse de Conti, l'éternelle comploteuse, toujours fort mal avec le prélat. Le soldat ne se laissa pas démonter :

(1) GRIFFET, *Op. cit.*, t. III, p. 39.

(2) Voir, sur ce douteux intrigant, le livre récemment consacré à son procès par M. de Vaissière.

(3) *Mémoires de madame de Motteville*, éd. Michaud, t. X, 1838, in-8, p. 28. GRIFFET, *Op. cit.*, p. 25.

les attaques sentaient le ragot. Il répliqua qu'il n'avait guère vu Gaston, dont il n'avait même pas pris congé, affirma qu'il n'avait parlé à Marie de Médicis que « tout haut » et que c'était l'office d'un courrier et non d'un maréchal de France de porter des commissions. De plus, il avait toujours logé chez son ami le lieutenant-général, avait toujours vécu fraternellement avec Créqui et hantait madame de Conti depuis plus de trente ans. Il n'ajoutait pas, — ce que son interlocuteur savait d'ailleurs, — qu'il était uni à elle par le lien d'un de ces mariages secrets, que l'on nommait alors à la Saint-Jean-des-Vignes (devine), et que le célibataire convaincu qu'il était, l'ancien adversaire triomphant de mademoiselle d'Entragues, avait eu de cette belle princesse un fils, François de La Tour-Roquelaure (1).

Enfin, pour achever sa défense (2), le Lorrain s'en rapporta aux témoignages de ceux qui l'avaient accompagné en chaise de poste, Henri de Loménie, sieur de La Ville-aux-Clercs, et le médecin du roi, Charles Guillemeau, qui prouveraient qu'il n'avait pas vu M. de Guise pendant le voyage. Il n'était pas, ajouta-t-il, « homme de brigue ou d'intrigue », n'aspirait qu'à servir le roi et ses amis, et avait voué une toute particulière fidélité au cardinal ! Richelieu feignit de croire à ces belles paroles. Ce fut la réconciliation, mais cet état de paix ne devait pas durer longtemps.

Cependant, le roi regagnait Paris, en un pénible voyage par Roanne et Briare. Là, dans la capitale, la reine-mère s'enferma dans son palais du Luxembourg, et les « brouilleries » recommencèrent. Louis XIII souffrait

(1) Ce fils avait été ainsi nommé, parce que la princesse avait clandestinement accouché dans une tour du Louvre. *Bibl. nat.*, ms. Dossiers bleus, 62, doss. 1848, f. 11 v°. TALLEMANT, *Op. cit.*, t. III, p. 337. Sur François de La Tour, *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 362. JANMART DE BROUILLANT, *Op. cit.*, p. 428.

(2) GRIFFET, *Op. cit.*, p. 36.

parfois de la tutelle, où le tenait Richelieu (1), et s'était même plaint de sa situation à Marie de Médicis. Celle-ci cédant aux impulsions irraisonnées de son caractère violent, ainsi qu'aux récriminations de son entourage, restait, avant tout, l'ennemie acharnée de son ancien serviteur ; elle résolut de le perdre, et son fils parut, un moment, prêt à suivre son conseil et à chasser le ministre. A peine réinstallée en sa luxueuse demeure, l'Italienne voulut profiter de l'autorité qu'elle avait reprise sur le faible, que fut toujours le fils d'Henri IV, et, aidée par les dévots de la cabale, s'apprêta à frapper le grand coup. Mais elle avait eu grand tort d'attendre et eut bientôt l'occasion de s'en apercevoir.

Le dimanche 10 novembre, dit Bassompierre, qui prétend n'avoir été au courant de rien (2), le souverain alla voir sa mère, en compagnie du maréchal. Marie et son fils s'enfermèrent dans le cabinet de la reine. Louis, hésitant, n'osait accomplir la promesse, déjà donnée, de renvoyer son ministre : il voulait attendre quelques jours, pour savoir des nouvelles de l'expédition de Montferrat. L'Italienne consentit. Or, Richelieu arriva au palais. Il se savait presque perdu, mais tenta une manœuvre hardie pour succomber en beauté et obliger le roi à se décider, sans plus tarder. Il sut que le roi et sa mère étaient ensemble, et forçant les portes, il les surprit par sa brusque entrée. Les deux conspirateurs furent décontenancés. Le souverain, conscient de son rôle mesquin, s'écria naïvement : « Tout est perdu, le voici. » Richelieu resta d'un calme étonnant. « Vous

(1) Sur les rapports de Louis XIII et de Richelieu, voir les travaux de MM. Topin, comte de Beauchamp, Batiffol, E. Griselle, Hanotaux, etc.

(2) *Journal*, t. IV, p. 120 et s. Comme autres textes contemporains sur *la Journée des Dupes*, voir les mémoires de Richelieu, de Gaston d'Orléans, de madame de Motteville, de La Porte, de Fontenay-Mareuil.

parliez de moi ? » dit-il avec un sourire. Alors Marie nia, puis prise d'une de ces soudaines colères, qui l'avaient autrefois rendue si anthipathique au Béarnais, elle accusa avec une volubile emphase le ministre de tous les méfaits possibles et imaginables, et continua son aigre et médiocre réquisitoire, même quand un nouveau témoin, gênant et gêné, Claude Bouthillier, secrétaire d'État, les eut rejoints. Le prélat, qui en avait vu d'autres et connaissait la mentalité de son ex-patronne, reçut l'averse sans répliquer. Les antagonistes se séparèrent là-dessus, sans qu'aucune décision fût prise. Marie était satisfaite d'avoir dit son fait au cardinal, et la situation de celui-ci semblait à jamais compromise.

La scène resta secrète : sauf quelques amis bien renseignés, peu de courtisans surent l'inqualifiable violence de la reine. Louis XIII continuait à tergiverser et était très embarrassé (1). Il conseilla même à son frère de se réconcilier avec le prélat. Gaston montra peu d'empressement à cette proposition et accueillit froidement Richelieu. Celui-ci parla de son échec à Bassompierre : « Monsieur se plaint de moi, lui dit-il, et Dieu sait s'il en a véritablement sujet. Mais les battus payent l'amende ! » Le Lorrain, philosophe, conseilla alors au ministre de ne pas prendre au sérieux le prince et ses attitudes et de gagner par des arguments argentins et sonores les deux acolytes du triste individu, le douteux Antoine de Lage de Puylaurens et l'ambitieux président Jacques Le Coigneux. Il parlait ainsi, parce qu'il ignorait la scène du Luxembourg, qui était même inconnue, paraît-il, de la princesse de Conti.

En tout cas, le lendemain, jour de la Saint-Martin, le roi, excédé des ennuis où il se débattait, décida brusquement d'aller chasser dans le petit domaine de Versailles,

(1) GRIFFET, *Op. cit.*, p. 60.

où il se plaisait particulièrement. C'était un minuscule rendez-vous de chasse, que notre Lorrain traite de « chétif (1) » et qui, entouré de bois maigres et de landes à bruyères, avait un charme de mélancolie, qui enchantait le sombre caractère du royal hypocondriaque ; le triste sire, fuyant la Cour et les responsabilités, trouvait en ces terrains pauvres, mais giboyeux, quelques heures de délassement et de repos moral. Richelieu s'estima fini et fit ses préparatifs pour gagner Pontoise au plus vite. Bassompierre, qui devait déjeuner avec lui, mais ne l'avait pas rencontré, le trouva au Luxembourg et le salua. « Vous ne ferez plus cas d'un défavorisé, comme moi, » dit amèrement l'évêque. Le maréchal, croyant qu'il parlait encore de l'affaire de Monsieur, n'attacha pas d'importance à la phrase.

Puis Longueville emmena François chez M. de Brion. Là, Puylaurens, bien renseigné, lui raconta toute l'histoire. « Eh bien, c'est pour tout de bon, cette fois, spécifia-t-il, nos gens sont brouillés ; la reine-mère a dit à M. de Richelieu qu'elle ne voulait plus le voir. » Le maréchal fut stupéfait. Mais, ne se fiant pas aux dires des amis de Monsieur et alarmé par quelques mots de Cramail, qui prétendait qu'il se passait de graves choses à Versailles, il alla voir madame de Conti, qui ne put le renseigner. Les départs simultanés du roi, du ministre et de madame de Combalet, qui quittait le service de la reine, lui donnèrent à penser (2).

Le soir, le Lorrain se rendit chez Marie de Médicis, où

(1) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 286.

(2) *Mémoires de Richelieu*, t. VIII, p. 308-323. GIRARD, *Histoire du duc d'Épernon*, p. 458. LE VASSOR, *Op. cit.*, p. 589. GRIFFET, *Op. cit.*, p. 105. BAZIN, *Op. cit.*, p. 199 et s. M. TOPIN, *Louis XIII et Richelieu*, 1875, in-8, p. 70-79. P. HENRARD, *Marie de Médicis dans les Pays-Bas*, 1876, in-8, p. 16. MICHELET, *Op. cit.*, t. XIV, p. 49, 55. FAGNIEZ, *Le Père Joseph et Richelieu*, p. 546. E. FOURNIER, *Variétés historiques et littéraires*, t. IX, p. 324.

il n'apprit rien de neuf. Prudent, trop prudent même, pour une fois, il se retira à Chaillot.

Là, il apprit que Michel de Marillac avait dû rendre les sceaux, était emprisonné et remplacé par Chateauneuf. Que s'était-il donc passé ? Au dernier moment, dans sa détresse, le souverain s'était confié à son écuyer, Claude de Saint-Simon. Celui-ci avait fait prévenir Richelieu, qui était accouru, et seul à seul avec son maître, le cardinal s'était justifié et, dit madame de Motteville, « se rendit en peu de temps, ou plutôt en peu d'heures, maître de l'esprit du roi. » Puis il avait exigé la punition des conspirateurs. Ce fut la *journée des dupes :* tous les courtisans, qui étaient venus en foule, pour assister au triomphe de la reine-mère, n'eurent qu'à complimenter celui qui avait vaincu la tempête, et se redressait avec plus de puissance que jamais.

Quant à Bassompierre, sa retraite n'était pas habile et le compromettait (1). L'agent du cardinal, Alfonso Lopez, vint le trouver et lui dit de se rendre en toute hâte auprès du roi et de son ministre à Versailles. Le maréchal commit une nouvelle maladresse, en se rendant d'abord à Paris chez son ami, le nouveau garde des sceaux, Chateauneuf, qui avait été autrefois intendant des finances de son armée. Cet habile manœuvrier prétendit « qu'il n'y avait rien contre le Lorrain », mais lui recommanda de ne pas tarder davantage à visiter le souverain.

François se rendit donc à la Cour, quatre jours après la crise. Louis XIII lui fit, dit-il, « fort mauvaise chère. » « Il est arrivé après la bataille », grogna le prince maussade. Bassompierre, malin, fit semblant de ne pas comprendre et ne répliqua pas. Il lui fut alors ordonné de mener les gardes suisses à Saint-Germain.

(1) Miss Pardoe, *Op. cit.*, p. 346.

Mais « le petit punais » de Saint-Simon, qui avait joué un rôle fort actif en l'affaire et qui haïssait le maréchal, profita de la mauvaise humeur du roi, pour attaquer celui qui allait tomber. Il dit au comte de Soissons, à haute voix et devant tous : « Ne le priez pas à dîner, ni moi non plus. Il s'en retournera comme il est venu ! »

François domina la juste colère, que lui causait la lâche insolence de ce drôle, parce qu'un scandale lui aurait été « dommageable » et les rieurs n'auraient pas été de son côté.

Soissons ne suivit pas le vilain conseil à lui donné : il offrit au soldat déçu de partager sa collation. Mais, fier, le Lorrain répondit qu'il recevait les deux Créqui et son beau-frère de Saint-Luc. Il n'en remercia pas moins l'aimable amphitryon, resté fidèle aux amitiés des malheureux.

Le cardinal, qui venait d'arriver, fit aussi au maréchal un accueil réfrigérant. Celui-ci, alors, faisant le brave, affecta de parler d'un ton dégagé au comte. Un valet de chambre du roi, Jean d'Armagnac, vint le prier à dîner au nom de Richelieu. Bassompierre, qui venait de refuser une invitation, ne pouvait accepter : il refusa donc avec politesse. Le prélat fut froissé : il vit là une déclaration de guerre et dénonça au roi l'attitude du Lorrain et ses compromissions avec Monsieur (1). Qui sait ? Si le joyeux convive s'était rendu ce soir-là chez le prélat, il aurait pu probablement se justifier et éviter le long séjour à la Bastille, qui allait si tristement terminer sa vie (2).

Le jour suivant, le maladroit malgré lui fut encore plus mal accueilli. Louis XIII affectait de ne pas le voir. Pendant ce temps, les favoris de Gaston se faisaient

(1) *Mémoires de Richelieu*, t. VIII, p. 474.
(2) CROKER, *Memoirs of the embasy of Bassompierre in England*, p. XIII.

acheter, grâce à l'intermédiaire du marquis de Rambouillet, par le ministre triomphant (1) ; leur maître suivit ce bon exemple (2). Le nonce Jean-Pierre Bagni essayait même de réconcilier Marie de Médicis et Richelieu.

Seul, le pauvre Bassompierre était exclu de « l'amnistie ». Il ne devait pas tarder à s'en apercevoir.

(1) E. MAGNE, *Voiture et les origines de l'hôtel de Rambouillet*, 1911, in-16, p. 213.

(2) M. TOPIN, *Louis XIII et Richelieu*, p. 80.

LIVRE IV

LE PRISONNIER DE RICHELIEU

Le Cardinal, ce grand prêtre,
De valet devenu maître,
Range tout sous son bâton.
Il tient Louis en tutelle.
— Qu'en dis-tu, Jean de Nivelle ?

***

Monsieur de Créqui enrage
De voir Bassompierre en cage
Et Monsieur loin de la Cour.
Il est las de ne rien faire !
— Qu'en dis-tu, Jean de Nivelle ?

La chanson de Jean de Nivelle, 1631.
(*Bibl. nat.* ms. franç. 12491, f. 92
et nouv. acq. franç. 465, f. 133).

Un moment, pourtant, le maréchal put croire que sa situation n'était pas perdue et qu'il saurait l'améliorer. Aussi relut-il avec plaisir les pompeuses louanges que venait de publier le poète Auvray :

Le bruit de tant d'appâts, dont Bassompierre abonde,
Passera jusqu'au bout, qui finit l'Univers,
Et le ciel forcera tous les hommes du monde
A venir admirer ses vertus dans mes vers (1) !

De plus, les amis de Monsieur fournirent au Lorrain l'occasion de prouver son loyalisme. Gaston d'Orléans s'éloigna de la Cour, après avoir fait une véritable déclaration de guerre à Richelieu.

Quand chez son vieil ami, le président Duret de Chevry, le maréchal apprit le bruit de cet extravagant départ, il courut chez le prélat prendre ses ordres. Le ministre parut apprécier cette preuve de bon vouloir, qui malheureusement, arrivait un peu trop tard. Puis le roi, satisfait, lui aussi, offrit au zélé serviteur un sanglier, qu'il venait de prendre, et se livra à des confidences. C'était,

(1) *Autres œuvres poétiques du sieur Auvray*, 1631 : Stances sur le tableau de M. de Bassompierre, Le tableau de l'Aimée, Le midy d'été, p. 10, 13, 23.

dit-il, la reine-mère, qui avait poussé son frère à cette fuite inconsidérée. Plus tard, il revit encore le Lorrain, l'assura de ses bonnes dispositions et lui déclara qu'il allait lui faire un don important, pour lui permettre de rétablir ses finances, qui se ressentaient des dépenses, faites l'année précédente en Savoie. Enfin, il le pria de le rejoindre à Compiègne, où il retournait pour se livrer à son sport favori.

Avant de quitter Paris, le fidèle amoureux vint faire ses adieux à sa femme, la princesse de Conti, avec laquelle il continuait d'entretenir les relations les plus suivies, malgré la vieillesse, qui commençait à frapper à leur porte, et qui incitait de méchants chansonniers à railler la passion de « ce galant du temps passé, gros, gris, gras, vieux et cassé (1) ! » En tout cas, en se quittant alors, les deux époux ne se doutaient pas qu'ils se donnaient l'éternel adieu !

Poussé, toutefois, par un vague pressentiment, François passa chez d'autres amis. Il fut voir son beau-frère de Saint-Luc, place Royale, et son carrosse heurta la voiture qui menait à la Bastille le lit d'un conspirateur arrêté, l'abbé de Foix (2). Cette rencontre le fit réfléchir.

Le soir, il devait assister à la comédie, chez M. de Saint-Géran. Le duc d'Épernon le pria de venir quelques instants chez Renée de Beauvau, marquise de Choisy. Là le vieillard le prévint que la reine-mère « opiniâtre et entêtée », avait refusé de se rapprocher du cardinal et venait d'être arrêtée à Compiègne. La princesse de Conti était exilée à Eu ; le roi plaçait près d'Anne

(1) Vers satiriques du présent et du passé, ms. franç. 12491, f. 138. Le comte de La Rochefoucauld se moquait du maréchal, pourtant son ami : « Vous êtes gros, gras, gris. » L'autre répliqua : « Et vous peint, teint, feint ! » Ce comte, — père du célèbre moraliste, — était un « méchant railleur », et Bassompierre supportait mal ses plaisanteries. (*Historiettes*, t. III, p. 340.)

(2) P. Henrard, *Marie de Médicis dans les Pays-Bas*, p. 33.

d'Autriche des jeunes femmes, que Richelieu croyait sûres, Catherine Le Voyer de Ligneville, baronne de La Flotte et Marie de Hautefort. Le premier médecin de Marie de Médicis, François Vautier, « le plus dangereux instrument de la faction », était emprisonné et d'autres complices avaient été chassés de la Cour (1). Enfin, — et c'était la nouvelle la plus grave, — il avait été question de se saisir de Créqui, de d'Épernon et de Bassompierre !

C'était surtout le Lorrain, qui semblait menacé. Le duc, qui se trouvait trop âgé pour résister, conseilla au maréchal de s'éloigner, pour conserver sa liberté, puisqu'il était encore jeune « en état d'attendre une meilleure fortune. » Saisi même d'un accès de générosité, le vieillard offrit de prêter à François cinquante mille écus, « pour passer deux mauvaises années. »

Bassompierre, touché de ce témoignage de bonne amitié, en remercia fort l'auteur, mais il ne suivit pas son conseil. Il se savait peu coupable, n'ayant péché que par intention (2) et à son habitude, se rendait grande justice. Il estimait, à ce qu'il affirme même, que ses actions méritaient récompense et non punition. Il avait, à son avis, recherché la gloire et non le profit et plaçait, avant tout intérêt, sa renommée ; il ne voulait pas la compromettre par une fuite, qui serait un aveu et ferait douter de sa probité. Il avait consacré, disait-il, tous ses efforts au service de la France et ne voulait pas chercher une nouvelle fortune. Il acceptait donc de renoncer à sa

(1) *Conversation de Me Guillaume avec la princesse de Conti*, 1631, in-8, p. 48. *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1630-1633, p. 147. *Mémoires de Fontenay-Mareuil*, p. 322. Griffet, *Op. cit.*, p. 123. Le Vassor, *Op. cit.*, p. 646. Malingre, *Op. cit.*, p. 646. Le P. Anselme, *Op. cit.*, p. 464. De Courcelles, *Op. cit.*, p. 375. Henrard, *Op. cit.*, p. 32.

(2) Richelieu (*Mémoires*, p. 319) déclare qu'il a été arrêté parce que « la princesse de Conti l'avait attiré à ce parti. »

liberté si le roi la lui voulait prendre, car il se sentait une conscience si assurée qu'il ne doutait pas d'une libération proche, et même en mettant les choses au pis, préférait mourir en prison, innocent, que se donner le moindre tort. Il était donc résolu à se rendre auprès de Louis XIII, à Senlis, pour se justifier, et, ensuite, à se laisser arrêter ou même mourir, si la rage de ses ennemis triomphait.

Bassompierre exagérait son plaidoyer : il n'avait pas eu une conduite aussi pure qu'il le prétendait. Mais d'Épernon fut saisi d'enthousiasme. Il embrassa le maréchal, les larmes aux yeux : « Je ne sais ce qui vous arrivera, dit le barbon, mais je prie Dieu que cela se passe au mieux. Je n'ai jamais connu de gentilhomme mieux né que vous et qui put mériter plus de succès. Bien que je redoute les effets de votre résolution, je l'approuve maintenant et vous conseille de la suivre. » Le duc pria, pourtant, son interlocuteur de ne pas répandre ces nouvelles, qu'il savait par indiscrétion ; puis il l'emmena chez leurs amis. Créqui, prévenu, approuva aussi la conduite de son frère d'armes.

Chez madame de Choisy, le Lorrain vit l'indifférent duc de Chevreuse, qui n'était guère plus attristé de l'exil de sa sœur, la princesse de Conti, qu'il devait l'être plus tard par les successives disgrâces de sa femme, l'intrigante Marie. Cet égoïste ne songeait, dans sa platitude et son impécuniosité, qu'à être bien vu des gouvernants, pour obtenir grasses pensions et éteindre les dettes criardes, que sa vie débauchée accumulait autour de lui (1). Il fut donc content et apaisé, quand l'envoyé du roi, Du Plessis-Praslin, le prévint que la mesure prise contre son démon de sœur ne s'étendrait pas aux autres membres de la famille de Lorraine (2).

(1) Voir à ce sujet Tallemant, Batiffol, etc.

(2) Le duc de Guise crut prudent cependant de quitter la France.

Le lendemain, 24 février, Bassompierre se leva de bonne heure et brûla plus de six mille lettres d'amour qu'il avait reçues autrefois de diverses femmes (1). C'étaient là, affirme-t-il en se pavanant, les seuls papiers compromettants qu'il eût, non pour lui, dont la réputation était faite — et bien faite, — mais pour les belles, qui n'avaient pas su lui résister. Cette affirmation, proclamée d'un ton très assuré, a frappé tous ceux qui ont lu le *Journal*. Faut-il la croire ? Certes, le fait paraît probable. Mais le chiffre donné est exorbitant, et le Leporello de Mozart n'eut osé en citer un pareil à l'actif de son maître Don Juan, et cela en plein siècle de la Régence ! Le bon maréchal voyait double, sinon triple, car l'exagération était naturelle à ce gascon de Lorraine.

Après cette nécessaire opération, François s'apprêta à rejoindre le roi. Il prévint son ami Antoine de Gramont, qui accepta de l'accompagner. Voilà donc les deux camarades partis de concert par une matinée de froid piquant, où sonnaient les sabots des chevaux sur le sol gelé. Au Louvre, ils trouvèrent le comte Louis de Soissons, le cardinal Louis de La Valette et le prince de Sedan, Frédéric-Maurice de La Tour, qui décidèrent de les suivre. Ce fut donc un cortège imposant, qui défila sur la route glacée. Soissons fit monter le Lorrain et Gramont dans son carrosse, pour se chauffer. « Je sais que vous allez être arrêté, dit-il au maréchal ; vous feriez mieux de partir. J'ai ici deux fort bons chevaux, qui vous mèneront bravement et rapidement à dix lieues d'ici. » Bassompierre refusa, comme la veille.

Il rejoignit la Cour. Immédiatement, il se rendit auprès de Louis XIII, qu'il trouva, devisant avec la reine et les princesses de Condé et de Rohan-Guéméné. Le roi, — faisant le fourbe, — l'accueillit bien : « Voilà la bonne

(1) *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 134.

compagnie ! » dit-il, aimable ; il fut charmant pour le maréchal, auquel il détailla les vains efforts, qu'il avait faits pour rapprocher le cardinal et sa mère, toujours ennemis ; mais il ne parla pas du délicat sujet qu'était l'exil de madame de Conti.

Croyant la franchise la plus habile des diplomaties, Bassompierre dit au souverain qu'il avait entendu parler de sa propre arrestation, et qu'il était venu se mettre à la disposition du roi. Louis protesta d'un ton surpris. « Comment, Betstein, affirma-t-il, reprenant l'amical tutoiement d'autrefois, tu as pu croire cela ? Tu sais bien que je t'aime ! » Le maréchal prétend qu'alors son maître était sincère. Le fils d'Henri IV a donné dans sa vie tant de preuves de persévérante dissimulation qu'il semble difficile d'admettre cette opinion : cependant, le souverain éprouvait peut-être quelques remords et hésitait à adopter le parti de Richelieu contre un vieux compagnon, à qui l'unissaient bien des souvenirs et des preuves de fidélité. Il ne fit donc aucune menace, et comme d'habitude donna le mot de passe au Lorrain.

Après dîner, Bassompierre retourna chez la reine et, là, il comprit la réalité des projets, qui se tramaient contre lui. Louis, mélomane, jouait de la guitare et fredonnait quelqu'une de ces « brunettes », qu'il aimait à composer. Il baissa la tête sur l'instrument, quand il vit entrer le Lorrain, et affecta de ne pas le regarder. Toute la soirée, il n'adressa pas la parole à François, qui remarqua bien cette attitude, mais n'en dormit pas moins tranquillement, comme un soldat à la veille d'une bataille.

Le mardi matin, il se leva tôt, dans le froid pénétrant de l'aube. Il se chauffait devant un feu pétillant, quand un lieutenant des gardes, Ludovic de Vièvres, sieur de Launay, qui attendait son réveil dehors, se présenta : « C'est la larme à l'œil, dit cet officier, que je viens à

vous en ce moment, Monsieur, car j'ai servi sous vous plus de vingt ans. Mais j'ai reçu l'ordre du roi de vous arrêter (1). »

Bassompierre, naturellement, et surtout après la scène de la veille, ne fut pas surpris. Calme, il répondit qu'il se soumettait et suivrait, sans résistance, les soldats. Puis il s'habilla en présence du lieutenant, qui lui laissa, d'ailleurs, ses gens et ne permit à aucun des gardes d'entrer dans la chambre. Le maréchal, traité avec beaucoup de douceur, put écrire et parler à qui il voulut. Cependant Gramont, levé, accourait, tout pleurant. François, qui ne croyait pas partir pour une bien longue captivité, se mit à rire et rassura son ami : « Mon frère, lui dit-il, je vous prie de consoler les miens, mon beau-frère de Saint-Luc, ma sœur de Tillières, mes nièces et mon neveu ; recommandez bien à ce dernier de rester à la Cour, tant que le roi tolérera sa présence. » Il conclut, en souriant avec calme : « Voici mon testament fait ! » puis se tournant vers Launay : « Allons, dit-il, quand il vous plaira ! » L'escorte de mousquetaires était prête, et le prisonnier monta en voiture avec son gardien, puis au milieu des caracoles, il fut directement conduit à la Bastille, où il fut reçu respectueusement par le gouverneur, Charles Le Clerc du Tremblay, frère du père Joseph, le grand conseiller de Richelieu (2).

(1) *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 136 et s. *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1630-1633, p. 250. *Bibl. nat.*, ms. franç. 9730, p. 58. Girard, *Histoire du duc d'Épernon*, p. 458. Morisot, *Peruviana* (roman à clefs), 1645, in-4, p. 8. *Mémoires de Richelieu*, p. 319. *Mémoires de Fontenay-Mareuil*, p. 232. Griffet, *Op. cit.*, p. 123, 133. Le P Anselme, *Loc. cit.* Mme Thiroux d'Arconville, *Op. cit.*, t. III, p. 315. Michelet, *Op. cit.*, t. XIV, p. 77. Digot, *Op. cit.*, p. 208. Vicomte de Noailles, *Le cardinal de La Valette, lieutenant-général des armées du roi*, 1906, in-8, p. 113. Lavisse, *Op. cit.*, t. VI, II (par Mariéjol), p. 285.

(2) *Mémoires d'un favori de Gaston d'Orléans* (Du Bois d'Ennemetz), Leydes, 1668, in-16, p. 61.

Immédiatement installé dans une des meilleures chambres de la forteresse, celle où avait séjourné, pendant la régence, le prince de Condé et où devait plus tard rêver le janséniste Fontaine (1), il se prit à réfléchir sur sa situation.

Une phase nouvelle — très triste — commençait pour le maréchal.

Dès le lendemain de l'arrestation, le gouverneur vint le voir : il le prévint, de la part de Louis XIII, qu'il avait été arrêté, non pour avoir commis quelque faute, mais pour le mettre à l'abri des dangereuses tentations, qu'il pouvait avoir, et des mauvaises influences, qui voulaient le diriger ; il était cependant considéré comme un bon serviteur et ne devait pas tarder à être libéré. En réalité, le cardinal l'avait fait emprisonner, parce qu'il craignait son influence probable sur l'esprit indécis du roi. En attendant, le souverain essayait de dorer la pilule, et permit même, pour prouver ses bonnes intentions, au neveu du captif, le jeune marquis Anne-François, de rester à la Cour.

Bassompierre profita donc de ces mesures libérales : il put avoir avec lui cuisinier et valets. Mais, outré, il refusa d'abord d'user de certains des avantages, à lui concédés. Il ne voulut pas quitter sa chambre, puis ne se fit plus couper les cheveux ni tailler la barbe (2). Cette inaction lui fut fatale. Avec l'âge, Bassompierre était devenu comme disait méchamment son ami La Rochefoucauld « gros, gras, gris (3). » Cette tendance à l'obésité le mena droit à l'hydropisie, que ne fit qu'augmenter la soudaine vie sédentaire, qu'il dût mener. Il se mit à enfler de tout le corps, surtout du ventre, si bien qu'il pensa mourir. Cette maladie bizarre parut

(1) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, 2e éd., 1860, t. II, in-8, p. 352.
(2) Tallemant, *Op. cit.*, t. I, p. 341.
(3) *Id.*, t. III, p. 340.

suspecte. Certains pamphlétaires prétendirent qu'on avait voulu l'empoisonner (1). C'était là une très fausse interprétation des faits. Le prisonnier se remit rapidement, dès qu'il put sortir, gagner les cours et circuler sur les plateformes. Il organisa alors sa nouvelle existence et se laissa distraire par les amis, qui venaient le voir : il en avait besoin, car il avait des préoccupations : son neveu, d'abord bien accueilli, avait dû quitter la France et regagner la Lorraine.

L'emprisonnement du maréchal avait causé une pénible surprise. Il était généralement aimé à cause de « la candeur de son bon naturel, de sa vaillance, et de sa générosité (2). » Madame de Conti fut particulièrement atteinte, lorsqu'elle sut l'arrestation de son mari. Elle se sentait responsable de ce malheur. Souffrante et fatiguée, fort éprouvée par son exil et la défaite de son parti, elle ressentit de cette mesure une émotion pénible, qui contribua à empirer son état. Le 30 avril, après une courte maladie de langueur, elle mourut à Eu. La duchesse d'Oñano, accourue, assista à ses derniers instants.

Ce trépas subit frappa les imaginations (3). Ce fut un grand deuil à la Cour. L'affliction du maréchal fut profonde. Le Lorrain y fait allusion dans son journal, mais avec une grande discrétion : il en a profité pour tracer un portrait rapide et émouvant de celle qui fut sa femme ; il loue « sa perfection admirable », et il ajoute qu'elle avait « le mérite d'être très bonne amie

(1) *Conversation de Mᵉ Guillaume avec la princesse de Conti*, déjà citée. L'auteur fait rencontrer la belle morte avec Mᵉ des Cressonnières, « concierge des empoisonnés. » Cf. *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 352.

(2) Bernard, *Op. cit.*, p. 240.

(3) *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1630, p. 30. Tallemant, *Op. cit.*, t. I, p. 91. Griffet, *Op. cit.*, p. 139. Cette mort manqua entraîner un procès entre les maisons de Guise et de Chevreuse.

et obligeante. » Il se promit d'honorer sa mémoire et de la regretter toujours (1), non sans témoigner cependant à quelques belles que le beau Bassompierre était toujours un aimable conquérant (2).

Des poètes célébrèrent la mort quelque peu romantique de la princesse (3). Malleville (4), qui pendant la durée de l'emprisonnement de son patron, joua un rôle actif, le voyant souvent, l'aidant dans ses travaux de rédaction, lui apportant les livres nécessaires à ses recherches et se compromettant même aux yeux de Richelieu par cette fidélité (5), écrivit une longue élégie, où il retrace la belle et tragique histoire d'Armide et de Daphnis (6), c'est-à-dire de madame de Conti et de Bassompierre (7). Le poète, par un procédé habile, mais banal, s'efface : il décrit la douleur de l'exilé à l'annonce de la mauvaise nouvelle, et fait dans un long monologue présenter, par sa maîtresse, la défense du malheureux, tout en décrivant le développement de leur liaison.

> Lorsque le beau Daphnis entra dans la prison,

fait-il dire à l'éplorée,

(1) Voir encore un portrait de la princesse dans un « discours académique » de Bassompierre : Cf. *Journal de Bassompierre*, t. IV, *Introduction*, p. XXII.

(2) Voir l'aventure avec madame de Gravelle.

(3) Deux chants funèbres sur le trépas de la « divine Amagonte » se trouvent dans *Arsenal*, ms. 4115, f. 813 et 826. Le second peut être attribué à Bassompierre.

(4) CAUCHIE, *Art. cit.*, p. 121. *Poésies de Malleville*, p. 155, 197. Cf. au sujet du rôle de Malleville, l'opinion de Vigneul-Marville, qui tenait ses renseignements de Malleville lui-même.

(5) Richelieu eut peine à l'admettre à l'Académie française, de même qu'il était opposé à Jacques de Serizay, l'intendant de La Rochefoucauld.

(6) Sur les surnoms de Bassompierre, voir plus haut, p. 69. DRUJON, *Les livres à clefs*, *passim*.

(7) Outre le texte impr. des *Poésies* de Malleville, des copies de ce texte curieux, sinon très poétique, sont dans *Arsenal*, ms. 3738, f. 318, et *Sénat*, ms. 288, p. 354.

En perdant ses beaux yeux, j'ai perdu la raison !

Puis elle rend hommage à la victime du tyran, et déclare qu'elle aurait voulu partager sa captivité et en faire un lieu de délices. D'ailleurs les deux amants supporteront l'absence, malgré tout,

Car un Dieu nous unit, si un roi nous sépare !

Si la princesse n'avait pas été frappée, elle aussi, d'ailleurs, elle aurait arraché aux fers « ce chef-d'œuvre des cieux. » En attendant, elle s'avouait cruellement atteinte, et se demandait si elle ne devait pas reprocher au trop zélé Daphnis de s'être soumis sans résistance aux volontés du souverain ; mais non ! elle devait reconnaître qu'il ne pouvait agir autrement :

Il vaut mieux, tout ensemble, être juste et captif,
Que d'être criminel et d'être fugitif.
La liberté n'est rien à l'égard de la gloire !

Cette constatation stoïque n'empêche pas Armide de se plaindre du sort trop rigoureux.

Alors, elle se laisse entraîner à un long rappel des exploits du « héros », puis elle se justifie, car elle craint qu'on lui attribue la disgrâce du maréchal ; elle termine par de longs adieux qui permettent de tracer un portrait suggestif et flatteur du maréchal.

Adieu, fertile esprit, qu'une extrême douceur
A fait être du mien justement possesseur !
Belle âme d'un beau corps, adorable merveille,
Adieu, vraie éloquence, à nulle autre pareille,
Adieu, bouche où Nature a d'un soin libéral
Joint la rose et le lis, la barbe et le corail.
Adieu, cheveux cendrés, dont mes mains vagabondes,
En un temps plus paisible, ont agité les ondes.
Adieu, divins flambeaux, que j'ai tant invoqués,

Où mes heureux destins étaient si bien marqués ;
Beaux yeux, sources des feux, claires prisons des âmes,
Adieu, main qui versait en mon sein tant de flammes,
A qui Mars et l'Amour départaient leurs lauriers,
Si douce à une amante et si rude aux guerriers,
Ah! belle main, cent fois de la mienne pressée!
Adieu, bras doux, liens dont je fus enlacée,
Adieu, charme des cœurs, agréable entretien,...
Adieu, chères faveurs, amoureuses délices,
Autrefois mes plaisirs, aujourd'hui mes supplices,
Adieu, doux feu d'amour, qui me sert de flambeau,
Pour guider mon esprit en la nuit du tombeau!...

Après une si pathétique séparation, Malleville n'avait plus qu'à se taire. Il l'a compris, mais n'a pas voulu terminer sans noter d'un trait précis l'affliction de l'amant-mari, désormais solitaire,

Qui pleure sa princesse et non pas sa prison,
Et voudrait de bon cœur qu'une pointe homicide
Conduise son esprit sur les traces d'Armide!...

Malgré ces poétiques affirmations, Bassompierre ne songea pas à se suicider. Il se résigna à sa douleur, mais non à son sort. La guerre, qui avait repris avec intensité, lui fournissait une occasion de plus de regretter son inaction. Aussi faisait-il agir de tous côtés, pour recouvrer sa liberté, mais il ne put obtenir sa grâce. Bien plus, excédé par les démarches du maréchal et de ses amis, Richelieu lui écrivit une lettre fort sèche, lui envoyant, avec ironie, « un chapelet, pour gagner des indulgences » et lui conseillant de « rechercher la grâce du Créateur avec autant de zèle qu'il avait fait autrefois, disait-on, pour celles des créatures. » Le cardinal lui demandait aussi de ne pas l'oublier dans ses prières, en prenant « la dîme, pour lui-même, parce qu'il était d'Église », ou au besoin le vingtième, à condition alors

d'en avoir le premier *Ave Maria* (1) ! Bassompierre dut peu goûter cette méchanceté goguenarde et acerbe à la fois et pria peut-être, mais pas dans le sens qu'entendait le ministre. Cette missive étrange montrait des dispositions peu bienveillantes pour le pauvre embastillé.

(1) *Bibl. nat.*, ms. Baluze 334, f. 99. *Lettres de Richelieu*, t. IV, p. 229.

A LA BASTILLE

La sombre prison, qui dressait ses lourdes tours au-dessus des quartiers Saint-Antoine et de l'Arsenal, présentait alors un aspect pitoyable, si bien que l'irrévérencieux Claude Le Petit a pu traiter la vieille forteresse de « réservoir des grenouilles », dont « le maçonnage irrégulier se pouvait abattre d'une pétarade ou de deux (1) », ce qui marque évidemment que ce poètereau n'admettait pas la grande solidité du vétuste édifice. Mais à l'intérieur, il y avait pour certains prisonniers des appartements confortables et spacieux, à côté d'humides cachots infects et d'oubliettes immondes. De même, le régime des captifs variait. Si certains d'entre eux pourrissaient au secret, après avoir subi les terribles épreuves de la question, d'autres avaient la permission de recevoir leurs parents et amis et de se promener dans les cours et sur les terrasses, d'où ils voyaient défiler les carrosses de la Cour, se rendant à Vincennes (2) ; ils avaient leurs domestiques, et, s'il leur plaisait, se livraient à des travaux variés. Certains avaient formé de véritables bibliothèques, et il arrivait qu'une aventure d'amour, née entre les victimes du despotisme, éclaircissait parfois le

(1) *Paris ridicule*, publ. p. P.-L. Jacob, 1859, in-12, p. 62.
(2) Fournier, *Variétés historiques*, t. IX, p. 130.

triste horizon de la geôle (1) ! S'il ne faut pas laisser entendre, comme certains, que cette prison était un paradis, il n'en est pas moins vrai que le sort de certains grands locataires du roi n'était pas trop misérable (2). Ces favorisés n'en réclamaient pas moins à grands cris leur liberté, tant le sentiment de l'indépendance est inné, et parce que, malgré tout, cette vie n'offrait pas les agréments de confortable et de plaisirs, auxquels étaient habitués ces hommes de Cour raffinés et qui leur étaient devenus nécesaires. C'est pourquoi, à la crise qui venait de bouleverser le palais, un des amis du Lorrain, le duc de Guise, s'était retiré en Italie et écrivait au maréchal : « Je suis ici, pour n'être pas là », c'est-à-dire en prison, aux côtés de son vieux camarade, car ce plumet n'appréciait que peu l'hospitalité, qu'offrait Louis XIII dans le manoir d'Hugues Aubriot (3).

Pendant les douze ans qu'il resta le pensionnaire forcé et geignard du gouverneur Du Tremblay, Bassompierre ne cessa pas de revendiquer directement ou par parents et amis, son élargissement. Il plaisantait même à ce sujet. Un jour, son secrétaire le trouva, lisant l'Écriture Sainte : « Que cherchez-vous donc là, Monseigneur ? — Je cherche un passage, que je ne saurais trouver ! » Ce passage, c'était la bienheureuse porte de sortie, qui tardait tant à s'ouvrir (4). Malgré cette bonhomie, qui d'ailleurs le quittait parfois, le captif souffrait, d'autant plus que par un jeu cruel, résultat de la mauvaise volonté des hommes et de l'enchaînement des circonstances, la

(1) Voir surtout à ce sujet les mémoires de P. de La Porte, publ. entre autres dans la collection Michaud. On trouve de pittoresques anecdotes et mots sur le séjour de Bassompierre à la Bastille dans Tallemant.

(2) F. Bournon, *La Bastille*, 1893, in-fol., p. 136 et 150.

(3) Tallemant, *Op. cit.*, t. I, p. 365.

(4) *Id.*, t. III, p. 341. Cf. le 1er vol. des *Mélanges* de Vigneul-Marville, p. 30.

liberté lui fut souvent promise et toujours refusée. Il devint le doyen des « victimes de Richelieu (1). » Il en acquit nouveau renom, et c'était dans sa chambre, grâce à l'amabilité du gouverneur, qui lui fut presque toujours favorable, que se réunissaient, pour converser, jouer ou boire, ses compagnons de captivité : le grognon maréchal de Vitry (2), l'aimable comte de Cramail (3), Adrien de Monluc, l'intrigant commandeur François de Jars et bien d'autres encore. Le maréchal appréciait surtout l'esprit délié de Cramail, et c'est à la demande de celui-ci qu'il se mit à rédiger un journal détaillé des événements importants de sa vie. Le comte, gentilhomme fort cultivé, avait adressé au roi, en 1627, une remarquable requête pour le rétablissement de la noblesse (4), aussi le considérait-on comme un esprit dangereux, et d'autant plus qu'il avait la réputation, méritée semble-t-il, d'être un grand libertin et un partisan des idées de l'athée Vanini (5). Il expliquait au Lorrain les poésies tarabiscotées de Goudoulin (6) et s'amusait à se moquer de ses puissants ennemis en de petites pièces de vers symboliques, comme la fable des *Amours du jour et de la nuit ;* il ne craignait pas d'y faire les allusions les plus risquées ; ses auditeurs n'avaient pas de peine à en comprendre les transparentes allégories (7).

Ces hôtes obligés n'étaient pas les seuls qui venaient

(1) Liste des prisonniers de la Bastille en 1643 ; *Arch. des Aff. Étrang.*, France, Mél. et doc. 847, f. 204, publ. par Bournon, *op. cit.*, p. 265 ; on y cite Bassompierre, Vitry, le chevalier de Lorraine « fol », les sieurs de Beaumont-Longueval et de Beauvais, le comte de Vigneul, des « croquants », etc.

(2) E. Magne, *Le plaisant abbé de Bois-Robert*, p. 257.

(3) Ou Carmain.

(4) Lavisse, *Op. cit.*, t. IV, II, par Mariéjol, p. 390, 392.

(5) *Lettres de Richelieu*, p. 306, 333.

(6) Tallemant, *Op. cit.*, t. I, p. 508 ; t. III, p. 352.

(7) *Bibl. nat.*, ms. franç. 24426, f. 17. Cf. encore sur Cramail, Pinard, *Chronolog. cit.*, t. VI, p. 68.

distraire l'illustre captif. Ses amis le voyaient régulièrement. Malleville l'aidait à réunir les documents nécessaires à la rédaction de son journal et des mémoires que l'écrivassier fécond se plaisait à donner sur des questions militaires, techniques ou historiques (1). Le moraliste Jacques Esprit, plus tard un des conseillers des La Rochefoucauld, était aussi un fidèle assidu du maréchal (2), tout comme le président Maynard, Gombauld, Voiture, bien des parents et parentes, et parmi eux son neveu, l'abbé d'Etlan, Louis d'Épinay, pamphlétaire fort libre, qui se plaisait à lui lire ses gaillardes satires (3). Enfin, Bassompierre eut même l'aimable distraction d'une aventure amoureuse avec une cousine à la mode de Bretagne, Marie d'Estourmel, dame de Gravelle (4), arrêtée pour conspiration et qui avait subi la question ; cette inflammable prisonnière s'attacha vivement à son compagnon de chaîne et le consola un peu de la perte de l'irremplaçable Armide ; elle passa un moment pour devoir donner un nouvel héritier au Lorrain (ce qui était faux, mais causa un grand scandale), et affecta, après la mort de son amant, d'en porter religieusement le deuil.

Dès les premiers jours de l'an 1632, Bassompierre eut quelque espoir de libération, mais qui ne se réalisa pas ; la mort de son frère, Georges-African, qui succomba aux fatigues, endurées à l'armée et au chagrin de la situation de François, l'attrista : malgré quelque désaccord au sujet des héritages de leurs parents, les deux frères, bien que se voyant rarement, étaient unis tendrement

(1) Cauchie, *Art. cit.*, p. 123 et s. Tallemant, *Op. cit.*, t. III, p. 355.

(2) Tallemant, *Op. cit.*, p. 341.

(3) *Id.*, t. IV, p. 244. Ce joyeux abbé ne craignait pas de faire de scabreuses allusions à l'amour de madame de Conti et de Bassompierre.

(4) Tallemant, t. III, p. 351. Lottin de Laval a utilisé le séjour de Bassompierre à la Bastille dans son roman, mais n'a pas su en tirer parti.

par les bons souvenirs de leur enfance mouvementée, et le cadet était fier de la gloire de l'aîné.

Les durs châtiments des coupables menées du maréchal de Marillac et de M. de Montmorency indiquaient que Richelieu, toujours menacé, n'inclinait pas à l'indulgence. L'attitude du duc de Lorraine n'était pas faite non plus pour améliorer la situation du maréchal, malgré les plaidoiries suppliantes de ses amis. Louis XIII, mécontent des actes hostiles des gouvernants du petit pays, ne songea plus qu'à conquérir le duché, et c'était un motif, plus ou moins plausible, pour prolonger la détention du soldat, qui avait toujours conservé des attaches avec sa province natale. Pour comble de disgrâce, les terres de Bassompierre, situées autour d'Haroué, furent éprouvées par la guerre, et ce fut avec chagrin que le bon biberon apprit la destruction des vignes, qu'il y avait fait planter. En effet, les paysans, las de souffrir des excès des armées, se retirèrent dans les fourrés, devinrent « féroces », et formèrent, sous le nom de *cravates* ou *loups des bois*, de terribles compagnies franches, qui ravagèrent tout le terroir, pillèrent domaines et châteaux, et firent des champs fertiles un improductif maquis (1).

Un nouvel incident attirait encore l'attention sur le captif et cela bien malencontreusement ; un de ses officiers, Bernard Du Plessis-Besançon, poussé par son frère Charles, partisan de la reine-mère (2), se compromit et fut embastillé (3). Mais la révolte de Montmorency, matée

(1) L'ordre ne fut rétabli qu'en 1643 : J.-B. DE VAUBOURG DES MARETS, *Mémoire sur l'état de la Lorraine*, publ. par L. M. C. H. dans *Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine*, IV, 1859, in-8, p. 27. Cf. Lettres de Bassompierre à Virion, 24 janvier et 6 avril 1632, dans *Nancy*, ms. 389 (705), f. 301, 303.

(2) *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 353.

(3) *Journal d'Arnauld d'Andilly*, 1630-1633, p. 193. *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 353.

dans le Midi, les ministres semblèrent portés à plus d'indulgence ; Schomberg, qui n'avait plus de raisons de jalouser son ancien rival, lui fit entrevoir une mise en liberté possible. Notre héros se réjouissait déjà. La coupe était loin des lèvres. Les intrigues de Monsieur, que servait, alors, un des domestiques du maréchal, Labadie (1), empêchèrent la réalisation du rêve. Bien plus, les trésoriers cessèrent de lui payer ses gages, qui, jusque-là, lui avaient été régulièrement octroyés. Du coup, Bassompierre, atteint dans les sources vives, « n'espéra plus qu'en Dieu (2) ! » Car l'affaire était grave, et la situation financière du prodigue fort inquiétante. Ses propriétés lorraines ne lui rapportaient plus guère, et d'intrigants hommes de confiance, Pierre de L'Espinay, sieur de Chaumontel et Antoine Godefroy, sieur de Bauvillier, retiraient pour eux le plus net des revenus de ses domaines de Normandie. La vie magnifique, à grandes guides, si longtemps menée, avait écorné les capitaux, pourtant considérables, que lui avaient légués ses parents, et, de plus, bien qu'il eût frappé souvent, et jamais sans réponse, à la porte du trésor royal, le prisonnier cependant n'avait pas su tirer de la générosité, d'ailleurs relative, de Louis XIII et surtout d'Henri IV, les merveilleux cadeaux que d'autres, plus habiles et plus quémandeurs, s'étaient fait attribuer. Enfin, devant l'impécuniosité connue de François, les nombreux créanciers devenaient pressants (3).

De nouveaux pensionnaires entraient, cependant, à la Bastille, animant les vieilles salles de leur turbulence

(1) *Mémoires de Richelieu*, p. 474.

(2) *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 152.

(3) La liste des grands « créanciers » de Bassompierre se trouve dans *Bibl. nat.*, Lorraine 131, fol. 67 v°. On y remarque les noms de MM. de Ruran, de Saint-Just, de Franquemont, du président de Mesmes, du baron de Vianges, de madame d'Antin, des carmélites de Nancy, et des jésuites de Saint-Nicolas.

domptée. A la suite de la disgrâce du garde des sceaux Chateauneuf, qui s'était laissé gagner par les ennemis du cardinal, Louis Olivier, seigneur de Leuville, neveu du disgracié et le turbulent chevalier de Jars (1), devinrent les assidus de la chambre du maréchal ; ils apprirent aux enfermés le détail des dernières intrigues. D'un autre côté, les parents du prisonnier, bien renseignés, le tenaient au courant de toutes les complications, qui se multipliaient en Lorraine. Gaston d'Orléans avait fini par épouser secrètement la princesse Marguerite, sœur du duc (2). Le fait fut naturellement bientôt su par les actifs policiers de Richelieu. Louis XIII, froissé, conquit tout le pays. Heureusement pour l'imprudent souverain, son frère, le cardinal Nicolas, souple et fin, parvint à conclure la paix. Le roi entra à Nancy et devint, après ce triomphe facile, mieux disposé pour les Lorrains. Bassompierre voulut profiter de l'accalmie. Il avait refusé de se plaindre du retranchement de ses gages par modestie, mais il apprit que les sommes, à lui dues, étaient entre les mains du trésorier de l'Épargne et qu'elles lui seraient délivrées à la première réclamation. Le maréchal pria alors Du Tremblay d'intervenir près du ministre, qui affirma qu'il ne tenait qu'à obliger le captif et à obtenir les mandements nécessaires. Mais le surintendant des finances, le laid Caude de Bullion, qui était jaloux de la beauté de François (3), refusa d'exécuter l'ordre. Le captif se montra philosophe et n'insista pas,

(1) Le chevalier de Jars, condamné à mort à Troyes, fut gracié sur l'échafaud et enfermé à la Bastille. Il continua à « brouillonner » et joua un rôle actif, lors de la présence en la prison de La Porte en 1638. Voir notre article sur l'affaire du Val-de-Grâce.

(2) Voir les articles de l'abbé Degert, récemment parus dans la *Revue historique*.

(3) Et cependant, ce monstre avait des succès faciles auprès des dames, ce qui surprenait fort ses contemporains. TALLEMANT, *Op. cit.*, p. II, p. 165.

d'autant plus que Richelieu se montrait à nouveau inflexible et venait de blâmer vivement M. d'Épernon, qui continuait à se chamailler vilainement avec l'archevêque de Bordeaux (1). Ces rigueurs n'incitaient pas aux sollicitations.

La guerre continuait en Alsace, pendant ce temps, et les troupes lorraines furent battues par les Suédois du rhingrave Otton. Le neveu de Bassompierre fut fait prisonnier, ce qui causa à notre héros un cruel déplaisir (2). Puis l'accession au duché du cardinal Nicolas entraîna une reprise des hostilités. Ce prince, en effet « pour se plus assurer en son nouvel état (3) » renonça à sa situation ecclésiastique, épousa sa jeune nièce, Claude, et s'enfuit avec sa femme de la demi-captivité où les tenaient les Français. Louis XIII répondit à ce qu'il considérait comme une provocation, en rendant l'occupation effective et en assiégeant et prenant la célèbre forteresse de La Motte, où étaient conservées les antiques archives du petit pays.

Comme après chaque victoire, Richelieu parut incliner à moins de sévérité : prétendant « faire observer les paroles données (4) », il intervint pour faire payer le maréchal. Mais s'il agissait avec bienveillance, c'était de sa part un pur calcul : il voulait obtenir un gros sacrifice de sa « victime » et désirait que François renonçât, de bon gré, à sa charge de colonel des Suisses. Le captif accepta, pour se faire bien voir et palper une somme

(1) GRIFFET, *Op. cit.*, p. 497-531. Cf. les histoires de Bordeaux de Devienne et Jullian.

(2) *Mémoires du marquis de Beauvau*, 1690, in-16, p. 58. Dom CALMET, *Histoire de Lorraine*, t. III, col. 253, 362. DIGOT, *Histoire de Lorraine*, t. V, p. 228. *La nouvelle défaite générale de l'armée du duc de Lorraine, avec la prise du prince de Salm et du sieur de Bassompierre par le comte rhingrave Ottho*, 1634, in-8. *Recueil de documents sur l'histoire lorraine*, t. XI, 1886, in-8, p. 233.

(3) *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 158.

(4) *Id.*, p. 162.

ronde, qui lui permit de liquider ses dettes. Ce fut d'abord à son ami, le marquis de Rochefort, Louis d'Aloigny, que pensa l'emprisonné, pour lui vendre la belle charge contre quatre cent mille livres, ce qui n'avait rien d'excessif, puisque le maréchal avait refusé de la céder peu auparavant pour une somme double. Mais « ce vilain », avant de conclure, agit en dessous, pour obtenir un gros rabais. Le cardinal ne manqua pas alors de jouer un bon tour à François, et, sous un prétexte détourné, lui fit refuser de payer ses appointements, dans l'espérance qu'acculé, le malheureux accepterait, sans murmurer, toutes les conditions qu'on lui imposerait. En effet, « la grande incommodité des affaires domestiques » du Lorrain devenait angoissante, et ses créanciers se faisaient plus criards que jamais !

Pendant ce cruel intermède, Monsieur, continuant le jeu de bascule, se rapprochait de son frère. Son favori, le douteux Puylaurens, épousait la fille d'un cousin du ministre, Charles de Cambout, baron de Pontchâteau, et devenait duc et pair ! Quelle mortification pour l'embastillé de voir ces fortunes éclatantes de conspirateurs, coupables des pires méfaits, alors que lui payait si cruellement des paroles imprudentes, des tendances d'opposition et un amour fidèle pour une intrigante disparue !

Ses amis, cependant, n'abandonnaient pas la cause de « l'innocent persécuté. » Du Tremblay lui reparla de la vente de sa charge, qui pourrait permettre ensuite son départ de la prison : mais il spécifiait que le prix fixé ne serait bien que de quatre cent mille livres, et conseillait à l'intéressé de ne faire cette opération qu'avec quelque puissant personnage, dont l'influence pourrait ensuite s'exercer en sa faveur.

Bassompierre, comprenant à demi-mot, accepta de faire le sacrifice, mais seulement pour un parent de Richelieu : pour tout autre, il exigerait une somme plus



Le Duc de Chevreuse,
d'après le portrait de Just d'Egmont, gravé par R. Lochon.
(Bibliothèque Nationale.)

élevés et il écrivit en ce sens au secrétaire d'État Louis Bouthillier, comte de Chavigny, qui se montrait bien disposé pour lui (1). Ce seigneur, son père Claude et l'Éminence grise du cardinal, le père Joseph, furent les acteurs principaux de la pièce, qui commençait. Ces intermédiaires se montrèrent satisfaits de l'attitude du captif « qui s'était franchement porté aux concessions » ; aussi promirent-ils une rapide conclusion de l'affaire. Le gouverneur affirmait alors qu'à Noël son hôte l'aurait quitté. Le futur colonel des Suisses devait être le fils de M. de Pontchâteau, César de Cambout, marquis de Coislin, dont la réputation militaire était d'ailleurs relative et prêtait à rire (2).

Le roi accepta la combinaison et le beau-père du nouveau promu, le garde des sceaux Séguier, se mit en rapport avec Bassompierre, dont la libération ne semblait qu'une question de jours. Les alentours de la forteresse retentirent alors du vacarme des carrosses de tous les bons amis, qui venaient féliciter sincèrement celui dont l'avenir s'éclaircissait à nouveau.

Mais décembre, puis janvier passèrent. L'ordre attendu n'arrivait pas. Le père Joseph n'oubliait pas son client, pourtant : il promit de régler l'affaire à la Chandeleur. Nouveau contretemps : en se rendant à l'un des couvents féminins dont il s'occupait (3), le religieux tomba, se blessa, dut garder le lit et il ne pensa plus au maréchal.

Puis les amis de Monsieur avaient recommencé à conspirer. Du Fargis et Puylaurens furent arrêtés, et d'autres partisans du prince, Henri d'Escoubleau, sieur du Coudray-Montpensier et les frères Senantes vinrent

(1) *Bibl. nat.*, ms. latin 14225, fr. 78-79 ; nouv. acq. franç. 3082, f. 121 (mention). *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 325.
(2) Fournier, *Variétés historiques*, t. IX, p. 31.
(3) Sur l'œuvre de discipline ecclésiastique du P. Joseph, voir les livres de Fagniez et Hanotaux.

rejoindre les pensionnaires de Du Tremblay. Malgré les circonstances défavorables du moment, les deux Bouthillier continuèrent les négociations relatives au départ du Lorrain. Mais la guerre, qui reprit, empêcha le projet de se développer (1).

Enfin, Louis XIII nomma Coislin colonel-général des Suisses, et ce gentilhomme s'engagea à payer comptant à son prédécesseur la somme de quatre cent mille livres. La question des appointements en retard serait examinée plus tard. C'était une tactique imprudente ; le prisonnier s'en douta et montra du mécontentement du procédé. Cependant un conseiller au parlement de Paris, Nicolas Tudert, doyen de Notre-Dame et oncle du nouveau colonel, vint voir François pour signer l'acte définitif. Des difficultés surgirent à la dernière minute. L'envoyé se retira, en promettant d'apporter la réponse du garde des sceaux. Il ne revint que deux jours après, avec un intendant des finances, François Sublet des Noyers, créature de Richelieu, dévot forcené et fort mal disposé pour le maréchal, dont la réputation galante le scandalisait. Enfin, le contrat fut signé ; la somme convenue devait être payée dans les quinze jours, convention fort utile au maréchal, pour régler les plus importantes de ses dettes.

Cependant, le 25 février, anniversaire de son arrestation, fut un triste jour. Le captif pensa aux bonnes années perdues et son chagrin redoublait en constatant les avantages que gagnaient pendant sa prison, Monsieur et sa séquelle, qui étaient, eux, vraiment coupables. Enfin, ironie désagréable, il savait que le jour même, tout près de l'endroit où il se morfondait ainsi, le roi offrait à l'Arsenal un fort joli ballet aux dames.

C'était encore une déconvenue, qui l'attendait, en effet, Séguier ne voulait payer comptant que deux cent mille

(1) Dom Calmet, *Op. cit.*, t. III, p. 310. Vicomte de Noailles, *Le cardinal de La Valette*, p. 199.

livres, prétendant ne s'acquitter du débet qu'à loisir et après la réception de son gendre. A cette proposition, contraire à tout ce qui avait été convenu, Bassompierre tempêta : il avait pour lui les affirmations répétées faites pendant la longue négociation ; et il grogna même qu'il avait fait beaucoup trop de concessions. Aussi parla-t-il de reprendre sa parole et jura-t-il de ne démissionner que lorsqu'on lui remettrait la somme complète. Des Noyers vint le voir, mais, buté, François resta inflexible. Un autre émissaire, l'habile Antonio Lopez, lui fut envoyé. Devant la crainte de la rupture, le prisonnier obtint tout ce qu'il demandait, non sans que Séguier, par pingrerie ou par crise de trésorerie, n'ait encore émis la prétention de payer en pistoles, monnaie dépréciée (1). Le Lorrain n'accepta que cinq mille de ces mauvaises pièces. Alors, en plusieurs voyages, l'intendant Pépin et l'indispensable Lopez lui apportèrent les sacs rebondis, remplis des pièces rutilantes, bien sonnantes et de bon aloi. Le 12 mars, le maréchal avait tout touché. Il donna enfin ses quittances générales et son acte de démission, « ce qui se passa, constate-t-il, l'esprit toujours porté à noter de petites coïncidences, les mêmes mois, jour et heure que, vingt ans avant, j'avais prêté serment pour la charge que j'abandonnais. » Au reste, il semble que la grosse somme, qu'il venait de palper, ne lui permit même pas de mettre un peu d'ordre dans son budget, trop lourdement grevé, et d'autant plus qu'il se laissa aller à de nouvelles dépenses, dans une insouciеuse prodigalité que sa sœur, madame de Tillières, lui reprocha plus tard.

Chavigny vint le voir et lui apprit qu'il quitterait la Bastille dans la semaine. Mais, tout comme dans la chanson de Malborough, avril, les fêtes de Pâques, le

(1) Cf. *Revue du Mois*, année 1920, t. XXII, p. 320. A. DIEUDONNÉ, *Manuel de numismatique*, t. II, 1916, in-8, p. 102.

dimanche de Quasimodo se passèrent et Bassompierre resta enfermé ! Quelle déception, après la vente de l'office ! Condé, pourtant, écrivait à son ancien rival, lui affirmant qu'il serait bientôt rétabli dans les bonnes grâces du roi ! Par contre, les mauvais plaisants chantonnaient les vers ironiques des *Contre-vérités du Temps* :

Bassompierre et Vitry peuvent tout à la Cour (1) !

Pourtant, le père Joseph affirmait à Renée d'Épinay, marquise de Beuvron, qui ne cessait, avec une angélique patience et un filial dévouement, d'intervenir en faveur de son oncle, que l'ordre de libération avait été rédigé et, sur le point d'être expédié, était retardé à cause d'une nouvelle fuite de Monsieur. Le religieux, d'ailleurs, put rattraper le prince à Saumur et rassurer le roi sur les intentions du fantasque. Malgré cet apaisement, Richelieu ne parla plus de libérer le Lorrain et l'attention des gouvernants fut absorbée par les nouvelles de Flandre.

Ce furent alors d'autres tracas, qui obsédèrent l'esprit du maréchal. Sa belle-sœur, Henriette de Tornielle, marquise de Removille, atteinte d'hydropisie, voulut gagner la Lorraine, pour mourir au pays natal. Elle supporta le dur voyage et François lui envoya un docte minime, Nicolas d'Ormançay, qui parvint à guérir la noble malade.

Pourtant, un nouvel espoir parut alors. Le colonel des Suisses, Coislin, avait emmené à la Cour le maître d'hôtel du maréchal, le sieur du Bois d'Arcy, qui fut bien accueilli par Louis XIII ; le roi se souvint même que cet officier lui avait fait autrefois bonne chère. Claude Bouthillier retint ce fidèle serviteur jusqu'à la fin du mois de mai, lui faisant croire qu'il le renverrait à

(1) *Bibl. nat.*, ms. franç. 12491, p. 133.

Paris avec la lettre de cachet, qui ouvrirait à son maître les portes de la Bastille. Satisfait, le maître d'hôtel attendait, mais, remis de jour en jour, il pressa le secrétaire d'État, qui se prétendant surchargé de besogne, finit par déclarer qu'il ne pouvait s'occuper de l'affaire pour le moment ! Du Bois rentra penaud dans la capitale et n'eut plus qu'à s'excuser d'avoir promis, sans pouvoir tenir. Cette perpétuelle répétition d'engagements, qui n'aboutissaient à rien, finissait par produire un énervement douloureux.

Le comte de Soissons, Chavigny, Du Tremblay recommencèrent l'éternelle chanson. Les deux Bouthillier engageaient même leur honneur à faire promptement exécuter la mesure tant désirée. Ces belles paroles s'envolèrent, elles aussi (1) !... La déception continua à empoisonner la vie du prisonnier.

L'étroit horizon, où s'agitait alors le malheureux, s'assombrissait de mauvaises nouvelles. Le château de Bassompierre fut rasé sur l'ordre des officiers de l'armée royale, et le cardinal, se montrant fort mal disposé, refusa, lors de nouvelles démarches de madame de Beuvron, d'accorder audience à cette nièce dévouée.

Cependant le ministre reconnaissait la valeur de l'embastillé. Le garde des sceaux fit demander à Bassompierre un avis détaillé sur la manière, dont il fallait opérer, pour recruter des levées de mercenaires suisses. Enchanté de se rendre utile et de montrer sa compétence, croyant peut-être aussi que ce travail lui attirerait la bienveillance du roi et contribuerait à sa libération, le maréchal prit la plume. C'était un exercice, qu'il avait toujours aimé et qu'il avait beaucoup pratiqué depuis son emprisonnement. De sa grande écriture laide, dégingandée, mais bien personnelle, il fournit avec cette

(1) *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 183.

facilité qui lui était familière « d'amples mémoires » sur la question. Mais cette prolixité rebuta ; et les gouvernants ne tinrent pas compte de ses conseils. Ce fut donc un nouveau sujet d'amertume, redoublée bientôt par les nouvelles de la guerre, où il ne pouvait prendre part, et où se distinguaient en Italie son ami Créqui et dans la Valteline, l'énergique Rohan, tandis que le neveu lui-même du captif devenait sergent-major général de l'armée impériale.

Une lettre d'un de ses tabellions lorrains, Malcuyt, confirma alors à François, en les précisant, des détails navrants sur la situation de ses domaines de Lorraine. Pendant l'automne, un officier de l'armée ducale, Du Parc, avait pris le château d'Haroué, brûlé Crantenoy, village situé sur cette terre, pillé les écuries, enlevé les chevaux, le bétail, les fourrages et les blés et frappé les habitants de lourdes contributions (1).

Heureusement, — les bonnes nouvelles succédant aux mauvaises, — des racontars affirmaient alors que le maréchal allait quitter la Bastille. L'insinuant nonce, Giulio Mazarini, en parla comme d'un fait assuré à Du Tremblay. Madame de Beuvron, pleine d'une belle confiance, courut à Rueil, au beau château de Richelieu. Là le cardinal la reçut froidement et ne prit aucun engagement : il promit simplement de parler au roi. Peu après, le père Joseph, fatigué par les trop fréquentes sollicitations de la jeune femme, s'arrangea pour ne pas la recevoir.

L'année 1635 s'acheva ainsi sur un grand désappointement. La garnison lorraine avait bien dû quitter les quartiers d'Haroué, mais elle avait été remplacée immédiatement par des troupes françaises, commandées par le marquis de Sourdis, Charles d'Escoubleau, et les nou-

(1) *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, t. II, p. 48. Des documents, rédigés par ce notaire, sont signalés dans le *Journal* de Bassompierre, t. II, p. 404.

veaux garnisaires se conduisirent aussi mal que leurs prédécesseurs : les statues du parc furent même mutilées sur l'ordre de Richelieu (1). D'ailleurs, tout allait mal de ce côté-là. Une nièce du maréchal, « secrète (2) », à Remiremont, Nicole-Henriette, mourut ; puis la maladie de madame de Tornielle-Bassompierre s'aggrava ; enfin les commissaires des vivres de l'armée de Lorraine firent saisir les blés, qui restaient encore dans les greniers des domaines de François ; or, le captif touchait, malgré tout, quelques petites sommes sur ces revenus-là. L'opération, faite sans bons de réquisition, réduisait à néant ces maigres rentes. De plus, l'intendant du pays des Trois-Évêchés, Anne Mangot, sieur de Villarceau, reçut commission de démanteler les tours du château natal. « Pour détourner l'orage », Bassompierre s'empressa de faire agir auprès de Richelieu.

Mazarin, qui faisait le bon ami, tint à visiter l'enfermé, avant son départ pour Avignon : il lui donna de nouvelles assurances. Mais le Lorrain se méfiait du trop aimable Italien, et reconnut que ces promesses n'étaient que « chansons », tout autant que les belles paroles du pourtant très honnête évêque de Lisieux, Philippe de Cospéan. Sans s'attacher à ces politesses, François resta tout le printemps « dans une tristesse infinie », que ne parvenait plus à combattre le bavardage des amis.

Cette mélancolie s'accrut, quand il apprit que Richelieu, mécontent de l'attitude des siens, cherchait à faire expulser de Lorraine madame de Rémoville, pourtant toujours souffrante, son père, sa mère et ses enfants (3). Et, en même temps, l'intendant Pierre Gobelin, qui avait opéré la saisie des blés d'Haroué, refusa de les restituer, malgré les ordres. Ce désagréable personnage s'adressa

(1) Durival, *Description de la Lorraine*, t. II, p. 115.
(2) Dignité importante du chapitre de la collégiale.
(3) *Lettres de Richelieu*, t. V, p. 474, 568, 624, 990.

aux ministres, pour empêcher la main-levée. Naturellement, le surintendant Bullion partagea son opinion et fit décider de payer par le trésorier de l'Épargne les fourrages confisqués, c'est-à-dire d'une manière plus que problématique. A cette occasion même, le cardinal fit des déclarations peu encourageantes. Il spécifia qu'il trouvait étrange la réclamation du captif, et que le Lorrain, qui réclamait si fort, était tellement riche qu'il avait entrepris à Chaillot de coûteuses constructions, possédait des meubles plus luxueux que ceux du roi et se conduisait si mal que l'on ne pouvait le « mater. »

Aussi, Louis XIII, très mal disposé, permit au grand chef des bandes allemandes alliées, Bernard de Saxe-Weimar, de faire cantonner ses régiments à Haroué. Ce fut un pillage effarant « avec toutes les cruautés habituelles. » Le château échappa pourtant encore à la destruction, mais il n'en fut pas de même du manoir de Rémoville, qui fut saccagé, — avec le village, — après que les terribles partisans en eussent massacré les défenseurs, violé les femmes et brûlé les enfants.

La guerre redoublait d'intensité. Le cardinal-infant Ferdinand, joignant ses compagnies à celles du duc de Lorraine, de Jean de Werth et de l'évêque de Verdun, envahit brusquement le nord de la France ; des places, mal défendues, se rendirent ; Paris fut sérieusement menacé. Ce fut l'alarme de la Somme.

En cette triste circonstance, les gouvernants ne s'abandonnèrent pas ; le peuple se dressa à leurs côtés, en un mouvement énergique, contre l'envahisseur ; les corporations d'arts et métiers fournirent une aide importante pour opérer de rapides levées (1).

Bassompierre, qui venait de prêter le château de Chaillot à Richelieu, profita de l'occasion pour écrire au mi-

(1) *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 106. Et. Martin-Saint-Léon, *Histoire des corporations de métier*, 1897, in-8, p. 290.

nistre une belle lettre de ton modéré, où il rappelait ses services, sa longue détention, son immuable fidélité ; il n'hésitait pas à demander à reprendre son rang, pour combattre l'ennemi, tandis que les batteurs d'estrade espagnols paraissaient dans les campagnes de Picardie, de Champagne et même de l'Ile-de-France (1).

Mais, alors que les exilés, comme MM. d'Angoulême, de La Rochefoucauld et de Valençay, pouvaient revenir, à la tête des troupes de l'arrière-ban, levées partout contre l'envahisseur (2), le maréchal dut se morfondre dans les chambres de la triste forteresse. Richelieu, qui avait fait appel à toutes les forces possibles et n'avait pas craint de se montrer à tous, donnant courageusement de sa personne (3), accueillit mal et avec ironie les sollicitations faites en faveur du Lorrain ; celui-ci, dit-il, n'avait fait encore que trois ans à la Bastille (4) et autrefois M. d'Angoulême y était demeuré plus de quatre fois autant ; d'ailleurs, ajouta-t-il avec méchanceté, il demanderait avis au duc sur la demande de service, faite par François ; il savait bien quelle serait la réponse du bâtard royal, ennemi mortel de l'emprisonné. Bref, Bassompierre put écrire dans son journal que « la haine et la colère continuèrent contre lui avec tant de force, qu'on n'eût aucune considération de ses longues misères et qu'on les voulut accroître par dérision et moquerie. » Et pourtant, tous les Parisiens, confiants en ses talents, réclamaient sa sortie, pour le voir diriger des troupes, qui devaient les défendre.

(1) *Arch. des Aff. Etrang.*, France, Mém. et doc., 364, f. 129. *Bibl. nat.*, latin 14225, f. 77-78. *Dupuy* 473, f. 206. *Arsenal* 4114, f. 673. *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 366.

(2) THIBAUDEAU, *Histoire du Poitou*, t. III, p. 277, etc. M. POËTE, *Paris devant la menace étrangère en* 1636, 1916, in-16, p. 167.

(3) M. DELOCHE, *La maison du cardinal de Richelieu*, 1912, in-4. p. 383. E. ROCA, *Le règne de Richelieu*, 1906, in-16, p. 340.

(4) Ce qui était faux : il y avait déjà plus de cinq ans que Bassompierre avait été arrêté.

Les mesures décisives furent donc prises sans le concours du maréchal. L'ennemi, surpris de son succès, puis indécis et maladroit, s'arrêta. Richelieu sut profiter du répit et la France fut sauvée. Tandis qu'à la suite de la capitulation de Corbie, que ne sut défendre le faible Maximilien de Belleforière, sieur de Soyecourt, le roi et le cardinal rejoignaient les armées, Bassompierre, qui se rongeait dans l'inaction à lui imposée, apprit quelques mauvaises nouvelles. Le coche de Nancy, qui lui apportait des hardes et de l'argent, fut volé sur la grand'route, et François dut perdre, en même temps, l'espoir de se faire payer ses blés, car le budget était dans un triste état. Il fit alors son « jubilé » et se livra à de sincères dévotions, « se mettant entre les mains de Dieu, puisqu'il ne pouvait plus rien espérer des hommes. »

En effet, si les affaires du royaume se remettaient, il n'en était pas de même pour les intérêts particuliers du Lorrain et des siens. A Vesoul, en Franche-Comté, son neveu était tombé malade, et des bataillons français avaient brûlé la maison de Dommartin, près Neufchateau, qui appartenait à sa famille.

Mais le poids de ses soucis était partagé par ses proches comme le prouvent les quelques lettres qui ont été conservées de sa correspondance (1) avec sa sœur Catherine, femme du comte de Tillières, Tanneguy Le Veneur. Cette dame dévouée l'aidait à débrouiller ses affaires les plus obscures, et surtout la grave question des hypothèques, mises sur les domaines normands du maréchal et des siens (2). Le prisonnier prévenait, entre autres, sa sœur qu'il avait payé sa part des dettes, qui lui

(1) Ces lettres, conservées dans les archives familiales, ont été copiées par M. Hippeau. Cette copie existe à la Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 3538. C'est d'après ce manuscrit, que nous citons ces intéressants documents.

(2) Lettre du 14 septembre 1636. *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 3538, f. 7-9.

incombait dans l'héritage de leur tante, Madeleine Le Picart de Radeval, dame de Chanteloup (1). Ce règlement était particulièrement délicat. Un des créanciers, le président au parlement de Normandie, François d'Anfreville, avait fait saisir les domaines de la morte et le Lorrain avait eu, en vain, recours à des arbitrages amicaux pour résoudre le différend. Ce robin, « le plus assuré plaideur de sa province », ne voulut accepter aucune transaction, et mit les propriétés aux enchères, se vantant de tant tourmenter les Bassompierre par ses procédures chicanières, qu'il obtiendrait tout ce qu'il convoitait pour un morceau de pain ! Emprisonné, le maréchal ne put faire procéder à la vente ; alors son adversaire exigea cette opération, de sa propre autorité. Le captif put heureusement le faire assigner au Conseil, après l'avoir payé. D'Anfreville s'était alors efforcé de faire revenir le procès devant les tribunaux normands. Il mourut avant d'avoir obtenu gain de cause, mais l'affaire était encore en suspens.

Ce n'était pas là, par surcroît, le seul ennui qui résultait de l'héritage de la vieille dame. Certaines sommes, que François devait payer, étaient restées entre les mains de son homme d'affaires, Pierre de L'Escuyer de Chaumontel, canaille habile, et dont il était difficile de prouver les malversations et les vols. Le Lorrain craignait de se voir obligé, du fait de cet individu taré, à de nouveaux sacrifices.

Pour lui faire oublier ces gros nuages et l'occuper, madame de Tillières lui donnait des commissions, que lui transmettait le toujours tourbillonnant commandeur de Jars (2). Elle lui envoyait de bonnes poulettes, des coqs d'Inde merveilleux, d'excellents pâtés et autres

(1) Il s'agit du domaine de Jean de La Haye, probablement un des Chanteloup situés dans la Manche ou dans l'Eure.

(2) Lettre du 7 décembre : *Bibl. nat.*, ms. cité, f. 10-11.

produits de la plantureuse Normandie, dont se pourléchaient, en de joyeuses agapes, tous les gourmets de la Bastille et dont son frère la remerciait « du plus pur de son cœur. » En échange de si bons procédés, Bassompierre facilitait l'exécution de belles tapisseries, pour les châteaux de sa famille, en prenant pour modèles celles qui ornaient les murs de Chaillot. Il dut, peu après, demander une avance de mille pistoles à madame de Tillières, pour la Noël au plus tard. La bonne comtesse lui fit parvenir la somme : il était temps ! Depuis deux jours, le prodigue n'avait plus un sol vaillant (1) ! D'ailleurs, ses affaires ne se remettaient pas : les héritiers de M. d'Anfreville se montraient aussi bassement intéressés que leur aïeul et les reîtres du cardinal de La Valette venaient de démolir définitivement deux châteaux des domaines lorrains : Le Châtelet et Dommartin (2).

(1) Lettre du 19 décembre 1636. *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 3538, f. 12 13.

(2) Lettre du 12 janvier 1637. *Id.*, f. 14.

Bassompierre, ne comptant plus alors sur la justice des hommes, s'en remit complètement au ciel et au hasard (1). Mais, généreux et courtois, il rendait service à tous ceux, qu'il pouvait obliger. Ainsi, il n'hésita pas à prêter ses plus beaux diamants, dons de l'Empereur et des rois d'Espagne et d'Angleterre, qu'il devait vendre ou engager plus tard, quand il fut réduit aux expédients (2), à Anne de Rohan, princesse de Guéméné, qu'il avait aimée et qui lui resta fidèle amie, lui rendant même d'utiles services (3) ; soucieux de ces joyaux de prix, qui le faisaient souvenir des jours de gloire d'autrefois, il fit prendre par sa sœur de grandes précautions pour l'expédition, en toute sûreté, de ces merveilleux bijoux.

Mais ces petits soucis, causés par son désir de plaire et d'être utile, ne l'occupaient que peu. Il avait bien d'autres causes d'ennui. Le bourg d'Haroué était ravagé par une grave épidémie, et la santé de madame de Rémo-

(1) Lettres des 12 janvier et 15 février 1637. *Ms. cit.*, f. 14-17. *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 216.

(2) *Journal de Bassompierre*, t. II, p. 424.

(3) *Id.*, t. IV, p. 358.

ville ne laissait plus que peu d'espoir. Le maréchal, il est vrai, n'entretenait plus de bonnes relations avec la mourante : il s'était disputé avec elle, au sujet de l'avenir d'une jeune nièce, qu'il voulait marier, en bon oncle qu'il était et soucieux, avant tout, de sauver la race, sinon le nom, alors que la mère voulait cloîtrer l'enfant, pour éviter de débourser une grosse dot.

En Normandie, le Lorrain avait un moment espéré pouvoir terminer son procès par l'intermédiaire de son ami, Louis de Tilly, conseiller du parlement de Rouen, choisi comme arbitre (1) ; l'affaire échoua et la terre de Chanteloup fut saisie (2).

La mort frappait à coups redoublés autour du prisonnier ; il vit ainsi partir l'empereur Ferdinand, qui s'était autrefois montré plein de bienveillance pour le jeune soldat qu'il était ; puis ce fut le tour d'un « grand homme de bien », le général des postes P. d'Alméras ; et enfin, madame de Tornielle succomba. Ses deux fils, Charles et Gaston, garçons mal élevés et indisciplinés, furent confiés à la tutelle de leur grand-père paternel. Cette combinaison devait donner bien du tracas au prisonnier, qui fut « en perpétuelle inquiétude de l'avenir de cette pauvre famille, seul débris de toute la maison (3). »

Monsieur venait alors d'obtenir un nouveau pardon. Les rigueurs gouvernementales allaient donc, suivant l'habitude, s'adoucir quelque peu. Mais Bassompierre ne se faisait pas d'illusion sur son avenir. « A voir les retardements que l'on fait à m'accorder la liberté, écrivait-il à madame de Tillières (4), il paraît bien que l'on

(1) Lettre du 16 janvier. *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 3538, f. 15.

(2) Lettres des 15 et 21 février. *Id.*, f. 16-17.

(3) Lettre du 23 janvier. *Id.*, f. 18.

(4) Lettre de mars. *Id.*, f. 18.

n'a pas dessein de me donner de l'emploi, en sortant de ce lieu, et je me tiendrai bien heureux si l'on me permet de demeurer bourgeois de Paris (1) ! » Aussi crut-il prudent de s'adresser à son vieux frère d'armes Créqui, pour guider son jeune neveu de Tillières dans la carrière militaire.

Il avait, au moins, la douce joie d'être toujours gâté par sa sœur. Dévouée, à son habitude, madame de Tillières, aidée d'un honnête avocat, Charbonnier, s'occupait toujours des intérêts de l'embastillé et le fournissait, pour le désennuyer, d'excellents pâtés et de « provisions de carême à sa mode », ce qui fait supposer qu'il avait conservé l'habitude de ne pas faire maigre (2).

Ces adoucissements passagers ne parvenaient pas à vaincre la mélancolie du reclus, toujours poursuivi par des malchances douloureuses. Son neveu, Anne-François, était retombé malade, et imprudent, malgré la sagesse qu'auraient dû lui donner les années, l'expérience et les tribulations, le maréchal entama une affaire dont il ne spécifie pas la nature, mais dont il eut « mille sujets de se repentir (3) ».

Cependant, les visites ne lui manquaient pas. Mesdames de Fiesque et de Bréauté, l'abbé d'Etlan, ses secrétaires, les prisonniers le venaient voir régulièrement. Ses connaissances étaient sues de tous, d'autant plus qu'il aimait à en faire parade. Le savant Peiresc voulut obtenir de lui un renseignement précis sur un petit fait qui l'intriguait ; il avait entendu dire qu'un vieux gentilhomme, qui servait François sous la Régence, gardait « suspendue à sa ceinture par une chaîne d'argent, une

(1) C'était un pronostic juste : quand il fut délivré, Bassompierre dut s'exiler en Normandie.

(2) Nous avons déjà signalé le fait, notamment lors du séjour de Bassompierre en Lorraine en 1626. Voir plus haut, p. 307.

(3) *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 221. Nous croyons qu'il s'agit là de son amourette avec madame de Gravelle.

coupe du crâne de son père (1) », et était désireux d'apprendre si cette bizarre breloque était le résultat de quelque fantaisie particulière ou provenait d'une tradition lointaine, dont la source remonterait aux origines gauloises. D'autres anecdotes, moins pédantes, distrayaient un moment le captif. C'était l'imposture du sieur Dubois, qui prétendait avoir trouvé le secret de la transmutation des métaux (2) ou bien encore l'aventure singulière de cette dévergondée de Limoges, qui se fit passer pour la reine d'Angleterre, ayant fui la persécution religieuse et osait se réclamer du maréchal (3).

Cependant, un incident rompit la monotonie des jours. En juillet 1637, le cardinal, qui avait peu de scrupules, fit demander au reclus de lui prêter à nouveau sa maison de Chaillot. Ce n'était plus un modeste vide-bouteille, mais un beau palais, de lourd entretien et où se plaisaient fort les locataires momentanés, que le généreux Lorrain ne demandait pas mieux d'héberger gratis. Le maréchal, satisfit à la demande du ministre ; il dut même faire déménager en hâte la duchesse de Nemours, Anne de Lorraine, qui séjournait alors au château. Mais cette gracieuseté n'entraîna pas, sur le moment, de mesure de réciprocité, et Richelieu garda sous les verrous son propriétaire d'un moment.

L'humide séjour de la Bastille n'était pas bon à la santé de François ; il dut prendre des eaux de Forges (4). Son impécuniosité n'était pas d'ailleurs, sans réagir sur son moral, et par conséquent sur son état général. Il dut

(1) *Lettres de Peiresc*, éd. Tamizey de Larroque, t. III, p. 679 et 688.

(2) *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 215, 218.

(3) *Mercure françois*, t. XIV, p. 196.

(4) Les eaux de Forges, retrouvées en 1573, étaient devenues à la mode à la suite du séjour de Louis XIII et de la Cour : les principales sources ont gardé des noms qui y font allusion : la Royale, la Reinette, la Cardinale.



TIMOLÉON D'ESPINAY, SIEUR DE SAINT-LUC,
d'après le tableau de M. Rouget.
(Musée de Versailles.)

encore demander à madame de Tillières de lui prêter quinze cents pistoles (1). La bonne Catherine, inquiète, donna, — tout en envoyant la somme demandée, — de judicieux conseils de modération. Bassompierre les reçut fort bien, et promit qu'il serait dorénavant « bon ménager de son bien. » Mais c'était là serment d'ivrogne : le malheureux ne pouvait se réformer et il n'y avait qu'à voir la manière, dont il avait croqué le gros magot de la vente de sa charge, pour comprendre qu'il ne pourrait jamais remettre ses affaires par les principes de l'économie. D'ailleurs, il ajoutait, plaisantant à son habitude, qu' « ayant, par le passé, vécu comme les moines, qui se confient à la grâce de Dieu, il espérait tout au moins ne pas mourir de faim. » En définitive, quand il se sentait la poche garnie, les soucis d'argent lui étaient légers.

Mais d'autres tracas pesaient davantage sur son courage. « Je me meurs, écrivait-il, dans cette malheureuse prison, dont je ne puis sortir, alors qu'il y aura bientôt sept ans que je l'endure, avec mille sanglants déplaisirs, qui m'y arrivent tous les jours. » Et nul autre espoir ne se levait à l'horizon, lui permettant d'entrevoir quelque « meilleure suite (2) ! »

Malgré tout, l'optimisme inhérent à sa joyeuse nature, reprenait parfois le dessus : ainsi il estimait qu'il laisserait encore à sa « nièce d'Épinal » d'importantes richesses. « Mon bien, écrivait-il à ce sujet (3), avant les guerres de Lorraine, atteignait quarante mille livres de rente, avec plus de cent mille écus de meubles, sans compter Chaillot, maison de grand rapport (4). » Sur

(1) Lettre du 4 juillet : *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 3538, f. 20.
(2) Lettre du 21 septembre. *Id.*, f. 21-23.
(3) *Id.*, f. 22.
(4) Et aussi de grande dépense.

tous ces revenus, il ne devait que deux cent mille francs ; au contraire, ses débiteurs étaient légion, et c'était par là une somme double, qui devait rentrer dans ses coffres (1).

Aussi le bon oncle espérait-il bien marier son héritière, mais il tenait à ce que les négociations faites en ce sens fussent menées secrètement.

Cependant Richelieu, peut-être un peu gêné par suite du prêt gracieux de la belle maison de campagne, faisait de nouvelles avances. Il envoya à François son émissaire Lopez, pour lui conseiller de ne pas s'ennuyer et de patienter ; à la première trêve, le maréchal serait désembastillé et le roi le comblerait de bienfaits. Madame de Beuvron alla remercier le cardinal au nom de son oncle. Tout marchait à merveille, quand « un maraud », que le Lorrain ne nomme pas et qui est probablement le cagot Sublet des Noyers, empêcha cette mesure de clémence : Bassompierre resta l'hôte de Du Tremblay (2).

Alors, pour passer le temps, il se consacra de plus en plus aux différents travaux intellectuels, qu'il avait entrepris. Grand lecteur, il s'était constitué en prison une belle bibliothèque, et son fidèle Malleville lui apportait les nouveautés de librairie. C'est ainsi que le Lorrain fut amené à lire l'*Histoire de Henri IV et de Louis XIII*, que venait de publier en 1635 l'historiographe Scipion Dupleix. Cette œuvre factice et partiale d'un cuistre ennuyeux, prétentieux et peu précis, déplut au vieux soldat (3). Il écrivit dans les marges de son exemplaire

(1) Cf. Deloche, *Le père du cardinal de Richelieu*, p. 283. Malgré ces belles affirmations, les dépenses et les dettes du maréchal furent telles « qu'elles ont mis ses affaires aussi bas que sa naissance, son mérite et son rang étaient élevés, ce qui fait qu'il a laissé à ses héritiers plus d'honneur que de biens. » *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. xxiv.

(2) *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 232.

(3) MM. Bourgeois et André, dans leur *Manuel des sources de*

les critiques que lui suggéraient le texte mal écrit et les inexactitudes graves des informations (1). Or, de savants minimes voulaient, de leur côté, rectifier les erreurs de l'ouvrage ; l'un d'eux, le père Renaud, qui était venu voir l'abbé de Foix, apprit l'existence du travail du prisonnier. Celui-ci ne demanda pas mieux que de le lui confier. Le moine peu scrupuleux fit des extraits de ces observations et les ajouta à ses propres remarques : l'ouvrage ainsi composé contenait beaucoup d'appréciations désagréables sur les contemporains ; aussi l'astucieux minime se retrancha derrière l'autorité du nom du maréchal, qui se vit ainsi attribuer une foule de petites calomnies (2). Dupleix, habile, ne se fit pas faute de répandre ce bruit, et bien que la défense du captif fut facile, puisqu'il n'avait qu'à montrer l'exemplaire annoté de sa main, le « pendard » d'historien fut cru et le maréchal passa pour avoir critiqué les actes du gouvernement. Le roi, fort mécontent, permit à l'écrivain de répondre : Dupleix, dans son nouvel ouvrage, intitulé *Philotime* (3), reconnaissait bien que les observations ne pouvaient pas être toutes rédigées par le maréchal, mais cela d'une manière si détournée que la fausse attribution persista.

L'affaire fut d'autant plus regrettable qu'un chevau-

l'histoire du XVIIe siècle, sont favorables à l'effort de Dupleix, dont ils reconnaissent, d'ailleurs, les partiales tendances.

(1) TALLEMANT, *Œuvres*, t. III, p. 402. H. HAUSER, *Les sources de l'histoire de France*, XVIe siècle, t. IV, p. 34. E. BOURGEOIS et ANDRÉ, *Id.* : XVIIe siècle, t. I, p. 284. Le P. LELONG, *Bibliothèque historique de la France*, t. II, p. 423 (21838) et t. III, p. 141 (31371). *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 355. VIONEUL-MARVILLE, *Op. cit.*, p. 30.

(2) Ces circonstances expliquent les différences des textes des mss. de ce travail. *Arsenal* ms. 4114, *Bibl. nat.*, ms. franç. 4059, 4060, 4742, 6791, 10453, 10457, 10471, 20143, 20177, 20601, 25021, 25022, 23306, 23307. *Dijon*, ms. 413 [1]. Cet ouvrage bizarre fut publié en 1665, sous le titre de *Remarques de M. le maréchal de Bassompierre sur les vies de Henri IV et de Louis XIII de Scipion Dupleix*.

(3) *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 355.

léger venait d'être arrêté « pour des choses qui regardaient le Lorrain. » Ce n'était qu'un sot, le nommé Valbois, qui avait cru malin de répéter un refrain contre le cardinal :

> Mettre Bassompierre en prison,
> Pousser Gaston jusqu'en Lorraine,
> Ou chasser Roger (1) de Dijon,
> C'est le fait de cet apostat (2) !...

Ou encore une autre poésie dont le médiocre auteur prétendait que les bravaches du jour n'étaient pas « si courtois, si doux et si gracieux »

> Que le bon Bassompierre et le beau Bressieu (3) !

Certains amis prirent l'alarme et conseillèrent au maréchal de brûler ses papiers. François fut lui-même inquiet et ne put fermer l'œil six nuits consécutives « dans une agonie pire que la mort ! » L'affaire n'eut pas de suites : le malheureux put se calmer.

Madame de Tillières vint, à ce moment, passer l'hiver à Paris. Son frère en conçut un grande joie, non seulement pour le plaisir qu'il eût à l'embrasser, mais aussi parce qu'il fut persuadé qu'elle pourrait l'aider encore plus efficacement que d'habitude (4). Il était temps, en effet, que des protections efficaces vinssent soutenir ses intérêts. Quelques prisonniers, jaloux de la manière amicalement respectueuse dont le traitait le gouverneur de la forteresse, prétendaient qu'il voulait tout régenter à la Bastille. C'étaient de vieux ennemis qui conduisaient cette cabale, entre autres, François Vautier, le mé-

(1) Bellegarde.
(2) *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 235 et 357.
(3) *Bibl. nat.*, ms. franç. 12491, f. 168. Il s'agit de Louis de Groléе de Meuillon, marquis de Bressieu.
(4) Lettre du 5 novembre 1637. *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 3538, f. 24.

decin de la reine-mère, et surtout un « mauvais drôle », d'humble origine, La Roche-Bernard. Bassompierre, pour ne pas attirer l'attention sur lui, acceptait sans rien dire les mesquines taquineries des marauds, mais il eut la désagréable surprise de voir la « gouvernante » de la prison, qui jusque-là avait été une de ses meilleures amies, se laisser gagner au parti des conspirateurs et se plaire dorénavant à contrecarrer tous ses désirs.

Pour ajouter à la détresse morale que produisait cette situation, Bassompierre apprit coup sur coup le trépas subit du fiancé de sa nièce, Louis de Moy, sieur de La Meilleraye, la disparition d'un petit-neveu, N. de Wailly, la maladie d'une nièce, Yolande-Barbe, et la rechute du marquis Anne-François !

Son neveu Charles continuait à se conduire mal et s'était brouillé avec son tuteur. Ce turbulent galopin accueillit mal les observations de son oncle et prit le parti d'aller offrir son épée à l'Empereur. Le prisonnier craignit d'être compromis par les actes de cet écervelé : il dénonça ces projets à Chavigny, qui fit arrêter le jeune homme à Haroué. C'était une manœuvre habile de la part du maréchal d'avoir agi avec tant de prudence. Car le moment était dangereux. La reine Anne, lasse de l'autorité de Richelieu, qu'elle estimait despotique, s'était gravement compromise en correspondant avec son frère, le cardinal-infant, et en lui fournissant d'utiles indications (1). Son porte-manteau, l'actif Pierre de La Porte, fut saisi et mis au secret à la Bastille. Bassompierre l'aperçut et l'encouragea de loin à rester fidèle à sa souveraine (2). Quand ce jeune homme fut traité

(1) Bassompierre a parlé à peine de cette intrigue et du rôle du P. Nicolas Caussin : *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 238. Voir P.-M. Bondois, *Les documents de la cassette de Richelieu : l'affaire du Val-de-Grâce*, 1922, in-8 (Extr. de la *Bibl. de l'École des Chartes*).

(2) *Mémoires de P. de La Porte*, éd. Michaud, 3e série, t. VIII,

moins sévèrement, il fut reçu dans la chambre du maréchal et il a parlé du vieux soldat dans le récit curieux qu'il a laissé de son séjour en prison. « L'âge, dit-il, lui avait fait perdre la mémoire (1) ; il racontait à tous venants l'histoire de ses amours. Il n'en était pas moins fort galant (2). »

La grande maison était alors bondée. La Porte y rencontra les principaux pensionnaires qui constituaient une bande d'originaux amusants à voir s'agiter. C'était le vieux maréchal de Vitry, qui se chicanait avec Bassompierre et était si apoplectique qu'il ne pouvait s'approcher du feu, sans que ses joues ne se missent à saigner. C'était aussi Cramail, Jars, un page de Nemours, Gouillé, qu'une maîtresse maltraitée avait fait emprisonner, le médecin Vautier, qui essayait d'oublier sa misère en se livrant à l'étude des mathématiques, mais perdait patience et répétait : *Usque quo, Domine* (3) ?

Le baron de Tenance, Champenois, lui, avait été fait prisonnier à Corbie. Le capitaine des gardes du corps du duc de Lorraine, Charles de Lénoncourt, résolut de s'enfuir avec lui et le jeune Jean Vialart, sieur de Herse, que sa mère, la sévère Charlotte de Ligny, la collaboratrice de Vincent Depaul, avait fait embastiller « pour le mûrir (4). » Ce jeune cavalier, « benjamin » chéri des hôtes de la prison, était bien vu de Bassompierre, qui

p. 24 et s. *Mémoires de madame de Motteville*, p. 30. L'ouvrage de La Porte reste le récit contenant les renseignements les plus amusants et les plus précis sur la vie à la Bastille. A cet égard, on peut en admettre l'exactitude.

(1) Cela semble faux, puisque le maréchal a rédigé alors son *journal*.

(2) Le porte-manteau fait aussi allusion aux amours avec madame de Gravelle, et au scandale, causé par l'annonce de la grossesse de celle-ci.

(3) Jusques à quand, Seigneur ?

(4) P.-M. Bondois, *La misère sous Louis XIV : la disette en 1662*, 1924, in-8, p. 46.

lui promettait de le venir délivrer, s'il sortait de prison.

Le porte-manteau vit encore d'autres « victimes » : du Bois d'Arcy, le serviteur de Bassompierre, l'abbé de Foix, le sieur Réveillon, laquais de Marillac et deux des « croquants » révoltés du Bordelais, Châtillon et Gendron.

Un autre camarade « de chaîne », le comte d'Apchon, « gentilhomme très sage et plein d'honneur », neveu d'un oratorien compromis dans les intrigues du moment, le père Chanteloube, était resté au cachot sept ans ; il s'adonnait à l'étude des mathématiques et dressait des chiens, tandis que le lieutenant général d'Uzerche, de Chavaille, composait un livre et que Du Fargis apprenait à tous la perspective et le dessin !

Les embastillés, qui savaient s'occuper, parvenaient à trouver les heures moins longues et ne s'ennuyaient pas trop. Bassompierre, malgré ses tracas alternés et divers, s'était, à ce point de vue, bien organisé. Il avait conservé une certaine influence, surtout parmi les hommes de lettres. L'éditeur Pierre Billaine, rendant hommage à sa science généalogique, lui dédiait son *Armorial sommaire* (1), en célébrant « sa vertu » qu'il avait employée « dans les travaux de la guerre et les affaires de la paix. » Son fidèle Malleville ne se bornait pas à l'aider dans ses travaux ou lui faire ses commissions : il lui lisait, pour le distraire, ses vers les plus enflammés sur les énigmes ou l'étoile de Vénus, ou quelques aimables gaillardises sur l'entreprenant frère Nicaise et le gros moine René (Boisrobert, le favori de Richelieu).

Coiffé d'un froc bien raffiné,
Vivant comme un déterminé (2) !...

(1) *L'armorial sommaire, comprenant tout ce qui dépend de la science du blason*, 1638, in-4.

(2) *Poèmes de Malleville*, p. 31, 62, 88, 109, 297.

D'autres poésies touchaient davantage le prisonnier : dans l'une, le secrétaire célébrait son courage et sa patience (1), et dans une belle élégie à Richelieu (2), il osa plaider la cause de son maître, dont la délivrance était réclamée par tous. Il évoquait l'œuvre militaire et diplomatique du maréchal, mentionnait la protection continuelle que François avait accordée « aux Muses exilées » et la magnificence du héros qui

Fut l'honneur de la France et dedans et dehors
Et pour tout posséder, prodigua des trésors!

Mais tant de mérites vrais ne méritaient-ils que la punition ou la prison ?

D'autres versificateurs célébraient le célèbre captif à grand renfort d'hyperboles (3). L'un d'entre eux voyait en lui l'idéal de l'homme de cour :

Sous quelle étoile a-t-on vu naître
Un courtisan égal à toi
Ni qui sache mieux comme quoi
Il faut plaire au goût de son maître?...

Voiture (4), d'Assoucy (5), Neufgermain (6), à leur tour, dédiaient des œuvres à François. L'hétéroclite

(1) *Arsenal*, 4123, f. 1177.

(2) *Poésies de Malleville*, p. 225-231. M. Cauchie traite ce morceau de chef-d'œuvre.

(3) *Arsenal*, ms. 4126, p. 1001 et s.

(4) E. Magne, *Voiture et les origines de l'Hôtel de Rambouillet*, 1911, in-16, p. 60, 165, 191 ; *id.*, *Voiture et les années de gloire de l'Hôtel de Rambouillet*, 1912, in-16, p. 40, 130, 183 ; *id. La fin troublée de Tallemant des Réaux*, 1922, in-18, p. 43. *Ægedii Miscellanea*, 1652, 2e partie, p. 113. Tallemant, *Op. cit.*, t. II, p. 458. La poésie de Voiture qui vante « la quiétude de la prison » se trouve dans *Arsenal*, ms. 4123, p. 1060 ; *Bibl. nat.*, ms. franç. 25533, f. 18. *Œuvres de Voiture*, éd. Ubicini, t. II, 1855, in-8, p. 329.

(5) *Poésies et lettres de M. d'Assoucy*, 1653, in-16, p. 40.

(6) *La seconde partie du livre intitulé les poésies et rencontres du sieur de Neufgermain*, 1637, in-4, p. 157.

poète de Monsieur adressait, à son habitude un petit poème de rimes riches, vides de sens et pleines de calembours et d'à-peu-près : le fou ordonnait à son luth de

Chanter bien, quoiqu'un peu bas,
Blessé qu'il fût, pris d'hameçon ;
Un bas de son, jointe une pierre
Bien assemblés, font Bassompierre !...

Et il continuait ses insanités !... De si extravagantes rimailles faisaient sourire le maréchal, qui ne craignait pas non plus de taquiner lui-même la lyre, mais sans grand succès (1). Certains de ces écrivains montraient donc une fidélité touchante et non sans danger au soldat tombé ; Malleville, puis le président Maynard (2), encoururent la colère de Richelieu pour avoir trop nettement montré les sentiments, qu'ils avaient pour l'emprisonné.

Bassompierre ne se contentait pas de se laisser distraire ; il s'efforçait de lui-même de trouver de petites occupations, pour occuper sa pensée. Les questions de style l'intéressaient vivement et, quoiqu'il ne soit jamais parvenu à écrire correctement, il se piquait d'y être compétent. Il s'amusa un jour à relever les nombreux « car » que, malgré ses affirmations prétentieuses, le prolixe Leroy de Gomberville avait multipliés dans son roman de *Polexandre* (3).

Mais de telles futilités n'étaient que des amusettes d'une heure. Il fallait d'autres travaux à l'activité dévorante de l'ardent Lorrain, encore surexcitée par l'inaction forcée. Aussi, se laissant aller à la manie d'écrire, qui se développa fort chez lui avec l'âge et l'emprisonne-

(1) LACHÈVRE, *Bibliographie des recueils collectifs du XVIIe siècle*, t. II, p. 91.
(2) *Lettres du président Maynard*, 1653, in-4, p. 3.
(3) *Bibl. nat.*, ms. franç., 24426, f. 161. TALLEMANT, *Op. cit.*, t. VI, p. 73.

ment, le maréchal entreprit-il, avec l'aide de son bon Malleville, toute une série d'œuvres considérables. Il se mit d'abord, à la demande de Cramail, à rédiger ses souvenirs. Grâce à l'habitude, qu'il avait prise de noter sur des carnets des notes, des anecdotes et des faits curieux qui l'avaient frappé (1), et aussi à l'aide de cette mémoire prodigieuse, dont La Porte médisait à tort et qui étonna plus tard, jusqu'à l'admiration, Roger de Bussy-Rabutin (2), il put donner en deux gros volumes entièrement écrits de sa grande écriture si reconnaissable, un récit détaillé de sa vie de 1579 à 1640. Le précieux manuscrit existe encore (3) et c'est d'après lui qu'a été donnée la dernière édition (4), la définitive, qui annule les nombreuses et fautives impressions du XVIIe siècle, fort incorrectes (5).

« Bien que la Bastille fût un lieu très propre à faire revenir les anciennes idées (6) et à rappeler par ordre toutes les actions d'une vie dont presque toutes les journées avaient été marquées de quelque chose de singulier (7) », le journal, par suite de la rédaction tardive et de l'humeur égotiste et vantarde de l'auteur, est rempli d'inexactitudes. Il renferme cependant des renseignements de premier ordre ; car Bassompierre, qui a vécu trente ans à la Cour, a su beaucoup de secrets. Aussi son

(1) Ces carnets forment le *répertoire de M. de Bassompierre* . voir l'*appendice*.

(2) VIGNEUL-MARVILLE (Bonaventure d'Argonne), *Mélanges d'histoire et de littérature*, t. II, 1721, in-16, p. 87. Voir l'opinion très favorable de Bussy dans *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. XXVIII.

(3) *Bibl. nat.*, ms franç. 17478, 17479 (Saint-Germain français, 1029).

(4) Par le marquis de Chantérac (*Société de l'Histoire de France*), 1870-1877, 4 vol. in-8.

(5) La première a paru chez Pierre Marteau, Cologne, 1665, in-12. Cf. *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 1 et s. Cf. la *note bibliographique* de l'*appendice*, publiée à la fin de l'ouvrage.

(6) C'est déjà l'opinion de Voiture.

(7) VIGNEUL-MARVILLE, *Loc. cit.*

œuvre a-t-elle été utilisée par tous les historiens des règnes d'Henri IV et de Louis XIII. Le maréchal raconte, avant tout, ses affaires personnelles. Le ton général est assez décousu, mais spirituel et léger ; le style, fort négligé, est parfois savoureux et le récit affecte souvent la physionomie d'un petit roman d'aventures ; d'autres fois, le Lorrain se perd dans des détails oiseux, surtout au point de vue militaire (1). En tout cas, l'existence du manuscrit autographe prouve bien, comme l'a montré M. de Chantérac, que l'œuvre est due entièrement à Bassompierre et non à Malleville, comme l'a prétendu Quérard (2) : d'ailleurs la négligence de la rédaction empêche l'attribution à un poète raffiné et précieux. « L'on y trouve, en effet, est-il écrit dans la préface de l'édition de 1665 (3), des passages que la Cour d'aujourd'hui jugerait barbares et plusieurs autres, qui ne sont pas français, et qui font connaître que l'auteur ne l'était pas. Mais le livre est rempli d'une infinité de belles choses (4). » Certains historiens modernes (5) reprochent à ce texte son côté trop personnel et prétendent qu'il ne peut guère servir à l'histoire générale. Ce jugement est bien sévère.

Mais ce gros manuscrit n'est pas le seul, qui soit sorti

(1) « This work is rather of a gazetter than of a man of the world. » CROKER, *Memoirs of the embasy of the marshal de Bassompierre*, 1819, in-8, p. XII.

(2) TALLEMANT, *op. cit.*, t. III, p. 355.

(3) Le P. LELONG, *Bibliothèque historique*, t. II, p. 463. *Journal des Savants*, 11 février 1665. LANGLET-DUFRESNOY, *Méthode historique*, t. IV, p. 125. *Histoire critique des journaux*, p. 85. VIGNEUL-MARVILLE, *Op. cit.*, t. I, p. 30, t. II, p. 87. LAVISSE, *Op. cit.*, t. VI, II, (Mariéjol), p. 410. *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 111. Des copies plus ou moins complètes existent, manuscrites : *Arsenal*, 3741, 4818, 6469, 6828. *Bibl. nat.*, franç. 4062-4066, 10315, 10316, 17476, 17477. Cangé 5 et 70. *Université de Paris*, 356. *Avignon*, 2754. *Bordeaux*, 823. *Meaux*, 102. *Tours*, 1099-1100.

(4) *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. XXX.

(5) Surtout E. Bourgeois et L. André.

de la plume du fécond maréchal. Outre ses recueils de correspondances pour ses ambassades d'Espagne, de Suisse et d'Angleterre, déjà cités, outre le fameux répertoire, dont quelques débris nous sont parvenus, outre son étude sur le texte de Dupleix, il a réuni en un petit ouvrage des « discours académiques » d'écrivains qu'il appréciait : Christophe Desmarets, Habert de Cérisy, Godeau, Racan ; quelques pages, — traitant de questions qui l'intéressaient : la création du monde, l'amour, l'astrologie, la grâce, la chaleur, — peuvent lui être attribuées (1). Il rédigea aussi un sommaire historique des régiments d'infanterie (2), un petit traité sur la fonction de l'intendant des finances et de justice près des armées (3) et un mémoire sur les qualités que doit avoir l'ambassadeur (4).

Enfin, il composa une « chronologie des ligues suisses » peu exacte (5), mais qui a été reproduite à de nombreux exemplaires (6). On lui doit encore un curieux recueil, publié en 1802 et qui a été attribué à Antoine Sérieys (7). Cette compilation, qui renferme des anecdotes singulières sur les cours d'Henri III et Henri IV, est composée des récits, contenus dans des conversations du maréchal qui se plaisait à redire les souvenirs de son père et les

(1) Mss. dans *Bibl. nat.*, franç. 645, 10317, 19195, 19196, 19197, *Chambre des Députés*, 1231.

(2) *Bibl. nat.*, Cangé 6, f. 130.

(3) Minute autogr. dans *Bibl. nat.*, Cangé 10, f. 158.

(4) *Arsenal*, 4529, f. 227.

(5) E. Rott, *Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie*, p. 13. *Id. Inventaire des documents relatifs à l'histoire de Suisse, conservés à Paris*, t. I, p. 23.

(6) *Bibl. nat.*, ms. franç. 3691, 10641, 17990, 19889, 20184, 23027, 23609 ; nouv. acq. franç. 102 ; Dupuy 454 ; Cinq-Cents Colbert 79 et 339, *Arsenal* 4121. *Carpentras*, 1822. *Rennes*, 492, *Rouen*, 2384. *British Museum*, Egerton 968, Stowe 136.

(7) *Nouveaux mémoires du maréchal de Bassompierre recueillis par le président Hénault et imprimés par l'éditeur de l'Établissement des Français*, 2e éd., 1813, in-16.

siens. Une copie d'un manuscrit provenant du château de Thury-Harcourt, et conservée avant dans les archives de la famille de Tillières, existe à la Bibliothèque nationale (1) : ce fait, mis en valeur par MM. de Vaissière et Hauser, authentique l'œuvre, qui est bien, comme il a été dit spirituellement, des « mémoires des autres » d'un ton un peu libre.

Ce travail intensif ne faisait pas oublier au prolixe écrivassier sa pénible situation. Sa nièce intervint, sur sa demande, auprès de Richelieu en février 1638 (2). Mais le ministre se montra « si eigri et si fier en ses réponses » que Bassompierre n'insista pas. L'heure était mal choisie d'ailleurs. « Le pendard (3) », le « méchant diable (4) » de La Roche-Bernard reprenait sa perfide campagne. Il dénonçait à Chavigny d'imprudentes paroles du maréchal, qui ne se gênait pas pour se moquer de l'entourage du prélat : d'après lui, le cardinal « payait pour ne rien croire » Théophile Brachet, sieur de La Milletière, qui voulait concilier les différentes doctrines religieuses en un dogme universel (5), et « tout était grand dans la maison du cardinal, puisque son fou — M. Mulot, — était docteur en Sorbonne (6) ».

Quand il apprit cette dénonciation, l'accusé se défendit comme un beau diable ! Mais des chagrins et des soucis détournèrent son attention. Il apprit successivement les tristes trépas de ses amis, Tilly, Frangipani et le brave Créqui, mort sur la brèche au fort de Brema, près du Pô, et en qui il vit, aveuglé par l'amitié

(1) *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 1208. Cette copie a été faite pour M. Hippeau. HAUSER, *Op. cit.*, t. IV, p. 34. Cf. aussi la préface de ces mémoires.

(2) *Arch. des Aff. Étrang.*, France, Mém. et doc., t. 830, f. 317.

(3) *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 243.

(4) BOURNON, *Op. cit.*, p. 265.

(5) TALLEMANT, *Op. cit.*, t. VI, p. 456.

(6) *Bibl. nat.*, ms. franç. 9730, 2e partie, f. 9.

« un des plus expérimentés capitaines du monde (1). »

La situation financière du captif s'empira à nouveau, par suite des malversations de l'intendant de Chaumontel ; chargé de gérer les domaines de Chanteloup, de Saint-Planchers, de Livarot et du Thil-en-Bray (2), ce peu scrupuleux comptable s'entendit avec les débiteurs et les fermiers et perçut pour lui jusqu'à vingt-cinq mille livres, qui auraient dû revenir à son patron.

Le roi, cependant, las de l'autorité despotique de son ministre, eut quelque velléité d'indépendance. Il reprocha sa dureté au cardinal, déclarant que le Lorrain était injustement puni et qu'il était innocent. Richelieu se défendit comme il put, prétendant qu'il n'avait pas eu le temps d'étudier le dossier de Bassompierre, et qu'il fournirait sous peu tous les renseignements nécessaires. Louis XIII n'insista pas, mais fit remettre en liberté le chevalier Charles de Bassompierre, et le prisonnier, pour reconnaître cet acte gracieux et empêcher tout acte inconsidéré de son turbulent neveu, s'efforça de faire venir ce garçon à Paris, pour le surveiller.

La Roche-Bernard continuait sa vilaine campagne (3). Il rapportait des mots un peu vifs du captif. Celui-ci aurait prétendu qu'à la révolution de palais, qui chasserait le prélat, il deviendrait gouverneur de la Bastille et se vengerait alors de ceux qui l'avaient fait arrêter, à commencer par Chavigny, qui l'avait berné dans l'affaire de la vente de sa charge de colonel. C'étaient aussi des tirades contre la mauvaise gestion financière du ministre, qui avait chambré le roi. Bassompierre, pour prouver cet aveuglement, aurait même posé au mur de sa chambre

(1) Vicomte DE NOAILLES, *Op. cit.*, p. 379.
(2) Situés en Manche, Calvados et Eure.
(3) Avis contre le maréchal de Bassompierre et le gouverneur de la Bastille : *Arch. des Aff. Étrang.*, France, Mém. et doc. 833, f. 225. *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 272.

un portrait de Louis XIII, les yeux crevés ! Quel scandale que de voir, grâce à la complicité du gouverneur, ce mauvais esprit, — qui d'ailleurs n'avait ni science, ni expérience et n'idolâtrait que ses plaisirs, — jouer au petit souverain et vouloir régenter tous ses compagnons de geôle !

Mais tandis que ce mouchard dénonçait la conduite de Du Tremblay, Bassompierre, de son côté, reprochait au faible policier de ne pas châtier le maraud et de soutenir contre lui un autre prisonnier, le baron de Tenance. Pour comble de disgrâce, son neveu Charles, nullement pressé de se confier à la férule de son oncle, s'enfuit en Lorraine et servit le douteux duc-condottiere, Charles IV (1), qui, de son côté, oubliant tous les loyaux services de la famille des propriétaires, fit occuper le marquisat d'Haroué par le colonel Cliquot (2).

Une bonne nouvelle, au moins, égaya un peu le prisonnier : son neveu, Henri de Tillières, épousa une noble dame de riche maison, Claude Rouhault, veuve d'Henri de Bourdeille, comte de Mastas. Mais sa joie fut de courte durée : sa santé s'altéra, et la plaie de la blessure qu'il avait reçue au tournoi de 1605, se rouvrit et s'ulcéra. Une habile « opératrice », madame Giot, la réduisit heureusement par des emplâtres.

La disgrâce définitive du duc d'Épernon, la fuite de madame de Chevreuse en Espagne, puis en Angleterre (3)

(1) Digot, *Histoire de Lorraine*, t. V, p. 323-354.

(2) *Journal d'archéologie lorraine*, t. XI, p. 49 et s. Haroué passa alors par toutes sortes de malheurs. Repris par les Français de Bellefonds, puis par Charles de Bassompierre, assiégé par Du Hallier, qui le prit, le château était encore habité cependant par des membres de la famille. Les habitants finirent par se révolter contre leurs maîtres. Le neveu du maréchal se conduisit très mal et, abusant de la bonté du vieillard, le compromit en demandant des laissez-passer, dont il se servait pour retourner auprès du duc de Lorraine.

(3) P.-M. Bondois, *Madame de Chevreuse en Angleterre*, 1925, in-8.

où la rejoignirent la reine-mère et M. de La Valette, et la crainte que Richelieu éprouvait de toutes les intrigues qui l'entouraient, faisaient retarder les mesures de clémence.

Les nouvelles de Lorraine restaient mauvaises. Le duc de Weimar fit prisonnier le neveu préféré du maréchal, le marquis Anne-François, qui tomba malade peu après (1). Puis ce chef redoutable battit près d'Haroué le colonel Cliquot.

Enfin, — et le fait fut particulièrement cruel à l'orgueil de Bassompierre, — un créancier pressé, le banquier Vanelli, fit saisir une des belles tapisseries de Chaillot. François, qui n'avait jamais subi un tel affront « bien qu'il ait toujours eu des dettes graves », fut outré du procédé (2). C'est alors que, pour remédier à la confusion de ses affaires, il donna une procuration générale à madame de Tillières (3). Il était, en effet, dans une situation si médiocre qu'il ne pouvait plus payer régulièrement les nombreux domestiques qu'il conservait malgré sa ruine. Malleville, spirituel, conjura le cardinal de remédier au dénûment des serviteurs du prisonnier (4). Lysandre, disait-il,

> Dans la nécessité souffre que je languisse
> Et depuis le moment qu'il reçut mon service
> Je me vois seulement plus riche de seize ans.
> Sa prison lui tient lieu d'excuse légitime
> Et son mal me dispose à souffrir mon ennui !...
> Exerce, Richelieu, ta bonté souveraine

(1) La princesse de Guéméné intervint en faveur de ce jeune homme. *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 287, 358.

(2) Il note à la même époque, mais sans trop de chagrin, la mort du père Joseph ; il prétendait, faisant allusion aux ambitions cardinalices du mort, qu'il était trépassé d'une fièvre pourpre rentrée. *Bibl. nat.*, ms. franç. 9730, 2e partie, p. 14.

(3) *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 291.

(4) *Poésies de Malleville*, p. 186. CAUCHIE, *Op. cit.*, p. 139.

Une page du journal de Bassompierre
Manuscrit autographe.
(*Bibliothèque Nationale.*)

Et résous-toi bientôt, par l'excès de ma peine,
Ou de le délivrer, ou de payer pour lui !...

Le ministre, qui préférait récompenser des hommes de lettres, qui se donnaient tout à lui, n'écouta pas l'humble prière. Un autre secrétaire du Lorrain, le jeune Ducros, fut acculé, pour compléter un maigre traitement, trop rarement payé, à « rogner » des pistoles ; il fut pris et condamné et François en fut attristé, car il comprit qu'il avait quelque peu contribué, en ne le payant pas, à la triste fin de ce malheureux (1).

Mais « les misérables, spécifie Bassompierre, sont misérables, même aux choses où leur mauvaise chance devrait finir. » Ainsi, il fut gravement compromis, mais sans le vouloir, par son vieil ami Jean-Louis d'Erlach de Castelen, le colonel suisse. Quelques Parisiens, émus par la longue détention de François, prétendirent que ce soldat, sur le point de prendre la direction de l'armée du feu duc de Weimar, avait négocié la libération du prisonnier, auquel il voulait céder la place de Brisach.

Ces bruits tendancieux parvinrent à l'intéressé, qui s'en moqua, mais craignit que ces racontars ne fussent mal interprétés en haut lieu. C'est ce qui arriva. Un capitaine de cavalerie assez fourbe, Scanevalle, feignit d'avoir été le domestique du maréchal. Il s'en fut trouver le trésorier des Menus, le sieur de L'Espinay, lui parla de l'affaire et prétendit en avoir conféré avec le prisonnier qui l'aurait même envoyé à d'Erlach, pour prier celui-ci d'insister surtout sur sa libération. Ce fut là un bon prétexte pour les ennemis du Lorrain. Louis XIII écrivit au gouverneur de la prison, prétendant que Bassompierre « criminel » n'avait qu'à avouer ses relations avec le capitaine. Le captif, qui n'avait jamais vu le menteur, ne s'effraya pas : il écrivit à Sublet des Noyers pour se

(1) *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 306, 309.

disculper (1) et ne fit pas de difficultés pour prévenir le colonel suisse (2).

Un accident, que François trouve puéril, mais sur lequel il s'attarde avec complaisance, lui fut alors plus insupportable que ce grave ennui. Il avait près de lui un petit levrier « joli, aimable et vif, de poil blanc et isabelle et le mieux marqué du monde. » Médor, fils de la fidèle Diane, était sa consolation. Or, un lundi de septembre 1639, Bassompierre bavardait sur la terrasse avec Cramail, Du Fargis, madame de Gravelle et l'abbé d'Etlan. Son favori était près de lui. Une vilaine et grosse chienne noire, qui appartenait à Du Coudray-Montpensier, mit si lourdement les pattes sur le corps du petit animal qu'elle lui creva le cœur ! Cette mort fit pleurer le soldat : longtemps le souvenir de la charmante bête lui tourmenta l'esprit et Malleville, pour le consoler, célébra le disparu en de petits vers légers (3) :

Hélas ! Médor, qui fut si beau
Au milieu même des délices,
Trouve les ombres du tombeau !

Il eût cette gloire, en vivant,
Que de se voir, le plus souvent,
Entre les bras de son cher maître ;
Il le suivit comme son bien
Et son orgueil ne put connaître
Un autre empire que le sien !...

Il allait à lui, seulement,
Lui faisait fête, à tout moment,
Et de la queue et de l'oreille.
Et l'on peut dire, sans mentir,
Que cette petite merveille,
Se plaisait à le divertir...

(1) *Bibl. nat.*, ms. latin 14225, f. 81-84. *Journal de Bassompierre*, t IV, p. 369, 370.
(2) *Id.*, f. 83. *Id.*, p. 368.
(3) *Poésies de Malleville*, p. 308. *Journal de Bassompierre*, t. IV, p 361.

Aux Champs-Élysées, le maître des Dieux n'hésita pas à s'attacher, affirme le poète, une créature si extraordinaire,

Car ce chien ne pouvait flatter,
Tant il avait l'âme royale
Que Bassompierre et Jupiter !...

Ce gros chagrin, qui prouve quelle jeunesse avait conservé l'âme du maréchal, s'éteignait un peu quand d'autres tempêtes vinrent assaillir sa barque : la liberté de son neveu préféré ne pouvait se régler en un échange favorable, et son fils, François de La Tour, dont il s'occupait en souvenir d'une femme toujours chérie, quoiqu'en dît la mauvaise langue de Nicolas Goulas (1), lui donnait des sujets de plainte, en se livrant à de folles dépenses. Or la question d'argent restait angoissante (2).

Madame de Tillières, pour combattre la mélancolie de son frère, qui n'aspirait plus qu'à mourir et « à terminer ses longues misères », flattait toujours sa gourmandise : elle lui expédiait de fondantes « poires de bergamote » et d'excellentes charcuteries, dévorées en bonne compagnie. L'excellente femme se dépensait pour défendre les intérêts du maréchal en Normandie. Elle faisait surveiller de près les agissements de Chaumontel, « ce méchant petit homme », « ce pendard », qui avait essayé, « pour friponner son maître », de dissimuler certains papiers importants. Bassompierre s'en aperçut, put rentrer en possession d'actes et de quittances et constata alors que le drôle, grâce à la complicité d'autres agents, Bauvillier et Furon, avait passé avec les fermiers Richard Mabire, Herbert Caquelard et Nicolas Dubois, des contrats si désavantageux pour le Lorrain que ces

(1) *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 362-363.
(2) Lettres à sa sœur des 25 octobre au 31 décembre : *Bibl. nat.*, nouv. acq. franç. 3538, f. 28-35.

paysans madrés avaient pu éviter de payer aucune redevance depuis 1615 ! François, pour ne pas voir dilapider ce qui restait de son bien entre les doigts crochus de ces quelques voleurs, remit tous ses dossiers à l'avocat intègre qu'il avait déjà employé, Charbonnier. Il espérait faire rendre gorge à cette bande de filous, bien que Chaumontel, se sentant menacé, eut pris le parti de « faire le malade » pour ne pas se rendre aux convocations à lui faites et se dispenser ainsi de répondre à de précises questions. Le maréchal, certes, était furieux de « faire le chicaneur », mais il était résolu à aller jusqu'au bout, non parce qu'il tenait à l'argent, prétend-il, mais parce qu'il ne voulait pas subir davantage « un indigne traitement. »

Ses lettres à sa sœur ne parlent pas que de ces vilaines histoires. Il osa lui écrire « d'amour », priant cette brave « dévote (1) » de ne pas se scandaliser. Il s'agissait d'un nouveau projet de mariage pour la nièce d'Épinal. Le prétendu était un noble Lorrain, de bonne et riche famille, le marquis Charles d'Haraucourt. Bassompierre poussa de toutes ses forces à la conclusion de cette excellente affaire (2).

Cependant, « sa cour en prison devenait plus grande que celle du roi ». Le neveu de sa sœur, Pierre de Bréauté, MM. de Saint-Aignan et de Grancey rejoignaient les emprisonnés. Un neveu du maréchal, Saint-Luc, fut aussi sur le point d'être arrêté. Mais il vivait en province et ne se rendit pas au conseil de son oncle, qui lui conseillait de se soumettre et de venir se faire incarcérer

(1) M. de Tillières passait pour bigot. N'aurait-il même pas fait partie de la Compagnie du Saint-Sacrement ?

(2) Lettres des 27 novembre à 19 décembre. *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 3538, f. 26, 32, 35. *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. 326-327. Le maréchal craignit que ce jeune homme n'allât à un moment servir le duc de Lorraine. C'était heureusement un faux bruit.

de bon gré ! La présence des nouveaux embastillés attira les charmantes visites de gracieuses dames, ce qui plut fort au vieux galant, car l'aimable caquetage de ces perruches l'empêchait de trop songer aux morts, qui se multipliaient autour de lui.

Quelques succès le distrayaient aussi de ses pensées funèbres. Il put enfin expédier en Hollande le turbulent chevalier Charles. Puis le marquis Anne-François fut libéré et se fiança à une fort riche héritière, la sœur de la maîtresse du duc de Lorraine, Béatrice de Cusance. François de La Tour, de son côté, devenu plus sérieux, se distinguait au siège d'Arras, où il servait sous Gassion. Enfin, un arrêt du Conseil, du dernier jour de juillet 1640 (1), permit à François d'évoquer devant cette juridiction tous les procès, qui résultaient de la mauvaise gestion de son intendant et de ses hommes d'affaires, lesquels avaient « par voie d'intelligence avec de prétendus créanciers, suscité des procédures pardevant diverses juridictions. »

Notre héros eut aussi une réelle satisfaction d'amour-propre quand il apprit que l'Empereur, bien disposé pour sa famille, avait reconnu officiellement que la maison de Betstein descendait du comte Ulric de Ravensberg et que ses membres pouvaient prétendre au duché de Clèves. Mais, en même temps, un petit fait lui fit comprendre que son étoile était définitivement obscurcie. M. de Tornielle refusa de lui confier son neveu Gaston, dont il voulait se charger, pour le guider dans le monde et le métier des armes.

(1) *Arch. nat.*, E. 1686, f. 8 ; X 1a 8654, f. 144 v°.

Bassompierre avait pris la manie de solliciter. Malgré ses belles déclarations, il continua donc à multiplier les démarches, écrivant à droite et à gauche, et s'adressant même au cardinal (1). Cette attitude déplut même à certains de ses compagnons de prison, qui persistaient à conspirer. L'un d'eux, le petit abbé de Retz, Paul de Gondi, se méfiait beaucoup du bavardage du vieillard, qu'il trouvait un radoteur dangereux.

Pourtant, la délivrance était proche. Richelieu, miné par une terrible maladie et épuisé par l'effort fiévreux, qui l'avait fait dépenser sa vie au service de son roi et de sa patrie, mourut le 4 décembre 1642.

Quand il sut la nouvelle, François, qui se crut sauvé, se laissa emporter par sa verve gouailleuse et sans penser à la grandeur de celui qui venait de disparaître, il plaisanta sur la disparition de son ennemi en de petits vers badins :

Il a passé, il a plié bagage,
Ce cardinal, dont moult est grand dommage,
Pour sa maison ; c'est comme je l'entends ;
Car pour autrui, maints hommes sont contents.

(1) Lettre du 22 janvier 1642. *Bibl. nat.*, ms. latin 14225, f. 87 v°. Cf. d'autres lettres de sollicitation, dans le même ms. f. 86 et s.

En bonne foy, je n'en vois que l'image.
Il est en plomb, l'éminent personnage,
Qui de nos maux a ri plus de vingt ans !
Le roi de bronze en eut le passe-temps,
Quand, sur le pont, avec son étalage,
Il est passé (1) !

Mais la délivrance immédiate n'eut pas lieu. En effet, si Mazarin et Chavigny se montraient partisans d'une mesure de clémence habile, le noir Sublet des Noyers s'y opposa au nom des principes et du grand souvenir du mort. L'affaire traîna plus d'un mois (2) !

Enfin, il fut spécifié que le maréchal, avec ses deux camarades de misère, Vitry et Cramail, serait libéré ; mais il ne pouvait se rendre à la Cour et ne devait pas voir Monsieur. Bassompierre était, de plus, exilé dans le château de Tillières, en Normandie. Le Lorrain, mécontent, ne voulut pas accepter ces dures conditions : ses amis surent le raisonner ; il subit la nouvelle humiliation. Le 19 janvier, l'ordre définitif fut donné (3) et deux jours après, à neuf heures du soir, le soldat vieilli quitta la forteresse, où, pendant douze ans, il avait vécu, écrit et souffert.

Heureux, malgré tout, l'ex-prisonnier se rendit à Chaillot, vit les ministres, puis partit la semaine suivante pour la Normandie, où il espérait bien ne pas rester longtemps. Il avait écrit de belles lettres de remercie-

(1) *Bibl. nat.*, ms. franç. 12730, f. 557. C'est une allusion à l'enterrement du cardinal, passant sur le Pont-Neuf.

(2) L'abbé de Saint-Nicolas d'Angers, Henri Arnauld, en a rapporté toutes les péripéties. Voir *Bibl. nat.*, ms. franç. 3778, *passim*. *Mémoires de l'Abbé Arnauld*, 1756, 1re partie, p. 248-249. Cf. *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. XVII.

(3) *Gazette* du 19 janvier 1642. JAL, *Dictionnaire cité*, p. 124. Le P. ANSELME, *Op. cit.*, p. 464. PINARD, *Chronolog. cit.*, p. 463. BERNARD, *Op. cit.*, p. 472. *Joannis Labardæi de rebus Gallicis historiarum libri X*, 1671, in-4, p. II. TOPIN, *Op. cit.*, p. 411. LAVISSE, *Op. cit.*, t. VI, II (Mariéjol), p. 451. TALLEMANT, *Op. cit.*, t. III, p. 342.

ments à Chavigny (1) et au roi. Louis XIII en profita pour répéter qu'il voulait être obéi et assurer qu'il aurait gardé le maréchal en prison, s'il ne s'était pas résigné à son exil. M. de Saint-Luc, qui avait porté la missive de son beau-frère, se le tint pour dit et affirma au souverain la complète soumission du maréchal.

Cependant, sur la route, Bassompierre, décidément en veine poétique, célébrait sa victoire en des vers sarcastiques :

Enfin, sur l'arrière-saison,
La fortune d'Armand s'accorde avec la mienne ;
France, je sors de ma prison (2),
Quand son âme sort de la sienne.
Regarde si c'est justement
Qu'il m'a tenu douze ans dedans cette misère,
Puisqu'un si subit changement
Me rend ma liberté première (3) !

En Normandie, dans les châteaux de sa sœur, à Tillières-sur-Avre et à Carrouges, notre homme s'ennuya fort. Il apprécia peu la campagne gelée, les grands étangs bordés d'ormes et les landes coupant l'étendue des bois dépouillés. Il profita de son séjour pour remettre un peu d'ordre dans ses affaires (4), mais il lui fallait la factice activité de la Cour (5). Il sollicita donc son

(1) *Isographie des hommes célèbres*, t. I, 1843, in-4. Reproduction d'un original appartenant à M. d'Hauterive. Cf. *Bibl. du XVI*[e] *arr.*, *à Paris*. Coll. Parent de Rosan, t. VIII, f. 311.

(2) Anagramme de *François de Bassompierre*, en changeant b en *n*.

(3) *Bibl. nat.*, ms. latin 14225, f. 73 ; franç. 12730, f. 557 et 12636, f. 21 et 50. *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. XVII. E. BADEL, *Les gloires militaires de la Lorraine*, p. 17.

(4) Donation de droits successifs à Nicolas de Chambray, 3 février 1643. *Arch. nat.*, V. 183, f. 289.

(5) Sur le château de Carrouges, voir : *Le château de Carrouges*. 1840, in-10. *Almanach de l'Orne*, 1866, in-8. *Œuvres de Malherbe*, t. III, p. 538. Madame G. DESPIERRES, *Le château de Carrouges*, 1893, in-8. *Bulletin de la Société de l'Orne*, t. XXII, 1903, in-8.

rappel. Il écrivit entre autres à Mazarin, qu'il savait bien disposé, pour obtenir la fin de son exil (1) et s'adressa même au roi (2), s'efforçant de ne pas se laisser oublier.

Il obtint satisfaction et put revenir à la Cour, peu avant la mort de Louis XIII (3). La régente Anne lui fut très favorable : le 15 octobre 1645, il rentra enfin en possession de sa charge de colonel des Suisses, qui fut retirée à un jeune homme fort impertinent, Edme de La Châtre (4). Tous ses amis le félicitèrent (5), Saint-Amant en profita pour lui dédier son poème de l'*Albion* (6) et un enthousiaste versificateur n'hésita pas à lui prédire un nouvel avenir merveilleux (7).

Recommence aujourd'hui ton illustre carrière
Héros, qui de la France est l'honneur et l'amour,
Recommence à paraître et reviens à la Cour,
Avec l'auguste éclat de ta gloire première !

On parla même de lui confier la charge de gouverneur du dauphin, mais le projet n'eut pas de suite et le maréchal s'excusa sur son grand âge (8).

(1) Lettre du 3 février 1643, mentionnée dans *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 3082, p. 121.
(2) Lettre du 2 mars 1643 ; *id.*, p. 122.
(3) Il assista à la séance du parlement du 18 mai 1643 ; Bazin, *op. cit.*, t. III, p. 221.
(4) *Bibl. nat.*, Cangé 3, f. 96. Le P. Anselme, *Op. cit.*, p. 465. Pinard, *Chronol. cit.*, p. 463. *Journal de Bassompierre*, p. xii. La Châtre se plaignit à Brienne, qui lui répondit à ce sujet. Cf. aussi lettre de Bassompierre à Brienne, dans *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 3082, p. 122.
(5) *Lettres de Gombauld*, 1647, p. 63. *Lettres panégyriques de Rangouze*, 1650, p. 53-56. François de Soucy, Gillet de la Tessonnerie, l'éditeur de l'*Orasie*, de Mademoiselle de Senneterre lui dédièrent alors les œuvres.
(6) *Œuvres complètes de Saint-Amant*, éd. Livet, t. III, 1856, in-16, p. 435.
(7) *Arsenal* 4129, f. 290.
(8) Moréri, *Dictionnaire historique*, t. II, p. 167. Guébriant fut aussi désigné pour cette charge. Vicomte de Noailles, *Le maréchal de Guébriant*, 1913, in-8, p. 410.

En effet, vieilli, sourd d'oreilles, un peu radoteur, aimant à répéter les mêmes « petits contes », Bassompierre surprit à la Cour et fut lui-même décontenancé. Il représentait une époque révolue, et la mode avait fort changé à tous points de vue, depuis l'époque où il était un des rois du beau monde. C'est ainsi qu'il fut, dit-on, très surpris du grand nombre de carrosses, qu'il vit circuler par les rues; il fut de même choqué par les mœurs grossières, l'attitude insolente et les propos risqués qu'affectaient, au milieu des dames, les jeunes godelureaux qui entouraient le duc d'Enghien, les « petits-maîtres. » Ceux-ci considérèrent le vieillard comme un antique rabat-joie et un « turlupin (1). »

Mais la politesse du maréchal, qui malgré ses gaillardises, parut, en comparaison avec la brutalité des jeunes gens, fort raffinée, lui gagna l'amical respect des femmes qui entouraient la reine. Mademoiselle de Montpensier fut frappée de son élégance, encore grande, quoique désuète (2). La sage madame de Motteville fut tout à fait charmée de ses prévenances et déclara que ses restes valaient mieux que le faux éclat des nouveaux courtisans (3). Elle avait d'ailleurs quelques raisons de lui être favorable, car le Lorrain, toujours obligeant, avait rendu service à son frère, François Bertaut (4).

Cependant, libéral et toujours magnifique, malgré la gêne relative où le tenait sa déplorable situation financière (5), il aimait à faire bonne chère à tous, alors

(1) Le mot est de Tallemant.

(2) CROZER, *Op. cit.*, p. III.

(3) *Mémoires de madame de Motteville*, éd. Michaud, t. X, p. 107. TALLEMANT, *Op. cit.*, t. III, p. 353.

(4) TALLEMANT, *Op. cit.*, t. IV, p. 129.

(5) Il obtint, les 20 mai et 11 août 1644, des arrêtés du Conseil, qui prolongèrent pour lui la facilité d'y appeler tous ses procès, relatifs à ses biens. Voir *Arch. nat.*, E. 1688, f. 91 et 148 ; X 1a 8655, f. 296.

qu'il avait souvent à peine de quoi dîner ; il remplissait avec une activité encore grande, ses obligations de maréchal de France, nommant des capitaines (1), rédigeant un mémoire sur le point d'honneur (2), donnant avec ses collègues son avis sur le duel de M. de Cœuvres et de M. du Plessis de Civray (3), assistant aux séances solennelles des cours souveraines (4), ou recevant pompeusement à Chaillot les ambassadeurs polonais, venus pour le mariage du roi Ladislas IV avec Marie-Louise de Gonzague (5).

A la fin de l'automne 1646, le Lorrain, un peu las de la moquerie générale qui l'entourait, s'en fut voir des amis en Champagne et en Brie : il s'attarda à Tanlay, puis à Pont-sur-Yonne, chez les Bouthillier ; il s'arrêta ensuite chez le financier Particelli d'Émery (6). Il y fut pris de fièvre, puis guérit, et décida de revenir à Paris. En route, il s'arrêta dans une hôtellerie de Provins et s'y coucha. Le lendemain, 12 octobre, les serviteurs, inquiets de ne pas s'entendre mander par leur maître, pénétrèrent dans la modeste chambre.

Étendu sur le lit, François de Bassompierre, maréchal de France, dormait du sommeil éternel, « une main sous le chevet à l'endroit de sa tête et les genoux un peu haussés (7). » C'était la seconde et ultime délivrance de l'ex-prisonnier du cardinal.

(1) *Bibl. de Besançon*, ms. 1793, f. 13.
(2) *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 1514.
(3) *Bibl. nat.*, ms. franç. 18600, f. 140.
(4) Il paraît à la Chambre des Comptes le 24 mai 1646. *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 1597, f. 250.
(5) Tallemant, *Op. cit.*, t. III, p. 305.
(6) Ce n'est donc pas chez le maréchal de Vitry qu'il s'était rendu. Voir à ce sujet les mémoires de madame de Motteville. Cf. le récit de Tallemant.
(7) *Bibl. nat.*, Dossiers Bleus, t. 62, dossier 1484, f. 31. Anselme prétend qu'il mourut d'un catarrhe. En réalité, il fut enlevé par une apoplexie. Cf. Bazin, *Op. cit.*, t. III, p. 344.

En hâte, les domestiques, surpris, prévinrent les amis par exprès, et plaçant le trépassé dans un des carrosses du convoi, se hâtèrent vers Chaillot. Mais bien qu'une santé de fer eut empêché le maréchal de souffrir vraiment des maladies, les excès de toutes sortes avaient usé son corps (1), et celui-ci se décomposa très vite en route, si bien qu'il fallut presser les obsèques, qui se firent très solennelles dans le petit village escarpé, et où assistèrent quelques fidèles, le duc de Chevreuse et des dames...

Cette mort subite, cette soudaine putréfaction frappèrent des imaginations ; on parla d'empoisonnement (2). Plus tard, sous la Fronde, certains pamphlétaires reprirent la vieille légende, et accusèrent tout simplement Mazarin d'un crime tout à fait invraisemblable :

> Il a fait empoisonner
> Cet enragé, cet enragé,
> Monseigneur de Bassompierre (3) !...

Est-il besoin d'insister sur cette méchante et folle calomnie ?

Malleville, qui avait une grande reconnaissance à son maître, parce que celui-ci venait de lui faire obtenir une bonne sinécure (4), célébra le défunt en une belle poésie (5) ; on parla encore quelque peu des exploits et des boutades du défunt et l'oubli se fit...

Oubli relatif cependant. Les publications de ses mémoires et de ses ambassades empêchèrent son nom de disparaître, puis sa réputation galante méritée attacha à son ombre un éclat légendaire. Jean-Jacques Rousseau.

(1) Il se gorgeait encore de poires, de pavies et de melons, dans les derniers temps de sa vie, dit Tallemant.

(2) Abbé LEBEUF, *Histoire du diocèse de Paris*, éd. Cocheris, t. IV, p. 313. *Journal de Bassompierre*, t. IV, p. XX.

(3) *Bibl. nat.*, ms. franç. 12617, f. 185.

(4) CAUCHIE, *loc. cit.*

(5) *Poésies de Malleville*, p. 150.

Chateaubriand, Stendhal, et tout récemment Jean Aicard ont cité son nom.

Enfin, le règlement de son héritage, fort compliqué, attira constamment l'attention sur son souvenir (1). Son fils naturel, Louis de Bassompierre, l'évêque de Saintes (2), fut bien déclaré son seul légataire. Mais il ne put recueillir cette succession, fortement convoitée par les descendants des indélicats hommes d'affaires du maréchal. Le marquisat d'Haroué et la seigneurie de Bassompierre, ainsi que les domaines normands, furent soumis à des adjudications et à des revendications, que prolongèrent encore les changements de domination, qui eurent lieu en Lorraine. Des procédures s'engagèrent et durèrent jusqu'en 1752, date à laquelle les descendants de l'illustre soldat renoncèrent définitivement à leurs droits (3).

***

La postérité a été généreuse pour François de Bassompierre. Lorsque furent constituées les galeries historiques de Versailles, Louis-Philippe lui-même tint à ce que son portrait fut placé dans la salle des maréchaux (4). Puis son nom a été donné à une petite, petite, mais tranquille rue du quartier de l'Arsenal, à Paris ; enfin d'enthousiastes admirateurs ont fait édifier un buste dans le village natal, là-bas, en Lorraine (5)...

(1) Lettre de Louis XIV, du 6 février 1647. *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 3538, f. 37.

(2) Son père l'avait toujours protégé, malgré les mauvais rapports qu'il avait avec sa mère. *Journal de Bassompierre*, t. I, p. 399.

(3) Voir *Bibl. nat.*, ms. Lorraine 131, fol. 67 v°. Pièces originales t. 210, doct. cit., n° 81 et s. Nouv. acq. franç. 22650, f. 26, *Arch. nat.*, AB XIX, 219, liasse 12.

(4) *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 22831, f. 228.

(5) Voir les publications de M. Badel et *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, 1897, p. 238.

Cette gloire posthume peut s'admettre, en partie. Malgré tout, en effet, si le Lorrain n'est pas une figure de premier rang, et s'il faut le remettre à sa place, on doit cependant reconnaître pour être juste, que son œuvre diverse l'a fait entrer tout vivant dans l'histoire, que son *Journal* est un document capital pour l'étude des règnes des premiers Bourbons, que la renommée de ceux qu'il a servis ou combattus, a rejailli sur lui, et qu'il restera à jamais l'ami d'Henri IV, le confident de Marie de Médicis, le zélé serviteur de Louis XIII et la « victime » de Richelieu...

Triel, juin 1923 — Donville, septembre 1924.

APPENDICE



HENRY DE SCHOMBERG,
d'après une gravure au burin.
(Bibliothèque Nationale.)

APPENDICE

I

ÉTAT DES SERVICES MILITAIRES DU MARÉCHAL DE BASSOMPIERRE

Nous devons la communication du document suivant, qui est à compléter par les indications des ouvrages de Pinard et de Courcelles, cités au cours de cette étude, et est conservé dans les dossiers des Archives administratives du Ministère de la Guerre, au chef de ce département, M. Hallynck, à qui nous adressons ici nos remerciements.

Entré au service en 1600
Colonel de mille chevaux, au service des Impériaux en.. 1604
Démissionnaire la même année.
Commandant une compagnie de cent chevau-légers en 1610
Colonel général des Suisses, par provisions du 18 mars 1614
Maréchal de camp, le .... 14 août 1615
Grand-maître de l'artilerie, en 1617
Capitaine de Monceaux, en 1618
Maréchal de camp, en....................... février 1619
Commandant la compagnie suisse de Gallati (devenue générale), par commission du............ 22 juin 1619
Maréchal de camp, en.............................. 1620
Ambassadeur extraordinaire en Espagne, en.......... 1621

Premier maréchal de camp, en...................... 1622
Maréchal de France, le...................... 29 août 1622
Ambassadeur extraordinaire en Suisse, le 18 novembre 1625
Ambassadeur en Angleterre, en.................... 1626
Président de l'Assemblée des Notables, le... 2 décembre 1626
Commandant l'armée du roi, le............ 29 août 1627
Commandant l'armée d'Italie, en.................... 1629
Commandant l'armée du roi, le............ 15 juillet 1629
Ambassadeur extraordinaire, en Suisse, en............ 1630
Commandant l'armée du roi, le.............. 16 mai 1630
Emprisonné à la Bastille, le............... 25 février 1631
Démissionnaire de la charge de colonel-général des Suisses, le............................ 12 mars 1635
Libéré de la prison de la Bastille, le........ 19 janvier 1643
Colonel-général des Suisses par provision du 15 octobre 1643
Décédé, le............................ 12 octobre 1646

Campagnes.

1600. Sièges et prises de Montmélian, de Chambéry, de Miolans, de Conflans, de Charbonnières et du Fort Sainte-Catherine.
1603. Prise de l'île d'Odon, en Hongrie.
1615. Sièges et prises de Creil, de Sens, de Champlay, de l'Ile-Bouchard, de Chinon.
1616. Pamproux (Poitou).
1617. Sièges de Château-Porcien et de Rethel.
1620. Siège de Dreux. Bataille des Ponts-de-Cé.
1621. Sièges de Saint-Jean-d'Angély, de Montauban et de Monheurt.
1622. Expédition de l'île de Riez. Sièges de Royan, de Nègrepelisse, de Carmain-Cuq. Prises du Mas-Saintes-Puelles, Lunel, Sommières. Sièges de Montpellier, de Privas, de Beauchâtel, de La Chaume, de Soyons et de Cornas.
1628. Siège de La Rochelle.
1629. Attaque des barricades du Pas de Suse. Siège de Privas. Sièges et prises du fort de Toulon, des Boutières, de La Tourette, de Donan, de Chalançon, de La Chèze, de Pierregourde, de La Tour de Cros, du Chaylard, de Saint-Ambroix, d'Alais et de Montauban.

1630. Prises de Chambéry, du château de Rumilly, de Moutiers et de Montmeillan.

Blessure.

Blessé au siège de Privas, en 1629.

Décoration.

Collier des Ordres du roi, le 31 décembre 1619.

II

LES GAGES DE BASSOMPIERRE

(*Bibl. nat.*, Mel. Colbert 322, f. 24, 41 v°, 43).
Cf. E. Fournier, *Variétés historiques*, t. III (1).

	1610.	1612.	1616.	1618.	1623.	1626.	1644 (3 quartiers)
Général des Suisses..				10 000			.
Maréchal de France.					10.000	10 000	2 500
Gages du Conseil. . .	10.000 (2)		10.000	2 000	2.000	2 050	1 500
Pension.	30 000			10 000	30 000		
Gratification.	20 000				8 000	8.000	2.500
Acquits patents. . . .		9.030	'			40 000	

(1) Nous avons indiqué, en notes de cet ouvrage, beaucoup de mentions de dons, subventions, frais de missions, quittances, etc.
(2) En livres.

III

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

En lisant les exploits, qu'il donne en maint volume,
On ne sait qui des deux, lui fait le plus d'honneur,
De son épée ou de sa plume !

(*Bibl. nat.*, nouv. acq. franç. 601, f. 217)

LES MÉMOIRES.

A. — Le journal de ma vie.

Manuscrits. — Le ms. orig. autogr. existe à la *Bibl. nat.*, franç., 17478-17479 (Saint-Germain 1029), 424-316 fts, rel. en parchemin. C'est une mise au net qui a appartenu à l'évêque de Metz, Henri de Cambout de Coislin. Cf. *Journal de Bassompierre*, éd. Chantérac, t. IV, p. v.

Copies et extraits : *Bibl. nat.*, franç. 4062, 4063, 4064, 4065, 4066 ; 10315, 10316 ; 17476, 17477 ; Cangé 5 et 70.
Arsenal, 3741, 4818, 6469, 6828.
Université de Paris, 356.
Avignon, 2754.
Bordeaux, 823.
Meaux, 102.
Tours, 1099, 1100.

Imprimés. — La première édition paraît en 1665 : *Mémoires du maréchal de Bassompierre contenant l'histoire de sa vie*, Cologne, Pierre du Marteau (1), 1665, 2 vol. in-12. Cette publication est fautive. Il en est de même de la seconde (1665, Cologne, en 3 vol. in-12) et des suivantes : 1666 (Cologne, 2 vol. in-12), 1668 (Cologne), 1692 (Amsterdam, 2 vol. in-12), 1703 (Cologne, 2 vol. in-12), 1721 (Amsterdam, 4 vol. in-12), 1723 (Trévoux, 4 vol. in-12). Voir Bourgeois et André, *Sources de l'Histoire de France*, t. II, p. 10.

Au XIXe siècle, c'est le même mauvais texte qui est reproduit dans la collection Petitot, 2e série, t. XIX-XXI, et Michaud-Poujoulat, 2e série, t. VI.

(1) Voir, sur la question des éditions Marteau, le livre de Janmart de Brouillant, déjà cité.

Enfin, de 1870 à 1877, M. de Chantérac, descendant du maréchal par alliance, donne l'édition définitive (1) d'après le manuscrit autographe (2). En voici la description bibliographique : *Journal de ma vie ; Mémoires du maréchal de Bassompierre*, 1re éd. conforme au manuscrit original publié, avec fragments inédits, pour la Société de l'Histoire de France par le marquis de Chantérac. Paris, 1870-1877, 4 vol. in-8. De nombreux documents inédits sont publiés en appendice dans chaque volume ; le tout est complété par une introduction succincte et exacte.

Une traduction du récit, relatif à l'ambassade d'Angleterre (1626), a été faite en Angleterre : *Memoirs of the embasy of the marshal de Bassompierre to the court of England, in* 1626, translated by W. Croker, London, 1819, in-16. Cette publication contient des notes fort précieuses pour tout le côté britannique de la question.

B. — Les nouveaux mémoires.

Manuscrits. — Une copie existe à la *Bibl. nat.*, nouv. acq. franç. 1208 (Anecdotes scandaleuses de la Cour de Charles IX et de Henri III) : elle reproduit un manuscrit du château de Thury-Harcourt ; cette découverte, due à M. P. de Vaissière, permet d'attribuer vraiment cette œuvre au maréchal, mais la forme en a dû être sérieusement retouchée. Voir HAUSER, *Sources de l'Histoire de France*, XVIe siècle, t. IV, p. 34, et notre dernier chapitre, p. 444 (3).

Imprimé. — *Nouveaux mémoires du maréchal de Bassompierre, recueillis par le président Hénault et publiés par l'auteur de l'Établissement des Français* (Ant. Sérieys), an X (1802), in-8. Une seconde édition paraît en 1803.

LES LETTRES.

Manuscrits. — Originaux, copies ou mentions dans :

Bibl. nat., Baluze 163 ; Franc. 2240 ; Nouv. acq. franç.

(1) Les notes et certaines identifications seraient à vérifier et développer.

(2) Sur la question de l'orthographe, nous renvoyons à l'introduction de M. de Chantérac.

(3) MM. Bourgeois et André sont défavorables à l'authenticité du texte.

3082, 3538 ; **Latin 14224, 14225, 14226** (1) ; **Lorraine 410 ; Moreau 796 ; Pièces originales 210, dossier 4731.**
Nancy, 389.

Fac-similé. — Une lettre de Bassompierre, conservée dans une collection particulière, est reproduite dans le 1er volume de l'*Isographie des hommes célèbres*, 1843, in-4.

Imprimés. — Des lettres du maréchal sont publiées dans l'éd. de M. de Chantérac, t. III et IV ; dans l'éd. des *Mémoires de Tillières*, par Hippeau ; dans le *Bulletin de la Société belfortaise d'émulation*, année 1872, et la *Revue de l'Agenais*, année 1903. Les missives diplomatiques sont contenues dans les « Ambassades. »

LES AMBASSADES ET LES HARANGUES.

A. — Ambassade d'Espagne, 1621 (2).

Manuscrits. — Copies, quelques originaux :
Arch. des Aff. Étrang., France, Mém. et doc. 136 ; Espagne, Mém. et doc. 340 ; Corr. pol. 13.
Arch. nat., K. 1478.
Bibl. nat., franç., 3687, 3688, 4112, 4149, 5569, 6854, 7096, 10719, 10723, 15649, 16120, 16139, 17831, 17841, 17842, 17843, 22557, 23632, 23634, 23635 ; nouv. acq. franç. 4012 ; Dupuy 402.
Arsenal, 3848, 4607, 6828.
Institut, Godefroy 462.
Carpentras, 1785.
Meaux, 101.
Tours, 1080.
British Museum, Add. Mss., 30626.
Berlin, Ms. Gall. 72.

Imprimé. — *Ambassade en Espagne du maréchal de Bassompierre, en 1621*, 1668, in-16.

Le mémoire sur la proposition de l'*unification des gabelles*, qui suivit ces négociations, existe dans les manuscrits de la *Bibl. nat.*, franç. 4031, f. 105 ; 17318, fr. 225 ; 23737,

(1) Voir la note suivante.
(2) Voir à ce propos les travaux de M. Rott, indiqués au cours de la présente étude.

f. 146 ; Dupuy 402, f. 43. Cf. à ce sujet *Journal*, éd. Chantérac, t. III, p. 432.

B. — 1re Ambassade en Suisse, 1625-1626.

Manuscrits. — Copies et originaux :

Arch. des Aff. Étrang., Suisse, Corr. pol. 19, 23, 24.

Arch. nat., K. 1362, 1363.

Bibl. nat., franç., 3689, 3690, 3691, 4112, 4254, 5569, 7118, 10212, 10641, 10719, 10720, 10721, 16030, 16031, 17842, 17984, 20612, 20613, 23551, 23615, 23635 ; nouv. acq. franç. 7311 ; Dupuy 69, 505, 831 ; Mél. Colbert 15.

Arsenal, 4118, 4724, 4759.

Sainte-Geneviève, 821.

Chambre des Députés, 290.

Berlin, Ms. Gall. 76.

Imprimé. — *Ambassade du maréchal de Bassompierre en Suisse, en 1625*, t. I et II, 1668, 2 vol. in-16.

C. — Ambassade d'Angleterre, 1626.

Manuscrits. — Copies et originaux :

Arch. des Aff. Étrang., Angleterre, Mém. et doc. 22, 61 ; Corr. pol. 39, 40, 41.

Bibl. nat., franç. 3692, 3833, 4254, 6390, 7111, 10722, 15990, 15992, 16007, 16139, 17978, 23556, 23604 ; nouv. acq. franç. 60, 7021 ; Dupuy 322, 799 ; Cinq-Cents Colbert 407.

Arsenal, 4111.

Sénat, 14.

Carpentras, 520.

Meaux, 101.

Tours, 1084.

British Museum, Add. Mss. 5469, 36450, 36530 ; Stowe 132.

Imprimé. — *Négociation du maréchal de Bassompierre en Angleterre en 1626*, 1668, in-8°. Cf. plus haut le § *Mémoires* pour la traduction de W. Croker.

D. — 2me Ambassade en Suisse, 1630.

Manuscrits. — Copies et originaux :

Arch. des Aff. Étrang., France, Mém. et doc. 40, 116 ; Grisons, Corr. pol. 7 ; Suisse, Corr. pol. 27.

Bibl. nat., franç. 17983-17984 ; Dupuy, 339.

E. — Harangue à la diète de Soleure, 1630.

Manuscrits. — Copies :
Bibl. nat., franç. 20154 ; Dupuy 399.
Arsenal, 4120.
Nancy, 860.
Rouen, 2393.
Valenciennes, 823.
Imprimé. — *Mercure françois*, t. XV, p. 22, etc.

F. — Harangue du Pas de Suze, 1629.

Imprimé. — *Harangue de M. de Bassompierre ou vœu du Roy*, 1629, in-18. (*Paroles de M. de Bassompierre mettant le pied sur l'Italie, lorsque S. M. força le pas de Suze*).

G. — L'avis de l'ambassadeur.

Manuscrit. — *Arsenal*, 4529, f. 227-236 : « Advis important à l'ambassadeur touchant les circonstances de sa charge, par M. de Bassompierre. »

LES QUESTIONS MILITAIRES.

A. — Historique sommaire des régiments d'infanterie.

Ce petit mémoire est conservé, manuscrit, dans le vol. VI de la coll. Cangé, à la *Bibl. nat.* (f. 130-137).

B. — La fonction de l'intendant des finances aux armées

La minute autographe de ce mémoire se trouve dans le vol. X de la même collection, f. 158-163.

C. — Le discours des sièges.

Dans le ms. nouv. acq. franç. 601 de la *Bibl. nat.*, se lit, au fol. 216 v°, la mention suivante : *Discours des sièges des places et de leurs secours, par le maréchal de Bassompierre*, donné au public par le sieur Du Bois-Coroller, Paris, 1655, in-12. Je n'ai pas retrouvé cet ouvrage.

D. — Le mémoire sur les levées Suisses.

Bassompierre rédigea, durant sa prison, un mémoire sur la levée des troupes suisses (*Journal*, t. IV, p. 185). Je n'ai pas retrouvé ce travail.

E. — Le mémoire sur le point d'honneur.

Si on ne doit pas faire figurer, dans cette énumération, les travaux, rapports et actes faits par Bassompierre, en tant que maréchal de France, en compagnie de ses collègues, il faut pourtant mentionner le *mémoire sur le point d'honneur*, qui figure dans le ms. *Bibl. nat.*, nouv. acq. franç., 1514.

LES QUESTIONS HISTORIQUES.

A. — Chronologie des ligues Suisses (1).

Manucsrits. — Copies :
Bibl. nat., *franç.* 3691, 6462, 10641, 17920, 19889, 20184. 23027, 23409, 24187 ; nouv. acq. franç. 112 ; Dupuy 454 ; Cinq-Cents Colbert 79, 339.
Arsenal, 4121.
Carpentras, 1822.
Rennes, 492.
Rouen, 2384.
British Museum, Egerton, 968 ; Stowe, 136.
Cf. plus haut le paragraphe des *Ambassades*.

B. — La critique de l'œuvre de Dupleix (2).

Manuscrits. — Copies (Deux textes différents) :
Bilb. nat., franç. 4059, 4060, 4061, 4742, 5192, 10453, 10454, 15471, 13581, 20143, 20177, 20601, 23306, 23307, 25021, 25022.
Arsenal, 4114.
Dijon, 413 [1].
Imprimé. — *Remarques de M. le maréchal de Bassompierre sur les vies des roys Henri IV et Louis XIII, de Dupleix*, 1665, in-12.

(1) M. Rott juge sévèrement ce travail.
(2) MM. Pfister et Hauser admettent l'authenticité de l'ouvrage. Le maréchal, cependant, en dénie la paternité, tout au moins sous la forme même que présente l'imprimé. Il y a là une question de critique historique que nous ne pouvons qu'indiquer (Voir notre dernier chapitre).

LES QUESTIONS ORATOIRES.

Les *discours académiques de M. de Bassompierre*, qui renferment des textes de divers auteurs, rassemblés par le maréchal, contiennent aussi quelques travaux, traités et mémoires, qui peuvent lui être attribués.

Manuscrits. — Copies :

Bibl. nat., franç. 645, 10137, 19195, 19196, 19197.

Chambre des Députés, 1231.

Imprimé. — M. de Chantérac (Introduction au *Journal* déjà citée, t. VI, p. XXII) en a publié un fragment, relatif à la princesse de Conti.

POÉSIES.

Le Lorrain a, enfin, taquiné les Muses françaises et peut-être latines (1). Citons comme *manuscrits* contenant ses œuvres poétiques : *Arsenal*, 4115 (f. 826-842) et *Bibl. nat.*, ms. latin 14225-14226. M. de Chantérac a publié plusieurs petites pièces, ainsi que M. Lachèvre (*Bibliographie des Recueils de poésie collectifs du XVIIe siècle*, t. II, p. 91), qui donne des indications bibliographiques précises.

IV

LE RÉPERTOIRE DE M. DE BASSOMPIERRE

Le maréchal avait pris l'habitude de noter sur de petits calepins, qu'il faisait relier en parchemin blanc, des pensées, des réflexions, des renseignements, des formules philosophiques et théologiques, des extraits d'ouvrages, de petits résumés scientifiques ou historiques, des poésies sérieuses ou plaisantes, en français, latin, italien, espagnol, allemand, des traits d'esprit contre ses ennemis et jusqu'à des « blagues » et des plaisanteries de corps de garde, d'une grossièreté, qui en interdit la reproduction. Ces fascicules

(1) Faut-il lui attribuer certaines des poésies latines du répertoire, qui chantent ses louanges, et que publie M. de Chantérac ?

étaient au moins au nombre de sept, si l'on en croit l'indication de l'un d'entre eux (Latin 14226, f. 1). Nous ne possédons plus que six de ces curieux gribouillages. Cinq font partie de la collection de la Bibliothèque nationale (Latin 14224, 14225, 14226, 14227, et français 15225, anc[t] Saint-Germain français 1999 [1-4] et suppl[t] français 2036 [41]) ; l'autre est relié dans un livre imprimé de la bibliothèque de l'Arsenal, Hist. 192.

Ce sont de petits cahiers d'une centaine de feuilles au plus, écrits dans les deux sens, entièrement autographes et ne présentant aucun ordre méthodique ; en résumé, ces renseignements divers ne sont que des notes, prises au jour le jour, au hasard des lectures et des conversations. Tout cela ne manque pas de pédantisme et de naïveté, mais explique un peu comment opérait Bassompierre, pour se souvenir si bien et si tard !

Bien que toutes ces mentions présentent des détails amusants et pittoresques en général, et permettent de se rendre compte de la culture du Lorrain, nous nous contenterons de signaler : des précisions sur les promotions du Saint-Esprit de 1617 et 1629 (Latin 14224, f. 22-28), diverses lettres (*Id.*, f. 70 ; latin 14225, f. 77-91 (1) ; latin 14227, f. 89), des vers latins sur le siège de La Rochelle, les ambassades, la prison (Latin 14225, f. 6 v° ; 14226, f. 36, etc. (2) ; une liste des parents de Bassompierre (Latin 14225, f. 60), des poésies satiriques du maréchal (Latin 14225, f. 73 ; franç. 15225, f. 28), des mots et des traits de et sur Concini, Sardini, Thémines, etc., la Bastille, Richelieu, le p. Joseph, etc. (Latin 14227, f. 32 et s.; franç. 15225, f. 28-35).

Cette petite analyse rend à peine compte du contenu varié et incohérent de ces curieux recueils : elle n'a pour but que d'attirer l'attention, après Paulin Paris et Chantérac, sur ce mince complément, fort inattendu, des mémoires du maréchal.

(1) Publ. par CHANTÉRAC (en partie), t. IV, p. 365 et s.
(2) *Id.*, t. III, p. 433, 443 ; t. IV, p. 350, 352, 353.

V

NOTE SUR LA BIBLIOTHÈQUE DE BASSOMPIERRE

Le goût de Bassompierre pour les livres et la lecture le poussa de bonne heure à réunir une belle bibliothèque, qu'il augmenta toujours, surtout durant ses années de prison, quand l'étude devint la seule distraction qui lui fut permise. Il groupa ainsi plus de quatre mille volumes, non dans un désir de bibliophilie et de bibliomanie, comme chez beaucoup de ses contemporains (1), mais dans la volonté d'apprendre et de connaître. L'intérêt de ce riche amas de livres, — tous reliés aux armes du propriétaire : d'argent à trois chevrons de gueules, — a été signalé (2). A la mort du Lorrain, un inventaire détaillé en sept cent numéros fut fait par les libraires Sébastien Cramoisy et Jacob Chevalier, du 25 octobre au 4 novembre 1645. Cet inventaire a été imprimé (3). Il est précieux et permet de voir, dans tous les détails, la formation de cette fameuse bibliothèque.

Dans cette longue liste, classée confusément, les titres importants abondent. Mais, ne pouvant publier même un court catalogue choisi, nous nous contenterons de signaler que la composition de sa collection indique nettement les curiosités diverses de Bassompierre. Ce sont des textes sacrés, œuvres d'histoire ecclésiastique, traités d'édification ; puis grammaires, dictionnaires, chefs-d'œuvre des grands auteurs, classiques, français, étrangers, dont beaucoup de poètes ; travaux d'histoire générale, nationale, européenne; écrits de géographie, de mathématiques, de sciences naturelles ; ouvrages techniques sur l'art militaire et les problèmes administratifs ; enfin, livres d'astronomie, astrologie et hermétisme. Ainsi, le maréchal poursuivait de grandes études religieuses, morales, historiques, littéraires, scientifiques et

(1) *Arch. cur. de l'histoire de France*, t. VI, p. 209.

(2) Le P. Jacob, *Traité des plus belles bibliothèques*, 1644, in-16, p. 494. A. Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, t. III, p. 43. J. Guigard, *Nouvel armorial du bibliophile*, t. II, 1890, in-8, p. 37. *Les gloires militaires de la Lorraine*, in-8, p. 11.

(3) *Bibl. nat.*, Q 1949. *Mazarine* 18611. Copie : *Bibl. nat.*, ms. franç. 24652, f. 337.

s'attardait aux spécialités, qui se rattachent au métier des armes. C'est un esprit universel, mais superficiel et puéril. Ayant subi l'influence de Vanini, tout au moins au point de vue de la curiosité, il a eu un goût spécial pour les ouvrages singuliers de philosophes mystiques et mécréants, comme Cardan, qui s'efforcent de violer « les arcanes de la nature. »

Les manuscrits, trop souvent objets de pure curiosité, sont naturellement rares, étant donné le but pratique et utilitairement scientifique, poursuivi par le possesseur. Citons : une « entrée d'Anne de Bretagne à Paris », une *Chirurgia Amondavillæ*, un exemplaire du « Chevalier délibéré », un traité en italien sur les fortifications. Le maréchal possédait aussi le texte du roman à clefs de mademoiselle de Senneterre, l'*Orasie*, et c'est grâce à lui que ce texte put paraître (1).

VI

NOTE ICONOGRAPHIQUE

Les traits de Bassompierre ont été reproduits par beaucoup d'artistes. Il était beau, et est devenu le type même du cavalier Louis XIII. Son élégance s'est un peu épaissie avec l'âge, semble-t-il, mais il n'en reste pas moins l'incarnation d'une époque, où la beauté virile semblait très importante, et a servi de modèle durant sa vie et après sa mort ; sa silhouette est devenue populaire.

Parmi les portraits peints, il faut mentionner une œuvre de Van Dyck ; ce tableau, qui appartient aux descendants du soldat, la famille de Chantérac, représente le maréchal en pourpoint de velours noir, avec collerette à dentelles. C'est un chef-d'œuvre, qui a figuré à l'exposition d'Alsace-Lorraine en 1874 et à la récente exposition des Maréchaux. Un autre portrait, dû peut-être à Philippe de Champaigne, appartenait, en 1877, à M. de Laugier-Villars. Un autre tableau existe au château de Carrouges (Orne) (2), apparte-

(1) Voir la dédicace de la première édition. Cf. TALLEMANT, *op. cit.*, t. I, p. 234.
(2) G. DESPIERRES, *Le château de Carrouges*, 1893, in-8, p. 23.

nant à la famille Le Veneur de Tillières. Une miniature, représentant l'illustre soldat, a été signalée en 1860 (1).

M. de Chantérac possède aussi un buste en marbre, où Bassompierre est figuré avec une cuirasse dorée. Le sculpteur Huel a fait, d'après les gravures les plus connues, un buste en bronze, qui a été placé à Haroué ; l'inauguration de ce monument a eu lieu le 5 septembre 1897 (2).

Une médaille de 1633, conservée au cabinet de la Bibliothèque nationale, montre le maréchal de profil, cuirassé, avec écharpe et cordon du Saint-Esprit ; elle célèbre le soldat et le diplomate « Franciscus polemarchus, Generalis Helvetorum præfectus (3). »

Enfin, les graveurs ont souvent reproduit la physionomie du Lorrain. Citons les œuvres de : Boulenaz, Daret, Desrochers, Alaux, M. Lasne, Goutière, Humbelot, Lamsveld, Moncornet, Raverat, Valdor (4).

(1) *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, 1860, p. 80.

(2) E. Badel, *Les monuments d'Haroué*, 1897, p. 26 et 30.

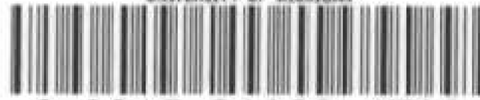
(3) *Trésor de numismatique, médailles françaises*, 2e partie, planche XIV, nº 4 ; F. Mazerolle, *Les médailleurs parisiens des* XVe-XVIIe siècles, t. II, 1904, in-4, p. 171, nº 24 ; planche XLI.

(4) G. Duplessis, *Catalogue de la collection des portraits du département des Estampes de la Bibliothèque nationale*, t. I, 1896, in-8, p 246. A. Flandrin, *Inventaire des pièces gravées de la collection Clairambault au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale*, 1887, in-8, nos 1269, 1279, 1281, 4512. Cf. *Bibl. nat.*, ms. nouv. acq. franç. 601, f. 214 et s.; Clairambault, 1132, f. 279, 337-339 ; 1233, f. 87-88.

TABLE DES MATIÈRES

E. GREVIN — IMPRIMERIE DE LAGNY. — 1925.

E. GREVIN — IMPRIMERIE DE LAGNY. — 1923.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01908 4782

